UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE DES PATOIS

GALLO-ROMANS

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

J. GILLIÉRON

Maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes

ET

L'ABBÉ ROUSSELOT

Chargé du cours d'histoire de la langue française à l'Ecole des Carmes

---

TOME III

PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, RUE BONAPARTE, 59

M.D.CCC.XC

20721 c.
PC
2701
R56
t.3

SYSTÈME GRAPHIQUE

Voyelles fondamentales.

PURES

	Indét. p[r] la quantité.	Brèves.	Longues.
Indét. p[r] le timbre.	*a, e, i, o, u, u, œ, e.*	*ă. ĕ, ĭ, ŏ, ŭ, ŭ, œ̆, ĕ.*	*ā, ē, ī. ō, ū, ū, œ̄.*
Ouvertes.	*ȧ, ė, ȉ, ȯ, u̇, u̇, œ̇.*	*ă̈, ĕ̈, ĭ̈, ŏ̈, ŭ̈, ŭ̈, œ̆̈.*	*ā̈, ē̈, ī̈, ō̈, ṻ, ṻ, œ̄̈.*
Fermées.	*á, é, í, ó, ú, ú, œ́.*	*ắ, ĕ́, ĭ́, ŏ́, ŭ́, ŭ́, œ̆́.*	*ā́, ḗ, ī́, ṓ, ū́, ū́, œ̄́.*

NASALES

	Brèves.	Longues.	Demi-nasales.
Indét. p[r] le timbre.	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃, ẽ.*	*ã̄, ẽ̄, ȭ.*	*ã, ẽ, ĩ, õ, ũ, ũ, œ̃.*
Ouvertes.	*ã̇, ẽ̇, õ̇, œ̃̇.*	*ẽ̄̇.*	*ã̇, ẽ̇, õ̇, œ̃̇.*
Fermées.	*ã́, ẽ́, ṍ, œ̃́.*	*ẽ̄́.*	*ã́, ẽ́, ṍ, œ̃́.*
			ã̄, ȭ.

Voyelles intermédiaires.

Pures.	*ȧ, ȯ, ã̇, ė, u̇, ũ̇, u̇.*	*ǡ, ȱ.*	*ȧ̇, ȯ̇.*
Nasales.	*ã̄, ȱ, ã̄.*		

Voyelles toniques. — Toutes ces voyelles existent avec le signe de l'accent (.) : *ạ, ẹ, ị, ọ, ụ, ụ, œ̣, ẹ̆, ặ, ẹ̆*, etc.

Consonnes fondamentales.

b,
c (*ch* fr.),
ĉ (*ch* dur all.),
ç (*ch* doux all.),
d,
ḍ (*d* anglais),
f,
g (*g* dur),
h (aspiration française, c'est-à-dire sonore du *ĉ*),
j,
k,
l,
ḷ (*l* mouillée),
ḷ (*ḷ* interdentale),
m,
ṃ (*m* interdentale).

n,	*r̂* (*r* voisine du *ĉ*),	*ṭ* (*t* anglais),
ṇ (*n* mouillée),	*ṙ* (*r* gutturale),	*v*,
ṇ (*ṇ* interdentale),	*ṛ* (*r* interdentale),	*w* (*w* anglais),
ṅ (*n* gutturale),	*s* (*s* dure),	*ẅ* (*u* consonne),
p,	*ṣ* (*th* dur anglais),	*y*,
r (*r* linguale),	*t*,	*z̃*,
r̄ (*r* fortement roulée),	*ṭ* (*t* interdental),	*ẓ* (*th* doux anglais).

Consonnes intermédiaires.

ť, *ĉ*, *ć*, *d̂*, *ǵ*, *ǧ*, *ĵ*, *j̃*, *k̂*, *p̂*, *r̂*, *r̃*, *ŝ*, *t̂*, *v̂*, *ŷ*, *ỹ*, *ẑ*.

Lettres d'un type plus petit et destinées à représenter les sons à l'état naissant ou en voie de disparaître — *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *u*, *œ*, *ė*; *ȧ*, *ė*, *ȯ*, *œ̇*; *ȧ*, *ė*, *ȯ*, *œ̇*; *ã*, *ẽ*, *õ*, *œ̃*; *ɛ*, *d*, *g*, *h*, *k*, *m*, *n*, *s*, *t*, *w*, *ẅ*, *y*.

Signes de résonnance. — Résonnance pharyngienne : ₒ; résonnance nasale : ˜, ˜.

NOMS DE LIEUX FRANÇAIS

IDENTIQUES

AU MASCULIN SINGULIER DE GENTILICES ROMAINS EN -IUS

(*Suite.*)

POMPONIUS

En 861, Charles le Chauve donna à l'abbaye de Saint-Denys, pour subvenir aux dépenses du luminaire, une partie des biens qui composaient le domaine royal dit *Pomponius* en Beauvoisis : *ex rebus fisci nostri Pomponii in pago Belvacensi* (D. Bouquet, VIII, 569 A). M. Longnon a reconnu que la localité dont il s'agit est Pontpoint (Oise). L'orthographe moderne de ce nom offre un exemple caractéristique de la façon intelligente dont les scribes officiels entendent l'étymologie.

Le gentilice Pomponius est celui d'une *gens* plébéienne de Rome, qui arriva aux dignités curules. M. Pomponius Matho fut consul deux fois, l'an 233 et l'an 231 av. J.-C.; la première fois, il obtint les honneurs triomphaux pour avoir vaincu les Sardes. Bien antérieurement, des Pomponius avaient occupé des magistratures inférieures, par exemple été tribuns du peuple, quand, pour la première fois, en 450, la plèbe romaine avait nommé des tribuns, un des dix élus avait été M. Pomponius (T. Liv., III, 54). Pomponius n'est pas originairement un nom romain : c'est un dérivé du nom de nombre osque et ombrien, *pompe*, cinq; est un des témoins qui attestent la présence d'éléments étrangers dans la population romaine dès les premiers siècles de son histoire. La conquête romaine introduisit ce gentilice en Gaule. A Aime (Savoie), on a trouvé, encastré dans un mur d'église, une dédicace à la déesse Silvana par T. Pomponius Victor, *procurator augustorum* dans les *Alpes Graiæ* et *Pæninæ* (*C. I. L.*, XII, 103); le cimetière des Aliscamps d'Arles a fourni l'épitaphe de C. Pomponius Polycarpus (*C. I. L.*, XII, 836); on a autrefois lu à Uzès l'épitaphe de Pomponius Orbus (*C. I. L.*, XII, 2946). De Pomponius dérivent deux noms de lieux conservés par la géographie moderne de la France : Pompignac, Gironde = Pomponiacus; Pompi-

gnan : 1° Gard, 2° Tarn et Garonne = Pomponianus; des fundi Pomponiani sont inscrits sur la table alimentaire de Veleia, p. 5, l. 60 et 91 (*C. I. L.*, t. XII, p. 215-216). La parenté grammaticale du poète Le Franc de Pompignan avec le tribun du peuple M. Pomponius, qui vivait deux mille deux cents ans plus tôt, est le résultat d'un hasard dont l'étymologie géographique offre de nombreux exemples.

Pompogne (Lot-et-Garonne) paraît être une ancienne *villa Pomponia*.

PRISCIUS

Une charte de l'an 801 par laquelle débute le *Cartulaire de l'abbaye de Conques* (Aveyron), contient donation à ce monastère de biens situés en Rouergue *in locis vel villis nuncopantibus ubi vocabulum est Priscio* (p. 1). Le donateur énumérant ses largesses parle encore de *ipsa rocca Priscio* (p. 2). Dans le même cartulaire, vers 1100, cette localité est appelée *Pris* (p. 347). Dans un autre document de la même époque, conservé par ce cartulaire, le rédacteur voulant faire de la science, a écrit *Priscus* (p. 339), c'est une faute pour *Priscius*. J'ai parlé de ce gentilice et de son dérivé *Prisciacus* dans la *Revue celtique*, t. IX, p. 209-210.

QUINTILIUS

Par une charte dont la date se place entre les années 1062 et 1065, un bienfaiteur de l'abbaye de Conques (Aveyron) donne à ce monastère *ecclesiam nostram de Quintilio* (*Cart. de Conques*, p. 62); M. G. Desjardins, éditeur de ce document, a établi que l'église de *Quintilio* devait être située près de Toulouse (*Cart. de Conques*, p. 106, 108). En 1107, on disait *Quintil : Bernardus de Quintil* (*Ibid.*, p. 386).

La bonne orthographe de ce gentilice est Quinctilius, bien qu'on trouve déjà Quintilius sans *c*, dans les inscriptions romaines.

La gens *Quinctilia* était patricienne et remontait, dit-on, au temps de Romulus où un de ses membres aurait présidé les prêtres dits *Quinctiliani Luperci* (Festus, livre XVI). Les Lupercales, fête fixée au 15 février, étaient célébrées par deux groupes de prêtres : les *Quinctiliani Luperci* et les *Fabiani Luperci*, tirant chacun leur surnom d'une grande famille de Rome.

La branche la plus importante de la gens Quinctilia était celle des Quinctilius Varus; un d'entre eux fut dictateur l'an 331 avant J.-C.; un autre avait été tribun militaire en l'année 403; deux furent consuls, l'un l'an 453, l'autre l'an 13 avant J.-C. Le dictateur fut élu pour apaiser une émeute populaire : le moyen qu'il employa, et qui eut plein succès, fut

d'enfoncer un clou dans la paroi d'un temple, c'était le moyen le plus sûr d'apaiser la colère des dieux et de faire cesser les calamités publiques (T. Liv., VIII. 18; VII, 3). Les deux consuls furent moins heureux : le premier, étant en fonctions, mourut d'une maladie épidémique qui, cette année-là, fit beaucoup de victimes; le second est ce fameux Varus qui, l'an 10 avant J.-C., commandant en Germanie trois légions, périt avec son armée; il s'appelait P. Quinctilius Varus. Son gentilice pénétra en Gaule; trois inscriptions l'attestent : par exemple au musée de Narbonne est conservée l'épitaphe que de son vivant se fit graver Quintilius Celsus (*C. I. L.*, XII, 4990).

Quinctilius a donné à la géographie de la Gaule le dérivé *Quintiliacus*, aujourd'hui conservé par les noms de Quantilly (Cher) et de Cantillac (Dordogne). Celui-ci, écrit aujourd'hui par un *c* initial, a commencé autrefois par un *q* : on le voit écrit *Qentilhacum* au XIIIe siècle, *Quentillac* en 1382, comme l'a établi M. de Gourgues, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, p. 54.

SOLEMNIUS

Vers l'année 751, Pépin-le-Bref, encore maire du palais, ordonna, par un jugement conservé en original, la restitution à l'abbaye de Saint-Denys de divers biens; dans la nomenclature se trouve le monastère dit *Cruce*, aujourd'hui Croix (Nord, arrondissement d'Avesnes[1]), alors situé dans le *pagus* de Famars (Nord[2]) et près du *fiscus* ou domaine royal appelé au cas indirect *Solemnio* (Tardif, *Monuments historiques*, p. 45, col. 1; Pertz, *Diplomatum Imperii*, tomus I, p. 109, I, 5) précédemment donné à Saint-Denys par le roi Childebert. Les mêmes indications géographiques se retrouvent en 775 dans un diplôme de Charlemagne (D. Bouquet, V, 733 E). La donation par le roi Childebert III à l'abbaye de Saint-Denys avait eu lieu en 706; on n'en a plus qu'une copie, et le nom du domaine royal y est écrit deux fois *Solemio* (Pertz, *Diplomatum Imperii*, t. I, p. 66, l. 45 et p. 67, l. 10) sans *n* entre l'*m* et l'*i*; il faut corriger *Solemnio*. Il s'agit, paraît-il, de Solesmes (Belgique).

Nous avons parlé du gentilice *Solemnius* et de son dérivé *Solemniacus* dans la *Revue celtique*, t. IX, p. 311-312.

M. Quantin et M. Port avaient respectivement reconnu dans Soulangy (Yonne) et dans Soulangé (Maine-et-Loire) les deux *Solemniacus* dont nous n'avions pas trouvé les noms modernes.

---

[1] Longnon, *Examen géographique du tome I* des *Diplomata Imperii*, p. 19. || [2] Sur ce *pagus*, voir Longnon, texte de l'*Atlas historique de la France*, p. 124.

SOLIUS

In alio loco quod vulgo dicitur Solius, telle est la formule employée en 1055 par le rédacteur d'une charte pour désigner une localité située dans le Val de Salerne au comté de Fréjus (*Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I, p. 506).

J'ai étudié le gentilice Solius et son dérivé *Soliacus* dans la *Revue celtique*, t. IX, p. 312-313.

TERTIUS

En 896, il fut fait à l'abbaye de Cluny donation d'un bien situé dans le comté de Vienne *in villa Tertio superiori* (Bruel, *Recueil des chartes de ....Cluny*, t. I, p. 68).

Tertius fut d'abord un surnom. C'était celui de Junia Tertia, sœur de M. Junius Brutus et femme de C. Cassius Longinus. Elle passait pour être devenue la maîtresse de Jules-César, et la mère de Tertia était accusée de favoriser les relations des deux amants. César rendit à cette mère indulgente le service de lui adjuger en vente publique pour une somme fort modique de vastes domaines confisqués; Cicéron dit alors en plaisantant que le prix avait été fixé *Tertia deducta*; on pouvait comprendre au choix, ou que le tiers avait été déduit, ou que la valeur de Tertia avait été retranchée du prix, ou que Tertia avait été conduite par sa mère à César (Suétone, *César*, c. 50). Dans le langage familier, Tertia s'appelait Tertulla : Cicéron la nomme ainsi dans ses lettres à Atticus (l. XIV, 20; l. XV, 11). Plus d'un siècle avant, en l'an 168 de J.-C., le consul Aemilius Paulus avait une fille qui se distinguait des autres Aemilia par le cognomen de Tertia; elle se fit un nom dans l'histoire romaine par une parole enfantine où l'on vit une prédiction de la défaite du roi de Macédoine Persée (Cicéron, *de Divinatione*). Une Tertia moins illustre était la fille du mime Isidore; Cicéron parle d'elle dans ses *Verrines*. Sous l'empire romain, nous trouvons chez Tacite le cognomen Tertius passé à la dignité de gentilice; en l'an 70 de notre ère, Tertius Julianus commandait avec titre de légat la septième légion, il faillit être une des victimes des discordes civiles (*Histoires*, l. II, c. 85); l'année suivante, il fut élu à la préture (*Histoires*, l. IV, c. 39-40). D'autres Tertius moins connus apparaissent dans les inscriptions : T. Tertius Italicus et T. Tertius Paullus au musée de Nîmes (*C. I. L.*, XII, 3593, 3945); T. Tertius Félix au musée de Mayence (Brambach, 1049), etc.

Le gentilice Tertius a donné un dérivé en *-acus* qui désigne plusieurs localités différentes. Au commencement du IXe siècle, le polyptyque de

Saint-Victor de Marseille nous apprend que cette abbaye avait une *colonica in Terciago*, c'est-à-dire une propriété immobilière habitée par des colons dans un ancien *fundus Tertiacus* (*Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 638). En 860, Raoul, archevêque de Bordeaux, donne pour la fondation de l'abbaye de Beaulieu un manse *in villa Terciaco*; il nous apprend que cette villa est située *in orbe Lemovicino et territorio Tornense*, c'est-à-dire en Limousin dans le pays de Turenne; c'est aujourd'hui Tersac, Haute-Vienne (Deloche, *Cartulaire de Beaulieu*, p. 4, 384, 385). Dans le siècle suivant, les chartes de Cluny mentionnent deux *Terciacus* : le premier apparaît en 956 : il s'agit de la donation d'une *curtis* située au pays d'Autun dans l'*ager Marcilliacensis*, *in villa Terciaco* (Bruel, *Recueil des chartes de Cluny*, t. II, p. 90); c'est aujourd'hui Terzé, commune de Marcilly (Saône-et-Loire); le second est nommé dans une charte de 960, où il est dit qu'une *villa Buciagus* est située en Mâconnais *in fine Terciacensi* (Bruel, *Recueil*, t. II, p. 183). Terssac (Tarn) paraît être aussi un ancien *Tertiacus*. Ainsi s'explique aussi peut-être le nom de Tressé (Maine-et-Loire) qu'on a autrefois écrit Tercé (Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. III, p. 626).

TILIUS ou mieux TILLIUS

Une *villa Tilius*, lisez *Tillius*, mentionnée en 845 et en 854 dans des diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montierender (D. Bouquet, VIII, 477 A, 529 E), est aujourd'hui Thil (Aube). Une autre *Tilius* (*: in alio loco qui vocatur Tilius*) apparaît en 878 dans une charte de l'abbaye de Beaulieu (Corrèze) publiée par Deloche, *Cartulaire de Beaulieu*, p. 84; ce paraît être Tillet, commune de Molières, ou Tillet, commune de Lentillac, tous deux dans le département du Lot. Une troisième *villa Tilius*, située dans l'Autunois, figure dans une charte de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre en 924 (D. Bouquet, IX, 563 E, 564 A).

Tillius est un gentilice qui n'était pas rare sous l'empire romain; on peut s'en assurer en consultant les index du *C. I. L.*, t. V, VIII, IX, X, XIV. Ce gentilice a pénétré en Gaule : on a lu le nom de femme Tillia dans une inscription de Narbonne (*C. I. L.*, XII, p. 854, col. I, n° 5135).

Il a donné des dérivés en *-acus*. M. Léon Maître, dans son *Dictionnaire topographique du département de la Mayenne*, p. 313, a reconnu que la *Tilliacus villa* d'une charte de 989 est aujourd'hui Tillé, commune de Champgéneteux (Mayenne). En 952, une charte d'Otton Ier, roi de Germanie, pour l'abbaye de Saint-Vannes parle d'un *Tilliacus* (D. Bouquet, IX, 384 A) qui est aujourd'hui Tilly-sur-Meuse (Liénard, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, p. 235). Les formes modernes de

Tilliacus, dérivé en *-acus* de Tillius, nom d'homme, doivent être soigneusement distinguées des formes modernes de *Tilietum*, dérivé en *-etum* de *tilia*, nom d'une espèce d'arbre, c'est-à-dire du tilleul; ainsi Tillay (Eure-et-Loir) est un ancien *Tilietum* : M. Merlet l'a trouvé ainsi écrit dans la *Vie de Louis le Gros*, par Suger (*Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 178). *Tilietum* est un endroit où il y a des tilleuls, tandis que *Tilliacus* est la propriété de Tillius.

Nous sommes arrivés par ordre alphabétique au terme des exemples que nous voulions donner de gentilices romains employés au masculin comme noms de lieux dans les textes du Moyen-Age; nous terminons en citant un exemple d'un phénomène analogue en Gaule au temps de l'empire romain. Cet exemple est :

NASIUM

Ptolémée, au deuxième siècle de notre ère, nomme deux villes des *Leuci*, ce sont au nominatif singulier Τοῦλλον « Toul » et Νᾶσιον « Naix » (Meuse). Pour comprendre ces deux noms de lieu qui sont des substantifs masculins employés adjectivement au neutre, il faut les écrire en caractères latins *Tullum* et *Nasium* comme dans l'*Itinéraire d'Antonin*, et suppléer *praedium*. Tullum et Nasium sont, le premier un cognomen latin [1], l'autre un gentilice, employés adjectivement au neutre. L'orthographe du gentilice Nasius par une seule *s* est conforme à l'étymologie, car ce nom d'homme est dérivé de nasus « nez », comme les cognomina bien connus du poète Ovide, P. Ovidius Naso, et du consul P. Cornelius Scipio Nasica. De *nasus* viennent aussi les gentilices Nasellius, Nasennius, Nasidius, Nasonius, qu'on trouve dans les inscriptions. Dans tous ces dérivés l'*s* est simple et l'*a* long comme dans *nasus*. Cette orthographe est respectée dans *Nasium* et dans le gentilice de Maxima Nasia que nous a conservé une inscription dédicatoire à Apollon trouvée à Maurovalle dans l'Italie méridionale (*C. I. L.*, IX, 5803); mais, par un phénomène dont l'onomastique latine offre d'autres exemples, le gentilice Nasius double ordinairement son *s* en abrégeant son *a* et s'écrit Nassius [2]. Comme exemple de cette notation en Gaule, nous citerons une inscription de Narbonne, c'est l'épitaphe gravée sur une stèle funéraire par les soins de Nassius Eutycus (*C. I. L.*, XII, 4910).

---

[1] *C. I. L.*, V, 2845, 3930, 7576; VII, 794, 1336 (1136); VIII, 2556; IX, 5560; X, 2625, 8048; XII, 3726, 5804. || [2] *C. I. L.*, VI. 22283; IX, 3191; X, 1403, 2765; XIV, 2966.

GENTILICES EN *IUS*

EMPLOYÉS AU FÉMININ[1] DANS LA GÉOGRAPHIE DE LA GAULE

L'Itinéraire d'Antonin donne un exemple d'un nom de *fundus* employé au féminin et s'accordant avec *villa* exprimé : *ad villam Servilianam* (p. 42), c'est en Afrique. Le plus souvent, dans l'*Itinéraire d'Antonin*, le mot *villa* est sous-entendu : *Antistiana*, *Barbariana*, *Bassiana*, *Manliana*, etc.

Ont été formés avec le suffixe *-acus : Arriaca*, *Artiaca*, *Darentiaca*. Il ne faut donc pas s'étonner si les gentilices employés comme noms de lieux se rencontrent quelquefois au féminin dans les documents du Moyen-Age. On en peut citer pour la France un exemple qui remonte au temps de l'Empire romain :

CANTILIA

dans la Table de Peutinger, aujourd'hui Chantelle (Allier)[2]. Comparez les noms de personnes : Cantilia, dans une inscription du musée de Naples (*C. I. L.*, X, 4116); L. Cantilius (Tite-Live, XXII, 57).

Au lieu de *villa Cantilia*, on aurait pu dire *villa Cantiliana* ou *fundus Cantilianus*. C'est d'un *fundus Cantilianus* que tirent probablement leur nom : la *vicaria Cantilianensis*, 926 (Doniol, *Cartulaire de Brioude*, p. 63); *Cantilianicus*, écrit *Cantillanicus* (894, *Cartulaire de Brioude*, p. 115).

Cantiliacus : Chantilly (Oise, Indre-et-Loire), Chantillac (Charente, Haute-Loire), Cantilly (Manche).

ACULIA

Localité de la Vosge, mentionnée en 713 (charte de l'abbaye de Wissembourg, Pardessus, *Diplomata*, II, 437). *Agulia* (*Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, I, p. 264).

Le gentilice Aqulius est la marque d'un potier trouvée à Aix en Provence : C. Aqulius Felix (*C. I. L.*, XII, 5686, 69). Aculius est le pendant de gentilice Aculenus (*C. I. L.*, IX, 3351). En dérive le cognomen *Aculinus* (*C. I. L.*, VIII, 7973).

---

[1] Résumé de deux leçons faites au Collège de France en janvier 1889 et publiées dans la *Revue celtique*, X, 153-176. || [2] E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 298.

Aculiacus : Aguliacus 850, aujourd'hui Saint-Apollinaire (Côte-d'Or) (Garnier, *Nomenclature historique*, p. 190, n° 28, cf. p. 8, même numéro). *Aculiacus* explique Eguilly (Aube), au XIIe siècle Aguilley; Eguilly (Eure-et-Loir), au XIVe siècle Aguilly.

Aculianus : Aiguillan (Drôme), Aiguillanes (Ardèche).

Aculio, -ionis : Aiguillon (Lot-et-Garonne et Vendée).

ALBANIA

Albania (*Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. I. p. 67, 83 et 162), Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Ce gentilice se trouve en Afrique, en Italie[1] et en Gaule[2].

Albanianus : Aubagnan (Landes).

Albaniacus : Albagnac (Aveyron et Cantal), Aubagnat (Haute-Loire)[3].

ALBIA

C'est Albi, chef-lieu du département du Tarn, dans la plupart des textes les plus anciens *Albiga. Equites cataphractarii albigenses* (*Notitia dignitatum*[4]) *civitas Albigensium* (*Notice des provinces et cités de la Gaule*[5]). *Albige*[6], d'où *Albigensis*, *Albiginsis*[7] (Grégoire de Tours).

D'Anville, *Notice des Gaules*, p. 45, a reconnu qu'*Albiga* est une notation d'*Albia*. M. Schuchardt (*Vokalismus des Vulgärlateins*, I, 170; III, 25) a relevé des analogues : *aligenare* pour *alienare; aliginigenus* pour *alienigenus; origentis* pour *orientis*.

Nous avons étudié Albius et Albiacus (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XLVIII, p. 359-360).

ANTIA

Ancia (Diplôme faux du roi Dagobert II)[8], Ance (Basses-Pyrénées), Anse (Rhône) se sont peut-être appelés primitivement *Antia*.

---

[1] *C. I. L.*, VIII, 6718, 7185, 8003, 8005; IX, 1639, 5351. X, 6132. || [2] *C. I. L.*, XII, 1759. || [3] Voir Chassang, *Spicilegium Brivatense*, p. 579, 585. || [4] *Notitia orientis*, c. VII. § 1, B. I. Ed. Boecking, t. I, p. 31, 216. || [5] Longnon, *Atlas historique de la France*, Texte, p. 15. || [6] *Historia Francorum*, I, IX, c. 20; éd. Arndt, p. 375, l. 16. || [7] *Historia Francorum*, l. II, c. 3, 37; l. VI, c. 33; l. VII, c. 1; l. VIII, c. 22, 45; édition Arndt, p. 65, l. 18; p. 102, l. 1; p. 274, l. 5; p. 292, l. 2; p. 340, l. 9; p. 356. l. 14. || [8] Pardessus, *Diplomata*, II, 168.

On trouve ce gentilice sous la république[1] et sous l'empire à Rome[2] et hors de Rome.

Antiacus : Ancy-le-Franc (Yonne), *Anciacum* 721, 746 (Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 324, 400, cf. Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, t. II, p. 2), et fin du XIe siècle (*Cartulaire de l'Yonne*, t. II, p. 18). Ancy-le-Serveux (Yonne), *Anciaci*, 1108 (*Cartulaire de l'Yonne*, t. I, p. 216). Ancey (Côte-d'Or), XIIe siècle, *Anceium* (Garnier, *Nomenclature historique*, p. 56, n° 243). Ancy (Rhône), fin du XIe siècle, *Anciaco* (*Cartulaire de Savigny*, p. 429). Ansac (Charente). *Antianus*, Ansan (Gers).

ARIA, mieux ARRIA

Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), 856 (Guérard, *Cartulaire de Saint-Bertin*, p. 162).

On a trouvé à Rome les épitaphes de L. Arius Abascantus, d'Arius Amandus et d'Aria Gemella (*C. I. L.*, IV, 12328-12330). Cependant les inscriptions et les textes classiques écrivent ordinairement ce gentilice avec deux *r*. Arrius est le nom d'un centurion qui s'empara des biens de Virgile à Mantoue[3].

Arrius est fréquent chez les auteurs (Catulle, Cicéron). On le trouve aussi dans les inscriptions (*C. I. L.*, VI, 12366-12415, XII, 5686, 76, Brambach, 934 et 1835).

Ariaco, Herry (Nièvre), (Quantin, *Cartulaire de l'Yonne*, t. II, p. 540) ; Heyrieux (Isère), *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 15. *Vicaria Ariacensis*, Xe siècle, dans le *Cartulaire de Conques*, p. 230, Arjac (Aveyron). Dans l'*Itinéraire d'Antonin*, *Arriaca* (Espagne).

Ariana : fin du XIe siècle (*Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 127). Dans une inscription de Pompeï, *Insula Arriana* (*C. I. L.*, IV, 138).

ARTIA

En 739, *Arcia* (*Cartulaire de St-Hugues de Grenoble,* p. 44); *Arces* vers 1100 (*Ibid.*, p. 105); aujourd'hui Arces, commune de St-Ismier (Isère).

Artius est un gentilice (De-Vit, *Onomasticon*, t. I, p. 494, au mot *Artia*) et un *cognomen* (*C. I. L.*, X, 2626). Il est dérivé d'Artus ou Artos, que l'on suppose être le nominatif d'Arti dans le composé syntactique gaulois Articnos « fils d'Artos » (Inscriptions grecque d'Ancyre[4], latine de

[1] Aulu-Gelle, II, 24, 13 ; Macrobe, *Saturnales*, III, 17, 13 ; cf. De-Vit, *Onomasticon*, I, 345 || [2] *C. I. L.*, VI, 11940-11945. || [3] *Servius*, éd. Thilo, t. III, p. 11. 41, 108. || [4] Μούσανος Ἀρτίκνου, Boeck, *C. I. GR.*, t. III, n° 4039, l. 37.

Pannonie, *C. I. L.*. III, 4376). Arti peut être le génitif d'Artius aussi bien que d'Artus. Artos ou Artus paraît démontré par le nom de lieu *Arto-briga*, forteresse d'Artos, en Norique (Table de Peutinger) en Vindélicie (Ptol.) par *Arte-dunus*, *Arti-dunus* ou *Arta-dunum*, nom porté au VIIIe et au Xe siècle par Arthun (Loire) dans les Cartulaires de Savigny et de Saint-Victor de Marseille.

A *Arto-briga*, comparez *Eburo-briga*, « forteresse d'Eburos » (Gaule); *Augusto-briga*, *Caesaro-briga* (Espagne), dont le premier terme est un cognomen romain comme Eburus; *Coelio-briga*, *Flavio-briga*, *Julio-briga* (Espagne), dont le premier terme est un gentilice romain. A *Arto-dunum*, comparez *Augusto-dunum*, *Caesaro-dunum*. Arto-s a donné plusieurs dérivés : Artinus (Brambach 817); Artilius (Boissieu, p. 200, *C. I. L.*, V, 4535); Artanus et Artidius (*C. I. L.*, VI, 12452, 12471).

Artiaca (*Itinéraire d'Antonin*), Arcis-sur-Aube (Aube). *Arciacas*, 802, Assé-le-Bérenger, Mayenne (L. Maître, *Dict. top. du dép. de la Mayenne*, p. 7). *Artiacus*, 791. Arçay (Vienne), (Redet, *Dict. top. du dép. de la Vienne*, p. 11). Arcy-sur-Cure (Yonne), XIIe siècle (Quantin, *Cart. de l'Yonne*, t. I, p. 71); *Arciacus*, 1125, Arcy-Sainte-Restitute, Aisne (Matton, *Dict. top. du dép. de l'Aisne*, p. 8). Au XIe et au XIIe siècle dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, p. 340 et 374, Arciat ou Arcieux, commune de Saint-Jean-de-Thurigneux (Ain).

Ces formations ne sont pas spéciales à la France : M. Flechia, dans le t. XXVII des Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, signale les noms de lieu *Arzago* et *Arzaga*, près de Milan et près de Bergame. Une charte de 976, qui fait partie des archives de la cathédrale de Novare, mentionne près de cette ville un *fundus Arciacus* (*Monumenta historiæ patriæ*, *Chartæ*, I, 249).

Le nom d'homme gaulois Arto-s, dont le gentilice Artius dérive, paraît identique au gallois *arth* « ours ». Le nom latin de cet animal, *ursus*, a été employé en Gaule comme cognomen sous l'empire romain (*C. I. L.*, XII, 2476, 4747, 5265, 5682, 53, et Brambach, 1138).

Ursus fut un nom fréquent chez les chrétiens vers la fin de l'empire romain, et dans les siècles qui ont suivi sa chute : Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, c. XVIII, § 1-2 ; *Historia Francorum*, IV, 46 ; I, 561-575).

D'Ursus est venu le gentilice Ursius (Brambach, 1238; *C. I. L.*, X, 6238). On peut y rattacher le nom d'Orsay (Seine-et-Oise, et d'Orçay (Loir-et-Cher) qui seraient d'anciens *Ursiacus;* ces noms de lieu auraient le même sens qu'Arcis, Arcy, Arcay, etc., ceux-ci dérivés d'un gentilice tiré du gaulois Artos « ours », tandis qu'Orsay viendrait d'un gentilice dérivé du latin Ursus.

On ne doit pas hésiter à reconnaître l'identité du mot gallois *arth* « ours » en gaulois *arto-s* avec le premier terme des noms d'hommes composés : 1° Arth-mael; 2° Arth-uuiu, IXe siècle; 3° Arthbiu (*Cartulaire de Redon*). Arth-mael = *Arto-maglo-s paraît signifier « prince, roi des ours »; Arth-uuiu « digne d'être ours »; Arth-biu « vif comme un ours ».

Comparez le nom germanique Bernrich (Foersteman, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, c. 233), dans les actes des évêques du Mans fabriqués au IXe siècle : Bernaricus (Pardessus, *Diplomata*, I, p. 95) : Bernerichus (*Ibid.*, I, p. 98) et Bernericus (*Ibid.*, I, p. 99, 127; II, 45). Un autre nom bien plus répandu est le nom germanique Bernhard, littéralement : « dur comme un ours »; il peut se comparer aux noms bretons Arthbiu « vif comme un ours », Arth-uuiu « digne d'être un ours ».

Le nom d'homme Arth-mael a fourni le second élément du nom de lieu breton Ploermel (Morbihan), *Plebs Arthmael*, au IXe siècle (*Cartulaire de Redon*, p. 20) = « paroisse d'Arthmael ».

Artiliacus : dans le Talou, *pagus Tellavus*[1], environs d'Eu (diplome de Pépin le Bref en 751[2]), vient d'Artilius, dérivé d'Artos.

Ursiliacus en lyonnais, milieu du XIe siècle (Aug. Bernard, *Cartulaire de Savigny*, t. II, p. 568), vient d'Ursilius, dérivé d'Ursus.

Une des causes qui ont dû contribuer à faire adopter à certaines personnes dans le monde gaulois le nom d'Artos et les noms dérivés d'Artos, est le sentiment religieux. Chez les Celtes, l'ours était considéré comme un animal divin, de même l'auroch et le corbeau. Les Germains avaient des croyances analogues. En Scandinavie, ours, *biorn*, était un surnom de Thorr, dieu de la foudre[3], et un corbeau perchait sur chaque épaule du grand dieu Odin[4]. Dans les premiers siècles du royaume de France, des parents, donnant à leurs fils les noms de Bero « ours », de Chramnus ou Hrabanus « corbeau », ont dû avoir présentes à l'esprit ces croyances religieuses.

En Irlande, le mot *art* = *artos*, au génitif *airt* = *arti* « ours », tombé en désuétude comme nom d'animal, survécut dans la littérature la plus ancienne comme nom de dieu en général; on le trouve même appliqué à J.-C.[5].

---

[1] Voyez sur ce *pagus*, dont le nom est ordinairement écrit *Tellaus*, Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 98. || [2] Tardif, *Monuments historiques*, p. 45, c. 2. || [3] Grimm, *Deutsche Mythologie*, troisième édition, p. 633; Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, cinquième édition, p. 239. || [4] Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, cinquième édition, p. 174. || [5] *Glossaire de Cormac*, V° Art, chez Whitley Stokes, *Three irish glossaries*, p. 2.

En Gaule, au temps de l'empire romain, nous le reconnaissons au féminin dans le nom de And-arta = Ande-arta d'une déesse honorée à Die (Drôme) (*C. I. L.*, XII, 1554-1560). *Ande* est la particule augmentative. Comparez : *Ande-matunnum* et *Ande-camulus* dont le second terme est un nom de divinité : Matunus, probablement par *u* long (Inscription rom. de la Grande-Bretagne, *C. I. L.*, VII, 995 et II, 1209), et Camulus, un des dieux gaulois de la guerre.

D'**artos*, nom de l'ours mâle, ou d'*arta*, nom de sa femelle, paraissent tirés deux autres noms de divinités : 1° celui de la déesse Artio : un fragment de statue de cette divinité a été découvert dans le canton de Berne[1]; 2° celui du dieu Artaios assimilé à Mercure : une dédicace Mercurio Augusto Artaio a été trouvée à Beaucroissant (Isère) (*C. I. L.*, XII, 2199).

Un autre nom de l'ours est *matu-s*, moyen irlandais *math*, gén. *matho*, d'où le composé *Math-ghamhain*, littéralement le veau de l'ours, c'est-à-dire l'ourson, aujourd'hui « ours », et le nom d'homme *Mac-mathghamhna* « fils de l'ours », Mac-Mahon.

Le principal témoignage qui atteste le culte de l'ours sous le nom de *matu-s* dans le monde celtique est le nom d'homme Matu-genos « fils de l'ours ». (Monnaie gauloise, *Revue celtique*, t. IX, p. 33, c. 1). Matugenus (*C. I. L.*, XII, 2865, 2880, 4986; Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, p. 25; *C. I. L.*, VII, 1334, 34; 1336, 683), Matugenia (Mommsen, *Inscriptiones helveticae*, 231), Matuceni (*C. I. L.*, XII, 3935).

Les composés asyntactiques, dont le second terme est *-genos*, expriment une filiation mythologique; ils s'opposent aux composés syntactiques dont le premier terme est un nom d'homme au génitif et dont le second terme est *cno-s* : exemple, Druti-cnos « fils de Drutus »; Tanotali-cnos « fils de Dannotalos »; Toutissi-cnos « fils de Toutissos »; Arti-cnos cité plus haut, etc. Ces derniers noms expriment la relation juridique de fils à père; tandis que les noms dont le second terme est *-genos* ont un sens religieux : tel est dans une inscription de Rome (*C. I. L.*, VI, 2407) Totati-gen[u]s, fils de Totatis, ailleurs Toutatis, dieu assimilé à Mars, le Teutatès de Lucain. Totati-genus est le nom d'un soldat gaulois au service de l'empire romain. Camulo-genus, chef aulerque d'Evreux, qui prend les armes contre César en l'an 52 avant J.-C., est étymologiquement un fils du dieu Camulus. Divo-genus, Divo-gena dans des inscriptions de Bordeaux (Jullian, p. 129, 27), variantes dialectales d'un plus

[1] Mommsen, *Inscriptiones helveticae*, p. 215.

régulier *Dêvo-genos, *Dêvo-gena signifient fils et fille de Dieu. Le grec a des composés analogues Διογένης, Ἑρμογένης, fils de Zeus, fils d'Hermes.

Des noms gaulois dont le second terme est *genos*, et dont le premier terme est un nom de divinité, on peut rapprocher les noms gaulois en *genos* dont le premier terme est :

1° Le nom d'un être abstrait : Rectugenus « fils du droit » (*C. I. L.*, II, 2402, 2907)[1]; Boduo-genus « fils de la volonté, du bon plaisir, peut-être du destin » (*C. I. L.*, VII, 1202); Litugenus « fils de la fête » (*C. I. L.*, VII, 1256, 1331, 66; 1336, 563); Litu-gena « fille de la fête » (*C. I. L.*, III, 5066, 5099, 5269, 5430; V, 8114, 81); cf. *Litogenus*, entre les années 500 et 700 de notre ère (Hübner, *Inscriptiones Britanniae Christianae*, 98).

2° Un minéral, l'eau : Hoiarn-gen = *Êsarno-genos, fils du fer; Dubrien = Dubro-genos « fils de l'eau » dans le Cartulaire de Redon.

Le fer, c'est-à-dire l'épée, était le juge des contestations, non seulement quand les parties recouraient aux armes, mais aussi quand le serment d'une des parties décidait du gain du procès : les Irlandais juraient sur leur épée et croyaient que l'épée se levait elle-même pour frapper le parjure. L'épreuve de l'eau bouillante était usitée dans le droit irlandais comme dans celui des Germains. Des deux côtés on l'appelait l'épreuve du chaudron, *caire* en irlandais, *aeneum* dans la loi salique; mais ce n'était pas le chaudron, c'était l'eau qui, en brûlant le coupable, faisait triompher la justice. Le Rhin, en qualité de dieu, était le juge des femmes mariées dont les maris suspectaient la fidélité, il engloutissait, disait-on, l'enfant adultérin qui, couché sur un bouclier, était exposé aux hasards des flots par un mari soupçonneux; l'enfant légitime surnageait[2].

Cette croyance explique le vers où Properce, parlant du chef gaulois Virdumarus tué par le consul Claudius Marcellus l'an 222 avant J.-C., dit que Virdumarus prétendait compter le Rhin parmi ses ancêtres :

> ...genus hic Rheno jactabat ab ipso
> (livre V, élégie 10, v. 41).

Cela veut dire qu'il était fils de Reno-genus. Il s'appelait Virdumarus Renogeni-cnos. Le Rhin (c'est-à-dire non seulement le grand fleuve, mais tout amas d'eau, *rian*, en irlandais la mer) était dieu : on pouvait s'appeler par piété *Renus* dans le monde celtique, comme Mercurius dans le

---

[1] Rextu-genos dans l'inscription de la figurine de Caudebec. || [2] *Anthologia*, t. IX, ép. 125; éd. Didot, t. II, p. 24. Julien, *Oratio*, II, *epist.* XVI, édition Teubner-Hertlein, p. 104-105 et 495.

monde romain : *Isellia Rena* (*C. I. L.*, V, 2967). De là *Rennius* gentilice (*C. I. L.*, V, 8444, 2359, 1977; III, 5554; XII, 5967) puis le nom de lieu **Renniacus* très répandu en France : Regney (Vosges), Regnié (Rhône), *Regniacus* au xe siècle dans le *Cart. de Saint-Vincent de Mâcon*, p. 59, Regny (Aisne), appelé Regni en 1110 et Regni en 1143 (Matton, *Dict. top. du dép. de l'Yonne*, p. 228) et six autres Regny (Cher, Isère, Loire), sept Reignac (Charente, Corrèze, Gironde, Indre-et-Loire, Lot-et-Garonne), deux Reignat (Puy-de-Dôme), un Reigny (Cher), Rignac (Aveyron), *Regniaco* au xie siècle dans le *Cartulaire de Conques*, p. 3, 4, et huit autres Rignac (Cantal, Corrèze, Dordogne, Gers, Ille-et-Vilaine, Lot), Rigné (Maine-et-Loire) qui s'appelait déjà ainsi vers 1100 (Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. III, p. 257), Rigney (Doubs), deux Rigneu dans l'Ain et dix-neuf Rigny, et enfin Rinhac (Lot).

De *Reno-genos on peut rapprocher Eni-genus (*C. I. L.*, XII, 33) « fils de l'Enus ou mieux de l'Ænus », qui est l'Inn.

3° Le mot gaulois *nemeton* qui signifiait « temple ou plus exactement espace de terrain consacré à un ou plusieurs dieux ». On disait Reno-genos « fils du Rhin », on disait aussi Nemeto-genos, fils du temple (Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 194), au féminin Nemeto-cena = Nemeto-gena (*Ibid.*, p. 366).

4° Un végétal : Guidgen = *Vidu-genos « fils de l'arbre », Guern-gen = *Verno-genos « fils de l'aune », *Liber Landavensis;* Der-gen = *Dervo-genos « fils du chêne » Cartulaire de Redon. Der-gen est une notation du ixe siècle, plus tard Der-ien, xiie siècle, dans une charte de Beauport; aujourd'hui Derrien, dernière partie du nom de La Roche-Derrien (Côtes-du-Nord). Ce nom de lieu veut dire « La Roche du fils du chêne ».

De même sous l'influence des idées religieuses on a fait *Arto-genos, ou avec une légère variante Artigenos, ixe siècle. Dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 641, *Artigeni*, sous-entendu *fundi*, est un domaine formé par la réunion de plusieurs fonds de terre dont le plus ancien propriétaire connu s'appelait Arto-genos ou Arti-genos « fils de l'ours », de l'ours divinisé.

Le nom d'homme Arto-s « ours » était adopté sous l'influence d'une idée religieuse analogue à celle qui a fait créer le nom d'Artigenos. Les noms d'homme Urus « auroch », Brannus « corbeau », parallèles à Uro-genus et à Brannogenus, s'expliquent de même par un sentiment religieux.

On a trouvé à Bordeaux l'épitaphe de Julia Uri filia (Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, p. 351); Uro-magus, champ d'Urus, est le nom probable d'une station romaine de Suisse (*C. I. L.*, XII, p. 21).

D'*uro-s* on a tiré un gentilice *Urius*, d'où *Uriacus* 1113 (Lasteyrie, Cartulaire de Paris, p. 188), c'est aujourd'hui Ury (Seine-et-Marne).

Le nom d'homme Brānos par *a* long et simple *n*, variante de Branno-s « corbeau », par *a* bref et *n* double, explique le terme géographique Brano-dunum, nom d'une localité de Grande-Bretagne[1]. La *villa Brandono* d'une charte de l'an 1000 ou environ dans le Cart. de Saint-Vincent de Mâcon, p. 225, est un ancien *Brano-dunum* ou *Branno-dunum*; aujourd'hui Brandon (Saône-et-Loire). Braine (Aisne), appelé *Braina* par Flodoard au xe siècle dans son histoire de l'église de Reims, est une *villa Brana* ainsi nommée à cause d'un ancien propriétaire *Brānos*. On retrouve le double *n* chez César, *de Bello Gallico*, dans *Aulerci Branno-vices*. On doit reconnaître Brannos dans le nom d'homme Bran fréquent au IXe siècle dans le Cartulaire de Redon. De Brannos ou de *Brānos* est venu un gentilice *Brannius ou *Brānius*, d'où *Braniacus* qui, dans un pouillé du XIe siècle, désigne Bragny en Charollais (Saône-et-Loire) (Aug. Bernard, *Cart. de Savigny*, t. II, p. 1052, 1109).

Je ne me suis pas arrêté dans cet article à une difficulté phonétique : le nom indo-européen de l'ours est **rk-tó s* avec *r* voyelle initiale dont la résonnance produit en grec un *a*, en latin un *u* antécédent : ἄρκτος, *ursus*. Régulièrement cette voyelle *r* devrait produire en celtique un *e* ou un *i* subséquent : *reto-s* ou *rito-s;* or elle donne naissance à une voyelle antécédente identique à celle du grec.

Mais ce phénomène n'est pas isolé en celtique. Comparez au latin *mortuos*, d'une racine réduite MR avec la voyelle brève *r*, *marb*, *marv* « mort » en irlandais et en breton. Mettez en regard du latin *posco* pour *porc-sco* = *prc-sco*, en sanscrit *prc-hāmi*, racine PRC, l'irlandais *arcyo*. Dans ces deux cas l'*r* voyelle est suivi de plus de deux consonnes et nous avons *ar* au lieu de *re* ou *ri;* la voyelle produite par la résonnance de l'*r* en celtique est la même que dans le latin *arduus*, que dans le gaulois *ārduinna*, où la voyelle *r* est longue ainsi que le prouve le sanscrit *ūrdhva-s*.

CATUSSIA[1]

C'est ainsi que doit être restituée l'orthographe antique du nom d'un village du département de l'Aube qui s'écrit aujourd'hui Chaource et qui se trouve écrit *Caduscia* = *Cadussia* dans une charte de l'année 896, *Cadusia* avec une *s* simple pour une *s* double dans la copie d'une charte

[1] *Notitia occidentis*, c. 25, § 4; éd. Bœcking, t. II, p. 81. || [2] A partir de Catussia, nous donnons le texte même des leçons faites au Collège de France.

de l'année 878 (Boutiot et Soccard, *Dict. top. du dép. de l'Aube*, au mot Chaource). Dans Chaource, rce = *ssia* offre la même dissimilation que Marseille de *Massilia*. *Catussia* est la forme féminine d'un gentilice Catussius dont une variante par *s* simple est conservée par une inscription de Pola en Istrie (*C. I. L.*, *suppl. italica*, fasc. 1, n° 1096). Catussius est dérivé du nom d'homme gaulois Catussa que des citoyens romains d'origine gauloise gardèrent intact en en faisant un *cognomen*, tandis que d'autres en tirèrent un gentilice. Nous avons encore deux exemples du *cognomen* Catussa. Ils ont été recueillis, l'un en France, à Lyon, l'autre dans l'empire d'Autriche, à Seckau en Styrie. A Lyon Pompeius Catussa, originaire de Besançon, *cives sequanus*, exerçait le métier de *tector*, c'est-à-dire couvrait les murs d'enduits en stuc, quand il perdit sa femme à laquelle il fit élever un monument funèbre (Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 429; Orelli, n° 4803). A Seckau on a trouvé l'épitaphe de Vibius Catussa (*C. I. L.*, III, 5392). Le même nom, écrit Cadussa, suivant la prononciation du neuvième siècle, dans un diplôme du roi Charles le Chauve, en 867, y désigne un village du département de l'Aisne, aujourd'hui écrit Chaource (Tardif, *Monuments historiques*, p. 129, col. 1). De Catusa, variante de Catussa, est venu le gentilice *Catusanius nécessaire pour expliquer le nom du *fundus* Catusanianus dans la Table alimentaire de Veleia, *C. I. L.*, t. XI, p. 208, l. 28.

Catussa est dérivé du gaulois *catu-s* « bataille ». Catus est inscrit en grandes capitales sur un des boucliers gaulois de l'arc de triomphe d'Orange; c'est là probablement un nom d'homme. On retrouve ce substantif dans des composés où il est premier terme, tels sont : *Catu-slogi* « troupes de bataille », nom d'un peuple de la Gaule Belgique écrit *Cato-slugi* chez Pline, IV, 106; *Catu-riges* « rois de bataille », nom de peuple de la Gaule du sud-est qui persiste dans celui de Chorges (Hautes-Alpes), c'était sous l'empire romain une dépendance de la cité d'Embrun; *Catu-[v]ellauni* « les bons dans la bataille », ancienne forme du nom de peuple qui est devenu *Catalauni* au Moyen-Age comme l'a établi M. Longnon; c'est aujourd'hui Châlons-sur-Marne[1]; *Catu-mârus*, « grand dans la bataille », *cognomen* conservé par une inscription de Pannonie (*C. I. L.*, 4263). Nous citerons encore Catu-volcus, nom d'un roi des Eburons chez César (*de Bello Gallico*, V, 24, 26, 31; VI, 31). Le nom de Caen, *Cadum*, *Cadomus* au XIe siècle (Hippeau, *Dict. top. du dép. du Calvados*, p. 50), paraît être la forme moderne d'un antique *Catumagus*.

[1] Comparez la *civitas Catuvellaunorum* de Grande-Bretagne, *C. I. L.*, VII, 863; cf. Dion Cassius, l. LX, c. 20.

Du thème *catu-* sont venus plusieurs dérivés : l'un est le *cognomen* Catuso. Il existe à Genève une dédicace à Apollon par M. Aufustius Catuso (*C. I. L.*, XII, 2585). Le suffixe est noté par *s* simple dans ce monument comme dans l'inscription de Pola déjà citée qui est l'épitaphe de Q. Catusius Severianus, marchand d'origine gauloise : *civi gallo negotianti*, a écrit le lapicide. De Catusius est venu *Catusiacus* qui est, dans l'*Itinéraire d'Antonin*, le nom d'une station située sur la route de Bavay à Reims.

Catusius comme Catussius est un dérivé secondaire de *Catu-*, il suppose un dérivé antérieur contenant un suffixe sigmatique auquel on a ultérieurement ajouté le suffixe *-io-* caractéristique de la plupart des gentilices romains.

En ajoutant immédiatement le suffixe *-io-* au thème *catu-*, on en a tiré le gentilice Catu-ius; nous n'avons pas rencontré d'exemple de ce gentilice dans les inscriptions ni dans les auteurs du temps de l'Empire Romain, mais il est nécessaire pour expliquer le nom de lieu *Catuiaca* d'une station située sur la route de Milan à Arles dans l'*Itinéraire d'Antonin;* l'emplacement de *Catuiaca* serait dans les Basses-Alpes suivant M. Longnon (*Atlas historique de la France*, p. 26). *Catuius* perdu comme nom d'homme se reconnaît comme nom de lieu, au cas indirect *Cadugio*, dans le testament de Vigile, évêque d'Auxerre, à la fin du VIIe siècle (Pardessus, *Diplomata*, II, 153); c'est aujourd'hui Chéu (Yonne).

CEPIA ou CIPIA

Une localité appelée *villa Cipia* en 848, *Cepia* en 1035, *Cechia*, 1052-1082, est aujourd'hui Seiches (Maine-et-Loire) comme l'a reconnu M. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. III, p. 516.

Ce nom de lieu est la forme féminine d'un gentilice romain qui a été signalé dans plusieurs inscriptions. On le trouve écrit avec un *e* à la première syllabe dans les formes masculines Cepius et Ceppius en Campanie (*C. I. L.*, X, 479, 2251), et dans la forme féminine Cepia en Afrique (*C. I. L.*, VIII, 1510). On le trouve avec un *i* dans la première syllabe Cipius au masculin à Rome (*C. I. L.*, VI, 14832, 14833), à Ostie (*C. I. L.*, XIV, 250, 251, 252), en Grande-Bretagne (*C. I. L.*, VII, 1293), etc.; Cipia au féminin à Padoue (*C. I. L.*, V, 2928); à Vérone (*C. I. L.*, V, 3399), etc. Il y a une variante par ae : Caepius, Caepia en Campanie (*C. I. L.*, X, 2191); Caepius à Ostie (*C. I. L.*, 256, 149). Antérieurement à ce gentilice, le *cognomen* Caepio a existé dans la gens Servilia; Ch. Servilius Cæpio fut consul en 203 avant J.-C.; un autre

personnage qui porte exactement les mêmes noms apparaît dans les Fastes consulaires en 141 et en 140 avant J.-C.

Caepio et Caepius, Cepius, Cipius paraissent dériver de *caepa*, *cepa*, « ognon », qui a donné avec un autre suffixe le nom de lieu dérivé *Cepetum*. *Cepetum* est un endroit où l'on cultive les oignons. Ce nom de lieu est devenu dans le midi Cepet, c'est une commune du département de la Haute-Garonne; elle est appelée *Cepedum* au XIe siècle dans le *Cartulaire de Conques*, p. 62. Dans le nord, la dentale de *Cepetum*, *Cepedum* est toujours tombée et l'*e* qui précède est devenu *oi* dans : Cepoy (Loiret), Spoy (Aube), Spoy (Côte-d'Or); le dernier est appelé *Cypetum* dans un diplôme royal de l'année 664 en faveur de l'abbaye de Bèze (Pertz, *Diplomata*, p. 40, l. 21); quant à Spoy (Aube), il avait encore deux syllabes et s'écrivait par un C initial au XIIIe siècle : Cepoi. Mais l'e d'*étum* est resté dans le nom de Spay (Sarthe) qui semble être le *Cipidus* d'un diplôme mérovingien fabriqué au IXe siècle, Pertz, *Diplomata*, p. 122, l. 36.

De Cepius on a fait deux dérivés : l'un est *Cepianus* d'où Sepian, commune de Valeyrac (Gironde), l'autre est *Sepiacus*, qui a donné probablement Séchy, commune de Viry (Saône-et-Loire), et Sechy, commune de Thonon (Haute-Savoie).

CRONIA

En 739, Abbon donne à l'abbaye de la Novalèse *Cronia in pago Tolonense* (*Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*, p. 41). *Cronia* est la forme féminine du gentilice Cronius. On conserve dans la bibliothèque de Lucera, ville de l'Italie méridionale, l'épitaphe de M. Cronius (*C. I. L.*, IX, 848), Cronius, mieux Chronius, est un nom grec Χρόνιος dérivé du mot divin Χρόνος. La bonne orthographe par *Ch* est respectée dans l'épitaphe d'une femme appelée Chronia. Cette épitaphe est conservée au palais épiscopal de Porto près de Rome (*C. I. L.*, XIV, 801).

De Cronios on a pu tirer *Croniacus*, d'où Crogny, commune des Loges Margueron (Aube).

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Sur *ie* a Collinée (Côtes-du-Nord)

L'*a* latin, tonique et libre, sous l'action d'un *y* qui le précédait, a donné en vieux français *ie*. Cet *ie* s'est réduit souvent à *e* et sa réduction s'est faite par deux voies différentes qui n'ont rien de commun entre elles. L'une de ces voies est de nature purement phonétique et amène *ie* a *e* après les consonnes *c* et *j* qui absorbent l'élément *i*. L'autre est analogique et a fait aboutir une catégorie nombreuse des mots composant la famille phonétique *y* + *a* libre, les verbes en ....*ier*, à des formes en ...*er*.

On disait autrefois : *aidier*, *comencier*, *chaucier*, *baissier*, et si ces mots sont devenus *aider*, *commencer*, *chausser*, *baisser*, c'est par l'analogie qu'ont exercée sur eux les verbes en ..*are* ordinaires, c'est-à-dire ceux où l'*a* n'était pas précédé d'un *y*. Mais ce n'est pas sous cette même influence que *couchier*, *mangier* sont devenus *coucher*, *manger*, puisque la même modification phonétique s'est produite dans des mots autres que des verbes et par conséquent à l'abri de ladite influence : *marchié*, *chier*, *légier* sont devenus *marché*, *cher*, *léger*. En dehors de l'absorption du *y* par *c* et *j*, et, d'autre part, de l'analogie verbale *ie* est resté *ie* (*yé*) jusqu'à nos jours (*pommier*, *menuisier*, etc.).

En français, il y a donc lieu d'établir trois groupes :

1) Celui où l'*i* a été absorbé par la cons. qui le précédait.
2) Celui où l'histoire de l'*i* a été violemment close par l'analogie.
3) Celui où *ie* a persisté (sous la forme *ye*).

Pendant mes dernières vacances de Pâques, j'ai eu l'occasion d'étudier un patois, dont l'état phonétique, quant aux sons qui nous occupent, est semblable au français. Il présente aussi la réduction de *ie* à *e*, mais celle-ci s'y est opérée par une voie seulement, par la voie analogique. A Collinée, dans le département des Côtes-du-Nord, l'absorption de l'élément *i* n'a

pas eu lieu, puisque l'on y dit *màrɛyé* (marché), *ɛyèr* (cher), *klocyé* (clocher), *bulājyé* (boulanger), *lějyér* (lingère); et si dans les verbes équivalant à ceux du français en *..cher*, *..ger*, le *y* a disparu (*pèɛé*, pêcher; *fàwɛé*, faucher; *àrèyɛé*, arracher; *kúɛé*, coucher), c'est évidemment parce qu'ils ont subi l'analogie des verbes en *...are*, non précédé de *y*, comme l'ont aussi subie tous les autres, tels que *pèrsé* (percer), *àydé* (aider), *ɛàwsé* (chausser), etc.

De cette constatation il résulte donc que des groupes établis ci-dessus pour le français, le groupe 1 n'existe pas à Collinée, que les mots français qui en font partie appartiennent, à Collinée : au groupe 2, si ce sont des verbes, c'est-à-dire s'il s'agit de ceux sur lesquels l'analogie avait prise; au groupe 3, s'il s'agit de ceux sur lesquels elle n'avait pas prise. Le mot *kúɛé*, par exemple, qui est la forme commune à Paris et à Collinée, remonte, à Paris, à un développement purement phonétique de l'ancienne forme *couchier*, tandis qu'à Collinée il est un produit analogique.

J. GILLIÉRON.

LE PATOIS DE BOURBERAIN

(CÔTE-D'OR)

PHONÉTIQUE (Suite)

Ó

(*ó* du latin vulgaire, *ō* et *ŭ* du latin classique).

Ó tonique libre.

I. — *ó* donne régulièrement *ŭ*, jamais *œ* (franç. *eu*). Ce traitement est le même que celui que M. Ewald Görlich a observé dans les chartes ananciennes de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de la Haute-Saône. On ne voit *o* remplacé définitivement par *ou* (= *u*) que dans le courant du XIVe siècle[1].

nŭ, nœud;
skŭr (*succutere*), secouer;
ĕkŭr (*excutere*), battre le blé;
sŭ, seul;
mŏyŭ, meilleur.

Un *a* posttonique cause le maintien de la consonne sur laquelle s'appuie l'*ó* latin, ou l'allongement de la voyelle *u* :

ŭr (*horam*) qu'on trouve seulement dans l'adverbe composé *ĕstŭr*, à cette heure, maintenant;
dĕvŭr, (il) dévore;
sŭl, seule;
ɛādlŭz, chandeleur;
mūl (*moram*), mûre;
kū, queue;
nū, (il) noue.

Notre patois possède un grand nombre d'adjectifs en *-ŭ -ŭz* répondant à un type latin en *-osum -osam* ou formés analogiquement.

āvyŭ, envieux;
ăwrŭ, heureux;
bĭgnŭ, chassieux;
bŭtyŭ, boîteux;
ɛāsŭ, chanceux;
frĭyŭ, frileux;
gāwlŭ, galeux;
gĕtŏyŭ, chatouilleux;
gnĭyŭ, qui est en guenilles;
mātŭ, menteur;
ōtŭ, honteux;
pĕrĕsŭ, paresseux;
pĕrŭ, peureux;
pūyŭ, pouilleux;
răpĭyŭ, raboteux;
syāsŭ, ingénieux.

mŏyŭ s'est réglé sur cette classe et fait au féminin *mŏyŭz*.

---

[1] FRANZ STUD. VII. Band. 1. Heft. *Der burgundische Dialekt im XIII und XIV Jahrhundert* von Dr Ewald Görlich, 1889, p. 89 sqq.

II. — *Pavorem* a donné *pŭ*[1] à cause de la contraction qui s'est produite après la chute du *v*. Le suffixe *-atorem* a également donné *-ŭ* pour le masculin et *-ŭr* au féminin. Ces formes sont des noms d'agents.

On trouve aussi une série de noms ayant ces mêmes désinences *-ŭ -ŭr* et répondant à des types latins en *-orium -oriam* (franç. *oir -oire*).

1° *-atorem :*

mĕjŭ, mangeur;
făzŭ, faiseur;
vnõjŭ vnõjŭr, vendangeur, vendangeuse;
pòɛŭ pòɛŭr, pêcheur, pêcheuse;
kăpŭ kăpŭr, coupeur, coupeuse;
fărtŭ[2], peigneur de chanvre;
lõnŭ[3], mauvais plaisant;
jüŭ, joueur;
fãwɛŭ, faucheur;
ɛĕsŭ, chasseur.

2° *-orium -oriam :*

dĕɛărjŭ, espèce de plancher utilisé pour décharger les gerbes de dessus les chariots;
sŏlŭ, saloir;
nãzŭ, rouissoir;
pŭzŭ, puisard;
dĕɛărbŭtŭ, démêloir;
ĕbrŭvŭ, abreuvoir;
ĕrãwzŭ, arrosoir;
ĕmŭɛŭ, chasse-mouches;
ãdŭzŭ, creux dans lequel vient se perdre l'eau de pluie;
ãtãnŭ, entonnoir;
smŭ, semoir, sac long et pointu que le semeur se suspend au cou et dans lequel il prend la semence;
mãrɛŭ, fléau;
bŭynŭ, instrument de bois ayant la forme d'un maillet à long manche et servant à agiter l'eau pour la pêche à la corbeille;
ɛĭkŭr[4], seringue;
tãpŭr, jouet d'enfant fait d'une branche de sureau forée et servant à lancer des balles de filasse;
ĕblẽsŭr, balançoire;
ɛĕsŭr, fouet;
rĕtŭr, souricière;
pyãr rĕgŭzŭr, pierre à aiguiser;
vãnŭr, tablier de peau à l'usage du vanneur;
mĕjŭr, mangeoire;
nŭjŭr, nageoire;
ĕkrẽmŭr[5], *écrèmoire*, écumoire;
bĕsẽyŭr, bassinoire;
kãwlŭr, passoire;
fŭr, foire.

---

[1] *pŭ* est à peu près généralement remplacé dans le patois actuel par *pãw*. || [2] On dit aussi, mais moins fréquemment, *frŭtŭ ; fĕrtĕ*, peigner le chanvre, est probablement le même verbe que *frŭtĕ*, frotter. || [3] *lõnri*, mauvais plaisanterie. V. Godefroy, s. v. *lober*. || [4] *ɛĭkĕ*, lancer (de l'eau). || [5] Ce mot, dans sa forme actuelle, est le résultat d'une étymologie populaire.

L'*ŭ* est bref dans *vsŭ*, *fsŭ*[1] (*fossorium*), pioche d'une forme particulière servant pour le travail des vignobles, et dans *rŭlŭ*, gros rouleau de bois servant à aplanir les terres labourées.

III. — *ǫ́* + *y*.

Vocem et *crucem* sont dans le patois actuel *vǫ̂*, *krǫ̂*. Toutefois il n'est pas certain que *vǫ̂* et *krǫ̂* soient la continuation des formes latines. En effet, notre patois possède un certain nombre de mots empruntés au français à une époque assez récente dans lesquels le son *oi* est représenté par *ǫ̀* : *tĭrǫ̂*, tiroir (les formes anciennes sont *yĕt* féminin ou *trā* masculin) *drŭsǫ̂*, dressoir, etc. Une forme plus ancienne du mot *croix* est conservée dans le nom du lieu-dit *ā lĕ krŭ*. C'est le terme employé régulièrement par Aimé Piron sous la forme *crouï*[2] ou *croüï*[3]. On a également *lŭty* (*luctat*) (il) lutte. Mais ce son *ŭ* est pour un plus ancien *ui* qui représente le traitement régulier de *ǫ́* + *y* (et le traitement exceptionnel de *ǫ́* + *y*) en français[4]. Ce résultat est en contradiction avec le traitement de *ǫ̀* + *y* dans notre patois[5]. Il faudrait alors en conclure que *krŭ* et *lŭty* sont aussi des emprunts faits au français, mais antérieurement à *krǫ̂*.

ǫ́ suivi de *cl* a abouti à *ŭy* : *rnŭy gŏrnŭy*, grenouille ; *vrŭy*, verrou ; on voit par ces deux exemples que *a* posttonique ne paraît pas avoir eu d'influence. Dans *pŭy* on a *ū* à cause du hiatus qui s'est produit après la chute du *d* de *peduculum*. *Coluculam* a donné *klōy*, et **geluculum* (= *genuculum*) **jlōy*, autant qu'on peut en juger par le dérivé *ĕjlōyĕ*, agenouiller. Quant à *knŭvl*, cornouille, il se sépare du français et répond à un type latin en *-ŏlam* ou *ŏllam*.

Il est refait sur le verbe *ĕkrĕmĕ*, écrèmer, l'écumoire servant surtout à enlever la crème qui s'est formée sur le lait. Notre patois a emprunté le mot *écume* sous la forme *kŭm*, la première syllabe ayant été comprise comme faisant partie de l'article, on a reformé là-dessus le verbe *kŭmĕ*, écumer, jeter de l'écume.

[1] Cet instrument est en usage dans toute la Côte-d'Or. On en a formé le terme de *fessourou* qui, avec celui de *barôzai*, est synonyme de vigneron bourguignon dans toutes les poésies patoises du XVIIIe siècle. || [2] Rimant avec *aupéti*, appétit, *Les Harangou de Dijon*, édit. Durandeau, Dijon, 1886, p. 12. || [3] *Le Mausôlée de Monseigneu le dauphin dan l'église dé Jaicôpin*, édit. Durandeau, Dijon, 1886, p. 12. || [4] V. Horning, *Gramm. de l'anc. franç.*, p. 22. || [5] Cf. *O ouv. ton. libre*, III.

IV. — *ǫ́* suivi de *n* a donné le même résultat qu'en français : *māzõ*, maison ; *rsõ*, hérisson ; *bõ*, bon, etc.

Ó tonique entravé.

I. — *ǫ́* entravé par *r* + consonne aboutit à *ŏ*. C'est aussi le résultat auquel est arrivé *ǫ́* dans les mêmes conditions.

tŏ (*turrem*), tour ;
tŏ (*turnum*), tour ;
fŏ, four ;
jŏ, jour ;
kŏ, cour ;
kŏ (il) court ;
kŏ, *kŏt*, court, courte ;
bŏrb, boue ;
kŏrb, courbe ;
rĕkŏs[1] (**re-excurtiat*), (il) retrousse ;
rbŏs (**rebursiat*), (il) retourne la terre avec son groin ;
bŏs, bourse ;
sŏd, sourd ;
kŏt, courge ;
pŏt, porte ;
pŏt, (il) porte ;
fŏ, fort,
mŏ, *mŏt* ; mort, morte ;
kŏd, corde ;
kŏ[2], corps ;
tŏ, (il) tord ;
sŏ, (il) sort ;
mŏ, (il) mord.

Dans *dŏr*, dehors et *rŏt* (*retortam*), lien fait d'une branche de bois flexible, la longue est due à l'hiatus ; dans *mŏdr*, mordre ; *tŏdr*, tordre ; *kŏr*, courir, elle est due au groupe de consonnes.

Quand *ǫ* est entravé par le groupe *rn* et que ce groupe est suivi de *a*, il aboutit à *õn* : *tõn*, (il) tourne ; *kõn*, corne. On a *vyõn f.* (*viburnam*), viorne à cause du hiatus qui s'est produit après la chute de *b*.

II. — Dans les autres cas *ǫ́* entravé a donné *ŭ* : *bŭl* (*betullum*), bouleau ; *ĕtŭl* (**stupulam*), v. franç. *éteule*, chaume ; *frŭs*, (il) froisse.

O antétonique.

I. — En règle générale *ò* et *ó* antétoniques libres ont abouti à *ă*.

nă̆vyā, nouveau ;
ă̆vrăy, ouvrier ;
ă̆vrăj, ouvrage ;
pă̆vŏ, pouvoir ;
mă̆rĭ, mourir ;
tră̆vĕ, trouver ;
ă̆frĭ, offrir ;
să̆vā, souvent ;

[1] Cf. *escourcier*, *excurtiare*, *Roman.*, X, p. 55. || [2] Usité seulement dans l'expression de pitié ironique : *ĕ̆r kŏ*, pauvre malheureux ! On a même fini par donner à cette expression la forme du féminin sous l'influence de l'adjectif *kŏ*, *kŏt* : *ĕ̆r kŏt*, pauvre malheureuse !

kăpŭ, coupeur, bûcheron;
păpĕ (*pupatam*), poignée de filasse;
săfyăw, soufflet;
ĕprăpĭ, rendre propre;
săsĭ, sourcil et souci;
rătĭ, rôtie, tartine;
ăbyĕ, oublier;
kăvăty, couvercle;
trăpyā, troupeau;
mărĭ, mourir.

Dans *nărĭ*, nourrir; *pănĭ*, pourrir; *tăsĭ*, tousser, on a une longue à cause des groupes *tr*, *ss*.

On trouve un certain nombre de dérivés qui paraissent formés sur le domaine de notre patois de substantifs terminés en *-ăw*. Conformément à la règle, *ăw* est représenté à la place atone par *ă* : *pătăw*, pot de terre de *păw*, pot en général; *kălătăy*, noyer de *kălăw*, noix; *krătăw*, creux de derrière la tête de *krăw*, creux, etc. De ce dernier substantif *krăw* paraissent encore dérivés *ākrătĕ*, mettre dans un creux, enfouir; *dĕkrătĕ*, tirer d'un creux, déterrer.

II. — *O* antétonique libre devant *l* a donné non *ă* mais *ăw*.

săwlăy (*solarium*), plancher d'un grenier à foin;
găwlăw, goulot;
ĕbăwlĕ, ébouler;
knăwlăy, cornouiller;
văwlĕ, voler;
kăwlŭr, passoire.

On trouve encore *ăw* : devant *z* dans *răwzyā*, roseau; *ĕrăwzĕ*, arroser; *răwzĕ*, rosée; devant *s* dans *kăwsăwt* diminutif de *kăs*, cuisse; devant *m* dans *rvăwmĭ*, vomir; *tăwmĕ* (*tumare*), déborder; devant *v* dans *kăwvĕ*, couver; *pŭl kăwvyĕr*, poule couveuse.

gāwlō, bouchée, pourrait peut-être être regardé comme étant en rapport avec *gulam* malgré l'irrégularité de la première syllabe.

III. — *O* antétonique suivi de *r* + consonne autre que *n* a donné *ŏ*.

pŏsyā, pourceau;
kŏrjĭ (*corrigiatam*), courroie de fouet;
kŏrbĭ, courber;
kŏtăy (*cucurbitarium*), courge, plante;
mŏdŭ, mordu;
tŏdŭ, tordu;
kŏdlĕ, cordeler;
bŏrlăy, bourrelier.

ărlŏj ne répond pas absolument au français horloge. Il est avec *rlŏj* dans le même rapport que *ărsō* et *rsō*, hérisson; *ărmĕs* et *rmĕs*, balai; *ărnă* et *rnă*, renard; *ărvē* et *rvē*, regain; *ărnăy* et *rnăy*, grenouille; *ălmĕs* et *lmĕs*, limace, etc. On a là un système de doublets syntactiques d'une nature particulière. Le point de départ doit être dans les formes telles que *rnă*, *rvē* prononçables après un mot terminé par une voyelle : *ĕ grō rnă*, *dŭ rvē*. Après un mot terminé par une consonne, et en particulier après l'article,

on prononçait *lǎrnǎ, vŏtǎrvẽ̄*. Mais comme il y a aussi dans notre patois un autre système de doublets avec intercalation de *œ* entre les deux consonnes initiales du mot (*ẽ pnǎy, vŏt pœnǎy; ẽ fmǎy, vŏt fœmǎy; ẽ mlẽ̄, vot mœ̆lẽ̄*, etc.), les sujets parlants eurent le sentiment que dans *lǎrnǎ, vŏtǎrvẽ̄*, la syllabe *ǎ* faisait partie du substantif, d'où *ǎrnǎ, ǎrvẽ̄* à côté de *rnǎ, rvẽ̄*. Dans ces exemples, c'est la forme ayant *r* initial qui est la primitive. On a le fait inverse pour *ericionem : lǎrsõ*, le hérisson a amené à dire *ẽ rsõ;* ainsi s'explique *rlŏj* à côté de *ǎrlŏj* et le traitement particulier de *o* dans la première syllabe. Le patois est même allé plus loin avec le substantif *rmĕs* fém., balai. On disait *lẽ rmĕs, tẽ rmĕs;* mais *ẽn ǎrmĕs, vŏt ǎrmĕs*, et actuellement on dit à peu près généralement *lǎrmĕs, tõn ǎrmĕs*, et il y a hésitation sur le genre du substantif; il tend à devenir masculin[1].

IV. — *O* antétonique suivi de *r* + nasale a abouti à *õ*.

kõnŏy f. (*corniculam*), corbeau;
frõmǎj, fromage;
jõnǎw, journal, mesure agraire;
fõnẽ̄, fournée;
tõnẽ̄, tournée;
fõyā, fourneau.

Dans *frœmẽ̄* m., fourmi et + *drœmẽ̄*, dormir, on a *œ* et non *õ* vraisemblablement à cause de la nasale *ẽ̄* qui suit.

V. — *O* antétonique est tombé quand il se trouvait placé entre certaines consonnes, en particulier entre *k* et *m*, *n* ou *l; s* et *n*, *l* ou *r; v* et *l* ou *r; m* et *l; f* et *s*, etc.

kmā, comment, comme. — doublet : *kœmā*, comment! s'emploie emphatiquement quand on veut réprimander quelqu'un;
kmāsmā, commencement. — doublet : *kœmāsmā;*
kmādmā, commandement. — doublet : *kœmādmā;*
kmǎwd, commode;
knĕsās, connaissance. — doublet : *kœnĕsās;*
knĕsŭ, connu;
knǎwl, knǎwlǎy, cornouille, cornouiller;
klõŋ, quenouille et son diminutif *klõŋǎwt;*

[1] En comparant ces faits et ceux qui ont été exposés plus haut *E ouv. ton. entravé II*, on voit que notre patois possède trois formations différentes de doublets syntactiques. M. H. Morf a déjà relevé (*Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1889, I, p. 21) l'intérêt que présentent ces faits et les conclusions qu'on peut en tirer par rapport aux théories de M. E. Schwan sur les doublets syntactiques en français (*Zeitschr. f. rom. Phil.*, XII, 192 sqq.)

snĕ, sonner;
gǎsnǎw, garçonnet;
mŏsnǎy, moissonneur;
srǎw, soleil;
srĭ, souris;
ăpŭznĕ, empoisonner;
fŭznĕ, foisonner;
vlātǎy, volontiers;
vlŏ, (il) voulait;
vrŏ, (il) voudrait;
mlĕ, moulin. — doublet : *mǎlĕ*;
fsŭ et *vsŭ* (*fossorium*), pioche de vigneron.

On trouve également la chute d'autres voyelles dans les mêmes conditions, cf. *flĕ*, filer; *tsĕ*, téter; *jmā*, jument; *fmǎr*, fumée, etc.

VI. — *ò* antétonique suivi de *y* a abouti a *u* long ou bref selon la nature de la consonne ou du groupe suivant :

pŭzĕ, puiser;
pŭzŭ, puisard;
kŭzĕn, cuisine;
ĕprŭeĕ, approcher;
rprŭeĕ, reprocher.

On a de même *mŭyǎy* à cause de la mouillure.

ó antétonique + *y*.

mǎzĭ, moisir paraît traité comme les mots dans lesquels *o* antétonique n'est pas suivi de *y*, cf. *pǎri*, pourrir; *nǎrĭ*, nourrir. Pour l'étymologie de ce mot sur laquelle il y a eu des contestations, v. Gröber, *Arch. lat. Lex.*, IV, 122; This, *Die Mundart der französischen Ortschaften des Kanton Falkenberg*, p. 27, et Horning, *Zeitschr.*, XI, p. 33. *Nucarium* a donné *nŏy*, noyer, mot qui renferme une contraction, car partout ailleurs le suffixe *-arium* est rendu par *-ǎy*. Le représentant ancien de noisette est difficile à indiquer. J'ai entendu quelquefois *nŏjǎwt*, forme importée, sans aucun doute, car ce serait dans notre patois le seul exemple de la palatilisation du *z*; *nzĭy*, est plus répandu et pourrait être regardé comme le vrai terme ancien. Quant à *nŏzĕt*, il est récent et emprunté au français comme le montre la terminaison. *Pullicinum* a donné *pŭsĕ*. Enfin on trouve encore *pŭzō*, f. poison et *ăpŭznĕ*, empoisonner; *fŭzō*, foison et *fŭznĕ*, foisonner; *bŭsō*, buisson; *frŭsĕ*, froisser; *brŭsĕ*, brosser. Etant donnée la divergence de ces faits, une règle générale est difficile à indiquer.

VII. — *O* antétonique suivi d'une nasale a abouti à *õ* : *põmǎy*, pommier; *bõnǎw*, bonnet; *mõnǎw*, moineau, etc. On a cependant *ã* dans *vlātǎy*, volontiers, qui présente le même traitement que l'ancien français *volentiers*. Du reste, à Bourberain et dans les villages environnants, on confond assez facilement les sons *ã* et *õ*. La ferme appelée en patois *mõdĕyĕ* est écrite sur les cartes Mandinet. Le pronom *on* est dans le patois d'Is-sur-Tille *ã*, etc.

Ū

Ū tonique libre.

I. — *ū* latin a donné comme en français *ŭ* : *dŭ*, dur; *sŭ*, sur; *ĕvŭ*, eu, etc.

L'*a* posttonique a maintenu la consonne qui suivait *u* en latin, ou bien, si cette consonne était de nature à tomber, il s'est produit un hiatus qui a amené l'allongement de l'*u*. Du reste les choses se sont passées de la même manière en français : le féminin des participes passés en *-ŭ* est donc en *ū* : *kŭdū*, cousue; *twĕdū*, teinte; *mŏdū*, mordue, etc. La série très nombreuse des substantifs féminins en *-uram* est en *-ŭr* : *kăpŭr*, coupure; *lŏyŭr* (*ligaturam*), lien de chanvre, etc.

maturum maturam ont cependant donné *mā̆ mā̆r*, ce qui semble montrer qu'après la chute du *t* le mot a été traité comme ceux qui avaient primitivement la diphtongue *au* cf. *clavum tyā̆w*, *causam ɛā̆wz*.

II. — *ū* + *y* donne également *ŭ*.

lŭ, lui;
frŭ, fruit;
rlŭr, reluire;
ptŭ, pertuis, trou;
brŭ, bruit;
lŭty, lutte;
ĕlŭdy (*elucidat*), il fait des éclairs;
ĕlŭdy, éclair;
ĕgŭy, aiguille;
stū (fém. *stē*), v. f. *cestui*.

III. — *ū* + nasale.

ū + *m* + *a* a donné *ãm* : *ãtyãm*, enclume; *pyãm*, plume; *grãm*, grume; *rãm*, (fém.), rhume; *ĕlãm*, (il) allume. Donc *kŭm*, écume et *kumŭ*, écumer, sont des emprunts.

Rumigat a donné *rãj*, (il) rumine.

ū + *n* + *a* a donné *ẽn* : *lẽn*, lune; *prẽn*, prune; *ẽn*, une. A cause du hiatus, *ruinam* a donné *rãy*, ruine.

Unum a donné *ã* comme enclitique et *ẽ* comme proclitique : *trõ ẽ pẽ ã sẽ fā̆ kā̆tr*, trois et puis un ça fait quatre; *ẽ ɛwā̆w*, un cheval; *nẽ* (*ne unum*), personne, a la nasale longue à cause du hiatus, de même *jẽn*, jeune.

Enfin *ū* se nasalise en *ã* quand il est précédé d'une nasale : *nã*, nu; *vnã*, venu; *tnã*, tenu. La nasale est longue au féminin : *nẽ*, *vnẽ*, *tnẽ*.

Ū tonique entravé.

ū entravé donne *ǣ* : *pǣ*, *pǣt*, (**puttum*, **puttam* = *putidum -am*).

Ū antétonique.

I. — *ū* antétonique s'affaiblit en *ǣ*, long ou bref, selon la nature des consonnes suivantes : *jǣk lĕ*, jusque là; *ǣzĕ*, user; *sǣsĕ*, sucer, ou disparait complètement : *jmā*, jument; *ĕlmǣwt*, allumette; *fmǣy*, fumier; *fmǣr* (*fumariam*), fumée.

II. — *ū* a fait place à un *y* ou à *ẅ* accompagné de *y* dans les formes suivantes :

myǣẅ, muet; *myüẅĕ*, remuer;
pyō, puant; *tyüẅĕ*, tuer;
syüẅǣr, sueur; *trŭyĕl*, truelle.

tŭ suivi d'une voyelle devient *ty* : *tyĕ*, tu es.

Dans les formes suivantes *ū* est représenté par *w* :

bwī (*bucatam*), lessive; *rwĕlǣwt*, petite ruelle.
rwĕl, ruelle;

III. — *ū* antétonique devant *y* donne *ŭ* (*bwī* cité plus haut fait exception).

rlŭzā, reluisant; *lŭtyĕ*, lutter.
kŭyǣwt, culotte;

IV. — *ū* devant nasale, dans les cas où il n'a pas disparu, a donné *ǣ* : *lǣdĭ*, lundi; *rājĕ*, ruminer; *prẽnǣy*, prunier, est dérivé directement de *prẽn*, prune, ou influencé par lui. Dans *pǣrnĕl*, prunelle, il y a eu transposition, comme cela arrive fréquemment dans les groupes avec *r*, cf. *bǣrlĕ*, brûler; *kǣrsō*, cresson, etc., et le son *ǣ* n'étant plus suivi de *n* ne s'est pas nasalisé. Les lois d'après lesquelles se produisent ces phénomènes de transposition ont été l'objet d'un travail spécial de la part de M. D. Behrens : *Über reciproke Metathese in Romanischen*. Greifswald, 1888, in-8°.

La diphtongue AU

AU tonique.

AU tonique libre a été traité dans notre patois comme *ǫ*, cette diphtongue aboutit donc à *ǎw̄* dans les mêmes conditions que *ǫ*.

ɛǎw̄z, chose;
tyǎw̄, clou;
tyǎw̄r, clore;
ātyǎw̄, enclos;
prǎw̄, pauvre;
pĕrǎw̄l, parole.

* *Ha(b)unt* a donné *ā*, *va(d)unt vā* et * *fa(c)unt fā*.

AU antétonique.

AU antétonique a donné *ŭ*.

ŭzyā, oiseau;
ŭyǎw̄t, oie;
tŭrī, génisse.

Cependant *auriculam* a donné *ŭrŏy*; j'ai aussi entendu, mais moins fréquemment la forme *ĕrŏy*. On a aussi *sŭyăy* (*sabucarium*), sureau.

Quant à *ǎzĕ*, oser et *kāwzĕ*, causer, ils me paraissent être des emprunts.

CONSONNES

Règles générales.

I. — Toute consonne suivant la syllabe tonique et n'étant pas protégée par un *a* posttonique est tombée. Quant il s'agit d'un groupe, il y a lieu de faire des distinctions; les règles spéciales seront exposées à propos de chaque consonne.

II. — Toute consonne sourde suivie de *s* ou *z* devient sonore, que le groupe soit initial ou médial : *bzĕ*, peser; *vsŭ* (*fossorium*), pioche de vigneron; *rĕbsāwdĕ*, rapsauder, ravauder; *dsĕ* plutôt que *tsĕ*, têter; *gzã* (*cocentem*)[1], souci, etc.

Les consonnes sont étudiées dans l'ordre suivant : *h*, *c g*, *qu*, *s x*, *t*, *d*, *r*, *l*, *p b*, *f v w*, *m n*.

H

Aucune aspiration n'existe dans notre patois. Le fait de prononciation indiqué en français par l'*h* aspirée n'y existe pas. La liaison se fait même pour les mots empruntés récemment : *ẽn ĕrã*, un hareng; *dĕz ŭblõ*, des houblons.

C G

I. — Groupes *cl gl*.

Cl et *gl* dans tous les cas où ils sont contigus en latin vulgaire et où *c* n'est pas devenu simplement *y* donnent respectivement dans le patois actuel *ty dy*. Il est à remarquer que le son *y* est si intimement uni à *t* et *d* que *ty dy* ont plutôt la valeur de *t d* mouillés que de *t* + *y*, *d* + *y*.

---

[1] L'étymologie de ce mot a donné lieu à des discussions. La Monnoye qui l'a employé dans ses *Noei* le rattache avec bien peu de vraisemblance à *quæsens* partic. de *quæso*. M. Mignard, *Vocabulaire*, p. 126, l'a rapproché du v. franç. *cuisançon*, *cuizanzon*, forme que Diez tirait d'une hypothétique *cuisance* et que M. Tobler, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, III, p. 568, dérivait, avec quelque hésitation toutefois, de *conquisitionem*. L'étymologie de *cocentem* = *quesan*, *quezan* (Poésies d'A. Piron, Théâtre de l'Infanterie dijonnoise, etc.) a été proposée par M. G. Paris, *Roman.*, IX, 334.

tyăw, clou;
sătyăw, sarcloir;
rāty, racle;
kăvăty, couvercle;
dyĕs, glace;
dyā, gland;
dyăw, glui;
sĕdyĕ, sanglier.

Cl est représenté par *dy* dans *ĕvădy*, aveugle et *ĕvădyĕ* (mots qui sont également irréguliers en français) et dans *dyāwd*, Claude et son diminutif *dyŏdlăw*. Du reste, dans le français populaire, on prononce, non pas *Claude Claudine*, mais *Glaude Glaudine*.

Dans les formes empruntées récemment au français, de même que dans celles où la rencontre de *cl gl* est récente, le groupe se maintient tel quel au commencement et à l'intérieur du mot et se réduit à *k g* à la fin : *klōu*, quenouille; *ĕklăwf*, *écaloffe*, coque de noix; *ĕklăpĕ*, éclopé; *glōr*, gloire; *lĭklăwt*, *lĭklŏtĕ*, branler comme le loquet dans la porte; *ĕglĕdō*, édredon; *bĕglĕ*, bégayer; *ōk*, oncle; *ăg*, ongle; *trĕg*, tringle; *lĭzĕ*, glisser, est un emprunt germanique. On trouve aussi *g* à l'intérieur du mot dans *ĕtrĕgĕ*, étrangler.

Ty et *dy* ne sont pas très anciens dans notre patois. On peut en juger par l'examen de formes telles que *rātyĕ*, racler; *sătyĕ*, sarcler, dans lesquelles *-are* n'a pas été influencé et a donné le même résultat que dans *cātĕ* (*cantare*). On trouve du reste dans des villages voisins, à Remilly-sur-Tille, par exemple, l'étape immédiatement précédente *ky gy* : *sākyĕ*, sarcler; *gyā*, gland. Quand le patois de Bourberain en était à ce degré, l'expression *qui est-ce* a été entraînée dans le développement général de *ky*. On dit actuellement : *tyā lĕ*, qui est là? *tyā kvĕ*, qui est *que* vient (qui est-ce qui vient)? Il y a un phénomène du même genre dans *tyĕsō*, pinson.

Dans *sŏl* (*sec*[*a*]*le*), seigle, le *c* a disparu sans laisser de traces. Il en a été de même dans le groupe *scl* : *māwlĕ*, mêler. La comparaison de ce mot avec *jāwlĕ*, geler, montre que la chute de *s c* a dû précéder le changement de *e* en *aw*.

II. — *C G* devant *a o u* et les consonnes.

1° à l'initiale.

Devant *o*, *u* et les consonnes, *c g* ont persisté comme en français. On trouve cependant quelquefois *c* adouci en *g* dans des mots empruntés récemment : *grĕpĭ*, crépir; *grŭp*, croup.

Devant *a*, *c g* ont actuellement donné le même résultat qu'en français, *c j*. Toutefois l'étape immédiatement précédente existe encore dans la prononciation de deux ou trois vieillards; la notation la plus exacte de ces

sons serait *t* mouillé + *ɛ*, *d* mouillé + *j*. On les trouve encore conservés dans plusieurs villages voisins de Bourberain, en particulier à Chazeuil.

ɛ s'est adouci en *j* dans *jtĭ*, chétif.

En dehors des mots patois parallèles aux mots du français où *c g* ont persisté contrairement à la règle : *gǎsō*, garçon; *kǎrd̆ʷt*, carotte, etc., on peut citer : *gĕtŏyĕ̆*, chatouiller; *gāʷjĕ̆*, emplir d'eau sa chaussure (*calceare?*); *kǎrn*, charogne; *kǎryĕ̆*, masc., carnassière; *kāy*, mauvais chien; *kāpẽn*, clochette; *kāk̆ŏr*, hanneton.

2° à l'intérieur du mot.

1. Entre deux voyelles. Les exemples sont bien peu nombreux pour permettre d'établir d'une manière satisfaisante le traitement de *c g* après *a* et surtout l'influence qu'ils ont pu avoir sur cette voyelle. Cf. *A ton. libre*, VII. En s'appuyant sur les nombreux exemples d'origine diverse où *e* a certainement passé à *a* cf. *O ouv. ton. libre*, III, et même sur des formes telles que *mǎgr*, *ǎgr*, qui ne peuvent provenir que du français, on est en droit de supposer que *c g* devenus *y* ont exercé, sur un *a* précédent, la même action qu'en français. C'est sous l'influence d'une loi particulière à notre patois que *e* (= franç. *ai*) est redevenu *a*. On commet donc une erreur capitale en répétant depuis Diez, d'une manière générale, que là où le français a un *a*, le bourguignon a *ai* (= *e*).

C médial s'adoucit aussi quelquefois comme *c* initial : *ǎgǎsyǎ*, acacia.

2. *C* précédé d'une ou plusieurs consonnes et suivi de *a* a donné *ɛ* comme en français : *fāʷɛĕ̆*, faucher; *pōɛĕ̆*, pêcher, etc. On rencontre quelquefois *j* au lieu de *ɛ* : *ɛǎrjĕ̆*, charger; *vōj* (*vincam*), pervenche; *mẽj* et *mãj*, manche; *ãmãjĕ̆*, emmancher[1]. L'explication proposée par M. Horning[2], pour les cas analogues du français ne s'applique pas à notre patois puisqu'on trouve *rvõjĕ̆*, revancher.

3. *C* devant une consonne. Le groupe le plus important est *ct*. Ses modifications, qui sont assez compliquées ont été étudiées plus haut, v. *E. ouv. ton. entr.*, IV; *O ouv. ton. libre*, III.

III. — *C G* devant *e i*.

Il n'y a à relever aucune divergence avec le français. Seulement le fait qui a eu lieu dans *chercher*, *circare*, s'est produit souvent dans notre patois. On trouve : *ɛŏsĭ* et *sŏɛĭ*, sécher; *ɛĕ̃jĕ̆* et *sĕ̃jĕ̆*, changer; *ɛŏ̃zĭ*, *sŏ̃jĭ* et *ɛŏ̃jĭ*, choisir; *ɛõzĕ̆*, *sõjĕ̆* et *ɛõjĕ̆*.

IV. — *C* à la fin du mot.

Les exemples sont peu nombreux. Il n'y a guère à citer que *ǎʷ* (*hoc*) et

[1] Ce fait existe aussi dans les chartes. V. Görlich, op. cit., p. 115. ||
[2] *Gramm. de l'anc. franç.*, p. 27.

ĕvăw (*apud, hoc*) qui ont été étudiés plus haut, v. *O ouv. ton. libre*, III, et *lĕ illac* qui présente le même traitement que *lĕ* = *illam*, tandis qu'on a *fă* = *fac*, impérat. de *fār*, faire.

Qu.

A l'initiale *qu* est devenu *k* : *kāsĕ*, casser; *krĭ*, quérir; *kŭzĕ* (*qu*[*i*]*etiare*), taire.

A l'intérieur du mot, il n'y a que trois exemples : *aquam*, *yā* et *aw*; *sequere*, *sĕgr*; *aquarium*, *ădyăy*. Pour le premier, il y a deux formes en usage : *āw* et *yā*. Au chapitre de l'*A ton. libre*, IV, j'avais regardé *āw* comme le résultat régulier de *aquam* dans notre patois et *yā* comme une forme importée. Mais, étant donné le parallélisme constant du développement de *-ellum*, et de *aquam*, il vaut mieux donner la préférence à *yā* qui est du reste la forme en usage dans presque tous les villages voisins; *āw* pourrait s'expliquer de la même manière que *-ăw* = *ellum*, v. *E ouv. ton. entr.*, II. Dans *sĕgr* et *ădyăy*, *qu* a été traité en réalité de la même manière, car *ădyăy* est certainement pour un plus ancien **agyăy*, cf. glandem **gyā dyā*, et, de plus, ce développement est parallèle au français : suivre, évier. Le *g* correspondant au *v* du français moderne s'explique comme dans *aiguière* et les formes du v. français *sigre*, *aigue*[1].

S, X

Le développement de *s* est le même qu'en français. Il n'y a que des divergences de détail. Dans *jĕk* (*de-usque*), jusque, l'*s* est tombée régulièrement. Dans *vāwlăw* elle ne s'est pas changée en *r* comme dans le français *varlet*, mais est tombée comme dans *pāwmĕ*, pâmer. Elle s'est adoucie en *z* dans *dzăw*, dessous; *zvānĕ*, souvenir. Enfin elle s'est irrégulièrement introduite dans *ŏstā*, autant.

X est traité comme *c* + *s* : *kăs*, cuisse, *tāsõ* (*taxonem*), blaireau; *frān*, frêne; *cāy* (**caxinum*), chêne.

Le patois répugne à prononcer le groupe *x* + consonne et il le remplace par *s* : *ĕsprĕ*, exprès; *ĕsplĭkĕ*, expliquer; *ĕstrăordĭnēr*, extraordinaire, etc. Quand les paysans veulent parler *français*, ils disent *ĕxăprĕ*.

T

Le traitement général est le même qu'en français. Les mots *sŏy*, *văy*, supposent également le changement du groupe latin *tl* en *cl*. Quand le groupe *tl* est récent, il persiste : *rĕtlĕ*, ratisser; *trĕtlĕ*, tituber; *bĕtlĕ*, botteler.

---

[1] Horning, *Gramm. de l'anc. franç.*, p. 31.

T précédé de *i* s'est mouillé : *vrĭtyĕ*, vérité; *pĭtyăw*, putois; *vĭtymā*, vite + ment; *mĭtyĕn*, mitaine; *ĕkrĭtyŭr*, écriture; *kĭtyĕ*, quitter; *mrĭtyĕ*, mériter. Cette mouillure est récente puisqu'elle n'a pas influé sur la désinence *-are*. *Ty* s'est même quelquefois adouci en *dy* : *pĭdyĕ*, pitié; *pĭdyŭ*, piteux; *pĭdyās*, pitance; mais ce traitement est tout à fait exceptionnel, car partout ailleurs, et en particulier dans les cas très nombreux où *ty* provient de *cl*, il a persisté. Par contre, on a *sĭtr*, cidre.

Dans les groupes *ssr*, *scr*, on trouve un *t* intercalaire *ĕt ĕtr*, être, *knĕtr*, connaître.

T final ne s'est maintenu que quand il était protégé par un *a* posttonique et, dans ce cas, il est généralement mouillé surtout après *i* et *u* : *lŭty*, lutte; *kĭty*, quitte; *ptĭty*, petite; *bnĭty*, bénite; *jātĭty*, fémin. de gentil; *jtĭty*, chétive. Dans les formes telles que *drŏty*, droite; *ĕtrŏty*, étroite, la mouillure peut résulter du *c* latin. Enfin, pour être complet sur ce mouillement du *t*, le mot *fă*, fait, se présente sous la forme *făty* dans la locution *sĕ̃ făty ĕsprē*, c'est un fait exprès.

Ty latin a suivi le même développement qu'en français quelles qu'aient été les conditions où il se trouvait placé : *ĕgŭzĕ*, aiguiser; *pŭzĕ*, puiser; *ĕcĕ*, chasser; *frŭsĕ*, froisser; *brŭsĕ*, brosser; *ĕbrŭsĕ* (**exbrustiare*), émonder; *rtŏsĕ* (*retortiare*), *rĕkŏsĕ* (**reexcurtiare*), *rbŏsĕ* (**reburtiare*), etc. *-pyĕs*, place. — Le suffixe *-itiam* a donné *-ĕs*, *pĕrĕs*, etc.

D

Il n'y a aucune remarque à faire sur le traitement de *d* qui persiste et tombe dans les mêmes conditions qu'en français.

Il en est de même de *dy* latin; *mŏjĕ* (*medicare*), panser; *prĕ̃yăr* (*prandium* + *ariam*) v. franç. *prangiere* (qui n'est pas absolument régulier, on attendrait *praigniere*), sieste. La forme *mŏtyā*, milieu, franç. popul. mitan, est difficile à expliquer. M. Horning, *Zeitschr.*, IX, 141, repousse *medietaneus* (*Roman.*, X, 609) et propose *medium tempus* à cause de la forme lorraine *muétò*, cf. *tó* = *tempus*. On aurait dit d'abord *le mitan du jour*, *le mitan de la nuit*, puis *mitan* aurait signifié *milieu* en général. Mais comment expliquer un adjectif tel que *mŏtyānăy?* M. G. Paris a mis en doute l'étymologie de M. Horning, v. *Roman.*, XVI, 628. Enfin M. Constans, *Rev. lang. rom.*, XXVIII, 256, croit que *mitan* est simplement un emprunt à la langue d'oc. Il faut aussi noter la forme curieuse *dyĕzăw*, glaieul, où *dy* semble être devenu *z* et *ĕĕzŏ* = *cadebat*.

Ce qu'il y a de plus important à remarquer, c'est que notre patois n'intercale pas de *d* après *n* et *l* comme le français; *sār*, cendre; *jār*, gendre; *vārdĭ*, vendredi; *tār*, tendre (adj.); *vĕ̃rĕ*, (il) viendra; *tĕ̃rĕ*, (il) tiendra;

fŏrĕ, (il) faudra; *vrĕ*, (il) voudra; *mǎwr*, moudre. Le verbe *prār*, prendre, et ses composés *ĕprār*, apprendre; *kōprār*, comprendre, se présentent aussi sans *d* dans toute la conjugaison. *D* est même tombé dans *vnōj*, vendange. Dans la locution *ānvā*, en-devant (= par devant) *d* est remplacé par *n*. Il en est de même (à moins que l'*n* ne soit analogique, ce qui me paraît moins probable) dans : *āntrăvă*, en travers; *āndŏr*, en dehors; *āndārĕ*, en *derrière* (= en arrière).

J'ai signalé plus haut l'exemple de *sĭtr* où *d* s'est changé en *t*; il en a été de même dans *kŭtr*, coude. C'est probablement à la présence de l'*r* qu'est dû ce phénomène [1].

D final n'est resté que quand il était protégé par un *r* précédent, qui, lui, est tombé : *sŏd*, sourd, sourde. Enfin on trouve *d* final mouillé dans les mêmes conditions que *t* : *ĕlŭdy* (*elucidat*), (il) fait des éclairs; *frŏdy*, froide; *rĭdyĕl*, ridelle; *ĕrĭdyĕl*, haridelle.

R

I. — *R* initial se maintient. Il en est de même de *r* entre deux voyelles à l'intérieur du mot, excepté dans quelques cas isolés où il se change en *l* : *mŭl*, mûre; *slĕz*, cerise, et en *z* *ɛādlŭz*, Chandeleur; *mŏyŭz*, féminin de *mŏyŭ*, meilleur, a été assimilé aux adjectifs en *ŭ-ŭz*. L'hésitation entre *r* et *z* signalée par M. W. Meyer [2] pour l'Yonne, la Champagne, etc., n'a pas eu lieu dans notre patois. Il ne connaît même pour *cathedram* que la forme *ɛĕr* = chaise et chaire.

II. — Lorsque *r* est en contact avec une consonne à l'intérieur du mot, il se déplace très facilement. Les exemples de ce fait sont très nombreux et se constatent à peu près pour toutes les consonnes.

1° *Consonne* + *r* + *voyelle* devient *consonne* + *voyelle* + *r* :

bărlĕ, brûler;
bărtĕl, bretelle;
ăbărsăk, havre-sac;
bărbĭ, brebis;
kărsō, cresson;
fărtŭ, frotteur;
fărgĭgĕ, freguiller;
gărnŭy, grenouille;
gărnăy, grenier;
părnĕl, prunelle;
tărpĭ, tréper;
tărpĭyĕ, trépigner;
tărtăw, v. franç., tretout.

Dans *părtĭ*, pétrir, l'*r* a passé avant la consonne précédente.

[1] M. A. Tobler, *Sitzungsberichte d. K. preuss. Akad. d. Wissensch. zu Berlin*, 1889, p. 1094, renvoie à Chambure, *Gloss. du Morvan*, pour une forme analogue à celle de notre patois, mais déclare n'avoir jamais trouvé en a.-franç. de cas avec addition d'un *r* final. || [2] *Gramm. lang. rom.*, I, § 381.

2° *Consonne + voyelle + r* devient *consonne + r + voyelle :*

brĕsĕ, bercer ;
drãmẽ, dormir ;
frēt[1], masc. faîte ;
frōmăj, fromage ;
frōmĕ, fermer ;
frãmẽ, fourmi ;
trăkĕ, turquis, maïs ;
prăw, pauvre ;
trăbĭyĕ, tourbiller.

ãnŏrcĕ, harnacher, présente un cas de « métathèse réciproque ».

III. — *R* tombe dans les conditions suivantes :

1° A la fin du mot.

R tombe régulièrement à la fin du mot après une voyelle, excepté à l'infinitif des verbes correspondants à ceux de la quatrième conjugaison française où cet *r* n'est pas précédé d'une consonne, et dans les cas où il était protégé par un *a* posttonique :

cãtĕ, chanter ;
rgĕrĭ, guérir ;
ĕvŏ, avoir ;
păvŏ, pouvoir ;
fŏyŏ, falloir ;
vŏ, voir ;
tyĕ, clair ;
dŭ, dur ;
mă, mûr ;
cĕ, cher ;
păw, peur ;
fyă, fleur ;
să, sœur ;
dfŭ (*deforis*), dehors ;
mŏyŭ, meilleur ;
vsŭ (*fossorium*), pioche de vigneron ;
lĕvŭ, lavoir ;
smŭ, semoir ;
mĕjŭ, mangeur ;
pălŭ, parleur ;
lŏ (*illorum*), leur ;
prēt, prêtre.

Précédé en latin d'une consonne, *r* s'est maintenu, même après la chute de cette consonne : *pĕr*, père ; *mĕr*, mère, etc. On trouve *prăwp*, propre, où c'est l'*r* qui est tombé tandis que le *p* s'est maintenu. L'*r* réapparaît au féminin des adjectifs : *dŭr*, dure ; *tyĕr*, claire, etc.

2° A l'intérieur du mot.

R suivi d'une consonne à l'intérieur du mot tombe :

1. Devant les dentales *d t :*

rçădĕ, regarder ;
ădĭ, hardi ;
ĕzădĕ, hasarder ;
pădĕ, pardieu ;
lŭzăd, f. lézard ;
văd, vert ;

[1] Cette forme complète le tableau des dérivés du germanique *first*, masc. *firste*, fém., donné par M. G. Paris, *Roman.*, I, 96-101, et même témoigne de l'existence d'un masculin *frest* ailleurs qu'en provençal.

kŏd, corde;
ɛ̆ādō, chardon;
jādē, jardin;
sŏd, sourd;
ătĭy, ortie;
rŏt (*retortam*), lien d'osier;
ătăw, orteil;
ptŭ (*pertusium*), trou;
pŏt, porte;
sŏtĭ, sortir;
kŏt, courge;
sŭtăw, surtout;
ĕsătĕ, essarter;
ĕkātrĕ, écarteler;
pŏtā, pourtant;
pătĭ, partie;
pătĕjĕ, partager;
dētr, dartre.

Quelquefois même, la dentale finale est tombée ainsi que l'*r* : *tă*, tard; *rnă*, renard; *āzā*, hasard; — *fŏ*, fort; *kŏ*, cour et court, *mŏ*, mort. Dans ce cas, la dentale seule reparaît dans le féminin des adjectifs : *fŏt*, forte; *kŏt*, courte, etc. — *ārdēvĕ*, endêver, est en opposition avec les faits précédents. Mais les nombreuses étymologies qu'on a proposées (v. Scheler, *Dict.*, s. v.) sont si peu sûres, qu'on ne peut guère risquer d'explication.

2. Devant *l* : *pălĕ*, parler; *myăl*, merle; *ɛ̆ăl*, Charles.

3. Devant *n* : *fōnyā*, fourneau; *bōn*, borne; *kōn*, corne; *bān*, borgne; *jŏ*, jour; *fŏ*, four; *tŏ*, tour. *R* ne se rencontre que dans des mots empruntés : *kărn*, charogne; *kărnyĕ*, carnassière; *dyārnĭ*, jarni.

4. Devant *s* et *c* assibilé : *ɡăsō*, garçon; *bŏs*, bourse; *pŏsyā*, pourceau; *āsnĕ*, harceler.

5. Devant les groupes *br*, *dr*, *dl*, *tr*, *cl* (*ty*) : *ābr*, arbre; *vŏdrĕyā*, verdreau; *pēdr*, perdre; *mŏdr*, mordre; *kŏdlĕ*, cordeler; *vŏdlăw*, verdelet; *kătrō*, quarteron; *sătyĕ*, sarcler; *rātyĕ*, râcler.

R persiste :

1. Devant les labiales *b*, *p* (en dehors du cas où elles seraient suivies elles-mêmes de *r*) : *ărb*, herbe; *kŏrb*, courbe; *bŏrbălĕ*, Bourberain; — *sărpā*, serpent; *sărpăwt*, serpette.

2. Devant *ɛ j* : *ɛ̆ăr ɛ̆ĕ*, chercher; *ĕkŏr ɛ̆ĕ*, écorcher; *mărɛ̆ĕ*, marcher; *mărɛ̆ŭ*, fléau; — *vŏrj*, verge; *bŏrjō*, bourgeon; *mărjăy*, murger; *kŏrjĭ* (*corrigiatam*), courroie de fouet.

3. Devant *ɡ*, *k* : *ŋărgĕ*, narguer, contrarier; *sărɡăw*, cahot; *sărkĕ*, secouer; *bărkăw*, petite barque.

4. Devant *m* : *rĕpărmĕ*, épargner; *lărmăy*, larmier; *jărm*, germe.

5. Devant *f v* : *sărfăw*, cerfeuil; *sărvĭ*, servir; *sărvĕl*, cervelle.

Etant donné que *r* persiste devant *v*, il est donc absolument impossible de rattacher *āvăw*, au même type latin que celui d'où dérive le français orvet; du reste l'*ā* serait également inexplicable. Au contraire, il n'y a aucune difficulté à le rattacher à *anguem* + *ottum*; le changement de *gu* en *v* est parfaitement régulier, ainsi qu'on le verra plus loin.

La chute de l'*r* dans les conditions mentionnées plus haut ne doit pas être très ancienne. En tout cas elle est postérieure au développement de *alam* **ele* *āwl*, aîle, cf. *pal* (il) parle, de *sapidum* en *sĕd*, cf. *lŭzăd*, *găd*, etc. Les paysans ont conscience que l'absence de l'*r* est en général caractéristique d'un mot patois, et, quand ils veulent *bien* parler, ils restituent ce son avec plus ou moins de justesse. J'ai entendu plusieurs fois *salard* (salade), *born* (le nom de la ville de Beaune).

IV. — Devant une consonne *r* s'est changé en *l* dans les mots suivants : *dĕzăltĕ*, déserter; *măzŭlk*, mazurka; *vălsŏvyĕn*, varsovienne. Il a remplacé *n* dans *vĕrĕ*, venin. Enfin il s'est ajouté dans ces mots : *kŭtr*, coude; *cāplĭtr*, Champlitte; *jātr*, jante; *ārdēvĕ*, endéver; *pĕrpĭyăw*, papillon; *kŏrpŏrăw*, couperet. Par contre *sŭyăy* (*sabucarium*), sureau, ne présente pas l'*r* intercalaire du français et correspond exactement à l'ancienne forme *suyer* citée par Scheler [1].

L

Les groupes *cl gl* ont été étudiés plus haut; *bl pl fl* seront traités plus loin à propos de la consonne initiale du groupe.

L finale est tombée : *ēvrĭ*, avril; *dzĭ*, v. franç. *douzil*; *kĕ*, quel; *tă*, tel; *mă*w, mal; *să*w, sel; il en a été de même de *ll* : *ewă*w, cheval; *kăw*, cou. On a vu plus haut, *E ouv. ton. entr. II*, le traitement du suffixe *-ellum*.

A l'intérieur du mot, devant une consonne, *l* s'est transformée en la voyelle *u* laquelle s'est combinée avec la voyelle précédente pour former le son *aw* : *sāw*s (*salicem*), saule; *fă*w, faux; *că*w, chaud; *āwtr*, autre. Il y a chute simple dans *kĕk*, quelque. J'ai déjà fait remarquer plus haut qu'il n'y avait pas d'intercalation de *d* entre *l* et *r* : *vrĕ*, voudrai; *mă*wr, moudre. On sait, du reste, que ce fait est général dans les dialectes de l'Est. Le groupe *ll* de (*ul*[*u*]*lare*) ne s'est pas changé en *rl* comme dans le français moderne, on a simplement *ălĕ* (il est vrai que le groupe *rl* devait toujours se réduire à *l*, cf. *palĕ*) cf. v. franç. *ullé*, *usler*.

Le phénomène le plus curieux, sur lequel j'ai déjà attiré l'attention, est celui que présentent les formes *āwl*, aile; *pāwl*, pelle; *jāwl*, gèle; *drăwl*, drôle; *pĕrăwl*, parole; *vă*wl, vole, dans lesquelles *l* a persisté malgré le développement d'un son labial avant elle.

Ly s'est partout réduit à *y* : *yēvr*, lièvre; *yă*, liard; *dā d yō*, dent de lion (espèce de chicorée); *yăj*, liège. Dans certains cas même on trouve *l* (également réduit à *y*) contrairement au français : *kŭyăwt*, culotte; *vĭyŏ*, valoir, imparf. *vĭyŏ*; *fŏyŏ*, falloir, imparf. *fŏyŏ*; *ăyŏ*, imparf. de *ŏlĕ*, aller, partic. *ăyā*; *frĭyŭ*, frileux; *grĭyăw*, grelot; *jĭyĕ*, gilet; *āfĭyĕ*, enfiler. Toutefois, dans les formes verbales, il n'est peut-être pas absolument certain

[1] *Dict. d'étymol. franç.*, s. v. *sureau*.

que *y* soit purement phonétique puisqu'on trouve aussi *kăyŏ*, imparf. de *kăr*, cuire.

Enfin *l* s'est changée en *n* à cause du voisinage de la nasale dans *nātĭy*, lentille; *ānātŏ*, alentour, *āsnĕ*, *ărsōnĕ*, harceler, et en *r* dans *srăw*, soleil; *ărbĕpĕ* masc., aubépine; *ărmōnă*, almanach; *ĕkātrĕ*, écarteler, et dans *dărbō*, s'il faut rattacher ce mot à *talponem*.

P B

Les groupes *pl bl* dans les mots originaires ou empruntés anciennement au français donnent *py by* : *pyăwj*, pluie; *pyăwt*, pelotte; *pyā*, plein; *ĕĕpyĕ* (*cappellare*), abattre; *pyām*, plume, etc. — *byā*, blanc; *byăw*, blet; *byāwd*, blouse, v. franç. bliaut, etc. Il n'y a d'exception que pour *-apulam -abulam* qui ont abouti à *āwl* : *kāwl*, *capulam*; *tāwl*, *tabulam*, et pour quelques formes isolées telles que *ĕtŭl*, **stupulam* qui a dû passer de bonne heure à **stullam*; *ĕblĕsĕ* dans lequel le contact de *bl* est récent; *pŭ*, plus, qui doit avoir subi l'influence de *pas*; *ĕplŭ*, étincelle; *rĕplŭĕ*, étinceler, qui paraît plutôt se rattacher à l'allemand *beleuchten* qu'au français *éblouir* dont l'origine est, du reste, loin d'être certaine; *dyāl*, diable, est un mot de la langue ecclésiastique. Enfin, dans les emprunts tout à fait récents ou actuels, *bl pl* se réduisent à *b p* : *tāb*, table; *kăpāb*, capable; *tĕrĭb*, terrible; *pŏsĭb*, possible; *ĕxāp*, exemple, etc.

Devant *i*, *py*, *by* se réduisent à *p b* : cf. *pyā*, plein; *rĕpĭ*, remplir; *trŭby*, trouble; *trŭbĭ*, troubler.

En dehors de ces faits, *p b* sont traités comme en français. Il suffit de noter que *tĕvĕ*, taon de *tabanum* est parfaitement régulier et que *ăbărsăk* reproduit plus exactement la forme allemande que le français *havre-sac*.

Enfin, il reste à rapprocher les deux mots : *sŏvĭyăw*, *troène* qui semble bien supposer *sabucum* + *ottum*, et qui présente un traitement du *b* analogue à celui qu'on trouve dans *tabanum*[1], et *sūyăy*, *sabucarium* qui offre pour le *b* un traitement divergent.

F (Ph) V W

Fl est traité comme *pl bl* et aboutit à *fy* : *fyărĭ*, fleurir; *sŭfy*, souffle, *ăfyĕ*, enfler. En dehors de ce cas, *f* est traité comme en français. Il en est de même de *v*, excepté à la finale, où il tombe régulièrement : *nŭ*, neuf; *vĭ*, vif. Dans *sărv*, *servit*, le *v* est maintenu par influence des autres formes de la conjugaison. Le traitement de *vy* qui est anormal dans le français *pluie* (**plovia*), est régulier dans *pyăwj* cf. *ljăy* (**leviarium*), *nŏj* (*niveam*)[2].

---

[1] Le changement de *b* en *v* dans *october* est un fait constant dans les chartes anciennes; v. E. Görlich, p. 116. || [2] Il faut toutefois remarquer que *nŏj* pourrait aussi bien être un substantif dérivé du verbe *nŏjĕ*, neiger.

Le *w* allemand est resté comme en général dans les dialectes de l'Est et se prononce actuellement *v* : *vēpr*, m. guêpe; *vẽ̄*, automne; *rvẽ̄*, regain et l'adjectif *rvẽ̄mẽ̄ ; lŭ vĕrŭ*, loup-garou ; *s rvărpĭ* (= *re* + *guerpir*), se rebiffer. Peut-être *vărpĭyĕ* est-il le même mot que *gaspiller*[1] ? On observe le même traitement du *gu* latin dans *āvăw* (*anguem* + *ottum*), orvet. La prononciation française se substitue peu à peu à cette ancienne prononciation du *w* germanique. Ainsi, on dit actuellement à Bourberain *ĕgĕrĕ*, égarer. Mais, dans Aimé Piron, par exemple, la forme régulière du mot est *évairé*. L'un de ses petits poèmes a pour titre *Evaireman de lai peste*.

M N

Le sort de *m*, *n* a déjà été indiqué à propos de chaque voyelle. Il reste simplement à relever quelques points de détail où notre patois diffère du français.

Quand *m* et *l* se trouvent en présence, on n'intercale pas un *d* comme en français, mais le groupe *ml* se combine et produit *n* : *āsān*, ensemble; *rsānĕ*, ressembler; *nl* se réduit également à *n* : *brān*, branle; *brānĕ*, branler; *ɛānĕt*, chanlatte; *mn* se réduit à *n* : *fān*, femme. J'ai déjà signalé l'absence de *d* dans le groupe *nr*, de même que le changement de *n* en *r* dans *vĕrĕ*. On trouve *ŋ* dans *ĕŋĕ*, hennir; *rjĕ̄ŋĕ* (**regannare*), contrefaire; *ŋărgĕ*, narguer, contrarier.

Enfin il reste à citer deux mots dans lesquels M. Behrens[2] voit des cas de « métathèse réciproque »; ce sont : *ɛãnvẽ̄*, cheminée, et *făguă*, pourriture. M. Behrens rattache la forme lorraine *chenevée* à *cheminée* en insinuant, avec une expression de doute, que *m* serait devenue *b* (*v*). Je crois que la supposition de M. Behrens peut être regardée comme certaine si l'on tient compte du fait suivant. Le lieu-dit *aux Grands Communaux* se dit dans le patois de Bourberain : *ĕ grā kăvnăw*. Donc, dans les deux cas, *m* + *n* est devenu *v* + *n* ; **ɛãvnẽ̄* sera ensuite devenu *ɛãnvẽ̄*. Le second cas est beaucoup plus douteux, car l'étymologie de faguenas (=*faneguas*) proposée par Bugge[3] est loin d'être assurée.

L'abbé Rabiet.

---

[1] Si des formes telles que *varpie*, *verpie* au lieu de *vipère* que M. D. Behrens donne comme exemples de « métathèse reciproque » (*Über reciproke Metathese im romanischen*, Greifswald, 1888, p. 109), se rencontraient dans notre patois, on pourrait peut-être y rattacher le verbe *vărpĭyĕ* ; mais elles y sont inconnues. || [2] *Op. cit.*, p. 86 et 91. || [3] *Romania*, III, 147.

CONTE WALLON

HERVE (Liége)

Peu de contes furent, plus que celui-ci, familiers à la littérature populaire de tous les peuples. Partout on le retrouve, avec les modifications diverses que comportent les temps et les lieux, naturellement. L'éditeur des *Noëls wallons*, publiés dans cette *Revue*, l'a entendu à Florence, où des Piémontais font les frais de l'aventure. Chez les Suédois, si j'en crois M. Nordfelt, d'Upsala, ce sont trois de leurs compatriotes qui deviennent les héros du récit et qui, débarquant en Angleterre, vont directement en prison pour avoir employé mal à propos les trois seuls mots anglais qu'ils connaissent. Déjà au XVIe siècle, Bonaventure des Périers, dans ses *Nouvelles récréations et joyeux devis*, *XX*, avait conté la mésaventure de trois frères, joyeux écoliers de Paris, *qui cuiderent estre penduz pour leur latin*. Avant d'être un joyeux devis, ce fut sans doute un modeste fableau que Des Périers reprit en y ajoutant les enjolivements d'un narrateur lettré et une sorte d'intention morale. On trouve une variante de ce récit dans les ouvrages suivants :

P. Sébillot : *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 110 : *C'est nous autres, messieurs*. (Les trois réponses sont : 1° C'est nous, autres messieurs; 2° C'est parce que nous le voulons; 3° Sacrédié, c'est de tant mieux.)

P. Sébillot : *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, n° XXXIV.

Thuriault : *Etude sur le langage créole* (Brest, Lefournier, 1874), p. 222.

G. Pitré : *Novelle popolari toscane*. Le tre parole, p. 305.

Dans les diverses parties du pays wallon, la transmission orale nous a conservé la forme générale du récit. Mais, sous son allure simple et gauloise, on retrouve l'inspiration originale et la fantaisie des conteurs locaux. Le sud de la province de Liége, qui touche à la région allemande, ne pouvait manquer d'y prendre les héros de l'aventure. A Liége même, c'est à leur passage sur le pittoresque marché que nos trois Flamands ont saisi ces funestes lambeaux de conversation; et, détail piquant, la

somme, mobile du crime, est spécifiée dans la réponse du second personnage : *pȯ̆ kwăt pătȧ̆r*, pour quatre patards (sous).

Notre transcription représente la prononciation actuelle du patois de Herve (Liège). Il diffère du liégeois en ce que, au lieu des nasales *ō*, *ē*, il emploie les longues fermées *ȱ*, *ē̄*; qu'il a *ŭ*, et non *ĭ*, surtout dans l'article et le pronom personnel de la 1re personne; que l'article indéfini y est *ŏn*, et non *ĭn*; enfin que *ǡ* tonique du liégeois se prononce tout à fait comme *ȱ*.

lĕ trǡ bȱ grȱ flămē.

s'ĕstǡ dȱ ŏn fĕy trǡ bȱ
grȱ flămē kĭ kȱtĭst ăvȱ l'
păyī pȱ z ăprēt lŭ wălȱ. sȱ
lǡ vȱy, ĭ rascȱtrĕ dǡz ăm
kĭ s'dŭvĭzī. tȱ păsā tȱ
prĕ d'zăel, vlă ȱk dŭ lĕ dǡz ăm
kĭ dĭst ă l'ȱt : « s'ĕ trǡ
bȱ grȱ flămē. »
l'prŭmī d' lĕ trǡ tȱ kȱtē d'
săvǡr ȱ mȱ rĕpĕtĕ́v tȱ l' tē
pȱ n ' nĕ l ' rūvĭ : « trǡ bȱ
grȱ flămē. » ȱ pȱk ăprĕ,
vȱz ĕ sĭ kȱ dǡ kĭ s' dŭvĭsĭ.
ȱ mŭmē k ' ĭ păsĭ tȱ prĕ
d'zăel ȱk dŭ lĕ dǡ dĭ kȱ :
« pȱ sĕz ĕdā. » — « pȱ
sĕz ĕdā, pȱ sĕz ĕdā, rĕpĕtĕ́v
lŭ dǡzēm flămē. dyŭ sĕst ȱ mȱ
āvŭ. » lŭ trǡzēm fŭ tȱ kȱtē
d'ĕtĕt ŏn vĭl făm kĭ thĕ́v
ă s' vwĕzĕn : « kȱm dŭ dyŭs ĕ
d' rĕzȱ. » ĭ rdĭbă s'mȱ tā k' ĭ
pȱv. mē vȱ lĕ sĭ ărĭvĕ dvē ȱ
bwĕ. tȱ d' ȱ kȱ vlă k'ĭ vĕyĕ
ĕn ȱ bŭbȱ ȱ mwĕr, ȱ kădāv.
ĭ s' mĕtĕst ȱtū pȱ l' lŭkī
tȱ lĕvā lĕ brĕs ĕ l'ĕr. mē
vȱsĭ lĕ jādărm k' ărĭvĕ :
« kĭ ĕs k'ă tŭwĕ sīst ăm

Les trois bons gros flamands.

C'était donc une fois trois bons gros flamands qui cheminaient *aval* le pays pour apprendre le wallon. Sur
5 leur voie, ils rencontrent deux hommes qui (se) devisaient. Tout passant tout près d'eux, voilà un *de les* deux hommes qui dit à l'autre : « C'est trois bons gros flamands. »
10 Le premier *de les* trois content de savoir un mot répétait tout le temps pour ne pas l'oublier : « Trois bons gros flamands. » Un peu après, en voici encore deux qui (se) devisaient.
15 Au moment qu'ils passaient tout près d'eux un *de les* deux dit encore : « Pour ses *aidants* [liards]. » « Pour ses aidants, pour ses aidants, répétait le deuxième flamand. Je sais un mot
20 *avec.* » Le troisième fut tout content d'entendre une vieille femme qui disait à sa voisine : « Comme de juste et de raison. » Il redit son mot tant qu'il put. Mais les voici arrivés *dedans* un
25 bois. Tout d'un coup voilà qu'ils voyent en un buisson un mort, un cadavre. Ils se mettent autour pour le regarder tout (en) levant les bras en l'air. Mais voici les gendarmes qui arrivent :
30 « Qui est-ce qui a tué cet homme-

lă ? » *dmãdĕt-ĭ.* « *trœ̃ bõ grõ flămẽ.* » — « *põ kwẽ ?* » « *põ sẽz ẽdã.* » — « *võ vẽrẽt ẽ l' prĩbõ.* » — *kõm dü dʲüs ĕ d' rẽzõ.* »

là ? » demandent-ils. « Trois bons gros flamands. » — « Pour quoi ? » « Pour ses aidants. » — « Vous viendrez en (la) prison. » — « Comme de juste et de raison. »

GEORGES DOUTREPONT.

Conté par Nicolas Schouleur, ouvrier cordonnier, âgé de soixante-et-un ans, originaire de Herve où il demeure actuellement.

CHANSONS DAUPHINOISES

I

APPENDICE A LA CHANSON DE LA SAINT-JEAN

Depuis que j'ai publié dans le numéro 7 de cette revue la chanson dauphinoise de la Saint-Jean (version de Bourgoin, avec des variantes de Crémieu, Isère), M. R. Delachenal a eu l'obligeance de me communiquer le texte et l'air de cette même chanson, récemment recueillis par lui à Crémieu; ce qui me permet de compléter ici les quelques variantes déjà données en note et surtout de rectifier une assertion erronée.

Dans le premier article, p. 205, je disais de la version de Crémieu qu' « elle se chante sur un air assez plat et qui n'a point de rapport avec la mélodie usitée par les chanteurs de Bourgoin ». C'est là une erreur, explicable par l'insuffisance du chanteur crémieusain que l'on avait entendu. En réalité l'air de Crémieu est essentiellement le même que celui de Bourgoin, sauf des nuances, d'ailleurs sensibles, et la répétition de la première phrase (correspondante au vers féminin), qui a pour effet d'allonger l'air de deux mesures. Voici cet air, que l'on pourra comparer avec celui que j'ai donné premièrement[1] :

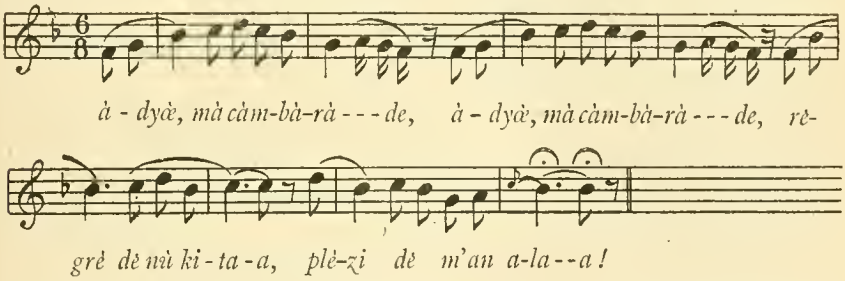

Quant au texte, il est, tant pour le sens que pour la versification, très inférieur à celui que j'ai recueilli près de Bourgoin. Dans l'ensemble, la version de M. Delachenal offre un mélange incohérent des débris de

[1] J'avais noté l'air de Bourgoin en $\frac{6}{4}$ *andante*, ce qui en marque, en l'exagérant un peu, le mouvement tranquille; ici l'air est en $\frac{6}{8}$ *lento*, notation qui revient au même et me paraît d'ailleurs préférable.

divers thèmes, dont la plupart nous sont déjà connus d'une manière plus distincte et plus complète; et, à considérer la facture des vers, la mesure, si exacte dans la version de Bourgoin, est dans celle-ci continuellement altérée. On y observe une tendance très marquée à faire de 8 syllabes le premier vers du tercet (féminin), lequel doit être régulièrement de 6, tellement que le chanteur, quand il ne sait comment allonger ce vers, en répète les deux syllabes initiales; cette particularité rythmique tient évidemment à la forme mélodique spéciale qui a prévalu à Crémieu.

Je relèverai, outre celles précédemment indiquées, deux variantes utiles : Au lieu du 2e vers du 12e couplet : *kì cõtè mè liá*, la version de Crémieu donne :

kì mè cõtè mè lyá,	Qui me compte mes liards,

leçon préférable, en ce qu'elle rétablit la prononciation monosyllabique *lyá*, qui est normale.

Au lieu du 14e couplet, terminé par *kī mè kŭpè mà téla*, la version de Crémieu donne :

lă mĕtr ĕ sŭ lă pŭrta,	La *maître* est sur la porte,
k' ămŭlè sè sĭzyó	Qui *émoule*[1] ses ciseaux
pè cŏpă mõ trŏsyó.	Pour couper mon trousseau.
cŏpă bĕ drĕ, lă mĕtra !	Coupez bien droit, la *maître !* etc.

leçon qui a l'avantage de supprimer l'irrégularité provenant du paroxyton *tęla*, employé à la fin d'un vers qui doit être masculin.

La version de Crémieu fournit également ces trois couplets satiriques, dus à quelque garçon charretier :

ĕ fŏ, ĕ fŏ plĭè lè ǵidè,	Il faut, il faut plier les guides,
mĕt' lè fwĕ ŭ kŏlă,	Mettre le fouet au collier,
ă pwĕ nŏ z ãn ălă.	Et puis nous en aller.
nŏ z ãn ălă cèrcĭ õ mĕtrè,	Nous en aller chercher un maître,
plŭ bõ ŭ plŭ mŏvĕ	Plus bon ou plus mauvais
kè lè dyăblè kè d' ĕ.	Que le diable que j'ai.
ŏ kè lè mĕtrè sõ dõ dyăblè,	O que les maîtres sont donc diables,
dè dyăblè z ãcénă,	Des diables enchaînés,
ĕ n' ă pă à s' ĭ fyă !	Il n'(y) a pas à s'y fier!

[1] Pour *émoud*.

La chanson de la Saint-Jean est, au reste, de celles qu'on ne saurait ramener à un type unique. Le rythme et le sujet général une fois donnés, elle se développe et se modifie à l'infini, selon le sexe, l'humeur, l'espèce de service des domestiques qui la chantent. Toutefois on peut considérer le dialogue de la maîtresse et de la servante comme le noyau primitif de cette chanson; et les quatre couplets énonçant des menaces de procès doivent remonter à peu près à la même époque.

La chanson de la Saint-Jean se lie à un ancien usage, qui, d'après ce que m'apprend M. Delachenal, subsiste encore à Crémieu : le jour de la Saint-Jean on entend chanter ces couplets à des bandes de jeunes garçons, qui veulent se louer comme bergers ou valets de ferme, et parcourent ainsi la ville avec une feuille verte au chapeau.

P. S. — Je profite de l'occasion pour rétablir le désordre introduit par un accident typographique dans les notes de mon premier article, p. 207. La note 6, qui termine cette page et se continue à la suivante, doit être reportée au n° 3; la note 3 au 4, ainsi de suite.

II

LA CHANSON DU CURÉ

Bourgoin (Isère)

La chanson précédente, d'allure toute paysanne, a pu être composée par quelque valet ou servante. Celle-ci, assez populaire aussi dans une partie du Dauphiné, est due à un auteur plus lettré, et très probablement, comme il paraît par le ton général du morceau et spécialement par le dernier couplet, à un ecclésiastique. Elle date, pour le moins, du dernier siècle, la personne de qui je la tiens l'ayant apprise de son aïeul, natif des environs de Bourgoin. Le texte qu'on m'a fourni est assez pur, sauf quelques lacunes de détail que je signale sans pouvoir les corriger, faute d'une autre version.

La Chanson du Curé offre un rythme très souvent employé par les faiseurs de complaintes : le couplet comprend six vers de huit pieds, sur trois rimes, le premier et le quatrième vers, féminins, rimant ensemble et suivis chacun d'une couple de vers masculins (*a b b a c c*). Elle se chante sur l'air dit de *Fualdès*, que tout le monde connaît.

ãgrĕsyĕ vĭtĕ, mă cŭmĕrĕ,	[En]graissez vite, ma commère,
ãgrĕsyĕ vĭtĕ mĕ sĕlă.	[En]graissez vite mes souliers.
kă ĕ n' ĕ pă dĕ bădĭnă	Car *il n'est* pas de badiner [1]
kĕ lă fĕta kĕ nĕ vã fărĕ,	Que la fête que nous allons faire,
nõ, ĕ n'ĕ pă dĕ bădĭnă,	Non, il n'est pas de badiner,
nĕ vã fĕtă nŭtrõ [2] kŭră.	Nous allons fêter notre curé.
vŭz ăprĕstărĭ mă ĕămĭzĕ	Vous apprêterez ma chemise
ă pwĕ mă vĕst ă grã kŭlĕ,	Et puis ma veste à grand collet,
vŭ n' ŭblĕrĭ pă mõ jĭlĕ,	Vous n'oublierez pas mon gilet
nĭ mă bĕla krăvăta grĭza ;	Ni ma belle cravate grise ;
ĕ nĕ fŏdră pă bădĭnă,	Il ne faudra pas badiner,
nĕ vã fĕtă nŭtrõ kŭră.	Nous allons fêter notre curé.
mĕtă d' ĕga dã lă bĕnăta	Mettez d(e l)'eau dans la *benate* [3]
ŭ bã dã z yõ dĕ dŭ sĕyŏ,	Ou bien dans un des deux seaux,
bĕ lăvă lĕ pĭ ŭ măŋŏ :	Pour laver les pieds aux *magniauds* [4] :
dĕ vŏle k' ĕ sã dĕ lă fĕta ;	Je veux qu'ils soient de la fête ;
ĕ nĕ fŏdră pă bădĭnă,	Il ne faudra pas badiner,
nĕ vã fĕtă nŭtrõ kŭră.	Nous allons fêter notre curé.
pyĕr, ă-tyu prĕ d' ĕga bĕnĕita	Pierre, as-tu pris d(e l)'eau bénite ?
ĕ tĭ, lyŏdĕ, t' ĕ-tyu sĕŋă ?	Et toi, Claude, t'es-tu signé ?
kă dĕ krĕ kĕ lĕ vĭtyă,	Car je crois que le voici,

[1] *Il* n'est pas *de* badiner = ce n'est pas pour badiner : *il*, pronom neutre. || [2] *nutron* est précisément le masc. sing. *nostrum* (le plur. *nostros* donnant *nutre*); par conséquent le mot est paroxyton, de même que les 3es pers. plur. de verbes telles que *volon* = *volunt*. Au reste, quoique je note ici par une minuscule la désinence atone, il faut observer que la nasalisation de cet *o* final a pour effet de le consolider, en sorte que l'*on* post tonique est beaucoup plus sensible dans la prononciation que l'*a*, l'*e*, l'*i* ou l'*o* post toniques. || [3] *benata* (dérivé de *benna*, vaisseau de bois qui sert pour la vendange). || [4] *magniaud*, pour maigniaud, formé du suffixe *aud* et du mot bas-latin *mansionata* qui a donné en français *maignée*, *maignie*, à côté de *maisniée*, *maisnie*. *Magniaud*, qui signifie proprement : enfant de la maison, de la famille, se prend par extension dans tous les sens du mot *garçon*.

nè vã kŭmăeĭ lă fĕta[1].	Nous allons commencer la fête.
ătãeyõ ! nè bădĭnă pă,	Attention ! ne badinez pas.
nè vã fĕtă nŭtrõ kŭrã.	Nous allons fêter notre curé.
	[chose :
nè vŭz ăpŭrtõ pă grã sŭza :	Nous (ne) vous apportons pas grand
kătre sẽ dŏzẽne dè'z ŭvĕ.	Quatre (ou) cinq douzaines d'œufs,
nè z ã bã dè pŭlĕ[2],	Nous avons bien des poulets,
mĕ z ĕ n'ã ãcŏ pwẽ dè krĕta ;	Mais ils n'ont encor point de crête ;
eĭtŭ k'ĕ pŭrõ sè sãŋã,	Sitôt qu'ils pourront se saigner,
mõeŭ, nè n'ĭ mãnkărõ pă.	Monsieur, nous n'y manquerons pas.
ã vŭ rèmĕreĭã, mõ lyŏde,	En vous remerciant, mon Claude[3],
d' ăvĕ n ẽstrŭĭ nŭtre mãŋŏ.	D'avoir instruit nos *magniauds*.
ĕ srã ãkŏ dẽ grã brèlŏ,	Ils seraient encor de grands *brelauds*[4],
eĭ vŭ lyăyã pă fĕ l' ĕkŭla :	Si vous (ne) leur aviez pas fait l'école :
mĕ sŭ kè vĭ ã bõ krĕtyẽ	Mais cel(ui) qui vit en bon chrétien
nè pŭ pă fãre pŭtăfẽ.	Ne peut pas faire *putefin*[5].

III

LE MAI, CHANT DE QUÊTE

Mozas près Bourgoin (Isère)

J'ajoute ici, bien qu'il ne soit pas en patois, le texte d'un *mai* qui s'entendait couramment, il y a quelques années encore, dans les environs de Bourgoin. Dans la soirée du 30 avril les jeunes gens allaient de maison en maison, chantant ces couplets et offrant de petits bouquets attachés à une branche verte; on leur donnait en retour des œufs ou quelque argent.

---

[1] Ce vers et le précédent n'ont que sept syllabes et doivent être légèrement altérés. || [2] Il y a dans le vers une lacune de deux syllabes. || [3] Je soupçonne ici quelque altération : il est peu naturel que le père dise familièrement « mon Claude » au curé qu'il vient d'appeler « monsieur »; outre que ce nom de Claude désignait précédemment l'un des *magniauds*. || [4] *brelaud* : qui a la berlue, niais. || [5] *putefin* : mauvaise fin (*putidam finem*).

Je n'ai pu fixer que les premières mesures de l'air, d'ailleurs insignifiant. D'une versification correcte (assonancée, non rimée), ce chant de mai n'offre pas un sens fort clair, et il est vraisemblable qu'il a été altéré ou plutôt écourté. On y reconnaît bien la trace de l'ancien usage de la plantation du *mai*, dont les rameaux fleuris offerts par les chanteurs sont évidemment l'emblême; et la mention du « bois du gentilhomme » paraît indiquer que la chanson s'adressait au seigneur du village. Il semble aussi que le premier couplet devait être chanté originairement par un chœur de filles, auquel le chœur des garçons répondait par le deuxième.

On comparera utilement cette version dauphinoise aux *mais* recueillis en Velay par V. Smith (*Romania*, II, pp. 60-71), et par P. Tarbé en Champagne (*Romancéro de Champ.*, II, pp. 55-66).

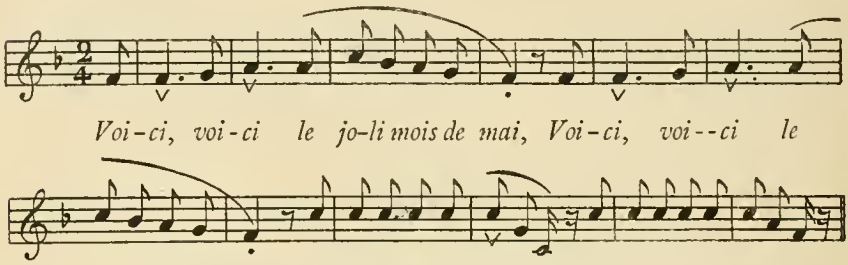

1.

Voici, voici le joli mois de mai,
Voici, voici le joli mois de mai,
Où la rose boutonne
Au bois du gentilhomme.
Ne la plantez pas là, galants, je vous en prie;
Plant'z-la dans mon jardin, elle y prendra racine.
Voici, voici le joli mois de mai! (*bis.*)

2.

Voici, voici le joli mois de mai,
Voici, voici le joli mois de mai,
Où je porte à m'amie
Une branche fleurie.

Et j'y retournerai, pour lui porter dimanche
Une pomme d'amour, une pomme d'orange.
Voici, voici le joli mois de mai ! (*bis.*)

Après avoir reçu l'offrande, les chanteurs remerciaient par ce couplet :

Que le bon Dieu bénisse la maison,
Les fill' et les garçons,
Les maîtr' et les valets.
Tout à vos souhaits ! [1]

L'usage du *mai* disparaît dans la région.

GEORGES DONCIEUX.

1. Prononcez *swè*, en une seule syllabe.

NOMS PROPRES SAINT-POLOIS

(SUITE)

ĕɛ bĕrnŭmõ (Diéval). — Le Bernimont.

ĕɛ bĭbŏdãẽ (Bailleul-les-Pernes). — Le Bibodin.

ĕɛ blã̆ kmẽ̆ (Œuf-en-Ternois). — Le Blanc Chemin.

ĕɛ blã̆ mŏlãẽ (Averdoingt). — Le Blanc Moulin.

ĕɛ blã̆ pă̆ĭ (Œuf-en-Ternois; — Boubers-sur-Canche). — Le Blanc Pays. Terres de nature calcaire, en majeure partie.

ĕɛ bŏ ă ŭt (St-Pol). — Le Bois Hutte. Partie défrichée du Bois de la Ville.

ĕɛ bŏ ăz ănèl (Hernicourt). — Le Bois à aunes.

ĕɛ bŏ bărbĕ (Herlin-le-Sec). — Le Bois Barbet.

ĕɛ bŏ bă̆yõ (Saint-Michel). — Le Bois Bayon (ou Baillon). Défriché.

ĕɛ bŏ brŭlĕy (Saint-Pol). — Le Bois Brûlé. Un violent incendie dévasta ce canton des bois de Saint-Pol, en 1713.

ĕɛ bŏ ɛàl (Sérícourt). — Le Bois Charles.

ĕɛ bŏ d' bwăřẽ (Ostreville). — Le Bois de Boirin.

ĕɛ bŏ d' ɛĕ mõtã̆n (Ramecourt). — *Le Bois des Montagnes.*

ĕɛ bŏ d' ɛĕ mwã̆n (Beauvois). — Le Bois des Moines.

ĕɛ bŏ d' ĕɛ kătyõw (Ramecourt). — Le Bois du Château.

ĕɛ bŏ dĕ dã̆m (Flers). — Le Bois des Dames.

ĕɛ bŏ dĕ gĕrgĭyĕ (Valhuon). — Le Bois des Guinguignez.

ĕɛ bŏ d' ĕklĕryĕõw (Hernicourt). — Le Bois d'Eclaireaux.

ĕɛ bŏ d' ĕl fălĕk (Roëllecourt). — Le Bois de la Falecque. Défriché.

ĕɛ bŏ d' ĕl kărnwãẽ (Ligny-Saint-Flochel). — Le Bois de la Carnoye. Le charme (*kărn*) y dominait autrefois, dit-on.

ĕɛ bŏ d' ĕl kĕw̆ (Humières). — Le Bois de la Queue.

ĕɛ bŏ dĕlkŭr (Œuf-en-Ternois). — Le Bois Delcourt.

ĕɛ bŏ d' ĕl lĭŭw̆ (Diéval). — Le Bois de la Lihue.

ĕɛ bŏ dĕ lŭsyĕl (Lenzeux). — Le Bois des Lucielles.

ĕɛ bŏ d' ĕl mălădrĭy (Torcy). — Le Bois de la Maladrerie. Appartient au bureau de bienfaisance de cette commune, de même que le champ appelé : *ĕl mălădrĭy*.

ĕɛ bŏ d' ĕl vĭl (Saint-Pol). — Le Bois de la Ville. A la ville de Saint-Pol.

ĕɛ bŏ d' ĕl wăřĕn (Nuncq). — Le Bois de la Garenne.

ĕɛ bŏ d' ĕpĕlõdřĕl (Bryas). — Le Bois d'Epilourderie.

ĕɛ bŏ d' ĕpĕnæ̃ (Epenchain, Cne de Roëllecourt). — Le Bois d'Epenchain.

ĕɛ bŏ dĕvœ̃w (Mont-en-Ternois). — Le Bois Deveaux. Défriché.

ĕɛ bŏ d' ẽfĕr (Chelers). — Le Bois d'Enfer.

ĕɛ bŏ d' fĭyĕv (Nuncq). — Le Bois de Fillièvres.

ĕɛ bŏ d' ɡŏɛẽ (Gauchin-Verloing). — Le Bois de Gauchin.

ĕɛ bŏ d' kălĭmõ (Calimont, commune de Saint-Pol). — Le Bois de Calimont. Défriché. Voir *ɛĕ tĕr nĕv*.

ĕɛ bŏ d' kăpĕl (Bryas). — Le Bois de la Chapelle.

ĕɛ bŏ d' kœ̃w (Troisvaux). — Le Bois de Caux.

ĕɛ bŏ d' lăsũ (Monts-en-Ternois). — Le Bois de Lassus. Défriché.

ĕɛ bŏ dlăt (Saint-Pol). — Le Bois Delattre. Partie du Bois de la Ville.

ĕɛ bŏ d' l' ĕprõ (Bryas). — Le Bois de l'Eperon.

ĕɛ bŏ d' lă tĕtŭs ou *tĭtŭs* (Gauchin-Verloing). — Le Bois de la Tétuse[1].

ĕɛ bŏ d' lĭɲĭ (Ligny-Saint-Flochel). — Le Bois de Ligny.

ĕɛ bŏ d' lõɡ ătĕt (Prédefin). — Le Bois de Longue Attente.

ĕɛ bŏ d' mõplĕzĭ (Sericourt). — Le Bois de Montplaisir.

ĕɛ bŏ d' prõnæĕ (Pronay, commune de Ramecourt).—Le Bois de Pronay.

ĕɛ bŏ d' rŏbĕrvŏ (Averdoingt). — Les Robertvaux. Bois. Voir *ɛĕ rŏbĕrvŏ*.

ĕɛ bŏ d' rwălkŭr (Roëllecourt). — Le Bois de Roëllecourt. Défriché.

ĕɛ bŏ d' sæ̃ (Sains, commune de Hauteclocque). — Le Bois de Sains. — A Œuf-en-Ternois : Le Bois de Saint.

ĕɛ bŏ d' sẽ-flăyĕ (Sibiville). — Le Bois de Saint-Flayer.

ĕɛ bŏ d' sẽ-lăd' (Ramecourt). — Le Bois de Saint-Ladre. Défriché; il dépend de la ferme de ce nom, appartenant à l'hospice de Saint-Pol.

ĕɛ bŏ d' sẽ-mĭɛĕ (Saint-Michel). — Le Bois de Saint-Michel.

ĕɛ bŏ dŭ bărlĕ (Bailleul-aux-Cornailles). — Le Bois du Barlet. Ce bois, aujourd'hui défriché, était autrefois très redouté des voyageurs; sa réputation égalait celle de la forêt de Bondy.

ĕɛ bŏ d' ŭbĕyŭ (Ramecourt). — Le Bois d'Huberlieu ou de Bélieul.

ĕɛ bŏ dŭ flăyĕ (Herlincourt). — Le Bois du Flayel. La partie du terroir de Croisette *lĭstă*[2] ce bois est également appelée : *ɛ' bŏ dŭ flăyĕ*.

ĕɛ bŏ dŭ kĕnwaĕ (Ramecourt). — Le Bois du Quesnoy. Défriché en majeure partie.

ĕɛ bŏ dŭ păti (Saint-Michel). — *Le Bois du Pâtis.*

ĕɛ bŏ dŭ rwĕy (Saint-Pol). — Le Bois du Roi. Partie défrichée du Bois de la Ville.

---

[1] *tĕtŭs* est le féminin patois de *têtu*. Peut-être le nom de ce bois est-il dû à une légende oubliée depuis longtemps. || [2] Bordant, tenant à.

ĕɛ bŏ fàbĕ (Pierremont). — Le Bois Fabé.
ĕɛ bŏ flàmã (Gauchin-Verloing). — *Le Bois Flament.*
ĕɛ bŏ frĕsãĕ (Ramecourt). — Le Bois Fressin.
ĕɛ bŏ frŭkwĕ (Humières). — Le Bois Frucquois.
ĕɛ bŏ gɩŏ bõnĕ (Bryas). — Le Bois Gros Bonnet.
ĕɛ bŏ kăpẽdũ (Croix). — Le Bois Capendu. Défriché.
ĕɛ bŏ kăɩăĕ (Bryas). — Le Bois Carré.
ĕɛ bŏ kăɩĕŏw (Gauchin-Verloing). — Le Bois Carreau.
ĕɛ bŏkĕ (Saint-Pol). — Le Bosquet. Partie du Bois de la Ville défrichée depuis très longtemps. — Même lieu dit à Saint-Michel.
ĕɛ bŏkĕ bŏdãĕ (Valhuon ; — Bours). — Le Bosquet Baudin.
ĕɛ bŏkĕ bæ̆jẽ (Hestrus). — Le Bosquet Beugin.
ĕɛ bŏkĕ jàk (Œuf-en-Ternois). — Le Bosquet Jacques.
ĕɛ bŏkĕ zŏzŏ (Berles-Monchel). — Le Bosquet Zozo.
ĕɛ bŏ kŏdbyèr (Flers). — La Caudebière.
ĕɛ bŏ kŏdrõ (Blangermont). — Le Bois Caudron.
ĕɛ bŏ kŭlõ (Flers). — Le Bois Coulon.
ĕɛ bŏ lmwãn (Œuf-en-Ternois). — Le Bois Lemoine.
ĕɛ bŏ mŏdãm (Nuncq). — Le Bois Madame.
ĕɛ bŏ mŏlkõtẽ (Roëllecourt). — Le Bois Malcontent. Défriché.
ĕɛ bŏ mŏrœ̆l (Belval, commune de Troisvaux). — Le Bois Marœuil.
ĕɛ bŏ pŏɩăr (Pierremont). — Le Bois Paillart.
ĕɛ bŏ pẽdũ (Blangermont). — Le Bois Pendu.
ĕɛ bŏ rŏbĕr (Œuf-en-Ternois). — Le Bois Robert.
ĕɛ bŏ rŭtyĕ (Saint-Pol). — Le Bois Routier. Partie du Bois de la Ville.
ĕɛ bŏ tŭrnĭ (Saint-Pol ; — Saint-Michel). — Le Bois Tourny.
ĕɛ bŏ ŭtãy (Ligny-Saint-Flochel). — Le Bois Hutin.
ĕɛ bŏzĭɩĕ (Pernes-en-Artois). — Le Boisillet.
ĕɛ bŏ zŏkĕ (Bours). — Le Bois Honquet.
ĕɛ brŭnĭmõ (Diéval). — Le Brunemont.
ĕɛ bŭɛõ (Gouy-en-Ternois). — Le Buisson [1].
ĕɛ bŭɛõ ă vyŏlĕt (Bermicourt). — Le Buisson à Violettes.
ĕɛ bŭɛõ d' eĕ gŏblãĕ (Pierremont). — Le Buisson des Gobelins.
ĕɛ bŭɛõ dĕ gĕrgɩŋĕ (Hucliers). — Le Buisson des Guerguinettes.
ĕɛ bŭɛõ d' sĕyŭ (Diéval). — Le Buisson de Séu [2].
ĕɛ bŭɛõ jĕtŭ (Héricourt). — Le Buisson Faitout. Point d'intersection de plusieurs cantons.

---

[1] Un buisson (*bŭɛõ*) servant de borne est ordinairement la cause de ces appellations : *ĕɛ bŭɛõ; ĕɛ bŭɛõ d...*, etc. || [2] *sĕŭ*, *sĕyŭ* ou *sĕyŭ*, sureau.

ɛ̆c bŭɛõ rŏbãy (Marquay). — Le Buisson Robin.

ɛ̆ɛ bŭɛõ tŏmă ălèt (Saint-Michel). — Le Buisson Thomas Hallette.

ɛ̆ɛ bŭfyɛ̀ŏw (Herlincourt). — Le Bouffiau.

ɛ̆ɛ bŭlăr (Roëllecourt). — Le Bouillard. Bois, autrefois planté de *bŭlăr*[1].

ɛ̆ɛ byèf (Ecoivres). — Le Bief. Ainsi nommé à cause de la nature des terrains composant ce canton[2].

ɛ̆ɛ ɛ̀ătòw (Saint-Pol). — Voir *ɛ̆ɛ kătyŏw*.

ɛ̆ɛ ɛ̆ɛ̃ d' ɛ̆ (Humières). — Le Cent d'Œufs. Allusion au village d'Œuf (*ɛ̆*), dont le terroir touche à ce canton.

ɛ̆ɛ ɛrĭjɛ̆ (Troisvaux). — Le Cerisier. — Même lieu dit à Humereuil.

ɛ̆ɛ dɛ̆sŏlàɛ (Magnicourt-sur-Canche). — Le Dessolé.

ɛ̆ɛ dĭmlɛ̆rõ ou *ɛ' dĭblɛ̆rõ* (Troisvaux). — Le Dimeron. On dit aussi : *ɛ' bĭblɛ̆rõ*.

ɛ̆ɛ dyàl (Izel-lez-Hameau). — Le Diale.

ɛ̆ɛ dyŭ dɛ̆ kã (Saint-Pol). — Le Dieu des Camps. Ancienne *sɛ̆s*[3] aujourd'hui détruite, ainsi nommée sans doute à cause d'une petite chapelle incrustée dans un pignon ou dans le mur de façade. Ce lieu dit n'est plus guère connu.

ɛ̆ɛ fătũ (Œuf-en-Ternois). — Le Fatou.

ɛ̆ɛ flŏ ă kŏɛõ ou *ɛ' flŏ-kŏɛõ* (Saint-Pol). — Le Flot à Cochons. Un *flŏ*[4] existait autrefois en cet endroit.

ɛ̆ɛ fŏsɛ̆ ă kŏrnàl (Saint-Michel). — Le Fossé à Cornailles.

ɛ̆ɛ fõ[5] *bɛ̆kŭ* (Eps). — Le Fond Bécu.

ɛ̆ɛ fõ d' ɛ̆ĭlăkŭr (Ramecourt). — Le Fond de Siracourt.

ɛ̆ɛ fõ d' dŏtrɛ̆ (Ostreville). — Le Fond d'Ostrel.

ɛ̆ɛ fõ d' kăprĭ (Hermaville). — Le Fond de Capry.

ɛ̆ɛ fõ d' krɛ̆jɛ̆t (Œuf-en-Ternois). — Le Fond de Croisettes.

ɛ̆ɛ fõ d' l' ɛ̆rmĭtăj (Saint-Pol). — Le Fond de l'Ermitage. Dans le Bois de la Ville. L'ermitage qui existait dans ce canton fut démoli en 1755.

ɛ̆ɛ fõ d' rŏbɛ̆rvŏ — Voir *ɛ̆ɛ̆ rŏbɛ̆rvŏ*.

ɛ̆ɛ fõ d' nɛ̆vĭl (Moncheaux). — Le Fond de Neuville.

ɛ̆ɛ fõ d' ɛ̆ (Croisettes). — Le Fond d'Œuf.

ɛ̆ɛ fõ fyăk (Bailleul-aux-Cornailles). — Le Fond Fiacre.

ɛ̆ɛ fõ măkĭŋõ (Troisvaux). — Le Fond Maquignon.

ɛ̆ɛ fõ põnɛ̆ (Œuf-en-Ternois). — Le Fond Ponet.

ɛ̆ɛ fõ tăkɛ̆ (Troisvaux). — Le Fond Taquin.

ɛ̆ɛ fŭrmĭɛ (Saint-Pol). — Le Fremy. Partie défrichée du Bois de la Ville.

---

[1] Bouleau. || [2] *byèf*, terre argileuse, compacte et collante, souvent mélangée de silex. || [3] Ferme. || [4] Mare. || [5] Le mot *fõ* indique toujours une dépression de terrain.

ĕɛ gălàf (Hestrus). — Le Galaffre.

ĕɛ gărdĭnĕ (Marest). — Le Jardinet.

ĕɛ gărĭmĕ (Chelers). — Le Garimetz.

ĕɛ grā-mărĕ (Saint-Michel). — Le Grand-Marais.

ĕɛ grā-ryĕ (Œuf-en-Ternois). — Le Grand-Rietz[1].

ĕɛ grā vălō (Saint-Michel). — *Le Grand Vallon*. Lieu dit dans le bois de Saint-Michel.

ĕɛ grĭyăr (Œuf-en-Ternois). — Le Grignard.

ĕɛ kălŏmō (Izel-les-Hameau). — Le Callaumont.

ĕɛ kătyŏw[2] (Saint-Pol). — Le Château. Emplacement de l'ancien château fort des comtes de Saint-Pol. Pendant la Révolution, on l'appelait *lă mōtèn ;* on y célébrait toutes les fêtes, officielles ou populaires.

ĕɛ kătyŏ d' ĕpèn (Saint-Pol). — Le Château d'Epine. Partie défrichée de la forêt de Saint-Pol. Ce nom rappelle vraisemblablement la coutume suivante : « Quand elle se doit relever (*la terre d'Epinoy*), ledit Comte (*de Saint-Pol*) est tenu venir au devant dudit seigneur d'Espinoy jusques à l'entrée des bois de Saint-Pol, au lieu où est croissant certaines *espines*, et illecq ledit seigneur d'Espinoy doit présenter et délivrer audit Comte ung blanc fust de lanche, et ledit Comte doit tirer de son doit ung anneau à pierre et le poser au doit dudit seigneur d'Espinoy. » (Coutumes de la châtellenie d'Epinoy.)

ĕɛ kătyŏ-rūj (Bryas). — Le Château-Rouge.

ĕɛ kɛ̈ā ă frămyɛ̈ō (Denier). — Le Champ à Freumions[3].

ĕɛ kɛ̈ā ă lŭjĕ (Thièvres). — Le Champ à Lugets. On y a jadis trouvé une douzaine de cercueils[4] de pierre.

ĕɛ kɛ̈ā ă mŭk (Eclimeux). — Le Champ à Mouches.

ĕɛ kɛ̈ā ăz ăgŭl (Hernicourt). — Le Champ aux Aiguilles. Terres contenant une quantité de petites pierres de forme *allongée, kōm ĕdz ăgŭl*[5].

ĕɛ kɛ̈ā ăz ŏɛ (Croix). — Le Champ aux Os. On a dû jadis y recueillir beaucoup d'ossements.

ĕɛ kɛ̈ā d' l' ĕpèn (Lenzeux). — *Le Champ de l'Epine*. C'est le lieu où les *ɛŏrɛĕl*[6] vont célébrer le sabbat, assurent les habitants de ce village.

ĕɛ kɛ̈ā flăĕrĭ (Herlincourt). — Le Champ Fleuri.

ĕɛ kɛ̈ā grĭlĕ (Floringhem). — Les Champs Grillés.

ĕɛ kɛ̈ā kŏdrō (Saint-Michel). — Le Champ Caudron.

ĕɛ kɛ̈ā mō d' ŏɛ (Bermicourt). — Le Champ Mont d'Os.

---

[1] *ryĕ* ou *ăryĕ*, terrain vague, terrain communal. || [2] A Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕɛ ɛătŏw* || [3] *frămyō*, fourmi. || [4] *lŭjĕ*, cercueil. || [5] Comme des aiguilles. || [6] Sorcières.

ĕɛ kɛ̃ā mŭɛō (Houvin-Houvigneul). — Le Champ Mouchon.

ĕɛ kɛ̃ā rămō (Herlincourt). — Le Champ Ramon.

ĕɛ kɛ̃ā vĕrsāē[1] (Saint-Michel). — Le Champ Versin.

ĕɛ kĕyū ou *ɛ' kĕyū* (Blangy-sur-Ternoise). — Le Chef-lieu.

ĕɛ kmē blā (Saint-Michel). — Le Chemin-Blanc. Terrain crayeux.

ĕɛ kmē d' ăvĭŋō (Œuf-en-Ternois). — Le Chemin d'Avignon.

ĕɛ kmē dĕ kămyɛ̄ōw (Ligny-Saint-Flochel). — Le Chemin des Camiaulds. Certains habitants de ce village nomment ce canton : *ĕɛ kmē dĕ kŏrmyɛ̄ōw.*

ĕɛ kmē d' ɛĕ kăɛ-mărāē (Œuf-en-Ternois). — Le Chemin des Chasses-Marées.

ĕɛ kmē d' rŭklē (Floringhem). — *Le Chemin de Ruclin.*

ĕɛ kmē dŭ mŏlāē (Ligny-Saint-Flochel). — Le Chemin du Moulin.

ĕɛ kmē krăjĕ (Ligny-St-Flochel ; — Floringhem). — Le Chemin Croisé.

ĕɛ kŏklĕ (Pressy). — Le Coquelet.

ĕɛ kŏp-gŏrʃ (Saint-Michel). — Le Coupe-Gorge. Point de jonction de plusieurs ravins boisés. Les voyageurs évitaient autrefois d'y passer pendant la nuit, de peur d'y être dévalisés ou même assassinés.

ĕɛ kŏrnĕ brŭlēā (Ligny-Saint-Flochel). — Le Cornet Brûlant.

ĕɛ kŏrnĕ flĭpō (Ligny-Saint-Flochel). — Le Cornet Flipot. La forme des pièces de terre composant ce canton, ressemble à une espèce de *corne* qui entre dans le bois d'Averdoingt. Même remarque pour *ĕɛ kŏrnĕ brŭlēā.*

ĕɛ kōbā ou *ɛ' kōbō* (Flers). — Le Combat.

ĕɛ krĕv-kĕr (Hernicourt). — *Le Crève-cœur.* Côte très escarpée.

ĕɛ krĭs (Saint-Pol). — Le Christ. Partie du Bois de la Ville. Ce nom vient d'un crucifix attaché au tronc d'un vieux chêne depuis une époque très reculée. Ce chêne, à moitié mort de vieillesse, ayant été renversé par un ouragan il y a quelques années, le garde Flament en replanta un autre à côté de la souche de l'ancien, en 1884, et y recloua *ɛ' krĭs.*

ĕɛ krŭpĭkĕ (Œuf-en-Ternois). — Le Crépiquet.

ĕɛ krŭ (Pierremont). — Le Crou du Moulin ou simplement le Crou. Eminence sur laquelle est construit le moulin de Pierremont.

ĕɛ kŭrtĭ ă lĕw̄ (Belleville, commune de Rougefay). — Le Courtil à Leus.

ĕɛ kŭrtĭ ă trwĕ kŏrnĕ (Humières). — Le Courtil à Trois Cornets.

ĕɛ kŭrtĭ ăz ĕpèn (Croisettes). — Le Courtil aux Epines.

ĕɛ kŭrtĭ fŏyăr (Ligny-Saint-Flochel). — *Le Courtil Foyard.* Etait autrefois planté de *hêtres*[2].

ĕel ăp ă krwĕ (Œuf-en-Ternois). — *L'Arbre à Croix.* Cette appellation

---

[1] Les Saint-Polois disent : *ĕɛ kā vĕrsē.* || [2] *fōw*, hêtre, n'est employé actuellement que dans cette expression : *kărbō d' fōw*, charbon de bois.

vient d'un gros arbre planté sur le bord d'un carrefour, entre Guinecourt et Œuf. Il est d'usage *d' ĕtĭkĕ*[1] une petite *croix* de bois au pied de cet arbre, lorsque le convoi d'une personne décédée à Guinecourt passe vis-à-vis pour se rendre à l'église d'Œuf.

ĕɛl ăp dŭ kămĕ. — Voir *wăkămĕ*, aux Noms de Lieux.

ĕɛl ăryĕ fărĕ (Saint-Pol). — Le Rietz Farré. Partie du Bois de la Ville.

ĕɛl ĕrăp (Saint-Michel). — L'Erable. Partie du Bois de Saint-Michel dans laquelle cette essence dominait.

ĕɛl ĕ̃fĕ̃r (Valhuon). — L'Enfer.

ĕɛl ĕ̃sĕ̃n (Valhuon). — L'Enseigne.

ĕɛl ŏbĕ̀t (Saint-Pol). — *L'Hobette.* Les habitants des faubourgs de Béthune et d'Arras désignent ainsi l'emplacement de la Tour Plombée du château de Saint-Pol.

ĕɛl ŏ-sĕ̀v (Ligny-Saint-Flochel). — La Haute-Sève. Partie élevée du terroir de Ligny, *ă l' ăpwaĕ̀*[2] des bois d'Averdoingt. — *ĕɛl ŏ-sĕ̀v* (Averdoingt). — La Haute-Sève. Bois, appelé *le Bois de Losève* sur un plan de 1765.

ĕɛ lō băl (Calimont, commune de Saint-Pol). — *Le Long Bail.* Ce manoir avait été loué pour 99 ans. Voir *ĕl dărnyĕ sŭ.*

ĕɛ lō kŏtrō (Fontaine-les-Boulans). — Le Long Cotron.

ĕɛ lō rĕdyĕ̀w (Hernicourt). — Le Long Rideau.

ĕɛ lō ryĕ (Valhuon). — Le Long Rietz.

ĕɛ mălăj (Tincques). — Le Malage.

ĕɛ mãdĕlĕ (Hernicourt). — Le Mandelier.

ĕɛ mŏlĕ̃ (Flers). — Le Moulin.

ĕɛ mŏlĕ ă krăpĕ̀t (Tangry). — Le Moulin à Crapettes. Y a-t-on fait des *krăpĕ̀t ?*[3]

ĕɛ mŏlĕ ă l' ŏl (Œuf-en-Ternois). — Le Moulin à l'Huile. Démoli depuis longtemps[4].

ĕɛ mŏlĕ blã (Valhuon). — Le Moulin Blanc.

ĕɛ mŏlĕ d' bŭfyĕ̀w (Hauteclocque). — Le Moulin de Bouffiau.

ĕɛ mŏlĕ dĕ̀l fŏs (Saint-Pol; — Gauchin-Verloing). — Le Moulin de la Fosse. Démoli depuis un siècle environ.

ĕɛ mŏlĕ d' ĕvĭ (Ramecourt). — Le Moulin d'Envie. Il était situé sur le bord de l'ancienne *voie* romaine de Saint-Pol à Vieil-Hesdin.

ĕɛ mŏlĕ d' kĕ̀n (Œuf-en-Ternois). — Le Moulin de Chêne.

---

[1] Ficher en terre. || [2] Contre, || [3] Crêpes ou plutôt *crépettes* (pâtisserie). Les *krăpĕ̀t* sont aussi appelées *rătō*. || [4] Ces lieux dits : *ĕɛ mŏlĕ....* etc., doivent leur nom à différents moulins à vent, dont la plupart sont aujourd'hui démolis.

ĕe mŏlĕ d' pyĕr (Œuf-en-Ternois). — Le Moulin de Pierre.

ĕe mŏlĕ rŭj (Saint-Pol). — Le Moulin Rouge. Un moulin existait autrefois dans ce canton ; je n'ai pu savoir s'il était peint en rouge.

ĕe mõ (Saint-Pol). — Le Mont, promenade dominant la ville. — A Pernes-en-Artois, une place très élevée, où se tient le marché aux vaches, porte également ce nom.

ĕe mõ d' ĕ (Œuf-en-Ternois). — Le Mont d'Œuf. Partie élevée du terroir de cette commune.

ĕe pŏrŏdī (Gauchin-Verloing ; — Ramecourt ; — Troisvaux ; — Valhuon). — Le Paradis.

ĕe pŏrtĕr (Troisvaux). — Le Parterre.

ĕe pŏrtrŭĩ (Monts-en-Ternois). — Le Pertuis.

ĕe pĭlŏ (Flers). — Le Pilot[1].

ĕe pĭlŏ rŭj (Saint-Pol). — *Le Pilot Rouge*. Il y avait là, dit-on, un poteau de cantonnier peint en rouge.

ĕe pĭŋŏlĕ (Nédon). — Le Pignolet.

ĕe plātie (Saint-Pol). — Le Plantis ou la Place Verte. Clairière qui se trouvait dans le Bois de la Ville, et que l'on a fait *replanter*.

ĕe plēgăr (Pernes-en-Artois). — Le Pré Englard.

ĕe plŭĩ (Diéval). — Le Plouy.

ĕe pŏrt-pĕw (Troisvaux ; — Monchy-Cayeux). — Le Porte-Peu. Terres de peu de rapport.

ĕe prĕ ă l' yŏw (Saint-Pol). — Le Pré Aria. Dans un Etat des rues, chemins, etc., de 1811, il est appelé : *Le Pré Collaria*.

ĕe prĕ d' l' ēfĕr (Saint-Michel). — Le Pré de l'Enfer.

ĕe prĕ gŭrdĕn (Ramecourt). — *Le Pré Gourdaine*.

ĕe prĕ jā-ptĩ (Ramecourt). — *Le Pré Jean Petit*.

ĕe prĕ kăŋū (Ramecourt). — *Le Pré Cagnu*. Terrain crayeux.

ĕe prĕ kărnĕl (Ramecourt). — *Le Pré Carnel*.

ĕe prĕ lămŏt (Ramecourt). — *Le Pré Lamotte*.

ĕe rāpăr (Saint-Pol). — *Le Rempart*. On nomme ainsi l'ancien clos des Chanoines qui touchait aux remparts de la ville, au sud-est.

ĕe rāpăr dĕ kălōŋĕ (Saint-Pol). — Le Rempart des Canonniers. L'ancienne confrérie des Canonniers Saint-Polois s'exerçait au tir dans le fossé bordant cette partie des remparts de la ville.

ĕe rĕdĕ (Valhuon). — Le Rendet ou Rendat.

ĕe tĕrwă d' bălō (Valhuon). — Le Terroir de Baillon.

ĕe tĕrwă dŭ ămĕl (Valhuon). — Le Terroir du Hamel.

---

[1] *pĭlŏ*, pieu, poteau.

ĕɛ tẽpăjŭk ou *ɛ' tăpăjŭk* (Œuf-en-Ternois). — Le Timpajoucque. Canton situé près du village ; c'est pour cela, dit-on, que les gens qui y occupent des terres, peuvent rentrer chez eux de plus bonne heure, et par conséquent *s' mĕt ă jŭk pŭ tẽp* [1] que les autres.

ĕɛ tĭ-mărĕ (Saint-Michel). — Le Petit-Marais.

ĕɛ tĭ-ryĕ (Œuf-en-Ternois). — Le Petit-Rietz [2].

ĕɛ tyĕrmõ (Valhuon). — Le Treumont ou le Tierremont.

ĕɛ vălĕbõ (Camblain-l'Abbé). — Le Valembois.

ĕɛ vĭŋŏl (Pierremont). — Le Vignol. Rappelle sans doute la culture de la vigne.

ĕɛ vyŭ kmẽ d' bĕtẽn (Saint-Pol). — Le Vieux Chemin de Béthune.

ĕɛ vyŭ kmẽ d' pĕrn ou *l' krăʒ* [3] *d' ĕɛ vyŭ kmẽ d' pĕrn* (Saint-Pol). — Le Vieux Chemin de Pernes.

ĕdzăr ĕl jŏsaĕ d' ɛĕ sĕŏs (Ligny-Saint-Flochel). — Le Dessus du Fossé des Saules.

ĕl bărnĕy (Arras). — La Bernée. Ancien dépotoir de cette ville.

ĕl bărtãn (Flers ; — Héricourt). — La Bretagne.

ĕl bătăl (Diéval). — La Bataille.

ĕl băʒ bŭlõn (Saint-Pol). — La Basse-Boulogne. Ce canton est nommé *Colardie* sur une carte de 1758.

ĕl bĕl vălaĕ d' ĕfĕr (Troisvaux). — La Belle Vallée d'Enfer.

ĕl bĕl vũ (Gauchin-Verloing). — *La Belle-Vue.* Point élevé d'où l'on découvre la vallée de Ramecourt et une partie de celle de la Ternoise.

ĕl blãɛ măzõ (Saint-Pol). — La Blanche Maison. On dit aussi *l' blãɛ mõtãn.* Côte crayeuse assez élevée, au sommet de laquelle se trouve une vieille maison construite en pierres blanches.

ĕl blãɛ nŏtĕr-dãm (Troisvaux). — La Blanche Notre-Dame.

ĕl bœnĕt (Flers ; — Ecoivres). — La Bunette ou la Beunette.

ĕl bŭɛõ d' ɛĕ dĭs-sĕt (Bryas). — Le Buisson des Dix-Sept.

ĕl bŭɛõ d' ɛĕ trĕʒ (Gauchin-Verloing). — Le Buisson des Treize.

ĕl búlwaĕ (Wavrans). — La Bouloie.

ĕl ɛèmĭnĕy. — Voir *ĕl kmĭnĕy.*

ĕl dărnyĕ sũ (Calimont, commune de Saint-Pol). — *Le Dernier Sou.* Dit aussi : *ɛ lõ băl.* Ce manoir était autrefois *ămăzĕ* [4] d'une maison qui servit longtemps de cabaret, sous l'enseigne : *Au Dernier Sou.* Cette appellation commence à vieillir.

ĕl fălĕk (Saint-Michel). — La Falèque.

---

[1] Se mettent *à joucque* (se couchent) de plus bonne heure. || [2] *ryĕ* ou *ăryé*, terrain vague, terrain communal. || [3] *krăʒ*, ravin. || [4] Sur lequel existent des constructions.

ĕl flăk (Saint-Pol). — *La Flaque.* Il y avait toujours une flaque d'eau en cet endroit. Un petit pont construit en face, sur la route de Fruges, s'appelait, au siècle dernier : Le Pont de la *Basse-Flaque.*

ĕl fŏs ă lĕw (Prédefin). — La Fosse aux Loups.

ĕl fõ d' ee dŭz (Saint-Michel). — Le Fond des Douze.

ĕl fõ d' ee kŏdyĕr (Saint-Pol). — Le Fond des Chaudières. Partie non défrichée de la forêt de Saint-Pol. On y remarque un certain nombre de fosses appelées *kŏdyĕr*[1], dans lesquelles croissent difficilement quelques brins de taillis rabougris, et que les croyances populaires prétendent avoir été jadis les lieux de rendez-vous des *eŏreĕl*[2] et des *mŏwĕ*[3], qui venaient y célébrer le sabbat.

ĕl fõ d' ĕe bŏ băyõ (Saint-Michel). — Le Fond du Bois Bayon.

ĕl fõ d' ĕe krŭbĭlĕ (Œuf-en-Ternois). — Le Fond du Crubillet.

ĕl fõ d' lăfăyĕt (Humières; — Bermicourt). — Le Fond de Lafayette.

ĕl fõ d' ărlĕkŭr (Marquay). — Le Fond d'Horlincourt.

ĕl fõtăn ĕd l' ĕrmŭtăj (Saint-Michel). — La Fontaine de l'Ermitage. C'est la source principale du ruisseau des *Fontinettes*; elle est située à l'extrémité du *Bois du Pâtis*, non loin de l'endroit où se trouvait l'ermitage du *Bois de la Ville.*

ĕl frăk tĕr (Gouy-en-Ternois). — La Franche Terre.

ĕl gălăn (Fiefs). — La Galanne.

ĕl gălŏp (Hauteclocque). — La Galoppe.

ĕl găltrĭ (Floringhem). — La Galterie. Les terres de ce canton contiennent beaucoup de pierres[4].

ĕl gărdĕ d' lă vĭl (Saint-Pol). — Le Jardin de la Ville. Partie du Bois de la Ville, autrefois à usage de pépinière.

ĕl gărdĕ pyĕr pŏtĕl (Saint-Pol). — *Le Jardin de Pierre Potel.* Nom populaire du cimetière de Saint-Pol; Pierre Potel en fut longtemps le fossoyeur.

ĕl gărgăn (Vacqueriette). — La Gargane.

ĕl gărnŏtyĕr (Ramecourt). — *La Garnotière.* Partie du parc du château où l'on fabriquait le noir animal, lorsque la sucrerie de M. de Ramecourt était en activité[5]. Cet endroit est aussi appelé *l' gărnŭlĕr, la Grenouillère.*

ĕl gĭnĕz (Guinecourt; — Héricourt). — La Guinaise.

ĕl glĭeĕt (Saint-Pol). — *La Glissette.* Nom populaire de la partie de la rue des Procureurs comprise entre la rue Nationale et le pont d'Aire. La pente en est très raide, et, pendant l'hiver, il arrive souvent que les gens et les chevaux qui y passent *glĭet*[6] et tombent.

---

[1] Chaudières. || [2] Sorcières. || [3] Diables, esprits malins. || [4] *găltĕ*, rouler. || [5] *gărnŏtĕ*, bouillir en faisant du bruit. || [6] Glissent.

ĕl grā rŭt (Ligny-Saint-Flochel). — *La Grand'Route*. Canton avoisinant la route nationale de Saint-Pol à Arras.

ĕl jŭstìs (Saint-Pol ; — Saint-Michel ; — Herlin-le-Sec). — La Justice. Point situé à l'intersection des trois terroirs, où se dressaient les fourches patibulaires et aussi, croit-on, l'habitation de *Monsieur de Saint-Pol*, autrement dit : *ɛ̀' bŭryŏw* [1].

ĕl kăbŏɛ (Œuf-en-Ternois). — La Caboche.

ĕl kălănàɛ (Lenzeux). — La Canonnée. Rue où n'habitent que les descendants des *ɛŏrɛèl* [2]. Les habitants de ce village n'aiment guère à y passer.

ĕl kălăn (Diéval). — La Calanne.

ĕl kăpĕl ĕd bălœ̃ (Ligny-Saint-Flochel). — La Chapelle de Bailleul. Une chapelle se trouvait en cet endroit.

ĕl kăplèt (Monts-en-Ternois). — *La Chapelette*. Cette appellation vient d'une petite niche appliquée contre le tronc d'un tilleul, et renfermant une statue de la Vierge. — Même lieu dit à Diéval.

ĕl kărbōnăɛ (Bermicourt ; — Pierremont). — La Carbonnée.

ĕl kăřœl (Humières). — La Carœulle.

ĕl kăryĕr ă lœ̃w (Saint-Pol). — La Carrière à Leus. *kăryĕr* [3] dans le Bois de la Ville.

ĕl kăryĕr ă frœ̃myō (Saint-Pol). — *La Carrière à Fourmis*. Dans le Bois de la Ville.

ĕl kăryĕr d' ĕɛ bŭɛō ă rœ̃n (Saint-Pol). — La Carrière du Buisson [4] à Grenouilles. Dans le Bois de la Ville.

ĕl kăryĕr dĕ krwĕ (Saint-Pol ; — Saint-Michel). — La Carrière des Croix. *kăryĕr* dans les bois de Saint-Pol et de Saint-Michel.

ĕl kăryĕr dŭŏpŏ (Saint-Pol). — La Carrière Duhautpas. Dans le Bois de la Ville.

ĕl kăvĕ ă kăyŏw (Saint-Pol). — La Cavée à Cailloux.

ĕl kăvĕ d' gœ̃ĕnkŭr (Œuf-en-Ternois). — La Cavée de Guinecourt.

ĕl kăvĕ d' œ̃myĕr (Œuf-en-Ternois). — La Cavée d'Humières.

ĕl kăvĕ vĕrt (Canteraine, commune de Saint-Pol). — La Cavée Verte. Chemin creux dont les talus sont boisés.

ĕl kɛā d' ɛĕ kărm (Ramecourt). — Le Champ des Carmes. Appartenait jadis aux Carmes chaussés de Saint-Pol.

ĕl kĕn d' ĕɛ măyĕr (Saint-Pol). — Le Chêne du Mayeur. Partie du Bois

---

[1] Le bourreau. || [2] Sorcières. || [3] Chemin d'exploitation ; proprement : voie où un *kăr* (chariot) peut passer. || [4] *Buisson* = partie de bois d'une certaine étendue. Employé dans cette acception dans une transaction relative à la forêt, passée en 1587 entre la ville et la comtesse de Saint-Pol.

de la Ville où, dit-on, se trouvait avant la Révolution un chêne énorme connu sous ce nom. Cette appellation n'est plus guère usitée.

ĕl kĕnœ̀l (Saint-Pol). — La Quenouille. Partie défrichée de la forêt de Saint-Pol.

ĕl kĕnwĕ (Œuf-en-Ternois). — Le Quesnoy.

ĕl kmē d' ɛĕ kŏryɛŏw (Roëllecourt). — Le Chemin des Corniaux.

ĕl kmē d' ɛĕ mŏr (Roëllecourt). — Le Chemin des Morts.

ĕl kmē d' ĕɛ prĕs (Saint-Michel). — Le Chemin du Prince.

ĕl kmē d' ĕɛtălē (Saint-Michel). — Le Chemin de Stalin (nom de famille).

ĕl kmĭnĕy [1] (Saint-Pol). — La Cheminée. Sentier abrupt, dans le Bois de la Ville; il serpente sur le flanc des Blanc-Monts et conduit à Grand-Camp.

ĕl kŏrbyĕr (Beauvois). — La Corbière.

ĕl kĕ d' trăvŏw (Saint-Pol). — La Queue de Troisvaux. Partie non défrichée de la forêt de Saint-Pol, ayant une forme très allongée et contournant le village de Troisvaux.

ĕl krĕkăn drĕ (Conchy-sur-Canche). — La Crincagne Dré [2].

ĕl krăz ă mõyŏw ou *l' rŭ dĕ mõyŏw* (Ramecourt). — *La Creuse à moineaux*. Chemin creux dont les talus, garnis de broussailles et de haies touffues, servent d'asile à une quantité *d' mõyŏw* [3].

ĕl krăz d' ĕɛ vyŭ kmē d' pĕrn. — Voir *ĕɛ vyŭ kmē d' pĕrn*.

ĕl krăz ĕd ɛĕ dĭj-wĭt (Saint-Pol). — Le Ravin des Dix-Huit.

ĕl krăz ĕd ɛĕ săvŏyăr (Ramecourt). — Le Ravin des Savoyards.

ĕl krwĕ d' ɣrĕ (Saint-Michel). — *La Croix de Grès*. Extrémité du terroir de Saint-Pol, du côté de Saint-Michel. On ne connaît plus exactement l'emplacement de la croix de grès qui donna son nom à ce lieu dit; elle se trouvait, croit-on, aux abords *d' ĕl pwĕt*, et fut détruite à l'époque de la Révolution. Il existe un dicton se rapportant à ce lieu dit : *ălĕ ă l' krwĕ d' ɣrĕ*. C'est à peu près comme si l'on disait : aller au bout du monde. Ce dicton s'applique ordinairement aux personnes avares : *ăl ĭrwĕ ă l' krwĕ d' ɣrĕ pŭr ã yăr* [4].

ĕl kŭmĕy (Buire-au-Bois). — La Cumehaie.

ĕl kŭrt-rwaĕy (Boubers-sur-Canche). — La Courte-Raie.

ĕl kŭtŭr (Humereuil). — La Couture. — A Bours : *ĕl kŭtŭr*.

ĕl lĕdõn (Floringhem). — La Laidronne.

ĕl lŏkĕt (Herlin-le-Sec). — La Loquette. Les habitants de l'une des deux

---

[1] A Saint-Pol-ville, concurremment : *ĕl ɛĕmĭnĕy*. || [2] *krĕkãn*, colline escarpée; synonyme de *bărbăkãn* || [3] De moineaux. || [4] Elle irait à la Croix de Grès pour un liard.

maisons de cette section étaient continuellement malades, et *y' ăvwĕ tŭdĭ dĕ lŏk ĕ dĕ lŏkĕt ă rĕeüĕ ă sz aĕ*[1].

ĕl lōg-ĕy (Rosemont, commune de Saint-Pol). — La Longue-Haie. Les prés et les jardins de Rosemont aboutissent tous de ce côté à un chemin rural, et sont clos par une longue haie bordant ce chemin. Un dicton : *vă-t-ē tyĕ ă l' lōg ĕy !*[2] est en usage à Saint-Pol, au faubourg de Béthune particulièrement ; c'est l'équivalent de : va-t-en au diable ! va-t-en paître !

ĕl lōgĭŋĕl (Ramecourt). — La Longuigneul. Ce nom vient d'une *longue* haie qui se trouve dans ce canton. Même lieu dit à Boubers-sur-Canche.

ĕl lōg rĭv (Beaufort). — La Longue Rive[3].

ĕl lōg vwĕy (Saint-Pol). — La Longue Voie. Chemin d'exploitation traversant une bonne partie des terres appartenant à la ville de Saint-Pol.

ĕl măkwăr (Agnières). — La Macoire.

ĕl mălădrĭy (Torcy). — La Maladrerie. Voir *ĕe bŏ dĕl mălădrĭy*. — Même lieu dit à Averdoingt.

ĕl mĕzŭr ă l' sŭrĕl (Ramecourt). — *La Mesure à l'Oseille*. Pièce de terre ainsi nommée à cause de la grande quantité de *tĭt sŭrĕl*[4] qui y croît.

ĕl mĕzŭr pāē tĕr (Saint-Michel). — La Mesure Pointerre. Ce nom lui vient, dit-on, de ce qu'elle fut un jour cédée pour un *pāē tĕr*[5].

ĕl mŏrĕt (Humières). — La Ferme Moret.

ĕl mō-sĕt-lwĕy (Marquay). — Le Mont-Saint-Eloy.

ĕl mōtăn d' ĕgrĕōw (Saint-Martin-Glise, commune d'Hernicourt). — La Montagne des Egroux.

ĕl mŭt (Saint-Martin-Glise, commune d'Hernicourt). — La Mutte[6].

ĕl mŭtlŏt (Canettemont). — La Mutelotte.

ĕl năsyō (Nuncq). — La Nation.

ĕl nŏkrĭy (Berles-Monchel). — La Nocrie[7].

ĕl nwăr tĕr (Diéval). — La Noire Terre.

ĕl plăn d' ĕe bŏ kăpĕdŭ (Croix). — La Plaine du Bois Capendu. Ce bois longeait les terres de ce canton, avant son défrichement.

ĕl plăn d' ĕe bŏ tŭrnĭ (Saint-Michel). — La Plaine du Bois Tourny. Est bordée d'un côté par ce bois.

ĕl plăn d' ĕrlĕ (Saint-Pol ; — Saint-Michel ; — Herlin-le-Sec). — La Plaine d'Herlin.

ĕl plăn d' ĕvŏ (Sericourt). — La Plaine d'Honval.

ĕl plăn ĕd eĕ fŏs ă lăw (Saint-Michel). — La Plaine de la Fosse aux Loups.

---

[1] Il y avait toujours des *loques* et des *loquettes* à sécher aux haies. || [2] Va-t'en chier à la Longue-Haie. || [3] *rĭv*, bord d'un champ. || [4] Rumex acetosella. || [5] Pain tendre. || [6] *mŭt*, silo, tas de terre. || [7] *nŏkrĭy*, pépinière.

ĕl plãtĭ (Auxi-le-Château). — Le Planty.

ĕl plĕmĕt (Vacquerie-le-Boucq). — La Plumette.

ĕl pŏ d' sẽ mărtãẽ (Aumerval). — Le Pas de Saint-Martin. Canton situé entre Pernes et Aumerval, à la hauteur du Bellimont. Au bord de la route, près d'un fossé, se trouve, placé là de temps immémorial, un bloc de grès à la surface duquel on remarque une empreinte ayant la forme d'un pied de cheval, et profonde de quelques centimètres. La tradition assure que cette marque fut faite par le pied du cheval de saint Martin, lorsque, poursuivi par des soldats romains, il sauta du Bellimont dans la plaine. Les personnes fatiguées par une longue marche n'ont qu'à mettre le pied dans cette empreinte (on ne dit pas pendant combien de temps), et la fatigue disparaîtra sûrement.

ĕl pwĕt (Saint-Michel). — *La Pointe.* La rue des Granges fait en cet endroit un angle très aigu avec la route d'Arras.

ĕl pyĕsĕt d' ĕrlĕkŭr (Marquay). — Le Sentier d'Horlincourt.

ĕl pyĕsĕt ĕd ɛĕ kăplĕt (Saint-Michel). — Le Sentier des Chapelettes.

ĕl pyĕsĕt mălvŏ (Marquay). — Le Sentier Malvaux.

ĕl rĕdyĕŏ d' ɛĕ sĕz (Saint-Michel). — Le Rideau des Seize. D'un rideau bordant une pièce de terre de seize *mesures.*

ĕl rŏd ĕpĕn (Hucliers). — La Ronde Epine.

ĕl rĕĕlĕt ă lĕw (Saint-Pol). — *La Ruellette à Loups.*

ĕl rŭ ă kăyɛŏw (Saint-Michel). — La Rue à Cailloux. Cette rue est le prolongement d'une *krĕz*[1] venant du Bois Bayon. Comme la pente en est assez forte, les eaux provenant d'orages ou de fortes pluies entraînent une grande quantité de cailloux qui vont encombrer cette rue.

ĕl rŭ d' bŏ (Marquay). — La Rue de Bas.

ĕl rŭ dĕ kŏp-gĕl (Saint-Pol). — La Rue des Coupe-Gueules. Ancien nom de la rue Nationale, changé sous la Révolution en celui de rue de la Fraternité. C'est à l'extrémité nord-est de la rue des Coupe-Gueules qu'en 1537 les habitants de Saint-Pol furent, au nombre de 4.500, massacrés par les soldats de Charles-Quint, à la suite de la prise de cette ville.

ĕl rŭ dĕ mõ (Saint-Pol). — *La Rue des Monts.* Nom populaire de la rue d'Egmont.

ĕl rŭ dĕ mõŋŏw. — *ĕl krĕz ă mõŋŏw.*

ĕl rŭ dĕ pŭ-vŏlã (Saint-Pol). — *La Rue des Poux-Volants.* Nom populaire de la rue de la Nouvelle-France. Elle n'était habitée autrefois que par une population pauvre et généralement fort sale.

ĕl rŭ mŏrdĭewăr (Bergueneuse). — La Rue Mordichoire. Ravin.

---

[1] Ravin.

ĕl rŭ d' lă pŏlkằ (Saint-Pol). — *La Rue de la Polka.* Nom populaire de la rue du Mont. Un individu connu sous le sobriquet de *lă pŏlkằ* a longtemps demeuré dans cette rue.

ĕl rŭjĭnyĕ̀r (Nédonchel). — La Rouginière.

ĕl săblōnyĕ̀r (Marquay). — La Sablonnière.

ĕl sălpĕ̀t (Bours). — Le Salpêtre.

ĕl sĕ̄s ĕd bŏdrĭkŭ̀r (Saint-Pol). — *La Cense*[1] *de Baudricourt.* Détruite depuis longtemps, cette ferme se trouvait près de la rue de Rosemont, à l'angle du chemin de la Longue-Haie. Dénomination qui n'est plus guère connue.

ĕl sŏlĕ̀t (Averdoing; — Gouy-en-Ternois; — Grand-Rullecourt; — Herlincourt; — Lenzeux; — Ligny-sur-Canche; — Œuf-en-Ternois; — Roëllecourt). — La Solette.

ĕl tĕ̀t ĕd kĕ̀n (Etrée-Wamin). — La Tête de Chêne.

ĕl tēprĭ̄y (Saint-Michel). — La Templerie.

ĕl tĭ̀t fŏrĕ (Saint-Pol). — La Petite Forêt. Partie non défrichée de la forêt de Saint-Pol.

ĕl tŭryĕ̀r (Maizières). — *La Tournière.*

ĕl vălaĕ ă kŭtyĕ̀w (Beauvois). — La Vallée à Couteaux.

ĕl vălaĕ bŭtằrd' (Bryas). — La Vallée Boutarde.

ĕl vălĕ̀ kŏrnằl (Pernes-en-Artois). — La Vallée Cornaille.

ĕl vălĕyĕ̀t (Bergueneuse). — La Valléiette.

ĕl vălĕ̀t (Gauchin-Verloing). — La Valente.

ĕs[2] *sĕ̄ŭ* (Blangy-sur-Ternoise; — Ecoivres; — Nuncq; — Haute-Côte; — Séricourt). — Le Séu[3].

ĕs sĕ̄yŭ (Bailleul-les-Pernes). — Le Séïu.

ĕs sŏ̀ d' ăgằe (Pierremont). — Le Saut d'Agache.

ĕ̄ ŏ̀ d' sằr (Maizières). — Le Haut de Sars.

ĕ̄tărdằ bŏ̀ (Ligny-Saint-Flochel; — Blangerval). — L'Entre deux Bois.

l' ăbī (Croisettes). — *L'Abbaye.* — Voir *l' ăbyĕ̀t.*

l' ăbyĕ̀t (Croisettes). — *L'Abbayette. l' ăbĭ* et *l' ăbyĕ̀t* sont deux grandes fermes appartenant à l'hospice (autrefois *abbaye*) de Messines (Belgique).

l'ălĕ̀ dĕ̀ sŭpĭ̀r (Saint-Michel). — L'Allée des Soupirs. Allée du Bois où, dit-on, aimait à se promener la fameuse comtesse de Hornes qui fut, au siècle dernier, séquestrée par son mari dans le château de Saint-Michel[4], et qui l'incendia un soir, afin de pouvoir s'en échapper et n'y plus revenir.

lă mōtĕ̀n — Voir *ĕe kătyŏ̀w.*

---

[1] *sĕ̄s*, ferme. || [2] *ĕs*, pour *ĕe*. || [3] *sĕ̄ŭ*, *sĕ̄yŭ*, sureau. || [4] Appelé aussi château de Saint-Martin.

l' ărmĭz sēt-ŭbèr (Flers). — La Remise Saint-Hubert.

lă sèt-fămìl (Saint-Michel). — *La Sainte Famille.* Il se trouve en cet endroit une petite niche fixée sur un poteau, et renfermant un groupe en porcelaine : la Sainte Famille. Voir, aux Sobriquets, *lă sèt fămìl.*

l' ătărjèt (Calimont, commune de Saint-Pol). — *L'Attargette.* D'une enseigne de cabaret : *A l'Attargette.* Cet établissement est supprimé depuis une cinquantaine d'années.

l' ăyō[1] *dĕvōw* (Ramecourt). — *L'Hayon Devaux.* Du nom du propriétaire.

l'ăyō lăkàl (Ramecourt). — *L'Hayon Lacaille.* Du nom du propriétaire.

l' ăjĕrŭ (Œuf-en-Ternois). — L'Hagerue.

l' blăz fōtăn (Pernes-en-Artois). — La Fontaine Bleue.

l' ĕbzĭnwăr (Bermicourt). — La Besinoire.

lĕ kătŏr fŭrnĕ (Ramecourt). — *Les Quatorze Fournet.* Champ de quatorze *mesures* autrefois occupé par Fournet, fermier de Saint-Ladre.

l' ĕpĭnèt (Saint-Michel ; — Ligny-Saint-Flochel ; — Flers). — L'Epinette.

l' ēklŏ ă răp (Camblain-l'Abbé). — L'Enclos à Rapes[2].

l' ēklŏ d' lă băzèk (Œuf-en-Ternois). — L'Enclos de la Bazèque.

l' ēklŏ dŭ vē (Ramecourt). — *L'Enclos du Vent.* — Terrain exposé au nord et recevant le vent de bise de première main.

l' ēklŏ fĕrkèl (Roëllecourt). — L'Enclos Ferquelle[3].

l' ēklŏ kŏlĭnèt (Ramecourt). — *L'Enclos Colinette.*

l' ēklŏ lĭkèt (Saint-Pol). — *L'Enclos Liquette.* La majeure partie de cet enclos est recouverte par les terrassements de la gare de Saint-Pol ; c'était autrefois une dépendance de la *sēs du Dieu des Camps.* Les *lĭkèt, tŭbăkyĕ*[4] bien connus à Saint-Pol, l'ont occupé pendant très longtemps.

l' ēklŏ rŏjē (Lisbourg). — L'Enclos Rogin[5].

l' ēkōnāē (Flers). — La Raie Connin.

l' kăvăw (Averdoingt). — La Cavée.

l' çēçèt (Ligny-Saint-Flochel). — La Guinguette.

l' kăpèl (Ligny-Saint-Flochel). — La Chapelle.

l' plăt d' ōw (Averdoingt). — Le Pas d'Eau.

l' pyĕsèt ĕd tarnŏ (Ligny-Saint-Flochel). — Le Sentier de Ternas.

l' tăjèt (Averdoingt). — La Taillette. Bois.

ŏ-dzăr ĕe kălvĕr (Saint-Pol). — Le Dessus du Calvaire.

sz[6] *ălŏèt* (Ligny-Saint-Flochel ; — Valhuon). — Les Alouettes.

---

[1] *ăyō*, bois de peu d'étendue, situé ordinairement en bordure ou le long d'un rideau, d'une côte. || [2] *ēklŏ*, jardin ou plutôt terrain cultivé clos de haies. — *răp*, navet. || [3] *fĕrkèl*, fougère. || [4] Planteurs de tabac. || [5] Est-ce *rŏjē*, raisin ? || [6] *sz*, pour *eĕz*.

sz ămărèt (Sains-les-Pernes). — Les Amarettes.
sz ăp ĕd bălō (Bours). — Le Baillon.
sz ăpèt (Tangry). — Les Appettes.
sz ărdèn (Diéval). — Les Ardennes.
sz ărjĭlèr (Diéval). — Les Argillières. De la nature du terrain.
sz ăvĕrdĭnŭ (Averdoingt; — Maizières). — Les Averdigneuls.
sz ăvĭnèt (Diéval). — Les Avenettes.
sz ăvnèl (Brouilly, commune de Rebreuviette). — Les Avenelles.
sz ăyèt (Guinecourt.) — Les Hayettes.
sz ăzwĕ̃ (Pernes). — *Les Oseraies*. — A Pressy : *sz ăzwĕ*, Les Hazois.
sz ĕfãnĭk (Boyaval). — Les Ephaniques.
sz ĕgĕrgèt (Bours; — Fontaine-lez-Hermans). — Les Eguerguettes.
sz ĕkărnĭ (Floringhem). — La Croix d'Ecarmies.
sz ĕlĕpyèr (Floringhem). — Les Elespierres.
sz ĕpĭrŏl (Fontaine-les-Boulans). — Les Epirolles. Les *ĕpĭrŏl*[1] poussent en grande quantité dans ce canton.
sz ĕrōdèl (Floringhem). — Les Ardondelles.
sz ĕt (Œuf-en-Ternois). — Les Hêtres.
sz ĕvĕkĕ (Diéval). — Les Evéqués.
sz ĕvĭs (Floringhem). — Les Ewices.
sz ĕwĭ (Diéval). — Les Ewis. — A Bours : *sz ĕwĭ*, Les Ewys.
sz ĕglĕ (Averdoingt). — Les Anglets.
sz ĕklŏ ă pŭe (Aumerval). — Les Enclos à Puches[2].
sz ŭrlĭ (Hestrus). — Les Hurlis.
vĕr bărlĕ (Ligny-Saint-Flochel). — Vers Barlet.

---

[1] Alopecurus agrestis. || [2] Est-ce *pŭe*, puce ?

Ed. Edmont.

COMPTES-RENDUS

A. Devaux. — *De l'étude des patois du Haut-Dauphiné.* (Lecture faite à l'Académie delphinale, le 29 mars 1889.) Grenoble, Allier, père et fils, in-8°, 62 pages.

Ce travail révèle au lecteur un patoisant parfaitement à la hauteur des exigences de la science. Aussi, nous exprimons l'espoir que cette brochure, non seulement éveillera chez les Dauphinois une nouvelle ardeur pour l'étude de leurs patois, mais encore que M. l'abbé Devaux qui a fait preuve d'une préparation aussi complète qu'on peut l'avoir actuellement, et d'autant plus méritoire chez lui qu'elle a été acquise en dehors de l'enseignement oral de nos maîtres de Paris, devienne le chef écouté d'une renaissance que nous appelons de tous nos vœux.

Nous n'avons rien à reprendre aux idées et aux faits exposés par l'auteur, mais nous nous faisons un devoir de signaler le contenu de sa brochure qui fera connaître à nos lecteurs une entreprise faite dans des conditions tout particulièrement propres à fournir des résultats d'un intérêt linguistique général.

Après avoir signalé l'apport considérable qui sera dû aux patois dans la connaissance de notre langue littéraire, et leur avoir assigné la place prépondérante qu'ils doivent occuper dans l'étude de la linguistique en général, l'auteur passe en revue la bibliographie du Dauphiné, dont la valeur scientifique est bien limitée; puis il nous expose la méthode et le plan suivis dans ses propres investigations dont les résultats doivent être publiés prochainement.

Ses investigations ont porté sur une étendue de 650 kilomètres carrés seulement, ayant une population de 80,000 âmes à peu près, réparties entre 72 communes. Cette région porte la dénomination de Terres-

Froides et forme un quadrilatère dont les angles se trouvent à Bourgoin, à la Côte-Saint-André, à Miribel et au Pont-de-Beauvoisin, atteignant ainsi la frontière de Savoie. C'est, on le voit, sur un espace très restreint, la dixième partie seulement du département de l'Isère, qu'ont porté les recherches de M. Devaux. 800 à 900 mots recueillis dans chacune des 72 communes suffiront amplement pour déterminer la variation phonétique et donneront lieu, si j'en juge par les quelques indiscrétions que commet l'auteur dans la présente brochure, à des remarques curieuses relatives à leur extension, leur disparition, à l'action pénétrative exercée sur eux par le français. L'un de ces 72 patois, celui de Saint-Didier-de-la-Tour est la langue maternelle de M. Devaux; c'est ce patois qui sera la base du travail, celui qui nous révèlera le fonds lexicologique et morphologique de la région des Terres-Froides.

Si, par cette circonscription sévère, la scène choisie par M. Devaux va perdre peut-être en variété, elle n'en fera que gagner en précision et le levé phonétique des Terres-Froides pourra prétendre à un caractère définitif que n'a eu jusqu'à présent encore aucun des autres levés faits dans la Gaule romane.

J. G.

CHRONIQUE

Le changement d'imprimeur et la fonte d'un nouveau matériel, qui en a été la conséquence, nous ont mis dans l'impossibilité de publier plus tôt notre 9e fascicule. Notre 3e année coïncidera donc avec 1890.

— L'année dernière, le ministère de l'instruction publique a honoré la *Revue des patois gallo-romans* d'une subvention, témoignant par là l'intérêt qu'il preud à nos études. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

— La *Société des Parlers de France*, dont nous n'avons pas encore eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs, est aujourd'hui constituée.

Les organisateurs ont profité de la présence à Paris des savants de province pour tenir la réunion préparatoire où devaient être discutées les bases même de la Société. Cette réunion a eu lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes, le mardi 11 juin 1889.

M. Gaston Paris ouvre la séance par une allocution. Après avoir défini le but de la Société, qui se propose avant tout l'étude des parlers romans de France, mais sans exclusion des autres parlers usités dans notre pays, celtiques, germaniques, basques, il a montré l'intérêt national et scientifique qu'il y a à soutenir chez nous le mouvement qui porte les esprits vers l'étude des idiomes vivants et l'urgence d'une enquête générale et approfondie sur une matière qui est si près de nous échapper; enfin il a fait ressortir le caractère spécial de la Société projetée : parisienne par son siège central, provinciale par les sections qu'elle créera dans les départements, elle aura l'unité de vues et la diffusion que réclame son objet. Après cela, M. l'abbé Rousselot donne lecture d'un projet de statuts. Un échange de vues se fait entre les membres présents, MM. Joret, Gilliéron, Morel-Fatio, Thomas, Constans, Dr Rosapelly, Dr Dejeanne, Lebarq, le comte de l'Estourbeillon, Dottin, Pépouey, Pierrot-Deseilligny, Rabiet, etc.

Les statuts sont approuvés en première lecture, et une assemblée générale est fixée au vendredi suivant, 14 juin.

Dans cette première assemblée, présidée par M. Gaston Paris, assisté de MM. Joret, Thomas, Haillant et Rousselot, on a voté les statuts et nommé le conseil général de la Société.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DES PARLERS DE FRANCE

I. *Objet de la Société.* — Article premier. La Société a pour objet l'étude des parlers de France.

Elle a pour organe un bulletin périodique.

Elle peut faire ou subventionner d'autres publications.

II. *Siège de la Société. — Sections.* — Art. 2. La Société a son siège à Paris et des sections régionales en province.

III. *Administration.* — Art. 3. La Société est administrée par un Conseil général, et chaque section régionale par un Conseil particulier.

Art. 4. Tous les membres de la Société sont électeurs et éligibles. Les absents peuvent voter en adressant leur bulletin au président.

Art. 5. Le Conseil général se compose de trente membres élus pour cinq ans par l'Assemblée générale, au scrutin de liste et à la majorité simple. Les présidents des sections régionales y sont adjoints de droit.

Art. 6. Le Conseil général se renouvelle tous les ans par cinquième.

Art. 7. Le Conseil général choisit parmi ses membres résidents à Paris :

1° Un bureau composé de : un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, deux secrétaires-adjoints, un administrateur, un trésorier, un bibliothécaire, un archiviste;

2° Un Comité de Direction scientifique et de publication.

Art. 8. Le bureau et le Comité de direction sont élus pour un an. Les membres sortants sont rééligibles, sauf le Président.

Art. 9. Les Conseils particuliers sont nommés par les sections régionales. Ils choisissent eux-mêmes parmi leurs membres le bureau de la section.

Art. 10. Les Conseils particuliers font leurs règlements, qui ne sont exécutoires que sur l'approbation du Conseil général.

IV. *Des Membres.* — Art. 11. Pour devenir membre de la Société, il faut être agréé par le Conseil général et verser une cotisation annuelle de 6 francs.

Art. 12. On peut se libérer de cette cotisation en versant une fois pour toutes la somme de 100 francs. Sont exclus du bénéfice de cette disposition les Sociétés et les Établissements publics.

Art. 13. Les sommes versées pour se libérer de la cotisation annuelle et les dons qui pourront être faits à la Société seront capitalisés et la Société ne pourra en dépenser que les intérêts.

Art. 14. Tous les membres de la Société reçoivent gratuitement le *Bulletin*. Ils peuvent recevoir gratuitement ou à prix réduit les autres publications que la Société fait publier ou subventionne.

V. *Réunions ordinaires. Assemblées générales.* — Art. 15. Le nombre et la date des réunions ordinaires sont fixés : pour Paris, par le Conseil général; pour les sections régionales, par les Conseils particuliers.

Art. 16. L'Assemblée générale des membres de la Société se réunit au moins une fois par an.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil général.

Son bureau est celui du Conseil général.

Elle entend les rapports sur la situation scientifique et financière de la Société.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil général.

VI. *Revision.* — Art. 17. Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'Assemblée générale sur une proposition signée de vingt-cinq membres et soumise au bureau un mois au moins avant la séance. Le vote de l'Assemblée n'est valable que s'il réunit les deux tiers des voix.

VII. *Dissolution.* — Art. 18. En cas de dissolution, l'Assemblée générale est appelée à statuer sur l'emploi de l'actif de la Société.

VIII. *Disposition transitoire.* — Art. 19. Le Conseil est chargé de préparer un règlement, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

MM. d'Abadie, d'Arbois de Jubainville, Clédat, Colin (éditeur), Condamin, Deloche, Dottin, Doutrepont, Fustel de Coulanges, L. Gauthier, Gilliéron, Haillant, Havet, Joret,

Liétard, Longnon, Loth, P. Meyer, Morel-Fatio, G. Paris, P. Passy, Pépouey, Picot, Psichary, Pierrot-Deseilligny, Rabiet, Rousselot, Rosapelly, Salmon, Thomas.

Enfin, le 24 juin, le Conseil tenait sa première séance dans le but de constituer le bureau. Ont été nommés :

Président : M. Gaston Paris;

Vice-présidents : MM. Meyer et Gilliéron;

Secrétaire général : M. Rousselot;

Secrétaires adjoints : MM. Pépouey et Salmon;

Trésorier : M. Pierrot-Deseilligny;

Bibliothécaires-archivistes : MM. Dottin et Doutrepont.

La prochaine séance du Conseil a été renvoyée après les vacances.

Cette séance, convoquée pour le samedi 30 décembre, a été empêchée par le deuil cruel qui est venu frapper M. Gaston Paris et tous ses amis. La mort de Mme Gaston Paris est un deuil et une perte pour la Société des *Parlers de France*. Cette femme à l'esprit si élevé, si bien fait pour comprendre les choses scientifiques, a porté dès le premier jour un vif intérêt à la Société : elle a voulu en faire partie, et elle se proposait de former parmi ses amies un comité de propagande. Ceux qui l'ont connue comprendront toute la profondeur de nos regrets.

Nous avons encore à déplorer la mort de deux autres membres, MM. Nisard et Fustel de Coulanges, de l'Institut, qui nous avaient donné de sympathiques encouragements.

— L'Université Harvard de Cambridge, qui offre aux étudiants un cours étendu de langues romanes sous la direction de MM. Scheldon et Grandgent, devient le centre d'une société analogue, *The american dialect society*, qui a pour objet principal l'étude de l'anglais parlé aux Etats-Unis et au Canada, et qui s'occupera accessoirement des autres dialectes non aborigènes parlés dans ces mêmes contrées. — Président : M. Francis-J. Child, *Cambridge, mass.* — Vice-président : M. James N. Hart, Cincinnati, o. — Secrétaire : M. Edward S. Sheldon, *Cambridge, mass.*, 27 Hurlbut St. — Trésorier : M. Charles H. Grandgent, *Cambridge, mass.*, 19, Wendell St.

Les deux Sociétés sœurs pourront se prêter un mutuel appui, car elles auront l'occasion de se rencontrer sur un domaine commun, le français importé en Amérique.

— La librairie Delagrave (17, rue Soufflot) a mis en souscription les *Reliques scientifiques* d'Arsène Darmesteter. Ce précieux recueil contiendra quarante-quatre mémoires et articles que le regretté professeur de Sorbonne a disséminés dans des revues d'un accès difficile, ou qu'il a publiés dans des brochures introuvables. Les *Reliques scientifiques* formeront deux volumes : le premier comprenant des articles relatifs aux études *juives* et *judéo-françaises*; le second uniquement consacré aux études *françaises* (littérature et philosophie, histoire de la langue).

L'impression commencera quand le nombre des souscriptions s'élèvera à 350. L'ouvrage comprendra deux volumes in-8° raisin, l'un d'environ 300 pages, le second d'environ 400. Le prix de l'ouvrage est de 30 francs pour les souscripteurs qui ont fait parvenir leur adhésion avant le 15 juillet 1889. A partir de cette date, le prix a dû être élevé à 40 fr.

— La première partie du 1er fascicule de la *Grammaire des langues romanes*, par M. W. Meyer, a paru à la librairie Welter. Nos lecteurs y trouveront, résumés et condensés par une puissante intelligence, les travaux accomplis sur les langues romanes.

— La Société liégeoise de littérature wallonne ouvre un concours pour l'année 1889-1890. Nous extrayons du programme les sujets qui peuvent intéresser nos lecteurs :

1er concours. — Une étude sur les règlements, les us et coutumes de l'une des corporations de métiers de l'ancien pays de Liège, d'après des documents authentiques.

Expliquer les termes spéciaux employés dans les pièces officielles ou dans l'usage commun ; remonter autant que possible à leur origine : dire s'ils sont restés en vogue dans le langage de l'industrie moderne et dans quelles localités ; rassembler les faits historiques relatifs à la corporation que l'on aura en vue ; comparer enfin brièvement son organisation à celle de la même corporation dans d'autres villes principales des provinces belges, telles que Gand, Bruxelles, etc. — Prix : une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

2e CONCOURS. — Un vocabulaire technologique wallon-français (relatif à un métier, un état ou une profession au choix des concurrents). Citer les sources autres que les traditions orales, s'il en existe, et faire autant que possible l'histoire des termes spéciaux les plus importants. — Prix : Une médaille de vermeil.

3e CONCOURS. — Faire un recueil des gentilés ou noms ethniques wallons. (Hestati, Spadois, Agneux, Hevurlin, Coïetai, etc.) Prix : une médaille de vermeil.

4e CONCOURS. — Rechercher les mots wallons qui ne sont renseignés dans aucun de nos dictionnaires, vocabulaires ou glossaires. (Grandgagnage, Forir, Remacle, Bormans, Body, Simonon et autres). Prix : le prix sera proportionné à l'importance de la collection.

6e CONCOURS. — Un vocabulaire explicatif wallon et français des monnaies : y compris les monnaies de compte, poids et mesures de tous genres, qui ont été ou sont encore en usage dans le pays de Liège. — Prix : une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

7e CONCOURS. — Une étude sur un certain nombre de noms de lieux propres au pays de Liège : origine, étymologie, classification, situation et comparaison, autant que possible, avec les noms similaires des pays voisins. — Prix : une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

8e CONCOURS. — Une étude sur les enseignes de Liège, avec explication des emblèmes.

9e CONCOURS. — Rechercher les mots wallons francisés employés dans les anciennes ordonnances du pays de Liège. Prix : une médaille de vermeil.

Les travaux sur quelques corporations et professions sont exclus du concours.

S'adresser pour les renseignements complémentaires à M. Duchesne, secrétaire de la Société, 49, rue du Pot-d'Or, à Liège.

N. B. — *Ces concours sont ouverts jusqu'au* 15 *décembre* 1890.

— Nous apprenons, par les *Basler Nachrichten* du 22 déc. 1889, des nouvelles relatives à une Société dont nous avons parlé dans l'un des premiers numéros.

« On sait qu'il existe dans le canton des Grisons une Société qui s'est donné pour « tâche de favoriser la conservation et le développement de la langue romane. Cette « Société s'est réunie en séance générale et a adopté le plan qui lui a été proposé de « publier un grand glossaire roman. On commencera tout d'abord par recueillir tous les « mots qui ont trait à la vie à la montagne, ensuite viendront, si le zèle et les moyens « pécuniaires ne viennent à manquer, les autres catégories de mots. L'entreprise rencon- « trera de grandes difficultés, car le cercle des travailleurs, ainsi que celui des amateurs, « est bien petit. »

NOMS DE LIEUX FRANÇAIS

IDENTIQUES

AU FÉMININ SINGULIER DE GENTILICES ROMAINS EN -IUS

(*Suite.*)

DECIA

Vers l'année 1015, Humbert, évêque de Grenoble, céda à Manassès, comte d'Albon (Drôme), des biens de l'église cathédrale de Grenoble dans plusieurs localités du pays de Genève, notamment *in Desia*. *Desia* est une orthographe du moyen âge pour *Decia*.

Decia est le féminin du gentilice Decius, un des plus illustres de Rome. Trois membres de la *Gens Decia*, portant les mêmes noms : P. Decius Mus, furent consuls à Rome de l'an 340 à l'an 279 av. J.-C. Suivant une légende romaine, ils auraient tous trois, ou au moins les deux premiers successivement, assuré aux Romains la victoire en allant chercher la mort au milieu des bataillons ennemis, après avoir rempli les formalités de la *devotio*.

Le gentilice Decius pénétra en Gaule. Un des monuments les plus intéressants qui l'établissent est une inscription trouvée près de Genève. Elle est datée du consulat de C. Marcius Censorinus, c'est-à-dire de l'an 8 av. J.-C. On y lit les noms de P. Decius Esunertus, fils de Trouceteius Vepus; elle nous apprend, en outre, que ce personnage appartenait à la tribu Voltinia (*C. I. L.*, XII, 2623). P. Decius Esunertus avait obtenu la dignité de citoyen romain que n'avait pas eue son père. Son nom gaulois était *Esu-nerto-s*, « celui qui a la force du dieu *Esu-s*. »

Son père s'appelait Vepus et était lui-même fils de Trouces, au génitif Troucetos ou, avec la désinence latine, Troucetis, comme on le trouve dans une inscription de Saint-Alban (Isère) (*C. I. L.*, XII, 2356). C'est de Vepus qu'a été tiré le gentilice Vipius conservé par une inscription de Genève (*C. I. L.*, XII, 2590) et d'où le dérivé *Vipiacus* = Vichy (Allier). Trouces, Troucetos, était dérivé d'un thème *trouco-* qui a donné le dérivé Troucillus, nom pérégrin dans une inscription de

Nîmes (*C. I. L.*, XII, 3944). *Trouco-* est devenu ensuite *trōco-* par *o* long = *ou*, comme la phonétique celtique l'enseigne, et de *trōco*, on a tiré le gentilice *Trōcius* ou Troccius, comme il résulte d'une inscription de Nîmes (*C. I. L.*, XII, 3961) et d'une inscription de Tresques (Gard) (*C. I. L.*, XII, 2758). De ce gentilice est venu le nom de lieu *Trociacus*. En 844, dans un diplôme de Charles le Chauve, Trociacus est une localité du *pagus Belvacensis* (D. Bouquet, VIII, 454 C). On suppose qu'il s'agit de Trocy (Seine-et-Marne). En 885, dans un diplôme de Charles le Gros pour la cathédrale de Toul (D. Bouquet, IX, 343 A); en 894, dans un diplôme d'Arnoul, roi de Germanie, pour la même église (D. Bouquet, IX, 368 E), le même nom désigne Troussey (Meuse).

Ainsi les noms du père et du grand-père de P. Decius Esunertus ont donné chacun un dérivé en *-acus* qui se retrouve dans la géographie moderne de la France. Decius a eu la même fortune. On doit reconnaître un ancien *Deciacus* dans la *villa Disiacus* que mentionne, en 662, la charte de fondation de l'abbaye d'Hautvilliers (Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 129). C'est aujourd'hui Dizy (Marne). Le même nom est écrit *Disciacus*, en 713, dans une charte datée de Sarrebourg (Alsace-Lorraine); il s'agit d'une localité située dans le *pagus* auquel la Sarre qui passe à Sarrebourg donnait son nom. En 907, *Disiacus*, d'où Charles le Simple date un diplôme (D. Bouquet, IX, 505 D), paraît être Dizy le Gros (Aisne) qu'on retrouve sous le même nom, en 1060, dans une charte d'Henri Ier (Lasteyrie, *Cart. de Paris*, p. 123). Le nom de Dicy (Yonne) paraît avoir la même origine : il a conservé sourde la gutturale assibilée qui est devenue sonore dans Dizy (Aisne) et dans Dizy (Yonne).

GRACILIA

M. Port dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. II, p. 301, publie des chartes des années 1100, 1105, où apparaît sous le nom de *Gresilla*, *Gresilia*, *Grisilia*, le village appelé aujourd'hui Gresille, commune d'Ambillon (Maine-et-Loire). Ces notations modernes représentent un antique *Gracilia*.

Le gentilice Gracilius se rencontre au masculin dans une inscription du Norique (*C. I. L.*, II, 5482); au féminin dans une inscription de Campanie (*C. I. L.*, X, 3414).

On en a tiré un dérivé en *-acus* : Gresillé (Maine-et-Loire), Gresillac (Gironde) semblent être d'anciens Graciliacus.

HISPANIA

Dans le cartulaire de Molesme (Côte-d'Or), c'est le nom porté, en 1097, par Epagne (Aube). Il y a en France une autre commune d'Epagne dans le département de la Somme.

On n'a pas encore, je crois, rencontré d'exemple du gentilice Hispanius ; ce qu'on a trouvé, c'est le gentilice Spanius, dans une inscription italienne (*C. I. L.*, X, 4349) et dans une inscription d'Afrique (*C. I. L.*, VIII, 2978). Spanius = Hispanius, avec aphérèse de la voyelle. Tiré du *cognomen* Hispanus, il a été dépouillé de sa syllabe initiale, cela peut-être sous l'influence du grec σπάνιος « rare ».

[Hi]spanius a donné un dérivé *Hispaniacus* que l'on reconnaît dans les noms d'Epagny (Aisne, Côte-d'Or, Haute-Savoie), d'Epiniac (Ille-et-Vilaine), d'Espagnac (Corrèze).

LIVIA

En 892, il y avait dans le pays de Vienne en Dauphiné, *in pago Viennense* une *villa Livia*. Cette indication se trouve dans une charte que nous a conservée le *Cart. de Saint-Hugues* de Grenoble, p. 73. On doit reconnaître le même nom dans une charte de l'année 885 où, par erreur, on a, dans le même cartulaire, p. 11, imprimé *Luvam* pour *Liviam*.

Tout le monde connaît le nom de la *gens Livia* qui a donné à Rome plusieurs consuls, la femme de l'empereur Auguste et le plus célèbre des historiens romains. Les inscriptions attestent que le gentilice Livius pénétra en Gaule, mais il paraît y avoir laissé peu de traces dans la géographie : peut-être Ligeay (Loire), Légé (Loire-Inférieure) sont-ils chacun un ancien *fundus Liviacus*.

MARCIA

Une charte de l'année 892, que M. Bruel a publiée dans son *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, p. 54, parle d'une *villa quae nominatur Marcia* et qui aurait été située dans le pays de Vienne (Isère), *in pago Vianense*. C'est le même uom qui est devenu dans le département de Meurthe-et-Moselle Maixe, prononcé encore en patois Mâche en donnant à *ch* la valeur du *ch* allemand. *Marciacus* est très fréquent dans les textes français du moyen âge; nous l'avons étudié dans la *Revue celtique*, t. IX, p. 39-43 ; il est dérivé probablement du gentilice Marcius, peut-être quelquefois du gentilice Martius.

PAPIA

Deux chartes du XIe siècle, conservées par le cartulaire de Saint-Victor de Marseille, mentionnent un *castrum* appelé *Papia*, *in territorio de castro quod nominatur Papia*, 1056 (t. I, p. 237); *castrum de Papia juxta Marinanam*, au diocèse d'Aix, 1095 (t. II, p. 209). Il est aussi question de *Papia* dans le même cartulaire en 1709 (t. II, p. 219). *Papia* était situé près de Marignane (Bouches-du-Rhône), comme nous l'apprenons par la charte de 1095 précitée.

Papius est un gentilice romain, d'origine samnite, qui doit à diverses circonstances une certaine notoriété. A deux reprises, dans le Samnium, un Papius fut chef de guerre contre Rome : Papius Brutulus en 326 av. J.-C., Gaius Papius Mutilus en 91. En l'an 9 de J.-C., le consul M. Papius Mutilus et son collègue Q. Poppaeus Secundus donnèrent leur nom à la loi Papia Poppaea célèbre par ses dispositions contre le célibat; mais il y avait des Papius à Rome, antérieurement à cette date, ainsi déjà en l'an 66 de Rome le tribun du peuple C. Papius avait fait voter une loi Papia qui expulsait de Rome les Pérégrins. Ce nom pénétra en Gaule : on conserve encore à Grenoble l'épitaphe du décurion G. Papius Secundus (*C. I. L.*, XII, 2246). Papia en français donnerait Pache. C'est le nom d'un maire de Paris, ce nom d'homme tire peut-être son origine d'un nom de lieu. En Italie, *Papia* est devenu *Pavia*, nom qui a supplanté dès le commencement du moyen âge celui de la ville de *Ticinum*, c'est probablement le nom d'un faubourg construit sur l'emplacement d'une ancienne *villa Papia* qui a fini par supplanter la ville ancienne de *Ticinum*.

Un phénomène analogue s'est produit en France quand le nom antique de *Cēnabum* a été remplacé par celui des *fundi Aureliani* qui se prononce aujourd'hui Orléans; quant au vieux nom de *Divodurum*, capitale des *Mediomatrici*, l'usage a substitué celui des *fundi Metti*, au datif pluriel *Mettis*, comme on écrivait en latin à la fin de l'empire et au début du moyen âge; Metti est le nominatif pluriel du gentilice Mettius; Mettis, en français Metz (Alsace-Lorraine), en est le datif-ablatif pluriel.

En France, Pachan (Lot-et-Garonne) est probablement un ancien *fundus Papianus* et Paché (Indre-et-Loire) un ancien *fundus Papiacus*.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

LE PATOIS DE BOURBERAIN

(CÔTE-D'OR)

DEUXIÈME PARTIE

AVANT-PROPOS

Ce n'est que depuis la publication de la *Phonétique du patois de Bourberain* que j'ai pris connaissance du nouveau et excellent travail de M. Ewald Görlich sur le *Dialecte bourguignon au XIIIe et au XIVe siècle*[1]. L'auteur a dépouillé un grand nombre de recueils de chartes et les œuvres dialectales connues jusqu'ici, et il a essayé, à l'aide de ces matériaux, d'établir la phonétique de ce qu'il appelle le « dialecte bourguignon ». Malheureusement, il n'a que peu de renseignements sur les patois parlés actuellement dans les régions qu'il étudie. L'article de J. Wollenberg dans l'*Archiv* de Herrig (tome XXVIII, 1860), est bien incomplet et bien vieilli, et les quelques remarques que M. Görlich a tirées de l'*Histoire de l'idiome bourguignon*, de M. Mignard, ont plutôt servi à égarer ses recherches qu'à les assurer. Il est fâcheux qu'il n'ait pas utilisé le *Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux*, de M. Alphonse Baudouin, paru à Troyes en 1887, qui, bien que n'étant pas l'œuvre d'un philologue de profession, lui aurait fourni bien des éléments de contrôle. Il en est de même du recueil intitulé : *Contes, Fables et Légendes en idiome bourguignon*, par le Dr H. Berthaud, Dijon, 1885. Ces poésies ne sont pas composées dans une langue factice, mais représentent avec beaucoup d'exactitude le patois d'Is-sur-Tille. Sans doute, et c'est là un grave inconvénient, la « prétention » exprimée dans la préface « d'écrire les mots absolument comme on les prononce » est loin d'être justifiée. Il y a bien des inconséquences d'orthographe dans cet opuscule : mais le sens critique de l'auteur du *Dialecte bourguignon* en aurait eu facilement raison, et il aurait trouvé là

1. *Franz. Stud.*, VII, 1. *Der Burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert* von Dr Ewald Görlich, 1889.

des formes intéressantes et utiles pour l'explication des chartes 414-417 du recueil de Garnier. Néanmoins, le travail de M. Görlich sera bien accueilli et servira de point de comparaison pour l'étude historique d'un groupe dialectal important.

Bien que j'aie étudié depuis assez longtemps déjà le patois de Bourberain et que je me sois exercé à transcrire tout ce que j'entendais, j'avoue que pour les phrases qui entrent dans cette partie, et surtout pour la transcription des textes, je me suis trouvé en présence de certaines difficultés. Autre est un mot isolé et autre un mot engagé dans le discours. Ainsi, à telle place, une syllabe est évidemment longue; à telle autre il peut y avoir doute. Mais le cas le plus épineux est celui de la séparation des mots. Le philologue, qui connaît les éléments primitifs, a toujours conscience de la valeur intrinsèque de ces éléments; le vulgaire, dans bien des cas, ne les distingue plus. Il sentira encore que *tŭ vĕ̄*, tu viens, n'est pas un tout bien homogène parce qu'il emploie le pronom *tŭ* avec d'autres verbes. Mais il n'a certainement plus conscience que *tyĕ*, tu es, est formé de deux éléments; pour lui *tyĕ* est un tout et par conséquent un mot. Voici un autre exemple : l'expression ça = cela est dans notre patois *sĕ* : *sĕ vĕ*, ça va. Mais devant le verbe être il y a une contraction : *sā vrĕ* = *sĕ ă vrĕ*, c'est vrai; et enfin *sā* est encore capable d'une nouvelle contraction avec *ĕ̄*, un : *sĕ̄ byā ɛwāw*, c'est un beau cheval. Il est évident que ces faits échappent à la conscience linguistique de ceux qui parlent le patois. Tel est aussi le cas pour des expressions plus compliquées dans lesquelles plusieurs monosyllabes se suivent et où l'un ou même plusieurs ont été réduits à l'état de simple consonne : v. g. *tyākălĕ* = qui est qu'est là ? — *lĕvlĕksāvā* = les voilà *que* (qui) s'en vont. — *tyāksăstŭlĕ* = qui est que c'est celui-là.

Enfin, entre la finale d'un mot et le mot suivant, il se produit souvent un son analogue à l'*e* muet français; mais, fait assez singulier, les sujets parlants ont conscience que ce son fait plutôt partie du second mot que du premier. Ainsi pour eux *lărnă*, le renard, se décompose non pas en *lă rnă*, mais en *l ărnă*. Ce qui le prouve, c'est que bien des paysans disent *ĕ̄n ărnă*. De même la phrase : *ĭvĕtălbăyĕ* est décomposée mentalement de la manière suivante : *ĭ vĕ t ăl băyĕ*, je vais te le donner, ou plus exactement *ĭ vĕ tăl băyĕ*. J'ai pensé que pour ce dernier cas, le mieux était d'adopter une transcription fondée plutôt sur le sentiment populaire que sur les règles ordinaires, car il y a ici une loi phonétique en action, et j'ai réuni en un seul mot les deux termes entre lesquels ce phénomène se produit,

seulement j'ai fait imprimer le signe ‿ en petit texte. Pour les autres cas, c'est-à-dire pour la séparation des mots formant groupe, j'aurais été exposé à trop d'incertitudes en tenant compte uniquement du sentiment populaire, et j'ai fait la décomposition selon les règles grammaticales, excepté lorsqu'une contraction avait eu lieu et où, par conséquent, il n'était plus possible d'isoler les éléments. Ce point est, du reste, bien moins important que le précédent.

J'ai pensé qu'il était préférable de réunir à l'étude des formes les remarques relatives à la syntaxe. On sait en effet que cette partie de la grammaire, si développée dans les langues qui ont une culture littéraire, est excessivement simplifiée dans les patois. Il n'y avait donc aucun intérêt à multiplier les divisions, et le mieux était d'indiquer, à propos de chaque partie du discours, les emplois syntaxiques les plus remarquables et, en particulier, ceux qui s'écartent du français. Du reste, le vocabulaire renfermera un assez grand nombre de phrases typiques suffisamment variées pour donner une idée des ressources dont dispose le patois de Bourberain.

Cette seconde partie du *Patois de Bourberain* comprend deux subdivisions : 1° morphologie et syntaxe; 2° textes. Sous ce second titre j'ai rangé quelques contes populaires suivis d'une lettre en patois, le recueil des proverbes usuels, les principaux lieux-dits du territoire communal et enfin les surnoms des habitants.

I

MORPHOLOGIE ET SYNTAXE

NOMS ET PRONOMS

1° Substantif.

GENRE

En général le genre des substantifs est le même dans notre patois qu'en français. Toutefois, il y a un certain nombre d'exceptions dues soit à ce que le suffixe n'est pas le même, soit à d'autres raisons spéciales à chaque mot quand le type latin est identique. Voici les principaux cas :

fém. en patois.	masc. en français.	masc. en patois.	fém. en français.
lŭzăd,	lézard ;	*fwē*,	fouine ;
rwĕt,	rouet ;	*frōmē*,	fourmi ;
kŏlăwt,	culot ;	*krēmāy*,	crémaillère ;
pĕtnāy,	panais ;	*pălĭ*,	palissade ;
săw,	sel ;	*pŭsăw*,	poussière ;
sărpā,	serpent ;	*vēpr*,	guêpe ;
ĕtā,	étang ;	*vĭpĕr*,	vipère ;
pŏzō pŭzō,	poison ;	*rlŏj*, *œrlŏj*,	horloge ;
myăl,	merle ;	*rĕglĭs*,	réglisse ;
grĭy,	gril ;	*sāwsĭs*,	saucisse ;
ŭzăr,	osier ;	*srĭ*,	souris ;
rōm,	rhume ;	*ĕēvŭsrĭ*,	chauve-souris ;
ŭrs,	ours ;	*ābrĕpē*,	aubépine ;
		kărnyĕ,	carnassière ;
		lā,	lente (œuf de pou).

NOMBRE

La marque du pluriel a à peu près complètement disparu. Les alternances françaises *al* — *aux*, *ail* — *aux*, etc., comme caractéristiques du nombre n'existent pas dans notre patois. Les alternances *ŏ* — *aw*, *ĕ* — *ăy*, *ă* — *ăw* n'ont aucun rapport avec la désignation du nombre ; elles s'appliquent seulement à la différenciation des formes atones et accentuées dans la phrase. Ce sont des doublets syntactiques, rien de plus.

Les formes *ây*, *vây* servent à la fois pour le singulier et le pluriel : œil, yeux; — vieil, vieux; vieille, vieilles.

Quant à l'*s*, qui paraît en français dans l'orthographe et qui sonne encore comme liaison devant un mot commençant par une voyelle, il n'y en a plus trace, au moins après les substantifs, les adjectifs et les pronoms personnels sujets. C'est donc uniquement par la forme de l'article ou par le nombre du verbe qu'on peut être renseigné sur le nombre du substantif.

SUBSTANTIFS VERBAUX

Il existe un très grand nombre de substantifs verbaux formés à différentes époques, autant qu'on peut en juger par leur vocalisme ou leur consonnantisme. Ils sont tous du féminin. Les plus usités sont les suivants :

ŏfĕrt,	offrande;	*mĕ̃z*,	ficelle attachée à la courroie du fouet;
mãt,	mensonge;		
ĕtrĕp, *attrape*,	farce;	*frõs*,	fronce;
kŭvĕrt,	couverture;	*grõy* de *grõyĕ*,	triste mine;
kăet,	pain à cacheter;	*ĕlŭdy*,	éclair.

SUBSTANTIFS COMPOSÉS

Ces substantifs composés, qui sont très nombreux et portent bien la marque populaire, remplacent des termes français qui n'ont pas eu de vie dans notre région ou sont des créations de la langue familière :

sãtĭ bõ (*sentir bon*),	thym;
eãtrœẽ (*châtre chien*),	mauvais couteau;
mĕj măd,	bête à Bon-Dieu;
ei fwẽ,	mauvais cheval;
grẽy dã (*grince dent*),	terme de mépris;
tŭ bŏ (*tue bois*),	grosse hache de scieur de long;
tĭr fŏ (*tire fort*),	tendons qu'on trouve dans la viande bouillie;
pĭk bŏ (*pique bois*),	pic, oiseau;
pã d mãy (*pan de main*),	essuie-mains;
rŏ d gĭy (*roi de quille*),	roitelet;
bõn fãn (*bonne femme*),	sage-femme;
kŭ d kĕs (*queue de poêle*),	tétard de la grenouille;
ŭrŏy dœ eẽ (*oreille de chat*),	quartiers de pommes séchés au four;
eãbr ãn ăw (*chambre en haut*),	chambre située au 1er étage.

FORMES IRRÉGULIÈRES

Les mots empruntés au français ont souvent été défigurés : *ĭzĭpĕr*, érésypèle; *ĕstrăpŏzĭ*, hydropisie; *pŭlvĭnĕt*, épine-vinette, etc. *ãbrĕpẽ* est le

résultat d'une fausse étymologie. On a vu dans ce mot arbre épine. — Souvent, quand le mot commençait par une voyelle et en particulier par un *e*, l'article s'y est soudé : *lāçăr*, hangar; *lăvyĕ*, évier. Comme on dit *du yēr* et non *de l yēr*, le *y* initial représente *li*, cf. *yă̆* = *lieue*, il y a donc eu dans ce mot le même phénomène qu'en français. *Zyĕbl*, hièble, présente comme initiale l'*s* finale de l'article pluriel. Enfin *ĕrōs*, ronce montre que le sentiment populaire a fini par voir dans *lĕrōs* la ronce : *l ĕrōs* au lieu de *lĕ rōs*.

2° Adjectif.

NOMBRE

La distinction du nombre a disparu complètement dans les adjectifs comme dans les substantifs. On n'entend jamais sonner d'*s* à la finale de l'adjectif devant un substantif commençant par une voyelle. Seulement devant un mot commençant par une voyelle on se sert de la forme la plus pleine, laquelle est identique à la forme du féminin : *vlĕ dĕ păt ŭzyā*, voilà de laids oiseaux; — *lĕ bĕl*[1] *ābr*, les beaux arbres; — *lĕ bĕl ĕfār*, les belles affaires; — *dĕ ptĭty āfā*, des petits enfants; — *lĕ jātĭty āfā*; — *dĕ vă̆y ōm*, des vieux hommes (des hommes âgés).

GENRE

1° Un certain nombre d'adjectifs n'ont qu'une seule forme pour le masculin et pour le féminin : ce sont ceux qui se terminent par une consonne : *prăw̃p*, propre; *prăw̃*, pauvre; *sŏd*, sourd; *bān*, borgne; *vēv*, veuf, veuve est également dans ce cas. *Vă̆dy*, vide, sert aussi actuellement pour les deux genres; mais ce n'est que depuis peu que le masculin *vă̆w̃* est inusité : il est encore employé dans le conte du Loup et du Renard. La même simplification n'a pas eu lieu pour *kă̆w̃*, *kă̆ty*, cuit, cuite dont les deux formes sont encore en usage. — *Grā*, grand est toujours invariable quand il est employé comme épithète : *ĕ̃n grā fān*, une grande femme; — *dĕ grā māzō*, de grandes maisons. C'est, du reste, l'usage de l'ancien français conservé encore dans quelques formules de la langue actuelle. On ne

[1] On emploie encore *bĕl* dans la locution : *w ĕt bĕl ĕ dĭr*, vous avez beau dire. Il n'y a qu'un seul autre cas où le suffixe *-ellum* se soit conservé dans une forme dérivée de l'accusatif, c'est *trŭsel*, trousseau. Partout ailleurs on a affaire à *-ellus* qui a donné *-yā*. V. *Phon.* E ouv. ton. entr., *II*.

trouve *grāt* que pour l'adjectif épithète, soit masculin, soit féminin, devant les voyelles et pour l'adjectif attribut féminin.

2° La majorité des adjectifs différencie le masculin du féminin.

A. Adjectifs dont la consonne qui suit la tonique est tombée au masculin et persiste au féminin : *dŭ-dŭr*, dur-dure; *vĭ-vĭv*, vif-vive; *fyĕ-fyĕr*, fier-fière; *tyĕ-tyĕr*, clair-claire; *mā-mār*, mûr-mûre; *ĕpŏ-ĕpŏs*, épais-épaisse; *sŭ-sŭl*, seul-seule; *nŏ-nŏr*, noir-noire; *ĕŏdāw-ĕŏdāwt*, chaudet-ette; *vŏdlāw-vŏdlāwt*, verdelet-ette; *ōtŭ-ōtŭz*, honteux-euse; *āwrŭ-ārŭz*, heureux-euse, etc.

Mŏyŭ-mŏyŭz, meilleur-eure a subi l'influence des adjectifs en *ŭ-ŭz*. De même *byā-byāv*, bleu-bleue, s'est réglé sur *nā-nāv*, neuf-neuve.

Dans un certain nombre de cas la voyelle radicale présente, pour le masculin et le féminin, une quantité ou une nuance de nasalité différente : *nā-nāv*, neuf-neuve; *pā-pāt*, laid-laide; *byā-byēe*, blanc-blanche; *pyā-pyēn*, plein-pleine.

Unam donne toujours *ēn* ; mais *unum* atone a abouti à *ē* et accentué à *ā* : *ē ewāw*, un cheval ; *ĭ n ān ē rā k ā*, je n'en ai rien qu'un. On prononce même *yā* quand le mot précédent est terminé par une voyelle : *y ān ē yā*, j'en ai un.

B. Dans les adjectifs dont la tonique est suivie en latin de *r* + consonne, c'est la consonne qui suit *r* qui se conserve au féminin : *kŏ-kŏt*, court-courte; *mŏ-mŏt*, mort-morte; *fŏ-fŏt*, fort-forte; *sŏd*, sourd et *kŏrb*, courbe servent pour les deux genres; *gĕ*, gai, fait au féminin *gĕt* d'après l'analogie de la série précédente.

C. Après *ĭ* et *ŏ*, *d* et *t* finals se mouillent au féminin : *ptĭ-ptĭty*, petit-petite; *frĭ-frĭty*, frit-frite; *bnĭ-bnĭty*, bénit-bénite; *dĭ-dĭty*, dit-dite; *ĕkrĭ-ĕkrĭty*, écrit-écrite; etc. *Jtĭ-jtĭty*, chétif-chétive et *jātĭ-jātĭty*, gentil-lle, sont analogiques. — *frŏ-frŏdy*, froid-froide; *ĕtrŏ-ĕtrŏty*, étroit-étroite; *drŏ-drŏty*, droit-droite; *mŏlĕdrŏ-mŏlĕdrŏty*, *maladroit-e* (cet adjectif signifie seulement difficile à exécuter, malaisé).

Un phénomène analogue a lieu pour *fē-fēy*, fin-fine; *mālē-mālēy*, malin-maligne.

D. Dans quelques cas le féminin est différencié du masculin uniquement par l'allongement de la finale : *mū-mū*, nu-nue. C'est ce qui a lieu pour les participes des verbes en *-are* précédé de *y* et pour ceux en *-i* et *-u* : *kĕeĕ-kĕeē*, caché-cachée; *mĕjĕ-mĕjē*, mangé-mangée, etc.; — *rgĕrĭ-rgĕrī*, guéri-guérie; *rātrĭ-rātrī*, flétri-flétrie, etc.; — *pĕdŭ-pĕdū*, perdu-perdue; *tŏdŭ-tŏdū*, tordu-tordue, etc. Il en est de même quand la finale est nasalisée : *vnū-vnū*, venu-venue; *tnū-tnū*, tenu-tenue.

Quant aux participes des verbes en *-are* non précédé de *y*, le masculin

est en *ĕ* et le féminin *ē* : *vǎ̃wĕ-vǎ̃wē*, volé-volée; *pyœ̃mĕ-pyœ̃mē*, plumé-plumée, etc.

E. Enfin, la chute des atones et la conservation de l'*a* posttonique ont quelquefois amené des formes assez différentes pour le masculin et le féminin. Ces cas très peu nombreux, où l'analogie n'a pas encore uniformisé les deux désinences sont : *sǎ̃w-sŏɛ*, sec-sèche; *byā-bĕl*, beau-belle, et toute la série correspondant aux adjectifs français en -ier-ière : *ljăy-ljǎr*, léger-légère; *prõmăy-prõmǎr*, premier-première, etc.

COMPARATIF ET SUPERLATIF

Les seules formes correspondant étymologiquement à des comparatifs latins sont : *mŏyŭ-mŏyŭz*, meilleur-meilleure; *pāy*, pis, et *pĭr*, pire. La comparaison est ordinairement exprimée par *pŭ*, plus, ou *bĕ pŭ*, bien plus, placés devant l'adjectif; le complément est précédé de *k*, que. On emploie très fréquemment la tournure de comparaison suivante : *ĕl ă bĕ ɡĕ ŏjdǎ̃w nõ pă ĭyĕ*, il est bien gai aujourd'hui non pas hier = il est beaucoup plus gai aujourd'hui qu'hier. La formule elliptique suivante est aussi d'un usage fréquent : *tŏ tyĕ bĕ pyērā, vā k lŭ....* = toi tu es bien *plaisant* (gai), tandis que lui.... (s. ent. ne l'est pas du tout). Quand il s'agit de comparer deux actions, on fait précéder chaque verbe de *ã pŭ*, en plus : *ã pŭ ĭ l bĕtõ ã pŭ ĕ krĭyõ*, plus je le *battais*, plus il *criait* (pleurait).

Quant à l'expression du superlatif, notre patois ne possède ni *très*, ni *beaucoup*; il les remplace par *bĕ*, bien, *nĕt*, net, avec les adjectifs (*ĕ fă nĕt frŏ*, il fait *très* froid), et *tẵ pyã̄*, tout plein, avec les verbes. Mais ces trois particules sont loin de répondre à tous les besoins de la pensée. On a constaté que l'usage tend à faire perdre rapidement aux termes marquant le superlatif leur force expressive. Ce fait est surtout évident dans le langage de l'enfant et dans les langues non littéraires. L'imagination populaire s'est donné carrière pour traduire, d'une manière pittoresque, avec l'exagération qui lui est familière, le rapport sous lequel elle concevait l'idée de superlatif. A peu près à chaque adjectif correspond, dans notre patois, une locution toute faite et quasi proverbiale qui joue le rôle de superlatif; il est à remarquer qu'elles se pésentent toutes sous la forme d'une comparaison. Voici les expressions de ce genre les plus usitées :

nŏ kmẽ̄ kŭkŭ,	noir comme un coucou.
prǎpæ̃p kœ̃mẽ̄ sŭ,	propre comme un sou.
byā kmẽ̄ sẽ̄ jŏrj,	beau comme un saint Georges.
jyĕ kmẽ̄ ɡăskõ,	fier comme un gascon.

pyœ̃ kmẽn œ̃,	plein (ivre) comme un œuf.
sāl kœmẽ pẽy,	sale comme un peigne.
mŭ kmẽn ɛ̃ik,	mou comme une chique.
mŭgr kmẽ sā d tyŭœ̃,	maigre comme un cent de clous.
vŭy kœmā ĕrŏd,	vieux comme Hérode.
fŏ kmẽ jtō,	faux (fourbe) comme un jeton (essaim).
mātŭ kmẽn ĕrĕɛŭ d dā,	menteur comme un arracheur de dents.
bō kmā dŭ pẽ,	bon comme du pain.
mĕɛā kmā lĕ gāœl ou *kmā lĕ grāœl,*	méchant comme la gale *ou* comme la grêle.
bēt kœmẽn ŭyŭœt,	bête comme une oie.
malŭrœ̃ kmā lĕ pyār,	malheureux comme les pierres.
pŏlĭ kmẽn pŏt dœ prĭzō,	poli comme une porte de prison.
frā kmā l ŏr,	franc comme l'or.
grā kmẽ tāsō,	gras comme un blaireau.
vĕr kœmā pŭrŭœ̃,	vert comme poireau.
nŏ kmā lĕ gœl d ẽ fŏ,	noir comme la gueule d'un four.
mŭlẽ kmẽn ān rŭj,	malin (méchant) comme un âne rouge.
rĕvŏyĕ kmẽn pŏtĕ d rĕt,	réveillé comme une portée de rates (souris).

En dehors de ces expressions comparatives, on emploie encore une foule de locutions adverbiales telles que : *dyālmā*, diablement; *dyātrœmā*, diantrement; *jŏlĭmā*, joliment; *rĕjmā* (*rabida-mente*); *d ŭplō*, d'aplomb; *tā k ĕ plŭs*, tant *et* plus; *sĕ fŭ trābyĕ*, ça fait trembler; *ĕl ĕtŏ bĕ byā bĕ tŭ*, il était bien beau *bien tout* (=très beau); *l fẽ prōmŭy l fẽ dārŭy*, le *fin* premier, le *fin* dernier; *ō n pŭ pŭ pŭ*, on ne peut pas plus. On dit même : *ẽn grā dĕsĭm māzō*, une *grande décime* (grandissime) maison. Le mot *mŭrzĭ* est joint de la même manière à *grā* et s'emploie surtout pour indiquer la taille d'une personne : *kĕ grā mŭrzĭ fān*, quelle grande... femme! Je n'en connais pas l'étymologie. Quand il s'agit de deux objets, on rend fréquemment le superlatif de la manière suivante : *pŭ byā l œ̃ pŭ byā l āœtr*, plus beau l'un plus beau l'autre, c'est à dire ils sont tous deux très beaux.

Le préfixe *rĕ-* placé devant le verbe indique que l'action a beaucoup d'intensité. V. *Phonétique* E ouvert antéton., II. Le préfixe *dĕ* a aussi cette valeur dans le cas suivant : *jŭrĕ*, blasphémer; *dĕjŭrĕ*, se répandre en blasphèmes.

Pour rendre le comparatif et le superlatif d'infériorité, les locutions usitées sont les suivantes : *mœ̃*, moins; *gār*, guère; *pŭ bĕ*, pas bien; *rā tŭ kŏ tŭ nĕt*, rien tout court tout net; *pŭ ẽn myŭœt*, pas une miette; *pŭ ẽ pŭsŭœ̃*, pas un grain de poussière; *pŭ s kœ m frŏ mœ̃ ā l ŭy*, pas de ce qui me ferait mal *en* l'œil; *pŭ pŭ kœd ɛẽ vĕr*, pas plus que de chiens verts. On

emploie encore très fréquemment la tournure suivante : *ĕ n ă pă djă d sĕ sĭ byā*, il n'est *pas déjà de ces si beaux* = il est assez laid.

PLÉONASME

L'emploi du pléonasme peut être rattaché à celui du superlatif, car il a aussi sa raison d'être dans la tendance qu'éprouve l'imagination populaire à forcer l'expression. Les formules pléonastiques sont très nombreuses dans notre patois; voici les principales :

sā sŭr ĕ sĕrtē,	c'est sûr et certain.
ĕ n ĕ nĭ sŭ nĭ māy,	il n'a ni sou ni maille.
sĕ u ĕ nĭ ǵŭ nĭ sāws,	ça n'a ni goût ni sauce (en parlant d'un mets fade).
sĕ n ă nĭ fă nĭ ĕ fār,	ça n'est ni fait ni à faire (en parlant d'un travail mal fait).
ĕ u ĕ ĕvŭ nĭ sēs nĭ trēv k ĕ n l ŏ prē,	il n'a eu ni cesse ni trêve qu'il ne l'aie *eu* pris.
ĕl ĕ fă d mānyĕr ĕ d fĕsō k ĕ l ēvŭ,	il a fait de manière et de façon qu'il l'a eu.
rā dā lĕ mē rā dā lĕ pŏc,	rien dans les mains rien dans les poches.
ĕl ĕ rādŭ trĭp ĕ bŭdē,	il a rendu tripe et boudin (il a vomi beaucoup).
ĕ s ĕ rtōnĕ sā dvā dārĕ,	il s'est retourné sens devant derrière.
ĕl ĕ ɛŭ bā,	il est tombé *bas* (par terre).
ĕ n bŭjŏ ĕ n pĭpŏ nĭ ĕ n māyŏ,	il ne bougeait, ni il ne *pipait*, ni il ne *remuait*.
ĕ n ɛărɛ ak pyār ĕ bŭ̄ws,	il ne cherche que *pierre* (plaie) et bosse.
tyĕ bĕl ĕ tōnĕ ĕ vĭrĕ,	tu as beau *à* tourner, *à* virer.
ĕ fă pĕst ĕ rāj,	il fait peste et rage.
ĕ lĕ fē dĕ fē,	à la fin des fins.
ĕ fŏ fār tĕt ɛăwz ā tā ĕ sĕzō,	il faut faire toute chose en temps et saison.
ĕl ă sĭ tĕlmā fŏ k[1],	il est si *tellement* fort que...

[1] Cf. Lé Hôlandoi, Flaiman, Angloi
. . . . . se deffendire
*Si tré for qu'*on fu queique tan
Ai dôtai qui airoo le chan
Et le prôfi de lai bataille.

A. Piron, *Le Borguignon contan*, v. *Poèmes bourguignons d'Aimé Piron*, éd. J. Durandeau. Dijon, 1886.

ĭ n ā sĕ pă d trŏ̄ rā, je n'en sais *pas de* trop rien = je n'en sais trop rien.

A la longue beaucoup de ces expressions ont perdu leur force primitive; ainsi *tnĕ̄ bon* signifie simplement *tenir à la main.*

3° Adjectifs numéraux.

Ils sont fortement influencés par le français :

Adjectifs cardinaux : *ā̆*, un; *dă̆*, deux; *trŏ̄*, trois; *kat(r)*, quatre; *sĕ̄k*, cinq; *sĭs*, six; *sĕt*, sept; *vŭ(ty)*, huit; *nă̆(f)*, neuf; *dĭ(s)*, dix;... *sĕkāt*, cinquante;... *sā(l)*, cent;... *mĭy*, mille.

Adjectifs ordinaux : *prōmăy*, premier; *dă̆zyĕ̄m*, deuxième; *trŏ̄zyĕ̄m*, troisième;... *sĕ̄tyĕ̄m*, cinquième;... *sātyĕ̄m*, centième;... *mĭyĕ̄m*, millième.

Quand il s'agit d'un nombre indéterminé, on se sert des locutions *dāz trŏ̄* deux trois; *trŏ̄ kăt*, trois quatre; la conjonction *ou* n'est jamais exprimée.

4° Pronom personnel.

PRONOM SUJET

Atone.

		devant une cons.	devant une voy.
1re pers.	sing.	*ĭ*	*y*
	plur.	*ĭ*	*y*
2e pers.	sing.	*tŭ*	*ty*
	plur.	*vŏ*	*w*
3e pers.	sing. masc.	*ĕ*	*ĕl*
	fém.	*ĕl*	*ĕll*
	plur. masc.	*ĕ*	*ĕl*
	fém.	*ĕl*	*ĕll*

Accentué.

1re pers.	sing.	*mŏ* dans tous les cas.	
	plur.	*nŏ* devant un autre pronom[1].	*nōz* devant un adject. comm. par une voy.[2]
2e pers.	sing.	*tŏ* dans tous les cas.	
	plur.	*vŏ* devant un autre pronom.	*vŏz* devant un adject. comm. par une voy.
3e pers.	sing. masc.	*lŭ*	
	fém.	*lăy*	
	plur. masc. et fém.	*lŏ*[3] devant un autre pronom,	*lŏz* devant un adject. comm. par une voy.

[1] *nŏ, ĭ n vlō pă̆*, nous, nous ne voulons pas. || [2] *nōz āwtr, ĭ n vlō pă̆*, nous autres, nous ne voulons pas. || [3] E. Görlich, *Der burgund. Dialekt*, p.

On rencontre une seule fois le pronom sujet de la 3e personne du singulier sous la forme *ĕ* : c'est dans la phrase exclamative *ă t ĕ pŏsĭb !* Est-il possible ! dont il sera parlé plus bas.

PRONOM COMPLÉMENT DIRECT

Atone.

1re pers. sing.	*m*	
plur.	*nõ* devant une cons.	*nõz* devant une voy.
2e pers. sing.	*t*	
plur.	*vŏ* devant une cons.	*vŏz* devant une voy.
3e pers. sing. masc.	*l*	
fém.	*lĕ* devant une cons.	*l* devant une voy.
plur. masc. fém.	*lĕ* devant une cons.	*lĕz* devant une voy.

Accentué.

1re pers. sing.	*mĕ*
plur.	*nõ*
2e pers. sing.	*tĕ*
plur.	*vŏ*
3e pers. sing. masc.	*lŭ*
fém.	*lĕ*
plur. masc. fém.	*lĕ*

124, remarque que l'emploi de *lor* au lieu de *eux* est une particularité de la langue du Sud-Est, et il essaie, d'après les chartes, de donner les limites de son extension. Quant à la Bourgogne propre, ce fait semble bien ne se rencontrer que sur l'extrême frontière orientale, dans les chartes d'Auxonne, de Bèze, de Grancey-le-Château, de Tilchâtel, d'Is-sur-Tille et de Chaignay, et en Franche-Comté. Il y en a peu d'exemples dans les chartes de la Haute-Marne et point dans celles de Saône-et-Loire, du Bourbonnais, du Nivernais et de l'Yonne. Quant aux monuments écrits, le *Roman de Girart de Rossillon* (édit. Mignard) n'en offre qu'un exemple. Au contraire, *lor* au lieu de *eux* est fréquent dans la *Légende* en prose (*Romania*, VII, 161-237), dans le *Lyoner Yzopet* et dans la *traduction de Végèce*. On retrouve le même fait jusqu'à l'extrême limite du français du Sud-Est, à Fribourg. Le *Livre des prisonniers* de Nicod Bugniet (*Mémorial de Fribourg*, IV, p. 257 sqq.), écrit en 1542, en offre de nombreux exemples, soit pour le pronom sujet, soit pour le pronom complément ; v. g.... fist demander tous les seigneurs que *leur* venissent sus la hasle ; — per compte fait avec *leur* ; — une partie de *leur* ; et nous allâmes vers *leur*, etc.

PRONOM COMPLÉMENT INDIRECT

		d'un verbe.	d'une préposition.
1re pers.	sing.	*mĕ*	*mŏ*
	plur.	*nõ*	*nŏ*
2e pers.	sing.	*tĕ*	*tŏ*
	plur.	*vŏ*	*vŏ*
3e pers.	sing.	*yĭ* (devant cons.) *y* (devant voy.)	*lŭ* (masc.) *lăy* (fémin.)
	plur.	*lŏ* (devant cons.) *lŏz*[1] (devant voy.)	*lŏ*

PRONOM RÉFLÉCHI

Le pronom réfléchi atone est *s* et accentué *lŭ*. Le français *soi* est toujours représenté dans notre patois par *lŭ : ĕĕkã̆ pŏ lŭ*, chacun pour *soi*.

REMARQUES DE SYNTAXE RELATIVES A L'EMPLOI DES PRONOMS PERSONNELS

1. Dans les phrases correspondantes aux phrases françaises : Je vais *le* lui donner. — Il faut *le* leur porter. — C'est pour *les* lui montrer. — Donnez *les* leur... où un pronom complément direct précède immédiatement un pronom complément indirect, le premier pronom ne s'exprime pas : *ĭ vĕ yĭ bĕyĕ*. — *ĕ fŏ lŏ pŏtĕ*. — *s ă pŏ lŏ mõtrĕ*. — *bĕyĕ lŏ*.

2. Les pronoms compléments indirects accentués de la première et de la deuxième personne sont, au singulier, *mĕ*, *tĕ* : *bĕy mĕ sĕ*, donne moi çà ; *gĕd tĕ st ĕrjã lĕ*, garde-toi cet argent là. Mais, si le complément direct vient à être le pronom de la troisième personne, *mĕ tĕ* sont remplacés par *mĕ tĕ : bĕy mĕ lŭ*, donne-moi le ; *gĕd tĕ lŭ*, garde-toi le.

3. Les tournures françaises : il y a... il n'y a pas... il n'est pas... sont représentées par *y ĕ... y ĕ pă... n ă pă : y ĕ dĕz trŏz ã*, il y a deux ou trois ans ; *y ĕ pă d dãjĕ ; n ă pă vrĕ*. La locution complète serait dans les deux derniers cas : *ĕ y ĕ pă... ĕ n ă pă...* La rapidité de la phrase a amené une contraction ou plutôt la chute du sujet, et le *y* caractérisant à l'origine la phrase négative a passé par confusion dans la phrase affirmative.

4. Dans les phrases interrogatives, le pronom, de même que le substantif, reste devant le verbe. Le sens interrogatif est seulement indiqué par le ton donné à la phrase : *tŭ vĕ ?* est-ce que tu viens ? — *y ĕ nã̆ ?* est-ce

[1] A cause de cette forme, on dit toujours dans le français populaire : Je leur*s* ai dit.

qu'il n'y a personne? *tyātā bĕ?* Est-ce que tu entends? Pour insister davantage, on fait précéder, comme en français, la phrase de *ĕsk*... est-ce que... Dans les phrases interrogatives correspondantes à la phrase française : quelle heure est-il? on fait précéder le pronom *il* (qui reste toujours devant le verbe) de la conjonction *que : kĕ* (ou *kĕl*) *ĕr k ĕl ă?* Il n'y a qu'un seul exemple où le pronom est après le verbe : c'est dans la locution toute faite : *ă t ĕ pŏsĭb!* est-il possible! *ă t ĕ pŏsĭb dā l mōd!* est-il possible dans le monde! employée pour marquer l'étonnement.

5. L'attribution est marquée par *ĕ* mis devant le pronom, ce qui constitue le correspondant d'un datif : *ĕ mŏ*, à moi; *ĕ tŏ*, à toi;... Mais s'il s'y joint l'idée d'origine ou même simplement de possession, on fait précéder ce datif de la préposition *d* de, indice du génitif : *D ĕ kĭ k s ă s lĭvr lĕ? s ă d ĕ mŏ. D'à qui que c'est* ce livre là? c'est *d'à moi*. De même : *d ĕ tŏ, d ĕ lŭ, d ĕ lăy, d ĕ nŏ, d ĕ vŏ, d ĕ lŏ.*

5° Adjectif et Pronom possessifs.

ADJECTIF

	Sujet singulier.	Sujet pluriel.
1re pers. sing. masc.....	*mō* (devant consonne).	*mōt*
	mōn (devant voyelle).	
fém.....	*mĕ* (devant consonne).	
	mōn (devant voyelle).	
plur. masc. et fém.	*mĕ* (devant consonne).	*nō* (devant consonne).
	mĕz (devant voyelle).	*nōz* (devant voyelle).
2e pers. sing. masc.....	*tō* (devant consonne).	*vŏt*
	tōn (devant voyelle).	
fém.	*tĕ* (devant consonne).	
	tōn (devant voyelle).	
plur. masc. et fém.	*tĕ* (devant consonne).	*vŏ* (devant consonne).
	tĕz (devant voyelle).	*vŏz* (devant voyelle).
3e pers. sing. masc.....	*sō* (devant consonne).	*lŏt*
	sōn (devant voyelle).	
fém.....	*sĕ* (devant consonne).	
	sōn (devant voyelle).	
plur. masc. et fém.	*sĕ* (devant consonne).	*lŏ* (devant consonne).
	sĕz (devant voyelle).	*lŏz* (devant voyelle).

PRONOM

	Sujet singulier.	Sujet pluriel.
1re pers. sing. masc.....	*l mẽn*	*l nŏtr*
fém.....	*lĕ mẽn*	*lĕ nŏtr*
plur. masc. et fém.	*lĕ mẽn*	*lĕ nŏtr*
2e pers. sing. masc.....	*l tẽn*	*l vŏtr*
fém.....	*lĕ tẽn*	*lĕ vŏtr*
plur. masc. et fém.	*lĕ tẽn*	*lĕ vŏtr*
3e pers. sing. masc.....	*l sẽn*	*l lŏtr*
fém.....	*lĕ sẽn*	*lĕ lŏtr*
plur. masc. et fém.	*lĕ sẽn*	*lĕ lŏtr*

6° Article.

	Singulier			
	masculin		féminin	
	devant cons.	devant voy.	devant cons.	devant voy.
Nom. et acc....	*l*	*l*	*lĕ*	*l*
Gén...	*dŭ*	*d l*	*d lĕ*	*d l*
Dat...	*ŏ*	*ĕ l*	*ĕ lĕ*	*ĕ l*

	Pluriel masculin et féminin	
	devant cons.	devant voy.
Nom. et acc....	*lĕ*	*lĕz*
Gén...	*dĕ*	*dĕz*
Dat....	*ĕ*	*ĕz*

L'article indéfini masculin est ou atone : *ẽ* (devant cons.), *ẽn* (devant voy.), ou accentué : *œ̃* ; l'article féminin est dans les deux cas *ẽn*.

Les locutions *ɛẽ nŏ*, chez nous, *ɛĕ vŏ*, signifiant : notre, votre famille, notre, votre maison, ont amené un emploi particulier de *ɛĕ*. Ce mot joue en quelque sorte le rôle d'article devant les noms propres et les substantifs désignant un ensemble de personnes. *ĕ ɛĕ kĭ k s ă s ɛã lĕ? sẽ ɛĕ jãvyĕ*, à *chez qui que c'est* ce champ-là (à quelle famille appartient ce champ-là ?) *c'est à chez* Janvier. — *tyã k vĕ krĭ vŏ jărb? s ă ɛĕ mărtẽ, qui est que va quérir* vos gerbes (qui est-ce qui va chercher vos gerbes) ? c'est *chez* Martin. — *ɛĕ nõ jã n ĭ sõ pă ŏjdăw̃, ĕ sõ ã mŏsõ, chez nos gens n'y sont pas aujourd'hui* (les membres de ma famille ne sont pas à la maison aujourd'hui) ils sont en moisson.

L'article défini est quelquefois omis dans les expressions proverbiales : *s ā vĕr kœ̃mā pŭrā̆w*, c'est vert comme poireau; par contre, on le trouve dans des expressions telles que *dmẽ̄ l mĕtẽ̄*, demain *le* matin; *ỹyĕ̆ l sŏ̄*, hier *le* soir. L'article indéfini est employé même avec le nom précédé d'un adjectif : *vlĕ̆ dĕ̆ bĕl ãfã*, voilà *des* beaux enfants; *s ă̆ dĕ̆ prā̆w jã*, ce sont *des* pauvres gens.

On trouve aussi des expressions telles que *ĕ̆ y ãn ĕ̆ bĕ̆ dĕ̆ mŏ̄*, il y en a bien *des* morts.

7° Adjectif et Pronom démonstratifs.

ADJECTIF

L'adjectif démonstratif simple, c'est à dire non suivi des suffixes correspondant à -ci -là n'est employé que dans un sens emphatique. *vã k w ăyĕ̆ dō? — ã l ŏdyãs tăjŏ̆ pŏ̄ s ɛã*, *Où est que vous* allez donc? — *En l'audience* (devant le juge de paix) toujours pour *ce* (fameux) champ. En dehors des cas où l'on veut donner à la phrase un sens emphatique, on emploie toujours les adjectifs composés avec *-sẽ̄*, -ci ou *-lĕ̆*, -là, le substantif étant intercalé entre les deux éléments, comme en français.

Singulier

masculin devant cons.	masculin devant voy.	féminin devant cons.	féminin devant voy.
s — sẽ̄	*st — sẽ̄*	*stœ̃ — sẽ̄*	*st — sẽ̄*
s — lĕ̆	*st — lĕ̆*	*stœ̃ — lĕ̆*	*st — lĕ̆*

Pluriel

masculin et féminin devant cons.	masculin et féminin devant voy.
sœ̃ — sẽ̄	*sœ̃z — sẽ̄*
sœ̃ — lĕ̆	*sœ̃z — lĕ̆*

PRONOM

Singulier

masculin	féminin
stŭ sẽ̄	*stĕ̆ sẽ̄*
stŭ lĕ̆	*stĕ̆ lĕ̆*

Pluriel

masculin et féminin

sœ̃ sẽ̄

sœ̃ lĕ̆

Le patois possède encore *sĕ*, ça, cela, dont l'emploi offre quelques particularités assez curieuses. Ainsi, il se combine avec *ă*, troisième personne du verbe être, et il en résulte une forme contracte[1] *sā : sā vrĕ = sĕ ă vrĕ*. De plus *sā* est encore susceptible de se combiner de nouveau avec un monosyllabe commençant par une voyelle : *sĕ̃ bō ɛwāw*, c'est un bon cheval. D'autres fois on trouve *sĕ* représenté seulement par *s*, même devant une consonne : *k sĕ sō s kœs vrĕ*, que ça soit ce que *ça* voudra.

8° Pronom relatif.

Il n'y a qu'une seule forme usitée, c'est *k*, *kœ* ou *œk* (devant un concours de consonnes) répondant étymologiquement au français *que* et s'employant à la fois pour *qui* et pour *que : s ă lŭ k vĕ̃*, c'est lui *qui* vient ; *s ă lăy k ĕ pălĕ*, c'est elle *qui* a parlé.

On ne trouve *kĭ* conservé que dans quelques locutions assez rares : *k sĕ sō kĭ vrĕ*, que *ça* soit qui voudra. — *ĕ n sĕ pă d ɛĕ kĭ k ĕl ān ă*, il ne sait pas *de chez qui qu'il en est* (il est tout troublé), et du reste ces phrases ont un tour interrogatif qui explique la conservation de *kĭ*.

Les pronoms adverbes *dont* et *où* n'ont pas vécu non plus dans notre patois, de telle sorte que les rapports qu'ils expriment en français sont exprimés par *k : s ă d tŏ k ĭ pălĭ*, c'est de toi *que* je parle ; — *ĭ t frĕ mărɛĕ pŏ ĕ ɛmĕ̃ k ĕ y ĕ pă d pyār*, je te ferai marcher par un chemin *qu'*il n'y a pas de pierre ; — *s ă lŭ k sĕ mĕr ă mŏt*, c'est lui *que sa* mère est morte.

9° Pronom et adjectif interrogatifs.

PRONOM

Pour les personnes, le pronom interrogatif complément d'une préposition est *kĭ : pŏ kĭ ?* pour qui ? — *d ɛĕ kĭ k ĕl ă ?* de chez qui *qu'il est ?*

Le pronom sujet suivi de la 3e personne du verbe être s'est combiné avec elle : *kĭ ă* est devenu *tyā*, *tyā lĕ ?* qui est là ? — *tyā sĕ ?* qui est *ça* (qui est-ce ?). En dehors de ces deux locutions on ajoute encore *k* après *tyā* pour formuler l'interrogation : *tyā k sĕ ? = qui est que c'est*, qui est-ce ? — *tyā k ă vnœ̃ ? = qui est qui est venu*, qui est-ce qui est venu ? — *tyā l ōm k ĕ vnœ̃ ? = qui est l'homme que a venu*, quel est l'homme qui est venu ? — *tyā k sĕ = qui est que sait*, qui est-ce qui sait ?

---

[1] J'ai omis de traiter, dans la Phonétique, la question de la contraction et de la suppression du hiatus. J'en exposerai les règles dans un Appendice.

Pour les choses, on emploie *kĕ* après les prépositions : *pŏ kĕ fār ?* pourquoi faire ? — *dădkĕ ? de dequoi, dequoi*, quoi ? — *y ĕ bĕ l dăkĕ ? il y a bien le dequoi*, il y a bien de quoi ?

Le pronom sujet est *kā* suivi également de *k : kā k ō dĭrĕ ? qu'est-ce qu'on dira*, qu'est-ce qu'on dira ? — *kā k s ă ? qu'est que c'est*, qu'est-ce que c'est ?

ADJECTIF

L'adjectif interrogatif est *kĕ*, quel ; *lkĕ*, lequel ; *lĕkĕ*, laquelle ; *lĕkĕ*, lesquelles, toujours avec adjonction de *k* pléonastique : *kĕ ōm kœs ă ? quel homme que c'est*, quel homme est-ce ? Cette adjonction de *k* dans toutes les phrases interrogatives supplée à l'absence de l'inversion et contribue, avec le ton, à donner le tour interrogatif à la phrase.

10° Pronom et adjectif indéfinis.

Pronom : *ō*. on, devant les consonnes ; *ōn*, devant les voyelles. — *ĕĕkā-ĕĕkĕ̄n*, chacun-chacune. — *kĕkā-kĕkĕ̄n*, quelqu'un-quelqu'une, quelques-uns-quelques-unes. — *nā* (*ne-unum*), personne. — *āwtr*, autre. — *dŏkā-dŏkĕ̄n*, d'aucuns-d'aucunes. — *kĕkĕăwz*, quelque chose. — *tărtăw-tărtăwt* (anc. franç. *tretous*, *tretoutes*), tous-toutes.

Adjectif : *ĕĕk*, chaque. — *tă-tăt*, tout-toute. — *dŏkĕ̄-dŏkĕ̄n*, d'aucuns-unes.

Nā peut être employé aussi bien comme complément que comme sujet.

L'ABBÉ RABIET.

LA CONJUGAISON SEMI-INCHOATIVE

DANS LE SUD-OUEST

Aux environs de Pau, nous trouvons la conjugaison semi-inchoative suivante :

PRÉSENT.	INDICATIF.	SUBJONCTIF.
	kĕ fĕnẹ́ɛĭ	*kĕ fĕnẹ̆skĭ*
	kĕ fĕnẹ̆ɛĕs	*kĕ fĕnẹ̆skas*
	kĕ fĕnẹ̆ɛ	*kĕ fĕnẹ̆ska*
	kĕ fĕnḭ́m	*kĕ fĕnẹ̆skĕm*
	kĕ fĕnḭ́ts	*kĕ fĕnẹ̆skĕt*
	kĕ fĕnẹ̆ɛĕn	*kĕ fĕnẹ̆skĕn*

IMPÉRATIF : *fĕnĕɛ, fĕnḭ́m, fĕnḭ́t.*

IMPARFAIT : *fĕnḭ́bĭ....* GÉRONDIF : *fĕnḭ́n.*

La conjugaison ne subit aucun changement appréciable à Garlin et à Lembeye (Basses-Pyr.), sauf qu'à Garlin la 2e personne du singulier du présent de l'indicatif est semblable à la 3e.

A Audon, canton de Tartas (Landes), nous ne trouvons que quelques variantes :

INDIC. PRÉS. *ke fĕnẹ̆ɛĭ, ke fĕnĕɛ* (2e et 3e pers.); *kĕ fĕnḭ́m,* et presque indifféremment *kĕ fĕnẹ̆ɛĕn, kĕ fĕnḭ́ts, kĕ fĕnẹ̆ɛĕn.*

SUBJ. PRÉS. *kĕ fĕnẹ̆ɛi, -ɛĭs, -ɛĭ, -ɛĭn, -ɛĭt, ɛĭn.*

IMPARFAIT. *kĕ fĕnḭ́vĭ....*

Au sud des Landes, la conjugaison semi-inchoative est donc la même que dans les Basses-Pyrénées, pour les grandes lignes. Le suffixe est le même, et il se trouve aux mêmes temps et aux mêmes personnes. Cependant il faut noter l'envahissement complet du subjonctif par le suffixe de l'indicatif, et la tendance de la forme inchoative à remplacer la première personne du pluriel.

Il serait intéressant de circonscrire le domaine de cette particularité morphologique, car c'en est une, les patois méridionaux nous donnant tout autre chose.

HAUTES-PYRÉNÉES, *Lourdes*. — IND. PRÉS. *kĕ fĭnḭ́ɛ̆ĭ...*, *kĕ fĭnḭ́ɛ̆ĕm*, *kĕ fĭnḭ́ɛ̆ĕt*. — IMPARFAIT. *kĕ fĭnḭ́ɛ̆ĕwĭ....*, etc.

LOT-ET-GARONNE, *Marmande : finis*. — *Agen : brounzisson* (éclatent); *luzissiò* (rayonnait), etc., dans *Jasmin*.

CREUSE, *Pontarion : rāplḭ̄s*, *-ĭsĕ*, *-ɛyŏ̆*, *-sā*.

CANTAL, *Molompize : rāplḭ́sĕ...*, *rāplḭ́sĕs*, etc. — *rāplḭ́ɛo...*, *rāplḭ́stsĕ̆*, *-ḭ́ɛĕ̄*. — *Aurillac : trĕpḭ́sĕ...*, *-ḭ́sō*. Mais *trĕ̆pyo...*, *trĕpḭ́gĕ* (*trĕper*, marcher sur le pied).

LOT, *Salviac : kŏ̆ŭpḭ́ɛ̆ĭ*, *-ḭ́ɛ̆ĕn*, *-ĭ́syŏ̆y*, *-ḭ́gĕ* (*chaupir*, écraser).

TARN, *Lautrec : flurḭ́ɛ̆ĭ*, *-ḭ́ɛ̆ĕn*, *-ḭ́ɛ̆ĕvŏ̆*.

AUDE, *Pépieux : rāplḭ́sĭ*, *-ĭ́sĕn*, *-syŏ̆*, *-ḭ́gĕ*, *-ĕn rāplḭ́gĕn*.

GARD, *Brouzet : rāplḭ́sĕ*, *-ḭ́sĕn ; rāplḭ́yĕy*, *-ḭ́gĕ*, *-ḭ́gĕn*.

ARDÈCHE, *Saint-Marcel : rāmplḭ́se*, *-ĭ́sĕ*, *-ĭ́syĕw*, *-ĭ́sĕ*, *ḭ́sĕ̄*. — *Montréal : rāmplḭ́sĕ*, *-ĭ́sĕ̄*, *-ĭ́syĕ̄*.

HAUTE-LOIRE, *Le Puy : fĭnḭ́sĕ*, *-ĭ́sĕ*, *ḭ́ɛyŏ̆w*.

Il résulte, de cette énumération que je pourrais augmenter encore, le fait curieux que le suffixe inchoatif n'a gardé que dans le Sud-Ouest les positions qu'il avait au Moyen-Age dans la langue des troubadours. Ceux-ci conjuguaient en effet : *florise*, *florisses*, *floris*, *florem*, *floretz*, *floriscon*. — *florisca*, *floriscas*, *florisca*, *floriscam*, *floriscatz*, *floriscan*. — *floria*, etc. C'était aussi l'état du latin vulgaire.

De plus, les patois du Sud-Ouest gardent le suffixe latin *-esco* ou *-ĭsco*, *floresco*, *ingemĭsco*; alors que dans les autres patois méridionaux *-ĭsco* est devenu *-ĭ́sco* sans doute sous l'influence de l'infinitif *īre*, quoique les deux personnes du pluriel soient restées *-emus*, *-etis*.

Cette conservation de *ĭsco* est d'autant plus remarquable que les deux premières personnes du pluriel du présent de l'indicatif ont, dans le Sud-Ouest, suivi l'infinitif. *floremus*, *floretis* sont devenus *florīmus*, *florītis*.

ĕɛ devant *e*, *i*, et *ĕsk* devant *a* sont bien en effet les représentants phonétiques de *-ĭsc(o)*, *-iscis*, *-ĭsca*. Ces patois distinguent nettement *é* et *è*. Cf. *sĕ́w*, suif (*sĕbum*) et *sĕ̀w*, ciel (*caelum*).

sc(*e*, *i*) donne régulièrement *ɛ* : *paresco*, *pằrĕɛ*(*i*) ; *cresco*, *krĕ̆ɛ*(*i*) ; *piscem*, *pĕɛ* ; *vascella*, *bằɛĕ̆ra* ; *pascere*, *pĕ̆ɛĕ* ; *fascem*, *bĕ̆ɛ* ; *cognoscere*, *kŭ̆nḭ̆ɛĕ*.

De même *x* : *buxum*, *buɛ* ; *fraxinum*, *rḭ̆ɛŭ̆* ; *coxa*, *kwĕ̆ea*.

De même aussi *ssi* : **grassia*, *grĕ̆ea* ; **bassiare*, *bằɛă̆*.

De même enfin *iss* : *visire*, **vĭssire*, *bĕ̆ɛĭ*. On serait tenté d'en rapprocher *pĭɛă̆*, s'il n'y avait l'ancien français *pissier*.

Mais *ss* reste *s* : *passum*, *pằs* ; *passare*, *pằsă̆*.

Voici comment il faut, ce me semble, expliquer la transformation : *c*(*e*, *i*) devient *ts* (cf. *pacem*, *pâts ; creuem*, *krûts ; vocem*, *bûts*.

D'où *finisco* a dû donner *finists*.

sts se trouve dans le Cantal là où *ca* devient *tsa : finiscat*, *fënẹ̆stsẹ̆*.

On peut croire au même traitement pour le français et le provençal; *sts* serait devenu *ss* par la chute de la consonne médiale.

Dans le Sud-Ouest, le *t* palatalisé a dû donner naissance à un *y* et *sts* abontir soit à *ssy*, soit à *yss* qui se sont transformés en *e*.

Nous avons donc :

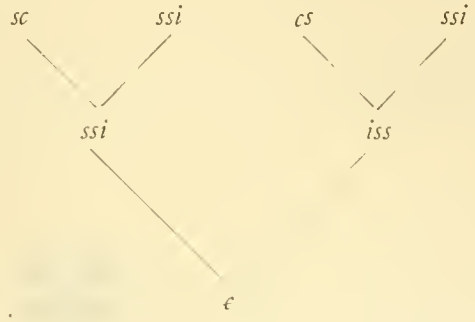

Les verbes inchoatifs étaient rares en latin. Depuis, ils ont été se multipliant. Sous ce rapport, les patois sont bien plus avancés que la langue littéraire. Ainsi des verbes comme *sĕgŭtí* (secouer), *pârtí* (partir), *morí* (mourir), *pŭdí* (puer), *mĕntí* (mentir), *bĕstí* (vêtir), *sĕgí* (suivre), *ăwfrí* (offrir), *sufrí* (souffrir), *kwĕlí* (cueillir), sont inchoatifs.

N.-B. — Les mots que je cite comme étant des environs de Pau, ont été recueillis par moi de la bouche de M. l'abbé Casteig. (Voir *Rev. des Patois g.-r.*, I, p. 285.)

R.

PATOIS D'EAUX-BONNES

(BASSES-PYRÉNÉES)

I

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

MÉTHODE SUIVIE POUR LA NOTATION. — Les textes qui suivent ont été recueillis l'automne dernier (août 1889), pendant une saison à Eaux-Bonnes. Il peut être bon de dire comment j'ai procédé : cela expliquera quelques-unes des particularités et aussi des inconséqences qu'on remarquera dans mes transcriptions.

Elles ont été faites surtout d'après la prononciation d'un petit ânier d'une quinzaine d'années, intelligent, parlant bien le français, ayant fait de bonnes études primaires. Léopold n'a pas quitté Eaux-Bonnes ; il parle toujours patois dans sa famille et avec ses compatriotes, mais il n'a guère lu de littérature patoise. Les *Cansous béarnaises*[1] que je lui ai prêtées l'ont beaucoup intéressé. C'est lui qui a été en quelque sorte mon professeur. Le guide Miro m'a appris plusieurs chansons. Il est des *Ferrières* (Hautes-Pyrénées), mais habite Eaux-Bonnes depuis 40 ans ; il doit en avoir 45 au moins. Il a voyagé un peu dans toute la France, comme soldat, et en Espagne. Outre le français, il sait l'espagnol et quelques mots d'anglais. Il connaît un peu et admire la littérature béarnaise. Je n'ai recueilli qu'un très petit nombre de phrases de la bouche d'autres personnes. — Revenu à Paris j'ai pu, grâce à l'obligeance de M. l'abbé Laporte, de l'Ecole des Carmes, soumettre mes textes à une révision partielle. M. l'abbé Laporte est né en Béarn de parents normands. Il a passé toute son enfance à Pau ou dans le voisinage et parlait patois, sauf dans sa famille. Sur

---

[1] Pau, imprimerie Vignancour.

certains points, sa prononciation s'accorde avec ma transcription; sur d'autres, elle s'en éloigne régulièrement, ce qui indique une différence dialectale. Cela m'a paru être la double preuve et de la bonne prononciation de M. l'abbé Laporte, et de l'exactitude approximative de mes textes, que j'ai d'ailleurs corrigés sur quelques points de détail d'après M. l'abbé Laporte.

En arrivant à Eaux-Bonnes j'avais l'espoir, bientôt déçu, d'apprendre à parler suffisamment pour causer avec les habitants. Mon premier soin a donc été de me familiariser avec la phraséologie, les locutions et les faits grammaticaux que je pensais avoir le plus de chance d'employer : question, affirmation et négation; indication de chemins et distances, ordres à donner, etc. J'ai commencé par noter grossièrement pour aller plus vite et dans l'intention de tout revoir à la fin; mais le temps m'a manqué au dernier moment pour une révision complète, et mes textes ont une valeur inégale, comme je le préciserai plus loin.

J'ai cherché à me borner (en tant que transcripteur) à un rôle aussi machinal que possible. Ainsi, pour ne pas influencer la phraséologie de mon professeur, je lui demandais, non pas la traduction d'une phrase donnée, mais ce qu'il dirait dans telle ou telle circonstance. Par exemple : « Qu'est-ce que tu dirais pour demander ton déjeuner? »

Suivant la même préoccupation, je m'en suis rapporté complètement à Léopold en ce qui concerne la division intérieure des phrases. Comment, en effet, couper cette longue suite de sons ininterrompus qui, en béarnais comme dans la plupart des langues, constitue le groupe de souffle? Ne sachant pas ce dialecte, je ne pouvais pas songer à le diviser en éléments logiques, c'est-à-dire en mots. D'autre part, écrire à la suite tout ce qui se prononce d'un trait aurait donné à ma transcription un aspect bien barbare. Je me suis donc contenté de prier L. de répéter chaque phrase sous différentes formes plus ou moins lentes, et je notais exactement ce qu'il prononçait et les arrêts qu'il mettait dans son énonciation. Le résultat a été assez intéressant pour que j'y insiste, et je vais exposer rapidement ma méthode.

Lorsque je me faisais dicter un texte suivi, je commençais par le noter le plus vite possible, pour ne pas ralentir l'improvisation. Puis je reprenais chaque phrase que je me faisais prononcer d'abord lentement, distinctement, et selon mon expression « en séparant chaque mot ». Les arrêts dans l'énonciation de L. étaient loin alors de toujours correspondre à la division logique. C'est ainsi qu'il séparait *u nèm*, une phrase dont la division logique est *un èm* « où sommes-nous? » En effet, *un* est certainement un *mot*, il représente certainement une idée et une seule; chaque fois

qu'on veut exprimer en béarnais l'idée correspondante au français *où*, on retrouve ce mot : *pèr un èy*, « par où est-ce ? » — *pèr un mõntón* (ou, dans la prononciation rapide, *pèrummõntón*), « par où montent-ils ? » — *un démorat*, « où demeurez-vous ? » — En coupant *u nèm*, L. sépare donc un mot en deux et en soude une moitié à un autre mot. Il en est de même dans les exemples suivants : *en tana en tàs* dont la forme pleine et logiquement divisée serait : *enta ana enta às*, « pour aller à Aas » ; — *kwa tòròs* au lieu de *kwat òròs*, « quatre heures » ; — *sín kòròs* au lieu de *sínk òròs*, « cinq heures ». Cette absence de la notion de mot n'a rien d'exceptionnel. Le langage des enfants en fournit des exemples nombreux; dans les écrits d'illettrés on trouve constamment des graphies comme *les zomes* pour *les hommes*, et le Dictionnaire des Postes lui-même écrit *les Zaleux* au lieu de *les Aleux*. C'est que, dans les exemples cités, l'élément phonétique, c'est-à-dire la syllabe, se trouve en contradiction avec l'élément logique, c'est-à-dire le mot : *un*, *kwat*, *sínk* se terminent en effet par une ou deux consonnes. Or le béarnais, comme le français, évite les accumulations de consonnes à la fin des syllabes, et la forme syllabique qu'il préfère est celle où la sonorité augmente vers la fin, c'est-à-dire la syllabe ouverte. Aussi toutes les fois qu'une consonne se trouve entre deux voyelles, elle forme syllabe avec celle qui suit, laissant la syllabe précédente ouverte; s'il y a deux consonnes entre voyelles, elles se divisent généralement entre les deux syllabes. C'est ce qui a lieu dans *u nem*, *sín kòròs*. Il fallait choisir entre la division logique et la division phonétique. Inconsciemment Léopold a choisi la seconde.

Je dois dire cependant qu'il n'en est pas toujours ainsi, et que la division de L. est très inconstante. A côté de *u nem* il dit *pèr un èy*, « par où est-ce ? », où la logique remporte un succès complet. A côté de *en tana en tàs*, il dit : *entun vas* « pour où vas-tu ? » où le succès est moins complet. Ces irrégularités indiquent, je crois, un état d'esprit différent : quand L. coupait syllabiquement *u nem*, *kwa tòròs*, etc., il cherchait non pas à me faire *comprendre*, mais à me faire *entendre*. Son esprit était fixé non sur le *sens*, mais sur la *forme*. Alors, en l'absence presque complète de l'activité de l'esprit, les lois phonétiques agissaient librement. Lorsqu'il disait *pèr un èy*, il pensait probablement davantage à ce qu'il disait. Ces irrégularités m'ont paru précieuses à enregistrer. Elles témoignent de la lutte constante de la logique avec la phonétique, et de la victoire habituelle de cette dernière. Sans doute si L. n'avait pas puisé dans l'étude du français et dans quelques lectures béarnaises la notion vague du mot, la phonétique aurait régné sans partage.

Après avoir noté de la sorte, et pour les raisons que j'ai indiquées, la

forme lente d'une phrase, divisée comme le voulait mon professeur, je le priais de la répéter plus rapidement, mais encore clairement. Ma formule était : « comme si tu parlais à un étranger. » L. séparait alors sa phrase en petits groupes de mots intimement liés. Cette fois c'est le sens qui déterminait la délimitation de ces groupes. (Cependant, sans en avoir de preuves bien évidentes, je crois que la longueur des mots peut modifier quelquefois cette délimitation.) Une phrase dont la forme pleine et logiquement séparée est : *ke he pla lè enta ana ha akẹ̀ro prómenạdó*, « il fait bien laid pour aller faire cette promenade », devenait alors : *keheplalẹ̀ entanaha akẹ̀róprómenạdó*. Les blancs indiquent des arrêts possibles à la rigueur ; ils séparent des groupes d'un ordre supérieur à ceux qui sont séparés dans la transcription lente.

Enfin je disais à L. de répéter la phrase tout à fait naturellement, « comme si tu parlais à un camarade ». Les groupes prononcés sans arrêt s'allongeaient alors d'autant plus que l'énonciation était plus rapide, et la phrase devenait : *keheplalẹ̀ entanahạ̄kẹ̀róprómenạdó*, et plus rapidement : *keheplalẹ̀ntanahạ̄kẹ̀róprómenạdó*. — J'ai simplifié dans mes textes cette série de formes parallèles, d'ailleurs très variables suivant les circonstances, et les sentiments de celui qui parle [1].

On a pu entrevoir dans les exemples précédents un autre avantage de ces notations successives. Comme dans tous les patois, l'énonciation rapide fait subir aux sons qui constituent la forme pleine des mots des élisions, des contractions, des assimilations qui les rendent quelquefois méconnaissables. Comment deviner *hèt* dans *kasseydyé?* (*ke as hèt yé*). Noter seulement la phrase sous la forme la plus pleine que peuvent avoir les mots qui la composent, ç'aurait été laisser de côté la partie la plus intéressante de la phonétique et la moins explorée, la phonétique syntactique. Si je m'étais décidé pour la forme rapide, deux partis se présentaient : ou bien séparer les mots (*k as seyd ye*), ce qui aurait masqué la cause des changements en coupant pour l'œil l'enchaînement ininterrompu de la phrase ; ou bien noter à la suite tout ce qui se prononce sans arrêt, ce qui aurait rendu la tâche bien difficile au lecteur. En notant séparément les mots sous leur forme pleine, en les notant réunis sous leur forme syntactique, j'évitais toutes ces difficultés ; et cette méthode me paraît avoir l'avantage de répondre exactement à la vérité [2].

---

[1] Voir les remarques en tête des textes, p. 10.

[2] La méthode de Sweet qui, dans son excellent *Elementarbuch des gesprochenen Englisch* (Oxford, Clarendon press), écrit sans arrêt les groupes

Je me permets d'ajouter que je serais très reconnaissant de toutes les rectifications d'erreurs ou des critiques de méthode dont les lecteurs de cette Revue voudraient bien me faire profiter.

REMARQUES SUR LES VOYELLES. — Ces remarques ne portent que sur quelques voyelles.

ó. En général j'ai noté *ó* le son inaccentué des mots : *tót*, *ló*, *lós* « tout, le, les ». La véritable notation serait, je crois, *ů*. J'ai entendu d'abord *ù*, puis mon analyse a oscillé entre *ó* et *ù*. La prononciation est certainement variable, mais je n'ai pas déterminé avec exactitude la loi de ces variations. — Suivi de *s* l'*o* atone est *ò* : L. dit *lú ǫ̀ró*, « une heure », mais *dúóz ǫ̀ròs*, » deux heures » ; *la sạumó*, « l'ânesse », mais *las sạumòs*, « les ânesses ». On dit *kraǝ̀vòs*, *kílòmẹ̀tròs*, *můntạ̀ụòs*, *bǫ̀rdòs*, *vwatů̀ròs*, *bạutòs*, etc. Cela m'a permis de rétablir l'*ò* dans certains mots où j'avais omis de noter l'accent, mais où un souvenir très net suffisait déjà pour me suggérer *ò* : *talạ̀dòs*, *kaudẹ̀ròs*, *kategorỉòs*, *peyrẹ̀tòs*. *lůs*, *dúós* et *ạigaẹ̀bǫ̀nós* font exception.

a est intermédiaire entre notre *á* de *pas*, *passe* et notre *à* de *patte*, *part*. Il se rapproche de *á* quand il est en contact avec *u*, *w* : *gwạrda*, *mạu*, peut-être aussi dans *pay*, *may*, *fray*. — Léopold ne nasalise habituellement l'*a* que dans les mots français d'origine ; il ne fait pas de différence entre *pa* = *pain* et *pa* = *paire*. M. l'abbé Laporte dit *pã* = *pain*, *pa* = *paire*. Miro dit *lu kapeirã*, le chapelain.

e est généralement intermédiaire entre l'*é* et l'*è* parisien.

L'*a* atone et l'*e* atone tendent souvent vers *ẹ*, par exemple dans *así*, « ici »; *desí*, « d'ici »; *myẹ̀lẹ*, « mieux ».

í. Je n'ai entendu prononcer par Léopold un *í* légèrement nasalisé que dans le mot *kamī* (chemin). Encore la prononciation de ce mot m'a-t-elle semblé variable : j'ai entendu *kamī*, *kamíu*, *kamīu*. En tout cas, l'*i* n'est pas nasalisé dans les finales où il était simplement suivi en latin d'un *n* : *matí*. Il n'en est pas de même à Pau où, d'après M. l'abbé Laporte, on prononce *matī*, *medesī* comme *kamī*.

On voit que le dialecte d'Eaux-Bonnes n'a pas de nasales : sauf *kamī*, où la nasalité tient sans doute au voisinage de l'*m*, je n'ai guère entendu L. prononcer de nasales que dans les mots empruntés au français, tels que *ẹ̀ạ̀nsó*, « chance »; *bõnjūr*, « bonjour », *ãnfẽi*. Pourtant j'ai hésité entre *sĩnkǫ̀ròs* et *sínkǫ̀ròs*.

---

d'accentuation, a été le point d'où je suis parti. Cependant les divisions que je marque n'ont presque aucun rapport avec les siennes.

Ma notation des *diphtongues* est peu soignée. Je n'ai pas analysé à fond le timbre des deux éléments. En général, dans les diphtongues d'intensité croissante (*wa*, *ya*), le premier élément est très fermé et identique, je crois, à notre *w*, *y*. — Dans les diphtongues décroissantes (*ai*, *èi*, *au*), le second élément est plus ouvert : *í*, *ì* ou même *é*; *ú*, *ù* ou même *ó*.

La *quantité* est peu marquée. La tonique, en règle générale, est plus longue que les atones. Je ne crois pas qu'elle atteigne jamais la longueur de nos voyelles longues françaises de *passe*, *car*, *pire*, etc. Je crains que ma notation de la quantité ne soit que peu exacte. — Je n'ai entendu de longue bien caractérisée que dans le chant (n° 11) et dans la phrase suivante : *ke ƀõ²s*[1] ? C'était une femme qui la disait à son bébé qui criait. L'allongement exprimait le sentiment « est-il ennuyeux », et ne fait nullement partie du mot. Dans les cas habituels, *ƀòs* est bref.

REMARQUES SUR LES CONSONNES. — Les occlusives sonores *g* et *d* tendent à devenir fricatives. Faudrait-il conclure de là que *ƀ* vient d'un *b* ?

ƀ, suivi de *w*, *u*, *o*, se confond à peu près avec *w*. L'arrière-langue s'élève en effet dès le commencement de la syllabe, ce qui supprime la seule différence entre *ƀ* et *w*. — Précédé d'un *m* il est toujours *b*. Peu importe d'ailleurs que cet *m* soit produit par l'assimilation d'un *n* : *enta un ƀas* devient *entumbas*. Initial[2] ou suivi d'une consonne il est moins fricatif.

d tend à devenir fricatif. La langue se place alors au bas des dents d'en haut, ce qui permet à l'air de passer un peu entre les dents. L'explosion est d'autant plus faible. C'est ce qui explique que M. l'abbé Laporte ait trouvé mon *d* parisien « trop dur ». Initial, précédé d'un *n* ou suivi d'une consonne, il reste *d*

g entre voyelles devient fricatif. Il ressemble un peu au son de *wagen*, *tage* dans l'Allemagne du nord et du centre. Il ressemble aussi à l'*r* vélaire lorsqu'il est non roulé et vocalique; mais il subsiste quelque chose de sa nature occlusive : il y a d'abord contact presque imperceptible entre la langue et le voile du palais, puis éloignement rapide des parties articulantes jusqu'à une distance un peu plus grande que pour *r* vélaire non roulé : *turnat agaueó*. — Suivi de *w*, *u*, ce *g* fricatif reçoit un arrondissement labial qui le rend très semblable à *w*; seulement la friction vélaire est plus forte, *gwarᵈ₍₂₎ó*, *gwarít*. On pourrait le noter par un *g* surmonté d'un *w*.

---

[1] *õ*² vaut deux *õ*.

[2] Initial d'un groupe de souffle, bien entendu. S'il est initial de mot, mais placé entre voyelles, c'est *ƀ*.

r est lingual et fortement roulé quand il est initial de mot (*ṛuó*, *ṛutŏ*, *ṛumādye*), ou double à l'intérieur d'un mot (*arṛé*). — Dans les autres cas, il ne consiste qu'en un seul battement de la langue. Lorsqu'il suit, et surtout lorsqu'il précède une consonne, il en est séparé par un son voyelle extrêmement léger, notamment dans les mots *mèrsí*, *après*, qu'on pourrait écrire *mèrəsí apərès*. — Entre voyelles, *r* ressemble beaucoup à *l*. Dans certains mots, il est tout à fait intermédiaire : j'ai noté d'abord *apẹ̀lu*, puis *apẹ̀ró*, puis, dans une transcription faite à la hâte, *apẹ̀lu* (n° 9) « appelle ». Dans les derniers jours de mon séjour, en entendant Miro prononcer *lù kapéirā*, il m'a été impossible de rapprocher ce son de *r* plutôt que de *l*. C'est donc le son intermédiaire entre *r* et *l*, dont M. l'abbé Rousselot prévoyait l'existence[1].

s me paraît tendre vers *ɛ* lorsqu'il est suivi d'une consonne soufflée (dure), surtout quand la prononciation est rapide : *diɛ̂tẹnsó*. Entre les mots, il paraît aussi tendre vers *j* lorsqu'il est suivi d'une consonne vocalique (douce), et vers *z* lorsqu'il est suivi d'une voyelle. Cependant Léopold conserve souvent *s* dans des cas où M. l'abbé Laporte dit *z*.

Assimilations, élisions, etc. — L'assimilation des consonnes, soit à l'intérieur d'un mot, soit entre deux mots, est un des traits intéressants du béarnais. Bien que mes textes ne me permettent pas d'en faire une étude approfondie, je fais ici un essai de classification de ces phénomènes. Sauf indication contraire, mes exemples sont choisis dans la prononciation de Léopold.

p + *p* = *p* dans *dapa* pour *dap pa*, « avec du pain. »

t + *d* = *td* : *sí-bè-ƀẹ̀t-dezempúɛ*..., « s'il fait beau après...; » *lẹ̀it-de-krạƀòs*, « lait de chèvres »; *dọ́u-kustạt de-drẹ̄tó*. La notation n'est pas tout à fait exacte; *td*ʰ ne le serait pas non plus. La vérité est que la voix cesse presque complètement à l'occlusion pour reprendre avant l'explosion. — Il y a dédoublement ou élision dans *tódósamèn* pour *tót dósamèn*, « tout doucement ».

t + *p* = *pp* : *adiɛappórtappepla* pour *adiɛat pórtat pe pla*, « adieu, portez-vous bien ». (Léopold et Miro). — Il y a dédoublement dans *naƀ̂ẹ̀paɛạnsó* pour *naƀ̂et pas ɛạnsó*, « vous n'avez pas de chance. »

t + *k* = *kk* chez M. Laporte : *tọ́kkekạmbyó* pour *tót ke kạmbyó*, « tout change; » *pèrakẹ̀kkamī* pour *pèr akèt kamī*, « par ce chemin; » Léopold dit *tótke* et *akẹ̀kamī*.

t + *m* = *mm* : *adíɛạmmósụ́* pour *adíɛat mósú*, « adieu monsieur. »

---

[1] « Peut-être trouverait-on aussi un intermédiaire entre *r* et *l* » ? V. Introd. à l'*Etude des Patois*, p. 9.

t + l = ll : sóyestạllósọl pour *sóy estat ló sól*, « j'ai été le seul ». Il y a dédoublement dans *tólódía* (Miro) pour *tót ló día*, « tout le jour »; et *sebelùrrèy* pour *se bét lù rèy*, « se voit le roi ».

k + d = kd : outọkdedíze pour *ạu lòk de dize*, « au lieu de dire ». Pourtant : *píddemyèydío* (Miro) pour *pík de myèy día*, « pic de midi ».

ñk + m = mm dans *símmaizós* pour *síñk maizós*, « cinq maisons ».

Nasale + nasale, ou nasale + occlusive. Il y a toujours assimilation : *pèrummọntón* (*pèr un mọntón*, « par où montent-ils »); *kímpeba* (*kín te ba*, « comment te va-t-il »); *ousundesperta* (*ạu sum desperta*, « au sommet d'Esperta »); *lwèndesí* (*lwèy desí*, « loin d'ici »); *kíñkạuzó* (Miro) (*kín kạuzó*... « qui cause... »). Je trouve pourtant *menkrídan* (n° 17) « m'en grondent », qui, dans la prononciation rapide, est sûrement *meñkrídan*, et *gran medesí*, *tustem ke* (n° 17) « grand médecin, tout le temps que », qui sont presque sûrement *grạmmedesí*, *tustẹñke*. Pourtant, il y a ici un petit arrêt dans l'énonciation qui suffit peut-être à empêcher l'assimilation.

m + l = nl : kènlèví pour *kem lèví*, « que je me lève ».

e + l = ll : dezempúllókạp, *despúllókạp* pour *dezempúe ló kap*, *despúe ló kap*, « depuis la tête ».

s + e = e : nabepaeạnsó pour *nabet pas eạnsó*, « vous n'avez pas de chance ».

s + l = l : népalwèy pour *nèy pas lwèy*, « ce n'est pas loin »; *debẹnla* pour *debens la*, « dans la »; *balạólasibạdó* pour *balạòs la sibạdó*, « leur donner l'avoine ». Cela me permet d'écrire *denlùrrọk* (*dens lù ròk*, « dans le roc », n° 9).

s + n = n : népanạdómọntró (*nèy pas nạdó mọntró*, « je n'ai pas aucune montre »).

s + ú : denyạudó (*dens ụó audó*, « dans une autre »).

s + consonne dure devient quelquefois *ẽ* : *mèẽkebamyẹle* (*mès ke ba myẹle*, « mais elle va mieux »); *aprèẽke* (*après ke*, « après que »). (Cf. à l'intérieur des mots : *díẽtẹnsó*, lentement *dístẹnsó*, « distance »; *eẽtrílí*, lentement *estrílí*; *ạigaẽbọnós*, Eaux-Bonnes; *ạigaẽkạudòs*, Eaux-Chaudes).

s + consonne douce = *j̃* : *lojmè* (*lòs mè* = les miens); *lajmùntạyòs* (*las mùntạyòs*); *pajmèy* (*pas mèy* = pas plus); *pajnazạuze* (*pas nạdo ạude* = pas aucun autre); *kójbạli* (*ke ós bạli* = que je leur donne); *lajbọrdòs* (*las bọrdòs* = les granges); *ùjbạmgaba* (Miro. — *ùs bam gaba* = nous allons les prendre). Le son est variable selon la rapidité de l'énonciation. Cependant j'ai eu tort sans doute d'écrire *pazbríkó* (*pas bríkó* = pas du tout, n° 12), et *kazmau* (Miro) (*kas mau* = tu as mal, n° 17). Ce doit être *pajbríkó*,

kaj̃mạu. — M. Laporte prononce *z* dans les cas ci-dessus. — Quand la consonne est un *d*, *s* devient *z* : *tólọ̃zdíòs* (*tóts lós díòs* = tous les jours).

s + voyelle = *z* : *dúózọ̃ròs* (*dụos ọ̃ròs* = deux heures); *trezọ̃ròs* (*tres ọ̃ròs*), *ceizọ̃ròs* (*cẹis ọ̃ròs*); *kọukezoulẹs* (*kạukes aulẹs* = quelques bergers); *cenzaẖépó* (*cens aẖé pó* = sans avoir peur); *lassạumòzelócíẖạu* (*las sạumòs e ló cíẖạu* = les ânesses et le cheval); *lózizãrès* (Miro, — *lós izãrès* = les izars). Ces exemples me permettent d'écrire, dans le texte n° 7, *entunezanạt* (*enta un es anat* = où es-tu allé), et, dans le texte n° 9, *lùzatelyès* (*lùs atelyès* = les ateliers) où j'avais écrit *s*. M. Laporte assimile même *ts* : *puzạdzenlèr* (*puzats en lèr* = posés en l'air).

h + *s* = *ss* : *keẖassạ* (*ke vas ha* = que vas-tu faire); *nùpassẹ̀ró* (*nù pas hèró* = pas beaucoup); *kashèydyẹ* (*ke as hèt yè* = qu'as-tu fait hier) est probablement une erreur. Il faudrait *kassẹ̀ydyé* (n° 1).

On voit que, sauf *h* + *s* = *ss*, l'assimilation est toujours regressive, comme en français; c'est-à-dire que le son qui suit s'assimile celui qui précède. Cette exception, fournie par *h*, tient à la faiblesse du son par rapport à *s*.

Il y a quelquefois *redoublement d'une consonne* initiale de mot : *úmmainạt* (*ú mainat* = un enfant).

Un exemple intéressant de *son transitoire* est le *d* qui s'intercale entre *n* et *i* ou *y* : *undyạ* (*un iya* = où il y a); *kwandyạ* (*kwan iya* = combien y a-t-il).

L'assimilation, comme l'intercalation d'un son transitoire, est d'ailleurs très variable selon la rapidité de l'énonciation et le degré d'attention qu'on apporte à ce qu'on dit.

Quelques-uns des faits que je viens de signaler se retrouvent en *portugais*. Dans le dialecte de san Miguel, Açores, le seul que je connaisse directement, le *g* et le *d* entre voyelles tendent à devenir fricatifs : açorien *ãmígụ*, « ami » ; *sïgrẽẓ̊ụ* [1], « secret ». *ẖ* existe à Lisbonne, d'après M. Vianna : *ãẖïlẹ̃zã*, « la beauté »; *rõẓãɛẖrãkãɛ*, « roses blanches » [2]. *r* portugais initial est fortement roulé; entre voyelles, il consiste en un seul battement de la langue, et ressemble assez à *l* — Pour *o* atone et *s*, le portugais a fini une évolution que le béarnais semble commencer : l'*o* atone portugais est devenu *ù*. — *s* est devenu : *ɛ* lorsqu'il est suivi d'un silence ou d'une con-

[1] L'*ï* désigne un son intermédiaire entre *i* et *u*, que Bell et Sweet appelleraient « the high mixt unrounded vowel ». *gụ* et *ẓ̊ụ* sont soufflés.

[2] V. *Maître Phonétique*, juillet-août 1889.

sonne soufflée : *rẹ̀ɛtã̄*, « reste »; *ùc*, « les »; *j*, lorsqu'il est suivi d'une consonne vocalique : *ùjdíãc*, « les jours »; *pãjmạr*, « pâmer »; *z* entre voyelles : *ùzọ̀lùc*, « les yeux ».

La quantité, en portugais, est en général peu marquée. La tonique est plus longue que les atones.

Sur d'autres points, d'ailleurs, il y a opposition complète : le portugais a un vocalisme extrêmement riche et un nombre considérable de voyelles et de diphtongues nasales.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES SUR LES TEXTES. — Je résume ici tous les renseignements nécessaires à l'intelligence des textes suivants.

Pour marquer la valeur relative des transcriptions, je mets en tête une indication : *notation soignée*, *peu soignée*, etc. Sous la rubrique *notations diverses*, on trouvera des phrases dont les unes sont soignées et les autres peu soignées.

Dans les *notations soignées*, je présente chaque phrase parallèlement sous deux formes différentes. La ligne du dessus contient la *forme lente*; la phrase y est divisée comme la divisait Léopold quand je lui disais de séparer chaque mot; les mots ont la forme la plus pleine qu'il leur ait donnée. Je ne marque l'accent que s'il tombe sur une voyelle autre que la dernière. — La ligne du dessous contient la *forme plus rapide*, mais encore claire, à laquelle s'arrêtait L. quand je lui disais de parler pour un étranger. — Si c'est utile, je donne entre parenthèses une forme encore plus rapide; mais, en général, je me contente de réunir par des tirets les groupes qui sont presque indissolubles, mais un peu moins pourtant que les groupes écrits sans séparation. La virgule seule représente un arrêt ordinaire, mais qui n'est même pas toujours obligatoire. Dans la notation de la forme rapide, je marque tous les accents de la phrase, et je n'en marque pas d'autres. Ainsi, forme lente : *un iya ụ́ó marbrerịó*, « où il y a une marbrerie »; forme rapide : *undyạúómarbrerịó*. — Quand la forme rapide n'entraîne aucune contraction ou assimilation, je me contente de donner la forme lente en réunissant par des tirets les groupes intimement liés. L'accent est alors noté comme dans la forme rapide. Quand, dans un texte dont je n'ai habituellement que la forme lente, je trouve une phrase sous les deux formes, j'en mets une entre parenthèses précédée de l'initiale R[apidement].

Tel est le système que j'aurais voulu suivre constamment; mais, pour les transcriptions peu exactes, j'ai dû le modifier : tantôt je ne possédais que la forme lente, tantôt la forme rapide seulement. J'ai pris alors, suivant le cas, divers partis. Quand j'étais sûr de pouvoir restituer avec

certitude la forme manquante, je l'ai fait quelquefois. En général, j'ai donné ce que j'avais recueilli comme je l'avais recueilli. Je n'ai même pas voulu régulariser la transcription : on verra tantôt *lù*, tantôt *ló*, tantôt *ay*, *ey* ou *i*, tantôt *ại*, *ẹi* ou *í*. Evidemment, ces irrégularités ne répondent pas toujours à la réalité ; du moins elles témoignent de la difficulté de l'analyse et, par conséquent, elles peuvent être instructives.

II

TEXTES

TRANSCRIPTIONS D'APRÈS LÉOPOLD

N° 1. — Ordres, etc. (Notations diverses, généralement assez soignées.)

*baḷạmé-ạigó-kạ́ùdó sí*ᵇ*úplẹ̀t.*	Baillez-moi de l'eau chaude s'il vous plaît.
{ *baḷam ạigó rẹ́dó e ụ́ó sèrvyẹtó.*	Baille-moi de l'eau froide et une serviette.
{ *baḷomạigórrẹ́dó eụ́ósèrvyẹtó.*	
baḷom ló-mẹ̀ déjùnạ.	Baille-moi le mien déjeuner.
*ke-*ᵇ*ulẹt ?*	Que voulez-vous ?
{ *lẹ̀it dé krạ̃*ᵇ*ò̀s da pa* (pour *dap pa*).	Du lait de chèvres avec du pain.
{ *lẹitdékrạ̃*ᵇ*ò̀s-dapạ.*	
*ke-*ᵇ*ọi-pạ.*	Je veux du pain.
{ *grẹ̀ɛ́ó lùj mè sùlyẹ̀s e sírùs* (p. *sírò lós*)	Graisse les miens souliers et cire-les.
{ *grẹ̀ɛ́ó-lùjmẹ̀-sùlyẹ̀s esírùs.*	
*grèɛạmé lójmèsólyẹ̀s ésirạ̃ló*ʲ*-mẹ*[1].	Graissez-moi les miens souliers et cirez-les moi.
{ *kwan byén la blaṅkídụ́ró ?*	Quand vient la blanchisseuse ?
{ *kwambyẹ́n-lablaṅkídụ́ró ?*	
ke-byenerạ dómạ.	Elle viendra demain.
*key-*ᵇ*yenụ́dó-yẹ*[2].	Elle est venue hier.

[1] Pour *ó-ù*, v. p. 5 et 10. Quant à la forme syntactique *lùj* (ou *lůj*) qu'on trouve dans la transcription lente, bien que le mot isolé soit *lós*, le son final serait mieux exprimé par *j* surmonté de *s*. Voici comment cela s'explique : L. venait de prononcer la phrase rapidement (..*lùjmè*...). En décolant les mots, il garde la forme syntactique que lui fournit un souvenir encore présent; mais le petit silence qui suit lui fait en partie durcir le *j*. || [2] M. l'abbé Laporte dit : *kèy*ᵇ*yeṅgụ́*ᵈ*óyẹ*. J'ai noté tantôt *yé*, tantôt *ye*, quelquefois *yẹ*. La voyelle me paraît se fermer quand on prononce vite.

ke-hès ? — ke-hét ?	Que fais-tu ? — Que faites-vous ?
ke-ʰvat-ha ?	Qu'allez-vous faire ?
ke ʰvas ha ? (R. *keʰvassa ?*).	Que vas-tu faire ?
ke as hèt ye ? (*kāssęydyé ?*) [1]	Qu'as-tu fait hier ?
ke-dizé ? — ke-ʰtọn-dizé... ?	Que dis-tu ? — Que veut dire... ?
kín sapèrù akó ? (R. *kínsapèrakó ?*)	Comment s'appelle cela ?
akó-kèy-papè.	C'est du papier.
kín-hès enta-dakọ.	Comment fais-tu pour cela ?
ka-gahat-úórrekómpènsó.	Il a acquis (attrapé) une récompense.
ka-gahat-úó-uzet.	Il a attrapé un oiseau.
kam-pla-apręz úó-kansọ.	Ils ont bien appris une chanson.
ki-trọp-amaró eík-estrèn.	Qui trop embrasse, peu étreint.
e-hè-kalọ ? hèró-pla [2].	Fait-il chaud ? Oui, très chaud.

N° 2. — Salutations. — La santé. (Notation assez soignée.)

— *bōjùr* (*bõnjùr* [?]).	Bonjour.
— *adicat mósú* (R. *adicammósú*) [3].	Salut, monsieur.
— *kín té ʰva ?* Pluriel : *kín pé ʰva ?*	Comment vas-tu ? (littéralement comment te va-t-il ?).
— *kínteʰva ?* *kímpéʰva ?*	
— *hèró pla mèrsí e ʰvós?*	Très bien, merci, et vous ?
— *hèró-pla mèrsí ewùs ?.*	
— *atáù tót dósamen, kèy la séró*[4] *maláùz̤ó*	Comme-ça, tout doucement, j'ai ma sœur malade.
— *atáù-tódósamen, keylasérómaláùz̤ó.*	
...ló pay, ló fray (*páy* [?] *fráy* [?]),	...le père, le frère, un enfant malade.
ú mainat (R. *úmmainat*) *malan.*	
..la hęnó[5], *la may* (*máy* [?]) *maláùz̤ó.*	..la femme, la mère malade).
mès ke ʰva myęle ke yę. (*meʰkeʰvamyèle keyę*).	Mais elle va mieux qu'hier.
ka-pla-drómít akęstó-nweyt.	Elle a bien dormi cette nuit.
ló-medesí ka-dít ke-domą ke-serą-tótafęy pla. (var. *keserętótafęypla*).	Le médecin a dit que demain elle sera tout-à-fait bien (var. serait).

[1] Dans mes notes *kasheydyé*. || [2] Correspond à peu près au latin *sane*. || [3] Ne se dit qu'à plusieurs personnes ou à quelqu'un qu'on vouvoie. Etymologiquement, c'est *a díu siatz, à Dieu soyez*. || [4] M. l'abbé Laporte ne connaît pas *seró*; pour lui, il faut *só*. || [5] J'ai entendu Miro prononcer *hemna*.

adịu. — bunswẹ̀r.	Bonjour (ou au revoir). — Bonsoir (quand on se rencontre le soir).
bunswẹ̀r e-bọ́nó-nwẹ̀it.	Bonsoir et bonne nuit (quand on se quitte le soir).

N° 3. — L'heure. (Notation assez soignée.)

— kín ọ̀ró ey? (R. *kínòrey?*).	— Quelle heure est-il?
— nèy pas nạdó mọ́ntró, mès ke dẹ̀u esta	— Je n'ai pas aucune montre, mais
— neypanạdómọ́ntró mèskedẹ̀uèstạ sínkọ̀ròs.	il doit être cinq heures.
sínkọ̀ròs (ou *sīnkọ̀ròs?*).	
lú-ọ̀ró. — dịós ọ̀ròs (R. *dúózọ̀ròs.*) — *très ọ̀ròs* (R. *trèzọ̀ròs*). — *kwa tọ̀ròs* (*kwatọ̀ròs*). — *sínkọ̀ròs.* — *ɛɛis...* — *sèt...* — *wẹ́it...* — *nạ́u...* (*nạwọ̀ròs*). — *dèts...* — *ọ̃nzé...* — *myèy dịó.*	Une heure. — Deux heures. — Trois heures. — Quatre heures. — Cinq heures. — Six... — Sept... — Huit... — Neuf... — Dix... — Onze... — Midi.

N° 4. — Le temps. (Notation assez soignée.)

navèt pas ɛ̃ạnsó mósú ke hè pla lè	Vous n'avez pas de chance, mon-
navepaɛ̃ạnsó-mósụ, kehèplalè	sieur, il fait bien laid
entana ha akẹ̀ró prómenạ̃dó.	
entanahạ̃kẹ̀ró prómenạ̃ʤó	pour aller faire cette promenade.
kehèplalèntanahạ̃kẹ̀ró....	
— dílẹ̀ó ke hera bèt (*kevạ ha bèt*). *si hè bèt*	Peut-être qu'il fera beau. S'il fait
— dílẹ̀ókevạhavẹ̀t.	
dezempúɛ myèydịó ke vại[1] *ana ló ha.*	beau après midi je vais aller la faire.
sihevẹ̀tdezempụɛ myèydịó kevaianạlóha.	

N° 5. — Dialogue à Aas. (Notation soignée.)

— ú nèm? — kèm ās.	— Où sommes-nous? — Nous
— únèm? — kèmạ̃s.	sommes à Aas.
— èy hẹ̀ró gran ló vílạdyé[2] *dās?*	— Est-ce bien grand le village d'Aas?
— eyhẹ̀rógran lóvílạdyé-dạ̃s?	

[1] M. l'abbé Laporte veut *ke vạu.* || [2] Le *d* est un peu palatilisé par l'influence du *y*, comme dans *rumạdyé*, « fromage », etc. Pas assez cependant pour être marqué *ʤ*.

— *nó pas bẹ̃ró.*	— Pas beaucoup.
— *nùpassẹ̃ró.*	
— *ún démõ̞ró mósú kúrè?*	— Où demeure monsieur le Curé?
— *úndémõ̞ró-mósúkúrẹ?*	
— *akịu ów kùstat de la gḷèizó.*	— Là bas, au côté de l'église.
— *akịu ówkùstạt-delagḷèizó.*	
— *ó pọdèm bẹ̀dé?* [1]	— Le peut-on voir?
— *ópọ̀ᵈ̯ᶻ̯èm-bẹ̀ᵈ̯ᶻ̯é?*	
— *úí kèy débens la bíblíotẹ̃kó.*	— Oui, il est dans la bibliothèque.
— *úị̀ keydébẹn-labíblyotẹ̃kó.*	

N° 6. — Le chemin d'Eaux-Bonnes à Aas. (La notation rapide est très soignée. Dans la notation lente, on trouve déjà des faits de phonétique syntactique. Léopold m'avait dicté assez vite, et j'ai marqué après coup la division par mots qu'il m'indiquait, sans rétablir la forme lente.)

— *pèr un ḃan entās?*	— Par où va-t-on à Aas?
— *pèrumbạn entạ̄s?*	
— *en tana en tās ke pạson dabõr pèr la rụ́ó de la kaskạ̄dó*	— Pour aller à Aas on passe
— *entanạentạ̄s kepạsondabọ̀r-pèrlarrụ́ó-delakaskạ̄dó.*	dabord par la rue de la Cas-
ke seçẹ̃ɛèn tùs tem drēt (var. *ke ḃan drēt*).	cade. On suit tout le temps
keseçẹ̃ɛèn-tùstendrẹ̄t.	droit. (var. on va droit).
e après ke pạson ló pón de batòl un íya ụ́ó marbrerịó	Après on passe le pont de
iaprẹ̃s kepạson-lópọ́ndebatọ̀l, undyạ́ụ́ómarbrerịó	Batol, où il a une marbre-
ki nó ba paj [3] *mey. é après nam* [3] *pas ka seçí lókamī*	rie [2] qui ne va pas davantage. Et après on n'a pas si
kinóḃạ-pajmey. iaprẹ̃s nầmpạskaseçḷlókamī	
ɛens aḃé pó des trumpa kar nó nya pas naᵈ̯ᶻ̯ạuᵈ̯ᶻ̯é.	ce n'est à suivre le chemin
ɛenzaḃépó [4]*-destrumpạ, kạrnónyapaj̃-naᵈ̯ᶻ̯ạuᵈ̯ᶻ̯é*	sans avoir peur de se trom-
R. *karnónyapạnaᵈ̯ᶻ̯ạuᵈ̯ᶻ̯é.*	per, car il n'y en a pas au-
dóma kèy la bẹ̀stó dās.	cun autre.
dómạ keylabẹ̀stódạ̄s.	Demain c'est la fête d'Aas.

[1] Peut-être ai-je mal noté, et Léopold a-t-il dit *ó pọden bẹ̀dé*; peut-être cependant l'influence du *b* suivant a-t-elle été assez forte pour changer *n* en *m*, même lorsque les mots étaient séparés par de petits silences. || [2] Une usine mue par l'eau où on travaillait le marbre. || [3] La forme tout à fait lente serait *pas*, *nan*. || [4] M. Laporte prononce *cenzaḃépọ́n*; *pó* lui paraît incorrect.

N° 7. — Le chemin d'Esperta. (Notation soignée.)

— *adíu, entun ḃas ?*	— Bonjour. Pour où vas-tu ?
— *adíu, tumbạs ?*	
— *tó sum dèspèrta.*	— Pour le sommet d'Esperta.
— *toúsạndèspèrtạ.*	
— *pèr un ey ?* (ou *dé kín kùstat ey ?*)	— Par où est-ce ? (ou : de quel côté est-ce ?)
— *pèrunẹy ?* (ou *dekíṅkùstatẹy ?*)	
— *dów-kustat de-drẹ̄tó.*	— Du côté de droite.
— *ẹ̀y lwèṇ desí ?*	— Est-ce loin d'ici ?
— *eylwẹ̀ṇdesí ?*	
— *nèy pas lwèṇ.*	— Ce n'est pas loin.
— *neypaslwèṇ.* (plus R. *népalwèṇ.*)	
— *kwan íya entakíu ?*	— Combien y a-t-il jusque là ?
— *kwandyạntakíu ?*	
— *dús kílòmẹ̀tròs.* — (*wèyt kílòmẹ̀tròs.*)	— Deux kilomètres. — (Huit kilomètres.)
— *dúskílòmẹ̀tròs.* — (*wèykílomẹ̀tròs.*)	
— *ẹ̀y mèy lwèṇ èspèrta dạiçaẽbọ́nós ke ãs?*	— Est-ce plus loin Esperta d'Eaux-Bonnes qu'Aas ?
— *èmẽilwẹ̀ṇ èspèrtạ daiçaẽbọ́nós kãs ?*	
— *íí bèró-mèy* (*nọ́ kèya-plús prèts*).	— Oui, beaucoup plus. (Non, il y a à peu près la même chose.)
— *eye entun es anat ?*	— Et hier, où es-tu allé ?
— *eyẹntunezanạt ?*	
— *ke-soy-anạt enta-larrèsèk.*	— Je suis allé à Larressecq.
— *anem, adieạt* [1], *bónọ́-prómenạdó, e-kes-tụrnyam-bẹ̀dé lèó* [2].	— Allons, adieu, bonne promenade, et que nous nous revoyions bientôt.

N°8. — En promenade. (Notation soignée.)

e pọ̀den pasa per akè kamī en tana enta	Peut-on passer par ce chemin pour
epọ̀dempasạ-perakẹ̀kamī [3] *entanạ-enta-bajès ?*	aller à Bajès ?
bajès ? (Plus R. *entanạnabajès*).	

[1] Il faudrait *adíu* ou *bunswẹ̀r*, puisque cet interlocuteur tutoie l'autre. || [2] *kes* pour *ke nós*. || [3] M. Laporte dit : *pèrakẹ̀kkamī*. La forme lente est *akèt*, dont le *t* s'assimile au *k*.

ke pasòn pèr ló kòl dóbiêkó en tana... [1]	On passe par le col d'Aubisque en allant à Argelès.
kepasompèrlókòldóbiêkó entanantarjelès.	
ló eṭ̄ṭ̄ąù e ṭ̄ọu ana entọu myèy dó kamīu?	Le cheval veut-il aller au milieu du chemin ?
lóeṭ̄ṭ̄ąu ewọ́wana entóumyèy-dókamī?	
(R.) *lóeṭ̄ṭ̄ąu nówóupazana entóumyèy dókamī.*	Le cheval ne veut pas aller au milieu du chemin.
kes estat ló pèrmè. — ke sóy estat ló sól	Tu as été le premier ?
kejestallópèrmè. — kesóyestallósól	J'ai été le seul qui soit monté au sommet du pic de Sourins.
kí sóy móntat ọu sùm dọu pík de sóris.	
kísóymóntat óusùndùpík desóris [2].	
kaṭ̄vem bís kąukès aulès e kąukès ṭ̄akès.	Nous avons vu quelques bergers et quelques vachers.
kaṭ̄vembís kąukèzoùlès ekąukèzṭ̄akès.	
per un mónton enta dakèró móntayó?	Par où monte-t-on à cette montagne ?
perummónton entadakèrómóntayó? (ou *adakèrómóntayó*).	(ou à cette montagne).
ya-bèró desí entakíu? (ou bien *ya-bèró dãsí entakíu*).	Y a-t-il beaucoup d'ici jusque-là ?
nó ya pas bèró de kamí entakíu.	Il n'y a pas beaucoup de chemin jusque là.
nóyapassèró dekamí entakíu.	
kínó distènsó èya dãs enta gabãs?	Quelle distance y a-t-il d'Aas à Gabas?
kínodiêtènsèya dązentagabąs?	
key-bèró-beròy.	C'est très joli.
ke ṭ̄óy ana entaigaêkąudòs.	Je veux aller à Eaux-Chaudes.
kewóianantaigaêkąudòs.	
kwąu èy ló kamī ki ṭ̄a ẽntọupík de jẽr?	Quel est le chemin qui va au pic de Ger ?
kavèylókamī kiṭ̄a-entoupík-dejẽr [3]*?*	
(R.) *turnat-agaueó. birapé-agaueó.*	Tournez à gauche. Virez-vous à gauche ?
(Plus R. *birapagaueó*).	
ekauṭ̄iras-adreitó?	Faut-il tourner à droite ?

[1] Je n'ai pas la forme lente. L. a beaucoup varié. J'ai entendu : *entanaentarjelès*, *entanatarjelès*, *entanaentwarjelès*. Le premier *e* d'*arjeles* est intermédiaire entre *e* et *è*. || [2] M. l'abbé Laporte dit : *óúsundóúpík*. Chez L., le dernier *e* tend vers *è*. || [3] *kwau èy* et *kavèy* sont les deux formes extrêmes que m'a données L. Il y a une série d'intermédiaires : *kwowey*, *kwovèy*. M. l'abbé Laporte dit *kwawèy*. Quant à *ṭ̄a*, L., en s'efforçant de le prononcer bien clairement, m'a dit « *ba* pour *bèa* ». — L'*e* de *de* a un timbre tout particulier. Peut-être est-il modifié par le *j* qui suit ? Il m'a paru ressembler à *e* portugais atone de *que*, *me*, *te*, c'est-à-dire à un son intermédiaire entre *i* et *u*, et que Bell et Sweet appelleraient « *the high, mixt unrounded vowel* ».

N° 9. — *La rūtó dãsí enta gurrętó* **N° 9. — La route d'ici à Gourrette.**

(Notation peu soignée).

J'avais noté ce texte très rapidement. Aussi contenait-il quelques erreurs que je corrige, et beaucoup d'inconséquences que je conserve. Je l'ai revu tout entier avec M. l'abbé Laporte, dont je donne en note les principales variantes.

entana enta-gurrętó, ke-pasòn-dabǫ̀r per-la-prómenãdó[1] *de-lémpératrísó díñkó-gróętró. akíu ke-rejwęyèn*[2] *larrútó de-kauterès. ke-ḃęden laj-bǫ̀rdòs dùs-payzãs*[3] *dãs. ke-ḃęden taḃę lù-gãḃé kí-fǫ̀rmó-kaudęròs dęnlùrrǫk*[4], *kí-dízerẹn*[5] *talãdòs per-útalǫ̀r dé-pèiró. avãns-dey-arríḃa, ketraḃęrsòn úó-petító-plãnó undya* (p[r] *un iya*) *dúós-maizus. e-lúó kèy-úókantínó. akęró-planó ke-sapęló-lèi*[6].

ãnfęi[7] *karríḃon-a-gurrętó : tót-kekambyó*[8] *daspęk. dú-kustat*[9] *ke-ḃédęt kwat-u-símmaizùs*[10] *bęitos*[11] *lós-très-kars de-planeó : akíu ke-sùn lùz*[12] *atelyęs de-la-mínó. la-méy granó key-la-prínsípãló. akíu keya-ú-múlí kímúl-lù-minérę e-kyù-partãǵyó entrès-kategòríòs, kí sùn-dabǫ̀r, lùminerè-grós, dú-kùstat ; lù-mwayèn, dúnyaùde-* (pour *dún ande*) *kùstat, e-las-peyrętòs ke-nó-ḃalen-arrę, ke-demoran*[13] *-aù-bǫns*[14]. *denyaùdó-ka-*

Pour aller à Gourrette, on passe d'abord par la promenade de l'Impératrice jusqu'au Gros-Hêtre. Là, on rejoint la route de Cauterets. On voit les granges des paysans d'Aas. On voit aussi le gave qui forme des chaudières dans le roc qu'on dirait taillées par un tailleur de pierres. Avant d'y arriver, on traverse une petite plaine où il y a deux maisons. Et l'une est une cantine. Cette plaine s'appelle *Lei*.

Enfin on arrive à Gourrette. Tout change d'aspect. D'un côté vous voyez quatre ou cinq maisons faites les trois quarts de planche. Là sont les ateliers de la mine. La plus grande est la principale. Là il y a un moulin qui moud le minerai et qui le partage en trois catégories, qui sont d'abord : le minerai gros d'un côté, le moyen d'un autre côté,
et les pierrettes qui ne valent rien restent au fond. Dans une autre ca-

[1] M. l'abbé Laporte : *prùmenãdó*. || [2] L'*r* initial est simple, sans doute parce que le mot est une importation récente du français. || [3] M. Laporte : *lazbǫ̀rdòs dóuspayzãs*. || [4] Dans mes notes : *dèns lu-rròk*, qui est la forme lente. M. Laporte dit : *denlurròk*. || [5] M. Laporte : *kédizerẹn*. || [6] On voit qu'ici j'ai noté *l*. C'est l'intermédiaire entre *l* et *r*. || [7] M. Laporte : « *ãnfèi* est du français. En béarnais c'est : *alafì* ». || [8] M. Laporte : *tǫkkekambyó*. C'est probablement aussi la forme rapide de L. || [9] M. Laporte : *dúkústat*. || [10] Pour : *sink maizós*. || [11] M. Laporte : *bęitós*. || [12] Dans mes notes : *lus atelyès*. || [13] M. Laporte : *demǫrón*. || [14] M. Laporte : *bùns*.

bạnó[1] *ke-ya-aubres kị-lạvon lù-mínerè. ãnfẹi, sús-dús-kạbles pózats-en-lẹr*[2] *mạreó-vạgọs*[3] *kí-pọrton-lù-mínerè de-la-mịnó enta-latelyè. mès-sí-pùrtạm-lós-wèlẹ*[4] *de-lạude-kustạt-dọu-gạvé, tọt-ke-kạmbyó-daspèk*[5] *: akịu nạda-maizọ*[6], *arre-kevedẹt kọukez-arves ó-holạgye-ver, e-o-lùs-pès*[7] *pụsòn-kạuke-drín-dejẹrbó mạgr-e-prèsk-esterịl, ke-brụstó-kạukez-ọlos-mạgres*[8].

bane, il y a des ouvriers qui lavent le minerai. Enfin, sur deux cables posés en l'air marchent des wagons qui portent le minerai de la mine à l'atelier. Mais si nous portons les yeux de l'autre côté du gave, tout change d'aspect : Là, pas de maisons. Vous ne voyez rien que quelques arbres au feuillage vert, et à leurs pieds poussent quelque peu d'herbe maigre et presque stérile, que broutent quelques brebis maigres.

N° 10. — Emploi d'une journée de Léopold. — (Dans la première partie, la notation rapide est soignée, mais la notation lente l'est peu, et la division par mots est de moi).

ló matí kem lyẹvi a sĩnk ọròs.
lómatị kènlyẹvi-asĩnkọròs.

Le matin je me lève à cinq heures.

ló pèrmè trívạl kí hèy key de lèva
lópèrmètrívạlkíhey, keydelèva-

Le premier travail que je fais est d'enlever la litière.

la likyẹró. après kèstrịlí las sạùmòs
lalikyẹró. aprẹèkeètrịlílassạùmòz-

Après j'étrille les ânesses

e ló eívạu. ke hèy vẹvé ló vèstya e kós
elóeívạu. kèyvẹve-lóvèstyạ ekój-

et le cheval. Je fais boire le bétail et

valí la sívạdó. ke lạvi las vwatụ̃ròs
valí-lasívạdó[9]*. kelạvi-lajvwatụ̃ròs*[10],

leur donne l'avoine. Je lave les voitures.

katẹlí las sạùmòs e ke partẹei enta
katẹlílassạùmòs ekepartẹeíta-

J'attelle les ânesses et je pars pour

la plạsó.
laplasó.

la place.

kem-pasèyí súlló-tretwẹr[11] *entavẹdé sí-arrịvó nat-amatẹr*[12]*. sí-narrịvó-nat, ke-hèy-tó-ló-me-pòsíblé*

Je me promène sur le trottoir pour voir s'il arrive quelque amateur. S'il n'en arrive un, je fais tout mon possible

[1] Pour *dens ụó ạudó kabạnó ?* || [2] M. Laporte : *puzạdzenlẹr*. || [3] Je ne sais pas si le trait qui surmonte l'*o* dans mes notes signifie ˜ ou ¯. En tous cas, M. Laporte dit : *vạgọs*. || [4] Ce doit être *lóz* ou *loj*. M. Laporte : *wẹie*. || [5] M. Laporte : *tọkkekạmbyó*. || [6] M. Laporte : *maizọ̃*. || [7] M. Laporte : *ówèydyạdyeberd, eouspès*, ou bien : *eauluspès*. || [8] M. Laporte : *kaukọuyes*. || [9] Var. : *e valạòs la sivạdó* (R. *evalạólasivạdó*). || [10] La prononciation varie : *vwòtụ̃ró, vatụ̃ró*. || [11] Ou *tretwằr ?* || [12] Ou *amatữr ?*

tọw-ha-prẹne[1] *la-mè-vwatụ̃ró : kóù-dĩjí ke-la-meó-sạumó kèy-bẹ̃ró-bọ̃nó e-ke-són-aẓạizó déhẹn-la-vwatụ̃ró*[2]. *si-la-ṽọù, ke-partẹ̃eí-dap-èt*[3] *entó-servị de-gị̃ẓo. akịu key tó-ló-mè-trívạl de-tọ-lóẓ-dịòs.*

pour lui faire prendre ma voiture : je lui dis que mon ânesse est très bonne et qu'on est à l'aise dans la voiture. S'il la veut, je pars avec lui pour lui servir de guide. Voilà tout mon travail de tous les jours.

kèy trívạlat bẹ̃ró wey.
kẹytrívạlạtbẹ̃rwey.

J'ai travaillé beaucoup aujourd'hui.

dóma nó-trivạlerey-pas-tạn.

Demain je ne travaillerai pas tant.

ke-ṽas-trivạla-bẹ̃ró.

Tu vas travailler beaucoup.

N° 11. — Chanson. (Notation peu soignée).

Je note l'accent et la quantité tels qu'ils sont lorsque cette poésie est chantée. Dans la colonne du milieu, je donne les variantes de M. Laporte.

bẹ̃rós bẹ̃n sum bẹ̃ròs		Belles, bien sont belles
ạkerọs mùntạụòs		Ces montagnes
kị̃ mempẹteòn de bẹ̃dé	*empẹeon*	Qui m'empêchent de voir
lạẓ méòẓ[4] *ạmurẹ̃tòs.*	*amurẹtas*	Mes amourettes.
sị sabịa de lạs trùbạ	*sí sabịè*	Si je savais de les trouver
pạsería[5] *laigẹ̃tọ*		Je passerais la petite eau,
teẹ̃ns pù dẹm neạạ.	*eens*	Sans peur de me noyer.
lạirụm lairẹ̃tọ		Laïroum lairette,
teẹns pù dẹm neạạ.		Sans peur de me noyer.

Cette version est assez différente de celle qu'on trouve dans les *Cansous béarnaises*, et qui est due à Gaston-Phébus. Miro m'en a dit une autre version qui se rapproche beaucoup de celle de Gaston-Phébus, mais que je n'ai pas notée. Il m'a raconté, avec son enthousiasme habituel pour la poésie béarnaise, les circonstances dans lesquelles ce chant aurait été composé selon lui. Voici, autant que je m'en souviens, le résumé de cette légende : Henri IV avait été guerroyer en Espagne. Revenu à Pau, il donna un grand festin, et après souper il alla sur la terrasse et regarda les Pyrénées. Alors il pensa à sa maîtresse Jeanne d'Albret, qui était de l'autre côté des montagnes, et en pensant à elle, il se mit à chanter devant ses courtisans la chanson qu'on a lue. Je ne sais pas si cette légende est tout à fait populaire et générale, ou si l'imagination de Miro y est pour sa part.

---

[1] Pour *entów ha.* || [2] Lentement : *déhẹns la vwatụ̃ró.* || [3] Léopold coupe ces mots : *da pèt.* || [4] Ou *laj mèòẓ ?* || [5] Ou *pasarịa ?*

N° 12. — *ló parla dās.* (Notation peu soignée. La division par mots est de moi.)

ās, pèr èsta prǫ̃ee dạiça ẽbǫ́nós, ka ló
ạs, pèresta-prǫ̃eedaiça ẽbǫ́nós, kaló-
parla diférén.
parlạ-diférẹ́n.

Aas, quoique proche d'Eaux-Bonnes, a le parler différent.

ló-leñgạdyé-dạs key-la-myéytạt-parẹl o-dạiça ẽbǫ́nós e-la-myeytạt-parẹl o-de-bạutòs-pírenèòs. ènsí ó-de-bạutòs-pírenèòs. ów-lǫ̀k de-dízé « nù-nya-paz-bríkó[1] », ke-dízèn « nù-nya-pas-pèó »; ów lǫ̀k-de-dízé « bwèró[3] », ke-dízèn « çẽró ».

Le langage d'Aas est la moitié pareil à celui d'Eaux-Bonnes, et la moitié pareil à celui des Hautes-Pyrénées. Ainsi, celui des Hautes-Pyrénées, au lieu de dire « il n'y en a pas *brikó* », ils disent « il n'y en a pas poil[2] » au lieu de dire « *bwẽró* », ils disent « *çẽró* ».

J'ajoute qu'à Bajès, qui est un peu plus loin d'Eaux-Bonnes qu'Aas, vers le nord, on dit *aiçabǫ́nó* et non *aiçaẽbǫ́nós.*

N° 13. — Phrases. (Notation assez soignée.)

Afin de pouvoir comparer directement le dialecte d'Eaux-Bonnes à celui de Pau, j'ai noté ici, avec les variantes phonétiques, lexicologiques et même phraséologiques que Léopold leur a fait subir, quelques phrases publiées dans cette Revue par M. l'abbé Casteg. V. t. I, p. 284-286. — Cf. aussi t. II, p. 286.

súpùzạt[4] súlla bèró plạ̃só ún[4] se
súpùzạt[4] súllabèróplạ̃só únsé-
bét lù[4] rèy gran e drẽt e lespạdó ów
vélùrrèy[5] granedrẽt, lespạdópụ̃u[5].

Supposez sur la belle place où se voit le roi grand et droit et l'épée au poing.

pụ̃u. ke hè plazé dèspíya dakịu[6]
. . . . . dœkịu
las mùntạụòs[4] ki sùn[4] tan bạutòs.
lajmùntạụòs[4]. . . . . .

Il fait plaisir de regarder de là les montagnes qui sont si hautes.

adạró dèzènpúc lù[4] kap enta la
a$^{d}_{z}$ạró[7] dezenpụ́llùkap[8] entala-

En ce moment, depuis la tête jusqu'à la

[1] Ou *pajbríko?* || [2] Les deux expressions signifient : *il n'y en a pas du tout.* || [3] C'est presque *wẽro.* || [4] *ù* ou *ó?* || [5] Est-ce bien *unsevélùrrèy?* J'en doute. Ce doit être plutôt *unsevélùrrèy.* || [6] *ãkịu?* || [7] *adạró* (*a$^{d}_{z}$ạró*), plaît plus à L. dans cette phrase que *bitaró* = *bĩdãra* de Pau. Quand je lui ai demandé si l'on ne disait pas aussi *bĩdãra*, il m'a répondu qu'on disait aussi *bítãró*, par exemple : *bítạ̃ró kevam-anạ entọ̃u-çurzí. bítạ̃ró* semble donc devoir être identique à *maintenant* dans le sens de *tout à l'heure. a$^{d}_{z}$ạ̃ró* signifie « *en ce moment-ci* ». || [8] L. préfère *dezenpúc* à *dèspúc.* M. l'abbé Laporte dit : *díspúc.*

síntúró, ke dizeren dé ké sùn[1] *síntúró, kedizeren dégésùm-blañçòs de nèù. blañçòsdenèù.* — ceinture, on dirait qu'elles sont blanches de neige.

myèle-ke-ẽau pétit-e-hārdit ke-çran-é-èstùrdit[1]. — Mieux vaut petit et hardi que grand et étourdi.

TRANSCRIPTIONS D'APRÈS MIRO

N° 14. — Phrases.

R. *adieappùrtappepla. — adíupùr-tapla (pùrtappla?)* — Adieu, portez-vous bien. — Adieu, porte-toi bien.

D'après Léopold : *pórtappepla, pórtappla*. Peut-être la différence de notation tient-elle à ce que j'ai entendu Miro à une certaine distance, et L. tout près de moi.

kebòs-drín-desau? — Tu veux un peu de sel?

C'est une apostrophe à une chèvre qui nous regardait passer en bêlant.

ùtsín? — Où sont-ils?

C'est un cri lancé du haut du pic de Ger à des chasseurs qu'on entendait rabattre dans la vallée au dessous. Miro m'a glosé ce cri comme suit : *aun sun, auntsunlózízāres.*

Chansons.

Dans ces trois textes, la transcription est assez soignée. — Dans les deux premiers je marque les arrêts par des virgules d'autant plus nombreuses que l'arrêt est plus long. La séparation des mots est de moi, mais leur réunion par tirets suit la prononciation de Miro. Je donne dans le texte la forme rapide, et en notes la forme lente, s'il y a lieu.

N° 15.

La chanson suivante a été composée à l'occasion d'un fait assez récent que Miro m'a raconté : Une nuit, cinq hommes veulent aller tuer un berger qui dort seul avec son chien dans un endroit isolé. Le berger l'apprend ou entend les assassins venir (cette partie du récit n'est pas très-claire). Au lieu de se démonter, il sort sur le pas de sa porte avec son

[1] *ù* ou *ó*.

chien, — qui s'appelle *pígú*, comme tous les chiens des Pyrénées, — et il chante ce qui suit :

gwấrd̥a pígu gwấrd̥a	Garde, Pigou, garde,
gwấrd̥ó pígúgwấrd̥ó,	
ke-maló-nwèit,, [1] *bóu-hã*,,,,	Mauvaise nuit il va faire.
náũ-kẹm, *a-la-kaẖãnó*,,	Neuf nous sommes à la cabane,
i-sèt,, *óu-ẖeterạ*,,,, [2]	Et sept au bercail.
tú-yú, *pígú-dehõ̀ró*,, [3]	Toi et moi, Pigou, dehors,
ke-herạm, *ú-bó-pạ*.	Nous ferons une bonne paire.

Et le berger lance son chien en criant :

pígú,, *mãrẽu*,,, *a-tú pígú*.	Pigou, marche! à toi, Pigou!

Puis, comme s'il avait en réalité des compagnons :

arriẖat-bíète kùj-ẖạm-gaha.	Arrivez vite, nous allons les attraper.

Et les assassins, croyant qu'ils ont affaire à seize hommes et un chien, se sauvent à toutes jambes.

Cette chanson doit être prononcée avec une très forte accentuation, et un rythme, une mesure inflexible. La césure est très fortement marquée, et les mots s'accolent ou se séparent moins d'après le sens que d'après le rythme. L'accent du mot est absolument subordonné à l'accent du vers. De toutes les poésies que j'ai entendues, c'est celle qui m'a paru la plus énergique. — Mais le style doit en être un peu littéraire, car ni L. ni M. l'abbé Laporte n'en sont contents. Je donne ici la prononciation et les corrections de L.; et celles de M. Laporte en note.

gwấrdó pigu gwấrdó [4]	*esèt óubeterạ*
kịnómạlónweyté ẖouha (ou *keẖa-ha*	*túeyú pígú déhõ̀ró*
úó maló [5] *-nwèyt*).	*keherạm úẖópạ*.
nạukẹm alakabãnó,	

N° 16. — Le Pic du Midi.

sí ló pík de myèy díà	Si le pic du Midi
sílópíddemyèydíó,	
et-ẹn saẖè-parla,,	Il en savait parler,

[1] Lentement : *mạla nwèit*. || [2] Lentement : *ạu betera*. || [3] Lentement : *tú i uy*. — Var. *i-tú-i-yu*. || [4] M. Laporte : *pígu*. || [5] M. Laporte : « *maló* n'est pas béarnais, il faut *meeạntó* ». — *bauha*.

{ *haré trembla lespāṇa*[1]	Il ferait trembler les Espagnols
{ *hāré trẽmblalespaṇó,*	
kwan-lós-bẹt a-passạ,,,[2]	Quand il les voit à passer.
sa-tạḷó kèy-mùyẹ̃nó,[3]	Sa taille qui est moyenne,
sun-èr de-kaudere,,	Son air de chaudron,
sa figúró de hyẹ̃nè,[3]	Sa figure de hyène,
{ *nó iya arré de mèy lẹ.*	Il n'y a rien de plus laid.
{ *nùyarré demeylẹ.*	

Léopold n'a pas non plus parfaitement compris cette chanson. Voici ses corrections :

Vers 2 : *sí-saʰè parlạ,*
herẹ-tremblạ-lespāṇó,

Vers 4 : *en-lós-ʰedẹn a-passạ.*
Vers 7 : *hyenó.*

N° 17.

mósú, gwārít-ma-malauᶻíó	Monsieur, guérissez ma maladie,
bùs-ki-èt ú-ta-grạn medesí[4];	Vous qui êtes un si grand médecin.
kèy-ló-máu-lạndre tò-ló-dịa,[5]	J'ai le mal ladre tout le jour,
i-la-nwèyt yó-nùm-pùs-pạs drùmí.	Et la nuit je ne peux pas dormir.
í-a-nọète tùstẹm ke-meñ-krídau[6]	Et chez nous tout le temps on me gronde,
i-ke-se-me-narrídèn	Et on s'en rit de moi
desó-kíñ-kậuzó ma-dóulụ.	De ce qui cause ma douleur.
« *kaz-mậu-damụ́ kaz-mậu-damụ́* ».	« Tu as le mal d'amour, tu as le mal d'amour ! »

TRANSCRIPTIONS D'APRÈS M. L'ABBÉ LAPORTE

gwardạ lazʰạkòs. — lùeiʰạu.	Garder les vaches. — Le cheval.
keʰaplạkèstéciʰạu (ou *kèstciʰạu*).	Il marche bien, ce cheval.
eilwẹndãsí aigoshọ́nos?	Est-ce loin d'ici, Eaux-Bonnes?
lù kaperã̄.	Le chapelain.
grẹcom lùzmèsùlyès.	Graisse-moi mes souliers.
kashèydyé? — bùnjṹr.	Qu'as-tu fait hier? — Bonjour.

[1] Var. *here trembla.* || [2] Var. *en-lós-ʰedẹm passạ.* || [3] Dans *móyẹ̃nó, figúró, hyẹ̃nè*, le timbre de l'atone est presque identique. Il se rapproche beaucoup de notre *è*. || [4] Dans la prononciation rapide, c'est probablement *grammedesi*. || [5] Ou *lóᶻió*? || [6] Probablement *tusteñkemeñkrịdau*, dans la prononciation rapide.

key-la-sọ̀ malạu$^{d}_{z}$ó.	J'ai la sœur malade.
keymyẹye keyẹ.	Elle est mieux qu'hier.
keybyeñçụ́$^{d}_{z}$ó-ye. — kèymyèydịó.	Il est venu hier. — Il est midi.
kesọimeigrạñketụ́. — wẹitẽ.	Je suis plus grand que toi. — Huit.
lazọ̀uyós, úọ̀uyó.	Les brebis, une brebis.

Il y a assez peu de différence entre la prononciation de M. Laporte et celle d'Eaux-Bonnes. Les rapports sont d'ailleurs constants entre Pau et la vallée d'Ossau, surtout Eaux-Bonnes, dont une partie de la population passe l'hiver à Pau. — M. Laporte change régulièrement *l* en *y*. Il nasalise les voyelles toniques suivies en latin d'*n* ou *m*. Il aspire *h* beaucoup moins fort qu'à Eaux-Bonnes. — Dans *weitẽ*, le *ẽ* ne représente qu'un son transitoire produit par la détente du *t*, mais qui est très sensible.

JEAN PASSY.
Elève de l'Ecole des Chartes, professeur de langues vivantes.

ORIGINE DE DEUX DICTONS BÉARNAIS

nǎ pǎs kạ̄rçạ̄t ěn tǎ fịtǎ
Il n'a pas chargé pour fite

Je traversais le mois d'août dernier la campagne qui avoisine le bourg de Garlin (Basses-Pyrénées). J'ai rencontré un paysan qui, me parlant du beau temps passé où les récoltes, surtout celle du vin, étaient si abondantes, m'a raconté qu'un soir il s'était grisé tout de bon :

kẹ̄ry kạ̄rçạ̄t, ě pǎs tǎ fịtǎ. J'étais chargé, et pas pour *fite*.

Et qu'étant rentré à la maison, sa femme l'avait apostrophé en ces termes :

kǎs kạ̄rçạ̄t, prạ̄wbǎ! Tu as chargé, mon pauvre!

Oui, répondit-il :

ǒ, ě pǎs tǎ fịtǎ. Oui, et pas pour fite.

Je n'avais jamais entendu semblable expression, et, en interrogeant plusieurs personnes, je me suis convaincu qu'elle n'existe pas dans les autres parties du département. Je me suis mis en quête de renseignements, et voici ce que j'ai appris de plusieurs personnes anciennes :

Autrefois, Fitte était un roulier qui faisait les transports des grains, des bois, des vins, etc., de Pau, par Garlin et Aire, sur Bordeaux.

C'est pourquoi on dit aujourd'hui, à Garlin, d'un homme qui a bu, ou, suivant l'expression béarnaise, qui « a chargé » : *kǎ kǎrçạ̄t.* Il n'a pas chargé pour Fitte, il a chargé pour son propre compte.

J'ai trouvé à Montaner une comparaison analogue, mais employée dans un sens différent :

nẹ̄y pǎs kạ̄rkạ̄t ěn tǎ Pẹ̄dě̄hẽr. Il n'est pas chargé pour Pédéher.

pour désigner un objet dont quelqu'un voudrait faire l'acquisition, mais qui a son maître et sa destination.

Pédéher était un commerçant de Pontacq.

« Il n'est pas chargé pour Pédéher » revient donc à dire : il n'est pas à revendre.

J.-B. Casteig.

UN CHANT DE NOCE EN BÉARN

Il était d'un usage général, dans le Béarn, de célébrer les noces par des chants. On chantait avant et après la cérémonie du mariage, et l'on chantait un peu partout.

Les strophes chantées étaient, pour la plupart, livrées par la tradition; quelquefois, elles étaient le fruit d'une improvisation née elle-même d'un besoin, cher à ce pays, de complimenter ou de railler finement.

Le chant que nous transcrivons ici a été recueilli l'an dernier. Nous le devons aux souvenirs fidèles de Mimi, qui est née en 1815, et habite le bourg de Garlin. Ce bourg est situé sur les confins de trois départements, Basses-Pyrénées, Gers et Landes, sur la route qui va de Pau à Aire, à dix-huit kilomètres de cette dernière ville.

Le patois du bourg est sensiblement différent, pour un observateur attentif, du patois des fermes voisines, ou, comme on dit ici, du patois de la campagne. Ce dernier, en effet, témoigne d'une grosse parenté avec les patois parlés dans les communes voisines du département des Landes et de celui du Gers. Le patois du bourg sacrifie lentement au patois de Pau cet accent particulier, ces inflexions de voix, certains mots dont l'analyse grammaticale ne justifie pas la présence dans la phrase, ce cachet, en un mot, par lequel nous distinguons souvent l'habitant d'un village de celui d'un village voisin [1].

Mimi est née à la campagne. Cependant son parler est celui du bourg qu'elle habite. Il représente assez bien celui du bourgeois que les affaires amènent quelquefois à Pau; elle a elle-même habité cette ville pendant quelques années.

---

[1] Je demande à une personne du bourg : Quel âge avez-vous? Elle hésite et me répond :

nắt sẹ̀y pắs trốp. Je ne le sais pas trop.

Je pose la même question à une personne de la campagne. Elle marque son hésitation par quelque chose de plus :

ỏ là! nắt sẹ̀y pắs trốp. Oh là! je ne le sais pas trop.

Dans la traduction que nous donnons de ce patois, non seulement nous n'avons pas cherché l'élégance, mais encore nous avons sacrifié la correction du français toutes les fois que nous avons pensé, tout en restant clairs, faire mieux ressortir une tournure ou le sens d'un mot. Nous avons même introduit certains termes dont la signification sera facile à saisir, mais qu'on ne trouve pas dans le français.

L'air est accommodé à chacun des couplets. Voici celui de l'un d'eux :

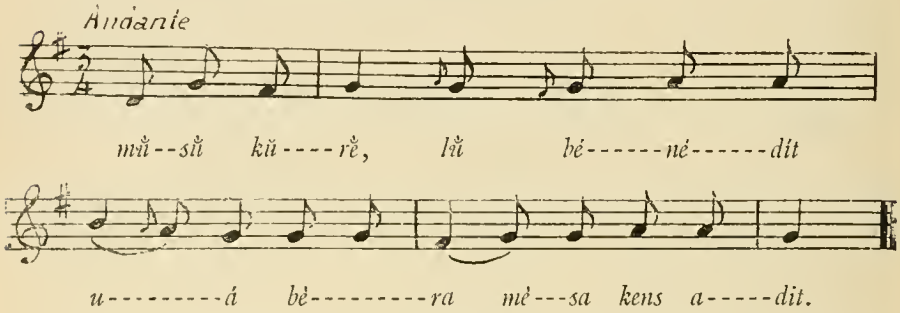

La veille de la célébration du mariage, ou quelques jours auparavant, on va porter les meubles de la nobi à la maison qui doit être le domicile des jeunes mariés. On chante :

1.	1.
lŭ ḷẽyt dĕ lă nọ̄b̆ĭ ăw b̆ŏy[1] *sĕn bă*	Le lit de la nobi[2] au bois s'en va,
mŭn dĭw, kĭ lărkwẹḷĕrĕ[3].	Mon Dieu, qui l'accueillera.
2.	2.
lŭ kạ̄b̆ĭnĕt kĕ bĕ p̆ŭrŭm,	Le cabinet fait bouroum;
dĭạ̄ntrĕ la kạwzĕ nŭ yă ăw bŭns.	Diable la chose n'y a dedans.
3.	3.
lŭ kạ̄b̆ĭnĕt kĕ b̆ă bŭlăn;	Le cabinet va volant;
lăs pīstọ̄lăs sŭn ĕn dăb̆ăn.	Les pistoles sont en avant.
4.	4.
lŭ kạ̄b̆ĭnĕt kĕ b̆ă lĕwyĕ;	Le cabinet va léger;
lăs pīstọ̄lăs sŭn ĕn dăr̆ĕ.	Les pistoles sont en arrière.

[1] A Pau on dit : *bŏs*. || [2] C'est le nom de la fiancée ou du fiancé. || [3] Qui se présentera pour le recevoir.

5.	5.
ůn drụmĭrǎ lǎ nọ̆vĭ ǎ nẹ̆yt	Où dormira la nobi cette nuit
tǎ lŭey sǎ ẹmbĭǎt lŭ ḷẹ̆yt.	Si loin s'est envoyé le lit.
6.	6.
kĕ drụmĭrǎ ạw mĭẹ̆y dẹw sŏw	Elle dormira au milieu du plancher (sol)
ẹ̆ens nĭ kŭvẹ̆rtǎ nĭ lĭnsŏw.	Sans ni couverture ni drap de lit.
7.	7.
lǎ sụǎ mǎy kǎŭrǎ pĭẹ̆ytǎt ;	La sienne mère aura pitié ;
kĕ lǎ ḷẹ̆ẹ̆rǎ ǎw sŭ kŭstǎt.	Elle la laissera à son côté.
8.	8.
lǎ sụǎ sọ̆ kĕ dĭrǎ nŭ :	La sienne sœur dira non :
kĕ sǎvụsǎ wặrdǎt lŭ sŭ.	Qu'elle se fût gardé le sien.

La veille de la noce on va offrir des présents ; on chante :

9.	9.
lǎ nọ̆vĭ kĕ mǎ bẹ̆yt ẹmvĭtǎ :	La nobi m'a fait inviter :
kĕ bĭẹ̆nĭ bẹ̆dĕ sŏ kĭm bŏw dǎ.	Je viens voir ce qu'elle veut me donner.
10.	10.
kĕ mǎ ẹ̆mvĭǎt pǎpĕ mĕrkǎt,	Elle m'a envoyé papier marqué,
kĕ vĭẹ̆nĭ vẹ̆dĕ sŏ kĭ mĭ ǎ vŭtǎt.	Je viens voir ce qu'*elle m'y a mis.*
11.	11.
papĕ mĕrkǎt, pǎpĕ ĕskrĭvŭt,	Papier marqué, papier écrit,
kĕ vĭẹ̆nĭ vẹ̆dĕ sŏ kĭ mĭ ǎ mĕtŭt.	Je viens voir ce qu'*elle m'y a mis.*
12.	12.
nọ̆vĭ, sŭrtĭt ạw vĕn,	Nobi, sortez au vent,
ǎ lặrkŭẹ̆ḷẹ̆nsǎ dẹw prĕzĕn.	Pour la réception du présent.
13.	13.
kĭ pǎ dǎ, nọ̆vĭ, kụ̆nsĕḷǎt,	Qui vous l'a, nobi, conseillé,
dĕp prẹ̆nĕ ǎkĕt bặrvǎ yĕlǎt.	De vous prendre ce barbe gelé.
14.	14.
bặrvǎ yĕlǎt ĕ bặrvǎ grĭs	Barbe gelé et barbe gris
kĭ pǎ dǎt, nọ̆vĭ, ǎkĕt ǎvĭs.	Qui vous a donné, nobi, cet avis.

15.

sĭ pĕrăt kŭnsĕlăda dăp yŭ,
kĕ păŭrĭ dĭt : kĕ nŭ, kĕ nŭ.

15.

Si vous vous étiez conseillée avec moi
Je vous aurais dit : que non, que non.

16.

ă kĭ vŭlĕt, nŏvĭ, mălăzĭ,
sĭ jămĕy nĕt ăw rĕpĕntĭ ?

16.

A qui voulez-vous, nobi, maudire,
Si jamais vous en êtes au repentir ?

17.

nŭ mălĕdĭzĕrăt păs lŭs părĕus,
nŭ nĕrăn păs dĕyă trŏp kŭntĕns.

17.

Vous ne maudirez pas les parents,
Il n'en étaient pas déjà trop contents.

Le matin de la noce, *les dounzèles et les dounzélons*, c'est-à-dire les compagnes et les compagnons de la nobi et du nobi viennent revêtir la fiancée de sa ceinture, et chantent :

18.

sŭrtĭt, nŏvĭ, sŭrtĭt bŭs,
kăvĕt ăsĭ lŭs sĭntădŭs.

18.

Sortez, nobi, sortez, vous,
Vous avez ici les *ceinteurs*.

19.

nŏvĭ, kĕp sŭhĕtăm lŭ bŭnyŭr
ă bŭs, ĕ ă tŭts lŭs dĕ lĕntŭr.

19.

Nobi, nous vous souhaitons le bonjour
A vous, et à ceux de l'alentour (qui [vous entourent).

20.

ăws dĕ lĕntŭr, ăws dĕ dĕhĕns
ă vŭs, nŏvĭ, prŭmĕrămĕn.

20.

A ceux de l'alentour, à ceux du dedans,
A vous, nobi, premièrement.

21.

nŭs ăŭdĭs kĕ vĭĕnĕm tă vŭs,
pŭrtăp nŭvĕlăs dĕ vŏstĕs ămŭs.

21.

Nous autres nous venons pour vous,
Vous porter nouvelles de vos amours.

22.

lăs vŏstĕs ămŭs kĕus ăn kŭnfĭăt,
jămĕy dăŭtĕs kĕ bŭs nŭ sĕrăn ăw sŭ [kŭstăt.

22.

Les vôtres amours on nous a confié,
Jamais d'autres que vous ne seront à [son côté.

23.

nŏvĭ nŭs kĕp vŭlĕrĕm prĕgă
dĕn sĕ pĕ lĕeă sĭntă.

23.

Nobi, nous voudrions vous prier
De nous vous laisser ceindre.

24.

èspŭăt lă nǫ̆ṽĭ dĕ tŭt kŭstăt,
sĭw mąnkă ărĕ, kĕns ăt dĭrąt.

24.

Regardez la nobi de tout côté,
S'il lui manque rien vous nous le direz.

25.

yŭ, kĕy lă gŭlą ĕ lŭ dĭdăw,
kĕw mĕtĕrĕy tŭt sŏ kĭŭ kăw.

25.

Moi, j'ai l'aiguille et le dé
Je lui mettrai tout ce qu'il lui faut.

26.

sĭntăt lă nǫ̆ṽĭ, dąnzĕlŭs,
sĭntăl ădąrĕ ĕ pŭc ă nŭs.

26.

Ceignez la nobi, dounzelous,
Ceintez-la à elle et ensuite à nous.

27.

nǫ̆ṽĭ, lăs ṽǫstĕs sĕgĭdŭs
ṽŭlĕrĕn ĕstą nǫ̆ṽĭ s kŭm ĕt bŭs.

27.

Nobi, les vôtres suivantes,
Voudraient être nobi comme vous êtes.

28.

kąŭkǫrĕ sĕrą sĕn rŏk,
sĕrą lă hĕstă ăw nŭstĕ lŏk.

28.

Quelque heure sera saint Roch,
Sera la fête à notre lieu.

29.

sĕrą sĕn rŏk ĕ sĕn rŭkĕt,
sĕrą lă hĕstă ąw nŭst ĕndrĕt.

29.

Sera saint Roch et saint Rochet,
Sera la fête à notre endroit.

En se rendant à l'église :

30.

ănĕm, nǫ̆ṽĭ, kĕ kąw părtĭ,
ṽŭs nĕt păs ădąrĕ mĕy dăsĭ.

30.

Allons, nobi, il faut partir,
Vous n'êtes pas maintenant plus d'ici.

31.

kĕ kąw părtĭ, kĕ kąw hă lĕw,
kăn sŭăt trĕs kŏps ĕ ąpĕrăt lĕw.

31.

Il faut partir, il faut faire vite,
On a sonné trois fois et appelé vite.

32.

kĕ kăw hă lĕw, kĕ kăw părtĭ
ĕn tă lă glĕyzą dĭzĕ wĭ.

32.

Il faut faire vite, il faut partir
Pour l'église dire oui.

33.

lŭ kĭ ă lă mĕsă ṽŭlĕ ănã
prĕngĕ lă nǫ̆ṽĭ pĕr lă mã.

33.

Celui qui à la messe voudra aller
Qu'il prenne la nobi par la main.

34.

ă lă mẹ̣să yŭ kạnĕrèy,
ĕ lă nọ̣̄vĭ kĕ prĕnĕrèy.

34.

A la messe moi j'irai,
Et la nobi je prendrai.

35.

bĕrōyă nọ̣̄vĭ nŭs ạŭts kăbĕm
ŭ bĕrōy nọ̣̄vĭ kĕ bụlĕrĕm.

35.

Jolie nobi nous autres avons,
Un joli nobi nous voudrions.

36.

sĭ nĕy păs bĕrōy nẹw mụ̄bĕt păs
lă nụ̄stĕ nọ̣̄vĭ nẹw bọ̄w păs.

36.

S'il n'est pas joli ne le montrez pas,
La nôtre nobi ne le veut pas.

37.

kĕ sụ̄ă bĕrōy ŭ kĕ sụ̄ă lĕ
ă tạw lă nọ̣̄vĭ kew bŭlĕ.

37.

Qu'il soit joli ou qu'il soit laid,
Tel la nobi le voulait.

38.

lă nụ̄stĕ nọ̣̄vĭ kă bẹ̣̄ră kŭlŭ;
sĭ lă sĕ wẹ̣̄rdă, kĕ nă prŭ.

38.

La nôtre nobi a belle couleur;
Si elle se la garde, elle en a assez.

39.

pĕr ŭ kămĭ kĕ bă păsạ̄
kẹw dụ̄rĕră tăn kĭ pŭyră.

39.

Par un chemin (épreuve) elle va passer
Il lui durera tant qu'il pourra.

40.

yŭ bĕy lă nọ̣̄vĭ ĕ păs lăwtạ̄,
ŭn lă nọ̣̄vĭ bă ẹspŭzạ̄.

40.

Je vois la nobi et pas l'autel,
Où la nobi va épouser.

41.

yŭ bĕy lă nọ̣̄vĭ ĕ lŭs lănbrĭs
dŭn lă nọ̣̄vĭ bă prẹ̣̄nĕ ŭ mărĭt.

41.

Je vois la nobi et les lambris
Où la nobi va prendre un mari.

42.

sĭ gạ̄wzĕrăt, nọ̣̄vĭ, ănă
kŭẹ̣̄lĕ lă rọ̄ză sŭs lăwtạ̄.

42.

Si vous oserez, nobi, allez
Chercher la rose sur l'autel.

43.

lă bẹ̣̄ră rọ̄ză ĕ lŭ bŭkẹ̣̄t,
nŭ nyă păs yạ̄ŭdĕ kŭm ăkẹ̣̄t.

43.

La belle rose et le bouquet
N'y en a pas un autre comme celui-là.

44.

sĭ bŭs nŭy gạ̄wzăt păs ănă,
dĕeạ̄m ăyŭ lămbăw sĕrkạ̄.

44.

Si vous n'y osez pas aller,
Laissez-moi à moi, la me vais chercher.

45.

nǫ̆vĭ, kụ̆ăn sịăt dăbăn lăwtă,
kăw păs ărĭzĕ nĭ plŭră.

46.

kĕ kăw tĭẹnĕ lŭ sẹrĭŭs;
nŭp hạsĕt păs trŭfă dĕ vŭs.

47.

ĕntrăt, nǫ̆vĭ, ĕns lŭ săkrạt;
dĭw dĕw sĕw kĕ yĕy ĕntrạt.

48.

sĕụăp pĕ, nǫ̆vĭ, ĕ prĕgạt dĭw,
kĕntrăt dĕns lă măyzŭ dĕ dĭw.

49.

mŭsŭ kŭrĕ, lŭ bẹnĕdĭt
ụa bĕră mẹsă kĕns ă dĭt.

50.

mŭsŭ kŭrĕ dĕw ĕăpĕw năw
kĕ să găụạt ŭ vĕt jŭrnăw.

51.

mŭsŭ kŭrĕ, lŭ vĭẹnjŏăyŭs,
sĭ vŭlẹt bĭẹnĕ dĭsnā dăp nŭs.

52.

dĭzĕmmĕ, nǫ̆vĭ, lă vĕrtăt,
sĭ ĕy văgă dŏr sŏ kĭ păn dăt.

53.

sĭ ĕy văgă dŏr ŭ sĭ ĕy dăryẹn
sŏ kĭ pă dăt lŭ mărĭt yŭĕn.

54.

dụ̆nzĕlĭnăs ĕ dụ̆nzĕlŭs,
sĭăm tŭts ămĭks ĕ kụ̆npăyŭs.

55.

dụ̆nzĕlŭs, bŭlẹt kăntă,
lă nụ̆vĭ kĕ păt bĕ prĕgă.

45.

Nobi, quand vous serez devant l'autel,
Faut pas rire ni pleurer.

46.

Il faut tenir le sérieux;
Ne vous faites pas moquer de vous.

47.

Entrez, nobi, dans le sacré;
Dieu du Ciel y est entré.

48.

Signez-vous, nobi, et priez Dieu.
Vous entrez dans la maison de Dieu.

49.

Monsieur le Curé, le bénit
Une belle messe il nous a dit.

50.

Monsieur le Curé du chapeau neuf
Il s'est gagné une belle journée.

51.

Monsieur le Curé, le bien joyeux,
Si vous voulez venir dîner avec nous.

52.

Dites-moi, nobi, la vérité,
Si est bague d'or ce qu'on vous a donné.

53.

Si est bague d'or ou si est d'argent
Ce que vous a donné le mari jeune.

54.

Dounzélines et *dounzélous*,
Soyons tous amis et compagnons.

55.

Dounzélous, voulez-vous chanter,
La nobi vous le fait prier.

56.

kĭns dụ̆nzĕlŭs ĕ sŭn ăsọ̆,
kĕn dĕrĭ trẹ̆ntą̆ pĕr ŭ sŏ.

56.

Quels dounzélous sont *ceci*,
J'en donnerais trente pour un sou.

57.

mĕylĕw kĕ rụ̆npĕ lŭ mărkąt
kĕws bą̆lĕrĭ pĕr lă mĭĕytąt.

57.

Plutôt que rompre le marché
Je les donnerais pour la moitié.

58.

lŭs dụ̆nzĕlŭs dĕw sĕnt ĕsprĭt,
lŭs pĭstŭlĕts kĕws ăn bĕyt flĭk.

58.

Les dounzélous du Saint-Esprit,
Les pistolets leur ont fait *flik*.

59.

pĭstŭlĕtą̆yrĕ măw ădrĕt
tụ̆rnă kărgą̆ tŭn pĭstŭlĕt.

59.

Pistoletier mal adroit
Tourne charger (recharge) ton pistolet.

60.

lŭs dụ̆nzĕlŭs sŭn ẹstŭrdĭts
sẹ̆mblăn ẹstă gą̆nąpĕtĭts.

60.

Les dounzélous sont étourdis
Semblent être des gagne-petit.

61.

sŭn ẹstŭrdĭts sŭn ẹstŭnąts,
sẹ̆mblăn kŭrdą̆yrĕs dĕ lą̆rmănąk.

61.

Sont étourdis, sont étonnés,
Semblent des cordiers de l'Armagnac.

62.

ăkẹstă tăwlă kĕ bă plã,
pĕr ẹstă tą̆wlă dĕ pą̆yzã.

62.

Cette table va bien,
Pour être table de paysan,

63.

kŭą̆n sĕrĕ tăwlă dĕ sĕnŭ,
nŭ sĕrĕ pąs mĕy ĕn ăwnụ̆.

63.

Quand elle serait table de seigneur,
Elle ne serait pas plus en honneur.

64.

tăwlă dăwrą̆dă, kŭtĕt dăryĕn,
ărŭą̆dă kĕy dăwnĕstĕ yĕn.

64.

Table dorée, couteau d'argent,
Entourée elle est d'*honnête gent*.

65.

tą̆wlă dăwrą̆dă, kŭtĕt mĭynŭ,
ărŭą̆dă kĕy dĕ yĕn dăwnụ̆.

65.

Table dorée, couteau mignon,
Entourée elle est de *gen* d'honneur.

66.

mŭn dĭw, bĕ nĕm nŭs ăwts ŭrụ̆s
dăbẹ̆ ăsĭ lŭs jwĕns ĕspŭs.

66.

Mon Dieu, comme nous sommes heu-
D'avoir ici les jeunes époux. [reux

67.

kĕ nĕm ŭrụs, kĕ nĕm kŭntẹ̆ns.

kăws ăv̆ĕm ăsĭ prĕsĕ̆ns.

67.

Nous en sommes heureux, nous en [sommes contents,
Nous les avons ici présents.

68.

bĕ sĕp kŭnẹ̆e, nọ̆v̆ĭ, sĕw kăp,
kăv̆ĕt pŭrtăt fĭdẹlĭtăt.

68.

Qu'il se vous connaît, nobi, sur la tête,
Vous avez porté fidélité.

69.

sĕw kăp ĕ ă lă făysŭ
kĕt ĕstạdă fĭlặ dăwnŭ.

69.

Sur la tête et à la façon
Vous avez été fille d'honneur.

70.

mŭn dĭw, mŭn dĭw bĕ yă plăzẹ̆
kwăn ă lăs gŭyătăs nŭ yă păs ă dĭzĕ ărĕ

70.

Mon Dieu, mon Dieu, qu'il y a du plaisir
Quant aux filles il n'y a pas à dire rien.

71.

kĕws hĕn pŭrtạ dĕ v̆ẹ̆ăs flŭs,
ĕ ă lăs ăwdĕs lŭs kăpŭẹ̆ụs.

71.

On leur fait porter de belles fleurs,
Et aux autres les capuchons.

72.

dĕ v̆ẹ̆ăs flŭs, dĕ v̆ĕts bŭkẹ̆ts
ĕ ă lăs ăwdĕs lŭs kăpŭlẹ̆ts.

72.

De belles fleurs, de beaux bouquets,
Et à les autres les capulets.

73.

lă nụ̆stĕ nọ̆v̆ĭ kă ăwmĕntăt
dĕsẹ̆npŭe wĕy ăw sŭ lẹ̆v̆ăt.

73.

La nôtre, nobi, a augmenté,
Depuis aujourd'hui au soleil levé.

74.

kă ăwmĕntăt dĕ ŭ bĕt yŭrnăw

sịntă dĕ sẹ̆dă ĕ mărĭt năw.

74.

Elle a augmenté d'une belle journée [(salaire) :
Ceinture de soie et mari jeune.

75.

nọ̆v̆ĭ, ă lẹndrĕt dŭn bŭs pĕn băt,
ụă v̆ẹ̆ră măy kĕy trụ̆v̆ĕrăt.

75.

Nobi, à l'endroit où vous vous en allez,
Une belle-mère vous y trouverez.

76.

kĕ lă trụ̆v̆ĕrăt ăw kŏr dĕw bŭẹ̆k.
kwăn ẹ̆ră pặrlĕ kĕp kărẹ̆ts.

76.

Vous la trouverez au coin du feu.
Quand elle parlera, que vous vous [taisiez.

77.

kĕn sụrtĭrĕ, ạrŭgăyŭ,
kĕn sụrtĭrĕ dĕw kụrnĕrŭ.

77.

Elle en sortira la grimacière,
Elle en sortira du petit coin.

78.

kĕn sụrtĭrĕ, pụyŭ-kăwlĕt,
kĕn sụrtĭrĕ, dĕw kŏr dĕw bŭẹk.

78.

Elle en sortira, l'*agace-choux*,
Elle en sortira du coin du feu.

79.

nọ̆vĭ, ă lẹndrĕt dŭn bŭs pĕn băts,
sĭ yă brŭt, bŭtạtyĭ păts.

79.

Nobi, à l'endroit où vous vous en allez,
S'il y a bruit, mettez-y la paix.

80.

kĭn sẹrbĭrăt, nọ̆vĭ, mărĭt,
kwăn bŭs nŭ năbẹt yămĕy sẹrbĭt ?

80.

Comment servirez-vous, nobi, mari,
Quand vous n'en avez jamais servi ?

81.

kĕw sẹrbĭrăt kŭm ă bọ̆stĕ pặy,
ĕ mĭẹlĕ sĭ săbĕt, kŭlụ̆ dĕ rọ̆ză kĭ bŭs ĕts.

81.

Vous le servirez comme à votre père,
Et mieux, si vous savez, couleur de [rose que vous êtes.

82.

dẹbărăt, nọ̆vĭ, lẹskălĕ
bŏste pặy kĕ pĭ ătĕn ăw pĕ.

82.

Descendez, nobi, l'escalier,
Votre père vous y attend au pied.

83.

kĕ pĕn bŏw dă bĕnĕdĭksĭŭ,
pĕrkĕw sụrtĭăt dĕ lă mặyzŭ.

83.

Il veut vous en donner bénédiction,
Pour que vous lui sortiez de la maison.

84.

nŭ lă pĕ bŏw păs dă pĕr ŭ mĕs,
kĕ lă pĕ dă pĕr tŭt jămẹs.

84.

Il ne veut pas vous la donner pour un [mois,
Il vous la donner pour tout jamais.

85.

kă bẹĭt lă nọ̆vĭ ăws dĕ sĭ
kwăn ăw dịă dĕ ŭẹĭ ĕ kăw sŭrtĭ.

85.

Qu'a fait la nobi à ceux d'ici
Quant au jour d'aujourd'hui il faut [sortir.

86.

lă nọ̆vĭ nă păs bẹĭt ărẹ
mĕs kĕ sĕn sŏr pĕr sŭn plăzẹ.

86.

La nobi n'a pas fait rien,
Mais elle s'en sort par son plaisir.

87.

si sǎvèt nǫ̆vĭ sŏ kĭ vǎt bǎ

kĕp tąrnĕrĕt ąrĕbĭrǎ

87.

Si vous saviez, nobi, ce que vous allez [faire,
Vous vous retourneriez revenir en ar- [rière.

88.

nŭ sĕrǎ pǎs, nǫ̆vĭ, ǎkǫ̆.
kwǎn kąlĕ bǎ ǎnąĭ lŭ bĕrsǫ̆.

88.

Ce ne sera pas, nobi cela
Quand il faille faire aller le berceau.

89.

dǎp lŭ pĕ trĭkŭtĕyǎ,
ĕ dǎp lǎ mã kązĕ ŭ bĭĕlǎ.

89.

Avec le pied bercer,
Et avec la main coudre ou filer.

90.

kĕ dĭrąn, nǫ̆vĭ, lŭs mǎrĕǎns
kwǎn nŏŭąsǎnĕt pǎs mĕs krŭmbąrĭvǎns.

90.

Que diront, nobi, les marchands
Quand vous ne leur irez plus acheter [des rubans.

91.

kĕp gąbĕrǎn pĕŭ dĕvǎntǎw;
mǎrĕąt, mǎmǎ. ŭąrdǎ lŭstǎw.

91.

Ils vous prendront par le tablier :
Marchez, maman, gardez Loustau.

92.

pĕw dĕvǎntǎw, pĕw kątĭlŭ :
mǎrĕąt, mǎmǎ, ŭąrdǎ mąyzŭ.

92.

Par le tablier, par le cotillon,
Marchez, maman, garder maison.

93.

ǎnąm, nǫ̆vĭ, kĕ kǎw pǎrtĭ;
bǫstĕs ǎmŭs sŭn lŭĕy dĕ sĭ.

93.

Allons, nobi, il faut partir,
Vos amours sont loin d'ici.

94.

dĭzĕnnĕ, nǫ̆vĭ, lŭs ądĭĕǎts
ąws bŭs ǎmĭks kĭ bŭs lĕĕąts.

94.

Dites-en, nobi, les bonjours,
Aux bons amis que vous laissez.

95.

lŭs kĭ lĕĕǎts kĕ kąnĕgĕt
lŭs kĭ prĕnąt kĕ nŭ sǎvĕt.

95.

Ceux que vous laissez vous connaissez,
Ceux que vous prenez vous ne savez.

96.

plŭrǎt, plŭrǎt, nǫ̆vĭ, drĭnŭ :
ǎw dĭą dĕ wĕy kĕp bĕrǎ ǎwnŭ.

96.

Pleurez, pleurez, nobi, un petit peu,
Au jour d'aujourd'hui ca vous fera hon- [neur.

97.

sĭ lă nǫ̆vĭ nŭ pŏt plŭrą̆,
bĕyră lŭ tĕns kĭ vĭĕn pŭyră.

97.

Si la nobi ne peut pleurer,
Verra le temps (où) bien pourra.

98.

nǫ̆vĭ, prŭmŭ dĕ vŭs
lă vǫ̆stĕ mąy kĕy tŭt ĕn plŭs.

98.

Nobi, à cause de vous,
La vôtre mère est tout en pleurs.

99.

ĕ vŭs, nǫ̆vĭ, kŏ dĕ rŭeĕ,
nĕw dĕmăndăt pŭs sŏ kăvĕ.

99.

Et vous, nobi, cœur de rocher,
Vous ne lui demandez pas ce qu'elle [avait.

100.

kŏ dĕ rŭeĕ, sĭ vŏs plŭrą̆,
kĕy bānlĕw tĕns dĕ kŭmĕnsă.

100.

Cœur de rocher, veux-tu pleurer,
C'est bientôt temps de commencer.

101.

tĭĕnĕppĕ, nǫ̆vĭ, ăw pŭrtălĕ,
hĕt sĕ vĕdĕ lŭ dŏw kĭp bĕ.

101.

Tenez-vous, nobi, au seuil,
Faites-nous voir le deuil qu'il vous fait.

102.

ăw pŭrtălĕ ĕ ă lĕstăw
si nŭp bĕ dŏw hĕnnĕ sēmblăn.

102.

Au seuil et à (.....)
S'il ne vous fait deuil, faites-en sem- [blant.

103.

ămąsăt, nǫ̆vĭ, sŏ dĕ tŭ,
lĕeă lŭ rĕstă ă lă mąyzŭ.

103.

Ramasse-toi, nobi, ce de toi (le tiens),
Laisse le reste à la maison.

104.

ămąsăt, nǫ̆vĭ, lŭs pĕrĕkŭs,
bĕyrăs lŭ tĕns kĕ sĕrą̆n bŭs.

104.

Ramasse-toi, nobi, les chiffons,
Verras le temps qu'ils seront bons.

105.

ŭn ĕră, nǫ̆vĭ, lŭ eągrĭ ?
ăw kŏr dĕw hwĕk dĕns ŭ tŭpĭ.

105.

Où était, nobi, le chagrin ?
Au coin du feu, dans un pot.

106.

lŭ kĭ lă nǫ̆vĭ bŭlĕ mĭă,
kĕ lă sĕ prĕngĕ pĕr lă mă.

106.

Celui qui la nobi voudra conduire,
Qu'il se la prenne par la main.

107.

ŭn ĕy, ŭn ĕy ăkĕt kăstĕt?
kĕns ăbĕn dĭt kĕrĕ tĕ bĕt.

107.

Où est, où est ce château? -
On nous avait dit qu'il était si beau.

108.

nĕy pĕs tĕn bĕt kŭm lĕn bĕntĕt :
kŭbĕr dĕ pĕlĕ lĕ mĭĕytĕt.

108.

Il n'est pas si beau qu'on l'a vanté;
Couvert de paille la moitié.

109.

sĕrĕ sĕw bĕwt kŭm ĕy sū bĕe,
sĕnblĕr ĕstĕ ŭ nĭt dĕ kŭrbĕe.

109.

S'il était sur le haut comme il est sur [le bas,
Semblerait être un nid de corbeau.

110.

mŭn dĭw, lĕ nŏbĭ kĭ ārkwĕlĕrĕ?
ĕ sĕrĕ lŭ nŏbĭ ŭ kĭ sĕrĕ?

110.

Mon Dieu, la nobi qui accueillera?
Sera-ce le nobi, ou qui sera?

111.

lŭ nŏbĭ nŭ sĕrĕ, nŭ,
mĕy lĕ sŭĕ mĕy kĕn bĕrĕ lĕwnŭ.

111.

Le nobi ne sera, non,
Mais la sienne mère en fera l'honneur.

112.

ăwbrĭt bĕrĕrĕs (pĕrtĕw nŭ yĕ).
lĕ nŭstĕ nŏbĭ kĕ bŏw ĕntrĕ.

112.

Ouvrez barrières (portail il n'y a) :
La nôtre nobi veut entrer.

113.

ăwbrĭt bĕrĕrĕs, pŏrtĕs dĕryĕn :
lĕ nŏbĭ kĕ bŏw ĕntrĕ dĕbĕns.

113.

Ouvrez barrières, portes d'argent,
La nobi veut entrer dedans.

114.

ăbĕns lĕ nŏbĭ nĕntrĕrĕ,
bĕyrĕm lĕs rŏzĕs kĭ bŏw dĕ.

114.

Avant la nobi n'entrera,
Verrons les roses qu'elle veut donner.

115.

lĕ nŏbĭ kĕ prŭ dĕ sĕntĭmĕn.
kĕ dĕ ĕmbĭĕt prŭmĕrĕmĕn.

115.

La nobi a assez de sentiment,
Elle l'a envoyé premièrement.

Le père ou la mère de la nouvelle mariée s'adressant au père ou à la mère de leur fille :

kĕp prĕzĕntĭ lĕ mĕĕ bĭlĕ, pĕs
pĕr dĕwnĕ, nĭ pĕr gŭyĕ,
mĕs kŭm kĕddĕtĕ dĕ lĕ mĕyzŭ.

Je vous présente la mienne fille, pas
pour maîtresse ni pour domestique,
mais comme cadette de la maison.

La belle-mère répond :

yŭ kĕ lă prẹ̆nĭ, păs pĕr çŭyă
nĭ pĕr kăddẹ̆tă dĕ mẹ̆yzŭ̆, mẹ̆s
kĕ lă prẹ̆nĭ ĕn tăm rẹ̆nplăsă ă yŭ.

Moi je la prends, pas pour domestique ni pour cadette de maison, mais je la prends pour me remplacer à moi.

116.

ẹ̆dĭeăt, nọ̆vĭ, kĕns ĕn băm,
pŭră ĕ vălẹ̆ntă kĕp lĕeẹ̆m.

116.

A Dieu soyez, nobi, nous nous en allons,
Pure et active nous vous laissons.

117.

sĭ hĕt tŭstẹ̆m kŭm dĭn kĭŏ sĭ,
nŭn sĕ hĕrẹ̆t păs mĕntĭ.

117.

Si vous faites toujours comme jusqu'ici,
Vous ne nous ferez pas mentir.

118.

ẹ̆dĭeăt, nọ̆vĭ, lŭ mĕ kŏ,
sĭ pĕn bă măw, kĕm hĕrẹ̆t dŏ.

118.

A Dieu soyez, nobi, le mon cœur,
S'il vous en va mal, vous me ferez deuil.

J.-B. Casteig.

PATOIS DE PÉPIEUX

(AUDE)

---

pĕpyŭs
kāntŭ dĕ pĕrryăk
l'ĕnkāntăyrĕ.

ăbĕn ă pĕpyŭs ŭm mĕrŏ jŭbĕnŏt[2]
k' ĕy bĕ prŭ sŏ kĕ kăl, amăy kĕ
bŭy dĭrăn lŭ[3] *mūdé ĕy brąbĕ kŭmŏ' n*
sŏwt. mĕ pĕr yew băl păs trŏp ;
ăkŏ ' s ŭn frănsĭmān kĕ l'awtrĕ
jŭr făgĕt ŭ kŏt tărrĭblĕ (kal k' ăjĕ
pĕrdŭt lŭ băbărŏt[5]*). dĕ bąm mătị bŭy*
fă bĕnĭ l' ĕnkāntăyrĕ ăl
sĕŭ ŭstăl ĕ ĭ dĭtz : « băyọlŏs, ĕnkān-
tărăs păy măy ēm pătŭĕs, bă
băy dĭrĕ tŭt ĕn frănsĕs. »

Pépieux.
Canton de Peyriac-Minervois[1].
Le *crieur public* (litt. l'*enchanteur*).

Avons à Pepieux un maire jeunet qui est bien assez ce que faut, et même que vous diront le monde est brave comme un sou. Mais pour *je* (moi), vaut pas trop ; c'est un *franciman*[4] qui l'autre jour fit un coup terrible (faut qu'il ait perdu la tête). De bon matin vous fait venir l'enchanteur (crieur public) à son hôtel et y dit : « Bagnoles, publieras pas *mais* (davantage) en patois, le vas dire tout en français. »

---

[1]. Le Minervois est une petite région située dans le Haut-Narbonnais, en partie dans l'Aude, en partie dans l'Hérault, le long de la Montagne-Noire. Ce nom lui vient de Minerve qui en était autrefois comme la capitale et qui aujourd'hui n'est plus qu'un hameau de 150 h. environ. — Les grottes et les pont naturels de Minerve sont fameux dans le pays. || [2]. A Ouveillan (Bas-Narbonnais) on dit : *jŭbĕnĕt*. || [3]. Dans le Carcassonnais l'article masc. sing. est *lĕ*. Les habitants de cette région se moquent même de ceux du Narbonnais avec des phrases contenant notre article *lŭ*, ils nous disent : *lŭs păybăzŏls* (les gens du Pays-Bas) ; eux sont : *lĕy dăl păy năwt* (les du Pays-Haut). || [4]. Terme par lequel les paysans raillent les gens qui dédaignent de parler patois avec eux. || [5]. Cloporte. On dirait aussi : *ă pĕrdŭt l'ŏrĕmŭs.*

— « *mé, mŭsŭ, sàbi*[1] *pàs.* »

— *ănēn, kăl̥ŏ tĕ, ăkŏ sărā kŭmŏ pĕl lăs ĕlĕtsĭŭs, săbĭŏs*[2] *pàs ănă trăpa bŭrrĕl pĕl lŭ fayrĕ*[3] *bŭtă; bă bŏlĭ, gạrbŏkĭ. — zŭ! bày-t-ĕn ēnkāntà k' ĕnkāntărăs pày mày ĕm pătŭĕs.* »

— *mé mŭsŭ, kŭsĭ dĭrĕy*[4]. »

— « *dĭràs kŭmŏ pŭyràs ĕ sĕ tĕ dĭzŭn kĭkŏn, ămĕ yĕŭ àwràn ă fàyrĕ.* »

— « *mŭsŭ, àkŏ s'ĕs pày jàmày bĭst, ăpĕy sàbĭ pàs.* »

— « *ĕ bĕ, pĕr kĕ sàbĕs pàs, m' ĕm bàw*[5] *nĕ sĕrka'n àwtrĕ.* »

— « *ăprĕpàws*[6], *mŭsŭ, sàwrĕy; lŭ pĭєŭ kĕ bà'l ĕscŏlŏ mĕ bànsĭ-yàrà.* »

— « *ĕ bĕ! bày-s-ĭ sŭl kŏp.* »

bày̧ŏlŏs s'ĕmbà'l ŭstàl ĕ sàdĭtz : « pĭĕrrŭnĕt! »

— « *plĕtĭ, pàpà. — dĭgŏ mĕ kŭsĭ sĕ dĭtz àysŏ : fàw sàwprĕ k' ēnkāntàrĕy pày mày ĕm pàtŭĕs.* » *ĕ lŭ drŏllĕ k' ĕrŏ' skàrràbĭl̥ăt sà fàg̥ĕt :* je fais savoir que j'enchanterai plus en patois. — *ĕ bày̧ŏlŏs s'ĕm bà fa'l tŭr dàl bĭlàєĕ ĕn krŭdàn :*

Je fais savoir que j'enchanterai plus en patois.

lày fĕnnŏs sŭrtĭsĭŏn[7] *ĕ dĕmàn-dàbŭn sŏ k' ĕrŏ; lŭs ŏmĕs ĭ*

« Mais, Monsieur, sais pas. »

« Allons, tais-toi, cela sera comme pour les élections, savais pas aller trouver Bourrel pour le faire voter; le veux, voilà. — Zou! vas-t-en publier que publieras pas *mais* (*magis*) en patois. »

— « Mais, Monsieur, comment dirai. »

— « Diras comme pourras et si te disent quelque chose, avec *je* auront à faire. »

— « Monsieur, cela s'est pas jamais vu, après tout, sais pas. »

— « Eh bien! parceque sais pas, m'en vais en chercher un autre. »

— « A propos, Monsieur, saurai; le petit qui va à l'école me l'enseignera. »

— « Eh bien! vas-y sur le coup. »

Bagnoles s'en va à l'hôtel (chez lui) et (se) dit : « Pierronet! »

— « Plaît-il, papa. » — « Dis-moi comment ce dit ceci : fais savoir qu'enchanterai pas mais en patois. » Et le drôle qu'était dégourdi ce fit : je fais savoir que j'enchanterai plus en patois. — Et Bagnoles s'en va faire le tour du village en criant :

Je fais savoir que j'enchanterai plus en patois.

Les femmes sortaient et demandaient ce que c'était; les hommes y

---

[1] *b* faible, certaines personnes disent *sàï*. || [2] A Ouveillan (Bas-Narbonnais) on dit *sàwiŏs* qui y sert aussi de conditionnel comme dans notre patois. || [3] On dit aussi *fà*. || [4] Dans le Carcassonnais : *dĭrĕ*. || [5] Var. *bow*. || [6] Var. *aperpaws*. || [7] Bas-Narbonnais : *sŏrtĭєŏn*.

krĭdăbŭn : bĕdrăy lĕŭ ? kăr băyọlŏs
s' ĕn ănăbŏ kŭmŏ' n făt, săns ăçăcă[1]
dĭgŭs ĕ krĭdăn ă tŭtĭ lŭs kăntŭs
sŏ kĕ lŭ mĕrŏ y ăbĭŏ kŭmăndăt.
d' ăkĕst ăfă nĕ pĕnsĕt[2] *krĕbă.* —
mĕ ăbĭŏ pas ăkăbăt dĕ sŭfrĭ. — *lŭ*
lĕndĕmă k ' ĕrŏ ' n dĭbĕndrĕs y
ăjĕt dĕ băyrăt sŭ lă
plăsŏ ĕ lŭ pĭeŭ ĕrŏ ' l ĕscŏlŏ. —
« *kŭsĭ fărăs, tŭ ?* » *s' ădĭzĭŏ*
băyọlŏs, ebŏŭ pĕrdŭt. pĕr mă fĕ, băw
trăpă lŭ mĕrŏ, sĕ lŭ dĕrĕngĭ, tăm
pĭs pĕr ĕl. » *ĕ t'ărrĭbŏ tŭt ĕn*
gĕlsan kŏ dĕ mŭsŭ lŭ mĕrŏ.
« *mŭsŭ, bĕndŭn dĕ*
băyral, kŭsĭ mĕ kăldrăă dĭrĕ ? »
« *dĭrăs,* du maquereau, on vend
du maquereau, » *pĭŏt kĕ ĕĭŏs.*
« *măkărŏ, măkărĕl, ăkŏ, răy*[3] *bă*
sabĭ dĭrĕ, — kăr bŭy dĭrĕy kĕ ma-
kărĕl ĕs ŭnŏ grŏsŏ sŭtĭzŏ kĕ găwzayo[4]
păs ĕskrĭŭrĕ, sĕ lă kŭmprĕnĕs, bŭs
ăwtrĭs kĕ ĕĭĕs[5] *păy dăl mĭĕeŭr.* —
ĕ gărtăkĭ kĕ bayọlŏs s' ĕmbă' m
pĕrtŭt ĕnkăntă dĕ măkărĕl.
pĕnsăs sĕ lă mŭndĕ nĕ rĭgĕrŭn ĕ sĕ
nĕ rĭzŭn ĕnkărŏ. pawrĕ băyọlŏs ! ĕ
dĭrĕ kĕ bă fazĭŏs[6] *tăm plă, kăm ba*
dĭzĭŏs ĕm pătŭĕs ĕ yĕŭ kĕ m ărrĕçalăbĭ
kăn t' awzĭsĭŏ[7] *krĭdă dĕ tă bŭĕs*
năzĭlărdŏ : « *kĭ bŭldrăă krŭmpă dĕ*
mŭnjĕtŏs[8], *dĕ kăwlĕts,*

criaient : Viendras bientôt ? Car Bagnoles s'en allait comme un fou sans regarder personne et criant à tous les coins ce que le maire lui avait commandé.

De cette affaire en pensa crever. — Mais avait pas fini de souffrir. — Le lendemain qu'était un vendredi y avait du *bayrat* (maquereau) sur la place et le petit était à l'école. — « Comment feras, toi ? » se disait Bagnoles, suis perdu. Par ma foi, vais trouver le maire, si le dérange, tant pis pour lui. » Et t'arrive tout en soufflant chez de Monsieur le Maire.

« Monsieur, vendent (on vend) du *bayrat*, comment me faudra dire ? »

« Diras, du maquereau, on vend du maquereau », dindon que (tu) es.

« Maquereau, maquarel, çà, *ray !* le sais dire, — car vous dirai que maquarel est une grosse sottise que oserais pas écrire, si la compreniez, vous autres qui êtes pas du Midi. —

Et voilà que Bagnoles s'en va en partout enchanter du makarel.

Pensez si le monde en rirent et si en rient encore. Pauvre Bagnoles ! Et dire que cela faisais tant bien quand le disais en patois et je qui me régalais quand t'entendais crier de ta voix nasillarde : « Qui voudra acheter des *mongettes* (haricots), des choux, des

---

[1] Var. *ăgĕită* et *gĕită*. || [2] Carcassonnais : *pensek*, le *k* final est caractéristique du parfait, tandis que chez nous, c'est le *t*. || [3] Mot qui n'a pas d'équivalent en français, il signifie : çà m'est égal. || [4] Carcassonnais, *gawzario*. || [5] Bas-Narbonnais : *eas pas*, ou *sias pas*. || [6] Bas-Narbonnais : *făjŏs*, *dĭjŏs*. || [7] Bas-Narbonnais : *awzieo*. || [8] Carcassonnais : *fabols*. Ailleurs : *munjos*.

dĕ năts, dĕ sĕbŏs, ĕ dĕ trŭfŏs[1]
kĕ s' ĕn ănŭn[2] *ă lă*
plăsŏ kĕ năy dĕ fĭçŏ' s ărrĭbăt. »
— « *făw săwprĕ : bĕndŭn dĕ*
pŭlĕts, dĕ pĭŏts, dĕ pĭnkărdŏs,
d' ĭŏws ăl pŭrtăl dĕ lă glĕĭzŏ kĕ y
ănŭn lĕw kĕ kŭ măreăn s' ĕm
bŏl lĕŭ ĕnănă.

— *kĭ ăwră pĕrdŭt ŭnŏ pĭgăsŏ, kĕ*
s' ădrĕsŭn ă l' ĕnkāntāyrĕ k' ĭ-n
dŭnără dĕ nŭbĕlŏs. »

mĕ tŭ ăs pĕdŭt tă pŭlĭdŏ bŭĕs ĕ ĕĭŏs
păy may ŭn ĕnkāntāyrĕ, ĕĭŏs ŭn krĭ-
dāyrĕ kĕ m'ĕskărrawŋŏs lăs ăwrĕlŏs.—

navets, des *cives* (oignons) et des *truffes* (pommes de terre) que s'en aillent à la place, que Nez-de-Figue est arrivé. »

— Fais savoir : vendent (on vend) des poulets, des dindons, des pintades, des œufs au portail de l'église que y aillent bientôt que le marchand s'en veut bientôt en aller.

— Qui aura perdu une hache, que s'adressent à l'enchanteur qu'y en donnera des nouvelles. »

Mais toi as perdu ta jolie voix et es pas mais un enchanteur, es un crieur qui m'écorches les oreilles. —

L'abbé Hilaire Raynaud,
De l'École des Carmes.

---

[1] Carcassonnais : *patanos* et *patanes*. || [2] Carcassonnais : *s'en angun*.

COMPTES-RENDUS

Dietrich Schindler. — *Vocalismus der Mundart von Sornetan.* Leipzig, 1887, 84 pages, in-8°.

Il est avantageux de fonder une étude de patois sur le langage d'un seul village; mais c'est trop se restreindre que de n'en traiter que le vocalisme; même une phonologie complète ne suffit pas. Le développement normal d'une forme verbale, par exemple, n'acquiert un caractère probant que dans l'ensemble de la conjugaison. Ainsi le présent de *plicare* déciderait si la forme *pçäyĕ* [54][1] s'est développée spontanément comme le suppose M. Sch., ou si elle n'est pas plutôt due à l'analogie. Le féminin de *plenum* aurait fourni un exemple de plus pour l'évolution de *e* + *nasale* qui offre des difficultés à l'auteur. On est exposé à faire un travail superficiel quand on sépare deux domaines aussi intimement unis que le vocalisme et le consonantisme. L'étude du second aurait été utile à plusieurs points de vue. Je cite quelques exemples. Le mot intéressant *ĕyäjär* [2] [29] ne remonte pas au type *lacertam*, c'est vrai, mais il ne vient pas non plus de **lecartam*. M. Sch. établit cette hypothèse en tenant compte uniquement des voyelles, et en laissant de côté les consonnes (*vicinam* fait *vĕjäne* [33], tandis que *necare* a donné *nuäyĕ* [52]). L'explication de *scutellam* = *ĕtçĕlĕ* est peu heureuse [31]. L'auteur suppose **stutellam*, parce que le mot patois contient un *t*, ce qui n'éclaircit naturellement pas la provenance du son *ç*. Les formes *quindecim* = *tçĕzĕ* [36], *quando* = *tçä* [77], etc., montrent cependant que *tç* est le produit naturel de *cu* + *voy*. D'ailleurs M. Sch. a bien entrevu cette évolution au § 105. A propos de *crucem* = *krü*, il parle avec étonnement de la « chute complète de la spirante », qui a pourtant tout aussi bien disparu en français : *nucem* = *nüce*. Ici il retranche l'obstacle tout bonnement en supposant un type **nuceam* avec la remarque que « *c* + sémipalatale *e* donnent *e* » ! [45].

---

[1] L'auteur a sa propre méthode de transcription; je regrette de ne pouvoir la reproduire ici faute des caractères voulus. || [2] La transcription de M. Sch. ne nous indiquant pas la qualité de l'*a*, je suis obligé de le laisser sans signe diacritique, il en sera de même pour *ī* et *ū*.

Il ne cite pas d'autres exemples. Par contre, on trouve à la page 53 les développements peu concluants *spinaceam* = *ĕpā̆nätee* et *limaceam* = *yā̆mase*. Cet *e* de *nüee* pourrait bien être une erreur; alors *decem* = *diée* [27] serait une analogie concluante.

Il y aurait aussi quelque chose à dire sur la garantie de pureté qu'offre le choix de ce patois; mais c'est un dialecte qui tend à disparaître et nous devons savoir gré à M. Sch. d'avoir sauvé ces matériaux avant une perte irréparable.

Sur la transcription des sons, il y a plusieurs remarques à faire. Comme des travaux semblables n'intéressent que des hommes du métier, il faut préférer l'explication purement phonétique des sons à leur identification avec des sons qu'on va chercher dans toutes les langues possibles, identification souvent peu exacte. Par exemple *ó* = *au* français, n'est pas absolument juste; combien de gens prononcent p. ex. *lŏr* (Laure)! Au lieu d'écrire la phrase suivante : « Mon système ne renferme pas de « consonnes doubles, *s* a dans tous les cas la valeur de *ss* allemand, et « les autres consonnes se prononcent toutes comme consonnes simples « dans ce dialecte, » l'auteur aurait mieux fait de nous renseigner sur la valeur phonétique de *ĭ*, *ŭ*. Un signe composé pour représenter un son simple est à rejeter, il ne faut donc pas mettre *ny* pour *ŷ* ou *by* pour *ç*.

Quoique M. Sch. constate plutôt qu'il n'explique (et il a raison!), presque chaque page de l'étude du vocalisme donne prise à la critique. Les types paraissent habituellement dans la forme de l'accusatif, mais souvent on trouve sans raison le nominatif à sa place : *macer* [19], *vacca* [20], *femina*, *venter* [29], *porcus* [41], etc. Une fois on lit *fumarium*, l'autre fois *fimarium* [56, 53]. Les astérisques sont souvent mis par caprice, souvent omis, ainsi : *ascultate* [15], mais *auscultari** [59], *florire* avec *, *tenire* sans * [33], *genunculum*, *comunculam** [46], *crinem** [33] (pourquoi?), *multonem* sans astérisque [56], etc.; *virgam* s'appelle en patois tantôt *vwĕrdjé* [68], tantôt *voärdjé* [36]; à la page 37, il y a *tŏte*; à la page 67, *tŏté*. Pour *unam* nous trouvons *ōnŭ* [77], puis *ōnŭ* [77], enfin *ōne* [44]. Lequel des trois choisir?[1]

L'inattention suivante est plus grave :

ferrum = *fēe*
terram = *tēer*

puis : « si la position est produite par une *r double* le son *r* persiste! » [28].

[1] Les fautes d'impression y sont aussi pour quelque chose, mais elles pourraient être moins fréquentes dans un travail soigné. Ainsi partout : *pâtois* et autres fautes d'orthographe, comme *verai* [19], *chéoir* [24], *gents* [29], *fair* [52], etc.

Le style de l'auteur est souvent peu clair ou même incorrect, p. ex. : « *surdam*, *turrem*, *guttam*, etc. ; l'*u* latin s'est conservé dans ces mots en français. » [45] Y a-t-il une véritable erreur ou simplement une expression inexacte ? De même : « La palatale qui précède *a* en produit le changement en *i au lieu de e*, comme c'est ailleurs toujours le cas. J'ai dit, *a* devient *i*, c'est le cas aujourd'hui ; à l'*i* très long succède encore un *e* sourd.... Je suis persuadé qu'autrefois cet *e* a eu un son beaucoup plus clair, et que *dans les temps les plus reculés il était encore suivi d'une r.* » L'auteur aurait dû soigner son style. On pourrait comprendre : *pal.* + *a libre tonique* = *ier*, tandis que l'*r* n'y est que quand elle se trouvait déjà dans le mot latin, ainsi à l'infinitif, non pas au participe passé, à l'imparfait, dans *mercatum*, etc.

Dans le groupement des matériaux justificatifs l'ordre fait quelquefois défaut. Ainsi *alam* [15] appartient au groupe *a* + *l* (§ 7), *macrum* [19] va avec *a* + *c*, *fratrem*, *matrem* [21] ont *a* en syllabe *ouverte*, de même *capram* [22]. Dans *mob*(*i*)*lis* il n'y a pas « *o* + simple consonance » ; *animâle*(*m*) [20] (non pas *ánimal*) tombe sous *a* + *l*. La séparation des mots en *-áte*, *-átum*, *-átis*, *-átem*, n'est pas justifiée ici. Il est inutile aussi de traiter à part le latin *ă* en syllabe ouverte ; le latin vulgaire avait *ā* (*fābam*, *sāpam*). De même pour les autres voyelles. *Vaccam*, *animam*, *diabolum*, etc., se trouvent tous pêle-mêle sous la rubrique *a* entravé en latin et en roman.

L'étude des *e* fermé et *i* ouvert latins à divers endroits n'est pas du tout pratique, non plus que celle de l'*o* fermé et *u* ouvert latins. *y* n'existe pas en latin populaire et ne doit pas par conséquent former un chapitre à part. A la page 40 l'auteur remarque : « Cela ne vaut pas la peine de faire deux catégories, c'est-à-dire *ō* et *ŏ* entravés, car les exemples de *ō* entravé ne se présentent que tout à fait isolés » ! Nous lisons [41] : « Dans les cas rares (?) où l'*o entravé* persista, le patois offre encore le même degré de développement, pour lequel l'ancien français avait encore beaucoup d'exemples : *espose* pour le moderne *épouse*, *doze* pour *douze*. » Pourquoi cette confusion ? C'est qu'il importe beaucoup de distinguer un *o* fermé et un *o* ouvert étymologiques. *o* ouvert tonique et entravé sonne toujours encore en français *ò* et *o* fermé tonique et entravé devint *ou*. Pour *ér* + *cons.* et *èr* + *cons.* même confusion [36]. « *firmum* = *fārmə*, *viridem* = *vəă*, *virgam* = *vəărdjə* ; pour *ir* + *cons.* nous avons *a* ou *əa* (du reste l'*o* dans *əa* me paraît avoir une autre origine). Est-ce qu'il y a eu transition par *e* ? (Naturellement !) Ce serait en contradiction avec le traitement de *e* + *r* + *cons.* où *e* persiste. » L'auteur entend par cela les cas : *hibernum*, *nervum*, etc. [28]. Mais ici il y a pourtant *èr* + *cons.* et là *ér* + *cons.*, ce qui n'est pas la même chose.

Pour ne pas avoir assez distingué entre des conditions phonétiques différentes, M. Sch. formule la règle suivante : « *o* (lequel ?) + *r* entravé et *o* + *l* entravé plus sémipalatale changent *o* en *ȯ* ou *ū* ou bien aussi en *u*, etc. [42]. » *æ* latin doit être traité avec *e* ouvert. Pour *œ* latin, il ne donne pas d'exemples, autrement il n'aurait pas manqué de remarquer qu'il est traité comme *e* fermé, et qu'il n'a pas *la même valeur phonétique que e ouvert* [47]; cf. à 77 : *poẽnė*, *ăvoẽnė*.

Le nombre des mots justificatifs n'est pas suffisant pour beaucoup de passages, et partant les conclusions sont souvent peu rigoureuses ou du moins prématurées. Pour *a* + *pal.* [19], l'auteur aurait pourtant pu se procurer plus de formes, par ex. *lacum*, etc. Après avoir constaté que :

nivem = *noă*	*credo* = *krā*
sapere = *săvoă*	*potere* = *pŏyā* [24]

il aurait dû plus approfondir l'étude de ce point au moyen d'une quantité d'exemples qui ne manquent pas ici, et chercher à établir les raisons et conditions de ce double développement. Faute de mots, il est souvent trop disposé à considérer des mots de bon patois comme des emprunts faits au français. Les *trois* véritables exemples cités page 51 n'appuient pas suffisamment cette règle : *ă* protonique immédiatement devant la syllabe tonique (paradigme *avenam*) devient *å*. Pour les formes citées on peut tout aussi bien accuser l'influence des *v* ou *l* suivants. Il en est de même pour *e* dans cette position [52] (paradigma *levare*). Dans *fénare* et *gèlare*, l'*å* provient aussi probablement de la consonne qui suit. Il n'est donc pas ici question d'une préférence de ce son *å* dans cette position ; comparez le tableau [57]. *diluvium* est un exemple mal choisi pour *ŭ* + *v* + *y* = *u* [47]. Je ne crois pas qu'il y ait influence de la palatale, comparez en ancien français *saive-sage*. Je tiens donc *rubeum* = *rudjė* pour aussi bon patois que *rouge* à côté de *déluge* pour bon français. On repousserait avec plus de droit l'équation *dĕlŭdjė* = *dilŭvium*, comp. l'it. *diluvio*. Par contre, plusieurs mots que l'auteur considère comme patois sont évidemment des emprunts faits au français. Pourquoi demander *Lugdunum* dans ce patois ? *ĕkŏlė* est sans doute français. *ŏrĭjĭn* est français et mot savant et ne doit pas figurer comme exemple [35]. *ĭmpĕrätrĭsė* est également savant [33]. Ce dernier mot donne lieu à une remarque assez significative : « La persistance du son latin originaire *im* n'est due ici en tout cas qu'au hasard qui joue dans le développement de la langue un certain rôle, quoique restreint. »

Je choisis encore quelques passages qui provoquent la critique. [18] : « *fidare* = *fçā* n'appartient pas à cette catégorie des mots où il y a influence

d'un son palatal sur un *a* libre tonique suivant, parce qu'ici l'*i* représente une partie intégrante du radical. » Est-ce que le *c* dans *coactare* n'est pas une partie intégrante du radical? C'est qu'il n'y avait pas de son palatal dans *fidare*, à l'époque où cet *a* devenait *ie*. *fier* en français a encore deux syllabes. « Les gutturales ont aussi l'effet des palatales; » ce fait est cité § 10 comme quelque chose de tout nouveau, alors que l'auteur a indiqué *manducare* au § 8 et *coactare* au § 9. Exprimée de telle façon, la phrase est incorrecte. Les gutturales n'ont cet effet qu'après être devenues palatales. M. Sch. attribue la même influence sur *a* aux sons *s*, *z*, ce qui ne me paraît pas prouvé par ses exemples. Ce sont :

baptizare = *bắtăyĭe*
*blotzen** = *blŏtɛĭe*
bassare = *băɛĭe*
*danzare** = *dắsĭe* [19].

baptizare est aussi devenu *baptisier* en ancien français sous l'influence de l'analogie des nombreux verbes en *-isier*. Dans le mot patois l'analogie paraît s'être étendue même au delà de la terminaison (beaucoup de verbes en *-yĭe* et *-ayĭe*). *blŏtɛĭe* se trahit par sa consonance initiale comme passablement moderne; il y a donc ici sans contredit un produit de l'analogie (*soătɛĭe*, *aloătɛĭe*, *koàtɛĭe*, *ĕkŏrtɛĭe*). *dắsĭe* aura subi un même accident. (Le type étymologique avait *s*, non pas *z*.) *băɛĭe* enfin correspond à un type

**basseare*. anc. fr. *baissier* = **basseare*, comme
baisier = *baseare*, mais
passare = *passer* (non *passier*)
quassare = *quasser* (non *quassier*).

[20] : « *magis* = *mắ*, chute du *g* et nasalisation secondaire. » Je ne comprends pas bien ce passage. Dans l'*ắ* (qui devient *ắ* parce que cette voyelle ne se trouve ordinairement que nasalisée dans ce patois?), je reconnais des traces du *g*.

[22] : *dĕrĭe* ne dérive pas de *deretrarium*. Les types ne sont souvent pas indiqués sous leur forme étymologique. *vĕnĭ* = *veninum*, comme en esp. *venino*, ou en fr. *parchemin*, *chaïne*, etc.; comme type étymologique il faut aussi sans doute *strinam* [25]. *formicum* (non *-cam*) [33]. *inamicum* [33]. C'est le français *cor* qui correspond au latin *cornum*, non pas *corne*, qui remonte, comme le mot patois, au pluriel latin *corna* [41]. *cŏrium*, non *cōrium*, « *folium* ou *folia* » = *fŭyĕ*! [41]. *pŭyĕ* (pou) n'est pas le latin *pulicem*, mais *peduclum* [47]. Le latin vulgaire avait *códa*, non pas *còda* !

[47]. *mãtẽ* = *mantellum*, non pas *mantile* [51]. *tɛãvrĩ* = *caprile(m)* = pr. *cabri* [52]. *rẽlõdjẽ* = *(bo)rilogium*, non pas *bor(o)logium* [59]. Le fr. *serment* = *sacramentum*, non pas *serramentum*]60], etc.

[26] : *cretam* = *grõẽ*, *setam* = *sõẽ*, mais *monetam* = *mũnã*. L'auteur explique les deux premières formes comme régulières (au moyen d'une de ses hypothèses, sans considérer par ex. la qualité de l'*o*). Pour *mũnã* il remarque simplement qu'il a suivi un autre développement, comme *credo* = *krã*. Une preuve plus sérieuse serait utile; *monetam* paraît être devenu ici *monatam* (sens collectif), et *grõẽ*, *sõẽ* pourraient être des produits étrangers comme les choses qu'ils désignent. Il aurait fallu demander *fe'am*, qui aurait offert les plus grandes garanties de pureté dialectale.

[28] : Supposer *de(um)* — *dĩẽ* — *dũẽ* n'est pas seulement hasardé, mais impossible. [32] : *lectum* = *yẽ* est expliqué comme suit : « *licit* — *li-iei* = *i* — *yĩ*, *yẽ* que nous trouvons ici pouvait être le produit de *yĩ* par moyen de dissimilation » ! L'auteur entre dans le domaine de l'hypothèse. Il aurait dû recueillir tous les matériaux qu'il pouvait : *sex*, *decem*, *legere*, etc., et les traiter ensemble. [37] : « Cas isolés de *i* entravé : *siccum* = *sâ*, *bib(i)tis* = *boat*, *bib(e)re* = *boã*. Je constate ici de nouveau la tendance à remplacer *i* entravé par *â* ou *oa*. » Il y a à remarquer qu'autrement *i* entravé ne devient jamais *â* (excepté devant nasale + consonne), que l'*i* de *bi-bre* se trouve en syllabe ouverte, et que le tableau de la *flexion* déciderait si *boãt* correspond à *bibitis*. « Je doute si *tõ* (tout) a été employé enclitiquement (il a sans doute voulu dire proclitiquement) ou avec accent propre. » Une explication semblable ne peut être acceptée.

Nous trouvons à la page 66 : *cannabum* = *tɛãn*, qui aurait dû être traité avec *a* + *nasale* (§ 22). Il en est de même pour *aquam* = *âve*, *coxam* = *tçõɛẽ*, *rotam* = *rũẽ*, etc.

[74] : « *cambiare* = *tɛãdjẽ*, le *b* précédant l'*i* tombe, et il résulte la palatale *dj*. » Cette explication n'est pas exacte, autrement nous n'aurions pas en français *repropiare* = *reprochier*, et *cambiare* = *changier*.

En résumé, cette dissertation contient des choses très dignes d'intérêt, surtout bon nombre d'excellents matériaux; la nasalisation est très intéressante dans ce patois. Le fait que parmi les mots en *-inam* c'est *djçrãnẽ* (*gallinam*) qui a le premier subi le déplacement de l'accent est aussi à noter, etc., etc. Ce qu'il y a de bon dans ce travail nous fait regretter davantage que d'autresparties donnent lieu à trop de critiques.

Berne, novembre 1888.

L. Gauchat.

PÉRIODIQUES

JAHRBUCH FUR ROMANISCHE SPRACHE UND LITTERATUR

REINSBERG-DURINGSFELD, *Volksthümliche Benennungen von Monaten und Tagen bei den Romanen.*

Les patois gallo-romans ont une assez large part dans ce recueil de formes et de mots divers qu'emploient les Romans pour désigner les mois et les jours. A l'époque actueile, le travail pourrait se faire d'une façon bien plus complète et présenterait toujours de l'intérêt. C'est un sujet d'enquête qui a l'avantage d'être bien déterminé et que nous proposons à nos lecteurs de province. Si le travail, tel que l'a compris l'auteur de l'article du *Jahrbuch*, paraissait trop long, on pourrait sans grand inconvénient en rétrécir le cadre : se contenter de recueillir, de transcrire phonétiquement et d'étiqueter avec soin, quant à la provenance, les noms patois des mois (et des saisons) et ceux des jours de la semaine. Cette catégorie de mots présente un ensemble *lexicologique* intéressant (variété dans la dénomination des saisons, ancienneté de certains noms de mois, préposition et postposition du mot *di* dans les noms de jours, analogie exercée quant au genre par un jour ou des jours de la semaine sur les autres, celle de *dimanche* sur les autres et vice-versâ); en outre, c'est un ensemble *phonétique* qui a tout intérêt à être traité séparément à cause de l'influence qu'exercent les uns sur les autres les membres qui le composent.

Dans cette simple nomenclature de vingt à trente mots qui en contiendrait beaucoup de bon aloi, c'est-à-dire de vraiment populaires, le phonétiste trouverait une étude facile et précieuse quant à ses résultats.

Si le collectionneur prend goût à son travail, il en élargira facilement le cadre en y ajoutant les noms patois des jours de fête (sans omettre celui de la consécration de l'église, le jour de fête, par excellence, au village), les mots qui en dérivent, voire même les proverbes, dictons, pronostics auxquels ils ont donné lieu.

VI, p. 113. EBERT, *Ein Rundtanzlied im Dialect von Maine.*

C'est la publication sans commentaire d'une ronde bien connue : *Quand j'étais chez mon père petit garçon pastoureau, — On m'envoyait aux landes pour garder les agneaux.* M. Ebert la doit à un de ses élèves, natif du Maine (pas d'indication plus exacte); elle viendrait, selon M. Ebert, du Nivernais.

VI, p. 173. REINSBERG-DURINGSFELD, *Die Sprichwörter der Romänen im Vergleich zu denen anderer Volker.*

Cet article renferme des proverbes patois, tirés de recueils divers.

VII, p. 174. E. RITTER, *Des noms de famille français à terminaison diminutive.*

« La plupart de ces noms ont été pris dans l'*Almanach des 500,000 adresses* (Paris, Didot); j'ai complété certaines séries avec des noms recueillis ailleurs. »

VII, p. 301. BRACHET, *Du rôle des voyelles latines atones dans les langues romanes.*

VIII, p. 238. SALIS-MARSCHLINS, *Mittheilungen aus den romanischen Dialecten Graubündens.*

VIII, p. 235. KURZ, *Schillers Wilhelm Tell in romanischer Uebersetzung.*

Il s'agit d'une traduction en réto-roman du *Guillaume Tell* de Schiller. M. Kurz en donne un échantillon.

XI, p. 109. SCHRŒDER, *Weihnachtslieder aus Béarn.*

Publication et traduction des quatre noëls que M. Schrœder a recueillis pendant un séjour dans les Pyrénées.

XII, p. 369. BARTLING, *Die Mundarten des südlichen Frankreichs in ihrem doppelten Verhältniss, der Schreibweise und der materiellen Zusammensetzung der Worte.*

Travail sans aucune espèce d'importance. M. Barling a été pendant plusieurs années dans le Sud de la France et, « s'il n'y a pas fait des vers, c'est qu'il ne savait comment s'y prendre pour en transcrire le langage. »

XV, p. 138, 267, 407. HÆFELIN, *Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg.*

Etude complète des patois du canton de Fribourg. Grande complexité dans la transcription des sons et surtout des sons vocaliques. Mélange presque inextricable de formes savantes et de formes populaires. Le système d'exposition des divers patois par chiffres est un système détestable.

ZEITSCHRIFT FUR ROMANISCHE PHILOLOGIE

HERAUSGEGEBEN VON Dr GUSTAV GRŒBER

Cette revue contient un certain nombre d'articles ayant trait à la littérature réto-romane des Grisons et rédigés par deux savants originaires des Grisons, MM. Flugi et Decurtins. Ce sont des publications de textes divers et des notices littéraires. Nous croyons inutile d'en reproduire ici tous les titres. Les travaux de M. Flugi se trouvent dans les volumes III, IV, V, ceux de M. Decurtins dans les volumes IV, V, VI, VII, VIII, IX.

Nous ne mentionnons ci-dessous que les articles se rapportant aux parlers gallo-romans.

III, p. 321. AYMERIC, *Le dialecte rouergat.*

Travail scientifique comprenant la phonétique et la morphologie. Malheureusement nous sommes assez incomplètement renseigné sur la provenance du patois de M. Aymeric. Il en distingue trois dans son département. « Le patois en *o* occupe le centre et la plus grande partie du département (tout l'arrondissement de Rodez, presque tout celui de Millau et une bonne partie des trois autres). Il constitue le dialecte proprement dit du département et c'est de celui-là surtout que je veux donner la phonétique. »

VI, p. 326. J. ROUX, *Proverbes bas-limousins.*

La transcription en est très imparfaite.

VII, p. 554. GAIDOZ ET SÉBILLOT, *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire du Poitou.*

Bibliographie très riche contenant l'indication d'une foule d'ouvrages écrits en patois poitevin ou sur ce patois.

VIII, p. 161. REDOLFI, *Die Lautverhältnisse des Bergellischen Dialects.*

C'est du patois de la partie suisse de la vallée de Bregalia que traite l'auteur. Il constate dans les divers villages qui la composent des différences assez notables.

IX, p. 480. HORNING, *Zur Kunde des Neuwallonischen.*

Article scientifique se basant sur des matériaux recueillis par M. Horning d'une femme née à Seraing, à quelques kilomètres au sud de Liège, et domiciliée dans la Basse-Alsace.

IX, p. 497. HORNING, *Zur Kunde der romanischen Dialekte der Vogesen.*

Etude étymologique de quatre-vingts mots environ appartenant à divers dialectes des Vosges. Les principales sont : *pra* f. *prot* ou *pro* f. *prot* = *prèsto.* — *jnét* = *genèsta.* — *buadela* et *bodelé* qui signifient *bavarder* pourraient s'y rattacher phonétiquement. — *ritè*, courir (Montreux-Vieux) cf. *rider* (Froissart). — *mali*, pommier, dont l'existence a été contestée à tort. — *jœɣ*, la joue, n'a aucun rapport avec *gauta*, mais doit être rapproché de *geuse* (Serm. de Saint-Bern.). — *wèt*, sale, est à rapprocher de *waiste* (Ps. lorr.) et se rattache à *guastare.* — *wés*, guêpe = anc. h. all. *wefsa* et non lat. *vespa.* — *pâtubi*, souffler, cf. ang. fr. *pantoiser.* — *éfiji* = **infumigare.* — *tasi* et *tosi*, téter, cf. réto-rom. *tezzar* et Diez I v. *tetta.* — *mè* (jardin) = *ma(n)sum.* — *fi*, fumier = *fémus.* — *sèp*, sapin, est formé comme quasi-primitif de *sèpin* et ne peut être **sappus.* — *rui*, ornière = lat. *rotamen.* — *piét*, perche = primitif *perca* formé de *pertica.* — *xavoutrer*, pincer la vigne = **exadulterare.* — *rè*, rameau de sapin = *radius.* — *nèjol*, noix = *nucem gallam.* — *èrjanè*, mugir = *re-*gunnare.* — *wa*, manche de la faulx = vieux h. all. *warto.* — *fèn*, fouine = *fuscina.* — *froyèy*, tartine = *fricata.* — *pranzzũ*, lieu où les troupeaux font la sieste = *prandium* + *(e)olus.* — *nèviam*, *neuviand* = *nonveiant*, *non voyant.* — *puèsé*, *pectus* + *elleum.* — *tao*, taon offre un cas où le suffixe *-onem* s'est substitué à *-anum.*

IX, p. 140. HORNING, *Französische Etymologien.* Ce sont les suivantes : *cacher* = *coacticare* et *allecher* = *allectuare.* La première, qui, du reste, a déjà été proposée, paraît bien moins sûre que la seconde. — *laizè* = substantif verbal de *laisier.* — *mitan* = *medium tempus* à cause de la forme *muèto* trouvée par M. H. à La Bresse, près de Gérardmer (Cf. to = tempus), et non *medietaneus* proposé dans la *Romania*, X, 609. On aurait dit d'abord *le mitan du jour*, *le mitan de la nuit*, puis *mitan* aurait passé au sens de *milieu.* Mais dans la Côte-d'Or on trouve généralement *motyá* à côté de *ta.* — *acovateir* = *adcopertare* pour *adcoopertare.* — *ɣtrofa*, se vanter (Sud-Est du département des Vosges) = *extr(i)umphare.*

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Jean Fleury la note suivante :

Saint-Pétersbourg, 25 septembre 1889.

MESSIEURS,

« Permettez-moi de vous adresser une courte observation à propos de l'article sur la *Flore populaire de la Normandie*, de M. Joret, inséré dans le nº 8 de votre estimable *Revue*.

« Je m'associe complètement aux éloges que M. le docteur Bos fait de ce consciencieux ouvrage. Ce n'est pas à M. Joret que s'adresse mon observation, c'est à l'auteur de l'article.

« M. Bos s'avance beaucoup trop en disant que le son de *ll* mouillée — ce son en faveur duquel Littré bataille à toutes les pages de son *Dictionnaire* — a disparu du normand, et que les diphtongues *ou*, *ai* sont pour lui des vieilleries. Cela peut être vrai pour une partie de la Normandie, pour celle qui se rapproche plus ou moins de Paris, mais non pour toute la province. Il y a en Normandie tout un coin, et un coin non négligeable, où ces vieilleries sont encore aujourd'hui de commun usage. C'est la presqu'île qui forme le nord du département de la Manche et les îles anglo-normandes : Jersey, Guernesey, Aurigny. Dans ce domaine du patois normand, le son de *ll* mouillée — *ll* espagnol, *lh* portugais, *gli* italien — figure non seulement dans les cas où Littré le signale en français, mais dans une foule de mots où le français n'a que *l* ordinaire, notamment après les labiales : *b*, *f*, *p*, et après la plupart des gutturales *c* (*k*) et *g* : fablle, fllée (fléau), fieiblle, plleure (pleuvoir), cllabe (maladroit), gllüë (glui), etc., etc. Si vous demandez à un paysan de ce pays s'il a tué des *cayes*, il vous regardera avec des yeux étonnés ; il ne connaît que les *cailles*. Dans les villes mêmes, on se moquerait de quelqu'un qui demanderait du *bouyon* au lieu de *bouillon*.

« On a également conservé là les anciennes diphtongues *au*, *ai*. *An* (année) se prononce tout autrement que EN préposition. Le paysan ne sait pas ce que c'est que l'*óne* arbre, mais il connaît très bien l'*áoune*. Il ne sait pas ce que c'est que des *frèzes*, mais il connaît très bien les *fraizes*, etc., etc. M. Joret a donc bien fait de garder l'ancienne orthographe, qui n'est pas déplacée dans la partie de la Normandie où l'on imite la prononciation française, et qui se rapproche de la prononciation réelle dans les parties du pays où l'on est resté fidèle à l'ancien usage.

« Recevez, messieurs, l'assurance de mon entière sympathie.

« JEAN FLEURY,
« Lecteur à l'Université de Saint-Pétersbourg. »

CHRONIQUE

Des correspondants nous proposent des compositions littéraires en patois. Nous devons donc faire connaître nos dispositions à cet égard. La *Revue* a pour objet principal l'étude philologique des patois; mais, comme la langue ne saurait être séparée de la littérature, nous donnons dans chaque numéro des textes patois. Il est vrai que nous réservons toutes nos préférences pour la littérature orale qui nous offre la plus haute garantie de sincérité. Mais, si nous rencontrons des compositions en prose ou en vers qui, outre l'intérêt scientifique, nous procurent un plaisir d'un autre ordre, nous sommes loin de vouloir nous en priver. C'est ainsi que nos lecteurs ont eu sous les yeux la charmante pièce d'un poète dauphinois transcrite par M. l'abbé Devaux : « *Au coin du feu* ». Mais ces compositions ne sont à leur place dans notre *Revue* que si elles réalisent les deux conditions suivantes :

1° Représenter exactement le patois d'un lieu déterminé, sans aucun mélange artificiel soit avec le français, ce qui est déjà assez difficile dans une œuvre littéraire, soit avec des patois voisins, ce qui a été fait à dessein par des écrivains désireux d'*enrichir* leur dialecte et de fonder pour leur province une langue littéraire;

2° Etre transcrits suivant le système graphique de la *Revue*.

Cette condition, je dois le reconnaître, paraît rigoureuse à certains écrivains qui visent à se faire des lecteurs dans leur entourage. Une transcription phonétique sera toujours d'une lecture moins facile pour l'œil qu'une écriture basée sur l'orthographe française, qui est bizarre, il est vrai, mais qui nous est familière. Cependant elle est moins illisible qu'on se plaît à le dire. J'en ai souvent fait l'expérience : une personne sachant le patois écrit phonétiquement est bien vite à même de le lire couramment. Sans doute, il n'en va pas de même pour un patois inconnu ; mais au moins on arrive à le lire, ce qu'on ne saurait faire avec une transcription grossière à la française. La question de facilité, du reste, est ici accessoire. Si un lecteur qui ne cherche qu'une satisfaction purement littéraire préfère le signe le plus aisé à comprendre pour lui, le savant demande une représentation exacte des sons qu'il étudie. Ce n'est pas lui qui se plaindra de la multiplicité des signes : il n'en trouverait trop que si plusieurs avaient le même emploi. Dans une science, toute valeur doit avoir son symbole. Une graphie phonétique est donc une nécessité. La discussion ne peut porter que sur la valeur de tel ou tel système. Le meilleur est celui qui donne le moins de peine au lecteur, et le plus de ressources à l'écrivain. La question ne se pose plus pour nous, et ceux qui ont bien voulu étudier le nôtre l'ont reconnu commode et suffisant.

Cela est bien pour des philologues de profession. Mais comment pourront s'en tirer ceux qui n'ont fait aucune étude spéciale des sons? comment utiliser le zèle des correspondants qui ne connaissent que le français et leur patois? L'enseignement des sons ne se

fait bien et vite que par l'oreille. Aussi sommes-nous heureux de nous mettre en communication directe avec ceux de nos abonnés qui le désirent, et de leur expliquer de vive voix notre système graphique. Une heure suffit à cette tâche.

Pour ceux que nous ne pouvons voir personnellement, nous ne reculons pas devant le travail d'une correspondance qui parfois est assez longue.

Voici la marche que j'ai suivie dans un cas de ce genre. J'ai envoyé à la personne qui m'avait consulté mon *Introduction à l'étude des Patois*, en la priant d'étudier avec soin le système graphique de la *Revue*, puis de me transcrire, suivant ce système, des dictons, des proverbes ou des contes, d'y joindre une transcription fondée sur l'orthographe française, enfin de me faire connaître à Paris une personne parlant un patois voisin. A l'aide de ces trois moyens, j'ai pu me rendre un compte à peu près exact des sons transcrits, j'ai fait les observations qui m'avaient été suggérées par cette triple comparaison, et, d'après la réponse du correspondant, j'ai jugé que le système de la *Revue* avait été compris.

Je me propose de suivre la même méthode avec les abonnés qui me feront l'honneur de recourir à moi. Plusieurs trouvent ces précautions exagérées; il suffit, disent-ils, de rapporter le patois au français. Ma réponse est simple : qu'ils trouvent deux personnes de provinces différentes parlant le même français, je ne dis pas pour les consonnes, mais pour les voyelles, et je me range à leur avis. On ne remarque pas assez, en effet, que le français de chacun de nous conserve en grande partie le système vocalique de la région où il a été élevé. Comparer son patois au français, c'est donc, en réalité, comparer son patois à son patois : première source d'erreur. De son côté, le lecteur compare le patois écrit à son français : seconde source d'erreur. Un jour je m'essayais à lire du patois valdotain, sous la direction d'un indigène de la vallée d'Aoste. On prononce, disait mon maître, *an*, *en*, *in*, *on*, *un* comme en français. Sur cette indication, je fis entendre le son que chacun sait dans le nord de la France. Ce n'était pas cela. — Comment donc prononcez-vous en français, lui dis-je ? — Il prononçait comme en patois.

La science des patois ne peut faire de progrès que si les patoisants se décident résolument à apprendre à les transcrire.

R.

Le Gérant.

LE PATOIS DE BOURBERAIN

(CÔTE-D'OR)

VERBE

1° Terminaisons.

TEMPS SIMPLES

Présent de l'Indicatif. — Les désinences sont les mêmes que dans la conjugaison française. Il n'y a d'exception que pour deux ou trois formes analogiques. Ainsi la deuxième personne du pluriel des verbes *faire* et *dire* est *fărĕ* et *dĭrĕ*. *făty* et *dĭty* de même que *sĕt* du verbe *savoir* sont très rarement employés et ne se rencontrent que dans la bouche de personnes venues de pays voisins.

Imparfait de l'Indicatif. — La désinence commune aux trois personnes du singulier est *-ŏ* qui remonte à *-eba*. Les désinences d'imparfait du *Psautier lorrain*, du *Lyoner Yzopet*, du *Roman de Girart de Rossillon* (édit. Mignard) et de la *Légende de Girart de Roussillon*, supposent toutes le même type latin. Il en est de même des *Deux livres des Macchabées*[1] sur la langue desquels il y a contestation, mais qui, dans tous les cas, offrent des traits dialectaux appartenant au Sud-Est. Enfin toutes les formes citées par E. Görlich dans son « *Dialecte bourguignon* » (v. p. 134) ont également la même origine. Les patois actuels attestent le même fait pour la région qui nous occupe. Ainsi M. Haillant[2] note *-ôs* pour Uriménil. Cf. aussi Adam, *Les patois lorrains*, p. 115, etc. On ne peut donc que souscrire à la remarque de M. Foerster (*Lyon. Yzop.*, p. XL), qu'un imparfait en *-eve*, *-ive* n'apparaît ni en Franche-Comté, ni en Bourgogne, ni dans la Lorraine propre. Il faut pourtant citer, comme exception, deux formes relevées par M. Bruns dans le *Livre d'Ananchet* (p. 21)[3]. Les

---

[1] V. E. Görlich, *Die beiden Bücher der Makkabäer*, Halle, 1889, p. XXXII, XLVII, 126-7. || [2] *Essai sur un patois vosgien*, Paris-Epinal, 1884, p. 29. || [3] V. *Laut-und Formenlehre des Livre d'Ananchet*, Diss. Halberstadt, 1889, p. 59 : *sangnorzevent* et *besoignevent*. Ce sont, il est vrai, des 3es pers. plur.

trois personnes du pluriel ont pour désinence uniforme *-ẽ*. Voici comment on peut expliquer ce fait. D'abord, tandis que, dans le français ordinaire, la désinence *-ons* s'est étendue analogiquement à tous les temps et à tous les modes, à l'exception toutefois du passé défini, la désinence *-amus* est restée à la 1re pers. plur. de l'imparfait dans notre patois et s'y est développée régulièrement. En effet, dans les verbes où *-are* était précédé de *y*, *-amus* a donné *-iens* qu'on trouve dans les chartes du Sud-Est[1], et cette désinence s'est étendue aussi aux autres verbes qui n'avaient pas de *y*. Cette combinaison *-iens* répond bien à *-ẽ* de notre patois, cf. *canem eẽ*; *ligamen lŏyẽ*, etc. Ensuite *-ẽ* s'est étendu analogiquement de la 1re personne du pluriel aux deux autres. Le fait que les trois personnes du singulier étaient déjà identiques favorisait le transport de *-ẽ* à la 2e et à la 3e personne du pluriel. M. E. Görlich relève déjà, dans les chartes de la Franche-Comté, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, du Bourbonnais, du Nivernais, de l'Yonne et de la Champagne, de nombreux exemples de cette confusion[2]. Il est curieux qu'on n'en ait pas d'exemple dans le *Lyoner Yzopet*.

Parfait défini. — Il n'existe plus à Bourberain, non plus que dans les villages voisins que j'ai pu explorer. Dans son Recueil de poésies[3], M. le Dr Berthaut emploie au moins une fois une forme de passé défini. Mais il me serait difficile de décider si cette forme est encore vivante, ou si ce n'est qu'une réminiscence du vocabulaire des poètes bourguignons du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ce qui me ferait pencher pour la seconde hypothèse, c'est que *aitandi*, après *graivi* qui est au présent, me semble appelé uniquement par la rime. Dans tous les cas La Monnoye dans ses *Noei* emploie *chantire*, *disire*, *fire*, etc., pour les trois personnes du pluriel, et *jetti*, etc., pour les trois personnes du singulier. Il faudrait donc en conclure que l'analogie s'est exercée pour le parfait de la même manière que pour l'imparfait, et que, de même qu'on avait pour ce second temps : sing. *ĭ jtŏ*, *tŭ jtŏ*, *ĕ jtŏ*, plur. *ĭ jtẽ*, *vŏ jtẽ*, *ĕ jtẽ*, on avait pour le premier : sing. *ĭ jtĭ*, *tŭ jtĭ*, *ĕ jtĭ*, plur. *ĭ jtĭr*, *vŏ jtĭr*, *ĕ jtĭr*. Seulement, pour le pluriel, c'est la troisième personne qui aurait supplanté les deux autres. Il reste à faire remarquer qu'il y a encore un fait analogique dans le transport

[1] E. Görlich, *Der burgund. Dialekt*, p. 21. || [2] *Op. cit.*, p. 23. || [3] *Contes, fables, légendes en idiome bourguignon*, Dijon, 1885, p. 19 : *Ai fa queman ai di : Ai graivi su son âbre, En dégueînan son sâbre, Et peu son home el étandi.* La phrase manque aux règles de la syntaxe même patoise. || [4] E. Görlich, *op. cit.*, p. 135.

des désinences en *-i* et *-irent* au parfait des verbes de la 1re conjugaison. Ce phénomène n'a rien d'étonnant et se rencontre déjà dans les chartes, dans le *Roman de Girart de Rossillon*, dans la *Légende* en prose et dans *Floovant*[4].

Je cite ici trois formes qu'on pourrait peut-être regarder comme les derniers restes de ce passé défini dans notre patois. La première est contenue dans la locution très usitée : *ĭ n m ān ĕvŏyĭ k....* qu'on pourrait traduire par : je ne suis pas étonné que....; *ĭ n m ān ĕvŏyĭ k ĕl ĕ pyăvŭ ŏjdăw s ă l vā de lŭs kabăyŏ ĭ yĕ.* Je ne suis pas étonné qu'il *a* plu aujourd'hui, c'est le vent de Lux *que* donnait hier. Je serais tenté de voir dans *ĕvŏyĭ*, *evigilavi*, néanmoins la locution reste difficile à expliquer. Les deux autres mots ne font plus partie du langage de la génération actuelle, seulement ils me sont attestés d'une manière certaine. Ce sont : *ăyĕr* et *vĕyĕr* qui avaient la signification d'une première personne plur. de passé défini, et qui répondent assez exactement à *allire* et *venire* de La Monnoye. On comprend que ce soient deux des verbes les plus usités qui aient conservé le plus longtemps ces formes archaïques.

Futur simple. — On ne peut guère séparer l'étude du futur de celle du présent de l'indicatif du verbe *avoir*. Il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur le tableau suivant :

		Futur.	Ind. de *habere*.
Sing.	1re pers.	— *rĕ*	*y ĕ*
	2e pers.	— *rĕ*	*ty ĕ*
	3e pers.	— *rĕ*	*ĕl ĕ*
Plur.	1re pers.	— *rō*	*y ō*
	2e pers.	— *rĕ*	[*w ĕt*]
	3e pers.	— *rā*	*ĕl ā*

Les trois personnes du pluriel ne font aucune difficulté. Il y a simplement à remarquer que la 1re personne de *habere* est réduite à *ō*, et que la 2e est empruntée au verbe être. Mais l'explication des trois personnes du singulier n'est pas aussi facile à donner.

Remarquons tout d'abord que l'état fourni par notre patois n'est pas isolé. C'est celui qu'on trouve, par exemple, dans les *Noei* de La Monnoye, fut. *je serai* (*ai* = *é*), *tu seré*, *ai seré;* indic. de avoir : *j'ai*, *tu é*, *el é*, et dans les *Poésies* d'Aimé Piron. Les faits sont les mêmes dans le patois de l'Auxois et du Morvan nivernais[1]. En second lieu, il faut noter que dans d'autres patois voisins il y a concordance avec le patois de Bourberain

[1] V. de Chambure, *Gloss. du Morvan*, p. 37.

seulement pour la 1re et la 2e personne : Berthaut, *Contes : -ai*, (= *è*), *-é*, *-ai* (= *è*); Tissot, *Fourgs : -ai*, *-é*, *-o*. L'abbé Dartois[1], donne un tableau des flexions du futur respect. présent de *avoir* spéciales à chacune des régions franc-comtoises : le rapport est le même qu'aux Fourgs et à Is-sur-Tille. Comme il n'y a pas de raison phonétique pour expliquer dans ces régions la divergence de la 2e et de la 3e personne, on doit admettre que c'est une influence analogique qui aura troublé la régularité primitive. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, la conjugaison étant par excellence le lieu où triomphent les forces analogiques; de plus, l'on sait que ce sont les mots les plus fréquemment employés, comme v. g. les verbes auxiliaires qui sont le plus facilement sujets aux modifications de toute sorte.

Quant à notre patois, voici au juste en quoi consiste la difficulté. Comme tout *a* final n'ayant pas été suivi de *r* + consonne est devenu *è* dans le parler actuel, cf. *vè*, va; *bè*, bat; *brè*, bras; *pyè*, plat; *mè tè sè*, ma ta sa; *lè*, la; *lè*, là, etc., on devrait avoir *è* = habes, habet, au lieu de *ĕ*. Quant à la 1re pers., on devrait avoir *ă* si l'on tient compte des développements suivants : *fă*, facio; *bă*, basium; *jĕmă*, jammagis; *păy*, pacat; *ĕsăy*, essaie; *ĕgăy*, égaie.

Il ne semble pas que les renseignements fournis par les chartes permettent d'arriver à la solution du problème, et cela pour plusieurs raisons : D'abord les documents les plus récents sont écrits dans une langue sensiblement voisine du français, et quant à ce qui est des plus anciens, l'intervalle entre leur date et l'époque actuelle est tellement considérable qu'il s'est produit des modifications multiples d'ordre analogique qui déroutent les déductions. En outre il est bien rare, sinon inoui, qu'on trouve dans la même charte ou dans l'ensemble des chartes de la même localité toute la série des formes qui nous occupent. Enfin, dans le même texte il n'est pas rare de trouver des graphies différentes pour la même forme, sans qu'on puisse se déterminer en faveur de l'une plutôt que de l'autre. Ainsi, pour ne parler que des chartes de Bèze, qui feraient autorité pour notre patois[2], voici le résultat auquel on arrive. Sur 24 pièces publiées par J. Garnier (CCXXXVII-CCLIX) dans le tome III des *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, 18 sont en latin, 2 moitié en latin moitié en français et 4 seulement en français. Parmi ces dernières,

---

[1] *Coup d'œil sur les pat. de la Franche-Comté* (Acad. sc., b.-lettr. et arts, Besançon, 1850), p. 276. || [2] Bourberain n'est distant de Bèze que de 4 kilomètres, et le patois des deux localités est sensiblement le même.

il n'y en a que deux qui se rapprochent sensiblement de la langue parlée à cette époque : ce sont les n^os CCLI et CCLII, tous deux datant de l'an 1278. Dans le premier texte on trouve *hay* (1re pers.) deux fois et *pourrai* (3e pers.); dans le second : *ha* (3e pers.) 5 fois et *sera* (3e pers.). *Sera* à côté de *ha* est logique; mais d'autre part il est en désaccord avec *pourrai* du premier texte.

M. Gorlich[1] a cité un assez grand nombre d'exemples tirés des chartes qu'il a étudiées et il a tenté d'établir la transition entre eux et les formes actuellement vivantes[2]. Il reprend la thèse de Zemlin sur l' « *i* parasite[3] » en l'appuyant davantage; mais il semble difficile de dire si les résultats auxquels il arrive sont bien convaincants. Ce prétendu « *i* parasite » pourrait bien n'avoir, dans un grand nombre de cas, qu'une pure valeur orthographique; *ai* serait tout simplement une graphie représentant le son *è* sorti directement de *a* latin.

Voici l'explication que je propose en partant des formes **ă*, **ĕ̆*, **ĕ̆*, que j'ai supposé être les continuatrices phonétiques de *habeo*, *habes*, *habet*.

1° *ă* est devenu *ĕ̆* en vertu de la loi exposée plus haut, d'après laquelle tout *ă* final non suivi de *r* + cons. a passé à *ĕ̆*. Reste alors à expliquer pourquoi *fă*, *bă*, *jĕmă*, *pă̆y*, *ĕsă̆y*, *ĕgă̆y* se sont maintenus. Ces trois derniers mots sont, à proprement parler, hors de cause, attendu que le *y* final a préservé l'*a* du changement; *fă* est resté sous l'influence des autres formes de la conjugaison telles que *fă̆zō*, *fārĕ̆*, *fārŏ*, *fār*, etc., dans lesquelles l'*a* devait rester; *bă* est un mot enfantin, reproduisant en quelque sorte le bruit du baiser et usité seulement dans l'expression *fār bă*, *faire ba*, donner un baiser; enfin dans *jĕmă*, l'*ă* final a pu se maintenir par dissimilation avec l'*ĕ* de la première syllabe. Dans quelques villages voisins, en particulier à Véronnes, où le passage de *à* final à *ĕ* ne s'exerce que dans des limites très restreintes, la 1re personne de avoir est *y à*, et celle du futur *-rĕ*.

2° Pour expliquer le passage de la 2e pers. **ĕ̆* à *ĕ̆*, il m'a semblé qu'on pouvait invoquer une confusion analogique très intéressante et qu'on n'a pas encore relevée. Il s'agit de la confusion entre le présent du verbe avoir et du verbe être dans une région très étendue. A Bourberain la 2e pers. du sing. et du pluriel de être et de avoir sont identiques. Voici

---

[1] *Op. cit.*, p. 23-26. || [2] Il a commis une erreur, p. 25, en notant par *j'é*, la forme *j'ai* donnée par Mignard, p. 175; il faut lire *j'ĕ̆* ou *y ĕ̆*. || [3] *Der Nachlaut i in den Dialecten Nord-und Ost-Frankreichs*, Diss. Halle, 1881. V. en particulier p. 15-16.

les autres points sur lesquels j'ai constaté le même fait au moins pour la 2e pers. du sing. : Dijon, La Monnoye, *Gloss. des Noei*, s. v. *é* s'exprime ainsi : « *É*. Quelquefois c'est *as*, *habes* : *tu é bon tam*, tu as bon temps.... Quelquefois *É* appartient au verbe *être*, comme quand on dit : *tu é un béá garçon*, tu es un beau garçon. » Morvan nivernais, de Chambure, p. 37*, 38*. *t'é* = tu es, tu as. Is-sur-Tille, Berthaut, *Contes*, *tu é* = tu es et tu as. Franche-Comté, v. Dartois, *Coup d'œil*, p. 276 et 278. Forêt de Clairvaux, v. Baudouin, p. 41 et 43, *t'ées* = tu es; *t'aies* = tu as. L'auteur ajoute en note : *t'aies* « se prononce absolument comme la même personne du même temps du verbe *être*. Nous l'orthographions différemment pour concilier autant que possible l'étymologie avec la prononciation ». Montbéliard, Contejean, *Glossaire*, p. 33, 35, *t'és* = tu es, *t'ais* = tu as; l'auteur n'entend faire qu'une distinction étymologique entre ces deux graphies. Meuse, Labourasse, *Glossaire*, p. 48, 49. Chauveney-le-Château, *t'é* = tu es, tu as; p. 52, 53, Auzéville, *t'i* = tu es, tu as. Lorraine, v. Adam, *Les patois lorrains*, p. 109 et 135. Fourgs, Tissot, p. 197, 199, *t'é* = tu es, tu as. La conclusion me paraît facile à tirer : dans les localités sus nommées, la 2e pers. du sing. de l'indic. du verbe *être* aura supplanté celle d'*avoir*. Ainsi s'expliquerait la forme *ty ẽ̆* de notre patois.

3° A Bourberain, la 3e personne aura subi l'influence de la 2e, d'où *ĕl ẽ̆* au lieu de *ĕl ẽ*. Cette influence s'est exercée d'autant plus facilement qu'elle a dû être aidée par un phénomène de dissimilation.

Le futur s'est tout naturellement réglé sur cette nouvelle conjugaison du présent de *avoir*.

Conditionnel présent. — Il a les désinences de l'imparfait précédées de *r*, c'est-à-dire *-rõ* pour les trois personnes du singulier et *rẽ̃* pour celles du pluriel.

Subjonctif présent. — Le singulier n'a pas de désinence, et les trois personnes ont la même forme, comme en français; celles du pluriel n'ont aussi qu'une seule désinence *-ẽ̃*, passée analogiquement de la première aux deux autres comme à l'imparfait et au conditionnel.

Impératif présent. — Les personnes usitées (2e du sing., 1re et 2e du plur.) sont identiques aux formes correspondantes du présent de l'indicatif; pour les autres personnes on se sert, comme en français, du subjonctif.

Infinitif. — Aux quatre conjugaisons françaises caractérisées par la désinence de l'infinitif correspondent également dans notre patois quatre conjugaisons. La première contient deux classes de verbes, ceux où *-are* n'était pas précédé de *y* et *a* abouti à *-ẽ̆*, ceux où *-are* était précédé de *y*

et est représenté par *-yĕ*. La deuxième a l'infinitif en *ĭ*, ou *ẽ* après une nasale; la troisième en *ŏ*. Quant à la quatrième elle a, comme en français, l'infinitif terminé par *r*; seulement cette *r*, dans les verbes où elle est précédée d'une consonne, n'est plus prononcée que devant les mots commençant par une voyelle.

Participe présent. — Même formation qu'en français.

Participe passé. — Pour la première conjugaison on a la formation suivante :

-atum *-ĕ*	*-atam* *-ĕ*
-y + *-atum* *-ĕ*	*-y* + *-atam* *-ĕ*

La deuxième conjugaison a le participe en *-ĭ -ĭ* dans les cas ordinaires, et en *-ã̆ -ã̆* quand l'infinitif est en *ẽ*. Pour la 3e et la 4e, on a *-ŭ -ŭ*, comme en français.

Il faut remarquer que la formation du participe s'est régularisée par l'analogie beaucoup plus complètement qu'en français. Pour la seconde conjugaison le participe passé masculin est sans exception identique à l'infinitif : *mŏrĭ*, *kŭvrĭ*, *ŏfrĭ*, *ĕŏsĭ* (sèché). Pour la quatrième, les formes sont indiquées plus bas.

TEMPS COMPOSÉS

Parfait indéfini. — Il est formé comme en français du présent de l'indicatif du verbe *ĕvŏ*, avoir, et du participe passé du verbe conjugué.

Plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel passé. — Même formation qu'en français.

2° Radical verbal.

REMARQUE GÉNÉRALE SUR LE RADICAL DU PRÉSENT DE L'INDICATIF

En français, on rencontre encore quelques verbes dans lesquels l'analogie n'est pas parvenue à unifier complètement le radical du présent de l'indicatif. Ainsi le présent de *mourir*, de *boire*, de *crever*, de *sevrer*, de *devoir*, etc., n'ont pas été régularisés au radical de toutes les personnes comme v. g. celui de *trouver*. Dans notre patois aucun verbe n'a échappé au nivellement analogique, soit pour toutes les personnes des deux nombres, v. g. :

ĭ mŏ̆, tŭ mŏ̆, ĕ mŏ̆, ĭ mŏ̆rõ, vŏ mŏ̆rĕ̆, ĕ mŏ̆r.
ĭ sŏ̆vr, tŭ sŏ̆vr, ĕ sŏ̆vr, ĭ sŏ̆vrõ, vŏ sŏ̆vrĕ̆, ĕ sŏ̆vr.
ĭ krŏ̆v, tŭ krŏ̆v, ĕ krŏ̆v, ĭ krŏ̆võ, vŏ krŏ̆vĕ̆, ĕ krŏ̆v.

soit au moins pour les trois du pluriel :

ĭ bŏ̆, tŭ bŏ̆, ĕ bŏ̆, ĭ bŏ̆võ, vŏ bŏ̆vĕ̆, ĕ bŏ̆v.
ĭ dŏ̆, tŭ dŏ̆, ĕ dŏ̆, ĭ dŏ̆võ (ou *dvõ*), *vŏ dŏ̆vĕ̆* (ou *dvĕ̆*), *ĕ dŏ̆v.*

REMARQUES SUR QUELQUES VERBES DE LA 1re CONJUGAISON

Pour la 1re conjugaison le type est *ɛãt-ĕ*, chanter, dont le radical demeure intact à tous les temps et modes : *ɛãt-ŏ*, *ɛãt-rĕ*, *ɛãt-rŏ*, etc. Mais il arrive parfois qu'une voyelle atone du radical disparaisse à certains temps et persiste à d'autres, selon la nature du groupe de consonnes suivant. Dans ce cas c'est la désinence qui est accentuée.

1. Verbes terminés par une consonne + *mĕ*.

fmĕ, fumer.	Indic. prés.	sing.	1re, 2e, 3e *fœm*.
		plur.	1re *fmõ*, 2e *fmĕ*, 3e *fœm*.
	Imparf.	sing.	1re, 2e, 3e *fmŏ*.
		plur.	1re, 2e, 3e *fmĕ̃*.
	Futur	sing.	1re *fœ̃mrĕ*, 2e, 3e *fœ̃mrĕ*.
		plur.	1re *fœ̃mrõ*, 2e *fœ̃mrĕ*, 3e *fœ̃mrã*.
	Condition.	sing.	1re, 2e, 3e *fœ̃mrŏ*.
		plur.	1re, 2e, 3e *fœ̃mrĕ̃*.

Ainsi se conjuguent : *ĕlmĕ*, allumer ; *smĕ*, semer.

2. Verbes terminés par une consonne + *nĕ* :

snĕ, sonner.	Indic. prés.	sing.	1re, 2e, 3e *sẽn*.
		plur.	1re *snõ*, 2e *snĕ*, 3e *sẽn*.
	Imparf.	sing.	1re, 2e, 3e *snŏ*.
		plur.	1re, 2e, 3e *snĕ̃*.
	Futur	sing.	1re *sẽnrĕ*, 2e, 3e *sẽnrĕ*.
		plur.	1re *sẽnrõ*, 2e *sẽnrĕ*, 3e *sẽnrã*.
	Condition.	sing.	1re, 2e, 3e *sẽnrŏ*.
		plur.	1re, 2e, 3e *sẽnrĕ̃*.

Ainsi se conjuguent : *ãsnĕ*, harceler ; *bŏtnĕ*, boutonner (en parlant des arbres, des fleurs) ; *ĕbŏtnĕ*, boutonner un bouton ; *brŭynĕ*, bruiner ; *ĕgŭynĕ*, aiguillon ; *fŭynĕ*, fouiller ; *fŭznĕ*, foisonner ; *ãpŭznĕ*, empoisonner ; *mnĕ*, mener ; *rãknĕ*, haleter.

3. Verbes terminés par une consonne + *lĕ* :

flĕ, filer.	Indic. prés.	sing.	1re, 2e, 3e *fĕl*.
		plur.	1re *flõ*, 2e *flĕ*, 3e *fĕl*.
	Imparf.	sing.	1re, 2e, 3e *flŏ*.
		plur.	1re, 2e, 3e *flĕ̃*.
	Futur	sing.	1re *fĕlrĕ*, 2e, 3e *fĕlrĕ*.
		plur.	1re *fĕlrõ*, 2e *fĕlrĕ*, 3e *fĕlrã*.
	Condition.	sing.	1re, 2e, 3e *fĕlrŏ*.
		plur.	1re, 2e, 3e *fĕlrĕ̃*.

Ainsi se conjuguent : *ãpãslĕ*, garnir d'échalas ; *bĕglĕ*, bégayer ; *ĕsŏdlĕ*, assourdir ; *kŏdlĕ*, cordeler ; *trĕtlĕ*, tituber ; *rĕtlĕ*, ratisser.

4. *tsĕ*, têter; *rāvsĕ*, renverser; *bzĕ*, peser; *ābzĕ*, empeser, présentent le même phénomène que la série précédente. Il en est de même de *ĕstĕ*, asseoir :

Indic. prés.	sing.	1re, 2e, 3e *ĕsĕt*.
	plur.	1re *ĕstō*, 2e *ĕstĕ*, 3e *ĕsĕt*.
Imparf.	sing.	1re, 2e, 3e *ĕstō*.
	plur.	1re, 2e, 3e *ĕstĕ*.
Futur	sing.	1re *ĕsĕtrĕ*, 2e, 3e *ĕsĕtrĕ*.
	plur.	1re *ĕsĕtrō*, 2e *ĕsĕtrĕ*, 3e *ĕsĕtrā*.
Condition.	sing.	1re, 2e, 3e *ĕsĕtrō*.
	plur.	1re, 2e, 3e *ĕsĕtrĕ*.

5. Les verbes *ɛĕpyĕ* (cappellare), abattre ; *ĕpyĕ*, épier ; *ĕstrăpyĕ*, estropier ; *mĕryĕ*, marier ; *āvyĕ*, envoyer ; *rāvyĕ*, renvoyer, sont les seuls terminés soit par *-yĕ*, soit par *-yĕ* où le *y* alterne avec un *ĭ* dans les mêmes conditions que pour les séries précédentes.

ɛĕpyĕ. Indic. prés.	sing.	1re, 2e, 3e *ɛĕpĭ*.
	plur.	1re *ɛĕpyō*, 2e *ɛĕpyĕ*, 3e *ɛĕpĭ*.
Imparf.	sing.	1re, 2e, 3e *ɛĕpyō*.
	plur.	1re, 2e, 3e *ɛĕpyĕ*.
Futur.	sing.	1re *ɛĕpĭrĕ*, 2e, 3e *ɛĕpĭrĕ*.
	plur.	1re *ɛĕpĭrō*, 2e *ɛĕpĭrĕ*, 3e *ɛĕpĭrā*.
Condition.	sing.	1re, 2e, 3e *ɛĕpĭrō*.
	plur.	1re, 2e, 3e *ɛĕpĭrĕ*.

Quant aux autres, tels que *ādyĕ*, aider ; *vŭdyĕ*, vider, etc., même *ĕtŭdyĕ*, étudier, qui doit être emprunté récemment, le radical est toujours *ādy-*, *vŭdy-*, *ĕtŭdy-*.

Pour *jüĕ*, jouer ; *āgüĕ*, se propager, le *ü* alterne avec un *ŭ* dans les mêmes conditions que *y* et *ĭ*.

REMARQUES SUR QUELQUES VERBES DE LA 2e CONJUGAISON

La syllabe *is* caractérisant à certaines formes la conjugaison inchoative, existe comme en français et dans les mêmes conditions. Il est à remarquer que cette conjugaison a été plus vivace qu'en français ; elle a absorbé un certain nombre de verbes qui sont en français de la première : *āfŏtyĭ*, *ɛŏsĭ*, *grĕvĭ*, *kŏrbĭ*, *rĕptŭtyĭ*, *tăsĭ*, *trubĭ*, *tyāwsĭ*, v. *Phonétique I*, ton. libre I. Aux trois personnes du singulier de l'indicatif des verbes *sărvĭ*, servir et *pĭrtĭ*, partir, le *v* et le *t* sont maintenus sous l'influence des autres formes où ces consonnes devaient être conservées : *ĭ sărv*, *ĭ pĭrt*, etc.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA 3e CONJUGAISON

Ils sont très peu nombreux. Le paradigme de *ĕvŏ*, avoir, et de *vlŏ*, vouloir, sera donné plus loin. *sĕvŏ*, savoir, et *rsăvŏ*, recevoir, n'offrent aucune irrégularité. *dăvŏ*, devoir, présente au conditionnel les formes réduites *drŏ* (sing.), *drẽ*, qui doivent avoir subi l'analogie du conditionnel de *ĕt*, être : *srŏ*, *srẽ* et de *vlŏ*, vouloir : *vrŏ*, *vrẽ*. Quant à *fŏyŏ*, falloir, et *văyŏ*, valoir, ils présentent une assez curieuse réduction de *l* à *y*; cf. *ăyŏ*, imparfait de *ŏlĕ*, aller, il est possible que la forme intermédiaire soit *ălyŏ*. On a de même : *păvŏ*, pouvoir, imparf. *păyŏ* à côté de *păvŏ*; *kăr*, cuire, imparf. *kăyŏ*; *lăr*, lire, imparf. *lăyŏ*; *dlăyŏ* (*delegere*), imparf. *dlăyŏ*; *măr*, moudre, imparf. *măyŏ*. Il y a probablement là des influences analogiques et non des phénomènes phonétiques.

vŏ, voir, est isolé et doit sa voyelle longue à une contraction.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA 4e CONJUGAISON

Le tableau suivant présente l'ensemble des verbes de cette conjugaison avec leurs temps principaux.

	Indic. prés. (1re, 2e, 3e pers.)	Impart. (1re, 2e, 3e pers.)	Futur (1re pers.)	Condition. (1re, 2e, 3e pers.)	Partic. passé. (masc.)
bĕt(r), battre	*bĕ*	*bĕtŏ*	*bĕtrĕ*	*bĕtrŏ*	*bĕtŭ*
bnŭty(r)[1], bénir	*bnŭ*	*bnŭsŏ*	*bnŭrĕ*	*bnŭrŏ*	*bnŭ*
bŏr, boire	*bŏ*	*băvŏ*	*bŏrĕ*	*bŏrŏ*	*bŭ*
ĕĕr, choir	*ĕĕ*	*ĕĕzŏ*	*ĕĕrĕ*	*ĕĕrŏ*	*ĕŭ*
dlăr (*delegere*)	*dlă*	*dlăyŏ*	*dlărĕ*	*dlărŏ*	*dlă*
ĕkŭr (*excutere*)	*ĕkŭ*	*ĕkŭsŏ*	*ĕkŭrĕ*	*ĕkŭrŏ*	*ĕkŭ*
ĕtwẽd(r), éteindre	*ĕtwẽ*	*ĕtwẽdŏ*	*ĕtwẽdrĕ*	*ĕtwẽdrŏ*	*ĕtwẽdŭ*
ĕvwẽd(r), aveindre	*ĕvwẽ*	*ĕvwẽdŏ*	*ĕvwẽdrĕ*	*ĕvwẽdrŏ*	*ĕvwẽdŭ*
fār, faire	*fă*	*făzŏ*	*fārĕ*	*fārŏ*	*fă*
fwẽd(r), céder	*fwẽ*	*fwẽdŏ*	*fwẽdrĕ*	*fwẽdrŏ*	*fwẽdŭ*
jẽd(r), geindre	*jẽ*	*jẽdŏ*	*jẽdrĕ*	*jẽdrŏ*	*jẽdŭ*
jwẽd(r), joindre	*jwẽ*	*jwẽdŏ*	*jwẽdrĕ*	*jwẽdrŏ*	*jwẽdŭ*
kăr, cuire	*kă*	*kăyŏ*	*kărĕ*	*kărŏ*	*kăw*
knĕt(r), connaître	*knĕ*	*knĕsŏ*	*knĕtrĕ*	*knĕtrŏ*	*knĕsŭ*
kŏr, courir	*kŏ*	*kŏrŏ*	*kŏrĕ*	*kŏrŏ*	*kŏrŭ*

[1] Ce verbe est proprement un verbe de la 2e conjugaison introduit récemment dans la 4e, v. *Phonétique*.

	Indic. prés. (1re, 2e, 3e pers.)	Imparf. (1re, 2e, 3e pers.)	Futur (1re pers.)	Condition. (1re, 2e, 3e pers.)	Partic. passé. (masc.)
kăr, cueillir	*kă*	*kăyŏ*	*kărĕ*	*kărŏ*	*kăyŭ*
krĕ̃d(r), craindre	*krĕ̃*	*krĕ̃dŏ*	*krĕ̃drĕ*	*krĕ̃drŏ*	*krĕ̃dŭ*
krŏr, croire	*krŏ*	*krŏyŏ*	*krŏrĕ*	*krŏrŏ*	*krŭ*
kŭd(r), coudre	*kŭ*	*kŭdŏ*	*kŭdrĕ*	*kŭdrŏ*	*kŭdŭ*
lăr, lire	*lă*	*lăyŏ*	*lărĕ*	*lărŏ*	*lă*
măwr, moudre	*măw*	*măyŏ*	*măwrĕ*	*măwrŏ*	*măyŭ*
mĕt(r), mettre	*mĕ*	*mĕtŏ*	*mĕtrĕ*	*mĕtrŏ*	*mĕ*
mŏd(r), mordre	*mŏ*	*mŏdŏ*	*mŏdrĕ*	*mŏdrŏ*	*mŏdŭ*
pãd(r), pendre	*pã*	*pãdŏ*	*pãdrĕ*	*pãdrŏ*	*pãdŭ*
pĕd(r), perdre	*pĕ*	*pĕdŏ*	*pĕdrĕ*	*pĕdrŏ*	*pĕdŭ*
pyăwr, pleuvoir	3e p. *pyăw*	*pyăvŏ*	*pyăwrĕ*	*pyăwrŏ*	*pyăvŭ*
pyĕr plaire	*pyĕ*	*pyĕzŏ*	*pyĕrĕ*	*pyĕrŏ*	*pyĕzŭ*
pyĕ̃dr, plaindre	*pyĕ̃*	*pyĕ̃dŏ*	*pyĕ̃drĕ*	*pyĕ̃drŏ*	*pyĕ̃dŭ*
rlŭr, reluire	*rlŭ*	*rlŭzŏ*	*rlŭrĕ*	*rlŭrŏ*	manque
skŭr (*succutere*)	*skŭ*	*skŭsŏ*	*skŭrĕ*	*skŭrŏ*	*skŭsŭ*
sĕçr, suivre	*săw*	*sĕçŏ*	*sĕçrĕ*	*sĕçrŏ*	*sĕçŭ*
tãd(r), tendre	*tã*	*tãdŏ*	*tãdrĕ*	*tãdrŏ*	*tãdŭ*
tõd(r), tondre	*tõ*	*tõdŏ*	*tõdrĕ*	*tõdrŏ*	*tõdŭ*
tŏd(r), tordre	*tŏ*	*tŏdŏ*	*tŏdrĕ*	*tŏdrŏ*	*tŏdŭ*
twĕ̃d(r), teindre	*twĕ̃*	*twĕ̃dŏ*	*twĕ̃drĕ*	*twĕ̃drŏ*	*twĕ̃dŭ*
tyăwr, clore	*tyăw*	*tyăvŏ*	*tyăwrĕ*	*tyăwrŏ*	*tyăw*
vĭvr, vivre	*vĭ*	*vĭvŏ*	*vĭvrĕ*	*vĭvrŏ*	*vĭvŭ*

3° Paradigmes.

VERBES *être*, *avoir* ET *vouloir*.

	Être.	Avoir.	Vouloir.
Indic. prés.	*ĭ sĕ*	*yĕ*	*ĭ văĭ*
	tyĕ	*tyĕ*	*tŭ văĭ*
	ĕl ă	*ĕl ĕ*	*ĕ văĭ*
	ĭ sõ	*yõ*	*ĭ vlõ*
	wĕt	*wĕt*	*vŏ vlĕ*
	ĕ sõ	*ĕl ã*	*ĕ văy*
Imparfait.	*yĕtŏ*	*yĕvŏ*	*ĭ vlŏ*
	tyĕtŏ	*tyĕvŏ*	*tŭ vlŏ*
	ĕl ĕtõ	*ĕl ĕvõ*	*ĕ vlŏ*
	yĕtĕ̃	*yĕvĕ̃*	*ĭ vlĕ̃*
	wĕtĕ̃	*wĕvĕ̃*	*vŏ vlĕ̃*
	ĕl ĕtĕ̃	*ĕl ĕvĕ̃*	*ĕ vlĕ̃*

	Être.	Avoir.	Vouloir.
Parfait indéf.	*ĭ sēvů* (= *sĕ ĕvů*)	*yēvů* (= *y ĕ ĕvů*)	*yĕ vlů*
	tyēvů (= *ty ĕ ĕvů*)	*tyēvů* (= *ty ĕ ĕvů*)	*tyĕ vlů*
	ĕl ēvů (= *ă ĕvů*)	*ĕl ēvů* (= *ĕ ĕvů*)	*ĕl ĕ vlů*
	ĭ sō ĕvů	*yō ĕvů*	*yō vlů*
	wĕt ĕvů	*wĕt ĕvů*	*wĕt vlů*
	ĕ sō ĕvů	*ĕl ã ĕvů*	*ĕl ã vlů*
Plus-que-parf.	*yĕtó ĕvů*	*yĕvó ĕvů*	*yĕvó vlů*
	tyĕtó ĕvů	*tyĕvó ĕvů*	*tyĕvó vlů*
	ĕl ĕtó ĕvů	*ĕl ĕvó ĕvů*	*ĕl ĕvó vlů*
	yĕtẽ ĕvů	*yĕvẽ ĕvů*	*yĕvẽ vlů*
	wĕtẽ ĕvů	*wĕvẽ ĕvů*	*wĕvẽ vlů*
	ĕl ĕtẽ ĕvů	*ĕl ĕvẽ ĕvů*	*ĕl ĕvẽ vlů*
Futur.	*ĭ srĕ*	*yĕrĕ*	*ĭ vrĕ*
	tů srĕ	*tyĕrĕ*	*tů vrĕ*
	ĕ srĕ	*ĕl ĕrĕ*	*ĭ vrĕ*
	ĭ srō	*yĕrō*	*ĕ vrō*
	vŏ srĕ	*wĕrĕ*	*vŏ vrĕ*
	ĕ srã	*ĕl ĕrã*	*ĕ vrã*
Futur antér.	*ĭ srēvů* (= *srĕ ĕvů*) etc.	*yĕrēvů* (= *y ĕrĕ ĕvů*) etc.	*yĕrĕ vlů*, etc.
Condition.	*ĭ srŏ*	*yĕrŏ*	*y vrŏ*
	tů srŏ	*tyĕrŏ*	*tů vrŏ*
	ĕ srŏ	*ĕl ĕrŏ*	*ĕ vrŏ*
	ĭ srẽ	*yĕrẽ*	*ĭ vrẽ*
	vŏ srẽ	*wĕrẽ*	*vŏ vrẽ*
	ĕ srẽ	*ĕl ĕrẽ*	*ĕ vrẽ*
Condit. passé.	*ĭ srŏ ĕvů*, etc.	*yĕrŏ ĕvů*, etc.	*yĕrŏ vlů*, etc.
Subjonct. prés.	*k ĭ sŏ*	*k yŏ*	*k ĭ vŏy*
	k tů sŏ	*k tyŏ*	*k tů vŏy*
	k ĕ sŏ	*k ĕl ŏ*	*k ĕ vŏy*
	k ĭ sẽ	*k yẽ*	*k ĭ vlẽ*
	k vŏ sẽ	*k wẽ*	*k vŏ vlẽ*
	k ĕ sẽ	*k ĕl ẽ*	*k ĕ vlẽ*
Subjonct. parf.	*k ĭ sŏ ĕvů*, etc.	*k yŏ ĕvů*, etc.	*k y ŏ vlů*, etc.
Infinitif.	*ĕt(r)*	*ĕvŏ*	*vlŏ*
Part. passé.	manque, remplacé par celui de *avoir*.	*ĕvů*, *ĕvŭ*	*vlů*

VERBES *ɛãtĕ*, *ãdyĕ* ET *vãyŏ*.

	Chanter.	Aider.	Valoir.
Indic. prés.	*ĭ ɛãt*	*yãdy*	*ĭ vãw*
	tŭ ɛãt	*tyãdy*	*tŭ vãw*
	ĕ ɛãt	*ĕl ãdy*	*ĕ vãw*
	ĭ ɛãtõ	*yãdyõ*	*ĭ vãyõ*
	vŏ ɛãtĕ	*wãdyĕ*	*vŏ vãyĕ*
	ĕ ɛãt	*ĕl ãdy*	*ĕ vãy*
Imparfait.	*ĭ ɛãtõ*	*yãdyõ*	*ĭ vãyõ*
	tŭ ɛãtõ	*tyãdyõ*	*tŭ vãyõ*
	ĕ ɛãtõ	*ĕl ãdyõ*	*ĕ vãyõ*
	ĭ ɛãtẽ	*yãdyẽ*	*ĭ vayẽ*
	vŏ ɛãtẽ	*wãdyẽ*	*vŏ vãyẽ*
	ĕ ɛãtẽ	*ĕlãdyẽ*	*ĕ vãyẽ*
Parfait indéf.	*yĕ ɛãtĕ*, etc.	*yãdyĕ* (= *yĕ ãdyĕ*), etc.	*yĕ vãyŭ*, etc.
Plus-que-parf.	*yĕvŏ ɛãtĕ*, etc.	*yĕvŏ ãdyĕ*, etc.	*yĕvŏ vãyŭ*, etc.
Futur.	*ĭ ɛãtrĕ*	*yãdyrĕ*	*ĭ vãwrĕ*
	tŭ ɛãtrĕ	*tyãdyrĕ*	*tŭ vãwrĕ*
	ĕ ɛãtrĕ	*ĕl ãdyrĕ*	*ĕ vãwrĕ*
	ĭ ɛãtrõ	*yãdyrõ*	*ĭ vãwrõ*
	vŏ ɛãtrĕ	*wãdyrĕ*	*vŏ vãwrĕ*
	ĕ ɛãtrã	*ĕl ãdyrã*	*ĕ vãwrã*
Futur anté.	*yĕrĕ ɛãtĕ*, etc.	*yĕrĕ ãdyĕ*, etc.	*yĕrĕ vãyŭ*, etc.
Condition.	*ĭ ɛãtrõ*	*yãdyrõ*	*ĭ vãwrõ*
	tŭ ɛãtrõ	*tyãdyrõ*	*tŭ vãwrõ*
	ĕ ɛãtrõ	*ĕl ãdyrõ*	*ĕ vãwrõ*
	ĭ ɛãtrẽ	*yãdyrẽ*	*ĕ vãwrẽ*
	vŏ ɛãtrẽ	*wãdyrẽ*	*vŏ vãwrẽ*
	ĕ ɛãtrẽ	*ĕl ãdyrẽ*	*ĕ vãwrẽ*
Condit. passé.	*yĕrõ ɛãtĕ*, etc.	*yĕrõ ãdyĕ*, etc.	*yĕrõ vãyŭ*, etc.
Subjonct. prés.	*k ĭ ɛãt*	*k yãdy*	*k ĭ vãy*
	k tŭ ɛãt	*k tyãdy*	*k tŭ vãy*
	k ĕ ɛãt	*k ĕl ãdy*	*k ĕ vãy*
	k ĭ ɛãtẽ	*k yãdyẽ*	*k ĭ vãyẽ*
	k vŏ ɛãtẽ	*k wãdyẽ*	*k vŏ vãyẽ*
	k ĕ ɛãtẽ	*k ĕl ãdyẽ*	*k ĕ vayẽ*
Subjonct. parf.	*k yŏ ɛãtĕ*, etc.	*k yŏ ãdyĕ*, etc.	*k yŏ vãyŭ*, etc.
Infin. et partic.	*ɛãtĕ*	*ãdyĕ*	*vãyŭ*

4° Remarques de syntaxe sur le verbe.

1. Le parfait indéfini, outre son emploi propre, remplace le parfait indéfini actuellement disparu.

2. Au sujet de l'emploi des verbes auxiliaires dans les temps composés, il faut remarquer que le verbe *ĕt*, être, n'est usité que pour la conjugaison des verbes passifs. Quant aux verbes réfléchis et aux verbes neutres, ils ne se conjuguent qu'avec l'auxiliaire *ĕvŏ*, avoir : *ĭ m ĕ prõmnĕ*, je m'*ai* promené; *ĕ s ĕ sãwvĕ*, il s'*a* sauvé; *ĕl ĕ ŏlĕ... vnõ*, il *a* allé... venu; *ĕl ĕ ɛŭ*, il *a chu*, etc.

3. Dans les temps composés des verbes passifs on emploie, non pas comme en français l'auxiliaire avoir, ou, plus exactement, un temps conjugué de avoir suivi du participe passé du verbe être, mais un temps conjugué du verbe être suivi du participe passé de avoir : v. g. *ĭ sĕ ĕvŭ ĕplĕ*, je *suis eu* (= j'ai été) appelé; *ĕl ă ĕvŭ trăvĕ*, il *est eu* (= il a été) trouvé; *ĕ srẽ ĕvŭ ɛĕsĕ*, ils *seraient eu* (= ils auraient été) chassé, etc. On dit de même : *ĭ sĕ ĕvŭ mĕlĕd*, je suis été malade. Ces tournures se retrouvent dans les monuments écrits de la région. Breuer[1] note dans *Girart de Roussillon* (éd. Mignard) : *sont hëu trové* v. 344, *est ëu sommé* 3317, *fussient hëu secouru* 4798. Cette dernière expression ne se retouve pas dans notre patois, lequel a perdu le parfait du verbe être. Apfelstedt relève aussi des exemples analogues dans le *Psautier lorrain*, v. Introd., §§ 118, 119.

4. L'imparfait du subjonctif n'existant pas, on le remplace à volonté par le présent ou par le parfait du même mode.

5. Le participe passsé est toujours invariable : *lĕ mãzõ k y ĕ ĕɛtĕ ă bĕ bĕl*, la maison que j'ai *acheté* est bien belle (le féminin serait *ĕɛtĕ*); *lĕz ĕgĕs kæy õ prẽ ŏ nẽ sõ tĕt vãwlãt*, les pies que nous avons *pris* au nid sont toutes volantes (le féminin serait *prẽz*).

6. L'emploi des modes dans les propositions subordonnées, abstraction faite de ce qui a été dit plus haut sur l'imparfait du subjonctif, est à peu de chose près le même qu'en français. Il n'y a de remarque à faire que sur la conjonction *mãk*, *pŏmãk*, signifiant lorsque, qui se construit toujours avec le subjonctif : *ĭ părtĭrõ mãk ĕ făz ɛăw*, nous partirons *lorsqu'il fera* chaud; *pŏmãk tŭ sŏ grã ty ĭrĕ ĕ părĭ*, *lorsque* tu *seras* grand tu iras à Paris. Sur *mãk* voyez le paragraphe relatif aux conjonctions de subordination.

---

[1] *Sprachliche Untersuchung des Girart de Rossillon*, p. 40.

7. Un fait de syntaxe assez curieux est l'emploi du subjonctif présent au lieu du conditionnel dans un sens passé : *ĕs katyĕ ŏlĕ vŏ tĕ tāt ?* — *nō.* — *tyĕ bĕ fă, ĕl t ŏ pyāyĕ* (dialogue recueilli textuellement), est-ce que tu *as* allé voir ta tante ? — Non. — Tu as bien fait, elle t'*ait* (= aurait) grondé. De même avec la conjonction *si*, on emploie aussi le présent du subjonctif au lieu du plus-que-parfait : *sĭ ty ŏ vlŭ*, si tu *aies* (= avais) voulu. Avec *que* on trouve aussi une tournure analogue : *ĕ n ĕ ĕvŭ nĭ sēs nĭ trēv k ĕ n l ŏ prĕ*, il n'a eu ni cesse ni trêve qu'il ne l'*ait* (= ait eu) pris.

8. Enfin, dans l'emploi des personnes, on use d'une liberté beaucoup plus grande qu'en français. Ainsi, voulant inviter quelqu'un à donner une pomme à son fils, je lui dirai : *bă̆y yĭ dō stœ pōm lĕ sō pă̆pă̆*, donne-lui donc cette pomme-là son papa.

III

MOTS INVARIABLES

1° Adverbe.

1. *Adverbes de manière.* La formation en *-mā* est très développée : *prăpmā*, proprement ; *brāmā*, bravement ; *bōnmā*, bonnement ; *jălĭmā*, joliment ; *sāsĕmā*, sensément ; *ŭnĭmā*, uniment ; *rĕjmā* (*rabida mente*), furieusement ; *vĭtymā*, vite. En dehors de cette série les plus importants sont : *āsĕ̄*, ainsi ; *tăt ĕ̄sĭ*, *tout ainsi*, c.-à-d. d'une manière ordinaire : *s tă̆ fān lĕ ă̆ tă̆t ĕ̄sĭ*, cette femme-là est toute simple ; *bĕ*, bien ; *āsān*, ensemble ; *pŭtŏ*, plutôt ; *mă̆w*, mal. On trouve encore les locutions suivantes : *tă̆ d gŏ*, tout *rondement*. Les étymologies proposées par Scheler [1], angl. *go*, aller, ou lat. *gaudium*, ne paraissent pas très satisfaisantes. Celle de La Monnoye, *tout de gobe*, n'est guère plus admissible. — *sā gzā* [2], sans souci, sans chagrin. — *ĕ krăptō*, à *croupeton*, *s mĕtr ĕ krăptō*, se placer de manière à avoir les jambes ramassées. — *ĕ bŭjtō*, visage contre terre. — *ĕ l ĕdrŏ*, à l'endroit ; *ĕ l ĕrkă̆lō*, à l'envers,

---

[1] *Dictionn. d'étymol. franç.*, s. v. *go*. || [2] Cet adverbe est très fréquent dans les œuvres en patois bourguignon du XVIIe et du XVIIIe siècle : *de fô qui vive sans quezan* (des fous qui vivent sans souci). *Le Réveil de Bontemps*, édit. J. Durandeau, Dijon, 1887, p. 31 ; *de dormin ai n'aivin quesan* (de dormir ils n'avaient souci), *Le Retour de Bontemps*, édit. J. Durandeau, Dijon, 1887, p. 27, etc. Pour l'étymologie de ce mot, v. *Phonétique*, consonnes C.

au lieu de *ĕ rkăĕlō*, reformé sur *ĕ l ĕdrŏ*. — *ĕ lĕ jŭst*, à la juste, c.-à-d. trop court : *stœrăĕb lĕ a bẽn ĕ lĕ jŭst*, cette robe-là est courte. — *ĕ lă bõn ăĕr*, heureusement; *ĕ bõn ăĕr*, de bonne heure, promptement, avant peu. Il faut encore citer *ĕtăĕ* qui a le sens de aussi : *tyĕ mĕlĕd, mŏ ĕtăĕ*, tu es malade, moi aussi. Cet adverbe est l'a.-franç. *atout* qu'on rencontre déjà dans la *Chanson de Roland*, v. 2191, et dans la plupart des textes du Moyen-Age. Cette équivalence de *atout* et de *ĕtăĕ* ne peut faire aucun doute, cf. *pŏtăĕ*, partout; *sŭtăĕ*, surtout, etc., formes usitées seulement à la fin de la phrase comme *ĕtăĕ*. L'emploi de ce mot n'est toutefois pas absolument le même qu'en a.-franç. L'étymologie et l'emploi syntaxique en sont donnés dans *Le seizième siècle* par Darmesteter et Hatzfeld, p. 274. Il n'y a aucune difficulté à ce que la première partie du mot représente non *ad*, mais *apud*. Il est aussi possible que son sens primitif ait été : *tout à fait avec*; mais il est faux que *à tout* soit devenu un pur synonyme de *à*. Le sens de *avec* paraît au contraire persister très longtemps dans la langue, et, de plus, *tout* s'accorde jusqu'à une certaine époque avec le substantif suivant : v. g. *et chei li chevaliers à toute la dame*[1]. Cet emploi est encore fréquent dans Joinville : *à toute sa bataille, à toute sa bannière* v. *Extraits* par G. Paris, *Gloss.*, s. v. *tout*. On trouve en même temps dans la langue des constructions où *tout* est invariable : *Lor robes à tout lor chemises | Orent desoz un arbre mises*[2]. Et enfin *atout* est employé comme adverbe avec le sens de avec, aussi, et cela dès le Roland, au vers nommé plus haut : *al arcevesque en est venuz atut*. C'est là l'emploi de notre forme *ĕtăĕ*. Il n'y a rien d'étonnant dans ce passage du sens de *avec* à *aussi*. On le trouve, du reste, même pour le mot avec : *e mi avou* = et moi avec (c.-à-d. et moi aussi), Grandgagnage, *Dict.*, I, 35; *i d'a avec* = il en a aussi, Sigart, *Patois de Mons*, *Gloss.*, p. 75. Sur les rapports de *atout*, *itou*, cf. Behrens, *Zeitschr.*, XIII, 40 sqq. Citons enfin *āpŏ*, en retour : *ĭ t băy mõ kŭtăĕ, k ā k tŭ m bārĕ āpŏ*, je te baille mon couteau, qu'est que tu me donneras *en retour*. Cet adverbe se trouve déjà dans le S. Alexis sous la forme *empor*, v. 404 et 408. Il a ensuite disparu du français.

2. *Adverbes de lieu*. Les plus fréquemment employés sont : *ĕsĕ*, ici; *lĕ*, là; *pŏ sĕ*, par ci; *pŏ lĕ*, par là; *drŏ lĕ*, droit-là; *dfăĕ, dŏr*, dehors; *dsŭ*, dessus; *dzăĕ*, dessous; *ātrăĕmăy*, entre deux choses; *ŏ lō*, au long, à côté; *tŭt ŏ lō*, tout à côté; *ŏ drŏ, au droit*, en face; *d kõtr, de contre*, à côté; *tăĕ*

[1] *Roman du roi Flore et de la belle Jeanne*, éd. F. Michel, p. 25. ||
[2] Barbazan-Méon, III, p. 412.

d kōtr, tout à côté; *tŏ̃ d lõ*, tout le long; *ãnvã*, en devant, par devant; *ãndŏr*, en dehors; *ãndã*, en dedans; *ãndãrĕ*, en arrière; *ŏtõ*, autour; *tŏ̃t ŏtõ*, tout autour; *tŏ̃t ãnãtõ*, tout alentour; *ŏ mõlyã*, au milieu; *tŏ̃pŏtõ̃w̃*, tout partout; *tŏ̃ pŏdsŭ*, tout par dessus; *tŏ̃ pŏ dzõ̃w̃*, tout par dessous; *ĕ l ĕvŏlĕ*, *à l'aval : ĕl ĕtõ sŭ ẽn ãbr ĕ pĕ ĕl ĕ cŭ ĕ l ĕvŏlĕ*, il était sur un arbre et puis il est tombé *à l'aval*, c.-à-d. le long de l'arbre, du haut en bas; *ŭtr*, de part en part.

3. *Adverbes de temps : dvã* qui réunit les sens de *devant* et de *avant*, lequel n'a pas survécu dans notre patois; *jĕmŭ*, jamais; *jĕmŭ d lĕ vĭ*, jamais de la vie; *ŏ grã jĕmŭ*, au grand jamais; *ŏjdõ̃w̃*, aujourd'hui; *ĕstŭr*, à cette heure, maintenant; *tŏ̃ mĕtnã*, dans un instant; *bĕtõ*, bientôt; *dãrãrmã*, dernièrement; *lãwt dĕ jõ*, l'autre *des jours*, l'autre jour; *ãtã*, autrefois, usité seulement dans le proverbe : *s ŭ tŏ̃jõ d pĕ k ãtã*, c'est toujours *de* pis qu'antan; *dã l tã*, dans le temps, autrefois; *tŏ̃jõ*, toujours; *tŏ̃jõ ĕ pĕ tŏ̃jõ*, toujours et puis toujours; *sŏvã*, souvent; *ãkõ*, encore; *ã dãrãy*, *en dernier*, ces derniers temps; *tŏ̃ l tã*, tout le temps, constamment; *sã dĕsãsĕ*, sans s'arrêter; *ĕ s sõ*, *à* ce soir, ce soir; *ĕ s mĕtĕ*, *à* ce matin; *ĕdvãzyĕ*, avant-hier; *dõ pĭtrõ jĕkĕt*, dès la pointe du jour; *kĕkfõ*, quelquefois; *ŏjdõ̃w̃ põ dmẽ*, *aujourd'hui pour demain*, c.-à-d. un jour ou l'autre, bientôt : *ĕ vĕ̃rĕ ŏjdõ̃w̃ põ dmẽ*, il viendra incessamment; *mãzĕ*, a.-franç. maishui, qui ne s'emploie que dans des phrases négatives : *y ã n ĕ mãzĕ bĕ*, il n'y en a désormais plus guère; *dĕzĕdĕ*, l'un après l'autre, avec la nuance particulière de grande régularité : *lĕ grãwl ĕ ŭcĕ tŏ̃ lĕ cã dĕzĕdĕ*, la grêle a haché les champs l'un après l'autre sans en épargner un seul. Quand un paysan pioche une pièce de terre, de telle sorte que la surface remuée se termine toujours par une ligne bien droite et avance progressivement, on dit qu'il *mẽn sõn ŏdõ dĕzĕdĕ*. Je n'ai retrouvé cet adverbe qui exprime une succession, soit dans l'espace, soit dans le temps, que dans les *Poésies* d'A. Piron où il apparaît sous la forme *désandée* ou *dézandée*, mais avec le même sens que dans notre patois : *No prôve airai, pu morfondu | Que son dé poulle môüillée | Meuron de froi tô dézandée*[1] *; — c'at ein antidôte* (le vin) *au cœur | Qui réjoüi tô désandée | L'eüille, le nai et lai corée*[2] *; — tô sés enfan, depeù ce tam | et lés enfan de sés enfan, | Dégringolein*

[1] *Le porvileige égairai*, éd. Durandeau, Dijon, 1886, p. 17. || [2] *Les trois derniers poèmes* d'A. Piron, éd. Durandeau, Dijon, 1886, p. 7. L'éditeur traduit à tort *désandée* par tout de suite, tout à la fois. Le vin réjouit d'abord l'œil, ensuite le nez, enfin le cœur, c.-à-d. que le mot a son sens habituel de l'un après l'autre.

droi eu meuran | Dedan l'aufar tô désandée[1]. Si je n'avais eu à faire qu'à la forme usitée à Bourberain, j'aurais proposé comme étymologie *latus ad latus*, *léz è léz*, d'où par dissimilation de la seconde *l* : **lezèdé*, et par assimilation postérieure de l'*l* au *d* : *dézèdé*. Mais je ne m'explique pas la voyelle nasale de *dézandée*.

4. *Adverbes d'affirmation et de négation* : *vŏy*, oui ; *ăw*, exprimant une affirmation légèrement ironique ; *ŏ bĕyăw*, oh bien oui, affirmation vague, surtout ironique ; *wă*, sens ironique très prononcé ; *bĕ sŭr*, bien sûr ! forte affirmation ; *d ăbōr*, même sens ; *d ăbŏr kœvwĭ*, certainement que oui ; *nĕ*, *nănĭ*, plus anciennement *nĕnĕ*, *nnă*, non ; *syă*, si est. Il existe un certain nombre de locutions pour exprimer la négation d'une manière énergique, v. g. *nō pă*, non pas : *ĕl ă gĕ nō pă ĭyĕ*, il est gai non pas hier (= il est gai tandis qu'hier il était triste).

5. *Adverbes de degré*. Ils ont été cités à propos de l'expression du comparatif et du superlatif. Il suffit d'ajouter : *trăw*, trop ; *pă trăw*, pas trop ; *ĕsĕ*, assez ; *sŭtăw*, surtout.

6. *Adverbes interrogatifs* : *pŏkĕ*, pourquoi ; *kōbĕ*, combien ; *kmā*, *kœmā*, comment ; il existe une différence sensible entre ces deux mots : le premier est simplement interrogatif : *kmā k tyĕ fă*, comment que tu as fait ; le second exprime une interrogation emphatique : *kœmā ! tŭ n ĕ rā fă ŏjdăw*, comment ! tu n'as rien fait aujourd'hui ; *dŭvĕ*, *d'où vient*, pourquoi ; *dŭvĕ dō*, pourquoi donc ; *dŭvĕ dō k tŭ n vă pă sŏtĭ*, *d'où vient donc que* tu ne veux pas sortir. Les adverbes interrogatifs de lieu sont : *lā k* (*là est que*), *vā k* (*où est que*), *lăvŭ k* (*là où que*) : *lā k tŭ vĕ*, ou bien *vā k tŭ vĕ*, ou bien *lăvŭ k tŭ vĕ* = où vas-tu ; *d lā k tŭ dvĕ*, d'où viens-tu.

2° Préposition.

ĕ, à ; *dĕvă*, avec ; *vĕ*, vers ; *ĕprĕ*, après ; *dvā*, devant et avant ; *d kōtr*, à côté de ; *dsŭ*, au dessus de ; *sŭ*, sur ; *dză*, dessous ; *ĕĕ*, chez ; *ŏ lō d*, à côté de ; *ĕ l ĕvŏlĕ d*, le long de, du haut de : *ĕĕr ĕ l ĕvŏlĕ d' ĕn ābr*, tomber *du haut* d'un arbre ; *pŏ* a à la fois le sens de par et celui de pour. *Quoique* est toujours préposition dans notre patois ; *quand* est tantôt préposition et tantôt conjonctions. *kā*, préposition, signifie en même temps que : *ĭ părtĭrĕ kā vŏ*, je partirai en même temps que vous ; *kŏk* signifie malgré : *kŏk sĕ*, malgré ça.

---

[1] *Noels* d'A. Piron, éd. Mignard, Dijon, 1858, p. 92.

L'emploi des prépositions *d*, de, et *ĕ*, à, se rencontre dans un grand nombre de cas où le français les omet : *ŭ ĕ bĕ dĕz ōm dw tyüĕ*, il y a bien des hommes *de* tués ; *sĭ y ăyō ĕ ĕĕr*, si j'allais *à* tomber ; *ĕl ĕ mākĕ d mœrĭ*, il a manqué *de* mourir ; *w ĕt bel ĕ rçadĕ*, vous avez beau *à* regarder ; *sĕ n sărv ĕ d rā*, ça ne sert à *de* rien. Au contraire on dit *ẽn pyĕs sā sŭ*, une pièce de cent sous.

3° Conjonction.

1. *Conjonctions de coordination : ĕ*, et ; *ĕ pĕ*, et puis ; *mă*, mais ; *pŏtā*, pourtant.

2. *Conjonctions de subordination : sĭ*, si ; *kā*, quand ; *dvā k*, avant que ; *pŏ k*, pour que ; *mā k* : cette conjonction est certainement identique à *mais que* employé au Moyen-Age et encore par Racan, *Berg.*, III, 2 :

> Hélas ! ma fille, hélas ! qui me clora les yeux
> *Mais que* mon pâle esprit soit monté dans les cieux.

V. du reste de nombreux exemples dans Godefroy, s. v. *mais*. *Magis* a donné dans notre patois *mă*, et *mă k* s'est facilement nasalisé en *mā k* à cause de l'*m*. Dans le même sens que *mā k*, on emploie aussi *pŏ mā k* qui correspondrait au français : *pour mais que*, que je n'ai jamais rencontré ; *pŏmā k*, s'emploie toujours avec le subjonctif ; *tā k*, tant que ; *jăk ā ĕtādā k*, jusqu'en attendant que, jusqu'à ce que ; *pŭsk*, puisque ; *dŏ k*, dès que ; *ŏr k*, à moins que ; *āsĕ̃ k*, *ainsi que...*, c.-à-d. au moment où ; *tăt āsĕ̃ k...*, juste au moment où ; *tăt āsĕ̃ k ĕl ărĭvŏ ĭ l ĕ vŭ*, juste au moment où il arrivait, je l'ai vu ; *ŏtā k* (subj.), autant que = *c'est comme si* : *ĕ fă bĕ frŏ ŏjdăw ŏtā k ĕl ŏ jāwlĕ ĕ s mĕtĕ̃*, il fait bien froid aujourd'hui *autant qu'* (= c'est comme si) il *ait* gelé *à* ce matin. Tandis que se traduit par *vā k : tyĕ bĕ sĕvā vā k lŭ ĕ n sĕ rā*, tu es bien savant tandis que lui ne sait rien.

4° Interjection.

Les interjections et locutions interjectives les plus usitées sont : pour la douleur : *vwĕ*, ouais ; *vwălă*, *vwĕlă*, ouais là ; *vwălă dō* et *vwĕlă dō*, ouais-là donc ; *lā mŏ*, las moi ; — la joie : *ā* ; — l'admiration : *vwā* ; — la surprise : *bĕbĕ*, *dă* ; — la répugnance : *pwĭ*, *pwĭ dō*, *pwĭ ăk*, *ăk* ; — l'indifférence et le dédain : *pŭt*, *pŭt* ; — la contrariété : *ărÿĕ*, *kœmā*, *ăy* ; — pour appeler ou commander l'attention : *çă*, *çăd dō*, *pĕ*, *tĕ* ; — pour faire lever quelqu'un : *sŭ* ; pour marquer l'impatience : *byăwk*, etc.

Enfin le terme explétif *vŏ*, voir, est d'un usage très fréquent, surtout après un impératif : *ĕkŭt dō vŏ ĕsĕ̃*, écoute donc *voir* ici.

II

TEXTES

CONTES POPULAIRES

La littérature populaire de Bourberain est pauvre. On n'y trouve aucune chanson patoise. Parmi les contes, un assez grand nombre sont tellement pénétrés de français qu'il n'y a aucun intérêt à les citer. Ainsi, *Le Petit-Poucet*, *Barbe-Bleue*, etc., ne sont que des versions plus ou moins défigurées de récits français; c'est ordinairement par la lecture des images d'Epinal que les enfants les apprennent. Il n'en est pas de même du conte du *Loup et du Renard*, de *Saint Pierre et du Diable*, du *Chat et du Renard*, qui ne sont pas encore parvenus aux paysans par la voie du livre et se sont conservés uniquement par la tradition orale. On s'en rendra facilement compte en les lisant.

Le premier, le plus connu des trois, se trouve, avec quelques variantes, dans le recueil de M. Cosquin [1]. M. L. Adam, dans son étude sur les *Patois lorrains* [2] en a donné une version recueillie à Diarville. Le texte recueilli à Germolles (Saône-et-Loire) et publié par M. Combier dans la *Revue des Patois* (I, 209 sqq.) s'éloigne assez du thème ordinaire. M. Jeanroy a donné dans la *Revue des Patois gallo-romans* (II, 97 sqq.), une rédaction du même conte dans le patois de Mangiennes, et il y a même ajouté une notice bibliographique. Dans une rédaction en provençal, *La mandreto et lou loup*, insérée dans la *Rev. des lang. rom.*, 1873, p. 315, le pot de beurre est remplacé par un pot de miel, et le moyen employé par la femelle du renard pour prouver au loup qu'il est le coupable est le suivant : « Nous allons, lui dit-elle, nous endormir au soleil; le premier dont les oreilles se mettront à suer sera celui qui aura fait le mal. « Le loup s'endormit le premier et la femelle du renard lui mouilla les oreilles et le museau.... » Enfin, M. Pierre Gras dans un *Dictionnaire du patois forézien*, Lyon, 1863, a publié un conte analogue. M. Reinhold Köhler l'a reproduit dans le *Jahrb. f. rom. u. engl. Literatur*, IX, p. 399 sqq., et a cité un certain nombre d'ouvrages contenant des récits analogues, lesquels complètent la bibliographie ébauchée par M. Jeanroy.

---

[1] *Contes populaires de Lorraine*, Paris, 1886, 8°, 2 vol., t. II, p. 156 sqq.
[2] P. 412 sqq.

M. Köhler fait en outre des remarques intéressantes sur les différents récits et montre que les deux animaux qui font les frais de l'histoire changent selon les régions d'où proviennent les contes.

J'ai reproduit pour le second conte la version la plus répandue. Quelquefois cependant on en fait la continuation du premier en attribuant à Saint Pierre le rôle du Renard et celui du Diable au Loup.

1°

l lŭ ĕ pĕ larnă.	Le loup et puis le renard.
y ĕvŏ ĕn fŏ ĕ lŭ ĕ pĕ (= *pĕ ĕ*)	N'y avait une fois un loup et puis
rnă k s ĕvĕ gĕjĕ pŏ lĕ	un renard *que s'avaient gagé* pour
mŏsŏ ĕĕ l pĕr ŏbĕrtĕ[1], *ĕ pĕl* (= *pĕ el*)	la moisson chez le père Aubertin, et puis
ĕvĕ ĕĕtĕ (= *ĕĕtĕ ĕ*) *pŏtăw de bŭr.*	ils avaient acheté un pot de beurre.
lĕ vlĕ k s ã vã mŏsnĕ ĕ	Les voilà *que* s'en vont moissonner un
ĕã pŏ lĕ vĕ lĕ mŭy pŏrĕŭrăw.	champ par là vers la Mouille Porcherot.
kãt ĕl ã ĕvŭ ĕmĕŭ mŏsnĕ,	Quand ils ont eu un peu moissonné,
vlĕ k larnă ĕvŏ bĕ maw ŏ	voilà que le renard avait bien mal au
dŏ. tŭ põ ĕ kăw l vŭlĕ k s ĕ	dos. Tout par un coup, le voilà *que s'a*
rlăvĕ[2] *ĕ pĕ k s ĕ mĕ ĕ dĭr :*	*relevé* et puis *que s'a* mis à dire :
— *pyĕtĭ! pyĕtĭ! pyĕtĭ*[3]*!*	— Plaît-il ! Plaît-il ! Plaît-il !
— *kã k s ă dõ?*	*Qu'est que* c'est donc ?
k ĕ dĭ l lŭ.	*qu'a dit* le loup.
— *vlĕ k õ m ĕpĕl pŏ ĕt*	Voilà qu'on m'appelle pour être
pãrĕ,	parrain,
k ĕ dĭ larnă.	*qu'a dit* le renard.
— *mă fŏ ĕ t fŏ y ŏlĕ, sĕ n*	— Ma foi ! il te faut y aller, ça ne
sarfŭz pă,	se refuse pas,
k ĕ dĭ l lŭ.	*qu'a dit* le loup.

[1] Cette tendance à la précision est un des caractères du récit populaire. Le conteur cite toujours le nom d'un des anciens laboureurs du village chez lequel le loup et le renard auraient été à gage pour la moisson ; il indique également dans quel *climat* se trouvait le champ à moissonner lorsque l'aventure à eu lieu. || [2] Il était courbé sur sa faucille. || [3] Dans la conversation ordinaire on dit *pyĕtĭ*. Dans la forme du texte l'*e* est allongé, parce que le renard traine la voix sur la première syllabe pour se faire entendre de plus loin. Ce mot, du reste, n'est pas de formation populaire, car le pronom de la 3e pers., *il*, est toujours rendu par *ĕ* dans notre patois ; c'est le français *plaît-il*, dont le groupe *pl* a été modifié conformément aux règles ordinaires.

mă fŏ larnă s ān ĕ āvnæ̃, ĕ pēl (= pĕ ĕl) ĕ brāmā mĕjĕ l tyĕr dŭ pŏtæ̃ d bŏr, ĕ pēl (= pĕ ĕl) ĕ rtōnŏ (= rtōnĕ ŏ) ɛā. kāt ĕl ēvŭ (= ă ĕvŭ) rvænæ̃, l lŭ y ĕ dmādĕ :

— *kmā k tŭ y ĕ mĕ nō ĕ tō fiyă ?*

— *ĭ y ĕ mĕ nō l ātæ̃mĕ*[1], *k ĕ dĭ larnă.*

— *mă, dĭ dō, sĕ (= să ĕ) drăæ̃l danō, k ĕ dĭ l lŭ ; ĕ pē (= pĕ ĕ) s ā rmĕ ĕ mŏsnĕ. kāt ĕl ā ĕvŭ mŏsnĕ̃n (= mŏsnĕ ĕ̃n) bōn rōd, vlĕ k larnă ākŏ (= ĕ ākŏ) ĕvŭ mẵæ ŏ dŏ. ĕ sĕ rlăvĕ ĕ pēl (= pĕ ĕl) ākŏ (= ĕ ākŏ) dĭ :*

— *pyētĭ ! pyētĭ ! pyētĭ !*

— *kā k s ă dō ? k ĕ dĭ l lŭ.*

— *vlĕ k ō m ĕpĕl ākŏ ĕ kẵæ pŏ ĕt pārĕ. sē (= s ă ĕ) tō tŏ ; mŏ ĭ n vĕ pŭ y ŏlĕ.*

— *vĕz ĭ tăjŏ, sĕ n sarfŭz pă, k ĕ dĭ l lŭ. mă fŏ larnă s ān āvnæ̃ (= ĕ āvnæ̃) ĕ pēlākŏ (= pĕ ĕl ĕ ākŏ) mĕjĕ dŭ bŏr. kāt ĕl ēvŭ (= ă ĕvŭ) rvænæ̃ ŏ ɛā, l lŭ y ākŏ (= y ĕ ākŏ) dmādĕ :*

— *kmā k tŭ y ĕ mĕ nō ?*

— *ĭ y ĕ mĕ nō lĕ mŏtyĕ, k ĕ dĭ larnă.*

— *mă sĕ (= s ă ĕ) drăæ̃l danō ĕtẵæ, k ĕ dĭ l lŭ. ĕ pē (= pĕ ĕ) s ā rmĕ ĕ mŏsnĕ jăĕk ān ĕtādā k larnă ŏ ākŏ ĕvŭ mẵæ ŏ dŏ. tĕ pō ĕ kẵæ l vĕlĕ k s ĕ rlăvĕ ĕ pĕ k sākŏ (= s ĕ ākŏ) mĕ ĕ dĭr :*

— *pyētĭ ! pyētĭ ! pyētĭ !*

Ma foi ! le renard *s'en a envenu*, et puis il a *bravement* mangé le tiers du pot de beurre, et puis il *a retourné* au champ. Quand il *est eu* revenu, le loup lui a demandé :

— Comment *que* tu lui a mis nom à ton filleul ?

— Je lui ai mis nom l'Entamé, *qu'a dit* le renard.

— Mais, dis donc, c'est un drôle de nom, *qu'a dit* le loup ; et puis il *s'ont remis* à moissonner. Quand ils ont eu moissonné une bonne ronde, voilà que le renard a encore eu mal au dos. Il *s'a relevé* et puis il a encore dit :

— Plaît-il ! Plaît-il ! Plaît-il !

— *Qu'est que* c'est donc ? *qu'a dit* le loup.

— Voilà qu'on m'appelle encore un coup pour être parrain. C'est à ton tour ; moi je ne veux plus y aller.

— Vas-y toujours, ça ne se refuse pas, *qu'a dit* le loup. Ma foi ! le renard *s'en a* envenu et puis il a encore mangé du beurre. Quand il *est eu* revenu au champ, le loup lui a encore demandé :

— Comment *que* tu lui a mis nom ?

— Je lui ai mis nom la Moitié, *qu'a dit* le renard.

— Mais *c'est un* drôle de nom *aussi*, *qu'a dit* le loup. Et puis ils *s'ont remis* à moissonner *jusqu'en attendant que* le renard ait encore eu mal au dos. Tout par un coup, le voilà *que s'a* relevé et puis *que s'a encore mis* à dire :

— Plaît-il ! Plaît-il ! Plaît-il !

[1] On dit aussi *l ātmĕ* qui doit être la forme la plus ancienne, v. *Morph.*, *Rem. sur quelques verbes de la 1re conj.*, 1.

— kā k s ă dō tăjŏ?
k ĕ dĭ l lŭ.

— mă vlĕ k ō m ĕpĕl ākŏ
ē kăw pŏ ĕt pārē. ŏ bĕ,
s kăw sē, ĭ n vă pŭ y ŏlĕ;
sē (= s ă ĕ) tō tŏ, vĕz ĭ.

— mă fŏ nē k ĕ dĭ l lŭ, sĕ
n ă pă mŏ k ōn ĕpĕl. vĕz ĭ,
sĕ n sœrfŭz pă.

ĕ s ā ēmeă eĭpătĕ, vĕz ĭ tŏ,
vĕz ĭ mŏ, ĕ pē (= pĕ ĕ) lĕ fē dŭ kōt,
lœrnă s āu āvnă (= ĕ āvnă), ĕ pēl
(= pĕ ĕl) ĕ brāmā mĕjĕ tă l restā dŭ
pĕtăw. ĕ pēlĕ (= pĕ ĕl ĕ) rēpĭ d āw, ĕ pēlĕ
(= pĕ ĕ l ĕ) mē ŏ dsŭ d l ŏrmēr. kāt
ĕl ēvŭ (= ă ĕvŭ) rvœnă ā l ŏdō, l lŭ
yākŏ (= y ĕ ākŏ) dmādĕ :

— kmā k tŭ y ĕ mē nō
ĕ stŭ sē?

— tă văw[1] *rēpĭ d āw.*
k ĕ dĭ lœrnă.

— mă sē (= s ă ĕ) drăwl dœnō, s ă
tăjŏ d pĕ k ātā,
k ĕ dĭ l lŭ; ĕ pē (= pĕ ĕ) s ā rmē
ĕ mŏsnĕ.

kāt ĕl ā rvœnă l sŏ ĕ pĕ
k ĕl ĕ fŏyŭ fār lĕ sŭp, lœrnă ĕ
fă mōtĕ l lŭ sŭ ēn eăr
pŏ ĕvwēdrœ l păw, ĕ pĕ tă l āw
y ĕ eŭ asŭ lĕ tēt. lĕ dsŭ ĕ s ā
dispŭtyĕ ĕ pĕ lœrnă ĕ dĭ ŏ lŭ :

— ĕ bĕ! s ĕ n ă pă sĕ! y
ăyō fār ē grā făw ĕ pī (= pĕ ĭ)
nō tōnrō tă lĕ dă l
kŭ d kōtr, ĕ pĕ stŭ k ĕrĕ
l kŭ grā s ă stŭ lĕ k ĕrĕ
mĕjĕ l bār.

— *Qu'est que* c'est donc toujours? *qu'a dit* le loup.

— Mais voilà qu'on m'appelle encore un coup pour être parrain. Oh bien, ce coup-ci je ne veux plus y aller; c'est à ton tour, vas-y.

— Ma foi! non, *qu'a dit* le loup, ça n'est pas moi qu'on appelle. Vas-y, ça ne se refuse pas.

Ils *s'ont* un peu chipoté, vas-y toi, vas-y moi, et puis, *à la fin du compte*, le renard *s'en a* envenu, et puis il a *bravement* mangé tout le restant du pot, et puis il l'a rempli d'eau, et puis il l'a mis au dessus de l'armoire. Quand il *est eu revenu en l'ordon*, le loup lui a encore demandé :

— Comment *que* tu lui a mis nom à *celui-ci*?

— Tout vide rempli d'eau, *qu'a dit* le renard.

— Mais *c'est un* drôle de nom, c'est toujours *de pis qu'antan*. *qu'a dit* le loup; et puis ils *s'ont* remis à moissonner.

Quand ils *ont revenu* le soir et puis qu'il a fallu faire la soupe, le renard a fait monter le loup sur une chaise pour attraper le pot, et puis *tout* l'eau *lui a chu* sur la tête. Là dessus ils *s'ont* disputé et puis le renard a dit au loup :

— Eh bien! ça n'est pas ça! Nous allons faire un grand feu et puis nous nous tournerons tous les deux le *derrière de contre*, et puis celui *qu'*aura le *derrière* gras c'est *celui*-là *qu'*aura mangé le beurre.

---

[1] Ce mot est un archaïsme; il est la continuation de **vocitum*. Dans le parler actuel il est remplacé par *vŭdy*; forme du féminin = **vocitam*.

mă jŏ, fŭ[1] *dĭ fŭ fă. ĕl ã ĕlmĕ*
ẽ grã fãw̃, ĕ pē (= pĕ ĕ) s ã tănĕ l
kŭ d kōtr, ĕ pĕ kã l lŭ
ĕvŭ (= ă ĕvŭ) ãdŏrmĭ. larnă ĕ frăvĕ l
kŭ dŭ lŭ dĕvŏ̃ ẽmɛã̃ d bŏ̃r
k ĕvŏ̃ rĕslĕ ŏtŏ̃ dŭ pãw̃, ĕ pĕ
kãt ĕ s ã rĕvŏyĕ, ĕ s ĕ trăvĕ k
s ĕtŏ̃ l lŭ k ĕvŏ̃ l kŭ tŏ̃
gra̋, ĕ pĕ larnă y ĕ dĭ :
— gă! tŭ vŏ bĕ k s ă tŏ
k ĕ mĕjĕ l bŏ̃r.
ĕ pĕ, mă jŏ, lĕ dsŭ ĕ s ã
sĕpărĕ ĕ pēl (= pĕ ĕl) ã tĭrĕ ɛĕkã̃ d
lŏt kŭtĕ.

Ma foi ! fut dit fut fait. Ils ont allumé un grand feu, et puis ils *s'ont tourné* le *derrière de contre*, et puis quand le loup *est eu* endormi, le renard a frotté le *derrière* du loup *davec* un peu de beurre *qu'avait* resté autour du pot, et puis quand ils *s'ont* réveillé il *s'a trouvé* que c'était le loup *qu'avait* le *derrière* tout gras, et puis le renard lui a dit :

— *Ga!* tu vois bien que c'est toi *qu*'as mangé le beurre.

Et puis, ma foi ! là-dessus ils *s'ont* séparé et puis ils ont tiré chacun de *leur* côté.

2°

sẽ pyēr ĕ pĕ l dyāl.

ẽn jŏ sẽ̃ pyēr ĕ pĕ l
dyāl ĕvẽ̃ smĕ dĕ rĕv, ĕ pĕ
kāt ĕl sō ĕvŭ măr, sẽ̃ pyēr
ĕ dmãdĕ ŏ dyāl k ã k s ă
k ĕl ẽmŏ myæ̃ ĕvŏ dĕ fãy
ŭ[2] *bĕ dĕ rĕsẽ̃n. mă fŏ, kmã*
lĕ fãy ĕtẽ̃ bĕ bĕlwl dyāl
ĕ dĭ lĕ fãy, ĕ pēl (= pĕ ĕl) ēvŭ (= ă ĕvŭ)
ĕtrĕpĕ.

ẽn ãwt fŏ ĕl ĕvẽ̃ pyãtĕ dŭ
kŏlzã̆, ĕ pĕ sẽ̃ pyēr ãkŏ (= ĕ ãkŏ)
dmãdĕ ŏ dyāl k ã k ĕl ẽmŏ
myæ̃ ĕvŏ, dĕ fãy ŭ bĕ dĕ
rĕsẽ̃n. l dyāl ĕ dĭ lĕ rĕsẽ̃n ĕ pēl (= pĕ
ĕl) ēvŭ (= ă ĕvŭ) ĕtrĕpĕ ãkŏ ẽ kãw̃.

lĕ dsŭ lĕ vlĕ k s ã bĕtŭ.
ĕl ã prẽ̃ dæ̃ bãtõ, ẽ grã ĕ
pĕ ẽ ptĭnã̆w̃, ĕ pĕ l dyāl ĕ
prẽ̃ l grã, ĕ pĕ sẽ̃ pyēr y ĕ dĭ
k ĕ fŏyŏ̃ s bĕtr dãn ẽn sã̆w̃ ĕ

Saint Pierre et puis le Diable.

Une fois Saint Pierre et puis le Diable avaient semé des raves et puis quand elles *sont eu* mûres, Saint Pierre a demandé au Diable qu'est que c'est qu'il aimait mieux avoir des feuilles ou bien des racines. Ma foi, comme les feuilles étaient bien belles, le Diable a dit les feuilles et puis il *est eu* attrapé.

Une autre fois ils avaient planté du colza et puis Saint Pierre a encore demandé au Diable *qu'est* qu'il aimait mieux avoir, des feuilles ou bien des racines. Le Diable a dit les racines et puis il *est eu* attrapé encore un coup.

Là-dessus les voilà qui *s'ont battu*. Ils ont pris deux bâtons, un grand et puis un petit, et puis le Diable a pris le grand, et puis Saint Pierre lui a dit qu'il fallait se battre dans une soue à

[1] C'est seulement dans cette locution qu'on trouve le parfait du verbe *être*. || [2] On dit aussi *vŭ*.

kŭeō pŏ k ō n lĕ vòy pă.
mă l dyālan păyŏ pă mānyĕ
sō bātō ĕ pĕ sĕ̃ pyēr yĕ tŭ-
eŏ sŭ l nĕ, sŭ lĕz ŭròy,
sŭ lĕ kōn, tăw pŏ tăw.

l dyāl ĕ vlŭ sĕ̃jĕ d bătō
ĕ pēl (= pĕ ĕl) ā sĕ̃jĕ ĕ pĕ sĕ̃
pyēr ĕ dĭ ŏ dyāl k ĕ fŏyŏ
sŏtĭ dŏr, ĕ pĕ l dyāl ă
tăjŏ ĕvŭ bĕtŭ păskasō bātō
ĕtŏ trăr ptĭnăw. mă fŏ kāt ĕl ĕ
vŭ sĕ ĕ s ĕ sāwvĕ.

cochons pour qu'on ne les voie pas. Mais le Diable ne pouvait pas manier son bâton et puis Saint Pierre lui *touchait* (tapait) sur *le nez*, sur les oreilles, sur les cornes, *tout par tout*.

Le Diable a voulu changer de bâton et puis ils ont changé et puis Saint Pierre a dit au Diable qu'il fallait sortir dehors, et puis le Diable *est* toujours *eu* battu parce que son bâton était trop petit. Ma foi! quand il a vu ça il *s'a* sauvé.

3°

l eē ĕ pĕ larnă.

y ĕvŏ ĕn fŏ ĕ eē ĕ pĕ̃ (= pĕ ĕ)
rnă k ĕvĕ̃ prĕ̃ ĕn ādŭy.
s ă l eē k l ĕvŏ ĕ pĕ ā
mareā ĕ dĭzŏ kmā sĕ tăr d lō
dŭ emĕ̃ :

— mōn ādŭy, mōn ādŭy,
mōn ādŭy....

ĕ pĕ larnă yĕ dĭzŏ :

— dĭ dō pŭtŏ : nōt ādŭy,
nōt ādŭy, nōt ādŭy....

mă fŏ, l eē ĕ mōtĕ sŭ ĕn ăbr
ĕ pē (= pĕ ĕ) dĭzŏ tăjŏ :

— mōn ādŭy, mōn ādŭy,
mōn ādŭy....

ĕ pĕ larnă yĕ dĭzŏ tăjŏ :

— dĭ dō pŭtŏ : nōt ādŭy,
nōt ādŭy, nōt ādŭy....

tăr pō ĕ kăw vlĕ̃ kal eē
ĕ lĕsĕ eĕr l ādŭy. larnă
l ĕ prĕ̃, ĕ pē (= pĕ ĕ) s ĕ sāwvĕ dĕvăw, ĕ
pē (= pĕ ĕ) dĭzŏ tăr d lō dŭ emĕ̃ :

— mōn ādŭy, mōn ādŭy,
mōn ādŭy....

ĕ pĕ l eēvŭ (= eĕ ă ĕvŭ) bĕn ĕtrĕpĕ.

Le chat et puis le renard.

N'y avait une fois un chat et puis un renard *qu'*avaient pris une andouile. C'est le chat *que* l'avait et puis en marchant il disait *comme ça tout d long* du chemin :

— Mon andouille, mon andouille, mon andouille....

Et puis le renard lui disait :

— Dis donc plutôt : notre andouille, notre andouille, notre andouille....

Ma foi, le chat *a monté* sur un arbre et puis il disait toujours :

— Mon andouille, mon andouille, mon andouille....

Et puis le renard lui disait toujours :

— Dis donc plutôt : notre andouille, notre andouille, notre andouille....

Tout par un coup, voilà que le chat a laissé choir l'andouille. Le renard l'a *pris*, et puis il *s'a sauvé avec*, et puis il disait *tout d long* du chemin :

— Mon andouille, mon andouille, mon andouille....

Et puis le chat *est eu* bien attrapé.

LAbbé Rabiet.

PATOIS DE PUYBARRAUD

COMMUNE DE GENOUILLAC, CANTON DE SAINT-CLAUD (CHARENTE)

LE NOM (SUITE)

§ 2. *Nombre.*

IV. — Formation du pluriel.

15° Mots en *ẽ*.

Pluriel en *ẽ*, semblable au singulier :

ăjyĭsẽ, agissant;
ăjyĭsŏmẽ, agissement;
ăjyŭrtŏmẽ, ajustement;
ădŭsisẽ, adoucissant;
ăfĕblĭsẽ, affaiblissant;
ăfĕblĭsŏmẽ, affaiblissement;
ăfrĭkẽ, africain;
ăgrādĭsŏmẽ, agrandissement;
ăgŏnĭzẽ, agonisant;
ăgryĕmẽ, agrément;
ăsĭdẽ, accident;
ăkŭplŏmẽ, accouplement;
ăkŭtrŏmẽ, accoutrement;
ămĕrĭkẽ, américain;
ămŭzẽ, amusant;
ămŭzŏmẽ, amusement;
ăpărẽ, apparent;
ăpártŏmẽ, appartement;
ăpĕzŏmẽ, apaisement;
ăplănĭsŏmẽ, aplanissement;
ărĕajyŏmẽ, arrangement;
ărĕtŏmẽ, arrentement;
ărūdĭsŏmẽ, arrondissement;
ăssăsẽ, assassin;
ăsĕtĭmẽ, assentiment;
ăsĭdŭmẽ, assidûment;
ătĕtcyŏmẽ, attachement;
ăvártĭsŏmẽ, avertissement;
ăvĕnẽ, avenant;
ăvẽ, avent;
ărajyẽ, argent;
bălāsŏmẽ, balancement;
bársŏmẽ, bercement;
bẽ, bain;
bĕlŏmẽ, bâillement;
bĕtĭmẽ, bâtiment;
bĕtŏmẽ, battement;
blūdẽ, blondin;
brālŏmẽ, branlement;
brĕlŏmẽ, braillement;
brŭlŏmẽ, brouillement;
bŭltẽ, bulletin;
bŭlĭvársŏmẽ, bouleversement;
bŭrdŭnŏmẽ, bourdonnement;
dĕdŭmĕajyŏmẽ, dédommagement;
dĕgĭzŏmẽ, déguisement;
dĕklĕsŏmẽ, déclassement;
dĕkŭrĕajyŏmẽ, découragement;
dĕmĕnĕajyŏmẽ, déménagement;
dĕpártŏmẽ, département;
dĕpẽ, dépens;
dĕplăzẽ, déplaisant;
dĕrĕajyŏmẽ, dérangement;
dĕzăgryămẽ, désagrément;
dĕsẽ, dessin;
dĕtĕtcyŏmẽ, détachement;
dĕtŭrnŏmẽ, détournement;
dĕvẽ, devin;
dẽ, dent;
dĕvártĭsẽ, divertissant;
dĕvártĭsŏmẽ, divertissement;
ăjyĕmĭsŏmẽ, gémissement;

ajyèpŏmẽ, aboiement;
ajyăajyŏmẽ, jugement;
ajyŭrŏmẽ, jurement;
dĭfĕrẽ, différent;
dŭlẽ, dolent;
ĕbŭlŏmẽ, éboulement;
ĕfūdrŏmẽ, effondrement;
ĕgĕrŏmẽ, égarement;
ĕgŏrajyŏmẽ, égorgement;
ĕkártŏmẽ, écartement;
ĕkĭpŏmẽ, équipement;
ĕkrẽ, écrin;
ĕkrŭlŏmẽ, écroulement;
ĕkŭlŏmẽ, écoulement;
ĕlŭŋŏmẽ, éloignement;
ĕpălŏmẽ, épaulement;
ĕpŭvĕtŏmẽ, épouvantement;
ĕsẽ, essaim;
ĕtăblĭsŏmẽ, établissement;
ĕtălẽ, italien;
ĕtrăglŏmẽ, étranglement;
ĕtŭfŏmẽ, étouffement;
ĕtŭnŏmẽ, étonnement;
ĕtūrdĭsŏmẽ, étourdissement;
ĕvănwĭsŏmẽ, évanouissement;
ĕvĕnŏmẽ, évènement;
ĕvĭdẽ, évident;
ĕzĕmẽ, examen;
ĕbárkŏmẽ, embarquement;
ĕbĕlĭsŏmẽ, embellissement;
ĕbrăɛyŏmẽ, embranchement;
ĕdĕpĕdẽ, indépendant;
ĕdĕsẽ, indécent;
ĕdĭfĕrẽ, indifférent;
ĕdŏlẽ, indolent;
ĕdŭrẽ, endurant;
ĕdūrsĭsŏmẽ, endurcissement;
ĕfūsŏmẽ, enfoncement;
ĕgĕajyŏmẽ, engagement;
ĕglŭtĭsŏmẽ, engloutissement;
ĕgŏrajyŏmẽ, engorgement;
ĕgŭrdĭsŏmẽ, engourdissement;
ĕkăɛsŏmẽ, encaissement;
ĕkĕdrŏmẽ, encadrement;
ĕkrŭtŏmẽ, encroûtement;
ĕkūbrŏmẽ, encombrement;
ĕkŭrĕajyŏmẽ, encouragement;
ĕkūsĕkẽ, inconséquent;
ĕkūvĕnẽ, inconvenant;
ĕkūvĕŋẽ, inconvénient;
ĕlĕvŏmẽ, enlèvement;
ĕmăɛyŏmẽ, emmanchement;
ĕpăɛyŏmẽ, empêchement;
ĕpăɛyẽ, impatient;
ĕplĕsŏmẽ, emplacement;
ĕpŏrtŏmẽ, emportement;
ĕprĕsŏmẽ, empressement;
ĕpwĕzŭnŏmẽ, empoisonnement;
ĕrĕgĭstrŏmẽ, enregistrement;
ĕrŏlŏmẽ, enrôlement;
ĕsĕŋŏmẽ, enseignement;
ĕsĕmĕsŏmẽ, ensemencement;
ĕsĭdẽ, incident;
ĕsĕvĕlĭsŏmẽ, ensevelissement;
ĕsŏlẽ, insolent;
ĕstrŭmẽ, instrument;
ĕsŭfĭzẽ, insuffisant;
ĕsŭrsĭlŏmẽ, ensorcellement;
ĕɛyătŏmẽ, enchantement;
ĕtĕblŏmẽ, entablement;
ĕtĕlĭajyẽ, intelligent;
ĕtĕrŏmẽ, enterrement;
ĕtĕtŏmẽ, entêtement;
ĕtrăɛnŏmẽ, entraînement;
ĕtrĕprĕnẽ, entreprenant;
ĕtrĕtyẽ, entretien;
fárvẽ, fervent;
fĕmĭnẽ, féminin;
fĕrŏmẽ, ferrement;
flădrẽ, flandrin;
frĕkẽ, fréquent;
fretẽ, fretin;
frŏlŏmẽ, frôlement;
frŏtŏmẽ, frottement;
frŭmẽ, froment;
frwĕsŏmẽ, froissement;
fŭrnĭmẽ, fourniment;
fūdŏmẽ, fondement;
gẽ, gain;
grădẽ, gradin;
grĕdẽ, gredin;
grŏŋŏmẽ, grognement;
grŭlŏmẽ, grouillement;
gŭrdẽ, gourdin;
gŭvárnŏmẽ, gouvernement;
gūflŏmẽ, gonflement;
kăpŭsẽ, capucin;
kăzárnŏmẽ, casernement;
kăpŏmẽ, campement;
kătŭnŏmẽ, cantonnement;
krẽ, crin;

krŏtẽ, crottin ;
krŭlŏmẽ, croulement ;
krwĕzŏmẽ, croisement ;
kŭlŏmẽ, acculement ;
kŭrŏdẽ, cure-dent ;
kŭmădŏmẽ, commandement ;
kŭmĕdyẽ, comédien ;
kŭmẽsŏmẽ, commencement ;
kŭvẽ, couvent ;
kŭpărtĭmẽ, compartiment ;
kŭplăzẽ, complaisant ;
kŭplĭmẽ, compliment ;
kŭsĕtŏmẽ, consentement ;
kŭtẽ, content ;
kŭtĕtŏmẽ, contentement ;
kŭtrĕvẽ, contrevent ;
lăbẽ, lambin ;
lăsŏmẽ, lancement ;
lĕvŏmẽ, lavement ;
lĭbărtẽ, libertin ;
lĕtĕnẽ, lieutenant ;
lŭdjyŏmẽ, logement ;
lŭzẽ, luisant ;
măgăzẽ, magasin ;
mănĕkẽ, mannequin ;
mărẽ, marin ;
mărŏkẽ, maroquin ;
măskŭlẽ, masculin ;
măspẽ, massepain ;
măwdĭzẽ, médisant ;
măwfăzẽ, malfaisant ;
măwkŭtẽ, mécontent ;
măwplăzẽ, malplaisant ;
mădŏmẽ, mandement ;
măkĕmẽ, manquement ;
mămẽ, moment ;
mărkăsẽ, marcassin ;
mĕkănĭeyẽ, mécanicien ;
mĕprĕzẽ, méprisant ;
mẽtyẽ, maintien ;
mŭrẽ, mourant ;
mŭtẽ, mutin ;
mŭnŭmẽ, monument ;
mŭvămẽ, mouvement ;
myăwnŏmẽ, miaulement ;
nĕglĭdjyẽ, négligent ;
nẽ, nain ;
ŏbăysẽ, obéissant ;
ŏrnŏmẽ, ornement ;
păeyẽ, patient ;
părăvẽ, paravent ;
păyẽ, payen ;
pătẽ, pantin ;
părlŏmẽ, parlement ;
părsŏmẽ, percement ;
pĕlerẽ, pèlerin ;
pĕnĭtẽ, pénitent ;
pĕsŏtẽ, passe-temps ;
pĕtŭlẽ, pétulant ;
pĕyŏmẽ, paiement ;
pĕdẽ, pendant-d'oreille ;
pĭkŏtŏmẽ, picotement ;
plĕsŏmẽ, placement ;
prĕsĕdẽ, précédent ;
prĕtĕdẽ, prétendant ;
prĕvĕnẽ, prévenant ;
prĕzẽ, présent ;
prĕzĭdẽ, président ;
prĭntẽ, printemps ;
prŭdẽ, prudent ;
pŭdẽ, puant ;
răsĕblŏmẽ, rassemblement ;
răsŭrẽ, rassurant ;
răzŭnŏmẽ, raisonnement ;
răplĕsŏmẽ, remplacement ;
rĕdjymẽ, régiment ;
rĕdŭblŏmẽ, redoublement ;
rĕfrẽ, refrain ;
rĕfrĕzĭmẽ, refroidissement ;
rĕglŏmẽ, règlement ;
rĕkŭlŏmẽ, reculement ;
rĕkŭnĕsẽ, reconnaissant ;
rĕmăteyŏmẽ, remerciement ;
rĕpŭblĭkẽ, républicain ;
rĕtrĕteyŏmẽ, retranchement ;
rẽ, rang ;
rĕdjyŏmẽ, rangement ;
rĭzẽ, riant ;
rŭdẽ, trace profonde que laisse une roue (ce mot est féminin) ;
rŭlŏmẽ, roulement ;
săbẽ, savant ;
săkrămẽ, sacrement ;
sătẽ, satin ;
săgẽ, sanguin ;
sărdjyẽ, sergent ;
sărmẽ, sarment et serment ;
sărpẽ, serpent ;
sĕyŏmẽ, saignement ;
sĭflŏmẽ, sifflement ;
sĭlŏmẽ, cri aigu ;
sŭfĭzẽ, suffisant ;
sŭplĕmẽ, supplément ;
sŭrĭdjyẽ, chirurgien ;
sŭrprĕnẽ, surprenant ;
sŭrvĭvẽ, survivant ;
sŭtĕrẽ, souterrain ;
tăkẽ, taquin ;
tăpărămẽ, tempérament ;

tártámẽ, testament;
ʧeyãdjyõmẽ, changement;
ʧeyãrẽ, qui vend cher;
ʧeyãrajyõmẽ, chargement;
tẽrẽ, terrain;
tẽ, temps;
tirẽlõmẽ, tiraillement;
trẽtõmẽ, traitement;
trẽ, train, fourche recourbée pour tirer le fumier;
trẽblõmẽ, tremblement;
tũrmẽ, tourment;
tũrnõmẽ, tournement;
vãrlũzẽ, ver luisant;
vãrsõmẽ, versement;
vẽ, vent;
vĩvẽ, vivant;
yũrlõmẽ, hurlement;

Et la formation du fém. 8 *a*, *b*, *c*...

16° Mots en *wẽ*; pluriel en *wẽ*, semblable au singulier :

ãdjwẽ, *ãdjwẽ*, adjoint;
ãpwẽ, appoint;
kũdwẽ, coing;
kwẽ, coin;
swẽ, soin;
tẽmwẽ, témoin;
trwẽ, morceau de bois sec bon à brûler.

17° Mots en *ẽ*; pluriel en *ẽ*, semblable au singulier :

ãflẽ, *ãflẽ*, affluent;
ẽflẽ, influent.

18° Mots en *i*; pluriel en *i* :

Mots masculins.

ãbi, *ãbi*, habit;
ãbri, abri;
ãsyõnẽri, actionnaire;
ãpẽti, appétit;
ãsesi, accessit;
ãspi, aspic;
ãvi, avis;
bãri, baril;
bãdi, bandit;
bistũri, bistouri;
bizẽri, bizarre;
bizĩzi, auvergnat qui repasse les ciseaux et les rasoirs;
bri, brin, c.-à-d. petite quantité;
bũfi, bouffi;
bũri, petit morceau de bois, de paille, etc.;
bũsi, morceau de quelque chose, *yũn bũsi dẽ põ*, un morceau de pain;
debi, débit;
débri, débris;
dẽli, délit;
démẽti, démenti;
dẽpi, dépit;
dẽvi, devis;
djẽni, génie;
djõli, joli;
djũdi, jeudi;
dũzi, fausset, c'est-à-dire cheville de barrique;
ẽkri, écrit;
ẽnẽmi, ennemi;
ẽʧeyi, hâchis;
ẽbũni, nombril;
ẽdẽfini, indéfini;
ẽdẽvi, indivis;
ẽfini, infini;
ẽsãdi, incendie;
ẽtãrdi, interdit;
fãvõri, favori, c.-à-d. touffe de barbe;
fẽni, fenil;
fi, fic, fils;
fũzi, fusil;
fũrni, fournil;
gãni, canif,
gẽʧeyi, gâchis;
kãnãri, canari;
kẽpi, képi;
krẽpi, crépi;
kũmi, commis;
kũkyi, coquin;
kũskri, conscrit;

lābrĭ, lambris;
lĕgătĕrĭ, légataire;
lĕrĭ, lis;
lĕvădĭ, lande récemment labourée;
lĭmŭzĭ, limousin;
lŏkătĕrĭ, locataire;
lŭtĭ, lutin, quand les chevaux ont la crinière emmêlée, on dit que c'est le lutin qui l'a fait;
lŭndĭ, lundi;
mănŭskrĭ, manuscrit;
mătĭ, matin;
mărdĭ, mardi;
mă̆wbĕtĭ, malbâti;
mĕkrĕdĭ, mercredi;
mĕprĭ, mépris;
mŭlĭtĕrĭ, militaire;
mĭnĭ, marraine;
mĭnŭstĕrĭ, ministère;
mĭstĕrĭ, mystère;
mŏdĭ, maudit;
mŭlĭ, moulin;
nĭ, nid;
nŭrĭ, nourrain;
nŭtĕrĭ, notaire;
ŏblĭgătĕrĭ, obligataire;
ŏrĭăjĭnĕrĭ, originaire;
pănărĭ, panaris;
părĭ, pari;
părmĭ, permis;
părtĭ, parti;
pĕrĭ, parrain;
pĕnsyŏnĕrĭ, pensionnaire;
pĭ, pic (instrument);
pĭtĭ, petit;
plĭ, pli;
pŏlĭ, poli;
prĕsĭ, pressis;
prŭfĭ, profit;
pŭlĕvĭ, pont-levis;
pwă̆trĭnĕrĭ, poitrinaire;
rădĭ, radis;
rĕbŭtĭ, rectif;
rĕmĕdĭ, remède;
rĕpĭ, répit;
rĕprĭ, repris;
rĕsŭbĭ, radoté;
rĕtrŭsădĭ, retroussis;
rĕvŏlŭsyŏnĕrĭ, révolutionnaire;
rŏtĭ, rôti;
rŭbĭ, rubis;
rŭsĭ, roussi;
rŭlĭ, rondin;
sălĕrĭ, salaire;
sălŭtĕrĭ, salutaire;
sămădĭ, samedi;
săsŭsĭ, sans-souci;
sărsŭfĭ, salsifis;
sĕlĭbătĕrĭ, célibataire;
sĕmĕtĕrĭ, cimetière;
sĕmĭnĕrĭ, séminaire;
skăpŭlĕrĭ, scapulaire;
sŏlĭtĕrĭ, solitaire;
sŭrnŭmĕrĕrĭ, surnuméraire;
sŭrsĭ, sursis;
sŭrĭ, souris;
sŭsĭ, souci;
tăḷădĭ, taillis;
tămĭ, tamis;
tăpĭ, tapis;
tărĭ, à sec, *kă̆w krŏ ĕ tărĭ*, cette mare (ce trou) est tarie;
tcyămĭ, chemin;
tcyărĕtădĭ, lande qui a été labourée;
tcyĕnĭ, chenil;
tĭtŭlĕrĭ, titulaire;
trăfĭ, trafic;
trĕḷĭ, treillis;
tŭpĭ, pot de terre;
vărnĭ, vernis;
vĭkĕrĭ, vicaire;
vŭlŭtĕrĭ, volontaire;
yŭnĭ, uni;

Et les mots déjà cités : form. du fém. 9 *a*, *b*, *c*, *d*, *e*.

Noms qui n'ont pas le même genre qu'en français, 1.

Mots féminins.

bărbĭ, brebis;
fŭrmĭ, fourmi;
părdrĭ, perdrix;
sŭrĭ, chauve-souris.

19° Mots en *ŭ̈ĭ*; pluriel en *ŭ̈ĭ* :

bĭskŭ̈ĭ, *bĭskŭ̈ĭ*, biscuit;
bŭ̈ĭ, buis;
kŭdŭ̈ĭ, conduit;
prŏdŭ̈ĭ, produit;
rĕdŭ̈ĭ, réduit;
sĭrkŭ̈ĭ, circuit.

20° Mots en *ĭ*; pluriel en *ĭ*, semblable au singulier :

Mots masculins.

ăkĭ, *ăkĭ*, acquit;
ădĭ, adieu;
ĕnĭ, anis;
ĕtĭ, été;
ĕsĭ, essieu;
grĭ, gris;
kĕsī, canal ou conduit d'eau;
păyĭ, pays;
plĕtĭ, plaintif;
prĕsĭ, précieux;
prĕajyŏdĭ, prie-dieu;
prĭ, prix;
pŭsĭ, poussif;
rĕlĕajyĭ, religieux;
rĭ, ruisseau;
tárdĭ, tardif;
vĕajyĕtĭ, vindicatif, qui aime à se venger;

Et les mots déjà cités : form. du fém. 10, *a*, *b*.
Noms qui n'ont pas le même genre qu'en français moderne, 1.

Mots féminins.

ăblūsĭ, *ăblūsĭ*, ablution;
ăbrĕvyăsĭ, abréviation;
ăbrŭçăsĭ, abrogation;
ăbŭlĭsĭ, abolition;
ăajyŭrăsĭ, abjuration;
ădmĭnŭstrăsĭ, administration;
ădmĭrăsĭ, admiration;
ădŭlăsĭ, adulation;
ăfĕsĭ, affection;
ăkădĕmĭ, académie;
ăksĭ, action;
ăprĕsyăsĭ, appréciation;
ăpsŏlŭsĭ, absolution;
ăsŏsyăsĭ, association;
ătēsĭ, attention;
ătrĭbŭsĭ, attribution;
ăvărĭ, avarie;
ăvársĭ, aversion;
ármŏnĭ, harmonie;
bĕnĕdĕsĭ, bénédiction;
bĭgămĭ, bigamie;
dĕgrădăsĭ, dégradation;
dĕkŏrăsĭ, décoration;
dĕlĭbĕrăsĭ, délibération;
dĕlĭmĭtăsĭ, délimitation;
dĕpŏzĭsĭ, déposition;
dĕpŭtăsĭ, députation;
dĕsĭzĭ, décision;
dĕtărmĭnăsĭ, détermination;
dĕyŭnĭ, désunion;
dĕzĭnyăsĭ, désignation;
dĭjyĕstĭ, digestion;
dĭmĭnŭsĭ, diminution;
dĭnăstĭ, dynastie;
dĭskrĕsĭ, discrétion;
dĭspŏzĭsĭ, disposition;
dĭsŏlŭsĭ, dissolution;
dĭstēsĭ, distinction;
dĭstrăksĭ, distraction;
dĭstrĭbŭsĭ, distribution;
dĭvĭsĭ, division;
djyălŭzĭ, jalousie;
dŏtăsĭ, dotation;
dŭnăsĭ, donation;
ĕlĕsĭ, élection;
ĕlĕvăsĭ, élévation;
ĕrŭpsĭ, éruption;
ĕsplĭkăsĭ, explication;
ĕspŏzĭsĭ, exposition;
ĕstĭmăsĭ, estimation;
ĕvŏlŭsĭ, évolution;
ĕbárkăsĭ, embarcation;
ĕbĭsĭ, ambition;
ĕdĭkăsĭ, indication;
ĕdĭspŏzĭsĭ, indisposition;
ĕdŭstrĭ, industrie;
ĕfămĭ, infamie;
ĕfĕksĭ, infection;
ĕflămăsĭ, inflammation;
ĕfŭrmăsĭ, information;
ĕklĭnăsĭ, inclination;
ĕpárfĕksĭ, imperfection;
ĕpŏzĭsĭ, imposition;
ĕprĕsĭ, impression;
ĕprŏvĭzăsĭ, improvisation;
ĕsĭzĭ, incision;
ĕstrŭsĭ, instruction;
ĕtēsĭ, intention;
ĕvēsĭ, invention;

ēvokăsi, invocation ;
fărmăsi, pharmacie ;
filŏzŏfi, philosophie ;
flŭksi, fluxion ;
fŏli, folie ;
fŏtŏgrăfi, photographie ;
frĕkētăsi, fréquentation ;
fŭri, furie ;
fŭrmăsi, formation ;
fŭsi, fonction ;
ĭlŭzi, illusion ;
ĭmĭtăsi, imitation ;
ĭnŭdăsi, inondation ;
ĭrŏni, ironie ;
kŭrti, question ;
kŏrpŏrăsi, corporation ;
kŭfĕsi, confession ;
kŭmĕdi, comédie ;
kŭmĕsi, commission ;
kŭmŭni, communion ;
kŭdānăsi, condamnation ;
kŭdĭsi, condition ;
kŭfĕksi, confection ;
kŭfĭrmăsi, confirmation ;
kŭfŭzi, confusion ;
kŭfŭrmăsi, conformation ;
kŭpăsi, compassion ;
kŭpŏzĭsi, composition ;
kŭsŭlăsi, consolation ;
kŭsŭrtăsi, consultation ;
kŭstrŭksi, construction ;
kŭtrĭbŭsi, contribution ;
kŭtrĭsi, contrition ;
kŭvĕsi, convention ;
kŭvĭksi, conviction ;
kŭvŏkăsi, convocation ;
lĭkĭdăsi, liquidation ;
lĭmĭtăsi, limitation ;
mădjyi. magie ;
mĕlŏdi, mélodie ;
mĕri, mairie ;
mĭnŭsi, minutie ;
mĭsi, mission ;
mŏdĕrăsi, modération ;
mŏdĕsti, modestie ;
mŏdĭfĭkăsi, modification ;
mŏmi, momie ;
mŭnĭsi, munition ;
myŏpi, myopie ;
năsi, nation ;
năvĭgăsi, navigation ;
nŏmĭnăsi, nomination ;
ŏblĭgăsi, obligation ;
ŏkăsi, occasion ;
ŏkŭpăsi, occupation ;
ŏpĭni, opinion ;
ŏpŏzĭsi, opposition ;
ŏprĕsi, oppression ;
ŏrdĭnăsi, ordination ;
ŏrdjyi, orgie ;
ŏrgănĭzăsi, organisation ;
ŏrnămētăsi, ornementation ;
ŏtŏrĭzăsi, autorisation ;
păsi, passion ;
pătri, patrie ;
pŏrdĭsi, perdition ;
pŏrmĕsi, permission ;
pŏrsĕkŭsi, persécution ;
pŏrsĕpsi, perception ;
pĕtĭsi, pétition ;
pĕnsi, pension ;
plătăsi, plantation ;
pŏsĕsi, possession ;
pŏzĭsi, position ;
prĕdĭsi, prédiction ;
prĕkŏsi, précaution ;
prĕpărăsi, préparation ;
prĕpŏzĭsi, préposition ;
prĕstăsi, prestation ;
prĕtēsi, prétention ;
prĕvĕzi, provision ;
prĭvăsi, privation ;
prŏfĕsi, profession, prophétie ;
prŏpŏrsi, proportion ;
prŏpŏzĭsi, proposition ;
pŭnĭsi, punition ;
pŭrgăsi, purgation ;
răsi, ration ;
rĕăbĭlĭtăsi, réhabilitation ;
rĕăsi, réaction ;
rĕdŭsi, réduction ;
rĕflĕsi, réflexion ;
rĕfŭrmăsi, réformation ;
rĕkŭmădăsi, recommandation ;
rĕlăsi, relation ;
rĕlĕdjyi, religion ;
rĕmĭsi, rémission ;
rĕpărăsi, réparation ;
rĕpărtĭsi, répartition ;
rĕpĕtĭsi, répétition ;
rĕprĕzētăsi, représentation ;
rĕprŏdŭsi, reproduction ;
rĕpŭtăsi, réputation ;
rĕspĭrăsi, respiration ;
rĕstŏrăsi, restauration ;
rĕtrĭbŭsi, rétribution ;
rĕvĕlăsi, révélation ;
rĕvĭzi, révision ;
rĕvŏkăsi, révocation ;
rĕvŏlŭsi, révolution ;
rĕyŭni, réunion ;
rĕzărvăsi, réservation ;
rĕzĭlăsi, résiliation ;
rĕzŏlŭsi, résolution ;

sǎkrĭstí, sacristie ;
sǎlŭtǎsí, salutation ;
sǎtĭsfǎsí, satisfaction ;
sĕpǎrǎsí, séparation ;
sĕrĕmŏní, cérémonie ;
sẽpǎtí, sympathie ;
sĭgnĭfĭkǎsí, signification ;
sírí, scierie ;
sĭtŭǎsí, situation ;
sŏlŭsí, solution ;
spĕkŭlǎsí, spéculation ;
stǎsí, station ;
sŭsĕsí, succession ;
sŭpǎrstĭsí, superstition ;
sŭplĭkǎsí, suplication ;
sŭpŏzĭsí, supposition ;
sŭprĕsí, suppression ;
sŭspẽsí, suspension ;
sŭmǎsí, sommation ;
sŭmĭsí, soumission ;
swǎrí, soierie ;
tẽtǎsí, tentation ;
trǎdĭsí, tradition ;
trǎdŭsí, traduction ;
trĭbŭlǎsí, tribulation ;
tyŏrí, théorie ;
vǎkǎsí, vacation ;
vǎryǎsí, variation ;
vĕǎjyĕtǎsí, végétation ;
yŭní, union ;
zĭzǎní, zizanie.

21° Mots en *ĩn* ; pluriel en *ĩn*, semblable au singulier :

kárkǎlĩn, *kárkǎlĩn*, craquelin ;
tĩn, tin, thym.

Et les mots déjà cités : form. de fém. 11, *a*.

22° Mots en *ŏ*.

a) Pluriel en *ŏ*, semblable au singulier :

Mots masculins.

ǎbrĭkŏ, *ǎbrĭkŏ*, abricot ;
ǎkrŏ, accroc ;
ǎrçŏ, éperon de volaille ;
bǎlŏ, ballet ;
bǎtɛyŏ, baquet pour faire manger le bétail ;
bĕdŏ, bedeau ;
bĭçŏ, espèce de bêche ;
blŏ, bloc ;
bŏ, bot ;
brŏ, cruche pour puiser l'eau ;
brŭlŏ, brûlot ;
djyǎbŏ, jabot ;
djyãbŏ, jambon ;
djyĭçŏ, gigot ;
djyŏ, jeu ;
ĕklǎpŏ, copeau ;
ĕkŏ, écho, écot ;
ẽjyŏ, enjeu ;
fǎçŏ, fagot ;
flŏ, flot ;
fyŏ, feu ;
çǎlŏ, galot ;
çárdŏ pǎtɛyŏ, garde-pêche ;
çárdŏ rǎwbŏ, garde-robe ;
çǎrŏ, garot ;
çŏ, gué ;
kǎdŏ, cadeau ;
kǎlŏ, billot pour s'asseoir, coiffure raide que les femmes emploient pour mettre leur coiffe ;
kǎlŏ, caillot ;
kǎnŏ, canot ;
kǎpŏ, capot ;
kǎprĭkŏrnŏ, capricorne ;
kǎtɛyŏ, cachot ;
kĕsŏ tĕtŏ, casse-tête ;
kŏ, coup ;
kŏkŏ, coq, coke ;
kũplŏ, complot ;
kũtrĕkŏ, contre-coup ;
lǎkŏ, licol ;
lĭmĕrŏ, numéro ;
lĭnŏ, linot ;
lŏ, lot ;
mǎçŏ, pécule ;
mǎlŏ, maillot ;
mǎtĕlŏ, matelot ;
mãkrŏ, manchot ;
mǎrmŏ, marmot ;

pǎbŏ, pavot;
pŏ, pain (de sucre, de savon), pot (de graisse);
pĕtŏrĕbŏ, sorte de pistolet à air comprimé fait en sureau que l'on charge avec de la rave;
pĭlŏ, tas;
pĭvŏ, pivot;
pŏrtŏ fǎlŏ, porte-feuille;
pŏrtŏ mŭnŭdŏ, porte-monnaie;
pŏrtŏ mūtrŏ, porte-montre;
pŏrtŏ-plŭmŏ, porte-plume;
rǎbŏ, rabot;
rǎgŏ, gros clous qu'on enfonce dans les bandes de fer qui entourent les jantes;
rŏ, roc;
sŏ, sabot;
tɛyǎbŏ, chabot;
tɛyĕrŏ, chariot;
tɛyŏwdǎegŏ, nénuphar;
tɛyŏwrĕbŏ, colza;
tŭrbŏ, turbot;
tŭrkŏ, turco;
yĭdyŏ, idiot;
zĕrŏ, zéro.

Et les mots déjà cités : form. du féminin, 12, *a*.

Mots féminins.

bĕlĕpĭnŏ, poire Dumas;
bŭryĕrŏ, espèce de pomme;
bŭnŏ lwizŏ, poire Bonne Louise;
ajyĕsŏ, espèce de pomme;
dŭɛyĕsŏ, poire duchesse;
kǎrvŭlŏ, pomme Calville;
kŭĕsŏ mŏdĕmŏ, espèce de poire;
rĕnĕtŏ, variété de pomme;
rĕnŏ glǎwdŏ, prune reine-Claude;
rĭvyĕrŏ, variété de pomme.

b) Pluriel en *ĕ* :

Mots masculins.

ĕlĕvŏ, *ĕlɛvĕ*, élève;
ĕtĕtŏ, en-tête;
fĕrŏsŏ, féroce;
gǎrdŏ, garde;
mĕrŏ, maire;
rĕstŏ (les anciens disent : *rǎrtŏ*), reste;
sĕrŏ tĕtŏ, serre-tête;

Mots féminins.

ǎbĭlŏ, *ǎbĭlĕ*, habile;
ǎbĭtŭdŏ, habitude;
ǎbūdātŏ, abondante;
ǎdrĕsŏ, adresse;
ǎdjyǎsŏ, agence;
ǎdjyĭsĕtŏ, agissante;
ǎfĭtɛyŏ, affiche;
ǎfrǎtɛyĭdŏ, dressée, apprivoisée, chatrée;
ǎkrŭpĭdŏ, accroupie;
ǎlǎtŏ, dégourdie;
ǎlǎsŏ, alliance;
ǎmĕrĭkĕnŏ, américaine;
ǎmĕdŏ, amende;
ǎmŏrsŏ, amorce;
ǎmŭzǎtŏ, amusante;
ǎnǎlĭzŏ, analyse;
ǎnūsŏ, annonce;
ǎpǎrĕsŏ, apparence;
ǎplǎtĭdŏ, aplatie;
ǎplĭkŏ, applique;
ǎprĕtĭzŏ, apprentie;
ǎsŭrǎsŏ, assurance;
ǎsŭmǎtŏ, assommante;
ǎvǎrĭsŭzŏ, avaricieuse;
ǎvǎsŏ, avance;
ǎvǎtǎdjyŭzŏ, avantageuse;
ǎvĕnĕtŏ, avenante;
ǎvŭglŏ, aveugle;
ǎbŭlǎsŏ, ambulance;

ādŏ, marâtre;
ādŭlŏ, andouille;
āsŏ, anse;
ātĭkŏ, antique;
ātŏ, ente;
ārbălĕtŏ, arbalète;
ārdĕtŏ, ardente;
ārmĭnĕtŏ, herminette;
ārmŏ, arme;
ārpărājyŏ, asperge;
ārsŏ, herse;
ārtĭstŏ, artiste;
bădĭnărŷŏ, badinerie;
băçĕtŏ, baguette;
bălāsŏ, balance;
bălĕnŏ, baleine;
bărĕtŏ, barette;
bărĭkŏ, barrique;
bărŭnŏ, baronne;
bătăzŏ, batteuse;
băvārdŏ, bavarde;
băvĕtŏ, bavette;
băyŭnĕtŏ, baïonnette;
bākărŭtŏ, banqueroute;
bākŏ, banque;
bākĕtŏ, banquette;
bārkŏ, barque;
bārtɛyŭdŏ, qui a une dent tombée ou plusieurs;
bĕkĭlŏ, béquille;
bĕkŏ, guêpe;
bĕlĕtŏ, belette;
bĕlŏ, abeille;
bĕryĕrŏ, barrière;
bĕtŭsŏ, personne ou animal qui a le ventre gros et rond;
bĕtyŏ, bête;
bĭblŏ, bible;
bĭajyŭtărŷŏ, bijouterie;
bĭlŭzŏ, bilieuse;
bĭnŏ, agate pour faire jouer les enfants;
bĭtɛyŏ, biche;
blĕtŏ, ablette;
blĕsŭrŏ, blessure;
blŭzŏ, blouse;
bŏrdĕlĕzŏ, bordelaise;
bŏrdŏ, arête;
bŏrnŏ, borne;
bŏwdŭfŏ, toupie;
brăgĕtŏ, ouverture de devant du pantalon;
brādŏ, brande;
brĕdŭlŏ, personne qui parle sans savoir;
brĕtŏ, vache laitière au nez brun;
brĕsărŷŏ, brasserie;
brĭdŏ, bride;
brĭkŏ, brique;
brĭlātŏ, brillante;
brŭsĭdŏ, action de pincer quelqu'un;
brŭskŏ, brusque;
brŭtŏ, brute;
brŭlātŏ, brûlante;
brŭdŭrŏ, broderie;
brŭdĭtɛyŏ, verge avec ses feuilles;
brŭlărŷŏ, brouillerie;
brŭlŏ, brouille;
brŭsŏ, brosse;
brŭĕtŏ, brouette;
bŭajyŏ, cruche;
bŭajyādărŷŏ, buanderie;
bŭlĕtŏ, bouillante;
bŭrĕtŏ, burette;
bŭtɛyŏ, bûche;
bŭtŏ, butte;
bŭvĕtŏ, buvette;
bŭklŏ, boucle;
bŭlŏ, boule;
bŭrdărŷŏ, borderie;
bŭrajyĕzŏ, bourgeoise;
bŭrdŭrŏ, bordure;
bŭrdŏ, béquille;
bŭrĭkŏ, bourrique;
bŭrĭɛyŏ, bourriche;
bŭryŏ, ustensile en paille rond et long pour conserver les fruits secs;
bŭrsŏ, bourse;
bŭtɛyŏ, bouche, lèvre;
bŭtɛyărŷŏ, boucherie;
bŭtĕlŏ, bouteille;
bŭtĭkŏ, boutique;
bŭyĕrŏ, bouvière;
bŭzŏ, bouse;
būbāsŏ, bombance;
būbŏ, masse en fonte pour casser le bois.
byĕfāzĕtŏ, bienfaisante;
byĕnŭrŭzŏ, bienheureuse;
bwĕrĭɛyŏ, nasse;
bwĕtŭzŏ, boiteuse;
bwĕtyŏ, boîte;
bŭĕsŏ, gerbe;
dămādŏ, demande;
dămŭrĕsŏ, demeure;
dăvātŭrŏ, devanture;
dārĕyŏ, denrée;
dāsŏ, danse;
dārtrŏ, dartre;
dĕfĕrĕsŏ, déférence;
dĕfĕsŏ, défense;
dĕfyāsŏ, défiance;
dĕfyātŏ, défiante;

dĕlĭvrĕsŏ, délivrance ;
dĕmŏrɩɛyŏ, démarche ;
dĕmĭyŏ, demie ;
dĕpŏɛyĕtŏ, impatiente ;
dĕpĕsŏ, dépense ;
dĕsĕtŏ, décente ;
dĕsĕtŏ, descente ;
dĕɛyŏ, ustensile en osier pour faire sécher les fruits ;
dĕɛyŏrdjyŏ, décharge ;
dĕvŏrtĭsătŏ, divertissante ;
dĕzŏrtŏ, déserte ;
dĭfĭsĭlŏ, difficile ;
dĭlĭdjyĕsŏ, diligence ;
dĭnyŏ, digne ;
dĭskŏrdŏ, discorde ;
dĭsĭplĭnŏ, discipline ;
dĭspĕsŏ, dispense ;
dĭspŭtŏ, dispute ;
dĭstăsŏ, distance ;
dĭdŏ, dinde ;
djyăbĕryŏ, échasse ;
djyĭbyĕrŏ, femme méprisable ;
djyĭflŏ, gifle ;
djyĭgŏ, cuisse ;
djyĭnĕtŏ, balai ;
djyĭrwĕtŏ, girouette ;
djyŏwnŏ, jeune ;
djyœwnŏ, jaune ;
djyŭstŏ (les anciens disent : *djyŭrtŏ*), juste ;
djyŭdjyŏ, petite génisse ;
djyŭkĭlŏ, jonquille ;
djyŭtŏ, betterave ;
djwĕtŭrŏ, jointure ;
dŏsĭlŏ, docile ;
drŏlŏ, petite fillette ;
dŭblŏ, double ;
dyĕblŏryŏ, diablerie ;
ĕdĭfyătŏ, édifiante ;
ĕglĕdjyŏ, église ;
ĕklŭzŏ, écluse ;
ĕkrĭtŭrŏ, écriture ;
ĕkŭryŏ, écurie ;
ĕkŭlĕrŏ, écolière ;
ĕzătŏ, exempte ;
ĕlĕgĕtŏ, élégante ;
ĕmŏ, âme ;
ĕpălŏ, épaule ;
ĕpŏryŏ, épargne ;
ĕpĕyŏ, épée ;
ĕpĭnŏ, épine ;
ĕprŏ, âpre ;
ĕpĭlŏ, épingle ;
ĕpŭdjyŏ, éponge ;
ĕpŭvĕtŏ, épouvante ;
ĕskŭzŏ, excuse ;
ĕtĕdŭdŏ, étendue ;
ĕtĕvŏ, manche de la charrue que le laboureur tient de la main pour labourer ;
ĕtrĭlŏ, étrille ;
ĕtŭdŏ, étude ;
ĕtŭbĕyŏ, étuvée ;
ĕtŭpŏ, étoupe ;
ĕɛyŏrpŏ, écharpe ;
ĕɛyĭnŏ, échine ;
ĕɛyĭlŏ, sonnette ;
ĕɛyŏwfătŏ, échauffante ;
ĕyĕrŏ, évier ;
ĕbrĕzŭrŏ, embrasure ;
ĕbŭɛyŭrŏ, embouchure ;
ĕdĕsĕsŏ, indécence ;
ĕdĕsĕtŏ, indécente ;
ĕdĭdjyĕtŏ, indigente ;
ĕdĭfĕrĕtŏ, indifférente ;
ĕdjyĕlŭrŏ, engelure ;
ĕdjyŭrŏ, injure ;
ĕdjyŭstŏ, les anciens disent : *ĕdjyŭrtŏ*, injuste ;
ĕfĭrmŏ, infirme ;
ĕfĭrmyĕrŏ, infirmière ;
ĕkrĕdŭlŏ, incrédule ;
ĕkŭprĕdŏ, incomprise ;
ĕkŭvĕuĕsŏ, inconvenance ;
ĕkyĕtŏ, inquiète ;
ĕkyĕtŭdŏ, inquiétude ;
ĕpŭɛyĕtŏ, impatiente ;
ĕpŏrfĕtŏ, imparfaite ;
ĕpĕrŭtrĭsŏ, impératrice ;
ĕpŏzătŏ, imposante ;
ĕprŭdĕsŏ, imprudence ;
ĕpŭrŏ, impure ;
ĕsăsĭblŏ, insensible ;
ĕsŏlĕsŏ, insolence ;
ĕsŏlĕtŏ, insolente ;
ĕsŭrtŏ, insulte ;
ĕtĕlĭdjyĕtŏ, intelligente ;
ĕtĕlŏ, entaille ;
ĕtĭmŏ, intime ;
ĕtrĕpĭdŏ, intrépide ;
ĕtrĕvŭdŏ, entrevue ;
ĕtrĭgătŏ, intrigante ;
ĕtrĭgŏ, intrigue ;
ĕvĭzĭblŏ, invisible ;
ĕvyŏ, envie ;
ĕvyŭzŏ, envieuse ;
făbrĭkŏ, fabrique ;
fădŭryŏ, sottise ;
fălĭtŏ, faillite ;
fămĭlŏ, famille ;
fătĭgătŏ, fatigante ;
fătŏrkŏ, fantasque ;
fătĕjyŏ, fantaisie ;
fŏrmădŭrŏ, serrure ;
fŏrmŏ, ferme, subst. ; ferme, adj. ;

fĕblĕsŏ, faiblesse;
fĕblŏ, faible;
fĕnĕtrŏ, fenêtre;
fĕsŏ, fesse;
fĕtŏ, fête;
fĕdŏ, fente;
fĕnŏ, femme;
fĭgŏ, figue;
fĭgŭrŏ, figure;
fĭlātŏ, filante;
fĭlŏ, file;
fĭlŏ, fille;
fĭnĕtŏ, employé par ironie, sotte;
flĕnŏ, fouine;
flĕtɛyŏ, flèche;
flŭtŏ, flûte;
fŏrdjyŏ, forge;
fŏrmŏ, forme;
fŏrsŏ, force;
fŏwfĭlŭrŏ, faufilure;
fŭtŭrŏ, future;
frădjylŏ, fragile;
frādjyŏ, frange;
frĕsŏ, petit fil de fer qui entoure le sabot au cou de pied;
frĕtɛyŏ, fraîche;
frĭlŭzŏ, frileuse;
frūdŏ, fronde;
fŭlŏrdjyŏ, branche détachée et garnie de ses feuilles;
fŭlŏ, foule;
fŭrŭrŏ, fourrure;
fŭrɛyĕtŏ, fourchette;
fŭrɛyŏ, fourche;
fŭrɛyŏ-fĕyŏ, fourche-fière;
fŭrtŭnŏ, fortune;
fŭlŏ, feuille;
fŭyŏ, fuie;
gălātŏ, galante;
gălātăryŏ, galanterie;
gălĕtrŏ, fenêtre toute petite sans vitres;
gărātŏ, garante;
gărĕtŭdŏ, garantie;
gărĕnŏ, garenne;
găskŭnŏ, gasconne;
gardĕtɛyŏ, gardon;
gardyĕnŏ, gardienne;
gărsŏ, garse, féminin de gars;
gĕrŏ, guerre;
gĕɛyĕtŏ, gâchette;
gĕtrŏ, guêtre;
gĕtŏ, fatiguée;
gĭdŏ, guide;
gĭyŏ, variété de cerise;
glādŏ, glande;
glĕvŏ, motte de terre avec le gazon;
gŏrdjyŏ, gorge;
grādjyŏ, grange;
grāmĕrŏ, grammaire;
grĭvŏ, grive;
grĭzŏ, gris;
grŭyŏ, grue;
gŭrĕtŏ, jeune cochon femelle;
gŭrmĕtŏ, gourmette;
gŭtŏ, goutte;
kăprĭsŭzŏ, capricieuse;
kăpŭsĭnŏ, espèce de plante;
kăpŭsŭlŏ, capsule;
kărăbĭnŏ, carabine;
kăsĭnŏ, maison sale;
kăvārnŏ, caverne;
kăyŭtŏ, cahute;
kābŭzŏ, maison misérable;
kātĭnŏ, cantine;
kăzārnŏ, caserne;
kārdŏ, carde;
kārkĕtŏ, casquette;
kārnŏ, homme, animal de peu de valeur;
kārprŏ, carpe;
kārtŏ, carte;
kĕrĭzŏ, curieuse;
kĕryĕrŏ, carrière;
kĕryŏ, bout de chemise, d'étoffe, de linge;
kĕtŏ, quête;
kĭlŏ, quille;
kĭtŏ, quitte;
klŭdŏ, ridelle de charrette, porte à l'entrée d'un champ;
klărĭnĕtŏ, clarinette;
kŏrdŏ, corde;
kŏrnŏ, corne;
kŏtŏ, côte;
kŏwzĕtŏ, causette;
krăpŭlŏ, crapule;
krĕpŏ, crêpe (galette);
krĕtɛyŏ, crèche d'animal;
krĕtŏ, crête (de volaille);
krĭnălĭnŏ, crinoline;
krĭzŏ, crise;
krŭtɛyŏ, cruche;
krŭtɛyŭdŏ, crochue;
krŭtŏ, croûte;
krwĕzĕyŏ, croisée;
kŭbārtŏ, couverture;
kŭbŏ, cuve;
kŭrŏ, habitation d'un curé;
kŭvĕtŏ, cuvette;

kŭdĕnŏ, couenne;
kŭdŭrsŏ, personne qui a du rapport avec l'ours;
kŭkĭlŏ, coquille;
kŭkĭnŏ, coquine;
kŭkŭrdŏ, variété de potiron;
kŭlātŏ, coulante;
kŭmādŏ, commande;
kŭmārsātŏ, marchande;
kŭmĕtŏ, comète;
kŭmĕsātŏ, commençante;
kŭmŏdŏ, meuble;
kŭmŭnŏ, commune;
kŭnĕsĕsŏ, connaissance;
kŭnŭlŏ, quenouille;
kŭpŭrŏ, coupure;
kŭrātĭnŏ, femme ou animal qui passe son temps à courir;
kŭrātŏ, courante (chienne);
kŭrbŏ, courbe;
kŭrnĕtŏ, cornette;
kŭrnŭdŏ, petit pain en forme de triangle;
kŭrsŏ, course;
kŭrtĭnŏ, courtine;
kŭrŭnŏ, couronne;
kŭtɛyātŏ, couchante (chienne);
kŭtŭmŏ, coutume;
kŭtŭrŏ, couture;
kŭyŏ, calebasse;
kūfyātŏ, confiante;
kūkĕtŏ, conquête;
kūkŭbĭnŏ, concubine;
kūplāzĕtŏ, complaisante;
kūplĕtŏ, complainte;
kūsĭyŏ, consigne;
kūsŭrtŏ, consultation;
kūtrāryātŏ, contrariante;
kūtĕnĕsŏ, contenance;
kūtrĕtŏ, contrainte;
kwĕfŭrŏ, coiffure;
kwĕdŏ, ustensile qui laisse couler l'eau pour se laver;
kwŏ, queue;
kwĕsŏ, cuisse;
lādŏ, lande;
lāpŏ, lampe;
lāsĕtŏ, lancette;
lāsŏ, lance;
lātārygĕrŏ, lanternière;
lātārnŏ, lanterne;
lārdjyŏ, large;
lārmŏ, larme;
lĕdjyŭtĭmŏ, légitime;
lĕtɛyŭnŏ, délicate pour les mets;
lĕtɛyŏ, morceaux de pain plat dans la mie;
lĕtɛyŏ, lâche;
lĕnŏ, poire ou pomme bonne à manger;
lĕnŏ, alène;
lĕtrŏ, lettre;
lĕtudjyŏ, laitue;
lĕvŭtŏ, redingote;
lĕyŏ, allée;
lĕgŏ, langue;
lĭbārtĭnŏ, libertine;
lĭbrārŏ, librairie;
lĭmŭtŏ, limite;
lĭmŏ, lime;
lĭyŏ, ligne;
lĭmŭzĭnŏ, limousine (manteau) du Limousin;
lĭrŏ, variété de rat;
lĭrŏ, livre;
lĭsāsŏ, licence;
lĭsŏ, ail;
lŏkŏmŏtĭvŏ, locomotive;
lŏvĕtŏ, alouette;
lŭkārnŏ, lucarne;
lŭnĕtŏ, lunette;
lŭzĕtŏ, luisante;
lŭbŏ, louve;
lŭpŏ, loupe;
mălādrĕsŏ, maladresse;
mălādyŏ, maladie;
mălăprĕdŏ, mal-apprise;
mălĭsŏ, malice;
mălĭsŭzŏ, malicieuse;
mălŏnĕtŏ, malhonnête;
mălŭrŭzŏ, malheureuse;
mănĭgāsŏ, manigance;
mănŭfātŭrŏ, manufacture;
mărynĕtŏ, marionnette;
măsŭjyŏ, massue;
măsŭnŏ, maçonnerie;
mătɛyĭnŏ, machine;
mătrĭsŏ, matrice;
măwdĭzĕsŏ, médisance;
măwdĭzĕtŏ, maldisante;
măwfăzĕtŏ, malfaisante;
măwplăzĕtŏ, malplaisante;
măwvŭlĕtŏ, malveillante;
mādjyŏ, manche de chemise;
mādŏ, amande;
māsārdŏ, mansarde;
mārdŏ, merde;
mārdŭzŏ, merdeuse;
mārkĭzŏ, marquise;
mārkŏ, marque;

mármŭtŏ, marmite;
mártɛyŏ, marche;
mĕkănĭkŏ, mécanique;
mĕkŭtĕtŏ, mécontente;
mĕnăjyăryŏ, ménagerie;
mĕprĕzĕtŏ, méprisante;
mĕrĭnŏ, marraine;
mĕsŏ, messe;
mĕsŭajyŏ, mensonge;
mármŭnŏ, grosse mouche noire du genre abeille;
mĕtăăryŏ, métairie;
mĕtɛyŏ, mèche;
mĕtɛywĕrŏ ou *mĕtɛyăwĕrŏ*, mâchoire;
mĕtĭnŏ, mâtine;
mĕzŏ, mise (pari);
mĕzŭrŏ, mesure;
mĕtăryŏ, menterie;
mĭajyŏ, mie;
mĭyárdŏ, mignarde;
mĭnĕtŏ ou *mĭnŭnŏ*, nom qu'on donne à une chatte;
mĭnŏ, mine;
mĭnŏtăryŏ, minoterie;
mĭnŭtŏ, minute;
mĭtɛyŏ, miche;
mĭtŏ, mitaine;
mĭtŏyĕnŏ, mitoyenne;
mĭtrŏ, mitre;
mĭzĕrŏ, misère;
mĭgrĕlĕtŏ, grêle, adj.;
mĭsŏ, mince;
mŭlŏ, mule;
mŭtĭnŏ, mutine;
mŭzĭkŏ, musique;
mŭrŏ, baie de ronce;
mŭrtĭfyătŏ, mortifiante;
mŭtɛyárdŏ, femme qui espionne;
mŭtɛyŏ, mouche;
mŭyĕnŏ, moyenne;
mŭtrŏ, les anciens disent : *mŏtrŏ*, montre;
mŭwĕtɛyŏ, nonchalante;
mŭwĕtŏ, muette;
năzĭlŏ, poignée de manche d'une faulx;
nárvŭzŏ, nerveuse;
nĕglĭajyĕtŏ, négligente;
nĕpŏ, nèfle;
nĕsĕsĭtŭzŏ, nécessiteuse;
nĕsĕsŏ, naissance;
nĭflŭzŏ, qui a la roupie au nez;
nŏrmădŏ, normande;
nŏrŏ, bru;
ŋŏwvŏ, neuve;
nŏwzĭlŏ, noisette;
nŭrĭsŏ, nourrice;
nătrŏ, neutre;
ŏwblĭajyĕtŏ, obligeante;
ŏwfrădŏ, offrande;
ŏwfăsŏ, offense;
ŏfrŏ, offre;
ŏwlĭvŏ, olive;
ŏwlŏ, brebis;
ŏwnĕtŏ, honnête;
ŏrdĭnĕrŏ, ordinaire;
ŏwrĕlŏ, oreille;
ŏwrĭblŏ, horrible;
ŏwrŏ, laid;
ŏwtrĭajyŏ, ortie;
pălĕtŏ, palette;
pănŭlŏ, épi de blé d'Espagne;
părĕsŭzŏ, paresseuse;
părĕtŏ, parente;
părĭjyĕnŏ, parisienne;
părŭrŏ, parure;
pătătŏ, patente;
păɛyĕtŏ, patiente;
pătĭlŭzŏ, impatiente;
pătrŭnŏ, patronne;
păyătŏ, payante;
păyĕnŏ, payenne;
păsŏ, panse;
pătŭflŏ, pantoufle;
părlătŏ, parlante;
părlŏ, perle;
pársŭnŏ, personne;
pártɛyŏ, perche;
pártĭdŏ, partie;
pártŏ, perte;
párvĕgyŭdŏ, parvenue;
pĕdársŏ, poêle qu'on a trouée pour griller les marrons;
pĕdwĕrŏ, vessie;
pĕlĕrĭnŏ, pèlerine;
pĕlŏ, poêle;
pĕlŭzŏ, gazon;
pĕnŭdĕsŏ, pénitence;
pĕrŏ gŭzŏ, pierre à aiguiser;
pĕrŏ, poire;
pĕrŏ, pierre;
pĕrŭkŏ, perruque;
pĕtrĕnŏ, poitrine;
pĕdŭlŏ, pendule;
pĕtŏ, pente;
pĭajyŭnŏ, pigeonne;
pĭkătŏ, piquante;
pĭkŏ, pique;
pĭkŭrŏ, piqûre;
pĭlŏ, pile;
pĭlŭlŏ, pilule;
pĭnŏ, fruit du pin;

pĭpŏ, pipe, gros tonneau ;
pĭrŏ, foies blancs ;
pĭrwĕtŏ, pirouette ;
pĭtŏ fĭlŏ, petite fille ;
pĭtārdŏ, pintade ;
pĭtŏ, pinte ;
pĭtŭrŏ, peinture ;
plănĕtŏ, planète ;
plăt̃ĭnŏ, langue, employé par ironie : *bŭnŏ plăt̃ĭnŏ*, c.-à-d. mauvaise langue ;
plăzĕtăryŏ, plaisanterie ;
plĕyārdŏ, qui se plaint à tout propos ;
plĕtŏ, plainte ;
plŭmŏ, plume ;
pŏlĭdŏ, polie ;
pŏrtŏ, porte ;
pŏstŏ, poste ;
prăt̃ĭkŏ, pratique ;
prĕfĕtŭrŏ, préfecture ;
prĕfūdŏ, profonde ;
prĕlĭnŏ, praline ;
prĕsŏ, presse ;
prĕvĕnĕtŏ, prévenante ;
prĕzĕtŏ, présente ;
prĕzĭdĕsŏ, présidence ;
prĕzĭdĕtŏ, présidente ;
prĕzŏ, prise d'eau ;
prŏprŏ, propre ;
prŏvĕsŏ, province ;
prŭnŏ, prune ;
prŭmĕsŏ, promesse ;
prăvŏ, preuve ;
pŭblĭkŏ, publique ;
pŭdĕtŏ, puante ;
pŭdrŏ, poudre ;
pŭlārdŏ, poularde ;
pŭlĕtŏ, poulette ;
pŭlŏ, poule ;
pŭmŏ, pomme ;
pŭtєyŏ, toux ;
pūpŏ, pompe ;
pŭĭsăsŏ, puissance ;
pŭĭsăt̃ŏ, puissante ;
răpĭdŏ, rapide ;
răsĭnŏ, racine ;
răkūtrŏ, rencontre ;
răpŏ, rampe ;
răsŏ, rance ;
rārpŏ, rasse ;
rĕajyŏ, sillon ;
rĕajyŏwĭsĕsŏ, réjouissance, partie osseuse de la viande de boucherie ;
rĕdŏ, raide ;
rĕfŏrmŏ, réforme ;
rĕglŏ, règle ;
rĕkĕtŏ, requête ;
rĕklĕtŏ, râcloire ;
rĕklŭrŏ, râclure :
rĕkŏrtŏ, récolte ;
rĕkūpĕsŏ, récompense ;
rĕlĕajyĭzŏ, religieuse ;
rĕlŭrŏ, reliure ;
rĕmārkŏ, remarque ;
rĕmĕzŏ, action de remettre ;
rĕmūtŏ, remonte ;
rĕplĭkŏ réplique ;
rĕprĭzŏ, reprise ;
rĕpŭblĭkŏ, république ;
rĕpŭblĭkĕnŏ, républicaine ;
rĕpŭyĕsŏ, répugnance ;
rĕpūsŏ, réponse ;
rĕsĕvăzŏ, receveuse ;
rĕtєyārtєyŏ, recherche ;
rĕtєyŭtŏ, rechute ;
rĕvĕtєyŏ, revanche ;
rĕvŏltŏ, révolte ;
rĕvūdŏ, revue ;
rĕzārvŏ, réserve ;
rĕzĭdĕsŏ, résidence ;
rĕtŏ, rente ;
rĭbŏ, rive ;
rĭdĭkŭlŏ, ridicule ;
rĭmŏ, rime ;
rŭtєyārdŏ, femme riche ;
rŭtєyŏ, riche ;
rĭzĭblŏ, risible ;
rŏmăsŏ, romance ;
rŭbrĭkŏ, rubrique ;
rŭzŏ, ruse ;
rŭajyŏ, rouge ;
rŭkĭlŏ, grosse bouteille ;
rŭlĕtŏ, roulette ;
rŭlŭzŏ, rouilleuse ;
rŭŋŏ, plaie qui commence à guérir ;
rŭtĭnŏ, routine ;
rŭtŏ, route ;
rŭzĭnŏ, résine ;
rŭzŏ, jeu de cartes limousin ; *ŏw dăw dwĕ rŭzĕ* ;
rŭĕlŏ, rouelle ;
săbĕtŏ, savante ;
săblŭnĕtŏ, savonnette ;
sădŭlŏ, soûle ;
săzĭdŏ, saisie ;
săsŭajyŏ, sangsue ;
sārdrĭnŏ, sardine ;
sārpŏ, serpe ;
sārvŏ, tout petit étang ;
sārvŭtŭdŏ, servitude ;
sĕlĕtŏ, sellette ;
sĕmĕsŏ, semence ;
sĕmūsŏ, semonce ;

sĕpŏ, tronc creux de châtaignier, dans une fontaine remplaçant la maçonnerie;
sĕrĭnŏ, femelle du serin;
sĕdrĭlŏ, mésange;
sĕdrŭzŏ, cendreuse;
sĕtŭrŏ, ceinture;
sĭçŭyŏ, cigogne;
sĭkătrĭsŏ, cicatrice;
sĭmŏ, cime;
sĭrĕdjyŏ, cerise;
sĭrkūfĕrĕsŏ, circonférence;
sĭrkūstăsŏ, circonstance;
sĭtrŭlŏ, citrouille;
sĭvŏ, cive;
sīçlŏ, sangle;
sīplŏ, simple;
sŏlĭdŏ, solide;
sŏrtŏ, sorte;
sŭfrĕsŏ, souffrance,
sŭfrĕtŏ, souffrante, patiente;
sŭdŭrŏ, soudure;
sŭlárdŏ, souillarde;
sŭlŏ, taie d'oreiller;
sŭmŏ, somme;
sŭnĕtŏ, sonnette;
sŭrsŏ, source;
sūdŏ, sonde;
sŭĭtŏ, petite ou petit de la vache;
tăblĕtŏ, tablette;
tăldwĕrŏ, ustensile en fer qu'on place au milieu d'un joug pour retenir les anneaux;
tărĭblŏ, terrible;
tártrŏ, tarte;
ɩɛyădĕnŏ, ustensile en bois pour atteler deux vaches devant les deux qui sont au timon;
ɩɛyăgrĭnŏ, chagrine;
ɩɛyăminĕyŏ, cheminée;
ɩɛyămĭzŏ, chemise;
ɩɛyănĭlŏ, chenille;
ɩɛyăpĭnŏ, chopine;
ɩɛyărĕtŏ, charette;
ɩɛyărŭyŏ, on donne ce nom à une personne ou à une bête qui cause de l'ennui;
ɩɛyăvĭlŏ, cheville;
ɩɛyābĭdjyŏ, timon d'une charrue à labourer;
ɩɛyābŏ, jambe;
ɩɛyābrŏ, chambre;
ɩɛyādjyātŏ, changeante;
ɩɛyāsŭzŏ, chanceuse;
ɩɛyárajyŏ, charge;
ɩɛyárkutaryŏ, charcuterie;
ɩɛyĕnŏ, chaine;
ɩɛyĕrŏ, chaire, chaise;
ɩɛyĕtĭyŏ, châtaigne;
ɩɛyŏwdrŭnăryŏ, chaudronnerie;
ɩɛyŏwfărĕtŏ, chaufferette;
ɩɛyŭkĕtŏ, qui se choque facilement;
tĕbyŏ, tiède;
tĕrŭzŏ, terreuse;
tĕtŏ, tête;
tŏwvĕrŏ, sillons dans le sens contraire aux autres au bout d'une pièce de terre;
trăkăsăryŏ, objet de peu de valeur;
trăvársŏ, traverse;
trākĭlŏ, tranquille;
trĕlŏ, treille;
trĕsŏ, tresse;
trĕtŏ, traite;
trĕtrŏ, traitre;
trĕɩɛyŏ, bêche;
trĭbŭnŏ, tribune;
trĭdŏ, variété de grive;
trikŏ, trique;
trĭpŏ, tripe;
trŭflŏ, truffe;
trŭtŏ, petit canal en bois qu'on adapte à un cuvier pour que l'eau de la lessive s'écoule;
trŭblŏ, trouble;
trŭpŏ, troupe;
trūpăryŏ, tromperie;
trūpĕtŏ, trompette;
trüĕlŏ, truelle;
trüĭtŏ, truite;
trüyŏ, truie;
tŭlĭpŏ, tulipe;
tŭnĭkŏ, tunique;
tŭnŏ, tonne;
tŭpĭnŏ, pot de graisse : *tŭpĭnŏ dĕ grăĕsŏ;*
tŭrtŏ, gros pain rond;
tūbŏ, tombe;
tūsŭrŏ, tonsure;
twĕlĕtŏ, toilette;
ŭrŏ, heure;
ŭbrŏ, ombre;
văĭĕrŭzŏ, fainéante, employé par ironie;
várajyŏ, verge;
vĕrŭajyŏ, verrue;
vĕstŏ, les anciens disent : *vártŏ*, veste;

vẽdjyẽsŏ, vengeance; *vẽtŏ*, vente; *vĭdŏ*, vide; *vĭlŏ*, ville; *vĭnŏ*, vigne; *vĭvẽtŏ*, vivante; *vĭzĭblŏ*, visible; *vĭzĭtŏ*, visite; *vyárdjyŏ*, vierge; *vyélŏ*, vielle; *vyŏlĕtŏ*, les anciens disent : *vĭlĕtŏ*, violette; *vŭtŏ*, voûte; *vwàtŭrŏ*, voiture; *yĭdẽyŏ*, idée; *yĭlŏ*, île; *yŭrnŏ*, urne; *yŭrŭzŏ*, heureuse; *yŭtĭlŏ*, utile; *yŭzŭrŏ*, usure.

Et les mots déjà cités : Noms qui n'ont pas le même genre qu'en français 1, 2.

Formation du féminin 3, *a*, *b*, *c*; — 4, *a*, *b*; — 5, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*; — 7, *a*, *b*, *d*, *f*, *g*; — 8, *b*, *c*; — 9, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*; — 10, *a*, *b*; — 11, *a*; — *idem*. 15; — 16, *a*; — 17, *a*, *b*; — 18, *a*, *b*, *c*; — 19; — 20, *a*, *b*; — 21, *a*, *b*, *c*; — 22, *b*, *c*, *d*, *e*; — 23, *b*; — 24.

23° Mots en *ŏ*; pluriel en *ĕ*.

Pénultième du singulier en *ăĕ*; pénultième du pluriel en *ĕ*.

Mots féminins.

ăĕdŏ, *ĕdĕ*, aide; *ăĕgŏ*, eau; *băĕsŏ*, baisse, descente; *bwăĕnŏ*, borne; *djyăĕnŏ*, gêne; *fŭrnăĕzŏ*, fournaise; *kăĕsŏ*, caisse; *kwăĕfŏ*, coiffe; *mŭrtăĕzŏ*, mortaise; *păĕtɛyŏ*, pêche; *prŭnăĕdjyŏ*, punaise; *răĕsŏ*, raie, c'est-à-dire ligne; *trăĕnŏ*, poutre;

24° Mots en *ŏ*; pluriel en *ĕ*.

Pénultième du singulier en *ăw*; pénultième du pluriel en *ŏw*.

băwdjyŏ, *bŏwdjyĕ*, petit morceau de bois ou de paille dont les enfants se servent pour mesurer la distance d'une bille à l'autre, les joueurs de bouchon se servent aussi de ce terme; *blăwdŏ*, robe (guère usité); *dăwbŏ*, daube; *djyăwtŏ*, joue; *făwsŏ*, fausse; *frăwdŏ*, fraude; *gălăwdŏ*, grenouille; *găwsŏ*, cosse; *găwtɛyŏ*, maladroite; *grăwlŏ*, corbeau; *kălăwdŏ*, variété de noix très grosse; *kăwzŏ*, cause; *lĭtɛyăwsŏ*, jarretière; *măwsŏ*, fraise; *măwvŏ*, mauve; *năwsŏ*, hausse, montée; *năwtŏ*, haute; *pŭrăwlŏ*, parole; *păwbrŏ*, *pŏwbrĕ*, pauvre; *păwtŏ*, patte; *păwzŏ*, pause, pose; *răwbŏ*, robe; *răwfŏ*, âpre (goût); *săwsŏ*, sauce; *tăwlŏ*, tôle; *tɛyăwdŏ*, chaude; *tɛyăwmŏ*, terrain inculte; *tɛyăwsŏ*, vêtement qui couvre le pied et la jambe; *tɛyăwzŏ*, chose;

25° Mots en *ŏ;* pluriel en *ĕ*.

Pénultième du singulier en *ĕ;* pénultième du pluriel en *ă*.

ăbŭrdĕblŏ, *ăbŭrdăblĕ*, abordable;
ădmĭrĕblŏ, admirable;
ăfĕblŏ, affable;
ăgrĕfŏ, agrafe;
ăgryĕblŏ, agréable;
ăgŭlĕdŏ, aiguillade;
ăkăryĕtrŏ, acariâtre;
ăkŏlĕdŏ, accolade;
ăkŭzĕdŏ, accusée;
ăkŭɛyĕdŏ, accouchée;
ălĕdŏ, alliée:
ălĭtĕdŏ, alitée;
ălūdjyĕdŏ, allongée;
ăměrŏ, amère;
ărĕbŏ, de race arabe;
ăsĕblĕdŏ, assemblée;
ăsŏsyĕdŏ, associée;
ăsŭrĕdŏ, assurée;
ătĕkŏ, attaque;
ătĭtrĕdŏ, attitrée;
ăvĕrŏ, avare;
ăvŭkĕtŏ, glorieuse;
ĕɛyĕnŏ, ancienne;
ărdwĕzŏ, ardoise;
ărmĕdŏ, armée;
ărtĭzĕnŏ, artisane;
bălĕdŏ, frairie;
bĕlŏ, balle;
bănĕtŏ, manne d'osier;
bărĕkŏ, baraque;
bărĭkĕdŏ, barricade;
băzĕnŏ, gros ventre, *wŏ nŏ brĕvŏ băzĕnŏ;*
bărbĕrŏ, barbare;
bĕçĕsŏ, bécasse;
bĕkĕdŏ, qui porte les traces de la petite vérole;
bĕnŏ, corne;
bĕsŏ, basse, cuvier où l'on foule les raisins dans la vigne avec un bois fourchu;
bĕsĕdŏ, contenance d'un cuvier à raisins, *nă çyŭw nŏ bĕsĕdŏ dĕ vĕdĕçŏ;*
bŭɛyĕdŏ, becquée;
bĭçărĕdŏ, de diverses couleurs;
blăɛyĕtrŏ, blanchâtre;
blĕçŏ, blague, menterie;
blĕmĕblŏ, blâmable;
brĕvŏ, jolie;
brĕzŏ, braise;
brĭçĕdŏ, brigade;
brŭsĕdŏ, brossée;
brŭvĕtĕdŏ, contenance d'une brouette;
bŭdjyĕdŏ, lessive;
bŭfĕdŏ, coup de vent, souffle d'une personne;
bŭrĕdŏ, bourrade, battue;
bwĕfĕdŏ, balayée;
dĕlĭkĕtŏ, délicate;
dĕmŏ, dame;
dĕrăzŭnĕblŏ, déraisonnable;
dĕŭtĕdŏ, déhontée;
djyĕlĕdŏ, gelée;
djyĕsŏ, pie;
djyĭrĕflŏ, girafe;
djyŏwfĕdŏ, jointée;
djyŭrnĕdŏ, journée;
dŏwrĕdŏ, tranche de pain qu'on trempe dans des œufs et qu'on fait cuire;
ĕbănĕdŏ, écornée;
ĕbĕzĭçĕdŏ, imbécile;
ĕbrūdĕlĕdŏ, brisée, cassée en plusieurs morceaux;
ĕbŭsĭnĕdŏ, réduite en miettes ou en petits morceaux;
ĕfwĕdŏ, qui a fait quelque chose contrairement à son habitude de paresse;
ĕçĕlŏ, égale;
ĕkălăbĕdŏ, enjambée;
ĕkĕçŏ, écaille;
ĕkwĕdŏ, dont la queue a été coupée ou brisée;
ĕmĕblŏ, aimable;
ĕpŭvĕtĕblŏ, épouvantable;
ĕtĕpŏ, étape;
ĕtɛyĕlŏ, échelle;
ĕvĕçĕdŏ, réveillée;
ĕzĭnĕblŏ, (maison), commode;
ĕbrăsĕdŏ, embrassade;
ĕçrĕtŏ, ingrate;
ĕçŭçĕdŏ, dont le coup et la tête sont enfoncés dans les épaules;

ēkăpēblŏ, incapable;
ēkártēdŏ, incartade;
ēkūsŭlēblŏ, inconsolable;
ēpĕryēlŏ, impériale;
ētēlŏ, entaille;
ētrŏpēdŏ, entravée quant aux jambes;
ēvĕzēdŏ, ennuyeuse, taquine;
fāfērŏ, fanfare;
făsēdŏ, façade;
fēblŏ, fable;
fēdŏ, sotte;
fēsŏ, face;
fēvŏ, fève,
fĭnēlŏ, finale;
flăbwēzŏ, frambroise;
fŭtēlŏ, futaille;
fŭzēdŏ, fusée;
fŭzĭlēdŏ, fusillée, fusillade;
fŭrnēdŏ, fournée;
găbērŏ, gabarre;
gălŭpēdŏ, galopade;
gănēteyŏ, personne sans valeur;
gărĭsēblŏ, guérissable;
glēnŏ, glane;
glĭsēdŏ, glissade;
grēeyŏ, grâce;
grēnŏ, graine;
grĕnēdŏ, grenade;
grēsŏ, grasse;
grĭmēsŏ, grimace;
gŭrajyēdŏ, bouchée;
gŭrĕnēdŏ, portée d'une truie;
kăbēnŏ, cabane;
kărăbēsŏ, petit jeu de quilles dont on pousse la boule avec une grosse baguette;
kămărēdŏ, camarade;
kănēlŏ, canaille;
kăpēblŏ, capable;
kăpĭtēlŏ, capitale;
kărēflŏ, carafe;
kăvēlŏ, cavale;
kărkēsŏ, carcasse;
kājyŏ, cage;
kēlŏ, caille;
kēlŏ, cale;
kēnŏ, cane, canne;
kēpŏ, cape;
kēsŏ, plat qui se met sous le rôti quand on le fait cuire;
kēvŏ, cave;
kēzŏ, case;
klērŏ, claire;
klēsŏ, classe;
krĕbēdŏ, trouée, creuse;
krĕdēdŏ, criée.
krĕvēdŏ, crevée;
kŭlēdŏ, reculade;
kŭlĕrēdŏ, cuillerée;
kŭlēsŏ, culasse;
kŭsŭnēdŏ, piquée des vers;
kŭpēblŏ, coupable;
kūfŭrtēblŏ, confortable;
kūpărēblŏ, comparable;
kūpēyŏ, compagne;
kwēdŏ, vase rond et creux muni d'une queue, il sert pour se laver; on le remplit d'eau et placé sur le seau, l'eau arrive par la queue comme par un robinet;
lēdrŏ, lâdre;
lēmŏ, lame;
lĕpēdŏ, lampée;
lĕvēdŏ, rigole;
mălĕzēdŏ, difficile;
măwpĕyēdŏ, malpeignée;
mătĭnēdŏ, matinée;
mărlĕtŏ, femelle du merle;
mĕdēlŏ, médaille;
mĕajyŭnēdŏ, maisonnée;
mĕgrŏ, maigre;
mĕkŭnēsēblŏ, méconnaissable;
mēlŏ, maille;
mĕnēsŏ, menace;
mŭnēblŏ, minable;
mŭlĕtrŏ, mulâtre;
mŭrēlŏ, muraille;
mŭrtĕteyŏ, moustache;
nēpŏ, nappe;
nĕtrŏ, taquine;
nŭteyēdŏ, nichée;
pălēdŏ, pelletée;
părēdŏ, parade;
părmĕnēdŏ, promenade;
pāsēdŏ, passage, repas, *kăw plă dĕ mūajyĕtĕ ŏ fāe nŏtrŏ pāsēdŏ;*
pătĕteyŏ, patache;
pājyŏ, page;
pĕlēdŏ, poêlée;
pēlŏ, pâle, pelle;
pēnŏ, cruche où l'on met l'eau;
pēyŏ, paye;
pēzēnŏ, paysanne;
plĕajyēdŏ, pliée de toile;
plēkŏ, plaque;
plēsŏ, place;

plètŏ, plate,
prēsipèlŏ, principale;
pŭyèdŏ, poignée;
pŭrèdŏ, poireau;
pŭrtèdŏ, portée;
pŭsèdŏ, poussée;
rŏbèlŏ, charrue à deux oreilles;
rŏmèdŏ, ondée;
rŏzŭnèblŏ, raisonnable;
rèbŏ, rave;
rèlŏ, rare;
rèmŏ, rame pour soutenir les haricots, les pois;
rèsŏ, race;
rètŏ, rate;
rèzŏ, pleine jusqu'aux bords;
rèsèdŏ, grosse ondée d'eau;
rŭzèdŏ, rusée;
rŭdjyètrŏ, rougeâtre;
rŭlèdŏ, roulée;
rŭmènŏ. balance;
rŭzèdŏ, rosée;
rwènèdŏ, ruinée;
sŏbŭrèdŏ, savoureuse;
sŏnèdŏ, truie à laquelle on a fait l'opération;
sŏyèdŏ, saignée;
sŏrènèdŏ, soirée;
sèdjyŏ, sage;
sèlèrètŏ, scélérate;
sèmènŏ, semaine;
sŏvèdjyŏ, sauvage;
sŭtènŏ, soutane;
tèblŏ, table;
tŏblèdŏ, tablée;
tŏpèdŏ, tapée;
tèlŏ, taille;
tèpŏ, tape;
tèrèsŏ, terrase;
tèsŏ, tasse;
tèɛyŏ, tâche;
tirèdŏ, tirade;
tŏpèdŏ, taupinière;
trènèdŏ, femme déshonnête;
trèpŏ, trappe;
trèsŏ, trace;
twèlŏ, nappe;
vŏlèblŏ, valable;
vŏrdètrŏ, verdâtre;
vèlèdŏ, veillée;
vèɛyŏ, vache;
vŭlèdjyŏ, volage;
vŭlèdŏ, volée;
vŭlèlŏ, volaille.

26° Mots en *ŏ*; pluriel en *è*.

Pénultième du singulier en *è*; pénultième du pluriel en *ĕ*.

ŏrpèsŏ, *ŏrpèsè*, espèce;
bŏçŏtèlŏ, bagatelle;
brŭɛyèrŏ, brassière;
brètèlŏ, bretelle;
ɛyètŏ, assiette;
djyŏvèlŏ, javelle;
djyŭrnŏlèrŏ, journalière;
èkwèlŏ, écuelle;
èsèlŏ, aisselle;
ètèlŏ, étoile;
ètrwèlŏ, truelle;
fŏrmyèrŏ, fermière;
fisèlŏ, ficelle;
frŭɛyèrŏ, jardin fruitier, endroit où l'on garde les fruits;
fŭmèlŏ, femme, femelle;
çŏdèlèrŏ, déchirure d'un habit;
çŏzèlŏ, femme ou animal ennuyeux;
glŏɛyèrŏ, glacière;
gŏwɛyèrŏ, gauchère;
grèlŏ, grêle;
grènŏdyèrŏ, femme méprisable;
grŭzèlŏ, groseille;
grŭɛyèrŏ, grosse;
çŭrèyèrŏ, truie-mère;
kèrèlŏ, querelle;
kŭtèlèrŏ, coutelière;
kŭsèlèrŏ, conseillère;
lègŏ, lieue;
lŭdjyèrŏ, lingère;
mŏyèrŏ, manière;
mŏrèlŏ, marelle;
mŏrvèlŏ, merveille;
mèrèlèrŏ, femme du sacristain;
mèsŭdjyèrŏ, mensongère;
mètŏdyèrŏ, métayère;
mŏwyèrŏ, meunière;
yèlŏ, nielle (plante), agnelle;
yèsŏ, fille du frère ou de la sœur;
pŏyèrŏ, panière;
pŏryèrŏ, pareille;

pǎrsŭŋ̍ĕrŏ, compagne;
prĭtăŋ̍ĕrŏ, printanière;
pŭlĭŋ̍ĕrŏ, poulinière;
rĕsĕlŏ, recette;
rāĕlŏ, rouelle;
rāĕtŏ, ruelle;
sălĕrŏ, salière;
sǎrvĕlŏ, cervelle;
sĕlŏ, selle;
sĕmĕlŏ, semelle;
sĕtɛyĕrŏ, sècheresse;
sŏwtărĕlŏ, sauterelle;
sŭdjyĕtŏ, sujette;
sŭrɛyĕrŏ, sorcière;
sŭpyĕrŏ, soupière;
tăbătyĕrŏ, tabatière;
tɛyăbryĕrŏ, brebis qui a le poil dur comme la chèvre;
tɛyăpĕlĕrŏ, chapelière;
tɛyăpĕlŏ, chapelle;
tɛyăbăryĕrŏ, chambrière, servante;
tɛyădĕlŏ, chandelle;
tɛyătărĕlŏ, chanterelle;
tɛyătŭŋ̍ĕrŏ, chatière;
tɛyărmĕlŏ, petite flûte faite avec de l'écorce;
tɛyĕtĭŋ̍ĕrŏ, châtaigneraie;
tɛyŏwdyĕrŏ, chaudière;
tɛyĭvĕtŏ, chouette;
tĭtŭryĕrŏ, teinturière;
tŏwpyĕrŏ, taupière;
tŏwrĕlŏ, vache qui ne peut reproduire;
tăwlĕrŏ, tuilerie;
ŭbryĕrŏ, ouvrière;
ŭbrĕlŏ, ombrelle.

27° Mots en *ŏ;* pluriel en *ĕ*.

Pénultième du singulier en *ō;* pénultième du pluriel en *ŏ*.

bŏsŏ, *bŏsĕ*, bosse;
bŏtŏ, botte;
brŏtɛyŏ, broche, branche;
bŭlŏtŏ, bouillotte;
dĕvŏtŏ, dévote;
dŏzŏ, dose;
ĕgĕnŏtŏ, petite écuelle en terre;
ĕkŏlŏ, école;
ĕpŏkŏ, époque;
ĕtɛyălŏtŏ, échalotte;
ĕtŏfŏ, étoffe;
ĕpŏlŏ, ampoule;
ĕvĕlŏpŏ, enveloppe;
fĭlŏlŏ, filleule;
fŏlŏ, folle;
fŏsŏ, fosse;
fyŏlŏ, fiole;
gălŏtɛyŏ, sabot tout en bois;
gărgŏtŏ, gargotte;
glŏyŏ, iris, glaïeul;
grĭdjyŏlŏ, petit lézard gris;
grŏsŏ, grosse, enceinte;
kăbŏtɛyŏ, tête;
kăbryŏlŏ, cabriole;
kălŏtŏ, calotte;
kămĭzŏlŏ, camisole;
kănŏlŏ, petit pain rond et allongé fait avec de la farine de froment et des œufs;
kăpŏtŏ, capote;
kăryŏlŏ, carriole;
klŏtɛyŏ, cloche;
kŏkŏtŏ, nom donné aux poules, casserole de fonte ou de terre où l'on fait cuire la viande à l'étouffée;
kŏpyŏ, copie;
kŏsŏ, souche de bois;
kŏtɛyŏ, coche;
krŏsŏ, poutre, crosse;
krŏtŏ, excrément de volatile;
kŭlŏtŏ, culotte;
kŭpŏtŏ, compote;
lĭnŏtŏ, linotte;
lŏdjyŏ, loge;
lŏtɛyŏ, loche;
măwpŏprŏ, malpropre;
mărmŏtŏ, marmotte;
mŏdŏ, mode;
mŏlŏ, meule, molle;
nŏblŏ, noble;
nŏrŏ, bru;
nŏsŏ, noce;
nŏtŏ, note;
păpĭlŏtŏ, papillotte;
pŏtɛyŏ, poche;
pŏtŏ, lèvre pliée quand on boude;
pyŏtɛyŏ, pioche;

răçŏlŏ, petit porc de mauvaise venue;
rĕdĭçŏtŏ, redingote;
rĭbŏtŏ, ribote;
rĭçŏlŏ, rigole;
rĭsŏtŏ, rouge-gorge;
rŏdŏ, roue;
rŏsŏ, animal de mauvaise venue;
sălŏpŏ, salope;
sŏkŏ, sabot à semelle en bois et empeigne en cuir;
sŏlŏ, sole, sole (d'un pré);
sŏtŏ, sotte;
tŏkŏ, toque;
vărlŏpŏ, varlope;
yĭdŏlŏ, idole.

28° Mots en *ŏw*.

Pluriel en *ŏw*, semblable au singulier.

ăʤyŏw, *ăʤyŏw*, ajonc;
ărbăl̦ŏw, furoncle;
bŏrdĕkŏw, col;
byŏw, bœuf;
ĕbădălŏw, bois que l'on fend par un bout pour pincer un objet;
ĕkŭryŏw, écureuil;
fĭl̦ŏw, filleul;
fŏw, fou;
kl̦ŏw, clou;
kŏw, cou;
lĭŋŏw, ligneul;
lĭsŏw, linceul;
mŏw, mou;
ŋŏw, neuf;
pŏrpăl̦ŏw, papillon;
rŭsĭŋŏw, rossignol;
sŏw, sol d'une grange, sou;
tɛyāpăŋŏw, champignon;
tɛyŏw, chou;
tŏw, taon;
tŭrlŏryŏw, loriot;
yŏw, œuf;

29° Mots en *ŏr*.

Pluriel en *ŏr*, semblable au singulier.

ăkŏr, *ăkŏr*, accord;
ăpŏr, apport;
dĕkŏr, décor;
ĕfŏr, effort;
ĕsŏr, essort;
fŏr, fort;
kŏlĭdŏr, corridor;
mŏr, mort;
pŏr, porc, port;
rĕmŏr, remords;
rĕtŏr, retors;
sŭpŏr, support;
trĕsŏr, trésor.

Mots féminins.

mŏr, mort;
sŏr, sœur.

30° Mots en *ŭ*; pluriel en *ŭ*.

Mots masculins.

ăbŭ, *ăbŭ*, abus;
ăpărsŭ, aperçu;
ătrĭbŭ, attribut;
bŭ, but;
dĕbŭ, début;
ĕktyŭ, écu;
ĕlŭ, élu;
ĕdĭvĭdŭ, individu;
fĭɛyŭ, fichu;
krŭ, cru;
kŭktyŭ, coucou;
nŭ, nu;
părăplŭ, parapluie;
rĕsŭ, reçue;
sălŭ, salut.

Et les mots déjà cités : formation du féminin, 16.

Mot féminin.

bĕbŭ, huppe.

31° Mots en *ŭ*.

Pluriel en *ŭ*, semblable au singulier.

Mots masculins.

fŭ, *fŭ*, fût; *kyŭ*. cul; *rĕfŭ*, refus.

Mot féminin.

vártŭ, vertu.

32° Mots en *ũn*.

Pluriel en *ũn*, semblable au singulier.

ălũn, *ălũn*, alun; *dĕfũn*, défunt; *kŭmũn*, commun;
brũn, brun; *ĕprũn*, emprunt; *párfũn*, parfum.

33° Mots en *ŭr*.

Pluriel en *ŭr*, semblable au singulier.

bũdjyŭr, *bũdjyŭr*, bonjour; *dĕsŭr*, dessus; *sĕdjyŭr*, séjour;
djyŭr, jour; *taḷŭr*, tailleur.
bŭnŭr, bonheur; *mălŭr*, malheur;

Et mots déjà cités : formation du féminin, 18 *a*.

34° Mots en *ŭ*; pluriel en *ŭ*.

ăgŭḷŭ, *ăgŭḷŭ*, aiguillon; *brĭdŭ*, licol, mouchoir pliant la figure; *djyárgŭ*, jargon;
ăteyŭ, petite hache; *djyĭtŭ*, œil d'une plante un peu poussée;
ădĭḷŭ, ardillon; *bŭrnŭ*, burnous;
bălăsŭ, oreiller; *bŭ*, bout, bouc; *djyŭ*, joug;
bărŏwlŭ, rollon; *bŭrĭkŭ*, ânon; *ĕpérŭ*, éperon;
bĕkŭ, bec d'un pot, d'un pot à l'eau; *bŭryŭ*, brugnon; *ĕrĭsŭ*, hérisson;
bŭtŭ, bouton, moyeu; *ĕkrĕtŭdŭ*, petite charrue à une oreille;
bĕteyŭ, petite bêche; *bwĕsŭ*, aubépine, buisson noir; *fĕnĭzŭ*, glas;
bĕtŭ, bouleau; *djyárbŭ*, petite gerbe; *fĭsŭ*, dard;
bĕtŭ, bâton;

frĭpŭ, fripon;
grĕlitɛyŭ, grelot;
grĕlŭ, crible pour blanchir les châtaignes;
grĭŋŭ, pissenlit;
grŭ, chenil;
gŭrĭlŭ, jeune porc;
gŭyŭ, goujon;
kănăsŭ, caleçon;
kănŭ, canon;
kŭsŭ, ver qui se met dans les fruits, le vieux bois;
kŭtɛyŭ, petite coche pour filer;
kŭtĭlŭ, cotillon;
kŭbŭlŭ, cornemuseau;
lăpĭnŭ, petit lapin;
lĕtɛyŭ, délicat pour le manger;
lĕvădŭ, charrue à une grande oreille;
lŭ, loup;
măsŭ, maçon;
mătɛyădŭ, broie;
mĕlŭ, melon;
mĭnŭ, nom d'un chat, fleur du noisetier;
mŭdŭ, tresse de paille qu'on met dans un sabot;
mŭ, mot;
mŭdĕlŭ, tas de feuilles repliées;
mŭrĭlŭ, muselière;
mŭtɛyŭ, moucheron;
mŭtŭ, mouton;
nĕbŭ, neveu;
nŭ, nœud;
ŏwtɛyŭ, oison;
pĕlŭ, poêlon;
pĕsŭ, poisson;
pĭrŭ, nom donné aux oisons;
pĭsŭ, pinson;
pŭ, puits;
pŭlĭkŭ, jeune poulet;
răgŭ, ragoût;
răkŭ, animal de mauvaise venue;
răzŭ, rasoir;
rĕdjyŭ, petit sillon;
rŭbĭlŭ, gros morceau de bois qui sert de bâton pour se défendre;
sĕdjyŭ, petite scie;
sĕdŭ, séton;
sĕlŭ, espace de sept sillons;
sĭkŭ, gousset;
sĭtrŭ, citron, potiron;
tăpŭ, tas;
tɛyăbrŭ, chevron;
tɛyăbrĭlŭ, chevreau;
tɛyădŭ, latrines;
tɛyăpŭ, chapon;
tɛyătŭ, jeune chat;
tɛyĕrŭ, petite chaise pour enfant;
tɛyĭkŭ, chicon, nom donné à un agneau;
tɛyŏwdĕrŭ, chaudron;
tɛyŏwsŭ, chausson;
trĕtɛyŭ, petite bêche;
vĕdĕlŭ, jeune veau.

Mots féminins.

făsŭ, façon;
gĕnŭ, guenon;
lĕsŭ, leçon;
mĕdjyŭ, maison;
prĕdjyŭ, prison;
răzŭ, raison;
tɛyĕsŭ, chanson;

ABBÉ FOURGEAUD.

MÉLANGES

I. — *CARGNEULE*, *CORGNEULE*, *CORNIEULE*

C'est au commencement de ce siècle que ce mot, qui ne figure ni dans le dictionnaire de l'Académie ni dans celui de Littré, est entré dans la langue française. Il appartient au langage scientifique des géologues et désigne un calcaire cellulaire dont la détermination a été l'objet de longues controverses.

Son origine géographique ne laisse aucun doute : il vient du pays où, pour la première fois, la roche qu'il désigne a été étudiée, c'est-à-dire de Bex ou de ses environs.

En 1788, Wild, dans son *Essai sur la montagne salifère du gouvernement d'Aigle*, signale la roche, mais ne la désigne pas par son nom. La plus ancienne mention qui en soit faite date de 1805 (Isis, II). « C'est pour la première fois qu'apparaît dans l'histoire de la géologie suisse le mot *cargneule*, faussement transcrit *cornicule*. C'est le nom qui, à Bex, désigne *die Rauchwacke* » (Studer, *Gesch. der phys. Geogr. der Schweiz*, p. 605). Le mot *cornicule* y est en caractères allemands ; le manuscrit portait probablement *cornieule*. En 1810, Struve (*Mém. sur la nat. de la mont. salif. du distr. d'Aigle*, p. 112) cite la forme patoise du mot en la munissant de l'inévitable *z* qui défigure quantité de mots patois (cf. *combaz*, *rivaz*, *ranz*) : « La *Corniolaz* ou la *Cornieule*... est une pierre calcaire qui paraît tenir de l'origine du tuf. » Dès 1840, sans que je sache à quel facteur de modification il faille attribuer l'*a*, notre mot apparaît sous la forme *cargneule*. Le passage suivant nous rend compte de l'extension du mot en géologie, une cinquantaine d'années après son introduction : « Ce nom (cargneule) dont je ne connais pas l'origine commence à pénétrer dans le langage scientifique en France. Quoiqu'il n'ait pas encore trouvé sa place dans le dictionnaire de l'Académie, il se trouve dans quelques ouvrages relatifs aux roches : d'Omalius d'Halloy, *Des roches consid. minéralog.*, 1841, p. 85 ; Coquand, *Traité des roches*, 1857, p. 157[1] ».

---

[1] Favre, *Mém. sur les terr. lias. et keuper. de la Savoie*, 1859.

En 1840, Gueymard (*Bull. Soc. géol. de Fr.*, vol. II, p. 432) emploie le mot *cargneule* et nous apprend que ces mêmes calcaires cellulaires sont appelées *brelan* dans le Dauphiné. Durocher (1846) écrit *cargnieule*. Mais les géologues originaires du pays qui a fourni ce mot à la science n'approuvent point la forme *cargneule*. M. Renevier, de Lausanne, dans une note au mot *corgneule* qu'il emploie, dit ceci : « M. Favre et les géologues français écrivent *cargneule*, mais ce terme géologique venant d'une expression locale usitée dans nos Alpes, je préfère l'écrire comme elle y est ordinairement prononcée[1]. » Enfin, voici un essai d'explication étymologique tenté par l'un d'eux et que j'emprunte à un compte rendu d'une séance de la Société des sciences naturelles réunie à Bex en 1877 : « M. de la Harpe, de Lausanne, parle de l'origine du mot *cornieule* qui serait emprunté aux environs de Bex, où existe encore une famille se nommant *Cornioley*. Ce nom viendrait de *corne*..... Il serait donc faux d'écrire *cargnieule* ou *corgneule*. »

Il est évident que c'est la région Bex-Aigle qui a fourni le mot *cargneule* aux géologues. Nous trouvons, en effet, dans le glossaire de Bridel :

corniaula, *creniaula*, s. f., tuf de l'espèce la plus dure.

Ces deux formes sont accompagnées de la mention d'origine : Aigle. Il est peu probable qu'elles aient été recueillies en concurrence dans un même endroit : elles représentent deux patois distincts, au même titre que le mot qui les suit immédiatement dans le même glossaire :

corniola, *creniaula*, s. f., corme, fruit du cormier,

et sont dans le même rapport réciproque que le latin *corbicula* (corbeille) avec le patois *crebilla*.

Si la forme *cargneule*, employée par M. Favre et les géologues français, repose sur autre chose qu'une erreur de lecture de manuscrit ou sur une autre erreur individuelle, si elle repose vraiment sur une forme patoise, celle de *creniaula* pourrait en être la base (cf. *brbota* et *barbota*, barboter); mais, je me hâte de l'ajouter, le rapport pourrait tout aussi bien être inverse.

Quoi qu'il en soit, toutes les formes employées par les géologues témoignent d'un passage par le français populaire de la région, qui a reconnu l'équivalence des sons *au* et *eu*; l'altération ne peut guère être du fait du premier géologue, qui, s'il en était ainsi, se trouverait avoir fai'

[1] *Bull. Soc. vaud. des sc. nat.*, VIII, 1864.

subir au mot une modification conforme à la phonétique réciproque du français et du patois. Bex et Aigle sont de petites villes où depuis longtemps l'on parle plus communément le français, mais un français provincial présentant dans son lexique un nombre assez considérable de mots légués par le patois qui l'a précédé, et ayant subi une francisation guidée par la conscience (plus ou moins conforme aux règles réelles de la phonétique) que les habitants ont de l'équivalence des sons français et patois.

Il reste à savoir maintenant ce qu'est ce mot *corniaula*, *creniaula*. Je le rattache à la forme *corneole*, attestée une fois dans les lapidaires publiés par Pannier, à l'italien *corniola*, à l'allemand *karneol*, *karniol*, mots qui tous désignent la cornaline. La *cargneule* aurait été appelée ainsi à cause de sa couleur rouge.

Je laisse à d'autres savants, mieux armés que je ne le suis, le soin de rattacher ces mots à leur type latin primitif. L'alternance des syllabes *car* et *cor* (*car* : Marbode, *de carneolo*; all. *karneol*, enfin peut-être aussi *cargneule*) présente une difficulté suffisante pour qu'aucune des étymologies proposées jusqu'ici au mot *cornaline* n'apparaisse comme certaine.

II. — *RUZ*

Comme le précédent, ce mot ne figure pas dans Littré. Il est employé par les géologues qui s'occupent du Jura ; son introduction dans la langue date de 1830 et remonte à Thurmann.

Voici le passage qui est le point de départ de l'emploi de ce mot; il en détermine exactement la valeur[1] :

« Les combes oxfordiennes jouent, sous le rapport de la distribution « des eaux, un rôle très important : le point le plus élevé et où la dénu- « dation des marnes a été la moins forte, fait le partage, et déverse à « droite et à gauche vers les extrémités les plus approfondies, qui corres- « pondent toujours à une fracture dans le flanquement corallien, par « laquelle les eaux se précipitent à l'extérieur de la chaîne. Ces sortes de

[1] THURMANN, *Essai sur les soulèvements jurassiques*, p. 53, dans *Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Strasbourg*, vol. I, 1830.

« fractures dans les flanquements coralliens sont presque habituelles, et « les divisent de distance en distance en massifs comme isolés les uns des « autres : elles ne sont autre chose que des ruptures advenues dans l'acte « même du soulèvement et plus ou moins modifiées par l'action des « phénomènes géologiques. Elles sont souvent fort profondes et affectent « en général une manière d'être très caractéristique : ce sont des gorges « étroites vers le haut et s'élargissant vers le bas; le long de leur encais- « sement escarpé on peut observer avec facilité la structure des flanque- « ments coralliens; elles offrent des accidents pittoresques d'un lit de « torrent creusé dans les rochers perpétuellement corrodés, et reçoivent, « selon la saison, de légers filets d'une eau limpide bruissant à travers « une végétation luxuriante, ou des ondes fougueuses se brisant de mille « manières et se précipitant en écumantes cascades. Ces sortes de ravins « si caractéristiques portent dans le Porrentruy le nom provincial de *ruz*, « que nous emploierons pour les désigner. »

Le mot *ruz* n'est pas autre chose que *rivus*, que le mot français *ru* figurant dans Littré avec l'acception de *canal fourni par un petit ruisseau*.

Le *z* a la même origine que celui de *corniolaz*, et ne se prononce ni dans la langue savante ni dans la langue populaire.

L'acception de *rivus* s'est trouvée spécialisée dans le Jura par des conditions hydrographiques particulières à la structure de cette chaîne. Cependant, si l'on considère que dans les contrées adjacentes au Porrentruy et notamment sur le plateau suisse et dans les Alpes, le mot correspondant (*rio*, etc.) est simplement l'équivalent de *ruisseau*, on est porté à croire que, dans le langage de Porrentruy, *ruz* n'avait pas une signification aussi spécifiée que le pensait Thurmann. Quoi qu'il en soit, l'attribution que lui a donnée ce géologue est restée dans la science, et la langue française se trouve maintenant munie de deux doublets, *ru* et *ruz*.

III. — *CLUSE*

Ce mot est employé par les géologues suisses et français qui s'occupent du Jura.

« La dénomination de *cluse* se retrouve, tant dans la Suisse allemande (*klus*) que française et en Savoie, imposée à des défilés transversaux à une chaîne. » (Thurmann, *l. c.*, p. 76.)

Je l'ai entendu employer couramment comme nom commun dans le Simmenthal, où il existe d'ailleurs comme nom de lieu dit. All. litt., *klause*.

C'est le lat. *clusa*. Jusqu'au moment où j'ai été rendu attentif à l'origine de ces mots géologiques, j'ignorais complètement que *cluse* ne fût pas monnaie courante dans la langue française, tellement l'usage en est répandu dans le Jura roman.

IV. — *CL*, *GL*, *PL*, *BL*, *FL*, EN SAVOIE

Je ne veux parler ici que des cas où les groupes *cl*, *gl*, *pl*, *bl*, *fl*, persistent intacts en français (*clou*, *boucle; place; blanc*, *sable; fleur*, *gonfler*).

L'évolution habituelle qui a pour point de départ le mouillement de l'*l* est un peu partout dans la Gaule romane, sauf dans le Midi. C'est une des tendances les plus générales, les plus imminentes de nos langues.

Lorsque l'*l* parcourant la voie que lui ouvre le mouillement vient produire son étape d'*y* sur un terrain où les groupes composés d'*y* comme second élément se livrent à une course qui nous paraît effrénée, sans doute parce qu'elle s'opère par des voies que nos transcriptions font paraître bien distantes les unes des autres, ou séparées par des barrières et des obstacles qui n'existent à la vérité que pour les yeux, lorsque cette étape d'*y* s'y produit à temps, on voit alors nos groupes emboîter le pas et produire une floraison superbe d'évolutions qui étonne par sa variété.

C'est ainsi que, dans le Valais, l'on voit les groupes *cl* et *fl*, par exemple, aboutir à *ṣ*.

En Savoie, il n'en est pas ainsi, non pas précisément que l'histoire des groupes avec *y* y soit dans son ensemble moins mouvementée que dans le Valais, mais parce que les conjonctions consonantiques dont il est question dans cet article n'y prennent point part.

Sauf dans les trois villages dont je vais parler plus bas, pour les groupes *pl*, *bl*, *fl*, *cl*, nous trouvons les patois de la Savoie à *pl*, *bl*, *fl*, *cl*, ou à *pl̥*, *bl̥*, *fl̥*, *kl̥*; pour *gl* à *gl* ou *gl̥* et à une étape plus avancée, à *l̥*.

Les résultats sont simples, on le voit. Aussi n'est-ce point la constatation et la délimitation géographique de ces faits qui m'ont engagé à faire ce petit article : elles ne sont qu'un complément utile pour montrer au milieu de quelle tendance se produisent ceux qui vont être signalés plus loin.

Ayant pour base les mêmes matériaux que ceux qui ont donné lieu à mes études antérieures, je prie le lecteur de se reporter à la carte de Savoie qui a été publiée dans le premier volume.

De nos groupes, les plus réfractaires au mouillement sont *pl*, *bl* et *fl*. En effet, on ne trouve *pl̥*, *bl̥* et *fl̥*, qu'à l'ouest de la Haute-Savoie (Jonzier, Menthonnez, Cusy); partout ailleurs ces groupes sont restés *pl*, *bl*, *fl*.

Cl est resté *cl* (= *kl*) à Meillerie, dans les environs de Chambéry (La Motte, Vimines, Domessin, Francin, Montmélian, Lessaud), d'autre part à Faverges, St-Sigismond, Longefoy, Avanchers, Allues, Lanslebourg. Partout ailleurs on a *kl̥*.

La répartition de *gl* coïncide avec celle de *kl*, celle de *gl̥* avec la répartition de *kl̥*, sauf que, à Argentière et à Bonneval, *gl̥* a avancé à *l̥*.

Mais, dans les trois villages que j'ai exceptés de l'examen précédent, c'est-à-dire Bernex, le Biot et Brenthonne, lesquels sans doute forment un territoire phonétique continu, sans que cependant je le puisse garantir sur la foi de matériaux provenant d'endroits intermédiaires, on a affaire à une évolution tout autre des deux groupes *gl* et *cl*. Les groupes *fl*, *pl*, *bl*, y persistent sans mouillure, et *gl*, *cl*, y deviennent *dl*, *tl* [1].

		Bernex.	Biot.	Brenthonne.
clou	=	*tlu*	*tlu*	*tlu*
cercle	=	*fèrtlò*	*fârtlè*	*fàrtlò*
clé	=	*tlõ*	*tlõ*	*tlå*
boucle	=	*bŏtla*	*bòtlè*	*bòtla*
glaner	=	*dlèna*	*dlèna*	*dlènå*
glace	=	*dlafè*	*dlaşè*	*dlàfè*
gland	=	*àdlã*	*àdlã*	*àdlã*
ongle	=	*õdla*	*õdlè*	*õdla*
aveugle	=	*àvaudlò*	*àvudlè*	*avũdlò*
église	=	*édlïza*	*édlivè*	fr.

Cette transformation paraît être de premier degré, car si l'on admettait une étape intermédiaire *dy*, que je n'ai trouvée nulle part, on ne comprendrait pas que l'*l* ne se fût pas mouillée (surtout dans des patois où *tèyla*, toile, aboutit régulièrement à *tèla*). Elle est de nature essentiellement enfantine; on constate, en effet, que presque tous les enfants dans les tâtonnements qui précèdent l'assimilation complète de leur langue à celle de leurs parents, passent par cette étape. Il faut cesser de considérer ces sons *dl* et *tl* comme uniquement enfantins, puisque les grands enfants de Bernex, du Biot et de Brenthonne les ont laissés triompher.

J. G.

[1] La détermination imparfaite des voyelles provient d'information insuffisante ou de doute résultant des emplois syntaxiques divers des mots, et ne désigne point une intermédiarité.

PATOIS DE BÉDARIEUX

(HÉRAULT)

PHÉNOMÈNES DE PHONÉTIQUE SYNTACTIQUE

I

Je me propose de constater dans tous les cas possibles ce qu'il advient en patois de Bédarieux du phonème final d'un mot isolé et du phonème initial d'un autre mot également isolé, dès que la même personne prononce le second à la suite du premier sans prendre haleine entre eux.

Il y a lieu d'examiner trois cas, suivant que les phonèmes en rencontre sont : 1° consonne finale ou groupe de consonnes final et consonne initiale ; 2° consonne finale et voyelle initiale, ou inversement ; 3° voyelles des deux parts.

PREMIER CAS

Sont en rencontre : une consonne finale ou un groupe de consonnes final et une consonne initiale.

1° UNE CONSONNE FINALE UNIQUE ET UNE CONSONNE INITIALE

a) La consonne finale est une des explosives *p*, *t*, *k*, *tʃ*[1]. — Explosive finale et consonne initiale se réunissent en une consonne redoublée de même nature que la consonne initiale.

---

[1] Le premier élément *t* de cette consonne composée s'articule à la fois contre les dents supérieures et inférieures, à l'aide de la surface dorsale antérieure de la langue ; et par suite il aurait fallu souscrire à la lettre *t* le signe diacritique des mouillées, c'est-à-dire adopter une combinaison dont la *Revue* ne dispose pas encore. C'est aussi faute des combinaisons nécessaires que j'ai dû m'en tenir aux lettres ou assemblages de lettres :

d, *nd*, *g* (après une voyelle ou une consonne sonore autre que *n̂*), *y*, *m* devant *f*, *n* devant *s*, *n* devant l, *n* devant *r̄*.

Ex. : formes revêtues par les mots *sǎp* (il sait), *kǎp* (tête); *bĕnçĕt* (il vint); *ǎmĭk* (ami); *dĕtý* (dix), devant un mot commençant par une consonne.

1. — *sǎp*, *kǎp*.

Devant explosive : *sǎb-bẹndrĕ*[1], *sǎt-tẹisĕ*, *sǎk-krǎmpǎ ;*
il sait vendre, ... tisser, ... acheter;
devant nasale : *sǎm-mǎrkǎndĕtẹýǎ*, *sǎn-nǎʒǎ ;*
..... marchander, ... nager;
devant continue : *sǎf-fẹirĕ*, *sǎs-sĕçǎ*, *tẹ̆ ʒ̆ǎrçĕl-lǎ kǎy-yĕr ?*
..... faire, ... scier (le blé), as-tu eu mal de tête hier ?
devant liquide : *sǎl-lǎ lǎtẹ*, *sǎr-rĕkǎsẹ̆*.
il sait le latin, ... attraper (la balle) au vol.

2. — *bĕnçĕt*.

Devant explosive : *bĕnçĕp-pǎʒǎ*, *bĕnçĕd-dǎyẹ̆ǎ*, *bĕnçĕg-çǎstẹ̆ǎ ;*
il vint tailler (la vigne), ... faucher, ... goûter;
devant nasale : *bĕnçĕm-mǎnẹtýẹ̆ǎ*, *bĕnçĕn-nǎsĕtẹýẹ̆ǎ ;*
..... manger, ... faire le curieux;

Toutes les fois que l'on rencontrera un de ces caractères ou groupes de caractères dans le courant du présent article, on devra entendre respectivement :

Un *d* interdental; le moment de fermeture de l'articulation d'une *n* interdentale suivi du moment d'ouverture de l'articulation d'un *d* interdental; une continue sonore articulée au même point que le *ç*; un *y* articulé à l'aide de la surface dorsale moyenne (et non antérieure) de la langue en ce point du palais où le *k* mouillé aboutit au *t* dorsal mouillé; une *m*, une *n*, articulées respectivement au même point que *f*, *s*, *l*, *r*.

A mesure que le système de la *Revue* s'enrichira, j'écrirai ces différents phonèmes de la manière suivante :

d pointé en dessous; *n* pointée en dessous suivie de *d* pointé en dessous; *ç* surmonté de *y*; *y* surmonté de *ñ*; *m* surmontée de *f*; *n* surmontée respectivement de *s*, de *l*, de *r*.

[1] La langue est encore entre les dents quand elle passe, dans le patois de Bédarieux, de la prononciation du *d* interdental ou du *t* à celle d'un *r* suivant; mais comme elle revient, avant d'avoir cessé de vibrer, à la position qu'elle occupe dans la prononciation normale d'*r*, écrire *r* après *t* ou *d* (interdental) n'eût été exact qu'à demi.

devant continue : *bĕnçĕf-fĭuṭą̆, bĕnçĕs-sul, bĕnçĕy-yĕr ;*
..... flairer, ... seul, ... hier ;
devant liquide : *bĕnçĕl-lẹu, bĕnçĕr-rụtŷĕ.*
..... tôt, il devint rouge.

3. — *ăm̆ḷk.*

Devant explosive : *ŭn ăm̆ḷb-bọstrĕ, ŭn ăm̆ṭ-tẹ̆u, ŭn ăm̆ḷg-gŭrçąl ;*
un ami à vous, ... à toi, ... libéral ;
devant nasale : *ŭn ăm̆ḷm-mẹ̆unĕ, ŭn ăm̆ḷn-nọstrĕ ;*
..... à moi, ... à nous ;
devant continue : *ŭn ăm̆ḷf-fĭẓẹ̆l, ŭn ăm̆ḷs-sĕçą̆, bĕtŷçrĭ sŭn ăm̆ḷy-yĕr ;*
..... fidèle, ... sûr, j'ai vu son ami hier ;
devant liquide : *mŭn ăm̆ḷl-lŭḷs, ŭn ăm̆ḷr-rą̆rĕ.*
mon ami Louis, un ami rare.

4. — *dĕtŷ.*

Devant explosive : *dĕb-blẹ̆zĕs, dĕt-trąus, dĕk-kląus ;*
dix mèches, ... trous, ... clefs ;
devant nasale : *dĕm-mẹ̆zĕs, dĕn-nụ̆zĕs, dĕy-ỵọ̆kŏs ;*
.... mois, ... nœuds, ... tapes ;
devant continue : *dĕf-fụstŏs, dĕs-sẹ̆tĭs, ẹ̆rŭ ẓẹ̆y-yĕr ;*
... poutres, ... sièges, ils étaient dix hier ;
devant liquide : *dĕl-lẹ̆vrĕs, dĕr-rą̆vĕs.*
dix lièvres, ... radis.

La rencontre d'une explosive finale et d'un *tŷ* initial amène pareillement un *tŷ* redoublé (*tŷ*), autrement dit un *tŷ* dont le *t* et le *ŷ* s'articulent avec plus d'énergie. Ex. :

sąt-ŷŭçą̆, bĕnçĕt-ŷŭçą̆, ŭn ăm̆ṭ-ŷụstẹ̆, dĕt-ŷụrs[1].
il sait jouer, il vint jouer, un ami juste, dix jours.

Remarque. — Dans tous les exemples déjà cités, je me suis servi du trait-d'union pour préciser que les deux lettres qu'il joint ne représentent pas deux consonnes séparées, mais bien les deux moments de la prononciation d'une consonne unique, simple ou composée d'ailleurs.

b) La consonne finale est *n*[2]. — *n* finale devant consonne initiale

[1] Une transcription précise réclamait ici un *t* (mouillé) et un *ŷ* en caractères gras, car je ne pouvais songer à écrire : .....*tt-ŷŷ*..... || [2] Le patois de Bédarieux n'a plus d'autre nasale finale de mot isolé que *n*.

ne retient de sa nature que la résonnance nasale : quant à l'articulation qui accompagne cette résonnance, elle vient se produire constamment au même point et d'habitude sous la même forme que l'articulation de la consonne initiale ; en d'autres termes, les mêmes organes qui produisent l'articulation de la consonne initiale produisent celle de la nasale finale, et ils sont disposés de la même façon dans l'un et l'autre phonème.

Ex. : formes revêtues par les mots *ùn* (un), *ṭùn* (ton), *ăbẹ̀n* (nous avons), *ănặbĕn* (nous allions), devant un mot commençant par une consonne.

1. — Devant explosive :

ŭm-plọ̆, un plateau, *ŭm-brạs ;* un bras ; *ŭn-ṭăp*, un bouchon, *ŭn-dĕṭ ;* un doigt ; *ŭn-kọ̆*, un chien, *ŭn-grọ̆ ;* un grain ; *ŭṇ-ṭỷăbạl*. un cheval.

2. — Devant nasale.

ṭŭm-muŕĕ, *ṭŭn-nạs*, *ŭṇ-ṇạs*.
ton visage, ton nez, un bouchon (le bouchon qui sert de but, au jeu de bouchon).

3. — Devant continue.

Devant continue proprement dite : *ăbẹ̆m-fŭtỷăṭ*, *ăbẹ̆n-sălăṭ ;* nous avons pioché, ... salé (le porc);

devant continue liquide : *ănặbĕn-lăbặ*, *ănặbĕn-răsṭĕlặ* [1]. nous allions laver, ... râteler (le foin).

La nasale finale s'articule donc sous la même forme que la consonne initiale, c'est-à-dire par fermeture de l'organe articulateur devant explosive ou nasale, par rétrécissement de cet organe devant continue ou liquide. De plus, comme aussitôt après le moment de fermeture ou de rétrécissement de la nasale l'organe articulateur passe au moment inverse de la consonne initiale, en négligeant à la fois le moment d'ouverture ou d'élargissement de l'une et le moment inverse de l'autre, on est conduit à donner la formule générale que voici : une *n* finale et une consonne initiale suivante se réunissent, pour ce qui est de l'articulation, en une consonne simple de même nature que la consonne initiale.

---

[1] Les signes par lesquels je représente ces différentes nasales n'indiquent rien de plus que le point où elles sont articulées ; c'est uniquement à la présence ou à l'absence du trait-d'union que l'on reconnaîtra une nasale articulée ou non sous la même forme que la consonne initiale.

Toutefois, cette identification des deux phonèmes au point de vue de la forme sous laquelle ils sont articulés n'est pas constante, et l'on entend parfois articuler la nasale par rétrécissement devant explosive ou nasale, par fermeture devant continue ou liquide ; mais le fait est rare, il n'est jamais obligatoire, et l'apparition en offre tant d'irrégularité que je ne saurais préciser dans quelles circonstances elle a lieu. Lorsqu'il se présentera, l'absence du trait-d'union suffira à l'indiquer. Dès l'instant, en effet, où phonème final et phonème initial s'articulent chacun sous une forme différente, il leur devient impossible de constituer, quant à l'articulation, les deux moments d'une consonne unique ; entre eux ne s'établit point cette jonction étroite que je représente par le trait-d'union.

(*A suivre.*)

F. Nougaret.

LEXIQUE SAINT-POLOIS

(*Suite.*)

B

bà! bà! +, exclamation admirative. *bà! bà! fò vĭr kăl ărjē k' ĭ çānt!*

băbăє, +, grosse joue. *ŏ mwē, vlŏ dz ĕfā k' ĭz ō dĕ bŏn-ĕ băbăє!* — Au plur., *băbăє ĕd kū*, fesses. *ă s'ŏ mĭ fĕ d' mŏ, ăl ŏ kă sŭ sĕ băbăє ĕd kū.* — ‡ *fĕr băbăє*, baiser, embrasser. *ălō, mē nĕnē, fĕjĕ băbăє ă mĕmĕr.*

‡ *băbăk*, +, excrément, ordure. *fĕr băbăk.* — *jĕjtĕ єō, mē ptĭ găw, є' ĕ dŭ băbăk!* — S'emploie aussi au fig., en parlant de personnes tarées. *ĭ n' sĕt-tĕ pū, dō, єĕ-lŏ, k' ĭ y' ŏ dŭ băbăk ă lă kū.* — *băbăk!* exclamation servant à empêcher les enfants de toucher à ce qui est malpropre, ou de porter à leur bouche une chose nuisible ou pouvant les blesser. *ăk! băbăk! vă-tŭ byē jĕjtĕ să!* Se prononce toujours accompagné d'un geste de dégoût.

băbĕn, +, grosse lèvre. *dĕ rŭd'-ĕ băbĕn.* — *s'ē lĕkĕ lĕ băbĕn*, manifester la satisfaction qu'on éprouve d'avoir bu ou mangé de bonnes choses.

băbĕn, +, bobine. — Au fig., *y' ŏ kŏr ăn rŭd băbĕn ă dĕvŭdyĕ*, ily a encore une longue route à parcourir.

băbĭnŏ, +. *fĕr dĕ băbĭnŏ*, faire avec les doigts ou les mains le geste d'enrouler du fil autour d'une bobine. Certaines vieilles personnes ont le tic de faire des *băbĭnŏ*, lorsqu'elles sont assises et ont les mains inoccupées. On dit dans le même sens *fĕr dĕ băbĕn.*

băblŭt, +, chose sans valeur et sans importance, bagatelle, niaiserie, *ptĭ kŏt*. S'emploie ordinairement au pluriel. *є' ĕ tŭ băblŭt k' ŏ nŭ kōtĕ lŏ?* — Même sign. : *bĭbŭs.*

băbyŏl, ×, babiole. Se prend aussi dans la même acceptation que *băblŭt* et *bĭbŭs.*

băєē, +, bassin; ustensile de cuivre dont se sert le crieur public pour appeler l'attention des habitants. — A Saint-Pol (ville et faub.), concurr. : *băsē.*

băєĭnĕ, +, bassiner; rassembler le monde au son du *băєē*, en parlant du crieur public. — *băєĭnĕ* quelqu'un, lui donner un charivari. A, dans ce sens, la même sign., que *klăkĕ* et *kŏrnĕ.* — S'emploie aussi au fig. *ĕy! tĕ m' băєĕn ăvăk tŭ*

tĕ kŏt ! — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŏsĭnĕ.*

bŏɛĭnĕ, +, s. m., ranunculus arvensis, r. acris, r. repens, r. bulbosus. — Dans la banlieue, *bŏɛĭnĕ* désigne surtout le ran. arvensis. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŏsĭnĕ.*

bŏɛĭnwăr, +, adj. *ăn pŏyĕl bŏɛĭnwăr*, une bassinoire. — A Saint-Pol-ville, conc. : *ăn bŏsĭnwăr*, subst.

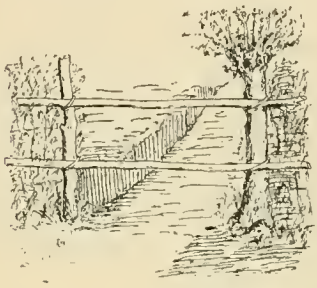

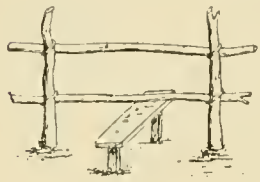

bŏɛ-kū.

bŏɛ-kū, +, s. m., barrière fixe consistant en deux perches fixées horizontalement à une haie (à l'endroit d'un passage), l'une à environ 60 centimètres du sol, et l'autre au dessus de la première et à une distance égale. Le *bŏɛ-kū* clôt les prairies grevées d'un passage à pied et suffit pour empêcher les bestiaux de passer. Il existe deux variétés de ces clôtures : dans l'une, le piéton est obligé de passer sous la première perche ou entre les deux en enjambant la première ; dans l'autre, il enjambe la perche supérieure en mettant successivement le pied sur les deux extrémités d'une planchette soutenue par deux piquets et posée perpendiculairement à la direction des perches. — A Monts-en-Ternois : *pŏsăf.*

bŏdŏw, ×, badaud. S'emploie aussi adjectivement et se dit des personnes et des animaux.

bŏdrĕy, +, femme tout à la fois grande de taille, indolente de caractère et quelque peu simple. *ăn grăd bŏdrĕy.* — Même sign. : *flăm̀ik, cŏrĕy.*

bŏdŭkū, ×, individu de petite taille. Se dit des deux sexes. — Employé conc. avec les formes *bŏdkū*, *bŏdŭkū*, *bŭdkū.*

bŏdŭflĕ, +, marcher dans la boue. Forme adoucie de *pŏtŭflĕ.* Voir ce mot. — Même sign. : *bŏdŭyĕ.*

bŏdŭlĕt, +, petite personne d'un embonpoint excessif. *ăn grŏs bŏdŭlĕt.*

bŏdŭyĕ, ×, patauger. Forme adoucie de *pŏtŭyĕ.* Voir ce mot. — Même sign. : *bŏdŭflĕ.*

băf, ×, s. f., coup sur la figure, soufflet. *ă-tŭ lŏ rɛŭ ăn băf, ĕ ! t'ĭrŏ kŏr t'ĭ frŏtĕ !* — Employé conc. avec la forme *păf.*

băf ou *bŏfrĕy*, ×, grande quantité d'aliments pris en un seul repas. *ĭ s'ĕn n'ŏ lŏ fŭtŭ ăn rŭd băf, ĕɛ pŭrɛŏ-lŏ !* — Même sign. : *păɛĭy, vĕtrĕy.*

bŏfrĕ, ×, manger gloutonnement. — Même sig. : *gŏlŭfĕ.*

bǎfrèy, ×. Voir *bǎf*.

bǎgǎr, +, s. m., bagarre.

bǎgě, +. Voir *bǎglě*.

bǎgèt, +, baguette. — *mǎně* (quelqu'un) *ǎ l' bǎgèt*, le rendre soumis et obéissant, lui faire faire, bon gré mal gré, ce que l'on veut. *lǐlǐk ǎl mǎn ěsn ǒm ǎ l' bǎgèt*.

bǎglě, +, ficeler; coudre à grands points. — *bǎglě* un panier d'œufs, en ficeler le dessus garni de paille. Ces paniers, dont les marchands se servaient pour *ǎpǎyě* les œufs destinés à l'exportation, ne sont plus en usage; on les remplace par des caisses longues et plates beaucoup plus maniables. — *bǎglě* un matelas, y faire des *bǎglǔr*, afin qu'il ait partout la même épaisseur. — Au fig., terminer à la hâte. *ɛě grǎ sǐrk, kǎ k'ǐ n'ō pǎ grǎmě d' mōd', ǐz ō bětō bǎglě ɛō*. — Employé conc. avec la forme *bǎgě*.

bǎglǔr, +, action de *bǎglě*; résultat de cette action. — Grosse ficelle servant à *bǎglě* les paniers d'œufs. — *bǎglǔr* (de matelas), ficelle qui le traverse et qu'on arrête avec une *bǔlět* de laine. — Employé conc. avec la forme *bǎgǔr*.

bǎgǒ, +, bavardage; grande facilité d'élocution. Un commis-voyageur qui sait bien faire l'article a un bon *bǎgǒ*. Se dit surtout d'un parler abondant et facile, dans lequel entre une pointe d'effronterie ou de hardiesse. — Même sign. : *blǎǧ*.

bǎgǔr, +. Voir *bǎglǔr*.

bǎjě, +, v., baiser, embrasser. — *fǔt ěs mě ǎ bǎjě* à quelqu'un, lui donner un soufflet. — S'emploie aussi en langage libre.

bǎj-kū, +, adulateur, flagorneur. *ɛ̄ bǎj-kū kōm lǐ? ǐ pǎ pǎsě sě kmě*.

bǎjǒtě, +, v. a. et pr., baiser sans cesse. Se dit surtout ironiquement.

bǎjǎɛ̄, ×, celui qui baise. S'emploie ironiquement.

bǎjǔr, +, baisure. *ěn ětǎmǎ ɛ' pě, ěnō! ǒ m' bǎrě ɛěl bǎjǔr, j' ěl l' ě kěr*.

bǎjǔrě (*s'*), +, se toucher dans le four, en parlant de deux pains. *dǔ pě bǎjǔrě*.

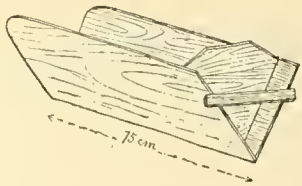

bǎk de maçon.

poignée

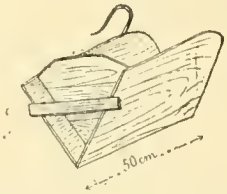

bǎk de couvreur.

bǎk, +, bac; ustensile de maçon formé de deux bouts de planche cloués d'équerre et réunis à une extrémité par une petite planche munie d'une poignée. Ce *bǎk* sert aux manœuvres à porter le mortier et se charge sur l'épaule. Les couvreurs en tuiles se servent d'un *bǎk*

analogue, mais d'un tiers plus court, et qui est en outre muni d'un crochet de fer destiné à le suspendre aux échelles lorsqu'ils travaillent sur les toits.

bǎkǎnǎl, +, s. m., vacarme causé par une réunion bruyante. *ɛ̃ sǎkrɛ̃ tǎ d'ĩrɛõ-lõ, ĩ fõ œ̃ bǎkǎnǎl k'õ y ẽtẽ mĩ gũt!*

bǎkɛ̃, +, petit cuvier; moitié d'un tonneau dans laquelle *ɛ̃ mãnɛ̃ʳ ɛ̃d mãɛõ* versent leur *bǎktɛ̃* de mortier. Peu usité dans cette dernière acception; on dit plutôt *kũvɛ̃l*. Voir ce mot.

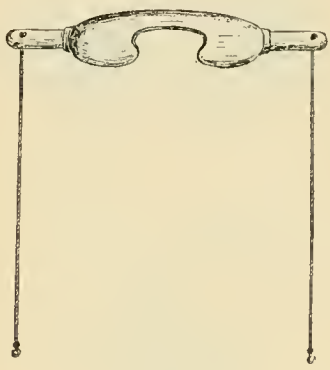

bǎklɛ̃.

bǎklɛ̃, +, s. m., instrument de bois, un peu concave et échancré dans le milieu, qui se met sur les épaules et sert à porter deux seaux suspendus par des cordes aux extrémités. — Planche que l'on attache transversalement à la tête des bestiaux qui pâturent dans une prairie close, afin de les empêcher de faire des trous aux haies ou de passer par ceux y existant déjà.

bǎktɛ̃y, +, s. f., contenu d'un *bǎk. ɛ̃n bǎktɛ̃ d' mɔ̃rtyɛ̃*.

bǎktɛ̃yɛ̃t, +, petite *bǎktɛ̃y*.

bǎl, +, bal; vaste tente ou baraque recouverte de toile que l'on dresse à l'époque des *dũkǎs*, et sous laquelle se donnent les bals populaires. Employé, dans cette dernière acception, conc. avec le mot *bǎltĩbũs*. — Au fig., donner *bǎl* à ses pensées, avoir des tracas, des préoccupations, des *lĩnɛ̃t dɛ̃ s' tɛ̃t*. Voir *lĩnɛ̃t*.

bǎl, +, bail. *mõ, j'ɛ̃n sɛ̃n pwɛ̃ d' bǎl ãrɛ̃jɛ̃ kõm ɛõ*. — Au fig., *ǎrpǎsɛ̃ bǎl*, se porter mieux qu'auparavant, après une maladie, surtout dans un âge avancé.

bǎl, +, bâillement. Faire des *bǎl*.

bǎl, individu de peu d'énergie, à la démarche indolente. *kɛ̃ gʳɛ̃ã bǎl ɛ̃k ɛ'ɛ̃ sɛ̃ gǎʳɛõ!* — Usité à Marquay et Ligny-Saint-Flochel. Voir *bǎlbĩs*.

bǎl, +, balle. — *jũ d' bǎl*, jeu de paume au tamis. — *bǎl!* cri par lequel, au jeu de ce nom, le *lĩvrɛ̃r* avertit qu'il va lancer la balle (*lĩvrɛ̃*).

bǎlǎdɛ̃ (*s'*), flâner.

bǎlãɛ, +, balance. Conc. : *bǎlãs*.

bǎlbĩs, +, individu sans énergie, qui est toujours dehors, et aime mieux flaner que travailler. *sɛ̃ fyũ ɛã n' srõ jǎmɛ̃ k' œ̃ grã bǎlbĩs*. — A Ligny-Saint-Flochel et Marquay : *bǎl*. Voir ce mot.

bǎlbũɛ̃, +, balbutier. *õz ǎvɛ̃ bɛ̃l ã bǎlbũɛ̃ : y'õ k' vũ k'õz ǎvɛ̃ pũyũ fɛ̃r ɛõ*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bǎlbũsyɛ̃*.

bǎlbũɛãʃ, +, s. m., action de

balbutier. *kwĕ k' ɛ'ĕ d' tŭ ɛ' bălbŭɛăj lò? ălō, părlĕ-mĕ ɑ̃ mŏlĕ pŭ klèr!*

bălĕ, +, hésiter, faiblir, en parlant d'une marchandise dont, à raison de son abondance sur le marché, personne ne veut pour le prix demandé. *ɛ' blĕ ĭ bàl. — kã k' ĕɛ bŭr ĭ bŭl kõm ɛõ, õ n'ĕ fĕnĭ pă d' ĕl vĕd'.*

bălĕ, +, vider une voiture d'un seul coup, en la faisant basculer pour la renverser les brancards en l'air, après en avoir ôté *ɛl ãjĕ* et dételé les chevaux. — On dit également *bălĕ* une brouette, en verser le contenu en l'inclinant sur le côté; *bălĕ ăn băktĕ* de mortier. — S'emploie quelquefois au fig. : *ĕl fĕm ĕd.... ɛõs, k' ăl ĕtwĕ ăvĕ mĭ dĕ m' kărĕt, ă m' ĕlbĕtwĕ sĭ tĕlmĕ ĕk sĭnõ k' ĕj m' ĕ ărtĕmū, j' ĕl l' ĕrwĕ bălĕ dĕ ɛĕ răk tŭt ŏ mĭtã d' ĕɛ kmĕ.*

bălĕ, +, balancer. N'est usité que dans cette expression : *õ n' ŏ sõnĕ n' bălĕ*, employée lorsqu'on parle d'un mort enterré sans l'assistance du clergé.

bălĭăj, balayage. Voir *rămõnăj*.

bălĭĕ, balayer. Voir *rămõnĕ*.

bălĭĕt, ×, petit balai fait de grandes plumes d'oie, de coq ou de dindon, ou bien des panicules de certaines graminées, le phalaris arundinacea, par ex. *ĕskwĕ dz ăréyi ăvĕk ăn bălĭĕt.*

bălĭkŏ, +. Porter un sac *à bălĭkŏ*, le porter sur le cou et les épaules, en en ramenant les extrémités sur la poitrine.

bălĭăr, *ăz*, balayeur. Voir *rămõnăw*.

bălĭs, ×, s. f., instrument formé d'une lanière de caoutchouc tenue aux deux extrémités d'une petite fourche de bois, et servant aux enfants à lancer des *kĕnĕt* ou de petites pierres.

bălĭŭr, balayure. Voir *rămõnŭr*.

bălŏtăj, +, ballottage, ballottement; métier de *bălŏtăw*. — Marchandise colportée. *ŏz ărprõmnĕ kõm dŭ bălŏtăj.*

bălŏtĕ, +, agiter en sens contraires. — Acheter du grain dans un marché pour le revendre avec bénéfice dans un autre.

bălŏtăw, +, celui qui fait métier d'acheter du grain dans un marché pour le revendre dans un autre.

bălõ, +, ballon; petit parachute en papier léger servant de jouet aux enfants.

bălõbõ, ×, s. m., mouvement d'oscillation semblable à celui d'une cloche. *ĕj m'ăvwĕ rătrăpĕ ă mn ĕkĕl, mĕ ɛ' ĕ k' j'ĕ rfĕ ɑ̃ bălõbõ, ĕ pĭ k' j'ĕ kŏr kĕ d'ɛĕk mĕt.*

bălõɛăj, +, s. m., action de *bălõɛĕ*.

bălõɛăr, *ɛwăr*, +, celui, celle qui se balance de côté et d'autre en marchant. — Par extension, individu sans énergie, à la démarche nonchalante, qui ne travaille qu'avec insouciance et pour ainsi dire machinalement. *vŏ ɑ̃ mŏlĕ pŭ ăbĭl, ĕy! sākrĕ grã bălõɛăr!* — S'emploie aussi adjectivement : *mĕ părkŭr ĭl ĕ trŏ bălõɛăr ă m' mŏd'.*

bălõɛĕ, +, v. a. et pr., osciller, vaciller. *ĭ bălõɛ ĕn ălã.* — Branler,

en parlant d'un bâtiment. *bălōɛĕ kōm ăn vyĕl grăj.* — *bălōɛĕ* un arbre, le secouer pour en faire tomber les fruits. *ăt̃ĕ k'ŏ bălōɛòɛ ĕɛ prōyĕ.* Même sign. dans ce sens : *ălŏtĕ.* — Par extension, flaner, travailler mollement, insouciamment. Même sign. : *lŏrĭnĕ, lŭrōnĕ.* — Au fig., être sans travail. *ĕsn ōm ĭl ĕ lŏă bălōɛĕ dpĭ vĭ jŭr.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bălãsĕ.* (Dans le sens de flaner ou de se trouver sans ouvrage, la forme *bălãsĕ* n'est jamais employée.)

bălōɛmẽ, ×, balancement. A Saint-Pol-ville, conc. : *bălãsmã.*

bălōɛwăr, ×, balançoire ; planche ou madrier que les enfants placent par le milieu sur une saillie quelconque, pour lui imprimer un mouvement de bascule en se plaçant aux deux extrémités. A Ramecourt : *bălōɛèt.*

bălĭbŭs, +. Voir *băl.*

bălŭɛō, ×, paquet d'effets ou de linge. N'est usité que depuis la construction du chemin de fer. Voir *păk.*

bălŭs, +, s. m., balustre, balustrade. *mōsyĕ l' kŭrĕ ĭ ḷ ŏ mĭ s' kăyĕl ă ɛ bălŭs.*

bălŭstrã, ×, s. m., balustrade. Forme employée par quelques individus.

bălŭf, +, s. f. pl., ensemble des lèvres ; joues larges et plates de certaines races de chiens, et, par analogie et par moquerie, grosses joues d'une personne trop bien portante. A, dans cette dernière acceptation, la même sign. que le mot *băbăɛ.* — S'emploie quelquefois au sing. *ăl l' ăvwĕ dĕgrĭfĕ sŭ s' bălŭf.*

bănĭr, chasser. *j'ĕ vēdŭ mē kŏ nwăr : ĭ bănĭɛwĕ l'ŏt dĕl kŭr.* — *tĕ t' frŏ bănĭr, sĭ k' tĕ vyẽ kŏr.* — Faub. et banlieue : *bãnĭr, bãnĭr.*

băyĕr, ×, forme adoucie du mot *păyĕr,* employée par quelques personnes. Voir ce mot.

băyŏl, +, maison d'aspect misérable, habitation délabrée. *mĭ, j' ĕn vŏrĕ pă rĕstĕ dĕn ăn băyŏl kōm ɛŏ.* — Par extension, petite maison de peu de valeur. — Même sign. : *kăŭt.*

băr, +, barre, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Devant d'un lit. *kŭɛĕ ă l' băr.* — Oppression que l'on ressent parfois au ventre ou à la poitrine. *j'ĕn n'ĕ dĕ băr dĕ l' vĕt ĕd rĭr.* — Dans certains jeux, lieu de réunion, ou chose quelconque désignée à l'avance, et qu'il faut avoir touchée de la main pour éviter la poursuite de celui qui court après les autres. Ainsi, quand des enfants jouent à *mŭɛĕ,* pour ne pas être pris par celui qui *mŭɛ,* il faut venir toucher la *băr,* après avoir eu l'agilité de lui échapper pendant la course. — *kŭrĭr ă l' băr,* en parlant des rats et des souris, fourmiller dans un bâtiment et y faire beaucoup de bruit. — Au plur., bandes nuageuses qui se forment parfois à l'Occident quand le soleil se couche.

bărăɛĕ (*s'*), +, se moquer, se soucier, se mettre en peine de. Ne s'emploie guère que négativement. *ă bẽ ! vŏ ! ĭ s' bărăɛ pă măl ĕd tŭ ɛŏ.*

— On dit cependant, avec air de dédain : *j' ĕm bărăe byẽ d' li, sĭ tĕ sărwĕ.*

bărăgōnăj, +, baragouinage. Conc. : *bărăgwĭnăj.*

bărăgōnĕ, +, baragouiner. Conc. : *bărăgwĭnĕ.*

bărăgwĕ, +, baragouin.

bărăkă, ×, bouracan. Vieilli.

bărbăkăn, +, colline escarpée, inaccessible. *dẽ e' vĭlăj lõ, e' ĕ tŭ kăvẽ, tŭ bărbăkăn.* — Même sign. : *grẽçŏl, krẽkăn*, avec cette différence toutefois qu'une *bărbăkăn* est beaucoup plus à pic qu'une *grẽçŏl* ou une *krẽkăn.*

bărbĕt, +, petite barbe. — Rabat. *ŭ frĕr ă bărbĕt*, un frère mariste ou de la Doctrine chrétienne. A Ramecourt : *băvĭlĕt.*

bărbū, ŭs, +, barbu.

bărbăl (*ĕt ẽ*), +. être affairé, ne savoir où donner de la tête, se trouver (chez soi) en présence d'un grand désordre. Même sign. : *ĕt ẽ fărfŭl, ẽ fŭfĕt.*

bărbyŏw, +, s. m. pl., barbe des animaux, particulièrement du chat. *ō n' ŏ mĭ jamĕ vŭ d' kŏ sã bărbyŏw.* — *bărbyŏw* ou *bărbyō*, barbes des graminées. *dĕ bărbyŏ d' sŭkrĭō.*

bărbyō, +, s. m. pl., barbes des graminées. Voir *bărbyŏw.*

bărdăl, +, s. f., gros ventre. *etĭ-lŏ, ĭ n'ĕ pwẽ pŭ kōlẽ k' kã k'ĭ pĕ rẽplĭr ĕs bărdăl.*

bărdălĕy, +, s. f., repas donné à l'occasion d'un baptême. *t'ĕ kōtẽ, tĭ, d'ătĕ ăl bărdălĕy : tĕ pŏrŏ-n n' ărprẽd' ăn bŏn pãeĭy, ẽ!*

bărdlăj, +, bavardage, redites continuelles et inutiles. Même sign. : *dĭjăj.* — S'emploie aussi dans le sens d'éparpillement. Voir *ĕbărdlăj.*

bărdlăr, lwăr, +, celui, celle qui *bărdĕl.* Même sign. : *dĭjăr, dĭjwăr.*

bărdlĕ, +, marmotter, murmurer, parler sans cesse. *jĕ n' kōprẽdwĕ mĭ eŏ k' ăl bărdlwĕ dẽ sĕ dẽ.* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

bărdŭl (*lă*), +, un, une *lă bărdŭl*, personne qui bredouille en parlant. *ĕl fĕm pŭlŏ? e' ĕt ăn lă bărdŭl k'ō n'ĕ mĭ fŭtŭ d' kōprẽd'.*

bărdŭyăj, +, bredouillage.

bărdŭyăr, ywăr, +, celui, celle qui *bărdŭl.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bărdŭyăw, ăz.*

bărdŭyĕ, +, bredouiller. *ŏ bărdŭyĕ k'ŏ n' kōprẽ pwẽ ăn bŭk eŏ k'ŏ dĭjĕ.*

bărdŭyăw, ăz, bredouilleur. Voir *bărdŭyăr.*

bărĕ, +, barrer, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *s' bărĕ*, en parlant du ciel, se charger de *băr. ĕl tã ĭl ĕ bărĕ. — eĕ mĕr ĭ sõ bărĕ.*

bărçĭyăj, +, marchandage. Vieilli à Saint-Pol-ville. — Même sign. : *mărkãdăj.*

bărçĭyăr, ywăr, +, celui, celle qui marchande. *eĕ pãizãt e' ĕ tŭ bărçĭywăr.* Vieilli à Saint-Pol-ville. — Même sign. : *mărkãdăw, ăz.*

bărçĭyĕ, +, marchander. *mĭ, jĕ n' bărçĕn pwã : dĭjĕ-m vŭ prĭ ŏ jŭs.* Vieilli à Saint-Pol-ville. — Même sign. : *mărkãdĕ.*

bărĭkŏlĕy, +, bariolé. A Saint-Pol-ville, conc. : *bărĭyŏlĕy.*

bărlăf, +, balafre, cicatrice; — lambeau, morceau, déchirure faite à un vêtement. *bĕ lă! ă s'ŏ fĕ lŏ ăn rŭd bărlăf ă sĕ kŏtrō!* — Beaucoup d'individus prononcent *bĕrlăf*.

bărlĭkŏ, ×, s. m., ce qui pend. Se prend ordinairement dans un sens obscène.

bărlŏk, +, breloque; boucle ou pendant d'oreille. Usité surtout dans cette dernière acception. *jĕ ḷ ăvvĕ ăkătĕ dĕ bĕl-ĕ bărlŏk ă l' fĕt.* — En mauvaise part, *ăn bărlŏk*, une cloche qui sonne faux ou dont les coups sont irréguliers; une horloge ou une montre qui se dérange souvent. Par extension, personne qui a la tête un peu fêlée. — *băt ĕl bărlŏk*, radoter, déraisonner, extravaguer. Dans cette acception, on emploie également la forme *bĕrlŏk*. — Adjectivement, se dit des personnes dont la santé est chancelante. *sĕ pĕr ĭl ĕt ẵ mŏlĕ bărlŏk ă ĕ' mŏmĕ ĕī.*

bărlŏkăj, +, état de celui dont la santé est chancelante. *ăwī, ăl vŏ byē pŭ l' mŏmē, mĕ ă mn ĭdĕy, ĕ' ĕ kŏr dŭ bărlŏkăj.*

bărlŏkĕ, +, pendiller, osciller; — extravaguer, déraisonner. *ŏrtăs ăl bărlŏk ẵ mŏlĕ dpŭ s' mălădī.* — Se déranger, sonner mal, en parlant d'une horloge. *ĕmn ŏrlŏj ăl ŏ bărlŏkĕ tŭ l' năī k' j' ĕ pwē sŭ l' ăr.*

bărnătyĕ ou *bĕrnătyĕ*, +, vidangeur.

bărnĕy, +, f., contenu d'une fosse d'aisance ou d'un *tōyŏ ŏ brē*; son odeur. Quelques individus emploient la forme *bĕrnĕy*.

bărnĕt, +, jeune fille sans expérience. *ăn jŏn bărnĕt.* — *ĕ' ĕ pă ăn bărnĕt kōm tĭ kĭ m' ĕn n' ăprĕdrŏ.* — Même sign. : *bărnăẽz*.

bărnĭk, +, s. f. *jŭ d' bărnĭk*, sorte de jeu de cartes qui se joue entre deux personnes, et dans lequel le perdant est *bărnĭkĕ* par le gagnant, c'est-à-dire que celui-ci à le droit de donner avec le paquet de cartes, sur les extrémités réunies des doigts du perdant, autant de coups qu'il a gagné de points dans la partie. — *bărnĭk*, peine, tenant lieu d'enjeu, infligée au perdant du *jŭ d' bărnĭk*. Ce jeu tend à disparaître.

bărnĭk! +, interj. Voir *bĕrnĭk!*

bărnĭkĕ, +, terme de jeu de cartes, infliger au perdant du *jŭ d' bărnĭk*, la peine qui, dans ce jeu, remplace le gain que l'on fait dans d'autres.

bărnăẽw, *ăẽz*, +, adj., sali, barbouillé de matières fécales (de *brē*). *ẵ kŭ bărnăẽw.* — *ẵ pĕ bărnăẽw*, pet accompagné de déjections. — Par extension, *jŭrnĕ bărnăẽz*, *mărkĕ bărnăẽw*, journée ou marché pendant lequel il pleut continuellement. — Au fig., *s' sĕtĭr bărnăẽw, ăvwăr sĕ kŭ bărnăẽw*, se sentir en défaut, ou coupable de choses généralement blâmées. — *bărnăẽw* (au fém. *bărnăẽz* ou *bărnĕt*), subst., morveux, blancbec. Voir *bărnĕt*. — Les mots *bărnăẽw* et *bărnăẽz* s'emploient concurr. avec les formes *bĕrnăẽw*, *bĕrnăẽz*.

bărŏk, +, baroque. Se dit des personnes et des choses.

bărŏmĕt, +, baromètre. Quelques personnes le font du genre féminin.

bărp, +, barbe. — Au fig., *fĕr lă bărp* à quelqu'un, avoir un avantage sur lui, lui subtiliser un marché, un emploi. — Au plur., *lĕ bărp*, maladie des bêtes à cornes, éruption qui leur survient au museau. *lĕ bărp, e' ĕ dĕ pĭkŏ kĭ lă pŭst ădzŭ lă bălŭf, ă eĕ văk.*

bărtĕk, +, *bretèque.* N'est plus usité que dans cette locution : *nō d' bărtĕk*, sobriquet. Avant la Révolution, on nommait *bărtĕk* une sorte de tribune, ou simplement le balcon de l'hôtel de ville, d'où le magistrat faisait faire la lecture des ordonnances, bans, publications, etc.

bărtĕl, +, bretelle. *ăn mărōn sā bărtĕl.* — *bărtĕl ăd brŭĕt*, sangle ou simple corde tenue aux deux brancards d'une brouette, et qui, passée sur l'épaule, aide à la pousser plus commodément. — *dĕ bărtĕl d'ŏt.* — Au fig., *dĕ bărtĕl*, ou *dĕ bărtĕl d'ŏt*, des niaiseries, des paroles insignifiantes, des dires frivoles. — *pŏrtĕ ă bărtĕl* une grosse botte de paille, de foin ou d'herbe, la porter sur le dos comme une hotte, au moyen de deux liens dans lesquels on passe les bras.

bărÿĕr, +, barrière; large porte à claire-voie, à un ou deux battants, tenant close une cour ou une pâture et en permettant l'accès aux voitures. L'*ăjĕ* diffère de la *bărÿĕr* en ce qu'il n'a que la largeur nécessaire au passage d'une personne.

bărÿĕrăw, *ăĕ*, +, garde-barrière.

bărÿŏw, barreau (de bois ou de métal). Forme des faub. et de la banlieue.

bărzĕgăj, +, travail de peu d'importance, ouvrage qu'il n'est pas nécessaire de terminer à la hâte. *ĭ lĭ fŏ tŭ jŭs ă mŏlĕ d' bărzĕgăj, ă e' grā bălōeăr lŏ.* Vieilli. — Voir *bărzŭkăj.*

bărzĕgĕ, +, travailler lentement, ou à des ouvrages de peu d'importance, faire *ă mŏlĕ pŭ k' ăryĕ.* Vieilli. Voir *bărzŭkĕ.*

bărzĭl, +, soupe maigre faite de pain, de beurre et d'eau, et quelquefois de lait. — Par extension et en mauvaise part, toute espèce de mauvaise soupe. *pŭr dĕl bărzĭl kōm eŏ, mĭ j'ĕ mĕj pwĕ.* — Employé concurremment avec les formes *bĕrzĭl* ou *brăzĭl*; ce dernier mot est usité surtout chez les personnes qui veulent bien parler.

bărzŭk, +, f. pl., petits travaux; menus ouvrages sans grande valeur. *bĕ! tnĕ! e'ĕ dĕ bărzŭk, eă n' vŏ mĭ lĕ pān d'ĕ părlĕ.*

bărzŭkăj, +, raccommodage; travail peu sérieux. *ĭ fĕjwĕ ă mŏlĕ d' bărzŭkăj ămō d' ĕs sĕr.* — Même sign. : *trĭpŏtăj.* — Voir *bărzĕgăj.*

bărzŭkĕ, +, travailler à des raccommodages; faire de menus travaux. — Par extension, travailler sans se presser. On dit d'un ouvrier nonchalant, ou peu habile : *ĭl ĕ tŭ jŭs bō ă bărzŭkĕ ă mŏlĕ păr eĭ păr lŏ.* — Même sign. : *trĭpŏtĕ.* — Voir *bărzĕgĕ.*

bās, ×, base. — A Torcy : Ligne que les faucheurs tracent avant de commencer leur travail, entre deux champs couverts de récoltes sem-

blables, mais n'appartenant pas au même propriétaire. — Voir *frŏïe*.

bǎs ou *bǎsk*, +, basque (vêtement).

bǎsĕ, +, bassiner, humecter (une plaie) avec un linge mouillé. *ĭ fŏlwĕ lĭ bǎsĕ sĕ̃ brŏ kōtĭnüèl.*

bǎsĕ, *bǎsèt*, +, homme, femme de petite taille. *ǎn ĭt bǎsèt.*

bǎs-kŭryĕ, *yĕr*, +, celui, celle qui prend soin de la basse-cour. *ĕl bǎs-kŭryĕ d' ĕe kǎtyŏ d' brĭŏ.*

bǎstĭkǎj, +, s. m., action de *bǎstĭkĕ*; résultat de cette action.

bǎstĭkĕ, +, faire (une chose quelconque) promptement, tant bien que mal; construire, bâtir à la diable. *vŏ, jĕ l ĕrĕ vĭt bǎstĭkĕ sĕ pǎrwĕ, n'ĕ pǎ pǎr!* — Conclure à la hâte. *bǎstĭkĕ ā mǎryǎj.*

bǎstrĕ̃g̃, +, s. f., bal dont l'orchestre est composé d'instruments discordants. — Se dit aussi, en mauvaise part, d'un instrument ou machine quelconque ne fonctionnant pas bien. — *krĕ bǎstrĕ̃g̃!* exclamation de dépit, employée quelquefois lorsque le travail que l'on fait s'exécute mal ou n'avance pas.

bǎsŭr, +, partie de pays située dans le fond d'une vallée arrosée par un cours d'eau; terre ou prairie flottante ou marécageuse. *dĕ̃ e' pǎï lŏ, e'ĕ tŭ bǎsŭr.*

bǎt, +, s. f., partie d'un fléau qui frappe les gerbes, qui les bat. — Pièce de bois à face inférieure plane et rectangulaire, munie d'un manche et servant à battre les tiges du lin pour en séparer la graine. — *bǎt ĕd kŭvrǎw̃*, instrument de bois dont la face inférieure est *krĕtlĕy* (cannelée) longitudinalement. Les

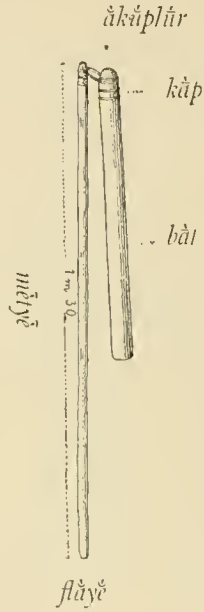

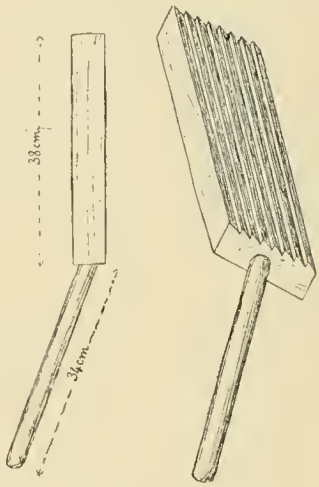

bǎt ĕd kŭvrǎ̃ ĕn ĕtrĕ̃.

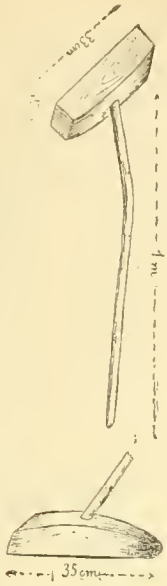

bàt pour le lin.

couvreurs *ĕn ĕtrē* en frappent le bout des brins de chaume en relevant l'instrument, afin de bien les *ĕçàlir*.

bàt, +, v., battre, dans ses acceptions les plus ordinaires. — *bàt ă ăe*; une voiture *bŏ ă ăe* quand l'écrou de l'essieu n'étant pas assez serré, la marche du véhicule produit un bruit plus ou moins régulier, une sorte de tic-tac provenant de ce que les roues vont et viennent sur l'essieu et battent contre *el ăe* ou contre l'écrou. Voir *ăe*. — *bàt ĕl bàrlŏk*, voir *bàrlŏk*. — Absolument, battre en grange. *gĭlē ĭ fŏ k'ĭ bŏe ĕdmē ămō brĭĕ*.

bàtăklā, +, attirail.

bàtàl, +, bataille, lutte, querelle. — *fĕr dŭ fŭ ă bàtàl*, faire du feu de manière à produire beaucoup de flamme.

bàtĕ, +, s. m., batte à beurre. *ă bàtĕ d' ĕĕrān*. — A Ramecourt : *bàt*, fém.

bàtĕy, +, partie sur laquelle bat une porte que l'on ferme. — *bàtĕ d' bŭr*, quantité de beurre que l'on peut battre en une seuls fois. *nŭ ĕĕrān ŭl ĕ sĭ pĕtĭt k'ŏ sĕm fŏreĕ d' fĕr dă bàtĕ eăk fwĕ*.

bàtĕm, ×, baptême. Se dit aussi du cortège, à l'aller ou au retour. *ĭ pàs ă bàtĕm*. — *rĕspĕk ŏ bàtĕm* ou *rĕspĕk ĕl bàtĕm*, formule employée, dans une conversation tenue avec une personne d'un rang plus élevé, lorsque l'on parle de certains animaux ou de choses auxquelles s'attache une idée méprisante. *ĕe frā-mărkĕ lŏ, rĕspĕk ĕl bàtĕm, j'ăwĕ vĕdŭ mĕ dă pŭreĕw*. On dit aussi : *ŏ rĕspĕ k'ĕj vŭ dwĕy*. — Au fig., *kĕr* ou *fŭt sē bàtĕm ă tĕr*, tomber de son long, s'étaler sur le pavé. — Banlieue : *bàtĕm*.

bàtĭeàj, +, m., action, manie de bâtir; construction. *eă n' lĭ răpòrt tŭdĭ pwĕ grămē, tŭ sĕ bàtĭeàj*. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bàtĭsàj*. — Banlieue, conc. : *bàtĭrĭy*, fém. *ŏ sĕm tŭdĭ ē bàtĭrĭy*.

bàtĭeàr ou *bàtĭeăw*, +, celui qui a la manie de faire bâtir.

bàtĭeŭr, +, bâtisse. Vieilli à Saint-Pol-ville.

bàtĭewàr, +, s. f., fort cercle de fer qui, dans la confection des tonneaux, sert à en retenir les douves.

bătĭjăj, +, s. m., action de baptiser. *ĕl bătĭjăj d'ăn klŏk*. Peu usité.

bătĭjĕ, +, baptiser.

bătĭr, +, bâtir. — Au fig., *bătĭr sŭ flĕgăr*, prendre de l'embonpoint.

bătĭrĭy. Voir *bătĭɛăj*.

bătĭyăj, +, s. m., action de se *bătĭyĕ*; discussion violente accompagnée de gestes et de bourrades, voire même de coups. *kă k'ĭz ĭ sō, ɛĕ lŏ, fŏ tŭdĭ k'ĭ y ăɛ dŭ bătĭyăj*.

bătĭyăr, +, celui qui aime à se battre; individu d'humeur querelleuse. *ă pyĕrmō, ɛ'ĕ tŭ bătĭyăr*. — S'emploie aussi adjectivement. *ẵ kŏ bătĭyăr*, un coq de combat. — Quelques individus emploient la forme *bătĭyăw*.

bătĭyĕ ou *s' bătĭyĕ*, +, se battre; discuter violemment avec accompagnement de gestes et de bourrades.

bătĭyăw. Voir *bătĭyăr*.

bătlĕ, ×, carillonner. Avant la Révolution, on *bătlwĕ* à l'église paroissiale les jours de grandes fêtes. Vieilli.

bătlăw, ×, carillonneur. Vieilli.

bătō, +, bâton, dans ses acceptions les plus ordinaires. — Canne des campagnards, faite ordinairement d'un jeune pied d'aubépine ou de cornouiller, garnie de cuir et agrémentée de clous de cuivre ou de fil de laiton à la poignée. Ces *bătō*, dont la garniture varie selon le goût du *gŏlĕ* qui les confectionne, sont en outre munis d'une lanière de cuir dans laquelle on passe le poignet. *bătō ă kăbŏɛ*, *bătō* terminé par une assez grosse souche, à la manière du *pen-baz* breton. Les Saint-Polois d'autrefois n'allaient jamais aux *dŭkăs* voisines sans être

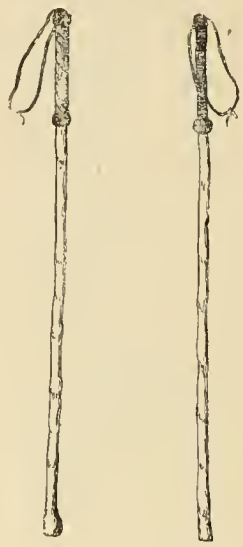

munis d'un *bătō ă kăbŏɛ*, afin de pouvoir s'en servir le cas échéant. — Plaisamment, *s' ărpŏzĕ, s' mĕt sŭ sĕ kăt bătō*, s'asseoir sur une chaise. — Jambage (écriture); on dit d'un écolier qui commence à écrire : *ĭ fĕ dĕ bătō*. — En langage libre, membre viril.

bătăw, +, batteur, *ẵ bătăw ĕ grăj*. — *ɛĕ bătăw*, apparitions nocturnes se présentant sous la forme de deux batteurs armés d'un fléau, qui battent sur la route des gerbes invisibles. Ils empêchent les voyageurs de passer et les obligent à faire un détour (faub. de Béthune).

bătrĭy. +, batterie (d'artillerie, de tambour) — Querelle, bataille. — Machine à battre le grain.

bǎtyǒw, +, bateau. — Par extension, grande chaussure. — A Saint-Pol-ville, conc. : *bǎtǒw*.

bǎū, +, s. m., tout espèce de vieux meubles, d'objets dont on tient peu de cas. — *bǎū*, *bǎǔɛ* ou *bǒǔɛ*, demi-porte mobile que l'on place l'été à l'entrée d'une maison qui n'a pas de porte coupée, afin d'empêcher les poules d'y pénétrer. Ces trois formes ne sont plus guère usitées. — Au fig., *ǎt ǎl bǎǔ d' tǎrtǔs*, être le jouet de tout le monde. Voir *pǎtirǎ*.

bǎǔtě, +, bourrader, malmener, bousculer. *j'ěm sǔ pǎ mělě d' lǎ ɛikǎn, ěj m'ěrwě fě bǎǔtě.*

bǎvǔlět. Voir *bǎrbět*.

bǎvǔyǎj, ×, babillage, caquetage, bavardage. — Banlieue : *bǎvǔlǎj*. — Même sign. : *kǎlǒdǎj*.

bǎvǔyǎr, *ywǎr*, ×, babillard, bavard. — Banlieue : *bǎvǔlǎr*, *lwǎr*. — Même sign. : *kǎlǒdǎw*, *ǎz*.

bǎvǔyě, ×, babiller, caqueter, bavarder. *dě ǰěm ɛǎ ǒ kěr ǎ bǎvǔyě.* — Même sign. : *kǎlǒdě*. — Baver. *ǐ bǎvěl ǎ tnǔr.* — Banlieue : *bǎvǔlě*.

bǎvǔyět, ×, jeune personne, petite fille babillarde. — Tablier d'enfant (sans manches).

bǎvǔyǔr, ×, bavure.

bǎvrō, +, s. m., partie d'un *ǎkǔrɛǎ ǎ bǎvrō* (tablier d'homme) qui recouvre la poitrine.

bǎyě, +, donner. *bǎyě-mě dě ɛrij.* — *j' tě bǎrě dǔ tǎbǎk.* — Vieilli à Saint-Pol, ville et faub.; on y emploie de préférence le mot *dōně*. — Banlieue, conc. : *bǎlě*.

bǎyět, +, jaquette; veste ou habit d'homme à courts pans. Par extension, vêtement quelconque d'homme. *pěpěr ǐl ǒ mǐ s' běl bǎyět pǎr lǐ vnǔr ǎ l' dǔkǎs.* — Banlieue, conc. : *bǎyět*, *bǒyět*.

bǎyī, ×, bailli. N'est plus employé que comme surnom. *ěɛ bǎyī*; *ɛ' tǐ bǎyī.* — Banlieue : *bǎlī*.

bǎzǎr, +, bazar. — En mauvaise part, maison, atelier ou magasin mal tenu. A, dans ce dernier sens, la même sign. que le mot *bǔtik*.

bǎzǎrdě, +, vendre (un objet quelconque) à vil prix. *jě l ǎvwě ǎkǎtě ǎn kǎskět, ǎ ɛ' kǒɛō lǒ; ě bě! ǐl l'ǒ ǎ vět bǎzǎrdě pǎr lǐ bwǎr.*

bǎzěn, +, basane. — Par extension, peau humaine.

bǎzě, +, écart. *fěr dě bǎzě*, marcher en zigzaguant, en parlant d'un ivrogne.

bǎzǐně, +, vaciller; faire des écarts. *ìs, ěɛtǐ-lǒ, kōm ǐ bǎzěn; ěn n'ǒ-t-ǐ ǎn kǒlǔr!* — Sommeiller étant assis. Dans cette acception, se dit particulièrement des personnes âgées qui s'endorment dans leur fauteuil, et dont la tête oscille ou se penche involontairement.

bã, ×, s. m., publication de mariage. — Son de caisse pour applaudir ou faire honneur à quelqu'un. — *bǎt ǎ bã*, battre la caisse pour une publication. — Applaudissement cadencé imité de la batterie appelée *bã*, et usité dans les réunions nombreuses pour applaudir les chanteurs. — Banlieue : *bǎã*.

bãbǒɛ, +, pantoufle. S'emploie ordinairement au plur.

bãbŏɛ, +, s. f., individu tout à la fois ivrogne et fainéant. *tẽ fyũ, ɛă n' srŏ jămĕ k' ăn bãbŏɛ.* — *ĕt ẽ bãkŏɛ*, se soûler au lieu de travailler, faire la *nŏs*. — S'emploie aussi adjectivement. *ɛ' ĕ l' pĭr k' il ĕt œ̃ mŏlĕ bãbŏɛ.*

bãbŏɛ, +, chose de peu de valeur. *jŭ k' t'ŏ bzwẽ d' ăkătĕ tŭ bãbŏɛ kõm ɛõ?* — Travail insignifiant, ouvrage ou raccommodage de peu d'importance. *pŭr ăn bãbŏɛ kõm ɛõ, ɛă n' vŏ mĭ lĕ pãn d' ĕs mĕt ẽ rŭt.* — Historiette, conte, etc., ne valant pas la peine d'être lu. *mĩ, j'ĕn lĭ pwẽ tŭ ɛĕ bãbŏɛ lõ.*

bãbŏɛĕ, +, être en *bãbŏɛ;* mener une vie de *bãbŏɛ*.

bãdĩ, ×, polisson, vaurien. *õ n' pŏrŏ mĭ jămĕ fĕr ăryẽ d' lĩ, ɛ' bădi lõ.* — Adjectivement : *ẽ! sõt-ĭ bãdĩ, sĕ dă̆ gărɛõ!* — Banlieue : *bẽdĩ.* — Même sign. : *brẽçã, gărɛõnăl*, avec cette différence toutefois qu'un *gărɛõnăl* ou un *brẽçã* ne font ordinairement le mal que par espièglerie, tandis que le *bãdĭ* est foncièrement vicieux et méchant.

bãdŏw, +, bandeau. — *bãdŏ sŭflĕy*, m. pl., coiffure de femme dans laquelle les cheveux, bien lissés, sont arrangés de manière à former, du front à la nuque, deux bandeaux bouffant à l'endroit des tempes. La partie bouffante se nomme *sŭflĕ*.

bãdrŏl, ×, banderole. — Terme injurieux, femme de mœurs légères. — Banlieue : *bãdrŏl*, écharpe de maire ou de commissaire de police.

bãkăl, +, bancal; estropié. On dit aussi *tŏrtŭ-bãkăl*.

bãkĕ, +, s. m., banquier. Forme employée par un assez grand nombre d'individus.

bãkĕ, +, adj. Etre *bãkĕ* se dit de ceux dont les publications de mariage sont faites. Voir *ẽbãkĕ*.

bãkrŭt, +, banqueroute, faillite. Beaucoup de personnes emploient la forme *blãkrŭt*.

bãkrŭtyĕ, +, banqueroutier, failli. Beaucoup de personnes emploient la forme *blãkrŭtyĕ*.

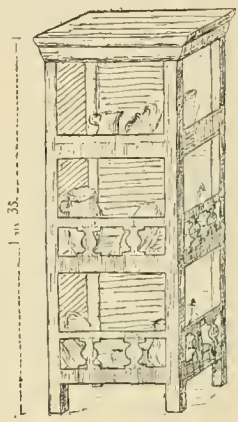

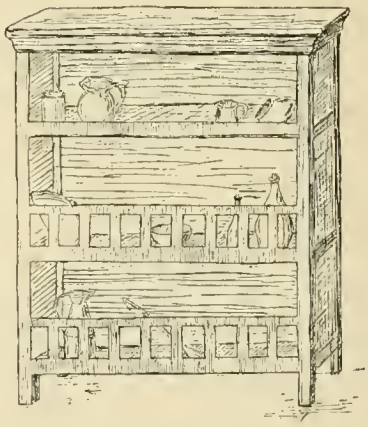

bã-mĕnăj.

bã-mĕnãj, +, meuble de fabrication grossière, qui se place à côté de la *drĕe*, et dans lequel les ménagères serrent une partie de leur *mĕnãj*.

bãn, +, bagne.

bãs, s. f., grand panier d'osier; manne. Usité à Pernes et à Floringhem. Voir *mãd'*.

bĕ. Voir *bĕk*.

bĕ, +, premier lait d'une vache qui a vêlé. — *bŭr ĕd bĕ*, beurre fait avec ce lait.

bĕ, +, adv., bien. Forme usitée dans quelques locutions. *bĕ vŭt, bĕ rãt*.

bĕ! +, interj. servant à attirer l'attention (= voyez! tenez! regardez!). *bĕ! rĕvĭzĕ vŭ vĕk kõm ĭz ũrt!* — *bĕ! ŋ ŏ lĕ-bŏ ũn mŭswãl*. — Lorsque l'on tutoie la personne à qui l'on s'adresse, on emploie la forme *bĕy!* — *bĕ! vlŏ lĕ-bŏ tẽ pĕr*.

bĕy! +, interj. sans signification précise, que certaines personnes emploient constamment. *jŭ k'ŏ vãrĕ? bĕy! ãwĩ*. — *bĕy! ĕ-n nõ*. — *bĕy! õ pŏrŏ l ãlĕ*.

bĕbĕ, ×, s. m., sorte de poupée d'un prix relativement élevé.

‡ *bĕbĕ*, ×, v., tomber.

‡ *bĕbĕl*. Voir *bŏbŏw*.

‡ *bĕbĕs*, +, s. f., baiser. *ũn bĕbĕs ã grã brã*. — *ũn bĕbĕs ã s' mãmã, dõ, mẽ nĕnẽ!*

‡ *bĕbĕt*, +, s. f., insecte, animal quelconque. *e'ĕt ũn bĕbĕt k' ãl mŏr*. — Verge des petits garçons. *mŭe dõ t' bĕbĕt, mẽ ptĭ ãw, e' mĭmĭn ĭ vŏ t' ĕl prẽd'*.

bĕbĕt, +, adj. des deux genres, simple, niais, crédule. *k'ŏz ĕt kŏr bĕbĕt, ĕm fĭl!* — S'emploie aussi substantivement : *ã grŏ bĕbĕt*. — Même sign. : *sŏsŏ, ŏt*, avec cette différence toutefois que le mot *bĕbĕt* ne s'applique d'ordinaire qu'aux garçonnets ou aux fillettes, tandis que *sŏsŏ* se dit plus particulièrement des personnes âgées.

bĕeãw. Voir *fwĭjãw*.

bĕdãn, bec-d'âne. — Faub. : *bĕdẽn*, fém.

bĕdlĕ (*s'*), +, se crotter, se salir en marchant dans la boue. *lã! vŭ vlŏ-t-ĭ pã byẽ bĕdlĕy!* — Même sign. : *s' plãkĕ, s' lãbãdĕ*; il y a cependant une légère différence entre ces trois verbes : on *s' bĕdĕl* ou on *s' plãk* en marchant dans une boue d'une consistance quelconque; pour se *lãbãdĕ*, il faut tout à la fois se crotter et se mouiller, ce qui n'arrive que lorsque l'on *bãdŭf* dans une boue liquide, ou même dans une flaque d'eau, une rivière, etc.

bĕdŭl. Voir *bĭdŭl*.

bĕdwẽ. Voir *bĕgwẽ*.

bĕdyõw, ×, bedeau. A Saint-Polville, conc. : *bĕdõw*.

bĕg, +, adj., bègue. — Rester *bĕg ĕ bŏrn*, être intimidé, stupéfié, au point de ne pouvoir répondre qu'en bégayant.

bĕgãj, +, bégaiement. *sẽ bĕgãj ĭ s' pãs ã mŏlĕ*.

bĕg-bŏ, +, individu à l'esprit obtus, à l'intelligence épaisse, dont les allures et les paroles sont embarrassées.

bĕçĕ, +, bégayer. *ĭ bĕg̊ tŭdĭ.*

bĕçĕ̃, +, bonnet d'enfant ou même de grande personne, s'appliquant exactement sur la tête.

bĕçĭyăr, +, celui qui *bĕçĕl*. Peu usité.

bĕçĭyĕ, +, bégayer quelque peu. Peu usité.

bĕçĕw̆, *bĕçwăr*, +, subst., celui, celle qui *bĕçĕ*.

bĕçĕ̆l, ×, femme bavarde et médisante.

bĕçwĕ̃, terme injurieux ayant à peu près la signification de maladroit, imbécile. Usité dans les faubourgs; dans le faub. d'Hesdin, on emploie de préférence la forme *bĕdwĕ̃*.

bĕĭt, +, s. m., rafale, et, par extension, tempête, ouragan. *ă bĕĭt ĕd nĕf, ă bĕĭt ĕd vĕ.*

bĕĭtrĕ, +, gâter, ravager, détruire, en parlant des dégâts causés dans les champs par les *bĕĭt. mĕ̃ pŏvĕr blĕ̃ ĭl ĕ tŭ bĕĭtrĕ d' ĕel ărnŭ d' ŏrĕ̃.* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

bĕk, +, bec, et par extension, bouche. — *fĕ̃ bĕk*, amateur de bonne

bĕk.

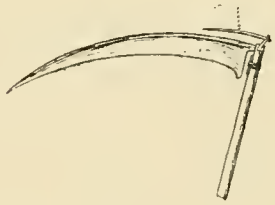

chère, de plats choisis. — *bĕk ĕŭkrĕ*, celui, celle qui aime les *ĕŭkăd'* et les friandises. — *bĕk ă tŭ grĕ̃*, se dit d'un enfant peu difficile, qui mange de tous les aliments qu'on lui donne. — Banlieue : concurr. : *bĕ. ō n' sĕ jămwĕ kwĕ lĭ mĕt dĕ̃ sĕ̃ bĕ, ă ĕl ĕskrĭyĕ lŏ!* — Plume métallique. *pŭr ă sŭ d' bĕk.* Même sign. : *plăm.* — Accessoire de la faux qui sert à couper le trèfle. Le *bĕk* ne se compose que d'une petite cheville de bois tenue par une autre à l'extrémité d'*ĕel ăsăr*, et dirigée dans le sens du fer. — Dans ces deux dernières acceptions, la forme *bĕ* n'est jamais employée.

bĕkăs, ×, bécasse. Faub. et banlieue : *bĕkăĕ.*

bĕkăsĭn, ×, bécassine. — Femme tout à la fois niaise et bavarde.

bĕk-bŏ, +, pivert. — *jŭ d' bĕk-bŏ*, oiseau de bois suspendu à une ficelle, qu'on lance avec la main contre une cible, et dont le bec muni d'une pointe se fiche dans le but lorsque l'on réussit à y piquer l'oiseau. Ce jeu n'est plus guère en usage.

bĕk-d'ăū, +, églantier. *ĕkŭĕōnĕ dĕ bĕk-d'ăū.*

bĕkĕ, +, v. a. et pr., becqueter.

bĕkĕ, +, s. m., moitié d'une tête de porc partagée dans le sens de la longueur. — *pătĕ d' bĕkĕ*, pâté fait avec la tête désossée du porc.

bĕkĭyō, aiguillon des abeilles, bourdons, guêpes, etc. Usité à Manin.

‡ *bĕkŏ*, +, petit baiser. *dŏn ă tĭ bĕkŏ, mĕ̃ nĕnĕ̃.*

CHRONIQUE

Les études de patois semblent prendre faveur.

L'académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à M. F. Mistral le prix Jean Raynaud, d'une valeur de 10.000 fr. pour son grand dictionnaire provençal-français, *Lou Tresor don Felibrige*.

Les organisateurs de l'Université de Fribourg (Suisse) ont confié la chaire de Langues romanes à notre collaborateur et ami M. l'abbé Rabiet, qui est aussi le traducteur de la grammaire de M. W. Meyer, afin de doter la nouvelle Université d'un professeur préparé pour l'étude des patois français de la Suisse.

Un élève de M. Elliot, professeur de l'Université de Baltimore (Etats-Unis), a passé, l'an dernier, six semaines à Cachy, avec M. Jouancoux, pour recueillir les éléments d'une étude sur le patois de cette localité. Il avait pris pour modèle le *Patois de Vionnaz* de M. Gilliéron.

M. F. Brachet, de l'académie du Val d'Isère, vient de faire paraître une nouvelle édition de son *Dictionnaire du Patois savoyard*. Il en sera donné ici un compte-rendu.

On nous annonce aussi une nouvelle édition du *Vocabulaire du Haut-Maine*.

Une souscription est ouverte pour la publication de *La langue gasconne* (Littérature populaire et Glossaire), par Léopold Dardy. Deux volumes, 10 fr. Les souscriptions sont reçues par MM. J. Michel et Médan, libraires-éditeurs, rue Pont-de-Garonne, à Agen.

Le 1er volume sera comme une anthologie. Il comprendra :

1° Des poésies gasconnes inédites : Moralités, fragments de Mystères, Chants pieux et profanes dont quelques-uns rappellent la cour de Navarre et Henri IV ; — 2° De nombreux Contes ; — 3° Des Proverbes ; — 4° Des Devinettes ou énigmes, connues dans le pays sous le nom de BÉRDIOUSOS Bérdaousos (verbiages) ; — 5° Des Prières, des coutumes, des croyances populaires ; — 6° Des traductions de pièces françaises bien connues, comme la *Prière de l'enfant à son réveil*, la *Prière pour tous*, la *Pensée des morts*, etc. Le but de l'auteur est de mieux faire comprendre l'esprit et le génie gascons par leur comparaison avec l'esprit et le génie français.

Le second volume est consacré au *Glossaire* qui renferme plus de 8.000 mots. L'auteur est bien placé pour nous donner un glossaire complet. Mais il semble préoccupé de craintes bien chimériques. « Pour échapper, dit-il, au reproche de faire de la fantaisie, il donne dans le Glossaire la preuve d'après des autorités acceptées, du Cange le plus souvent, que le mot se trouve dans la basse latinité. » Ce travail est superflu et occupera une place qui serait bien plus utilement réservée aux indications géographiques sur la provenance des mots et les variétés de formes et de sens, qu'ils revêtent dans les différents villages de la contrée explorée.

Le patois étudié par M. Léopold Dardy est celui des Landes de l'Agenais.

Le poète du Val d'Aoste, M. l'abbé Cerlogne, annonce une édition de ses œuvres, dont quelques-unes ont un réel mérite littéraire. M. Cerlogne pourrait aussi nous donner un glossaire et une grammaire des patois des environs d'Aoste. Il possède des notes très nombreuses où il nous a permis de puiser l'an dernier, et il a une connaissance très étendue et très méritoire de son patois.

Nous avons à annoncer plusieurs ouvrages qui, sans se rapporter directement à l'objet spécial de nos études, seront lus avec profit par tous ceux qui s'intéressent aux patois. Ce sont :

La nouvelle édition des *Extraits de la chanson de Roland et de la vie de saint Louis*, par M. Gaston Paris. Petit in-16, 264 pages, Hachette. — Ce petit volume, d'un prix très modeste, est bien ce que l'on peut étudier de meilleur sur l'ancien français. Il contient, sous une forme concise et nette, tout ce qu'il y a d'essentiel pour la connaissance du français des XIe et XIIIe siècles.

Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine), par H. d'Arbois de Jubainville. Grand in-8, XXXI-703 pages, Ernest Thorin. Ce livre, que nos lecteurs connaissent déjà par des extraits et sur lequel nous reviendrons, répond à bien des préoccupations et est appelé à corriger bien des erreurs. L'étymologie des noms de lieux éveille la curiosité de toutes les personnes qui réfléchissent. Mais il est peu de sujets sur lesquels on divague davantage. Le livre de M. d'Arbois a, pour nous, cet intérêt spécial qu'il servira de point de départ pour l'étude si intéressante des noms de lieux. En s'aidant des chartes, des papiers des notaires, des registres des paroisses, on pourra développer chacun de ses articles et fournir ainsi, sur la phonétique locale, de précieux documents.

Le premier volume de la *Grammaire comparée des langues romanes* de M. W. Meyer, aujourd'hui professeur à Vienne, a paru à la librairie H. Welter. On a maintenant la phonétique complète. Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage, surtout pour les tableaux qu'il renferme. Nos collaborateurs y trouveront des types parfaitement choisis pour l'étude des transformations phonétiques.

Les sons du fransais, leur formacion, leur combinaizon, leur reprézantacion, par M. Paul Passy. Firmin-Didot, pris 1 fr. 50. Je ne voudrais pas garantir que les sons du français sont bien tels que M. Passy les décrit. J'avoue que j'aurais quelques réserves à faire, et j'y reviendrai. Mais je veux signaler, dès aujourd'hui, ce petit livre comme une œuvre sérieuse et pouvant rendre de grands services à ceux qui veulent entreprendre l'analyse phonétique et la transcription exacte d'un parler vivant.

Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe, par Henri Lammens, S.-J. In-12, LII-314 pages, Beyrouth, Imprimerie catholique. — Ce livre, qui nous vient de l'Université de Saint-Joseph de Beyrouth, nous apporte des notions précieuses sur les mots arabes qui sont entrés dans le français et dans nos patois. Tout n'est pas à louer, car l'auteur manque trop des connaissances spéciales du romaniste, mais il y a beaucoup à prendre.

Précis d'orthographe et de grammaire phonétiques pour l'enseignement du français à l'étranger, par M. L. Clédat, in-12, 92 pages, Masson. — Le but de ce livre est l'enseignement du français parlé. A ce titre, il peut être suivi pour la grammaire d'un patois.

Enfin, je signalerai, quoiqu'elle soit déjà ancienne de deux ans, la nouvelle édition du *Dictionnaire d'étymologie française*, par M. Auguste Scheller, in-4°, 526 pages, Bouillon. — Malgré ses lacunes et ses imperfections, c'est encore le meilleur dictionnaire étymologique de notre langue. L'auteur, avec une louable persévérance, n'a cessé d'améliorer

son œuvre et il a profité, pour cette troisième édition, des travaux qui ont paru dans la *Romania* et la *Zeitschrift für rom. Philologie.*

Nos lecteurs connaissent la campagne de réforme orthographique, conduite par M. Paul Passy. Une pétition, rédigée par M. Louis Havet et signée par un grand nombre de linguistes, de membres de l'enseignement et de personnages distingués dans les lettres ou les sciences, a été adressée à l'Académie pour lui demander la réforme désirée. Les raisons mises en avant sont le besoin de simplifier notre orthographe afin d'alléger le travail de l'enseignement et le devoir de la faire profiter des progrès de la science. La réponse de l'Académie se faisant attendre, quelques revues ont décidé de faire la réforme elles-mêmes. C'est M. Clédat qui en a pris l'initiative. Il propose de commencer par les cinq modifications suivantes : « 1° Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*. — 2° Ecrire toujours par un *z* les adjectifs et substantifs numéraux en *zième*, *zaine*. — 3° A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la 3e personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deux premières personnes et devant le *t* de la troisième. — 4° Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*. — 5° Laisser toujours invariables les participes de *coûter* et de *valoir ;* ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*, ou quand le participe est suivi d'un infinitif sans préposition. »

En conséquence, il faudrait écrire :

1° *Des caillous* comme *des clous*, *je veus* comme *je meus*, *jalous* comme *andalous*, le pluriel *hébreus* comme le pluriel *bleus*, les nombres *dis* et *sis* comme *lis* et *vis*, etc.

2° *Deuzième*, *troizième*, *sizième*, *dizième*, comme *dizaine*, *douzième*, etc., et *sizain* comme *dizain*.

3° *Je m'assiés*, *il s'assiet* ; *je cous*, *il cout* (comme *j'absous*, *il absout*) ; *je prens*, *il prent* (comme *je peins*, *il peint*) ; *je pers*, *il pert ; je convains*, *il convaint* (comme *je plains*, *il plaint*) ; *je permès*, *je combas* (comme *je sens*, *je pars*) ; *j'interrons*, *il interront*, etc.

4° *J'appèle*, *je cisèle*, *je chancèle* (comme *j'épèle*, *je pèle*, *je modèle*, *je barcèle*) ; *il jète*, *il cachète* (comme *il achète*, *il becquète*), etc.

5° « Combien en avez-vous *vu ?* » de même qu'on dit et qu'on écrit : « Apportez-moi les lettres, et dites-moi combien vous en avez déjà *fait.* » — « Je les ai *vu* venir, » de même qu'on écrit : « Je les ai *fait* venir. » — « Toutes les peines qu'il m'a *coûté*, tous les reproches qu'il m'a *valu* ».

Le *Maître fonétique* (juin 1890) nous apprend que cette réforme est adoptée par cinq revues, entre autres la *Revue de philologie française* de M. Clédat et la *Revue des langues romanes* dirigée par M. Chabaneau.

Une réforme orthographique est souhaitée par quiconque a quelque peu étudié l'histoire de notre langue ou s'occupe de l'enseignement du français. Et le meilleur moyen de l'obtenir, c'est bien de commencer par la pratiquer soi-même. Il ne nous déplaît donc pas de voir des hommes compétents prêcher d'exemple et entrer sagement dans la voie des réformes. Il n'y a rien à objecter contre les articles 1, 3 et 4. L'*x* de *chevaux* est une erreur de lecture. On a pris pour une *x* un signe semblable à un 8 renversé qui équivalait à *us*. On écrivait donc *chevaus* ou *chevã*, *chevaꝫ*, puis *chevax*. C'est de là que l'on a pris l'*x* de *chevaux*. L'*x* de croix vient d'une fausse étymologie ; on a voulu conserver l'*x* de *crux*, dans l'ignorance où l'on était que *croix* vient de *crucem*. Une grammaire du XVIIe siècle propose d'écrire de même et pour le même motif *loix*, cela aurait été tout aussi juste. Donc rien de meilleur que de corriger ces fautes. Les articles 3 et 4 régularisent la conjugaison et rentrent dans la bonne tradition de notre orthographe.

Mais j'aurais quelques objections contre les articles 2 et 5. M. Louis Havet dit, quelque part, dans l'un des beaux articles qu'il a écrits sur la matière, que la réforme devait se faire progressivement, mais de telle façon qu'on ne fût pas obligé, plus tard, de revenir sur une modification accomplie. Cela est fort sage, et je crains que l'article 2 n'engage trop l'avenir. Si l'on est décidé à toujours écrire l'*s* douce par *z* (et je n'y contredis pas), mon objection tombe. Mais alors il faudra écrire : *dez rozez* (des roses), *tu chantez* (tu chantes). Ce sera un changement bien considérable, et qui, pour l'*s* de flexion, prêtera à une ambiguïté fâcheuse. Pourquoi ne pas écrire : *troisième*, *disième*, *disaine*, ou mieux encore laisser ce point de côté pour le moment?

L'article 5 soulève plusieurs difficultés. L'histoire de la langue nous montre les participes en voie de devenir invariables, *en* passant de la classe des adverbes dans celle des pronoms, *coûter* et *valoir* devenant verbes actifs. La classification que l'on a faite des compléments directs, suivant qu'ils précèdent ou suivent le participe conjugué avec *avoir*, n'est pas complète : il faudrait peut-être distinguer entre les compléments eux-mêmes. Un *les* antécédant peut demander l'accord, alors qu'un *que* ne le demandera pas. Ainsi l'on pourrait dire en parlant de lettres, par exemple : je *les* ai *écrites*, et les lettres *que* j'ai *écrit*. Cela se trouve dans les patois.

A quelle étape au juste se trouve le *français parlé*, je n'oserais le dire. Mais je me demande s'il ne serait pas plus sage, dans ce cas, de réclamer la liberté que d'édicter une loi. Chacun écrirait comme il sent. Et, s'il y a controverse sur ces points, la liberté n'est-elle pas ce qu'il y a de meilleur?

Ç'a été le tort des grammairiens des siècles derniers de vouloir enfermer, dans des règles fixes et générales, des formes de langage qui n'avaient pas encore acquis de fixité ou qui ne formaient encore que de petits groupes isolés. Il ne faudrait pas que les réformateurs modernes tombassent dans ce défaut.

R.

Le Gérant.

CARTE DE BOURBERAIN ET DES ENVIRONS

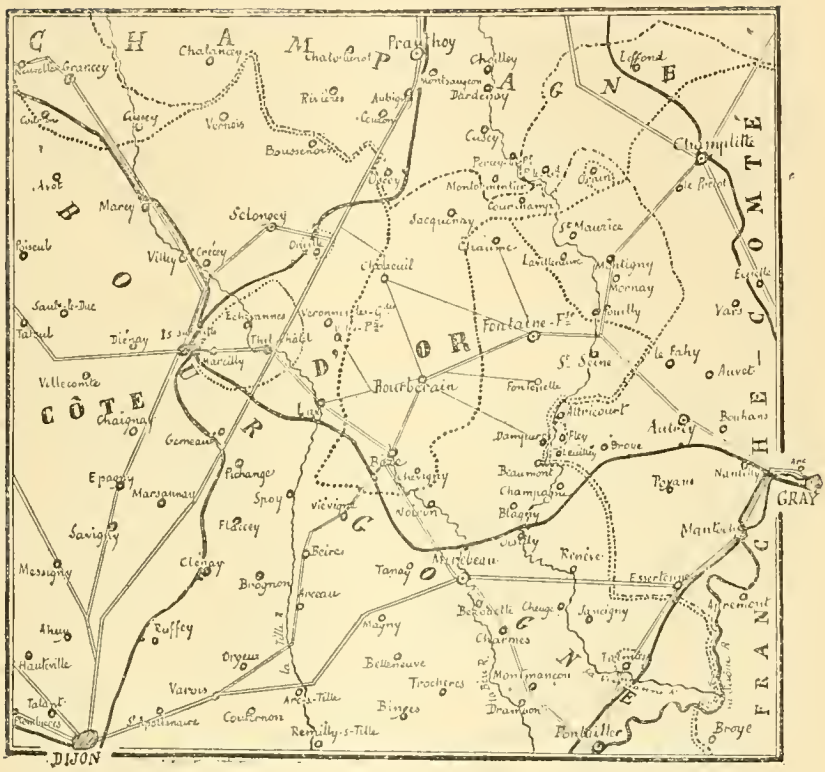

LEGENDE :

Préfecture et s.préfect.	Chemin de fer	Limite de département
Chef-lieu de canton	Route	— — province
Village	Chemin	Enclave de province

LE PATOIS DE BOURBERAIN

(CÔTE-D'OR)

PETITS RÉCITS SATIRIQUES A L'ADRESSE DES HABITANTS

DE CHAMPLITTE (HAUTE-SAÔNE)

A tort ou à raison, les habitants de Champlitte, les *Chanitois* (pat. de Bourb., *cānĭtyăw*) passent pour avoir l'esprit fort obtus. Ils ont été, de tout temps, en butte aux railleries et aux quolibets des villages environnants. On a, peu à peu, mis sur leur compte tous les récits satiriques qu'on a pu connaître, et il s'est formé de la sorte, à leurs dépens, tout un cycle héroï-comique qui, dans la bouche d'un conteur en verve, fait passer gaiement les soirées au coin de l'âtre. Perron, *Proverbes de la Franche-Comté*, Besançon-Paris, 1876, p. III, cite le conte suivant : « Une bonne femme de Champlitte refusait un jour de loger un grenadier à cheval, disant qu'elle ne le pouvait point. Le militaire, qui était porteur d'un billet de l'hôtel de ville, ne se souciant guère du refus de la vieille, descend de cheval. — Tiens, tiens, fait la bonne Chanitoise, je ne savais point que cela se démontait! — Elle avait cru que cheval et cavalier ne faisaient qu'une seule bête. » Ce récit ainsi que les suivants ne sont donc que des lieux communs dont s'empare la tradition populaire et qu'elle applique à quelque village disgracié. C'est l'éternelle histoire des Béotiens et des Athéniens.

Ce n'est donc ni à cause de leur nouveauté, ni à cause de leur valeur littéraire que j'ai réuni ici ces contes recueillis uniquement à Bourberain et textuellement de la bouche de la même personne ; j'ai simplement voulu offrir aux lecteurs quelques spécimens de la langue parlée actuellement.

1. — *lĕ byĕ.*

s ĕtŏ ẽn fŏ lĕ jā d ɛã-
nĕty ɑk vŏyẽ sāɯvĕ lŏ byĕ[1].
ĕl ã fă bĕyĕ ẽ kœ̃
d tābŏ pŏ dĕsĭdĕ s k ĕ
fŏyŏ fār pŏ lĕz ĕrētĕ, ĕ pēprĕ (= *pĕ*
ĕprĕ) *ĕvŏ bĕ dĭskŭtĕ, ĕl ã dĭ*
k ĕ fŏyŏ lĕz ātŭrĕ. mă fŏ ĕ
n ã rã trĕvĕ d myœ̃ kɑd
pŏtĕ tœ̃rtã̃ɯ lŏ kœ̃rtyĕ d lœ̃r,
ĕ pĕ tœ̃ l mōd ĕ pŏtĕ ɛĕkœ̃
lĕ sẽn. mă lĕ ɛẽ k õn
ĕvŏ œ̃byĕ d ãfrõmĕ ã sāɯtĕ
sŭ lĕ kœ̃rtyĕ d lœ̃r ĕ pĕ
lĕz ã āpŏtĕ ĕ pĕ lĕz ã mĕjĕ. ĕ
pĕ kmē făzŏ tœ̃jŏ dŭ
vã, lĕ byĕ s ã tœ̃jŏ sāɯvĕ.

1. — Les blés.

C'était une fois les gens de Champlitte *que* voyaient sauver leurs blés. Ils ont fait *bailler* (donner) un coup de tambour pour décider ce qu'il fallait faire pour les arrêter, et puis après avoir bien discuté, ils ont dit qu'il fallait les entourer. Ma foi ils n'ont rien trouvé de mieux que de porter *tretous* leurs quartiers de lard, et puis *tout le monde* a porté chacun les siens. Mais les chiens qu'on avait oublié d'enfermer ont sauté sur les quartiers de lard et puis les ont *emporté* et puis les ont *mangé*. Et puis comme il faisait toujours du vent, les blés s'*ont* toujours sauvé.

2. — *l ĕglĭz ĕ pĕ lĕ mœ̃d dœ ɛẽ.*

s ĕtō ẽn fŏ lĕ jā d ɛã-
nĕty k ĕvẽ vŭ ẽn mœ̃d dœ
ɛẽ k ĕtŏ tœ̃ d kōt lŏt
ĕglĭz, ĕ pē (= *pĕ ĕ*) *s ã dmādĕ s*
k ĕ fŏyŏ fār pŏ rtŭrĕ lŏt
ĕglĭz dɑdvĕ lĕ mœ̃d dœ ɛẽ.
ĕ pēl (= *pĕ ĕl*) *ã fă dĕ kŏd ã*
lẽn, ĕ pēlĕz (= *pĕ ĕ lĕz*) *ã ĕtĕɛĕ ĕprĕ*
l tyŏɛĕy, ĕ pē (= *pĕ ĕ*) *s ã mẽ tœ̃rtã̃ɯ*
ɑdsŭ pŏ tŭrĕ. ĕ pĕ lĕ kŏd
s ĕtādẽ, ĕ pĕ lĕ ɛānĭtyœ̃ɯ

2. — L'église et puis la m.... de chien.

C'était une fois les gens de Champlitte *qu'*avaient vu une m.... de chien *qu'*était *tout de contre* leur église, et puis ils s'*ont* demandé ce qu'il fallait faire pour retirer leur église *de devers* la m.... de chien. Et puis ils ont fait des cordes en laine, et puis ils les ont *attaché* après le clocher, et puis ils s'*ont* mis *tretous* dessus pour tirer. Et puis les cordes s'étendaient, et puis les Chanitois

[1] Il s'agit des ondulations produites dans les champs de blé par le vent. La plaine ressemble à un large fleuve dont les eaux roulent sans cesse. Les blés ont donc l'air de courir, de se sauver.

dĭzẽ̌ : « kōpār[1]*, ĕl vẽ̌!*
ĕl vẽ̌! » mă̆ lĕ̆ mă̆d dœ̆ eẽ̌
ĕtŏ̆ tœjŏ̆ ā lĕ̆ mẽ̌m pyĕs, ĕ̆
pĕ̆ l ĕglĭz ĕtă̆w. tă̆ pō ẽ̌
kă̆w, ẽn ōm ĕ̆ pāsĕ̆ ĕ pēlŏ̆z (= pĕ̆ ĕ
lŏ̆z) ĕ̆ dmādĕ̆ k ā k ĕ̆ fă̆zẽ̌
ĕ̆ pē (= pĕ̆ ĕ̆) y ā dĭ k ĕ̆ vlẽ̌
rtĭrĕ̆ lŏt ĕglĭz dœdvĕ̆ lĕ̆ mă̆d
dœ eẽ̌. mă̆ fŭtŭ bĕt, k ĕ̆ lŏ̆z
ĕ̆ dĭ, prẽ̌nĕ̆ dō ẽn pāœl ĕ̆ pẽ̌n (= pĕ̆
ẽn) ă̆rmĕs ĕ̆ pŏtĕ̆ (= pĕ̆ ŏtĕ̆) lĕ̆ dō.

disaient : « compère, elle vient! elle vient! » Mais la m.... de chien était toujours *en* la même place, et puis l'église *aussi*. Tout par un coup, un homme a passé et puis il leur a demandé *qu'est* qu'ils faisaient et puis ils lui ont dit qu'ils voulaient retirer leur église de devers la m.... de chien. Mais f.... bêtes, qu'il leur a dit, prenez donc une pelle et puis *un balai* et puis ôtez-la donc.

3. — *lĕ̆ trŏe d ă̆rb ŏ̆ dsŭ dŭ tyŏeă̆y.*

3. — La *touffe* d'herbe au dessus du clocher.

y ĕvŏ̆ ẽn fŏ̆ ẽn trŏe
d ă̆rb œk ĕvŏ̆ pŭsĕ ŏ̆ dsŭ
dŭ tyŏeă̆y dĕ jā d eānă̆ty,
ĕ̆ pēl (= pĕ̆ ĕl) ā dĕ̆sĭdĕ̆ k ĕ̆ fŏ̆yŏ̆ yĭ
mōtĕ̆ ẽ̌ bă̆ pŏ̆ lĕ̆ mĕ̆jĕ̆, ĕ̆
pēl (= pĕ̆ ĕl) ā ĕmnĕ̆ ẽ̌ bă̆ ĕ pē (= pĕ̆
ĕ̆) y ā ĕtĕeĕ̆ ẽn kŏd ŏ̆
kă̆w ĕ̆ pēl (= pĕ̆ ĕl) ā tĭrĕ̆ sŭ lĕ̆ kŏd.
mă̆ l bĕ̆ ā mōtā tĭrŏ̆ lĕ̆
lāg; lĕ̆ pră̆w bĕt, ĕ̆ pĕ̆ lĕ̆
eānĭtyă̆w dĭzẽ̌ : « kōpār,
gă̆d dō, ĕ̆ vrŏ̆ bĕ̆ l ĕvŏ̆,
ĕ̆ tĭr dœjĕ̆ lĕ̆ lāg. » tă̆ pō ẽ̌
kă̆w lĕ̆ kŏd ĕ̆ kāsĕ̆ ĕ pĕ̆ l bă̆
ĕ̆ eŭ ā bā ĕ̆ pē (= pĕ̆ ĕ̆) s ĕ̆ tyŭĕ̆, ĕ̆ pĕ̆
lĕ̆ trŏe d ă̆rb ĕ tă̆jŏ̆ restĕ̆ ŏ̆
dsŭ dŭ tyŏeă̆y.

N'y avait une fois une *touffe* d'herbe *qu'*avait poussé au dessus du clocher des gens de Champlitte, et puis ils ont décidé qu'il fallait y monter un bœuf pour la manger, et puis ils ont amené un bœuf et puis ils lui ont attaché une corde au cou et puis ils ont tiré sur la corde. Mais le bœuf en montant tirait la langue, la pauvre bête, et puis les Chanitois disaient : « compère, regarde donc, il voudrait bien l'avoir, il tire déjà la langue. » Tout par un coup la corde a cassé et puis le bœuf *a chu en bas* et puis il s'*a* tué, et puis la *touffe* d'herbe *a* toujours resté au dessus du clocher.

4. — *lĕ̆ bēt vĕ̆nĭmă̆z.*

4. — La bête venimeuse.

y ĕvŏ̆ ẽn fŏ̆ dzĕ̆ l pō
d eānă̆ty ẽn bēt vĕ̆nĭmă̆z

N'y avait une fois *dessous* le pont de Champlitte une bête venimeuse

[1] A Bourberain on dit *kōpĕr*, tandis qu'à Champlitte on dit *kōpār*. Quand on donne la parole aux Chanitois dans les contes, on essaie de leur faire parler leur langue. Il va sans dire que c'est très approximatif, excepté pour ce mot *kōpār*.

*kœ făzŏ : « ći ! ći ! » õn ĕ mnĕ l tăbŏ : « rătă-plă ! rătăplă ! » k ĕ fŏyŏ ŏlĕ, ŏ nõ d mõsyă d tŭ-lõjõ k ŏtă (= ă ŏtă) k dyă sĭ pŭ n pās, tyŭĕ lĕ bĕt vĕnĭmăz k ă dzŭ l põ d cănăty ĕ pĕ k fă : « ći ! ći ! » mă fŏ tă l mõd s ĕ rĕmăsĕ, ĕ pĕl (= pĕ ĕl) ă prĕ dĕ fŏsõ ĕ pĕ dĕ bătõ ĕ pĕl (= pĕ ĕl) ă ŏlĕ dzŭ l põ d cănăty. mă kăt ĕ sõ ĕvŭ lĕ, õn n vŏyŏ pă ĕn çăŭtœdzŭ le põ. ĕl ĕ fŏyŭ k ĕ sœrtõnĕ pŏlĕ (= pŏ ŏlĕ) căr-cĕ ĕn lătĕrn, ĕ pĕl (= pĕ ĕl) ă rvœnœ dzŭ l põ. mă kăt ĕl ĕ fŏyŭ ĕlmĕ lĕ lătern, y ĕvŏ răndă (= ră ddă). mă fŏ õn ĕ rmœnĕ l tă-bŏ : « rătăplă ! rătăplă ! » ŏ nõ d mõsyă d tŭlõjõ k ŏtă (= ă ŏtă) k dyă sĭ pŭ n pās, ĕ fŏlĕ (= fŏ ŏlĕ) tŭĕ lĕ bĕt vĕnĭ-măz k ă dzŭ l põ d cănăty œk fă : « ći ! ći ! » dĕvă ĕn lătern k ĕ yŏ d lĕ mœ dœdă. kă lĕ cănĭtyăœ sõ ĕvŭ rvœnœ dzŭ l põ, ĕl ă ĕlmĕ lŏt lătern, ĕ pĕ k ă k ĕl ă vŭ ? ĕn ŭyăœt.

que faisait : « Chî, chî. » On *a mené* (battu) le tambour : « rantanplan ! rantanplan ! » qu'il fallait aller, au nom de Monsieur de Toulongeon *qu*'est autant que Dieu *si plus ne passe*, tuer la bête venimeuse *qu*'est *dessous* le pont de Champlitte et puis que fait : « Chî ! chî ! » Ma foi *tout le monde* s'*a* ramassé et puis ils ont pris des *fourches* et puis des bâtons et puis ils *ont* allé *dessous* le pont de Champlitte. Mais quand ils *sont eu* là, on ne voyait pas une goutte dessous le pont. Il a fallu qu'ils se retournent pour aller chercher une lanterne, et puis ils *ont* revenu dessous le pont. Mais quand il a fallu allumer la lanterne, *n'y avait* rien dedans. Ma foi on a *remené* (battu de nouveau) le tambour : « rantanplan ! rantanplan ! » au nom de Monsieur de Toulongeon *qu*'est autant que Dieu *si plus ne passe*, il faut aller tuer la bête venimeuse *qu*'est *dessous* le pont de Champlitte que fait : « Chî ! chî ! » *davec* une lanterne *qu'il n'y ait* de la mèche dedans. Quand les Chanitois *sont eu* revenu *dessous* le pont, ils ont allumé leur lanterne, et puis *qu'est* qu'ils ont vu ? Une oie.

5. — *lĕ măœ.*

s ĕtŏ ĕn fŏ lĕ jă d că-năty kœvlĕ mõtĕ jăk ŏ tă, ĕ pĕ pŏ yĭ mõtĕ, ĕl ă rĕmăsĕ tă lĕ măœ k ĕl ă pŭ trăvĕ. mă kăt ĕ lĕz ă ĕvŭ mĕ tărtăœ l ă sŭ

5. — Les muids.

C'était une fois les gens de Champlitte *que* voulaient monter jusqu'aux *temps* (ciel), et puis pour y monter, ils ont ramassé tous les muids qu'ils ont pu trouver. Mais quand ils les ont eu mis *tretous* l'un sur

l ãɯtr, ĕ lŏz ã fŏyŏ ãko yœ̃
pŏ y arĭvĕ. ĕ n sĕvĕ̃ pă
lăvŭ l trŭvĕ. tẵ põ ẽ kẵɯ
yẽn (= *yĕ ẽn*) *õm k ĕ pãsĕ̃ ĕ pĕ*
k lŏz ĕ dĭ : « mă dĭvẽ
k vŏ n prẽyĕ pă stŭ dŭ
dzã̃ɯ. » mă fŏ ĕ s ã vĭtymã
dĕpŏɛĕ dɯl prãr pŏ mĕtr
ŏ dsŭ, mõsĭtŏ (= *mă ŏsĭtŏ*) *k ĕ l ã*
ĕvŭ ŏtĕ, tẵ lĕz ãɯtr ã ɛŭ.

l'autre, il leur en fallait encore un pour y arriver. Ils ne savaient pas *là* où le trouver. Tout par un coup *n'y* a un homme qu'a passé et puis que leur a dit : « mais *d'où vient que* vous ne prenez pas celui du dessous ? » Ma foi ils s'*ont vitement* dépêché de le prendre pour mettre au dessus, mais aussitôt qu'ils l'ont eu ôté, tous les autres *ont chu*.

6. — *lĕ mõtr.*

s ĕtõ ẽn fŏ dẵ ɛãnŭtyăɯ
kɯ vlẽ ĕvŏ dĕ mõtr, ĕ
pĕl (= *pĕ ĕl*) *ã ŏlĕ ĕ dĭjõ pŏ ãn*
ĕɛtĕ, ĕ pĕ mă fŏ ĕl ãn ã
ĕɛtĕ ɛĕkã̃ yẽn. kmĕl (= *kmã ĕl*)
ĕtẽ lãsĕ̃, ĕl ã dmãdĕ ĕ
kŭɛĕ. tẵ põ ẽ kẵɯ, pẵdã
lĕ nã̃ɯ, ã vlĕ yœ̃ k ãtãdŭ (= *ĕ ãtãdŭ*)
lĕ mõtr ɯk fazẽ tĭk tăk, tĭk
tăk, ĕ pĕl (= *pĕ ĕl*) *ĕ dĭ ĕ l ãɯtr : « kõ-*
pãr ! ĕkŭt, vlĕ lĕ rĕt kɯ
mẽjõ[1] *nõz ŭzẽy. —*
ŏ mĕn (= *mă ĕ n*) *fŏ pă lŏ lĕsĕ*
mẽjĕ[2] *; bẵy lŏ dõ ẽ kẵ*
d tălõ d bŏt. mă fŏ l'ãɯtr
ĕ aplĭkĕ sĕ bŏt lăvŭ k ĕl ãtã-
dŏ du brŭ, sĕlmã ĕ n ĕvŏ
rã k ĕtrĕpĕ k lĕ sẽn. lĕ
dsŭ ĕ s ã rãdormĭ. ẽmɛĕ
d tã ĕprẽ, vlĕ l ɛãnŭtyăɯ
kɯs rĕvŏy ĕ pĕ k ãtã
lãɯt mõtr ɯk fẵzõ tẵjŏ
tĭk tăk, tĭk tăk. mă fŏ ĕl ãkŏ (= *ĕ ãkŏ*)
prẽ sĕ bŏt ĕ pĕlãplĭkĕ (= *pĕ ĕ l ĕ ăplĭkĕ*)

6. — Les montres.

C'était une fois deux Chanitois *que* voulaient avoir des montres, et puis ils *ont* allé à Dijon pour en acheter, et puis ma foi ils en ont acheté chacun une. Comme ils étaient lassés, ils ont demandé à coucher. Tout par un coup, pendant la nuit, en voilà un *qu'*a entendu les montres *que* faisaient « tic tac ! tic tac », et puis il a dit à l'autre : « Compère ! écoute, voilà les rates *que* mangent nos *usines* (montres). — Oh ! mais il ne faut pas leur laisser manger ; *baille* leur donc un coup de talon de botte. » Ma foi l'autre a appliqué sa botte *là où qu'il* entendait du bruit, seulement il n'avait rien qu'attrapé que la sienne. Là-dessus ils s'ont rendormi. Un peu de temps après, voilà le Chanitois *que* se réveille et puis *qu'*entend l'autre montre *que* faisait toujours « tic tac ! tic tac ». Ma foi il a encore pris sa botte et puis il l'*a appliqué*

[1] *mẽjõ* est soi-disant une forme du patois de Champlitte ; à Bourberain on dit *mĕj*. || [2] A Bourberain on dit *mĕjĕ*

sŭ lĕ mōtrœ pŏ tyœ̃ĕ lĕ rĕt,
ĕ pĕ kāt ĕ n ĕ pŭ rātādŭ (= *rā ātādŭ*)
ĕ s ĕ rādormĭ. kāt ĕ s ā
rĕvoyĕ l mĕtẽ ĕ pĕ k ĕl ā
vŭ lŏ dœ̃ mōtr frāɛ̃ɛ̃, ĕ
dĭzẽ tœ̃ lĕ dœ̃ : « kōpār,
ĭ t dĭzŏ bĕ k lĕ rĕt mẽjẽ[1]
nōz ŭzẽy. »

sur la montre pour tuer les rates, et puis quand il n'a plus rien entendu il s'*a* rendormi. Quand ils s'ont réveillé le matin et puis qu'ils ont vu leurs deux montres *fracassées*, ils disaient tous les deux : « Compère, je te disais bien que les rates mangeaient nos usines. »

7. — *lĕ lẽn dā l pwĭ.*

s ĕtŏ ẽn fŏ lĕ jā d ɛā-
nĕty œk vŏyẽ lĕ lẽn ŏ fō
d ẽ pwĭ, ĕ pēl (= *pĕ ĕl*) *ā dĭ k ĕ*
fŏyŏ lĕ prār. ma kmā
fār pŏ dĕsād dā l pwĭ ?
ma fŏ y ān ĕ yœ̃ k s ĕ pādŭ
pŏ lĕ mẽ ĕprĕ lĕ mārjĕl du
pwĭ, ẽn awt s'ĕ pādŭ ĕprẽ sĕ
pyĕ, ĕ pẽsĭ (= *pĕ ẽsĭ*) *d sŭit kmā*
sĕ jœ̃k ĕ tā k ōn ŏ ārĭvĕ ŏ
fō. ĕ pĕ l dārĕy vŏyŏ lĕ
lẽn tœ̃ prĕ d lŭ ĕ pē (= *pĕ ĕ*) *s tyẽnŏ*
djĕ pŏ lĕ prār ĕ pē (= *pĕ ĕ*)
dĭzŏ : « kōpār ! ĭ vĕ l ĕvŏ, ĭ vĕ l ĕvŏ. »
mā stŭ k tẽyŏ lĕ mārjĕl ĕ
pĕ k pŏtŏ tœ̃ lĕz awtr ĕtŏ
bĕ lāsĕ ĕ pē (= *pĕ ĕ*) *jẽdŏ bĕ*
fŏ ; y ān ĕ ẽn awtr œk y ĕ
dĭ : « krŏɛ dā tĕ mẽ. » mā
fŏ ĕl ĕ lāɛ̃ɛ̃ lĕ mārjĕl pŏ krŏɛ̃ɛ̃
dā sĕ mẽ, ĕ pēl (= *pĕ ĕl*) *ā ɛŭ*
tœ̃rtœ̃w ŏ fō du pwĭ.

7. — La lune dans le puits.

C'était une fois les gens de Champlitte *que* voyaient la lune au fond d'un puits, et puis ils ont dit qu'il fallait la prendre. Mais comment faire pour descendre dans le puits ? Ma foi *n'y en a* un *que s'a* pendu par les mains après la margelle du puits, un autre *s'a* pendu après ses pieds, et puis ainsi de suite comme ça *jusqu'à temps qu'on ait* arrivé au fond. Et puis le dernier voyait la lune tout près de lui et puis il s'*inclinait* déjà pour la prendre et puis il disait : « Compères ! je vais l'avoir. » Mais celui *que* tenait la margelle et puis *que* portait tous les autres était bien lassé et puis il geignait bien fort ; *n'y en a* un autre *que* lui a dit : « Crache dans tes mains. » Ma foi il a lâché la margelle pour cracher dans ses mains, et puis ils *ont chu tretous* au fond du puits.

8. — *lĕ mutārd.*

y ĕvŏ ẽn fŏ dœ̃ ɛānĭtyœw
k ĕvẽ ŏlĕ ĕ dĭjō ĕ pēl (= *pĕ ĕl*)

8. — La moutarde.

Ny avait une fois deux Chanitois *qu'avaient* allé à Dijon et puis ils

[1] Même remarque que pour *mẽjō*, à Bourberain on dit *mĕjẽ*.

ã dmãdẽ (= *dmãdẽ ẽ*) *dẽyẽ dãn ẽn*
ŏbĕrj, ĕ pẽ pãdã k ĕl
ĕtẽ ĕtãbyẽ ẽ yãrĩvẽ (= *yẽ ãrĩvẽ*) *ẽ*
byã mõsyẽ k ẽ dmãdẽ (= *dmãdẽ ẽ*)
dẽyẽtãw (= *dẽnẽ ẽtãw*). *ẽ pẽl* (= *pẽ ĕl*) *ã vũ*
k õ yĩ bãyõ kĕkeãwz dãn ẽn
tõt pãtĩty sũpyẽr. kmẽn (= *kmã ẽ n*)
ã mẽjõ gãr, ẽ s ã dĩ
k sẽ dvõ ĕt bẽ bõ. ĕl ã
dmãdẽ s kœ s ĕtõ ẽ põ (= *pẽ õ*)
lõz ẽ dĩ k s ĕtõ d lẽ mũtãrd.
ẽ pẽ mã fõ ĕl ã dĩ k
pũsk s ĕtõ sĩ bõ k sẽ, ẽ
vlẽ k õ lõz ã bãy pyã
ẽn grã supyẽr. õ lõz ẽ
rĕpõdũ k õ n ã bãyõ pã tã
k sẽ; mẽl (= *mã ĕl*) *ã dĩ k ẽ*
vlẽ bẽ s rĕçãlẽ ẽ pẽ
k ĕl ĕtẽ bõ põ pãyẽ. mã
fõ õ lõz ẽpõtẽ (= *ẽ ĕpõtẽ*) *s k ẽ*
dmãdẽ, ĕ pẽl (= *pẽ ĕl*) *ã prẽ*
lõ grã kũyẽ ẽ pẽl (= *pẽ ĕl*) *ãn*
ã mẽjẽ. mẽprẽ (= *mã ĕprẽ*) *lẽ prõmãr*
kũryẽ, ĕl ãn ã ĕvũ ĕsẽ ĕ põ (= *pẽ õ*)
s ẽ bẽ mãkẽ d lõ.

ont demandé à dîner dans une auberge, et puis pendant qu'ils étaient attablés *il ny a* arrivé un beau monsieur *qu*'a demandé à dîner *aussi*. Et puis ils ont vu qu'on lui *baillait* quelque chose dans une toute petite soupière. Comme il n'en mangeait guère, ils *s'ont* dit que ça devait être bien bon. Ils ont demandé ce que c'était et puis on leur a dit que c'était de la moutarde. Et puis ma foi ils ont dit que puisque c'était si bon que ça, ils voulaient qu'on leur en *baille* plein une grande soupière. On leur a répondu qu'on n'en baillait pas tant que ça; mais ils ont dit qu'ils voulaient bien se régaler et puis qu'ils étaient bons pour payer. Ma foi on leur a apporté ce qu'ils demandaient, et puis ils ont pris leurs grandes cuillères et puis ils en ont mangé. Mais après la première cuillerée, ils en ont eu assez et puis on s'*a* bien moqué *de leur* (d'eux).

9. — *lẽ kãs pĕdũ.*

s ĕtõ ẽn fõ dẽ jã d cã-
nãty kas bẽyẽ dã d lẽ
bũf[1] *dœ kõlzã ẽ pẽ* (= *pẽ ẽ*) *s ĕvẽ*
tã bẽyẽ k ĕ nœrtrõvẽ
pũ lõ kãs. tẽ põ ẽ
kãw ẽ yẽ pãsẽ ẽ mãrcã d

9. — Les *cuisses* (jambes) perdues.

C'était une fois des gens de Champlitte *que* se baignaient dans de la *bouffe* de colza et puis ils *s'avaient* tant baigné qu'ils ne retrouvaient plus leurs cuisses. Tout par un coup *il n'y a* passé un marchand de

[1] *bũf* désigne la balle qui enveloppe le grain des céréales ou des graines oléagineuses. Quand le grain est battu, cette *bouffe* est soigneusement conservée et sert à nourrir le bétail. Il y a une plaisanterie dans ce détail.

kŭɛõ ĕ pĕ lĕ ɛãnŭtyăw y
ã dĭ : « nõ kẽs sõ pĕdŭ,
ĭ n pĕvõ pŭ lĕ rtrăvĕ, »
ĕ pĕ l mărɛã d kŭɛõ
lõz ĕ dĭ : « ĕtãdĕ võ ẽmɛẽw,
mõ ĭ vĕ bĕ võ lĕ rtrăvĕ. »
ĕ pēl (= pĕ ĕl) ĕ kŏrŭ dsŭ dĕvĕ sõ
fwĕ et pĕlĕz (= pĕ ĕ lĕz) ĕ bĕ tyăkĕ, ĕ
pēl (= pĕ ĕl) ã bĕ vĭty ɛrtrăvĕ lõ
kẽs.

cochons et puis les Chanitois lui ont dit : « Nos cuisses sont perdues, nous ne pouvons plus les retrouver, » et puis le marchand de cochons leur a dit : « Attendez voir un peu, moi je vais bien vous les retrouver. » Et puis il a couru dessus *davec* son fouet et puis il les a bien claqués, et puis ils ont bien vite retrouvé leurs cuisses.

10. — *lĕ văɛ k ĕvõ fă ẽ jãdărm.*

y ĕvõ ẽn fõ dĕ jã d
ɛãnŭty k ĕvẽ ẽn văɛ, ĕ
pēl (= pĕ ĕl) ĕrẽ bĕ vlŭ k ĕl
lõ fãz ẽ vyăw. tŏ lĕ jõ
ĕl ăyẽ ã l ĕkŭrĭ pŏ võ sēl (= sĭ
ĕl) n ãn ĕvõ pwẽ fã. vlĕ
k ẽ jõ d fŏr yẽ (= yĕ ẽ) jã-
dărm k ĕtõ sŭ k ãtrĕ (= ĕ ãtrĕ) dã
l ĕkŭrĭ ĕ pĕ k sãdŏrmĭ (= s ĕ ãdŏrmĭ)
tŏt ŏ lõ d lĕ
văɛ. vlĕ kal sŏ kã lĕ
fãu ãtrĕ (= ĕ ãtrĕ) ã l ĕkŭrĭ ĕll ĕ vŭ
l jãdărm ĕ pĕll (= pĕ ĕll) ĕ vĭty
kŏrŭ vĕ sõn õm. « vẽ
võ, vẽ võ, k ĕl y ĕ dĭ,
sĕ n ă pẽ (= pă ẽ) vyăw k ĕ fă nõt
văɛ, sẽ (= să ẽ) jãdărm.

10. — La vache *qu'*avait fait un gendarme.

Ny avait une fois des gens de Champlitte *qu'*avaient une vache, et puis ils auraient bien voulu qu'elle leur fasse un veau. Tous les jours ils allaient *en* l'écurie pour voir si elle n'en avait point fait. Voilà qu'un jour de foire *n'y a* un gendarme *qu'*était saoul *qu'a* entré dans l'écurie et puis que s'*a* endormi *tout au long* (tout à côté) de la vache. Voilà que le soir, quand la femme *a* entré *en* l'écurie, elle a vu le gendarme et puis elle a vite couru vers son homme. « Viens voir, viens voir, qu'elle lui a dit, ça n'est pas un veau qu'a fait notre vache, c'est un gendarme. »

11. — *l lăbŭrăy ĕ pĕ l ăre.*

y ĕvõ ẽn fõ ẽ ɛãnŭtyăw
k ăyõ ăreɛĕ ĕ pēl (= pĕ ĕl) ĕtõ
mõtĕ dãu ẽn võtyŭr ĕ pĕ l
ăre ĕtõ ĕtĕɛĕ dărĕ. mă

11. — Le laboureur et puis la herse.

Ny avait un fois un Chanitois *qu'*allait herser et puis il était monté dans une voiture et puis la herse était attachée derrière. Mais

sõ ɛwăw ĕtõ ẽn vẽy ĕrũdyĕl kan pŭyõ pũ ɛĕvũ. « prẽw bĕt, k ĕ y ĕ dĭ, tũ trẽn tũ [1], *ĭ vĕ ĭ ādyĕ. » mẽ fõ ĕl ĕ dĕsādũ d lĕ vŏtyŭr, ĕl ĕ mõtĕ l ăre adsũ, ĕ pĕl (= pĕ ĕl) ĕ rmõtĕtẽw (= rmõtĕ ĕtẽw), ĕ pĕl (= pĕ ĕl) ĕ prĕ l ăre adsũ sĕ jnũ. « lă! k ĕl ĕ dĭ ĕ sõ ɛwăw, ŏ mwẽ ĕstŭr tũ pĕ mărɛĕ! »*

son cheval était une vieille haridelle *que* ne pouvait plus *avancer*. « Pauvre bête, qu'il lui a dit, tu traînes tout, je vais t'aider. » Ma foi il a descendu de la voiture, il a monté la herse dessus, puis il *a* remonté *aussi*, et puis il a pris la herse *dessus* ses genoux. « La! qu'il a dit à son cheval, au moins *à cette heure* tu peux marcher! »

PROVERBES, DICTONS ET FORMULETTES

Comme c'est surtout au point de vue de la langue que je cite les dictons usités à Bourberain, je n'ai pas cru qu'il y eût grande utilité à les classer. Du reste, ils sont assez peu nombreux et des séries entières font défaut. Ainsi les proverbes météorologiques ou relatifs aux saisons manquent presque totalement. Nous avons surtout des proverbes moraux et des dictons sans caractère bien déterminé.

1. — *sărpã l õgã, vĭpĕr lĕ byĕr, ãvẽw al krẽw* [2]

Serpent (couleuvre) l'onguent, vipère la bière, orvet le creux.

2. — *s ă kmã lĕ fàmĭy ĕ rãpõnăw; pũ y ãn ĕ, mwẽ sĕ vàw.*

C'est comme la famille à Ramponneau, plus *n'y* en a, moins ça vaut.

3. — *ĕl ĕ pũ grãt ẽy kw grã vãtr.*

Il a plus grand œil que grand ventre.

---

[1] *tũ*, tout, est la forme française qui a déjà supplanté la forme accentuée **tẽw*; la forme atone *tŭ* s'est conservée. Mais *tẽw* est resté dans les composés à finale accentuée, *sŭtẽw*, surtout; *tŭpŏtẽw*, tout par tout; *tɛrtẽw*, *tretous*, etc. || [2] Ce dicton est très répandu dans la région. M. Bonnet (*Mélusine*, I, col. 370) en donne la rédaction usitée en Franche-Comté : Serpent riban (ruban), anvoi (orvet) lai croix, vipère cemetère, scorpion point de guérison. Dans le Morvan, où l'on croit également à la violence du poison de l'orvet, on répète le proverbe : « au lanviau le crô » (cf. de Chambure, *Glossaire du Morvan*, s. v. *lanviau*).

4. — *lāe ĕ dĕyĕ, lāe ĕ trăvăyĕ.*	Lâche (lent) à dîner, lâche à travailler.
5. — *kāt ō păl dŭ lŭ ĕ sŏ dŭ bŏ.*	Quand on parle du loup il sort du bois.
6. — *s ă lĕ pŭl kœāt k ĕ fă l ă.*	C'est la poule *que* chante *qu'*a fait l'œuf.
7. — *ō fă kmõ* (= *kmā ō*) *pă, ō n fă pă kmõ vă.*	On fait *comme on* peut, on ne fait pas comme on veut.
8. — *ĕĕk pă̈yĭ, ĕĕk mă̈wd.*	Chaque pays, chaque mode.
9. — *ĕ vă tă pŏ lŭ ĕ pĕ rā pŏ lĕz āwtr.*	Il veut tout pour lui et puis rien pour les autres.
10. — *y ĭrō ĕ jālĭ ĕ pĭ* (= *pĕ ĭ*) *prārō kŭeĕ ā pāsā*	Nous irons à Genlis (gens-lit) et puis nous prendrons Couchey (coucher) en passant [1].
11. — *ĕ fŏ ăĕlĕ dĕvă lĕ lŭ.*	Il faut hurler avec les loups.
12. — *dĕvă rā ō n ĕ rā.*	Avec rien on n'a rien.
13. — *tă emĕ mĕn ĕ lĕ vĕl.*	Tout chemin mène à la ville.
14. — *ĕ fŏ fār lĕ krō ĕ lĕ eānvĕ.*	Il faut faire la croix à la cheminée (pour marquer quelque chose d'extraordinaire) [2].
15. — *s ă d l ōgā mĭtyō mĭtyĕn ; sēn* (= *sĭ ĕ n*) *fă pwĕ d bĕ, ĕ n frĕ tăjŏ pwĕ d maw.*	C'est de l'onguent miton-mitaine ; s'il ne fait point de bien, il ne fera toujours point de mal !
16. — *ĕl ĕ fă ĕ măreĕ d āfā : ĕl ĕ băyĕ ĕ pĕ ĕ rprā.*	Il a fait un marché d'enfant : il a donné et puis il reprend.
17. — *stŭ k fă kĕk eăwz ĕ lĕ kŭty s ā rpātĭrĕ ĕ lŏzĭ.*	Celui qui fait quelque chose *à la pressée* s'en repentira à loisir.

[1] Couchey est un village qui se trouve sur la route de Dijon à Genlis. On répète fréquemment ce calembourg au moment où l'on va se coucher. || [2] Ordinairement on ne fait qu'énoncer le proverbe. Quelquefois cependant on prend les pincettes et on trace une croix sur le fond de la cheminée. Ailleurs, dans les Vosges par exemple, on trace une croix blanche. Cf. *Mélusine*, I, col. 454.

18. — *dã lĕ ptĭ pẅ lĕ bõn õgã.*	Dans les petits pots les bons onguents.
19. — *ĕl ĕkŏrɛẽrŏ ẽ pŭy pŏ ĕvŏ lĕ pyã.*	Il écorcherait un pou pour avoir la peau.
20. — *ĕ n m ĕ pă sĕlmã ĕfrĭ d l ãw sŭ l dŏ d ẽn kŭyĕ.*	Il ne m'a pas seulement offert de l'eau sur le dos d'une cuiller.
21. — *ĕl ĕ fă ẽ trŭ dã lĕ nẅ.*	Il a fait un trou dans la nuit (il a disparu sans payer ses dettes).
22. — *ĕl ĕ mẽ lĕ tyĕ drĕ l trŭ.*	Il a mis la clef sous le trou (même sens que le précédent).
23. — *ĕl ĕ dŭ fwẽ dã sĕ bŏt.*	Il a du foin dans ses bottes.
24. — *s ă tĕjŏ lĕ pyãr ŏ mĕrjĕy.*	C'est toujours la pierre au murger (l'argent va toujours aux riches).
25. — *s ă tĕjŏ d pĕ*[1] *k ãtã.*	C'est toujours *de* pis qu'antan.
26. — *kã ? kãt lĕ kẽn ĭrã ĕ ɛã.*	Quand ? quand les canes iront aux champs (signifie que quelque chose ne se fera jamais).
27. — *ĕl ĕ fă sĕ tĕt ĕ lĕ rvĭr mĕryõ.*	Il a fait cela tout à la *revire-marion* (tout de travers)
28. — *ĕ s sĕrv d lĕ pĕt dŭ ɛẽ pŏ tĭrĕ lĕ mãrõ dŭ fẅ.*	Il se sert de la patte du chat pour tirer les marrons du feu.
29. — *ẽn trĕ ĭ pẽdrŏ sĕ kŭɛõ.*	Une truie y perdrait ses cochons (en parlant d'une maison mal tenue).
30. — *ĭ n õ pŏtã jĕmă ĕvŭ lĕ mŭɛ ă nŏr.*	Nous n'avons pourtant jamais eu *la mouche est noire* (nous n'avons jamais eu l'un avec l'autre aucun sujet de dispute).
31. — *ĕ krŏyŏ prãr lĕ mĕr ŏ nẽ ĕ pẽ (= pĕ ĕ) n ĕ trĕvĕ rã k lĕ krẅt.*	Il croyait prendre la mère au nid et puis il n'a trouvé rien que les crottes.

[1] C'est le seul cas où la forme faible de ce mot se soit conservée. Partout ailleurs on dit *pĕy*. Cf. *ẽ lĕy*, un lit ; *ẽ lĕ d pyãm*, un lit de plume.

32. — *vlĕ k ĭ bāy, y ĕeăyrĕ bĕtŏ.*	Voilà que je baille, j'*échaillerai* bientôt[1].
33. — *kāt ŏn ă trĕ̆ bō ō vŏ prā pŏ dĕ̆ bēt.*	Quand on est trop bon on vous prend pour des bêtes.
34. — *ĕ n brĭdy pă sĕ eĕ̆ dĕvĕ̆ dŭ bĕ̆dĕ̆.*	Il ne bride pas ses chiens avec du boudin (c'est un avare).
35. — *sŏsĭ* (= *s ă ŏsĭ*) *vrĕ k ĕ nŏj dŭ bĕ̆dĕ̆.*	C'est aussi vrai qu'il neige du boudin.
36. — ..... *kāt ĕ eĕ̆rŏ dĕz ăe ɑl tăyā ā dĕsādā.*	(Je le ferai) quand même il tomberait des haches le taillant en descendant.
37. — *ĕ mĕ̆n lĕ̆ bĭk ŏ bĕ̆w.*	Il mène la bique au bouc (se dit de quelqu'un qui marche avec un sabot fêlé).
38. — *ĕ y ā fŏrŏ ŏtā k ĕ̆n ĕvēk ā pĕ̆rŏ bnĭtyr.*	Il lui en faudrait autant qu'un évêque en pourrait bénir.
39. — *stŭ k vŏ tăla n ă pă ddā.*	Celui qui voit Talant[2] n'est pas dedans.
40. — *ĕl ĕ fă lĕ̆ bwĭ dŭ găskō.*	Il a fait la lessive du gascon (son habit était sale il l'a passé à l'envers).
41. — *ĕ y ĕ eyĕ dŭ pŏvr ŏ nĕ.*	Il lui a c.... du poivre au nez (en parlant de quelqu'un qui, en courant, a laissé bien loin celui qui le poursuit).
42. — *ĕl ă kmā l mĕ̆jŭ d mĕ̆tĕ̆l, ĕ n s ĕ̆tyĕt pă lkĕ̆ bŭ k ăy dvā.*	Il est comme le mangeur de moutelles[3], il ne s'inquiète pas *lequel bout qu'aille devant.*
43. — *ĕ n văw*[4] *pă lĕ̆ kăt fĕr d ĕ̆ eĕ̆.*	Il ne vaut pas les quatre fers d'un chien.

[1] Ce dicton, qu'on répète quand on vient de bailler, ne signifie pas grand'chose. On fait allusion à la noix dont la coque baille et s'entrouvre au moment de la maturité. || [2] Talant est un village situé à quelques kilomètres de Dijon et sur une éminence, de telle sorte qu'on l'aperçoit de très loin à la ronde. || [3] Poisson de la famille de la lotte ou du goujon. || [4] On dit aussi *vŏ*.

44. *ŋ ã n ĕ pă pŭ kad eĕ̃ vĕr.*	*N'y en a* pas plus que de chien vert.
45. — *ĕ fă l ăn pŏ ĕvŏ dŭ sõ.*	Il fait l'âne pour avoir du son.
46. — *ĕl ẽm myă ŏlĕ ŏ mlĕ k ŏ mĕdsẽ.*	Il *aime* (vaut) mieux aller au moulin qu'au médecin.
47. — *ĕl ĕtã k lĕz ălwet yĭ eĕzẽ tăt răti dã lĕ gĕl.*	Il attend que les alouettes lui *tombent* toutes rôties dans la gueule.
48. — *ĕ prõmĕ pŭ d bĕr k d pẽ.*	Il promet plus de beurre que de pain.
49. — *ĕl ĕ mĕjĕ tă sõ sẽ frŭskẽ.*	Il a mangé tout son *saint-frusquin* (tout son avoir).
50. — *l mäw ă tăjŏ bĕtŏ vnã.*	Le mal est toujours bientôt venu.
51. — *ty ĕ fẽ? mĕj tĕ mẽ ĕ pĕ găd l ãwt pŏ dmẽ.*	Tu as faim ? Mange ta main et puis garde l'autre pour demain.
52. — *ĕl ĕvãwlrŏ bĕ lĕ mĕr ĕ pĕ lĕ pŏsõ.*	Il avalerait bien la mer et puis les poissons (en parlant d'un grand dépensier).
53. — *eĕkã dĭ sĕ eĕkẽn.*	Chacun dit *sa chacune* (son avis).
54. — *ĕ fŏrŏ bĕ d lĕ pyãwj pŏ eŏfĕ ẽ fŏ.*	Il faudrait bien de la pluie pour chauffer un four.
55. — ..... *y ẽmrŏ myă lăbŭrĕ lĕ tĕr dĕvĕ mõ nĕ.*	(Plutôt que de faire telle ou telle chose) j'aimerais mieux labourer la terre avec mon nez.
56. — *ĕ mĕj lĕ pĭsãlăy pŏ lĕ rĕsẽn.*	Il mange les pissenlits par la racine (il est mort).
57. — *kãt õ bŏ ã mĕjã sĕ sŭp, õ n vŏ pŭ tyĕ kãt õn ă mŏ.*	Quand on boit en mangeant sa soupe, on ne voit plus clair quand on est mort.
58. — *ĕ fŏ trŏ eĕsŭ pŏ ã nărĭ yã.*	Il faut trois chasseurs pour en nourrir un.
59. — *ĕl ĕ krŏeĕ ã l ĕr ĕ pĕ sĕ y ĕ reŭ sŭ l nĕ.*	Il a craché en l'air et puis ça lui *a rechu* (est retombé) sur le nez.
60. — *dã stæ mãzõ lĕ, l mătr ĕbătẽn sĕ kŭyãwt dĕvĕ dĕz ĕpẽg.*	Dans cette maison-là, le maître boutonne sa culotte avec des épingles (c'est la femme qui est la maîtresse).

61. — *bĕkăs ŏ săk, bŭzõ t ĕtã.*	Bécasse au sac buson t'attend [1].
62. — *ĕ l ăsãsyõ, lĕz ŭzyã sõ bõ; ĕ lĕ pãnkŏt, lĕ pyæm lĕz ãpŏt.*	A l'Ascension, les oiseaux sont bons (à dénicher), à la Pentecôte, la plume les emporte.
63. — *y ẽm myæ̃ sĕ pŏ lŭ k pŏ mŏ.*	J'aime mieux cela pour lui que pour moi.
64. — *sã kmã l ɛæ̃mẽ d tŭr kŭ, ɛĕkæ̃ tŭr pŏ lŭ.*	C'est comme le chemin de tire-c..., chacun tire pour *lui*.
65. — *ĕl ĕ lĕ kŏt ã lõ.*	Il a les côtes en long (c'est un paresseux).
66. — *ĕ mĕj sõ pẽ̃ byã l prõmæ̃y.*	Il mange son pain blanc le premier.
67. — *sĭ pæ̃rĭ ĕtŏ d bæ̃r ĕ pĕ lĕ rŭt dæ pẽ̃ byã, õ frŏ dĕ bĕl ræ̃tĭ.*	Si Paris était de beurre et puis la route de pain blanc, on ferait des belles *rôties* (tartines).
68. — *ĭ n ã væ̃ nĭ pŏ prĭ nĭ pŏ sŏm.*	Je n'en veux ni pour prix ni pour somme.
69. — *ĕl ĕ mẽ̃ sĕ dã sĕ pŏɛ ĕ pĕ sŏ mŭɛĕ pŏ dsŭ.*	Il a mis cela dans sa poche et puis son mouchoir par dessus.
70. — *kãt õ n ãtã rã k ẽn tyŏɛ, õ n ãtã rã k ẽ̃ sõ.*	Quand on n'entend *rien* qu'une cloche, on n'entend *rien* qu'un son.
71. — *ĕ n vŏ pæ̃ pŭ lwẽ̃ kæl bŭ d sõ nẽ.*	Il ne voit pas plus loin que le bout de son nez.
72. — *ĕl ẽ̃ (= ĕ ẽ̃) kŭtæ̃wæk kæ̃p kæmã lĕ jnŭ* [2] *d mĕ grã mĕr.*	Il a un couteau *que* coupe comme les genoux de ma grand'mère.

[1] Quand on veut se jouer d'un nigaud on lui propose de l'emmener à la chasse à la bécasse. On lui donne un sac, une écumoire et un marteau, et, quand on est sur les lieux, on lui recommande de tenir l'écumoire levée et d'avoir le marteau toujours prêt pour river le bec de l'oiseau qui viendra le passer dans un des trous. Il lui est aussi recommandé de répéter continuellement les paroles citées au texte. Les autres reviennent au village et s'amusent aux dépens de la victime. || [2] On dit aussi *kmã lĕ jŭ....*, comme les joues....

73. — *ō t mĕtrĕ l krĕmāy ŏ kăw*	On te mettra la cremaillère au cou [1].
74. — *dŏ pĭtrō jĕkĕt.*	Dès *le grand matin.*
75. — *ĕ fă ẽn răw d ɛẽ.*	Il fait une *mine* de chien.
76. — *ĕl ĕ ɛn kŭ sŭ bĕrdŭy* ou bien *lĕ kăt fĕr ā l ĕr.*	Il *a chu c.... sur bredouille* (il s'est jeté par terre) ou bien *les quatre fers en l'air.*
77. — *ĕl ĕ prẽ sĕ klĭk ĕ sĕ klăk ĕ pē sān* (= *pĕ ĕ s ĕ ān*) *ŏlĕ.*	Il a pris *tout ce qui lui appartient* et puis il *s'a en allé.*
78. — *ĭ sēvŭ* (= *sĕ ĕvŭ*) *vẽwlĕ kmā dā l kwẽ d ẽ bŏ.*	J'ai été volé comme dans le coin d'un bois.
79. — *rādẽ pŏ rādăw.*	*Prêté pour rendu.*
80. — *ĕ n fŏ jĕmă s dĕzăvlĕ d ẽn mĕɛāt ānĕ, ĕl ā vẽ tăjŏ dăv ĕprĕ.*	Il ne faut jamais se désoler d'une mauvaise année, il en vient toujours deux après.
81. — *fān mălẽy ĕ pŭl kw pō fā grā brŭ dā lĕ māzō*	Femme *méchante* et poule *que* pond font grand bruit dans la maison.
82. — *frŏdy mĕtnĕ, ɛŏ l tātŏ.*	Fraîche matinée, chaud le *tantôt* (l'après-midi).

J'ai donné, dans la liste précédente, les proverbes et dictons qu'on peut citer. J'ai dû laisser de côté ceux qui bravent l'honnêteté; il en est de même des devinettes dont aucune ne m'a paru pouvoir être rapportée.

Il existe encore un autre genre de plaisanterie consistant en deux membres de phrases rimés. En voici un exemple : *kōn dw ɛărŭ — k wl dyāl tw trẽn tăv pŏ lĕ rŭ*, corne de charrue — que le diable te traîne *tout par* les rues. On dit à un enfant la première partie et on la lui fait répéter, puis on lui répond la seconde. Ordinairement la seconde phrase se termine par un mot très cru qui est bien mis en relief par la rime. C'est ce qu'on appelle *fār ẽn ĕtrĕp*, faire une *attrape*.

---

[1] Menace qu'on fait à un enfant pour l'empêcher d'aller dans une maison où se trouve une accouchée.

Pour amuser un enfant on lui prend la main et, en touchant successivement chacun de ses doigts, on dit :

lĕ rĕt ĕ pāsĕ lĕ	La rate a passé là
stŭ lĕ (le pouce) *l ĕ vŭ*	Celui-là l'a *vu*
stŭ lĕ (l'index) *l ĕ prĕ*	Celui-là l'a *pris*
stŭ lĕ (le medius) *l ĕ fă kăr*	Celui-là l'a fait cuire
stŭ lĕ (l'annulaire) *l ĕ mĕjĕ*	Celui-là l'a *mangé*
ĕ pĕ l prăw pătĭyăw n ĕ rā ĕvŭ.	Et puis le pauvre petit n'a rien eu.

Les formulettes rimées sont peu nombreuses. Je n'ai pu en recueillir que trois. Les deux premières sont très courtes, et la seconde est très mal conservée comme le prouve l'inexactitude des rimes et du rythme.

āfā d lăw	Enfant de loup
tō pĕr fă dĕ tyăw	Ton père fait des clous,
tĕ mĕr vĕ lĕ vādr	Ta mère va les vendre
pŏ ĕetĕ ẽn kŏd pŏ t pādr.	Pour acheter une corde pour te pen- [dre.
ĕskargăw	Escargot
vĭrāgăw	Virangot
mōtrœ mĕ tĕ kōn,	Montre-moi tes cornes,
sĭ tŭ n mœ lĕ mōtrœ pă	Si tu ne me les montre pas
ĭ dĭrĕ ŏ mărgĭyăy	Je dirai au marguillier
k ĕ t kăp ā kăt kătăy.	Qu'il te coupe en quatre quartiers.

La troisième est un peu plus longue et plus intéressante :

pyăwă ! pyăw l	◡ ◡ ◡	Pleut ! Pleut !
s ă lă tā dĕ l ĕskărgăw.	◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡	C'est le temps de l'escargot.
mŭyă l mŭy !	◡ ◡ ◡	Mouille ! Mouille !
s ă lă tā dĕ lĕ gărnŭy.	◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡	C'est le temps de la grenouille.
lĕ gărnŭy ĕ fă sō nĕ	◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡	La grenouille a fait son nid
dā lă trĕ dĕ nō bărbĕ :	◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡	Dans le *tri* (étable) de nos brebis :
nō bărbĕ ā sō mĕlĕd,	◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡	Nos brebis en sont malades,
nōz ĕyā ā sō rgĕrĕ.	◡ ◡ ◡ ◡ ◡ ◡	Nos agneaux en sont guéris.

Cette formulette que les enfants répètent, en chantonnant, quand la pluie menace, a un rythme bien caractérisé. Le premier et le troisième vers ont chacun trois syllabes brèves, dont la première et la dernière sont accentuées (◡ ◡ ◡). La seconde syllabe est purement factice et joue le rôle d'un *e* muet français. Dans le parler ordinaire, on prononce *pyăw*, *mŭy*, mais jamais *pyăwă*, *mŭyă*, quel que soit le groupe suivant. Tous les autres

vers ont sept syllabes chacun, et présentent la même alternance de brèves accentuées et de brèves atones (⏑ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑ ⏑). Au vers 4, on trouve *lă̆*, *dă̆*; au vers 6, *lă̆*, *dă̆*, alors que dans le langage ordinaire on prononcerait seulement *l*, *d*; au vers 6, *dā*, et aux vers 6, 7, 8, *nō* sont brefs, alors que dans la langue courante ils sont longs. On retrouve là les procédés de *tricherie* en usage dans toute versification populaire; le rythme domine tout.

Il manque probablement un vers à cette formulette, car *mĕlĕd* ne rime avec rien. Au point de vue phonétique, il faut remarquer que *trẽ*, *bă̆rbẽ* et *rgĕrẽ* sont actuellement prononcés *trĭ*, *bă̆rbĭ*, *rgĕrĭ*, dans le langage courant; la finale de ces trois mots est donc nasalisée dans la formulette uniquement pour rimer avec *nẽ*.

On trouve dans la *Mélusine*, I, col. 77, une version de la même pièce, provenant de Sens (Yonne) :

Pleut, pleut, pleut!
Mouille, mouille, mouille!
C'est le temps de la grenouille.
La grenouille a fait son nid
Dans l'étable de la brebis.
La brebis en est malade,
Les agneaux en sont guéris.

Malheureusement il n'y a que la traduction, ce qui ne permet pas de sentir le rythme populaire. De plus, le vers rimant avec *pleut* est omis. Enfin, il est curieux de constater que le vers rimant avec *malade* est également absent, comme à Bourberain.

Enfin, et ce détail a surtout de l'intérêt comme trait de mœurs, le paysan de Bourberain est ironique et narquois. Il aime à faire des remarques qui lui semblent fines et spirituelles, et il se sert volontiers de locutions un peu détournées pour donner plus de relief à ce qu'il veut dire. Il est vrai que cet esprit n'est pas très personnel et que les mêmes formules se transmettent de génération en génération. Ainsi, quand un paysan en rencontre un autre qui siffle, il ne manquera jamais de lui dire : *ō vŏ bĕ k tŭ n ĕ pă kŭcĕ dĕvă ẽ vŏlă̆r*, on voit bien que tu n'as pas couché avec un voleur (c.-à-d. si tu avais couché avec un voleur il t'aurait pris ton sifflet). Dans une réunion, lorsqu'une personne ne prend pas de chaise et reste debout, on lui dit toujours : *ō vŏ bĕ k tŭ vă̆ ākŏ grātĭ*, on voit bien que tu veux encore grandir. Dans un dîner, quand quelqu'un casse les os avec les dents pour sucer la moelle, un malin ne manque jamais de lui dire : *tŭ vă̆ dō prār dĕ yĕvr*, tu veux donc prendre des lièvres (c.-à-d. tu manges les os comme les chiens). Si une personne boit de

l'eau pure dans un dîner, on lui demandera si elle veut « avoir des grenouilles dans le ventre. » Si quelqu'un, en mangeant des cerises, avale les noyaux, on lui fera remarquer qu'il lui « poussera des cerisiers dans l'estomac, » etc.

Cet esprit caustique et railleur allié à la plus franche bonhomie est un des traits les plus persistants de la race. M. Crouslé, préface aux *Poèmes bourguignons d'Aimé Piron*, éd. Durandeau, Dijon, 1886, voulant évoquer la physionomie de l'ancienne Bourgogne, se la représente comme une « vigoureuse paysanne, quelque chose comme une gaillarde nourrice, et, par exemple, la femme de Lucas dans le *Médecin malgré lui*, pleine en son corsage, fraîche, le teint coloré, le verbe haut, le propos franc et « hardi à la rencontre ». Cette brave personne n'a pas de méchanceté, mais elle a, comme on dit, la tête près du bonnet; elle aime bien ceux qu'elle aime, mais il ne faut pas la froisser, car elle est prompte à la riposte, et ses mots emportent la pièce; la cervelle chaude de son vin généreux, elle ne tourne pas sept fois la langue dans sa bouche avant de répondre; c'est une langue familière et salée, naïve et piquante, d'un son rustique, mais riche de sens. » Sans doute M. Crouslé avait surtout en vue les écrivains de premier ordre que la Bourgogne a produits et aussi les satiriques du XVIIIe siècle, tels que Lamonnoye et les deux Piron. Mais ses remarques restent justes, même si on les applique à la population actuelle.

LIEUX DITS

La plus ancienne matrice cadastrale conservée à la mairie de Bourberain date de 1791. Elle est très incomplète; de plus, des fautes grossières ont été commises dans la transcription des noms vulgaires des lieux dits en français. L'*Atlas cadastral* exécuté en 1839 est plus complet et plus fautif encore. J'ai relevé d'après ces travaux les principaux lieux dits et restitué la forme patoise encore en usage.

ŏ bă d āwd vĕlŏ; au bas de Haut Velours.
ŏ dsŭ d āwd vĕlŏ; au dessus de Haut Velours.
ã l ăyĕ; en l'Allier.
ã l ãdŭzŭ[1]; en l'Andoiseux.

[1] *ãdŭzŭ* est un nom commun désignant un fond de vallée dans lequel les eaux descendent et se perdent. Le territoire dont il s'agit a bien ce caractère.

ã bĕrĭçă[1]; en Beauregard.
ŏ bŏ dlĕ dẽm; au Bois de la dame.
ĕ brăy; aux Breuils.
ŏ bŭsõ mĕrãdẵ; au Buisson Marandeuil.
ŏ bŭsõ pĭrăy; au Buisson Pirey.
ŏ bŭsõ rnă; au Buisson renard.
ã lĕ ɛ̆ărmɯ̃ bãɯ̃dẵɯ̃; en la Charme Baudot.
ĕ ɛ̆ăyẵɯ̃[2]; aux Chaînots.
ŏ ɛã dărĕ[3]; au Champ derrière.
ŏ ɛã ĕ lĕ dẽm; au Champ à la dame.
ŏ ɛã jŭzĕ; au Champ Joseph.
ŏ ɛã kŏrb; au Champ courbe.
ŏ ɛã mă̆ltaɯ̃; faussement traduit par au Champ Maltot; le suffixe franç. *-ot* est toujours représenté en patois par *ẵɯ̃*. Peut-être *mă̆ltăɯ̃* est-il pour un plus ancien *mă̆rtăɯ̃*, et alors il faudrait traduire par au Champ marteau.
ŏ ɛã mĕ d vẽ; au Champ muid de vin.
ŏ ɛã ŏ pŏsyă; au Champ au pourceau.
ŏ ɛã pĕvĕ[4]; au Champ pavé.
ã lĕ ɛãɯ̃s; en la Chausse.
ã lĕ ɛŏfõnă̆r; en la Chaufournière.
ŏ dĕzĕ̆; au Désert.
ĕ dŏră̆ɯ̃; faussement traduit par *au Doirot*; le terme patois est au pluriel.
ã lĕ drĭyă̆r; en la Drillère.
ã l ĕbẽm; en l'Abîme.
ĕz ĕgŭzõ; aux Aiguisons.
ã lĕ krŭ; faussement traduit par *aux Cruix*, le terme patois est au singulier, peut-être faudrait-il traduire par *en la Croix*.
ã l ĕpĭrŏy; en l'Epirey; la forme régulière serait Epireille, peut-être faudrait-il lire *ã lĕ pĭrŏy*, et rattacher *pĭrŏy* à *pĭrăy* cité plus haut.
ĕz ĕsă̆; aux Essarts.
ã l ĕsă̆tă̆ɯ̃; en l'Essartot.
ĕz ĕsẽj; aux Echanges.

---

[1] Ce mot doit être simplement le mot français défiguré, car *rĭçă* n'existe pas dans la langue comme nom commun. || [2] Diminutif régulier de *ɛãy*, chêne. || [3] C'est l'adverbe *dărĕ*, derrière. || [4] Ce climat est traversé par une ancienne voie pavée de grands blocs de pierre. On appelle cette voie : *le Chemin des Fées*.

ŏ fāwlăw; au Faulot.

ā lĕ fān mŏt; en la Femme morte.

ŏ fōnyā d ɛāw; au Fourneau de chaux.

ĕ fŏrɛ; aux Fourches [1].

ā lĕ fŏs dyă; en la Fosse-Dieu.

ŏ bā dlĕ fōtnăwt; au bas de la Fontenotte.

ā frōmŏzĕ; en Frimoisin.

ŏ găwlă fyărās; au Goulot-Florence.

dzăr l gĕ; sous le Gué.

ĕ grā lăw; aux Gras lieux; une partie de ce climat s'appelle maintenant : *les Champs gras*.

ĕ grā bōn; aux Grandes bornes.

ĕ grā kăvnăw [2]; aux Grands communaux.

ā lĕ grā mŭy; en la Grande mouille.

ĕ grā pătĭ; aux Grandes parties.

ĕ grā vĕy; aux Grandes vignes.

ā lĕ grĭgŏrăwt; en la Grigoirotte.

ā gzĭy; en Gresille.

ŏ jădĕyĕ [3]; au Jardinet.

ā lĕ jŏfrŏz; en la Geoffroise.

ā lĕ kăwvr; en la Couvre (*ancienne matrice*); en la Coudre (*Atlas cadastral*).

ĕ kăwvrē; aux Couvrées.

ŏ kărtyĕ bălăw; au Quartier-Bolot.

ĕ kĭrwĕl; aux Kirouelles.

ĕ knăwlăy; aux Cornouillers.

ĕ kŏtăw; aux Courtots.

ā lĕ kōb jā lărɛăy; en la Combe Jean Larcher.

ā lĕ kōb ŏ prēt; en la Combe au prêtre.

ā lĕ kōb ŏ rā brăsō; faussement traduit à la suite d'un fait d'étymologie populaire par : *en la Combe Laurent Bressant*.

ĕ kōbăwt; aux Combottes.

ĕ kōtŏ dlĕ lvĕ; aux Contours de la levée [4].

---

[1] La tradition rapporte que c'est en ce lieu qu'on pendait autrefois les criminels. || [2] Pour l'explication phonétique de ce mot, v. *Rev. P. G.-R.*, III, p. 47. || [3] Ce mot est certainement emprunté au français, en patois on aurait *jădĕyăw*. || [4] On désigne par *la Levée* la voie romaine de Langres à Genève qui sépare le finage de Bourberain de celui de Fontaine-F^sc^ et de Fontenelle.

dzæ̃ l krǎ̃w̃; sous le Creux.
ã lĕ krĭmæ̃z yĕr; en la Croix-Mézières (?)
ŏ krŏ̃ bœ̃rbĭ; au Creux aux brebis.
ĕ kræ̃z rŏ̃ [1] *d gæ̃zĭy*; aux Creuses raies de Gresille.
ŏ kŭ dlĕ mŭy; au Cul de la mouille.
ã lĕ lwæ̃r [2]; en la Louère.
ŏ mæ̃rɛĕ mõnẽ [3]; au Marché-Mony.
ã mæ̃yæ̃w̃; en Mayot.
ŏ mĕryĕjæ̃w̃; au Mariageot.
ã mõdẽnĕ; en Mandinet.
ŏ mæ̃rjĕ dĕ krǎ; au Murger des Crais.
ã lĕ mŭy pœ̃rɛæ̃rǎ̃w̃; en la Mouille-Porcherot.
ĕ myǎ̃wt; aux Miottes.
ã lĕ nǎ̃wl; en la Nôle.
ĕz ŏdõ d ŏrǎ̃r; aux Ordons d'Orrière.
ĕz ŏrjǎ̃r [4]; aux Orgères.
ĕ pākæ̃y [5] *dæ̃ lĕ mǎ̃wt*; aux Patis de la motte.
ã lĕ pæ̃rǎ̃r grõmtĕ; en la Perrière-Gremetet.
dārĕ l pæ̃yĭ; derrière le Village.
ĕ pœ̃rĭzǎ̃wt; aux Périsottes.
ĕ põmrǎ̃w̃; aux Pommerots.
ŏ prĕ bēzæ̃y; au Pré Baiser.
ĕ prẽnæ̃y; aux Pruniers.
ĕ pyãt; aux Plantes.
ã lĕ pyãt mŭdyõn; en la Plante-Midoine.
ã lĕ rœ̃snǎ̃wt; en la Racenotte.
ã lĕ rŏɛǎ̃wt; en la Rochotte.
ã lĕ rõsǎ̃r; en la Roncière.
ã lĕ rǎ̃tŭr; en la Roture.
ĕ rŭjǎ̃wt; aux Rougeottes.
ŏ bã dlĕ rwĕlǎ̃wt; au bas de la Ruellotte.
ĕ sŏɛõ d l ĕbẽm; aux Sècherons de l'Abîme.
ŏ sæ̃ d vẽy; au Cep de vigne.
ã lĕ tĭsǎ̃r; en la Tissière.
ã lĕ tŏ̃; en la Tour.
ĕ trãbyǎ̃w̃; aux Tremblots.

---

[1] On désigne par *krãz rõ* les ravins formés par l'écoulement des eaux. || [2] *lupariam*. || [3] * *mansionilem*. || [4] * *hordeariam*. || [5] *pascuarium*.

ĕz ŭzăr; aux Osiers.

ā l ŭzrāwl[1]; en l'Oserolle.

ā vŭcrăws; en Vacherosse.

ĕ vĕyă; mal traduit par *aux Veillées*. Il faut lire aux Vieilles Haies. On distingue : *lĕ prōmĕ vĕyă*, les premières Vieilles Haies; *lĕ dĕz yĕm vĕyă*, les deuxièmes Vieilles Haies, et *lĕ dārĕ vĕyă*, les dernières Vieilles Haies.

ā lĕ vĭvĕl; en la Vivelle.

ā lĕ võcăr; en la Vonchère.

ĕ vŭrjăy; aux Vergers.

SURNOMS

Je n'ai pas admis dans le recueil des surnoms des habitants de Bourberain les petits noms donnés aux enfants en bas âge et usités uniquement dans le cercle de la famille. J'ai laissé également de côté les sobriquets connus seulement d'une partie de la population et qui, soit à cause de leur nouveauté, soit à cause de leur limitation à certains groupes particuliers, ne sont pas d'un emploi général. J'ai relevé seulement ceux qui sont consacrés par un long usage et qui ont fini par remplacer le véritable nom de famille. Quelques-uns d'entre eux sont d'un emploi tellement général que le véritable nom est parfois ignoré des enfants ou des étrangers établis depuis quelques temps seulement dans la localité. Un jour, me promenant avec le curé de mon village, nous rencontrâmes un des habitants avec lequel nous liâmes conversation pendant quelques instants. Mon compagnon lui dit en le quittant : « Au revoir, père Raguillon. » Le paysan fit une vingtaine de pas et, se retournant, s'écria : « M. le Curé, je ne m'appelle pas Raguillon, mais André. » Il y avait cependant plusieurs années que M. l'abbé M.... était curé de Bourberain. C'est parmi les habitants les moins cultivés que l'usage des sobriquets est le plus répandu, et, en général, deux personnes conversant ensemble ne s'appellent de leur surnom que si elles sont sur le pied d'une certaine intimité. Les habitants qui ont plus de culture emploient moins les sobriquets, et empêchent autant que possible leurs enfants de s'en servir. Mais c'est toujours parmi les enfants et les jeunes gens que la langue des sobriquets est la plus riche.

---

[1] *ŭzrāwl*, en patois, désigne l'érable.

On peut reconnaître deux classes de surnoms : 1° les surnoms personnels; 2° les surnoms de famille. Les premiers sont des qualificatifs toujours accompagnés de l'article et joints souvent au nom propre ou au prénom de l'individu. Mais, à la longue, ce qualificatif devient un véritable substantif, un nom propre, s'employant sans article et passant à tous les membres d'une même famille. On a alors ce que j'ai appelé un *surnom de famille*. La femme le reçoit du mari et les enfants du père. Les enfants, à leur tour, peuvent recevoir en outre un sobriquet personnel qui joue, en quelque sorte, le rôle de prénom. Tantôt c'est ce sobriquet qui prévaut, tantôt c'est celui du père. Il est curieux d'observer que le gendre prend généralement le surnom de son beau-père quand il n'en a pas reçu précédemment. Dans le cercle de la famille, les enfants autres que l'aîné sont appelés de leurs prénoms; mais l'aîné porte, à peu près sans exceptions, uniquement le nom de famille.

Quant à l'origine des sobriquets elle est très variée. Quelques-uns sont dus à un prénom qui a, en patois, une forme spéciale. Mais le plus grand nombre est donné par les camarades ou les habitants à l'enfant encore jeune à cause de quelque particularité physique, défaut de constitution, vice de prononciation ou travers de caractère. Un étranger venant s'établir dans le village et parlant un patois différent reçoit presque toujours un sobriquet qui caractérise sa prononciation, à moins qu'il n'apporte le sien avec lui. En général, le surnom doit son origine à une intention satirique. Souvent, cependant, un surnom se donne sans qu'on sache trop comment, et même sans que l'on comprenne bien ce qu'il signifie.

Les sobriquets ayant appartenu à des familles maintenant éteintes ou à des habitants morts ou ayant quitté le village sont marqués du signe +.

1° Surnoms personnels.

jānŏ, nŏnŏ, jājā, Jean.
fāfā, François.
fāečt, frāsēz, Françoise.
nānŭn, nānĕt, Anne.
kăt̄ie, Catherine.
sărĕt, sŭsă, Suzanne.
f̄yĕt, Joséphine.
çŏtō, Marguerite.
bēbē, « diminutif de Bénigne ». V. La Monnoye, *Glossaire*, s. v. *Bereigne;* le mari est mort, sa femme s'appelle encore *lĕ bēbē*.

jórmẽu, Germaine.

jã d lĕ fĕs, Jean de la fesse. Surnom dû à une mauvaise conformation.

+ *ãeŭrbŭtĕ*, mal peigné.

+ *dyãwd lĕ sŭ*, Claude *les ceux*. Il avait l'habitude de dire *les ceux qui...* au lieu de *ceux qui....* Puis l'origine du surnom s'est perdue, et on a dit, par suite d'une fausse étymologie, *dyãwd l ĕsyŭ* (*Claude l'essieu*), et, comme dans le patois de Bourberain, essieu se dit *ŭsĭ*, on a fini par dire aussi *dyãwd l ŭsĭ*.

vŭy tãbŏ, vieux tambour; ancien tambour militaire.

mãjŏr, major; ancien sergent-major.

jã d lĕ nŭk, *nŭk* = mucosité du nez.

jã l fŏ, Jean le fort, c'est-à-dire le vantard.

+ *jã l dŭ*, Jean le doux, par antiphrase.

+ *lĕ nŭw*, la nuit, à cause de sa laideur.

kẽnŭw, *kẽnŏyĕ* signifie marcher comme les canards.

bŭrbŭ, le barbu, par antiphrase, n'a point de barbe.

rŭsŭw, *roussot*, a les cheveux roux.

drŏ lŭ; après avoir passé quelques années à Chazeuil, il prononçait *drŏ lŭ* au lieu de *drŏ lĕ* (droit-là).

zŭ; originaire de Villey-sur-Tille où l'on dit *ĕl ŭ zŭ*, il a été, tandis qu'à Bourberain on dit *ĕl ŭ ĕvŭ*.

kŭlŏbŭw, salsifis, v. Chambure, *Glossaire du Morvan*, s. v. *calibot*.

pŭrŭw, poireau.

pŏcõ, louche.

pŭsŭw, poucet.

bõdõ, bourdon, frelon.

frizĕ, frisé; a les cheveux frisés.

kŭkŭ, mince et de haute taille, et tout différent d'un épicier de Bèze, renommé par son embonpoint, et surnommé lui-même *kŭkŭ*.

bŭtyŭ, boiteux.

+ *kŭskŭrĕ*, nom d'un jeu de cartes.

pãlŏ, pâlot.

Je ne suis pas arrivé à connnaître quelle était l'origine et le sens des surnoms suivants : *bĕlŭm; — tyĕrs; — ĕikĕ; — tĭtã; — trẽ; — tĭbŭ; — lŭgĭyĕt; — gŭy; — gŭt; — mĕtyĭrĕ.*

2° Surnoms de famille.

+ *trĭp pŭsŭw*, foule-poussière, avait l'habitude de se promener à travers champs, même en temps de pluie; le surnom a été donné par antiphrase.

+ *kăkĭyõ*, surnom d'origine inconnue remontant à plusieurs générations.

+ *trŭy mãgõ*,

sĭmõ d lĕ gĕr, Simon de la guerre; son père était maître d'armes dans un régiment.

krŏbăt; on a commencé à dire *ăkrŏbăt*, acrobate.

tŭrõ, tout rond.

jānăw, Jeannot, surnom personnel devenu surnom de famille.

+ *jānŏyăw*, diminutif de Jeannot.

+ *frãsŏyăw*, diminutif de *frãsŏ*, François.

bărnăgŏ, la famille qui porte ce surnom depuis plusieurs générations se vantait d'être en relation avec un certain *Bernagaud* de Bèze.

lăgărd, la garde, le premier qui l'a porté le devait au refrain d'une chanson : « la garde meurt et ne se rend pas. »

tĭktõtẽn, refrain d'une chanson : tictontaine et tictonton.

bäw, baud. V. de Chambure, *Glossaire du Morvan*, s. v. *baude* : « gai, jovial, de bonne humeur. Ce vieux mot n'est plus guère usité dans le patois d'aujourd'hui, mais il s'est maintenu par tradition. Plusieurs familles du pays sont connues sous la dénomination significative de Baude qui leur a été jadis imposée à titre de sobriquet. En vieux franç. baud, baude, se disaient en bonne et en mauvaise part. » Cf. encore Darmesteter, *La vie des mots*, p. 56, et Godefroid. A Bourberain on trouve une famille du nom de *Baudement*.

+ *kŏkŏ*, Jacques, surnom personnel devenu surnom de famille.

lẽyŭ, ligneul, son père était bourrelier.

mălkŭs, Malchus; *pĭlāt*, Pilate; *jāvyŭ*, Janvier. Trois frères qui ont reçu ces surnoms de très bonne heure dans leur famille à l'occasion de quelques plaisanteries du père.

+*dyŏdlăw*, diminutif de Claude, surnom personnel devenu surnom de famille.

jānyŏ, court et trapu, ressemblant quoique de fort loin à un certain Jeanniot, de Montigny-sur-Vingeanne, légendaire dans tout le canton à cause de sa grosseur. Voy. plus haut, dans les surnoms personnels *kŏkŏ*. Aux yeux des paysans dont le corps est rompu aux fatigues des champs et dont le menu de chaque jour est réglé avec parcimonie, l'embonpoint excessif est le signe d'une santé parfaite et même de la richesse.

virăw, on dit qu'un mouton est *vĭrăw* quand il est atteint du tournis; la bête atteinte de cette maladie remue constamment la tête d'un façon particulière. La personne à qui a été donné ce surnom avait l'habitude de secouer la tête.

tŭtlăw, la personne qui porte ce surnom ne pouvait prononcer, dans

son enfance, le *k*; elle répétait surtout le mot *tŭtlăw* pour *kŭtlăw* (petit couteau).

grāfĕ̃, gras-fin, personne très maigre.

ɛăpr, mauvaise prononciation du juron *săpré*, atténuation de *săkré*..

fărŏ, faraud, coquet, avec une intention ironique. V. de Chambure, *Gloss. du Morvan*, s. v. *farau*.

rătō, nom d'un chien passé à la famille.

kălŭ, celui qui câle, poltron. V. de Chambure, *Gloss. du Morvan*, s. v. *calou*.

kŏkărdŏ, a.-franç. coquard, coquardeau. V. Godefroy sous ces mots, et de Chambure, s. v. *coquardiau*; en a.-franç., coquard a le sens de fanfaron.

kŏlāyō, diminutif méprisant de *kŏlă*, Colas; cf. gras, grayon.

lăbĕ, l'abbé, le grand-père de cette personne avait passé quelques années dans un grand séminaire.

ɛē măgr, chat maigre.

+ *kărabĕ̃*, carabin; + *kăstŏr*, castor; + *sĕ̃yăr*, seigneur; + *grĭbyā*, gris-blanc. Quatre frères portant ces surnoms dès leur enfance sans qu'on sache trop bien pourquoi. Le fils de *grĭbyā* s'appelait *byā*, blanc, et un des fils de celui-ci *sĕ̃byā*, saint-blanc.

+ *fărçĭyā*, remuant; cf. *fărçĭyĕ*, freguiller.

+ *pĭtyăw*, putois. Ce surnom est dû à un jeu de mots; la personne s'appelait Putois.

pŭpŭt, nom enfantin de la soupe.

kăyĕn, Cayenne, un des ancêtres a fait son service militaire à la Guyane.

băbăt, le juron favori d'un des ancêtres était bah! bast!

mĭkĕt, miquette, nom d'un chat passé à la famille.

pĕkŏrĕ, la personne qui a porté la première ce surnom dans le village était originaire du Prelot, près de Champlitte, où l'on dit que *pécora* est le surnom habituel des vignerons.

bĕr dĕ bĭk, beurre de bique, juron favori.

lŭzăr, probablement une corruption de lézard.

brĭkŏyĕ, « celui qui fait tous les métiers, qui est toujours en mouvement pour toutes sortes de petites besognes. » De Chambure, s. v. *bricoillé*.

twănŏ, Toinot, Antoine, surnom personnel devenu surnom de famille.

sā părĕy, sans-pareil, intention moqueuse.

kărlĕ, personne défigurée à la suite d'une petite vérole et ressemblant à un certain Carlet de Véronnes.

răgĭyō, son père était joueur de violon dans les bals publics et les noces; *rāgōnĕ*, *răgĭyōnĕ*, a, à peu près, le sens du français râcler.

ɕătăw, château.

byēz, Blaise.

+ *dŏr ā ɕyā*, personne sans énergie.

+ *răw*, « oiseau de proie. » De Chambure, s. v. *rau*.

+ *gŭbĕrnŏm*, ancien chantre ayant l'habitude de dire *gubernum* au lieu de *gubernat* dans l'*Iste confessor*.

+ *rŏzŏ*, roseau.

+ *păp*, pape, prétendait qu'il avait dû s'adresser à la cour de Rome pour obtenir une dispense de mariage.

lă bōb, la bombe.

+ *kăbă*, caba, espèce de panier.

tŭrk, turc.

+ *tāpēt*, tempête.

păkŭty, pas-presse, c.-à-d. pas pressé, v. *Proverbes*, n° 17.

Surnoms d'origine inconnue : *pŏlō; — pĭtrō; — pădrŭyŏ; — krŏtŏnŏ; — lĕ tăɕe; — kăjăjĕ; — rĭzŏlĕ; — kŏtrĭ.*

L'Abbé Rabiet.

ÉTYMOLOGIES WALLONNES[1]

Les mots étudiés ici sont empruntés au patois de Couvin (dans le Sud-Ouest de la province de Namur), que j'ai su parler autrefois, ayant fait dans cette localité un séjour de dix ans. Mon choix a porté sur ceux qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire wallon de Grandgagnage, ou qui n'y ont pas reçu une solution répondant aux exigences de la philologie.

a.

ădūjwĕ, m., lieu dit où l'Eau-Noire entre en terre. Du verbe *s' ădūjī*, s'engouffrer. Ex. : *s' ĕ drŏlă k' l' ēw s' ădūe*, c'est là que l'eau s'engouffre. *Induc(ere)-are*. Pour les transformations phonétiques, voyez la *Note* de M. Wilmotte[2], §§ 14 et 313. — *Orium*>*wĕ* est régulier : *mŭewĕ*, mouchoir; *skăswĕr* (littéral. *échassoire*, *ex-chasser-oria*), extrémité du fouet; *kăbŭlwĕ*, grande bouilloire.

Dans *Le Patois de Bourberain*, de M. Rabiet, p. 46 des tirés à part, on trouve *ădŭzū*, avec le sens de creux dans lequel vient se perdre l'eau de pluie.

ărŏyī, intr., mettre une besogne en train. Même source que l'anc. fr. *arroi*, appareil, train, équipage. Ces derniers mots forment *appareiller*, *entraîner*, qui ont la même signification.

ăstāpĕ (*s'*), se lever tout d'une pièce. Germ. L'all. *stampfen* signifie frapper du pied, *das stampfen*, l'action de frapper la terre du pied; le néerl.

---

[1] [En accueillant ce travail, nous avons pris uniquement en considération l'intérêt que présentent des matériaux de première main. *La Réd.*] || [2] *Note sur le patois de Couvin*. Gand, Vanderhaeghen. || [3] Cf. en outre *plējĭ*, plaisir; *nŏjĕt*, noisette; *dījĕn*, dizaine.

dit de même *stampen*, trépigner. De cette source sont sortis le franç. *estamper* et l'ital. *stampare*, les vocables germaniques ayant aussi la signification de *presser*, *fouler* en général. Voy. Scheler, *Dict. d'étym. française*, s. v. *estamper*.

L'*a* initial correspond à *in*. Cf. *s' ăḏỷŏkè* (*s'en-jucher*), se percher; *s' ănŏyī*, s'ennuyer; *s' ădūjī*, s'engouffrer (cf. supra); *s' ăkrămyī*, s'entortiller, s'emmêler (le néerl. a *kram*, crochet?).

ăvŏ, m., fourche recourbée pour tirer le fumier. Même rac., avec un autre suff., que le franç. *havet*, crochet. Le patois de Saint-Hubert appelle cet instrument un *krŏ* (croc).

b.

barè, m., tombereau. A Namur, *bărŏ*. Le franç. a *baroter*, *barotier*, voiturer, voiturier (non académiques), et *bard*, grande civière, dont le *d* est parasite. Tous ces mots sont germ. Voir Scheler, s. v. *bard*.

La finale *è* équivaut à *oi* franç. Cf. *charroi*. Voir W., 12, et, en outre, cf. les mots suivants : *drè*, droit; *strè*, étroit; *frè*, froid; *sè*, soif; *rè*, roide; *tè*, toit.

Le nam. *bărŏ*, au contraire, a le suff. *ottus*.

băwūwè, intr., aboyer. Onomatopée.

bĕdŏ, m., agneau, mouton. Je crois que ce mot a la même racine que le franç. *bedon*, homme gras, et *bedaine*. En effet, le liégeois appelle *bĕdŏ* non seulement l'agneau, mais aussi un petit ver qui se trouve dans les noisettes, les poires, et qui est remarquable *par sa circonférence ronde et dodue*. (Voy. Defrecheux, *Faune wallonne*, p. 25). A cette famille, il me semble qu'on rattacherait encore, avec quelque apparence de certitude, le namurois *bŏdĕn*, f., gras de la jambe, et *bŏdĕy*, f., femme courtaude et trapue.

bĕrŏ, m., bélier. A Verviers, *bărĕ*. L'espagnol a *marron*, le catalan, *marrá*, même sens. Voir Diez, II, b, *marron*. Diez dit : « En portugais, *marrar*, frapper avec les cornes (se dit des boucs). Provenance latine et non ibérique, de *mas*, *maris* : Isidore, 12, 1, 11, remarque de même que le bélier ou le bouc s'appelle en Espagne *mas* (*mâle*) : *apud nos in gregibus mares dicuntur*; il entend par *grex* un troupeau de moutons ou de chèvres, v. 12, 1, 8. Le sarde appelle le bélier *mascu* (*masculus*). »

Le *b* initial est un traitement absolument anormal, en wallon, de *m* latine. Je l'ai relevé cependant dans trois prénoms, en liégeois : *măgrīt* ou *bālĭt*, *măjĕn* ou *bājĕn*, *mătyas* ou *batyas* (Marguerite, Marie-Jeanne, Mathias). Voy. Chaumont et Defrecheux, *Les prénoms liégeois*.

bistŏkè, tr., souhaiter la fête. A Liège, on dit *bŭskĕtè* ou *bŭskĕtè*. La pre-

mière des formes liégeoises permet, sans nul doute, de remonter comme le fait Grandg. (s. v. *buscaiter*) à la racine, qui est le liégeois *büskě*, bouquet. Dans ces cérémonies intimes, en effet, les souhaits ne vont pas sans l'offre d'un bouquet. La déformation du mot couvinois semble déceler une importation. *Bouquet*, en tout cas, se dit, à Couvin, *bükě*, qui ne peut pas avoir produit *bistökě*. Il eût donné *bükètě*, *büktě*. Mais il n'est peut-être lui-même qu'un emprunt français, et, en réalité, il peut y avoir eu un mot plus ancien qui aurait produit *bistökě*. La question est épineuse.

bóyī, intr., brailler, gueuler. Forme parallèle du franç. *bayer*, a.-franç. *baer*.

ɛ.

ɛādīy, f., suée. *ĭ s' a dönĕ ĕn ɛādīy*, il s'est fait avoir chaud. *ɛ* des patois wallons, excepté dans les mots empruntés au français comme *ɛāl*, Charles, répond toujours à *sc*; la gutturale simple donne *tý* devant *a*. On expliquera donc *ɛādīy* par *ex-cand(cre)-ita* (*échandie*, en francisant), littér. *échauffée*. *Se réchauffer* en couvinois est *sĕ rɛādī* (*re-ex-candere*).

Le groupe *sc*, à Couvin, a deux traitements. On y dit également bien *dĕɛĕt* et *dĕskĕt*, descendre; *ɛūtě* et *ăskŭtě*, écouter; on y dit *ɛŏrdě*, ébrécher (cf. franç. *escarre*); *ɛām*, escabeau (*scamnum*); *ɛŏl*, échelle; mais *skóy*, écales (liég. *ɛŏy*, *hâgnes* dans Grandg.); *ĕskŭp*, pelle (cp. franç. *écope*); *skafyī*, écaler (cf. S., s. v. *escafignon*); *skūrsyě*, tablier (a.-franç. *escorz*, *Dial. Gr. lo pape*); *skämyä* (cf. ce mot infra). Couvin est localité frontière pour le traitement de ce phonème. A Chimay, à trois lieues à l'ouest, vers le domaine picard, on a invariablement *sk*; à Mariembourg et à Olloy, à une lieue au nord et au nord-est, invariablement *ɛ*.

d.

dīn! appellation câline à une petite fille. *vnĕ*, *dīn!* venez, ma petite! Germ.? L'all. actuel a *Dirne*, jeune fille, servante. Quant à la chute de l'*r*, elle est régulière. Cf. Horn., *Zūr Kūnde der Neûw.*, 63. On dit *būs*, bourse; *dĕ tūn*, je tourne; *yŭt* (*horrida*), sale.

dÿèrä, m., geai. C'est le nom propre *Gérard*. A Saint-Hubert, le geai s'appelle *rïtÿŏ* (Richard) et le matou, *markŭ* (Marculphus).

dvĭzā, *āt*, pointilleux, qui trouve défaut à tout. Le même que l'a.-franç. *deviser* (*divisare*), dont le sens fondamental est *détailler*. Le franç. *devis*, exposition, détail, est le subst. verbal de *deviser*.

f.

fayĕ, faible, abattu, un peu malade. C'est une acception spéciale du mot *fāyĭ*, médiocre, de mauvaise qualité, qui manque de quelque chose; mot que connaissent un grand nombre de patois wallons. En namurois : *kĕn fāyĭy çăt !* quelle piètre chèvre! Ce mot, me semble-t-il, est le même que le franç. *faillir*, manquer, que le v. franç. *faille*, manque, faute, et que *défaillance*, dont le sens premier est *manquement* et qui conserve ce sens au moral. Le vieux franç. (Constans, *Chrestomathie*, *Jehan de Tuim*, XVIII, 150) a *failli de cuer*, littér., manquant par le cœur, mauvais, médiocre (sous le rapport du cœur).

Le wallon ne connaît pas l'*l mouillée* (*ly*), il remplace partout ce son par *y*. La finale de *fayĕ* représente *-atum*.

fŭf, f. pl., pièces de linge, hardes. Diez (II, b. *fofo*) rattache ce mot à l'espagnol et au portugais *fofo*, spongieux, mou; vénitien *fofio*, essoufflé et lâche, mou; lombard *fofa*, frayeur (manque d'haleine, retenue du souffle); dial. de Côme *fofa*, quelque chose de mou; provençal moderne *refoufá*, être gonflé; il cite le mot du Hainaut et le champenois *foufe*, chiffe (c'est notre mot). Il croit cette racine identique au néerl. *pof*, soufflé, spongieux, verbe *poffen*; nouveau haut-allemand *puffen* (normand *pouffe* = néerl. *pof*). *f* serait mis pour *p* par assimilation.

frŭmŭe, f., fourmilière ou taupinière. En premier lieu, constatons, pour plus de clarté, que ce mot a dû désigner dabord la fourmi. C'est encore ainsi que cet animal est nommé dans des patois de la province de Namur (*frĭmŭe*, *frŭmŭe*, *frŭmŭe*); à Mons (*fürmĭe*); à Liège (*frŭmĭç*, *frŭmĭç*), comme on le voit dans Defrecheux, *op. cit.*, pp. 96 et 97. Il n'est pas rare, en effet, de voir le nom d'un animal passer au lieu, à l'endroit que celui-ci habite. A Seraing (Horning, p. 496), *pŏyō* désigne un nid rempli de poussins, tandis que, dans la plupart des patois, il ne signifie qu'un petit poulet (de *pulla* qui donne *pŏy*, poule + *onem*). Defrecheux, p. 182, ne mentionne même que le sens de poussin. De même, *mŏĉ* (mouche), en Ardenne, signifie à la fois abeille et ruche. *dŷ' ă ŏttā n' mŏĉ*, j'ai autant de ruches, dira un paysan. Voy. Defrecheux, p. 144.

Les nombreuses variantes énumérées plus haut, qui nous restent du mot, permettent de donner de celui-ci une explication étymologique vraisemblable. Dans la province de Namur, on trouve *frŭmŭe* à côté de *frĭmŭe*. Rien ne s'oppose, me paraît-il, à ce qu'on regarde le premier comme issu du second *par assimilation de la voyelle initiale à la voyelle tonique* comme dans *sauvage* (= salvage), de *silvaticum; manatse* (Sainte-Eulalie), de

minatias; balance, de **bilanciam*. (Cf. *Gr. des lang. rom.*, de M. W. Meyer, trad. de M. Rabiet, I, 304).

D'autre part, si l'on rapproche la forme *frŭmŭe* de la forme liégeoise *frŭmiç*, on constatera sans peine que la première peut s'expliquer comme un produit de la seconde par voie de *métathèse réciproque*. Voy. sur la transposition réciproque M. Meyer, *op. cit.*, p. 326. Exemple français : *moelle*, de *meolle* (*medulla*).

Toutes les formes que nous avons énumérées peuvent donc se tirer de la forme *frŭmiç*, à la suite d'une métathèse et puis d'un phénomène d'assimilation, et par là on est fondé à croire que celle-ci est la forme primitive.

Or, cette forme se tirera aisément du thème *formica*, réserve faite, toutefois, de son final *e* (ou *ç* liégeois) qui offre une difficulté. Il ne peut provenir, en effet, du *c* de *formica*, qui tombe entre deux voyelles. M. Horning, § 50, pense bien à **formicem*. mais alors les formes *bĕrbĭ*, *sŏrĭ*, *djĕnĭ* (de *vervecem*, *soricem*, *juvenicem*) générales en wallon deviennent des irrégularités. N'est-ce pas plutôt *frŭmiç* qui est l'exception et les autres mots qui sont la règle ? Il me le semble. C'est pourquoi on me permettra de proposer une autre explication. Un grand nombre de patois connaissent pour le mot *fourmi* ou pour une fourmi d'une plus grande espèce le mot *kŏpĭe*, *kŭpĭe* (Defrecheux, p. 72), dont l'origine n'est pas encore élucidée. Couvin dit *kŭpĭe*, fourmi. Or, à un certain moment où les deux termes auraient été usités parallèlement, ne peut-il y avoir eu influence de l'un sur l'autre ? On aurait, par voie d'analogie, appliqué la finale de l'un à l'autre. Voyez sur le *Mélange entre différents mots*, M. Meyer, p. 520. « Franç. *devant* = *de -ante* + *ab -ante*, franç. *meugler* = *mugir* + *beugler*. »

g.

grĕvĭsĕ, intr., faire des efforts pour se tirer d'un endroit difficile. De *grĕvĭs*, f., écrevisse. C'est gratter comme font les écrevisses jetées dans un baquet; elles frétillent et remuent incessamment les pattes. La pêche de ce crustacé a été fort pratiquée anciennement à Couvin. L'image était donc familière aux habitants.

k.

kĕrnäe, f., entaille profonde faite avec un instrument tranchant. A Mons, on a *kĕrnāt*, fissure. Ce sont les deux mêmes mots avec un suffixe différent. La première syllabe offre une métathèse, et les mots francisés seraient *crénasse*, *crénade*. On dit en effet *gĕrnī*, grenier; *gĕrzyă*, grêlon; *gĕrnŭy*,

grenouille; *bèrlòkè*, balancer. L'étymologie est le lat. *crena*, rainure, entaille, qui a donné le franç. *cran*, *crénean*.

Le suff. du mot montois répond au franç. *-ade* (lat. *-ata*) d'importation étrangère, qu'on retrouve dans *façade*, *palissade*, *salade*, *panade*, etc. Ce suff., introduit dans le franç. et les dialectes par imitation, s'est beaucoup répandu. Voy. Scheler, *accolade*. Quant au suff. de *kèrnäe*, il décèle une importation étrangère. *Aticum* donne à Couvin *ätý* (Wilmotte, 6). *Aceam* y donne *äs : mènäs*, menace; *rōzas*, rosace; *fīlas*, filasse.

Le français possède aussi, à côté de *menace*, *fouace*, *cuirasse*, des formes comme *rondache*, *mordache* (tenaille); *garnache* (manteau); *panache*. Voy. Scheler, s. v. *rondache*.

m.

märyüf, f., soufflet violent. Forme équivalente du franç. *mornifle*, même sens, d'origine encore inconnue.

marēt, f., provision de bouche que l'ouvrier emporte dans son bissac pour une absence. Du lat. *merenda*, dîner. A Saint-Hubert, on dit *mārēdè*, dîner, de *merendare*, même sens.

mäeè, m., épervier. *Emouchet* est français.

p.

päeï, m., verger, prairie. *Pase(ere) -icium*. Cf. pour le suffixe le franç. *pâtis*. Pour *se : e*, voir supra s. v. *eädīy*.

pïvòl, m., papillon. Germ. En vieux flamand *pepel*, *pimpel* (Scheler, s. v. papillon). La transf. de *p* médial en *v* est régulière comme en franç. On dit *tyèvīy* (*capitula*), *è für tyèvō* (un fort cheval). *skrèpè*, racler (néerl. *schrapen*, v. infra), ne présente pas cette transformation; mais, s'il est de provenance germanique, comme il le paraît, il a pu être introduit dans la langue postérieurement au changement de *p* médial en *v*. *pïvòl*, lui, serait antérieur au phénomène.

pïyòn, f., bouvreuil. C'est le mot *pïyòn*, pivoine. Comme le dit Scheler, s. v. *pivoine*, « le nom de la fleur a été, à cause de la couleur rouge, transporté au bouvreuil. » Certaines régions du Luxembourg appellent le bouvreuil, pour le même motif, *kardīnäl* (Defrecheux, p. 174).

r.

raeònè, tr., rassembler les restes d'un plat pour les manger. *Re-ad-simulare*. Le simple *sembler* se dit de même; *eònè* et *ensemble* se dit *äeòn*. Cette

s initiale produisant *ɛ* se retrouve encore dans *ɛüflé*, souffler et siffler. L'explication de cette transformation tout à fait insolite embarrasse M. Meyer (p. 364, à propos du v. franç. *chiffler*).

Le phénomène se constate aussi en lorrain : *ɛõfyœy*, siffler; *ɛüéy*, sécher; *ɛõ*, *ɛõt*, sourd, sourde, que je relève dans la dissertation de M. This, *Die Mundart der französischen Ortschaften des kantons Falkenberg*, § 71. L'explication de M. This (*ex-sufflare*, *ex-sudare*), est confirmée, au moins pour le premier mot, par les formes liégeoises *ɛüflé* et montoise *sküflé*, où *sc* initial donne respectivement *ɛ* et *sk*. Le lorrain, du reste, offre *sc* > *ɛ*. M. This eût été logique si, au lieu de renoncer à une explication pour *ɛõ*, sourd, il eût proposé *ex-surdus* (§ 71).

Mais pour *ɛõné* et *äɛõn*, cette sorte d'explication n'est pas admissible. Le liégeois a l'*s* simple, et ne peut être invoqué ici. Mais le montois, qui devrait faire *skõné* et *ẽskõn*, pour la corroborer, fait, au contraire, *ɛõné*, *ɛäné* et *ẽɛõn*, *ẽɛän*.

Le même phénomène se représente encore dans quelques autres mots, mais sans soulever de difficultés : *ɛīɛ*, *sex* est une assimilation (Meyer, p. 161); *prīɛ*, participe passé, féminin de *prendre*, et *ɛīɛ*, veillée (cf. le franç. (*as*)*sises*) peuvent être regardées comme des assimilations de *bīɛ*, *sɛ̃rīɛ*, *tʃɛ̃mīɛ*, *ɛ̃glīɛ* (bise, cerise, chemise, église); *ɛūr*, suivre, est mis pour *syūr*, a.-franç. *siure*, comme *äɛīr*, asseoir, est un infinitif refait sur des formes présentant la combinaison *sy*, telle que *äɛẽf*, asseyez-vous. (Voy. M. Horning, § 60.)

rāɛné, intr., remuer en tous sens, bouleverser en furetant. On rencontre en montois deux formes, *rāɛné* et *rāçné*, dont la première peut faire remonter à l'étymologie. Comme le dit Sigart, *Dictionnaire du wallon de Mons*, s. v. *ranguener*, elle doit être pour *rāçõné*, de *rāçõ*, fourgon. Le français forme de même *fourgonner*, remuer le feu. *rāɛné* est une corruption, à prononciation plus facile, car la signification des deux mots, en montois, est absolument la même.

rɛ̃skülõ, m., dernier éclos d'une couvée, *culot*.

s.

skämyä, m., petit espace réservé, à chaque étage d'un fenil, aux ouvriers qui élèvent les gerbes à entasser. De *scammum*, escabeau, marchepied + *ellum*. Pour *sc* : *sk*, voir l'article *ɛädīy*.

skrɛ̃pé, tr., racler. Le néerl. a *schrapen*, même sens. Sur le maintien du *p*, voir *pïvõl*.

skrõté, tr., plumer, tromper. Littér. *écrotter*. Cf. le franç. *nettoyer*, qui a une acception analogue.

sŏrt, commençant à jaunir (ne se dit que de la noisette). Forme féminine d'un masculin inusité, parallèle au franç. *saure*, jaune brun.

stĭ (*sĭ*), *stĭ* (*lă*), celui-(ci), celui-(là). Pour *s'stĭ*. Dans certains patois, en effet, on retrouve la protonique. A Saint-Hubert, on dira *st īmŏtý lă*, cette image-là, mais *rmĕt süst īmŏtý la*, remettre cette image-là. A Hannut (Liège), j'ai relevé *sĭs la*, celui-là.

stŏ (*ă*), contre (prépos.) et d'appui, étayé (adv.). Exemple : *à stŏ d' lĭ*, contre lui; *ĭ fŏrè k' ĭ srè ă stŏ*, il faudrait qu'il fût appuyé contre quelque chose (de façon à ne pas branler). On a aussi le verbe *ăstokè*, étayer. De l'all. *stock*, base, piédestal.

stŏ, m., souche. Le franç. a *estoc*, même sens (sylviculture). Même provenance germanique que le précédent.

PAUL MARCHOT.

PATOIS DE PUYBARRAUD

COMMUNE DE GENOUILLAC, CANTON DE SAINT-CLAUD (CHARENTE)

LE NOM (SUITE)

§ 2. *Nombre.*

IV. — Formation du pluriel.

35° Mots en *ŭ*.

Pluriel en *ŭ*, semblable au singulier :

ămĭtŭ, *ămĭtŭ*, amical;
ărajyĕtŭ, qui a de l'argent;
bwĕtŭ, boiteux;
dĕsŭdŭ, empressé (employé par ironie);
fŭlŏrajyŭ, feuillu;
gŭ, goût;
kăpĭtŭ, capiteux;
krăsŭ, crasseux;
krŭtŭ, crotté;
kŭ, houx;
kŭrăajyŭ, courageux;
kwĕlŭ, dont le bas des habits est maculé de boue;
lĕdĕnŭ, qui a des œufs de poux;
mălŭrŭ, malheureux;
mărdŭ, sale;
nărvŭ, nerveux;
nĭflŭ, qui a la roupie au nez;
părĕsŭ, paresseux;
pătĭlŭ, vif;
pŭɛyĕrŭ, chemin où il y a de la poussière, être qui a de la poussière;
rŭtɛyŭ, enroué.
sădŭ, soûl;
sĕdrŭ, qui a des cendres sur les vêtements;
yŭrŭ, heureux.

Et les mots déjà cités : formation du féminin 20, *a*, *b*.

36° Mots en *ũ*.

Pluriel en *ũ*, semblable au singulier :

ăfrũ, *ăfrũ*, affront;
bălũ, ballon;
bũ, bond, bon;
bŭbũ, bonbon;
dĕmũ, démon;
djyălũ, jalon;
djyũ, jonc;
drăgũ, dragon;
dŭblũ, jeune bœuf;
dũ, don;
ĕtrũ, excrément;
frũ, front;
fũ, fond, fonds;
gălũ, galon;
gămyũ, camion;
krĕyũ, crayon;
kŭyũ, lâche;
lŭrũ, luron;
lũ, lion;
mĭlũ, million;
mŭtrũ, mitron;
nũ, nom;
păpŭlũ, peuplier;
pătălũ, pantalon;

pĭstũ (les anciens disent : *pĭrtũ*), piston ;
pũ, pont ;
pũpũ, pompon ;
pŭtĭrũ, cèpe ;
pyũ, pion ;
sălũ, salon ;
sĕtŭrũ, ceinturon ;
sŭrnũ, surnom ;
sũ, son ;
ɩeyfũ, chiffon ;
trũ, tronc ;
trũblũ, tromblon ;
tũ, ton ;
tŭtũ, oncle ;
văçũ, vagon ;
vyŏɩlũ, violon.

Mot féminin.

fũ, fontaine.

Et les mots déjà cités : formation du féminin 21, *a*, *b*, *c*.

37° Mots en *ŭr*.

Pluriel en *ŭr*, semblable au singulier :

ărajyĕtŭr, *ărajyĕtŭr*, argenteur ;
ărsŭr, homme qui herse ;
bĕvŭr, buveur ;
blăgŭr, blagueur ;
bŭɩeyŭr, bûcheur ;
bŭr, bourg ;
dĭskŭr (les anciens disent : *dĭrkŭr*), discours ;
ĕbŭɩeyŭr, bûcheron ;
ĕklĕrŭr, éclaireur ;
ĕkŭsŭr, homme qui dépique le blé ;
ĕsărbŭr, homme qui arrache la mauvaise herbe ;
ĕbălŭr, emballeur ;
ĕtămŭr, étameur ;
făzŭr, faiseur ;
fŏwɩeyŭr, faucheur ;
fŭmŭr, fumeur ;
fŭr, four ;
kĕrĕlŭr, querelleur ;
krĕdŭr, crieur ;
kŭpŭr, coupeur ;
kŭrŭr, coureur ;
kŭtrŏlŭr, contrôleur ;
lăbŭrŭr, laboureur ;
lăsŭr, lanceur ;
mĕnŭr, meneur ;
mĕzŭrŭr, mesureur ;
mĕdjyŭr, mangeur ;
mŭnŭr, mineur ;
năjyŭr, nageur ;
păyŭr, payeur ;
pŭrkŭr, parcours ;
pŭrsĕtŭr (les anciens disent : *kŭlĕtŭr*), percepteur ;
pĭkŭr, piqueur ;
pŭɩeyŭr, homme qui fait un léger guéret aux plantes avec une bêche ;
pyŭrdŭr, bon travailleur ;
rămŭnŭr, ramoneur ;
răbŭr, pomme rambour ;
rĕbŭr, rebours ;
rĕkŭr, recours ;
rĕtĕlŭr, râteleur ;
săɲŭr, homme qui saigne les animaux ;
sănŭr, homme qui castre les porcelets ;
sĕdjyŭr, scieur de long ;
sĕkŭr, secours ;
sĕnŭr, semeur ;
sĭblŭr, siffleur ;
sĭnŭr, homme qui prise ;
tănŭr, tanneur ;
tăbŭr, tambour ;
ɩeyăsŭr, chasseur ;
ɩeyătŭr, acheteur ;
ɩeyătŭr, chanteur ;
ɩeyĕryŭr, homme qui charrie ;
ɩeyĕtrŭr, homme qui castre les moutons et les veaux ;
ɩeyĭkŭr, chiqueur ;
tĭrŭr, tireur ;
trăbăɩŭr, travailleur ;
trăzŭr, homme qui trait ;
tŭtŭr, tuteur ;
tŭr, tour ;
vĕdŭr, vendeur ;

Mots féminins.

dŭlŭr, douleur; *kŭlŭr*, couleur; *ŏwdŭr*, odeur.
flŭr, fleur; *kŭr*, cour;

Et les mots déjà cités : formation du féminin 22, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*.

38° Mots en *ăw*.

Pluriel en *ăw*, semblable au singulier :

ăyăw, *ăyăw*, agneau;
ănăw, anneau;
bălĭvăw, baliveau;
bătăw, bateau;
bărbăw, barbeau;
bŭrăw, bureau;
djyăvăw, poignées de blé non liées qu'on met sur le sillon en les coupant;
djyărdrăw, espèce de jarosse sauvage qui vient dans les blés;
djyŏwtăw, petite giffle;
drăpăw, drapeau;
ĕtŭrnăw, étourneau;
flăkăw, paquet de cerises adhérentes à la branche;
flăw, fléau;
fyătăw, pigeon fuyard;
gĕtăw, gâteau;
grăw, grillon noir;
gŭsăw, pelote;
kărtăw, morceau de pomme coupée;
kĕrăw, carreau;
kŭtăw, couteau;
kŭrdăw, cordeau;
măsŭnăw, hirondelle blanche sous la queue;
mărlătăw, jeune merle;
mărtăw, marteau;
mŭzăw, muselière qu'on met au chien;
mŭsăw, petit tas de feuilles repliées;
năvăw, navet;
nĭvăw, niveau;
ŏwzăw, oiseau;
pĕtăw, battoir de laveuse;
pĕzăw, pois;
pĭkăw, partie bonne à manger dans une noisette ou dans tout noyau;
pĭsăw, pinceau;
prŭnăw, petite prune;
pŭrtănăw, petite porte pratiquée dans un portail; à la campagne, souvent la maison manque de croisée; on laisse la porte ouverte tout le jour, elle est défendue contre la volaille et autres animaux par *lŭ pŭrtănăw* qui est garnie, dans le haut, de morceaux de bois pointus;
păw, cheveux, poil;
răbănăw, plante sauvage qui vient dans les terres : sèche, on en fait des balais pour les granges;
rĕlătăw, petit oiseau gris grimpeur;
rĕtăw, râteau;
rĭdăw, rideau;
rŭdăw, rouleau de toile, d'étoffe;
rŭlăw, rouleau pour aplanir la terre;
rŭmăw, râle avant la mort;
sărvăw, cerveau;
sĭblăw, sifflet;
sĭzăw, ciseau à froid;
sŏwtărăw, petite sauterelle;
tărădăw, tarière;
tєyăbrăw, chevreau;
tєyădăw, petit chien tout jeune;
tєyămăw, chameau;
tєyăpăw, chapeau;
tєyĕtăw, château;
tŏwrăw, taureau;

trătăw, tréteau;
tŭbărăw, tombereau;
tŭrtăw, petit pain rond de pâte ordinaire qu'on fait cuire au four à la campagne;
vĕdăw, veau;
vĭkănăw, variété de petites prunes.

Mot féminin.

păw, peau, femme de mauvaise vie.

Et les mots déjà cités : formation du féminin 23, *a*, *b*, *c*.

39° Mots en *ăw*.

Pluriel en *ăw*, semblable au singulier.

Voyez mots déjà cités : formation du féminin 24.

V. — Noms de nombres et de mesures.

1° Nombres cardinaux.

yūn, un;
dŭ, deux;
trĕ, trois;
kĕtrĕ, quatre;
sīn, cinq;
ĕyĕ, six;
sĕ, sept;
ŭĕ, huit;
nŏw, neuf;
dyĕ, dix;
ūzĕ, onze;
dŭzĕ, douze;
trĕzĕ, treize;
kătŏrzĕ, quatorze;
kīnzĕ, quinze;
sĕzĕ, seize;
dyĕsĕ, dix-sept;
dyĕjyŭĕ, dix-huit;
dyĕzănŏw, dix-neuf;
vīn, vingt;
vīntūn, vingt et un;
vīntŏdŭ, vingt-deux;
vīntŏtrĕ, vingt-trois, etc.;
trĕtŏ, trente;
trĕtūn, trente et un;
trĕtŏdŭ, trente-deux, etc.;
kărătŏ, quarante;
kărătūn, quarante et un;
kărătŏdŭ, quarante-deux, etc.;
sīnkătŏ, cinquante;
sīnkătūn, cinquante et un;
sīnkătŏdŭ, cinquante-deux, etc.;
sĕsătŏ, soixante;
sĕsătūn, soixante et un;
sĕsătŏdŭ, soixante-deux, etc.;
sĕsătŏdyĕ, soixante-dix;
sĕsătŏūzĕ, soixante et onze;
sĕsătŏdŭzĕ, soixante-douze, etc.;
kĕtrĕvīn, quatre-vingts;
kĕtrĕvīnyūn, quatre-vingt-un;
kĕtrĕvīndŭ, quatre-vingt-deux, etc.;
kĕtrĕvīndyĕ, quatre-vingt-dix;
kĕtrĕvīnūzĕ, quatre-vingt-onze;
kĕtrĕvīndŭzĕ, quatre-vingt-douze, etc.;
sĕ, cent;
sĕyūn, cent un;
sĕdŭ, cent deux, etc.

Remarque : *yūn*, *dŭ*, font au féminin : *yŭnŏ*, *dŭĕ*, *vīntŭnŏ*, *vīntŏdŭĕ*, etc.

2° Nombres ordinaux.

Masculin.

Le masculin singulier en *ĕ*, pluriel en *ē*, excepté *prĕmyē* et *sĕgū*, qui ne changent pas au pluriel. — Le féminin singulier en *ŏ*, pl. *ē* : *prĕmyērŏ*, pl. *prĕmyērē ; sĕgūdŏ, -ē ; dēwzyēmŏ, -ē*, etc.

prĕmyē, premier;
sĕgū, second;
dēwzyēmĕ, *dēwzyēmē*, deuxième;
trwăzyēmĕ, troisième;
kătryēmĕ, quatrième;
sĩnkyēmĕ, cinquième;
sĭjyēmĕ, sixième;
sĕtyēmĕ, septième;
wĕtyēmĕ, huitième;
nĕvyēmĕ, neuvième;
dyĕjyēmĕ ou *dĭjyēmĕ*, dixième;
ūjyēmĕ, onzième;
dŭjyēmĕ, douzième;
trĕjyēmĕ, *trĕjyēmē*, treizième;
kătörjyēmĕ, quatorzième;
kĩnjyēmĕ, quinzième;
sĕjyēmĕ, seizième;
dyĕsĕtyēmĕ, dix-septième;
dyĕjwĕtyēmĕ, dix-huitième;
dyĕzănŏwyēmĕ, dix-neuvième;
vĩntyēmĕ, vingtième;
vĩntŭnyēmĕ, vingt et unième;
vĩntŏdēwzyēmĕ, vingt-deuxième, etc.;
trĕtyēmĕ, trentième;
trĕtŭnyēmĕ, trente et unième;
trĕtŏdēwzyēmĕ, trente-deuxième, etc.;
kărătyēmĕ, quarantième;
kărătŭnyēmĕ, quarante et unième;
kărătŏdēwzyēmĕ, quarante-deuxième, etc.;
sĩnkătyēmĕ, cinquantième;
sĩnkătŭnyēmĕ, cinquante et unième;
sĩnkătŏdēwzyēmĕ, cinquante-deuxième, etc.;
sēsătyēmĕ, soixantième;
sēsătŭnyēmĕ, soixante et unième;
sēsătŏdēwzyēmĕ, soixante-deuxième, etc.;
sēsătŏdyĕjyēmĕ, soixante-dixième;
sēsătŏ ūjyēmĕ, soixante et onzième, etc.;
kĕtrĕvĩntyēmĕ, quatre-vingtième;
kĕtrĕvĩnyŭnyēmĕ, quatre-vingt-unième;
kĕtrĕvĩndēwzyēmĕ, quatre-vingt-deuxième, etc.;
sĕtyēmĕ, centième;
sĕyŭnyēmĕ, cent unième;
sĕdēwzyēmĕ, cent deuxième, etc.

3e Mots dont on se sert pour compter.

pĕryē, quand le nombre est pair;
nŭpăr, quand le nombre est impair;
pĕrē, couple en parlant des animaux;
kŭblĕ, deux en parlant des choses, des objets;
kăr, quart;
tyăr, tiers;
mĕtă, moitié.

Pour compter les gerbes de paille, on dit :

nŏw vĩn, neuf-vingts;
dyĕvĩn, dix-vingts;
kĩnzĕ vĩn, quinze-vingts, etc.

Pour le foin, on dit :

yũn mĕlĕ, un millier, cinq cents kilos ; *dŭ mĕlĕ*, deux milliers, etc.

Pour les fagots, on dit :

yũn sĕ, un cent, qui se compose de cent cinq fagots ; *dŭ sĕ*, deux cents, etc.

Tous ces mots sont invariables et ils ont le même genre qu'en français.

dŭzĕnŏ, dŭzĕnĕ, douzaine, employé pour compter les œufs et toute espèce d'objets ; *ĕkârtĕrŭ, ĕkârtĕrŭ*, quarteron, employé surtout pour compter les sardines, les huîtres et autres objets.

4° Mesures.

Mesures de longueur.

pŏwzĕ, pouce, douzième du pied ; *pyĕ*, environ trente-trois centimètres.

Ces deux mots sont invariables.

ăwnŏ, ŏwnĕ, aune valant un mètre vingt centimètres ; *twĕzŏ, twăzĕ*, toise valant deux mètres ; *lĕgŏ, lĕgĕ*, lieue, quatre kilomètres ; *brĕsŏ, brăsĕ*, brasse pour mesurer la planche, valant un mètre soixante-six centimètres.

Mesure agraire.

djyŭrnăw, environ trente-trois ares.

Ce mot est invariable. On n'emploie que cette mesure en la divisant par fraction, s'il y a lieu. *yũn kâr dĕ djyŭrnăw*, un quart de journal.

Mesures de capacité pour les liquides.

teyăpĭnŏ, teyăpĭnĕ, chopine, demi-litre ; *bŭtĕlŏ, bŭtĕlĕ*, bouteille, litre ; *sĕlĕdŏ, sĕlĕdĕ*, seau, environ dix litres.

Ces mots sont féminins

Pour les solides.

kŭpŏ̀, *kŭpĕ̀*, coupe, environ six litres;
bwĕsăw̆, *bwĕsăw̆*, boisseau, vingt-cinq litres;
sĕ̀tyĕ̀, *sĕ̀tyĕ̀*, sétier, cent litres;
sŭ, *sŭ*, sac, cent litres;
kŏrdŏ̀, *kŏrdĕ̀*, corde, mesure pour le bois de chauffage, 3 stères et 1/2 (un mètre de large, 1 m 33 de haut, et 2 m 66 de long).

Ces mots ont le même genre qu'en français.

lĭ̀trĕ, *lĭ̀trĕ*, employé pour les mesures solides et liquides.

Mesures de poids.

ũsŏ̀, *ũsĕ̀*, once, trente-trois grammes;
lĭrŏ̀, *lĭrĕ̀*, livre, cinq cents grammes.

Ces mots ont le même genre qu'en français.

Instruments pour peser.

krŭtɛyĕ, *krŭtɛyĕ*, crochet, petite romaine;
rŭmĕnŏ̀, *rŭmŭnĕ̀*, romaine.

Même genre qu'en français.

5° Monnaies.

sĕ̀tĭmŏ̀, *sĕ̀tĭmĕ̀* (féminin), centime;
ḷŭr, *ḷŭr*, liard;
sŏ̀w, *sŏ̀w*, sou, cinq centimes;
sŏ̀wnŏ̀, *sŏ̀wnĕ̀* (féminin), sou double de dix centimes, contrairement à ce que j'ai dit à la formation du féminin 13, *b*.
nĕ̀klyŭ, *ĕ̀klyŭ*, écu, trois francs; au pluriel on supprime la lettre *n*, ainsi l'on dit : *dŭzĕ ĕ̀klyŭ*, douze écus;
pĭstŏ̀lŏ̀, *pĭstŏlĕ̀* (les anciens disent : *pĭrtŏ̀lŏ̀*, *pĭrtŏlĕ̀*), pistole, dix francs.
lwĭdŏr, *lwĭdŏr*, louis d'or, vingt-quatre francs.

Ordinairement jusqu'à trois francs on compte par sous : *yũn sŏ̀w*, *dŭ sŏ̀w*, etc. Au dessus de cent sous, on compte par francs : *ɛyĕ frã̀*, *sĕ frã̀*, etc.

VI. — Comparatifs et superlatifs.

1° Comparatifs : *mĕlŭr*, meilleur ; *pyăerĕ*, pire ; *mwēdrĕ*, moindre. Tous les adjectifs se reconstruisent avec *pŭ*, plus, et même on dit plus communément : *pŭ bū*, *pŭ tɕyĕti*, *pŭ pĭtĭ*.

2° Superlatifs : *lŭ mĕlŭr*, le meilleur, ou plus communément *lŭ pŭ bū*.
lŭ pyăerĕ, le pire, ou *lŭ pŭ tɕyĕti*.
lŭ mwēdrĕ, le moindre, ou *lŭ pŭ pĭtĭ*. On dit aussi : *lŭ tɕyăkrŏ*, en parlant du plus petit oiseau d'une nichée.
lŭ pĭdjyănĕ, le moindre d'une famille, d'un troupeau.

Abbé Fourgeaud.

LE CONTE DU RENARD

(PATOIS DE BOURNOIS — *bŭnĕ* — CANTON DE L'ISLE-SUR-DOUBS, DÉPARTEMENT DU DOUBS.)

I

ĕ yĕvĕ n' fwĕ ī lŭ ĕ pŏ
ī rnŭ̃ kvyī ŏlŭ̃ ã mwĕɛõ.

— tèn sĕ pĕ, kõpŭ̃r ? klĭ
ḡyĕ lŭ rnŭ, ĕ nŏ fŭ̃ ãtɛĕpyŭ̃
nŏ vŭlã, ĕ pŏ nŏ pĕtɛĭrã
dmī lŭ mĕtī pŭ mõbŭzõ : lĕ
byŭ̃ sã vã mĕvŭ, nŏ sõ
ɛŭr dè trŭvŭ̃ dlŭvrĕdj.

— ĭ vŏ bī, kḡyĕ lŭ lŭ,
sĕlmã ĕ fã ktè vẽñ mè
pãr, pĕsk yŭ̃ tŭdjŭ pŏ
dmè rĕbyŭ̃.

tŭt ĕ lĕ pĭkŏt[1] *dĭ djŭ, lŭ rnŭ̃*
sã vĕ tĕkyŭ̃ ĕ lĕ pŏtɛ dĭ
lŭ kdrèmĕ ãkŭ kmã ī
sõnu.

sã̃ bõ, lĕ vwĕlĕ pĕtɛĭ. sĕlmã,
ã pĕsã, ĕ lãtrẽn tɛĭ lĕ
tĕrãz kĕgŏt pãr ī pŭtŏ
d' mĭ ĕ pŏ n' mètɛ dè pẽ byã.

Il y avait une fois un loup et puis un renard qui voulaient aller en moisson.

— Tu ne sais pas, compère ? que lui dit le renard, il nous faut battre nos faucilles, et puis nous partirons demain le matin pour Montbozon : les blés s'en vont mûrs, nous sommes sûrs de trouver de l'ouvrage.

— Je veux bien, que dit le loup, seulement il faut que tu viennes me prendre, parce que j'ai toujours peur de m'oublier.

Tout à la piquette du jour, le renard s'en va agiter le loquet à la porte du loup qui dormait encore comme un sonneur.

C'est bon, les voilà partis. Seulement, en passant, ils entrèrent chez la Thérèse Kègote prendre un pot de miel et puis une miche de pain blanc.

---

[1] Petite pointe du jour; *lĕ pĭkŏt* désigne aussi le coup de cloche du village que l'on donne à une heure de l'après-midi pour appeler les enfants à la classe du soir.

— ĭ sò trŭ fyĕl pŭ pŭtɛ̃ lŭ
mēdji, k' ǵyĕ lŭ rnã̄, vĭr-tè,
kōpã̄r, kŭt mĕt sŭlĕ dĕrī
lŭ dõ; mwĕ, ĭ pārã̄ lĕzutĭ.

lĕ du kōpã̄ mōtēn lĕ
vĭ d' mōvãdõ. lŭ lŭ ŏlĕ lŭ
prèmĭ ã tĭrã lĕ lāg ĕ põ ã
rāsĕtɛã[1] *ĕ tŭ mõmã, pĕsk*
lŭ pŭtŏ ĕ põ lĕ mètɛ lŭ tãlī.

lŭ rnã̄ sèyĕ pĕ dĕrī, ĕ
põ ĕ ryĕ dã sĕ bobwīn ã
s' pãsã : « rāsĕtɛ, vĕ, t' nĕ pĕ
ãkŭ ã̄ bŭ d' tō grèmeĕ[2]*. »*

kã ĕ fun ãdɛu dlĕ
vĭ, ĕ rãkōtrēn djõzyõ pĕrĭgé.

— ĕ lèvŭsk võz ŏlã̄, mĕz ĕmĭ?
k' lĭ ǵyĕ djõzyõ.

— nõ vã ã mwĕɛõ.

— ĕ bī, vón sĕt pĕ?
ãyõ k dŏlã̄ ĕ mōbŭzõ, ĕ võ
fã̄ võ mĕtr dã mõ ãkyõ ĭkĭ
ã̄ lõ[3]*, ĭ võ pĕyrã̄ bī.*

ĕ n' dèmãdēn pĕ mè,
ɛutŭ lŭ lŭ, kè fyĕ mĕtr sĕ
pĕkĕ dĕrī ĭ bwĕɛõ, ĕ põ,
mã fwĕ, lĕ wĕlĕ ks mĕtēn ĕ lĕ
bzẽñ.

lŭ lŭ mwĕɛnĕ kmã ĭ
ǵyã̄l; mē, ã̄ bŭ dī ptè

— Je suis trop faible pour porter le manger, que dit le renard, vire-toi, compère, que je te mette cela derrière le dos; moi, je prendrai les outils.

Les deux compères montèrent la voie de Monvaudon. Le loup allait le premier en tirant la langue et puis en *rensachant*[1] à tout moment, parce que le pot et puis la miche le *talaient*.

Le renard suivait par derrière, et puis il riait dans ses babouines en se pensant : « *rensache*, va, tu n'es pas encore au bout de *ton gremché*. »

Quand ils furent au-dessus de la voie, ils rencontrèrent Josillon Perriguey.

— Et où allez-vous, mes amis? que leur dit Josillon.

— Nous *vons* en moisson.

— Eh bien, vous ne savez pas? au lieu que d'aller à Montbozon, il vous faut vous mettre en mon enclos ici au long, je vous payerai bien.

Ils ne demandèrent pas mieux, surtout le loup, qui courut déposer ses paquets derrière un buisson, et puis, ma foi, les voilà qui se mirent à la besogne.

Le loup moissonnait comme un diable; mais, au bout d'un petit mo-

---

[1] *Ensacher* et *rensacher* signifient spécialement donner une secousse à un sac presque rempli, afin de tasser le grain et de pouvoir en mettre une plus grande quantité; ce mouvement se fait en soulevant le sac au moyen des bras et de la bouche et en le laissant retomber brusquement. De là, donner des coups d'épaules en portant une lourde charge derrière son dos. Enfin, aller d'une marche lourde, cadencée, et en pliant les jambes, comme fait un gros et lourd paysan : il marche en rensachant. || [2] Grosse pelote de laine ou de fil. || [3] Ici à côté.

mómā, vwĕlĕ lŭ rnā̆ ks drŏs
tŭ dīkō eu sĕ pĕt[1] *dĕ*
dĕrī ĕ pŏ ks mĕ ĕ ǵĕlā̆ : « pyā̆tī !
pyā̆tī ! — kŭt, vwĕlĕ kā
mĕpĕl pŭ ŏlā̆ tnĭ ī ĕfā[2]. »

— ā̆ ! sā̆ āñuā, kg̊yĕ lŭ
lŭ, justĕmā tō ŭdjō ā̆ dĕdjĕ
ā rtār ; mē, mā fwĕ, ā n' pŏ pĕ
sĕrfujā̆ pŭ fĕr ī krĕtyē, vĕzī ;
sĕlmā, nĕ dmwĕr ǵā̆r, ĕ pŏ
eutŭ nĕ rāĕby pĕ dĕm rĕpŭteā̆
dĕ nā̆y.

— nāĕs pĕ pŏ, ĭ mā vĕ vīt
fur. ā ĕfĕ, lŭ rnā̆ s' mĕtĭ ĕ fur
dlĕ sā dĭ vlĕdj, mē ĕ fzĭ ī
dĕtŭ, ĕ pŏ ĕ sā rvĕñĕ, ā bĕeā
lŭ dŏ, dĕrī lŭ bwĕeō lĕvŭ ĕ lĕvĕ
mĭ lŭ bākĕ. ĕs fezĭ trā grŏs
rĕtī ĕvŭ lŭ bō pē byā ĕ pŏ
lŭ bō mī ; ĕ lĕ mĕdjĕ ĕ grŏs
ǵŭlā̆, ā ryā dsĕ pŏr lŭ, ĕ
pŏ, mā fwĕ, lŭ vwĕlĕ k r' fĕzĕ sō
dĕtŭ ĕ pŏ ksā rvñĕ tŭt ĕsŏfyā̆
vĕ sō kōpā̆r.

— ĕ bī ! klĭ g̊yĕ lŭ lŭ,
kmā skĕt yĕ mĭ ĕ
nō ?

— lŭ deu... !

— ā̆ ! sā̆ ī bĕ nō, sā̆ ī
bĕ nō. ĕ pŏ, mĕt rĕpŭteā̆
dĕ nā̆y ?

— ā̆ bī yŏ[4] *! snĕtĕ rāk*
dĕ ǵĕǵĕl dĕ kĕb[5] *rŏlā̆ dā dlĕ*
fĕrē !

ment, voilà le renard qui se dresse tout d'un coup sur ses pattes de derrière et puis qui se met à crier : « Plaît-il ! plaît-il ! — Ecoute, voilà qu'on m'appelle pour aller tenir un enfant. »

— Ah ! c'est ennuyeux, que dit le loup, justement ton travail est déjà en retard ; mais, ma foi, on ne peut pas se refuser pour faire un chrétien, vas-y ; seulement ne demeure guère, et puis surtout n'oublie pas de me rapporter des *nailles*[3].

— N'aie pas peur, je m'en vais vite *fuir*. En effet, le renard se mit à fuir du côté du village, mais il fit un détour, et puis il s'en revint, en baissant le dos, derrière le buisson où il avait mis les vivres. Il se fit trois grosses tartines avec le bon pain blanc et puis le bon miel ; il les mangea à grosse goulée, en riant de ce pauvre loup, et puis, ma foi, le voilà qui refit son détour et puis qui s'en revint tout essoufflé auprès de son compère.

— Eh bien ! que lui dit le loup, comment est-ce que tu lui as mis à nom ?

— Le *Dessus*... !

— Ah ! c'est un beau nom, c'est un beau nom. Et puis, m'as-tu rapporté des *nailles* ?

— Ah bien oui ! ce n'était rien que des crottes de chèvre roulées dans de la farine !

---

[1] *pĕt* désigne aussi les langes servant à envelopper les petits enfants. || [2] Tenir un enfant : être parrain ou marraine. || [3] Dragées. || [4] Quand on ne tutoie pas, oui se dit *ŭi* ; dans l'autre cas, on dit *ŏ*, *vwĕ*, *vwày*, *ā̆y*, *pyā̆ti*, *aŏ*. || [5] Chèvre = *kĕb*, *köb*, *kibr*, *kabre*, *teīvr*.

lŭ lŭ nĕtĕ pĕ kōtā, mē ĕ
srèmĕtĭ ĕ trĕvĕyĭ sā rā dìr.
dŭ trā mĭnut ĕprĕ, vwĕlĕ
lŭ rnā kè rkèmās ĕ gèlā :
« pyātĭ ! pyāti ! — kŭt, lĕ vwĕlĕ
kè m' rĕplā ākŭ pŭ ŏlā tnĭ
ī ĕfā. »
— ā ! klŭ ḡyāl ĕ yèz ārĕ,
kḡyĕ lŭ lŭ. dmwĕr ĭkĭ
s' kó kĭ, ĕ trŭvrā bī ī ātr
pāpā ; ĭ kmās ĕ ètr sól,
ĕ pŏ ĕ lā bītó tā dŏlā
bāktā.
— sùlĕ n' près pĕ dŏlā bānktā,
klĭ ḡyĕ lŭ rnā, ĕ pŏ, kās
kèt vŏ, ĭ nā sò pĕ lĕ kāz,
lĕy mè ākŭ ŏlā st fwĕ kĭ ; vĕ,
ĭn dèmwĕrrā gár, ĕ pŏ ĭt rĕpŭterā
dĕ nāy.
lŭ lŭ rŏvwènĕ ī mŏmā, ĕ pŏ
ĕ lŭ lĕyĕ ŏlā.
lŭ rnā prènĕ lŭ mèm teèmī ĕ
pŏ ĕ vīnĕ ākŭ sĕetĭ vĕ lŭ pŭtŏ
d' mĭ. ĕ bāfrĕ ākŭ trā grŏs
rātĭ tŭ lŭ lŏ dlĕ mète, ĕ pŏ
ĕ sā rvènĕ ĕsŏfyā kmā lĕ
prèmir fwĕ.
— kmā sket yĕ mĭ
ĕ nō, st fwĕ kĭ ? klĭ dmādĕ
lŭ lŭ.
— yā mĭ ĕ nō... lŭ mwĕtā !
— ā ! sā ī bĕ nō, sā ī
bĕ nō. ĕ pŏ mĕ nāy ?
— ā bī yŏ ! tĕ nāy ? snĕtĕ
ākŭ rāk dĕ ḡḡèl dè kĕb
rŏlā dā dlĕ fĕrèn.
lŭ lŭ nĕtĕ pĕ kōtā dĭ tŭ,

Le loup n'était pas content, mais il se remit à travailler sans rien dire.

Deux ou trois minutes après, voilà le renard qui recommence à crier : « Plaît-il ! plaît-il ! — Ecoute, les voilà qui m'appellent encore pour aller tenir un enfant. »

— Ah ! que le diable ait leurs mioches, que dit le loup. Demeure ici ce coup-ci, ils trouveront bien un autre parrain ; je commence à être fatigué, et puis il est bientôt temps d'aller banqueter.

— Cela ne presse pas d'aller banqueter, que lui dit le renard, et puis, que veux-tu, je n'en suis pas la cause, laisse-moi encore aller cette fois-ci ; va, je ne resterai guère, et puis je te rapporterai des *nailles*.

Le loup bougonna un moment, puis il le laissa partir.

Le renard prit le même chemin et vint encore s'asseoir près du pot de miel. Il bâfra encore trois grosses tartines tout le long de la miche, et puis il s'en revint essoufflé comme la première fois.

— Comment est-ce que tu lui a mis à nom, cette fois-ci ? que lui demanda le loup.

— Je lui ai mis à nom... le *moitan* [1] !

— Ah ! c'est un beau nom, c'est un beau nom. Et puis mes *nailles* ?

— Ah bien oui ! tes *nailles* ? ce n'était encore rien que des crottes de chèvre roulées dans de la farine.

Le loup n'était pas content du tout,

[1] Milieu.

ĕ n' vyĕ pŭ rā fâr ĕ pŏ ĕ vyĕ
ŏlā̆ bāktā̆ ; mē sō kōpā̆r lŭ
rmĕtĭ tŭdmēm, ĕ pŏ ĕ rkmāsēn
ĕ mwĕenā̆.

lŭ lŭ kŏpĕ, kŏpĕ ; ā nĕrĕ
dĭ kĕ swĕyĕ.

mē lŭ rnā̆ nĕ fzĕ rā
ksābyā k dsĕ bĕeĭ ; ĕ lĕtĕ dĕdjĕ
eĭ pyē, ksŭlĕ lĕrĕ fā̆ ĕ rnĕdjā̆.
tŭ pŭ ī kŏ, lŭ vwĕlĕ ksĕ
mĕtĭ ĕ gĕlā̆ eĭ fŏ kĕ fzĕ rĕsātā̆
lŭ lŭ : « pyā̆tĭ ! pyā̆tĭ ! — kŭt,
vwĕlĕ kā m' rĕpĕl ākŭ pŭ
ŏlā̆ tnĭ ī ĕfā. »

— ā̆ nō ! kdyĕ lŭ lŭ, rwĕdj dĕ
kŭlĕr, ā yŭkā sō vŭlā ĕ bĕ,
stĕ fwĕ kĭ sā pŭ dĭ eŭr kĕt
nĭ vīrĕ pĕ, ŭ bī mwĕ ĭ mā nā
vīrā̆ ĕtŭ ; ā nĕ djĕmā̆ vu sŭlĕ, tŭt
lĕ fān de bŭnĕ ā ĕkwātei
ājdæ ! ĕl lĕrī pŭteā
bī pyu ĕtādr juskĕ dŭmwēn ; ĭn
vŏ pĕ ktĕ yŏl.

— ĭ sŏ ā̆eĭ ā kŭlĕr k twĕ
ĕprĕ yĕ, mō pŭr kōpā̆r,
pĭsk vwĕlĕ dŭ fwĕ kĭ vĕ sā
fâr lŭ kŭmĕrĕ ; mē, kāskĕt
vŏ ? pŭ fâr ī krĕtyē...

— ĭ sĕ prŭ, mē ĭ sĕ bī
ĕtŭ kĭ sŏ sŏl ĕ pŏ
kyā̆ fē ; dmwĕr ĭkĭ.

mē lŭ rnā̆ s' mĕtĭ ĕ fur ā
gĕlā ā lŭ : « ĭ vĕ zĭ dĭr
kĕn fā pu kĕ mĕplī,
ksā lĕ dĕrīr fwĕ ; dĕpādj t
d' fĭnĭ, nŏ vīrā bāktā̆ kā
ĭ srā̆ rvĕnu. »

il ne voulait plus rien faire et il voulait aller banqueter ; mais son compère le remit tout de même, et ils recommencèrent à moissonner.

Le loup coupait, coupait ; on aurait dit qu'il fauchait.

Mais le renard ne faisait rien que semblant que de se baisser ; il était déjà si plein que cela l'aurait fait à renarder. Tout pour un coup, le voilà qui se mit à gueuler si fort qu'il fit ressauter le loup : « Plaît-il ! plaît-il ! — Ecoute, voilà qu'on me rappelle encore pour aller tenir un enfant. »

— Ah non ! que dit le loup, rouge de colère, en jetant sa faucille par terre, cette fois-ci c'est pour du sûr que tu n'iras pas, ou bien moi je m'en n'(en) irai aussi ; on n'a jamais vu cela, toutes les femmes de Bournois ont accouché aujourd'hui ! elles auraient pourtant bien pu attendre jusqu'à dimanche ; je ne veux pas que tu y ailles.

— Je suis aussi en colère que toi après eux, mon pauvre compère, puisque voilà deux fois que je vais sans faire le *commérage*[1] ; mais, qu'est-ce que tu veux ? pour faire un chrétien...

— Je sais prou, mais je sais bien étous que je suis fatigué et puis que j'ai faim ; demeure ici.

Mais le renard se mit à courir en criant au loup : « Je vais leur dire qu'il ne faut plus qu'ils m'appellent, que c'est la dernière fois ; dépêche-toi de finir, nous irons banqueter quand je serai revenu. »

[1] Repas que l'on fait à l'occasion d'un baptême.

lŭ pŭr lŭ lĭmĕ lĕ dā,
mē ĕ srèmĕtĭ pŭteā ĕ lĕ bzēñ.
dĭ tā klŭ lŭ trĕvĕyĕ, lŭ
rnā ĕtĕ rŏlā sĕeti ākŭ
n' fwĕ vĕ lŭ pŭtŏ d' mĭ. skŏ kĭ,
lŭ rāet dlĕ mète ĕ pŏ lŭ rāet dĭ
mĭ ĭ pĕsēn; lŭ gŭrmā rĕjurĕ[1]
lŭ pŭtŏ, ĕ lŭ lwĕteĕ eĭ bī kĕ nā
lĕyĕ[2] *pĕ n' myŏt.*
— ā! kē m' vwĕkĭ bī dèn
sā, skŏ kĭ, kĕ dyĕ ā sbŏlā
drĭr; mètnā, ĭ vĕ sŏfyā
n' mĭnut, ĕ pŏ ĭ vĭrā teĕrtei mō
kōpār pŭ mādjĭ n' rĕtĭ; ĕ
dĕ kmāsĭ ĕ èvwĕ nē bĕl
kābĕn ĭ vātr.
āfī, kā ĕ lu sŏfyā tŭ sō
sŏ, ĕ sā rvēñĕ tŭ bālmā
ā fzā sābyā dĕtr ĕrītā.
kā ĕ lĕrĭvĕ, lŭ lŭ vñĕ
djĭnŭ.
— ā! dĕpādj-tē dĕrĭvā, vĕ,
knŏz ōlī mādjĭ n' gŭlā,
lĕ dŭ pĕ dmō vātr s' twāteā,
ĭ nā pŏ pu; tĕ bī
eur kĭ nē rvĕrā pu ĕvŭ twĕ.
— ā! kwĕj-tē, vĕ, klĭ ḡyĕ lŭ
rnā, ĭ sŏ pu sŏl kē twĕ, yā
fā pu dkābā kē tnĕ bĕyĭ
dkŏ d' vŭlā.
— ĕ bī! kmā skēt
yĕ mĭ ĕ nō, ĕ stukĭ?
— yā mĭ ĕ nō... lŭ ku!
— ā bī! sā ĭ pē nō.
tmē rĕpŭteā dĕ nāy,
skŏ-kĭ.

Le pauvre loup grinçait les dents, mais il se remit pourtant à la besogne.

Du temps que le loup travaillait, le renard était (r)allé s'asseoir encore une fois près du pot de miel. Ce coup-ci, le reste de la miche et puis le reste du miel y passèrent; le gourmand ramassa le pot, et il le lècha si bien qu'il n'en laissa pas une miette.

— Ah! que me voici bien d'un côté, ce coup-ci, qu'il dit en se *boulant* de rire; maintenant, je vais souffler une minute, et puis j'irai chercher mon compère pour manger une tartine; il doit commencer à avoir une belle caverne dans le ventre.

Enfin, quand il eut soufflé tout son saoûl, il s'en revint tout doucement en faisant semblant d'être éreinté.

Quand il arriva, le loup venait de finir.

— Ah! dépêche-toi d'arriver, va, que nous allions manger une goulée, les deux peaux de mon ventre se touchent, je n'en puis plus; tu es bien sûr que je ne reviendrai plus *d'*avec toi.

— Ah! tais-toi, va, que lui dit le renard, je suis plus fatigué que toi, j'ai fait plus d'enjambées que tu n'as donné de coups de faucille.

— Eh bien! comment est-ce que tu lui a mis à nom, à celui-ci?

Je lui ai mis à nom... le *cul!*

Ah bien! c'est un laid nom.

Tu m'as rapporté des *nailles*, ce coup-ci.

---

[1] On dit aussi *rĕjurĭ*. || [2] On dit également *lĕyi*.

— ā̆ ! mā fwĕ ñā [1], *snĕtĕ rāk*
dĕ ǵǵĕl dĕ kĕb rŏlā̆ dā
dlĕ fĕrēn.
— ā̆ ! ā vwĕlĕ prŭ, vĕ, kĕ dyĕ
lŭ lŭ ā rŏvwĕnā, vā bāktā̆.

— ĕ bī, vā bāktā̆, kǵyĕ
lŭ rnā̆.
lŭ lŭ fyĕ vĕ lŭ pŭtŏ ; lăv
lĭ vñĕ ĕ lĕ bwĕte ā sōdjā ĕ lĕ
bwēn rātĭ d' mĭ kĕ lōlĕ mēdji.
mē, kā ĕ dĕbŭteĕ lŭ pŭtŏ,
ĕ pŏ kĕ vu kĕ ñĕvĕ pu
rā, ĕ sdrŏsĕ tŭ rwĕdj dĕvā lŭ
rnā̆ ā ăvrā sĕ grā gĕl.
ā̆ ! teĕrvŏt, kĕ lĭ ǵyĕ, sā
ĭkĭ ktĕ vnu bĕtĭsĭ tō deu,
tō mwĕtā ĕ pŏ tō ku ! ĕ fā̆ kĭt
mēdj, ĕ fā̆ kĭt mēdj.
— ĕlō, kwĕj tĕ, kōpā̆r, klĭ
ǵyĕ lŭ rnā̆, ĕ nā mwĕyī ! pŭ ī
pŏ dmĭ. tsĕ bī ksĭ
nĕvŏ pĕ ĕvu fō kin lĕrŏ
pĕ mēdji, sŭlĕ fā̆ ĕ teŏr lĕ dā, lŭ
mĭ. ĕkŭt, pĭsk tĕ fō, ĭ
vĕ tfā̆r bāktā̆ kmā̆ fā̆ :
djōzyō nā̆ pākŭ rātrā̆ teī
yĕ, ĕl ĕ dĕ bĕl bĕrbĭ dā sō
brĕdjĭ [2] *; vī dĕvu mwā̆, tĕ vĕ tāpyā̆r*
dĕ bwēn pā̆.
lŭ lŭ ĕtĕ bī ā kŭlĕr ; mē
kā ĕ lātādĭ kāsā̆ d' bĕrbĭ, ĕn
sōdjĕ pŭ ā mĭ, ĕ smĕti ĕ fur
ĕ vā lĕ vĭ d' mōvādō ĕvŭ
lŭ rnā̆ pŭ ŏlā̆ mēdji lĕ bĕrbĭ
djōzĭyō.

— Ah ! ma foi non, ce n'était rien que des crottes de chèvre roulées dans de la farine.

— Ah ! en voilà assez, va, que dit le loup en bougonnant ; *vous* banqueter.

— Eh bien ! *vous* banqueter, que dit le renard.

Le loup courut près du pot ; l'eau lui venait à la bouche en pensant à la bonne tartine de miel qu'il allait manger. Mais, quand il déboucha le pot, et puis qu'il vit qu'il n'y avait plus rien, il se dressa tout rouge devant le renard en ouvrant sa grand' gueule.

— Ah ! vaurien, qu'il lui dit, c'est ici que tu es venu baptiser ton *dessus*, ton *moitan* et puis ton *cul !* Il faut que je te mange, il faut que je te mange.

— Allons, tais-toi, compère, que lui dit le renard, il n'est moyen ! pour un peu de miel. Tu sais bien que si je n'avais pas eu faim que je ne l'aurais pas mangé, cela fait à choir les dents, le miel. Ecoute, puisque tu as faim, je vais te faire banqueter comme il faut : Josillon n'est pas encore rentré chez lui, il a de belles brebis dans son écurie ; viens *d'avec* moi, tu vas t'emplir de bonne viande.

Le loup était bien en colère ; mais, quand il entendit causer de brebis, il ne songea plus au miel, il se mit à fuir en aval de la voie de Monvaudon avec le renard pour aller manger les brebis de Josillon.

---

[1] En tutoyant on dit *ñā̆*, et *nō* dans le cas contraire. || [2] *brĕdji*, partie de l'écurie réservée aux moutons.

II

dè mōvādō ā vlĕdj, ĕn fèzēn kī sā. sèlmā, pŭn' pĕ sfĕr vŏr, ĕ sèyēn dĕri lĕ bĕr ĕ pŏ dĕrī lĕ murŏ juskè dĕrī tèi djōzĭyō. lĕ pòtè dè lĕtāl ĕtĕ kyòt, sèlmā lŭ bĕyŏ ĕtĕ èvrī; ĕ lèn just ī pteu pŭ ātrā. lŭ lŭ sātĕ[2] *lŭ prèmī dā lŭ brèdjī; ĕ lĕvĕ ĕī fī, kĕ teŭzĭ eu sĕ pŭr bĕrbĭ ĕ grā kō d' gèl. ĕ dĕvūrĕ, ĕ krōkĕ. lŭ rnā, lu, ĕ nĕvĕ ĕtrāyī kèn pètèt fwĕyòt.*

— mèdj trākil, kōpār, kĕ dyĕ ā lŭ, ĭ vĕ vŏdjā ā mèdjā mō ĕnĕ.

— vŏdjè, stè vō, kĕyĕ lŭ lŭ, ĕl sō ĕī bŭèn, kè dĕr kā ā vĕrĕ ĭ vō tŭ bāfrā.

tŭt lĕ gŭlā, lŭ rnā ōlĕ smèjurī ā bĕyŏ pŭ vŏr sĕ pyĕ pĕsā. kā ĕ vu ksō vātr rāpyĭeĕ[5] *lŭ pteu, ĕ sĕrātĕ dmèjī.*

— tŭ pŭ ī kō, vwĕlĕ djōzĭyō ĕ pō lĕ suĕzòt kè rātrēn ĕ lōtā[6] *pŭ ĕrèdjī lĕ bĕt.*

De Monvaudon au village, ils ne firent qu'un saut. Seulement, pour ne pas se faire voir, ils suivirent derrière les haies et puis derrière les murs jusque derrière chez Josillon. La porte de l'écurie était close, seulement le *beuyot*[1] était ouvert; ils eurent juste un pertuis pour entrer. Le loup sauta le premier dans le *bredji*; il avait si faim, qu'il tomba sur ces pauvres brebis à grands coups de gueule. Il dévorait, il croquait. Le renard, lui, il n'avait étranglé qu'une petite *fouayotte*[3].

— Mange tranquille, compère, qu'il dit au loup, je vais garder en mangeant mon agneau.

— Garde, si tu veux, que dit le loup, elles sont si bonnes, que *depuis quand*[4] on viendrait je veux tout *bâfrer*.

Toutes les goulées, le renard allait se mesurer au *beuyot* pour voir s'il pouvait passer. Quand il vit que son ventre remplissait le pertuis, il s'arrêta de manger.

Tout pour un coup, voilà Josillon et puis la Soizotte qui rentrèrent à *l'ôtâ* pour arranger les bêtes.

---

[1] Le *bĕyŏ* est une sorte de grosse chatière pratiquée dans les portes d'écurie et les portes de granges; ce mot désigne aussi l'ouverture par laquelle on introduit le fourrage de la grange dans le râtelier. || [2] On dit aussi *sātĭ* : les verbes de la 1re conjugaison sont terminés par *ĕ* et par *ĭ* aux trois pers. du singulier du passé défini. || [3] Petite brebis. || [4] Quand même. || [5] A l'infinitif, on dit *rāpyĭr* ou *rāpyār*. || [6] Logis (hôtel).

ān ātrā ā lĕtàl, vwĕlĕ djŏzĭyō
kvu lŭ lŭ ā mwĕtā di brĕdjĭ. ĕ
kmāsĕ pĕ sàtā eu lĕ bèr, ĕ
pō ĕ smĕtĭ ĕ rĕkriyā lĕ sŭĕzŏt.

— sŭĕzŏt ! sŭĕzŏt ! lŭ lŭ kà
dā nō bèrbĭ. vwĕlĕ lĕ sŭĕzŏt
kĕriv ā fyā ĕvŭ sō frĕteku
drĕmĕs. lĕ vwĕlĕ ksĕ mĕtēu ĕ ĕkŭr
eu spŭr lŭ k' sàtĕ, k'
gèlĕ kmā lŭ ḡyàl dā làbnŭt.
kā ĕ vyi sāflà dā
lŭ bĕyŏ, sfu bī pĕ; lĕ tĕt pĕsĕ
bī, mē ĕ lĕvĕ eĭ mēdjĭ, ksĕ
bdēn nĕ pyĕ pĕ pĕsà. ĕ bŭrĕ,
ĕ gèlĕ, mē djŏzĭyō ĕ pō
lĕ sŭĕzŏt tŏpī tŭdjŭ. murĭ,
teĕrvŏt, kĕ li dyī, nŏt
vā kyà : lŭ lŭ kru kĕ lĕtĕ fŭtu.
mā fwĕ, lŭ vwĕlĕ ksĕ mĕti ĕ bŭrà eĭ
fō kĕ fini pĕ sàtà dā lŭ vŏrdjĭ.

lŭ rnà, lu, àeitō kĕ lĕvĕ
vu ātrà djŏzĭyō dā lĕtàl, ĕ
sĕtĕ sàvà ā du sà dĕrĭ lŭ
murō dĭ kĕĭ, ĕ pō ĕ sĕtĕ mĕsĭ
à pĭ. ān ātādā rĕtàlà spŭr
lŭ, ĕ nĕvĕ fà kĕ dsĕ bòlà
drĭr, eutŭ kā ĕ lĕvĕ vu pĕteĭ
dlĕtàl ĭ pō dĕgrīgòlà ā gèlā
ĕ và lĕ prà.

kā ĕ lu ryĕ tŭ sō sō, ĕ
slĕvĕ pŭ òlà rtrŭvà lŭ lŭ :
« ĕlō, kĕ ḡyĕ, vā yā fàr vŏr
nàtr pŭ lŭ kōsŭlà. »

— ĕ bī ! kōprà, kĕ ḡyĕ à

En entrant en l'étable, voilà Josillon qui vit le loup au *moitan* du *bredji*. Il commença par sauter sur la *beurre*[1], et puis il se mit à *récrier*[2] la Soizotte.

— Soizotte ! Soizotte ! le loup qui est dans nos brebis. Voilà la Soizotte qui arrive en fuyant avec son manche à balai. Les voilà qui se mirent à *ékour*[3] sur ce pauvre loup qui sautait, qui gueulait comme le diable dans l'eau bénite. Quand il voulut s'enfiler dans le *beuyot*, ce fut bien pis ; la tête passait bien, mais il avait si mangé, que sa bedaine ne pouvait pas passer. Il bourait, il gueulait, mais Josillon et puis la Soizotte tapaient toujours. *Murie*[4], *chervôte*[5], qu'ils lui disaient, nous te *vons* tuer : le loup crut qu'il était foutu. Ma foi, le voilà qui se mit à bourer si fort qu'il finit par sauter dans le verger.

Le renard, lui, aussitôt qu'il avait vu entrer Josillon dans l'étable, il s'était sauvé en deux sauts derrière le mur du jardin, et puis il s'était *mussi*[6] au pied. En entendant rosser ce pauvre loup, il n'avait fait que de se bouler de rire, surtout quand il l'avait vu sortir de l'écurie et dégringoler en gueulant *aval* les prés.

Quand il eut ri tout son saoûl, il se leva pour aller retrouver le loup. « Allons, qu'il dit, *vons* lui en faire voir une autre pour le consoler. »

— Eh bien ! compère, qu'il dit au

[1] Bûche servant à fermer une porte. || [2] Appeler quelqu'un très fort en criant. || [3] Battre le grain, puis battre quelqu'un comme avec un fléau. || [4] Vagabond, viande à moitié pourrie. || [5] Vaurien, chair d'un animal mort de maladie. || [6] Caché.

lŭ ãn ĕrivã vĕ lu, kăskĕ
tĕ? tnĕ dõ pĕ pĕtɛi ĕvŭ
mwĕ?

— *pĕtɛi ĕvŭ tŭĕ? ŭi, ĕ tã byãji*
dir, ĕ tnĕ, ĕ lĕrĕ fĕyu kyãs
pyu pĕsã dã tõ sãl bãyõ,
ĕ lĕ fĕyu ki mĕlãɛ lĕ pĕ pŭ
pĕsã; kyĕ, rgĕdj kmã ĕ mã
gõnã: ĕ mãn ã tã fŭtu, ki
nã pun rif nĕ rŏf ɛu lŭ dõ. i krĕ bĩ
ki vĕ krĕvã.

— *ã bĩ yõ! vĕ, fõ, vŏt tĕ*
kwĕji, ĕ yĕ bĩ dkwĕ, tŭ sŭlĕ vĕ
rbŭrã dã dã trã djŭ;
ĕvŭn bwĕn nŭritur, tvõ
bĩtõ ĕtr rãvwikuã. kyĕ, rgĕdj
knõ zã dlĕ ɛãs: justĕmã
vwĕlĕ lŭ kŭkŭti d' bŭĕ
kmõt ĕ mõ lĕ vi d' mĕlsĕ; ĕ lĕ
dĕ bĕl pusnŏt ĕ põ dĕ bõ
ũ dã sĕ vwĕtur; vĩ dĕvŭ mwĕ,
tvõrĕ vŏr knõ vã fãr nĕ
bwĕn krŭbŏt.

loup, en arrivant vers lui, qu'est-ce que tu as? tu n'es donc pas sorti avec moi?

— Partir avec toi? Oui, il t'es bien aisé de dire, à toi, il aurait fallu que j'eusse pu passer dans ton sale *beuyot*, il a fallu que je *m'éleuche*[1] la peau pour passer; tiens, regarde comme ils m'ont *gôné*[2]: ils m'en ont tant foutu, que je n'ai plus rien sur le dos. Je crois bien que je vais crever.

— Ah bien oui! va, fou, veux-tu te taire, il y a bien de quoi, tout cela va repousser dans deux ou trois jours; avec une bonne nourriture, tu *veux*[3] bientôt être ressuscité. Tiens, regarde que nous avons de la chance: justement voilà le coquetier de Boin[4] qui monte amont la voie de Melcey[5]; il a de belles jeunes poules et puis de bons œufs dans sa voiture; viens *d'avec* moi, tu verras voir que nous allons faire une bonne *croubot*[6].

III

lŭ lŭ n' pyĕ prĕsk pu
srãdji, mĕ kã ĕ lãtãdĩ kãsã
d' pŭl, ĕn sõdji pu kĕ vnĕ
dĕtr rĕtãlã; ĕ slĕvĕ, ĕ põ ĕ sĕyĕ
lŭ rnã. sã bõ, lĕ vwĕlĕ kĕrivã
ãdɛu dlĕ vi lĕvŭ dvĕ
pĕsã lŭ kŭkŭti.

— *ĕkŭt, kĕ gyĕ lŭ rnã ã lŭ,*

Le loup ne pouvait presque plus se bouger, mais quand il entendit causer de poules, il ne songea plus qu'il venait d'être rossé; il se leva, et puis il suivit le renard. C'est bon, les voilà qui arrivèrent au-dessus du chemin où devait passer le coquetier.

— Ecoute, que dit le renard au loup,

[1] *ĕlãɛã* = déchirer. || [2] Arrangé. || [3] Auxiliaire du futur. || [4] Village de la Haute-Saône. || [5] Village de la Haute-Saône. || [6] Petit repas délicat que l'on prend dans les champs à 4 heures de l'après-midi.

tvè fǎr kèmã mwè : ĭ vèm
kwètéĭ kĭ, è pó ĭ vè fǎr lŭ krèvǎ,
sŭlè fǎk kã lŭ kŭkŭtĭ
pèsrè, è vèm yŭkǎ ɛu sõ teè ǎ lõ
dsè pŭl, sã sõdjĭ è rã ; èt
rèmèsrǎ ĭ pó pu lwè, è pó
nó nó rãvwĭkènrã tŭ bálmã
pŭ krŏkǎ sè pŭl.

vè vŭt tè kwètéĭ ètŭ tŭt
ǎdɛu dlè vĭ, è pó ɛutŭ fǎ
bĭ lŭ krèvǎ ; dæ kã tãtãdró
pyǎyĭ lŭ kŭkŭtĭ ãn èrĭvã
vè twă, n' bwãdj nè pin pèt.

— sã prŭ ɛur kĭn vó
pè bwèdjĭ, kdyè lŭ lŭ, pĭskè
fá fǎr lŭ krèvǎ, sŭlè nã pè
mŏlǎjĭ.

— bõ. è bĭ ! fu vŭt tè kwètéĭ
adɛu dlè vĭ ; mwè, im kwète :
lŭ vwèkĭ kmõt.

ãn èfè, ĭ mómã èprè, vwèlè lŭ
kŭkŭtĭ kèrĭvè vè lŭ rnǎ.

— mǎtĭ, lŭ bè rnǎ kvwèkĭ,
kè dyè ; è lǎ krèvǎ, mè sŭlèn fǎ
rã : ĭ zĭ lèvrǎ lè pè, rèmèsã
lŭ tŭd mèm. lŭ vwèlè kprĭ mõ
rnǎ pè lè kèt pèt, è pó
klŭ yŭkĭ ǎ lõ dsè pŭl. è lètè
eĭ kõtã dsè trŭvál, pŭ lŭ
mõtrǎ è djã, kè yè tèrdjè
dèrĭvǎ ǎ vlèdj, è smètĭ è eyŏpá
sõ kĭryè, sã sõdjĭ
dsurvwăyĭ sõ rnǎ, pĭskè
krèyè kè lètè krèvǎ.

kã lŭ rnǎ vu kãn fèzè
pu ètãsyõ è lu, è lèjĭ[1] *dú*
trã dè pu bèl pŭl, è lĭ tŭdjĭ

tu vas faire comme moi : je vais me coucher ici, et puis je vais faire le crevé, cela fait que quand le coquetier passera, il va me jeter sur son char à côté de ses poules sans songer à rien ; il te ramassera un peu plus loin, et puis nous nous ressusciterons tout doucement pour croquer ses poules.

Va vite te coucher aussi tout au-dessus de la voie, et puis, surtout, fais bien le crevé ; *depuis quand* tu entendrais piailler le coquetier en arrivant vers toi, ne bouge ni pied ni patte.

— C'est assez sûr que je ne veux pas bouger, que dit le loup, puisqu'il faut faire le crevé, cela n'est pas malaisé.

— Bon. Eh bien ! fuis vite te coucher au-dessus de la voie ; moi, je me couche : le voici qui monte.

En effet, un moment après, voilà le coquetier qui arrive vers le renard.

— Mâtin, le beau renard que voici, qu'il dit ; il est crevé, mais cela ne fait rien : je lui lèverai la peau, ramassons-le tout de même. Le voilà qui prit mon renard par les quatre pattes, et puis qui le jeta à côté de ses poules. Il était si content de sa trouvaille, pour le montrer aux gens, qu'il lui tardait d'arriver au village, il se mit à claquer son fouet son vieux cheval, sans penser de surveiller son renard, puisqu'il croyait qu'il était crevé.

Quand le renard vit qu'on ne faisait plus attention à lui, il choisit deux ou trois des plus belles poules, il leur tor-

[1] Le verbe *lèr* signifie lire, choisir.

lŭ kŏ, ĕ pŏ ĕ smĕtĭ ĕ lĕ
dĕvŭrā.

sĕ pŭr pŭl kīsnī kmā
lŭ ǵyāl, mē lŭ kŭkŭtĭ kru
ksĕtĕ lŭ rnā klĭ fzĕ pŏ;
ĕn sĕ dĕrādjĭ pĕ, ĕ kōtiñuĕ
dĕkĕdr. pŭtɛā, ĕ fŏɛ dātādr
pyāyĭ, ĕ fĭnĭ pĕ se rvŭrĭ. kāskĕ
vu? lŭ rnā drŏsĭ ɛu sō
tɛĕ ā trĕd dĕvŭrā sĕ pŭl ĕ
grŏs gŭlā. sō sā ufĕzĭ kī
tŭ, ĕ lĭ fyĭ dɛu ĕvŭ sō mādj
de kŭrdjĭr ā djurā kmā ī
pĕti. mē lŭ rnā ulĕtādĭ pĕ:
ā du sā ĕ fu ādzŭ dĕ
prā. lŭ kŭkŭti lŭ sĕyĭ ī mŏmā
ā yā ǵyā, ā yā ǵyā!
kā ĕ vu kĕn pyĕ pĕ lŭ
rĕtrĕpā, ĕ rvĕnĕ vĕ sō tɛĕ
rĕrĕdjĭ sĕ pŭl kĕtī tŭt
ĕkāpwĕyĭ.

sōdjĭ vŏr ī pŏ sĕ lĕtĕ ā
kŭlĕr, ā vwāyā ktŭt sĕ pu
bĕl pusnŏt ĕtī dĕvŭrā!
āfī, ĕ rĕkĕyĭ tŭdmēm sĕ
krĭk, ĕ pŏ ĕs rĕmĕtĭ ĕ mōtā lĕ
vĭ ā djurā tŭdjŭ ĕ pŏ ā
fzā lŭ pwē ā rnā, ksĕ
rpŏzĕ ā ryā ɛun bwēn ādzŭ
dĕ prā.

tŭ pŭ ī kŏ, ā vŭrā
ādɛu dlĕ vĭ, vwĕlĕ klŭ kŭkŭtĭ
vu lŭ lŭ ĕtādu ā mwĕtā dĭ
tɛmī! ĕ kōprĕñĭ lŭ kŏ tŭdsuĭt.

dit le cou, et puis il se mit à les dévorer.

Ces pauvres poules *kinsenaient*[1] comme le diable, mais le coquetier crut que c'était le renard qui leur faisait peur; il ne se dérangea pas, il continua *d'aquèdre*[2]. Pourtant, à force d'entendre piailler, il finit par se revirer. Qu'est-ce qu'il vit? le renard dressé sur son char en train de dévorer ses poules à grosse goulée. Son sang ne fit qu'un tour, il lui fuit dessus avec son manche de fouet en jurant comme un chiffonnier. Mais le renard ne l'attendit pas: en deux sauts il fut au-dessous des prés. Le coquetier le suivit un moment en lui en disant, en lui en disant! Quand il vit qu'il ne pouvait pas le rattraper, il revint vers son char *raranger* ses poules qui étaient tout éparpillées.

Songez voir un peu s'il était en colère, en voyant que toutes ses plus belles jeunes poules étaient dévorées! Enfin, il refouetta tout de même sa *krike*[3], et puis il se remit à monter la voie en jurant toujours et puis en faisant le poing au renard, qui se reposait en riant sur une borne au-dessous des prés.

Tout pour un coup, en virant au-dessus de la voie, voilà que le coquetier vit le loup étendu au *moitan* du chemin! Il comprit le coup tout de

[1] Faire entendre un cri de détresse : en voyant l'oiseau de proie, les poules *kinsènent*; les petites filles, surtout, *kinsènent* en jouant, lorsque, se trouvant poursuivies par leurs camarades, elles se voient sur le point d'être prises. || [2] Fouetter en suivant à la queue. || [3] *krĭk*, vieux cheval.

sã pĕdr ɛn mĭnut, ĕ sãtĭ
ɛu ĩ pĕɛĕ kĕ tĭrĕ dã lĕ vɛ̃n,
ĕ põ ĕ fyĕ tŭ rwĕdj dɛ̀ kŭlɛ̀r ɛu
lŭ lŭ ; ĕ lŭ prɛ̃nĭ pĕ lĕ kŭ ã lŭ
skwã dtŭt sĕ fõɛ.

— ã ! tɛĕrvõt, kĕ lĭ ɡyĕ, tĕ
krɛvã̃ tŭ[1]*, twĕ ? ĕn tɛ fãrĕ*
ʎyɛ̃n dɛ̀ mĕ pŭl pŭt rãvwĭknã̃ ?
ĕtã, vyõl, ĭ vĕt bĕyĭ
sŭ kĕt fã. ã ! tĕ krɛvã̃ ? ã !
ĕt fã mĕ pŭl ? lŭ vwĕlĕ ksɛ̀
mĕtĭ ĕ lĕkŭr, ĕ lŭ skŭr ; ĕ yã
bĕyĭ dɛ̀ rrĭp dɛ̀ rrŏp, dɛ̀ tŭt lĕ
sã. ĕ lĕvĕ bĕ brɛ̀yĭ, dmãdã̃
pĕdjõ, lŭ kŭkŭtĭ lĕrĕ ʎyuã̃ ssĕ
kŭ ũĕvĕ pĕ lɛ̀rdjĭ dĕ mĕ.

kã ĕs fu ĕtɛĕpã̃, ĕ smĕtĭ ĕ
fur ɛĭ fõ ã ɡɛ̀lã, kĕ lŏlĭ juskĕ
lĕ kŭ dlĕtã sã sɛ̀rvĭrĭ.
ĕ skwĕtɛĭ lĕ ã pĭ dĭ sãsĭ.
skõ kĭ, ĕ nã pyĕ pu, ĕ lĕtĕ
ĕrnã̃.

mĕ dĕ̀kã ĕ lĕtĕ bĭ bĕt,
ĕ vu bĭ klŭ rnã̃ sĕtĕ ĕrɛ̀djĭ
dĭnĕ[4] *ĕksɛ̀prĕ pŭ lŭ fãr rĕtãlã̃.*
justɛ̀mã, vwĕlĕ lŭ rnã̃ kĕrĭvĕ
vĕ lu ã ryã. ã ! lĕ bwɛ̃n pŭl !
ã ! lŭ pŭr[5] *kŭkŭtĭ ! mĕ ĕ*
nu pĕ lŭ tã dfĭnĭ, lŭ lŭ lĭ
sãtĭ dɛu ; ɛrõzmã klŭ
rõdĭ dĭ kŭkŭtĭ lĕvĕ ĩ põ ĕmĕtĭ,

suite. Sans perdre une minute, il sauta sur un échalas qu'il tira dans les vignes, et puis il fuit tout rouge de colère sur le loup; il le prit par la queue en le secouant de toutes ses forces.

— Ah ! vaurien, qu'il lui dit, tu es crevé aussi, toi ? Il ne te faudrait qu'une de mes poules pour te ressusciter ? Attends, *viòle*[2], je vais te bailler ce qu'il te faut. Ah ! tu es crevé ? Ah ! il te faut de mes poules ? Le voilà qui se mit à *l'ékoure*, à le secouer ; il lui en donna *de rippe de roppe*[3], de tous les côtés. Il avait beau brailler, demander pardon, le coquetier l'aurait tué si sa queue ne lui avait pas glissé des mains.

Quand il se fut échappé, il se mit à courir si fort en gueulant, qu'il alla jusqu'à la queue de l'étang sans se revirer. Il se coucha là au pied d'un saule. Ce coup-ci, il n'en pouvait plus, il était éreinté.

Mais *depuis quand* il était bien bête, il vit bien que le renard s'était arrangé comme cela exprès pour le faire rosser. Justement, voilà le renard qui arrivait vers lui en riant. Ah ! les bonnes poules ! Ah ! le pauvre coquetier ! Mais il n'eut pas le temps de finir, le loup lui sauta dessus ; heureusement que la trique du coquetier l'avait un peu affaibli,

---

[1] Mis pour *krɛvã̃ ĕtŭ*. || [2] Mot injurieux dont le sens est très vague ; signifie ici brigand. || [3] Onomatopée désignant le bruit sourd qui se produit lorsqu'on frappe avec un bâton, alternativement de chaque côté, le ventre d'un animal, ou les deux côtés d'un matelas, par exemple. || [4] A Bournois, comme celà, comme ceci se disent : *dĭnĕ*, *dĭkĭ*, *dĭsĭ*, invariablement ; mais, dans plusieurs villages des environs, ces deux mots se disent, *dĭlĕ*, *dĭnlĕ*, *dĭnkĭ*. || [5] *pŭr*, *pŏr* = pauvre.

sā sŭlĕ, sĕ lĕvĕ ĕvu tŭt sĕ fōɛ, ĕ lĕrĕ dĕvŭrā̃.

āfī, lŭ rnā̃ fīnŭ ākŭ pĕ lĕpā̃ji ākŭn fwĕ. — ĕkŭt, kĕ lĭ ǵyĕ, ĭn vŏ pĕ ktĕ tānŏl dīnĕ; piskĕ nŏ vwĕkĭ ālō dlĕtā, ĕ nŏ fā ŏlā̃ pātɛĭ ĕ pwĕɛō. tnĕrĕ pĕ pŏ kĭm sāv sā twĕ, ĭ dmwĕrrā̃ vĕ twĕ. vwĕlĕ lŭ sŭrĕy kĕ vĕ bītō mĕsĭ, ĕ nŏ fā sōdji ĕ dĭnā̃; sŭlĕ yā tu[1] *?*

— ĭ vŏ prŭ tsĕr ākŭ skŏ kĭ, mē ĕ fā ktĕ dmwĕr vĕ mwĕ.

— ā! pĕrĕ, sā prŭ ɛur; vā vŭt.

sans cela, s'il avait eu toutes ses forces, il l'aurait dévoré.

Enfin, le renard finit par l'apaiser encore une fois. — Ecoute, qu'il lui dit, je ne veux pas que tu t'en ailles comme cela; puisque nous voici à côté de l'étang, il nous faut aller pêcher aux poissons. Tu n'auras pas peur que je me sauve sans toi, je demeurerai vers toi. Voilà le soleil qui va bientôt (se) mussir, il nous faut songer à dîner; cela y est-il?

— Je veux prou te suivre encore ce coup-ci, mais il faut que tu demeures vers moi.

— Ah! pardi, c'est prou sûr; vons vite.

IV

lĕ vwĕlĕ kĕrĭvēn ā lĕtā.

— ĕkŭt, kōpā̃r, klĭ ǵyĕ lŭ rnā̃, ĕ nŏ fā fŭrā nŏ kŭ dā lāv: lĕ pwĕɛō vā smĕtr ĕprĕ, ĕ pŏ nŏ lĕ tirrā dfŭ tŭ dī kŏ.

sā bō, lĕ vwĕlĕ kfŭrēn yā kŭ dā lāv. sĕlmā, vwĕlĕ, kmā ĕ lĭ djŏlĕ ĕ pĭr fādr, lŭ rnā̃ nlĕyĭ pĕ sĕ kŭ dā lāv; ĕ lārŏtɛĭ dzŭ sō dĕrĭ, ĕ pŏ, ĕ tŭ mōmā, ĕ pŏtĕ dɛu pŭ lĕ rĕtɛārā̃. lŭ lŭ, lu, lĕyĕ lĕ ɛūn dā lāv, kmā grŏs bĕt.

ā bŭ dī mŏmā, vwĕlĕ klĕ

Les voilà qui arrivèrent dans l'étang.

— Ecoute, compère, que lui dit le renard, il nous faut fourrer nos queues dans l'eau: les poissons vont se mettre après, et puis nous les tirerons dehors tout d'un coup.

C'est bon, les voilà qui fourrèrent leurs queues dans l'eau. Seulement, voilà, comme il y gelait à pierres fendre, le renard ne laissa pas sa queue dans l'eau; il l'entortilla dessous son derrière, et puis, à tout moment, il pétait dessus pour la réchauffer. Le loup, lui, laissa la sienne dans l'eau, comme une grosse bête.

Au bout d'un moment, voilà que la

[1] A Fallon, on dit *sŭlĕ yā tĭ?* et dans d'autres villages, *sŭlĕ yā tĕ?*

ǵyès kmāsĭ pĕ pār ātŭ dsĕ kŭ.

— ē! sŭlĕ prā, vĕ, kĕ ǵyĕ[1] *ā rnā̆, ĭ sŏ ɛur kyā vĕ rĕmnā̆ nbĕl rĕbĕtlā̆.*

— mwĕ, ĭ krĕ bĭ kĭ nā̆ rā, kdyĕ lŭ rnā̆, ĭn sā rā; ās dĭ ǵĭnō!

— sŭlĕ nfā̆ rā, vĕ, yā nā̆ ĕsĕ pŭ nŏ du.

kā lŭ rnā̆ vu klĕ kŭ dĭ lŭ ĕtĕ bĭ prĭj, ĕ sātĕ ɛu lĕ rĭv ā fzā lĕbĕyĭ dĕn pwē vŏr dĕ pwĕɛō ĕprĕ sĕ kŭ. lŭ lŭ vyĭ sĕrtĭrĭ ĕtŭ, mē ĕ ūu pĕ mwĕyī; ĕ lĕvĕ bĕ grīsĭ lĕ dā, tĭrĭ dtŭt sĕ foɛ, rān vĕnĕ.

— ā! mōdŭ! mōdŭ! ād mĕ ĕ mĕrtĭrĭ, kĕ dyĕ ā rnā̆, ĭ krĕ bĭ ktŭ lĕ pwĕɛō dlĕtā sō ĕprĕ mĕ kŭ; bĕy mĕ lĕ mē, vĕ, ŭ bĭ ĭ zĭ[3] *vŏ dmvĕrā̆.*

lŭ rnā̆ ndĕmādĕ pĕ mĕ kĕd yādĭ; ĕ lĕtrĕpĭ mō lŭ pĕ lĕ pĕt dĕdvā, ĕ pŏ ĕ lŭ tĭrĭ tŭ dĭ kŏ dĕ tŭt sĕ fŏɛ. lŭ lŭ bĕyĭ ī brĕyŏ kmā sā lĕvĕ kyuā̆. — ā! mā dŭ, mĕ kŭ! mĕ kŭ kā kāsā! kāskĭ vĕ dvĕnĭ sā kŭ? ĭ sŏ pĕrdu, ĭn vŏ pu ŏsā̆m mōtrā̆; sā twĕ ktān ĕ lĕ kās, ĭ vĕt dĕvārā̆, kĕ ǵyĕ ā rnā̆.

glace commença par prendre autour de sa queue.

— Heu ! cela prend, va, qu'il dit au renard ; je suis sûr que j'en vais ramener une belle *rabeutlée*[2].

— Moi, je crois bien que je n'ai rien, que dit le renard, je ne sens rien; est-ce du guignon !

— Cela ne fait rien, va, j'en ai assez pour nous deux.

Quand le renard vit que la queue du loup était bien prise, il sauta sur la rive en faisant l'ébahi de ne point voir de poissons après sa queue. Le loup voulut se retirer aussi, mais il n'y eut pas moyen; il avait beau grincer les dents, tirer de toutes ses forces, rien ne venait.

— Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! aide-moi à me retirer, qu'il dit au renard, je crois bien que tous les poissons de l'étang sont après ma queue; baille-moi la main, va, ou bien j'y veux demeurer.

Le renard ne demandait pas mieux que de lui aider; il attrapa mon loup par les pattes de devant, et puis il le tira tout d'un coup de toutes ses forces. Le loup donna un braillement comme si on l'avait tué. — Ah ! mon Dieu, ma queue ! ma queue qui est cassée ! Qu'est-ce que je vais devenir sans queue ? Je suis perdu, je ne veux plus oser me montrer; c'est toi qui en est la cause, je vais te dévorer, qu'il dit au renard.

---

[1] A Fallon, on dit : *dijĕ*; je disais, *ĭ dijō*, etc. || [2] Une grande quantité. || [3] On dit aussi *ĭ lĭ*.

— ĕlō, ĕlō, n' tĕ mĕ dô
pĕ dīnĕ ā kŭlĕr pŭ rā ;
vwĕlĕ nbĕl ĕfā̆r, kèt nĕ pu
d' kŭ, tĕ ăĕt bī dīkĭ,
ĕ pô tnā nĕ pĕ d' bèzē pŭ
tĕmotĕyĭ, pìskĕ lĭ djŏl. mē,
pìskèn kŭ tfā pyĕjĭ, ĕkŭt,
vī dĕvŭ mwĕ, nô vyā bītô
ĕvwĕ fā d' tā rmĕtr yēn, rgĕdj
vŏr : vwĕlĕ dĕ ptĕ bŏrdjèrŏ ksō
ĕtĕā ā swĕyŏt[1] *ĕ tyā dĭ*
tenŏv ; vī, nô yā dmādrā,
ĕ pô nô t' frā nbĕl
kŭ trŏkā̆ tŭt nŏv.
lŭ lŭ nĕvĕ pu āvĭ dolā̆ ā
nīyĕ, mē kmā ĕn pyĕ
pĕ sānŏlā̆ sā kŭ, ĕ kōsātĭ
dŏlā̆ vĕ lĕ bŏrdjèrŏ.
sèlmā, ĕ fôe, ĕ s' mĕfyĕ.
— ĕkŭt, kĕ dyĕ ā rnā̆, nô
vū ŏlā̆ mfā̆r mĕtr ĕn kŭ,
mē sĕdj ĕ twĕ, tĕ eur kĕ sĕ
mĕrĭv ākŭ āk kĭ
t' dĕvúr.
— sā̆ bō, sā bō ; vĕ, fô,
vĕ, pĕs dĕvā.
lĕ vwĕlĕ kmōtēn lĕ prā̆ ;
mē lŭ rnā̆, kseyĕ pĕ dèrĭ,
stŭdjĕ drĭr ā vwĕyā skè
rsābyĕ lŭ lŭ sā kŭ. kā lŭ
lŭ srèvŭrĕ, lŭ rnā̆ fzĕ
sābyā dĕtĕñuā̆, ĕ pô, tŭ lŭ lō
dĭ teemī, lĕ mēm teōz.
kā ĕ lĕrĭvēn vĕ lĕ bŏrdjèrŏ,
lĕ vwĕlĕ ksè mĕtēn trètŭ[4] *ĕs*

— Allons, allons, ne te mets donc pas comme çà en colère pour rien ; voilà une belle affaire, que tu n'as plus de queue : tu es aussi bien comme ceci, et puis tu n'en as pas besoin pour chasser tes mouches, puisqu'il y gèle. Mais, puisqu'une queue te fait plaisir, écoute, viens d'avec moi, nous voulons bientôt avoir fait de t'en remettre une, regarde voir : voilà de petits bergerets qui sont aux champs en Soyotte, ils teillent du chanvre ; viens, nous leur en demanderons, et puis nous te ferons une belle queue *troquée*[2] toute neuve.

Le loup n'avait plus envie d'aller en nul lieu ; mais, comme il ne pouvait pas s'en aller sans queue, il consentit d'aller vers les bergerets.

Seulement, à force, il se méfiait.

— Ecoute, qu'il dit au renard, nous vons aller me faire mettre une queue, mais *sage à toi*[3], tu es sûr que s'il m'arrive encore quelque chose, que je te dévore.

— C'est bon, c'est bon ; va, fou, va, passe devant.

Les voilà qui montèrent les prés ; mais le renard, qui suivait par derrière, se tordait de rire en voyant ce que ressemblait le loup sans queue. Quand le loup se revirait, le renard faisait semblant d'éternuer, et puis, tout le long du chemin, la même chose.

Quand ils arrivèrent vers les bergerets, les voilà qui se mirent *tretous* à

[1] Prairie de Bournois. || [2] Tressée en natte ; aussitôt que le chanvre est roui (en patois, *nĕjĭ*), le premier soin du petit berger est de se *trŏker* un fouet. || [3] *sĕdj ĕ twĕ* = gare à toi. || [4] On dit aussi *tèrtŭ*.

dĕpădji dtĕyi pŭ făr lĕ
kŭ dĭ lŭ. ĕ yā trŏkĕn
nĕ bĕl aĕĭ grŏs kĕ lŭ brĕ, ĕ
pŏ ĕ yĕlĕteĕn ă dĕri.
mā fwă, să bō; lŭ lŭ ĕtĕ bī
kōtā : sĕ kŭ yŏlĕ bī.

ĕ bī! vŏn[1] *sĕt pĕ? mĕz*
ĕfā, kdyĕ lŭ rnă, pĭskĕ
vwĕlĕ mō kōpăr kĕn bĕl
kŭ, nŏ vā nŏz ĕmujă ĕvŭ
vŏ; kyē, ămujā nŏ ĕ sătă
vŏt fă. — să sŭlĕ, să sŭlĕ,
kgyēn lĕ bŏrdji, sătā lŭ fă.

— ĕlō, kōpăr, kĕ gyĕ lŭ
rnă, săt lŭ prĕmĭ.

— ă! mā fwĕ ñā, ĭn vŏ pu
rā făr kĕ sŭkĭt vŏră făr
lŭ prĕmĭ; săt, ĕ pŏ ĭ sătră.

— tvŏ kĭ săt lŭ prĕmĭ?
tĕ pŏ? ĕ bī! kyē, rgĕdj
mĕ.

ān ĕfĕt, ĕ sĕlāsĕ eĭ fŏ ĕ pŏ eĭ
yă, kĕ lŏlĭ teŏr ĕ dŭ trā
kābă dlătrĕsā dĭ fă, sā
sĕtr rā fă dĭ tŭ.

— ĕ bī! ĕt vu? kgyĕ ă
lŭ; ĕt ākŭ pŏ?

— ă! vwĕ, yă bī vu; ĭ vŏ
bī sătă ĕtŭ, mĕtnā.

lŭ lŭ nĕvĕ pĕ tŭ vu dĭ tŭ;
ĕ nĕvĕ pĕ vu klŭ rnă ĕvĕ
rĕmnă sĕ kŭ eu sō dŏ ā sătā,
ĕ pŏ eutŭ ĕn vwăyĕ pĕ klŭ
fă kyărĕ pu fō kjĕmă. āfĭ,

se dépêcher de teiller pour faire la queue du loup. Ils lui en *traquèrent* une belle aussi grosse que le bras, et puis ils la lui attachèrent au derrière. Ma foi, c'est bon; le loup était bien content : sa queue lui allait bien.

— Eh bien! vous ne savez pas? mes enfants, que dit le renard, puisque voilà mon compère qui a une belle queue, nous vous nous amuser avec vous; tiens, amusons-nous à sauter votre feu. — C'est çà, c'est çà, que dirent les bergers : sautons le feu.

— Allons, compère, que dit le renard, saute le premier.

— Ah! ma foi non, je ne veux plus rien faire que ce que je te verrai faire le premier; saute, et puis je sauterai.

— Tu veux que je saute le premier? tu as peur? Eh bien! tiens, regarde-moi.

En effet, il s'élança si fort et puis si haut, qu'il alla choir à deux trois enjambées de l'autre côté du feu, sans s'être rien fait du tout.

— Eh bien! as-tu vu? qu'il dit au loup; as-tu encore peur?

— Ah! oui, j'ai bien vu; je veux bien sauter aussi, maintenant.

Le loup n'avait pas tout vu du tout; il n'avait pas vu que le renard avait ramené sa queue sur son dos en sautant, et puis surtout il ne voyait pas que le feu clairait plus fort que jamais. Enfin,

[1] Ce seul mot prononcé par une personne des environs de Bournois suffit pour nous indiquer de quelle région est cette personne et même de quel village; ainsi *vous* se prononce à Bournois, *vŏ*; à Fallon, *vă*; à Grammont, *vă*; à Acolans, *vă*, *vwă*; à Uzel, *vŭ*; à Frotey, *vă*, etc.

ĕn vyĭ pĕ pĕsā̃ pŭ ī pĕtœ̃,
ĕ sĕ rkulĭ, ĕ pŏ ĕ sātĭ ; mē ĕn
pyĭ pĕ sāpātei̇ kĕd pĕsā̃ dā
lĕ fyā̃m. vwălĕ ksĕ kŭ prĕñĭ
fœ̃ kmā dlĕ pŭdr ! ĕs mĕtĭ ĕ
gĕlā̃ ĕ pŏ ĕ fur tŭ dsŭtt eu
lŭ rnā̃ pŭ lŭ dĕvŭrā̃, mē lŭ
rnā̃ sāflĕ dā ī pteu d' bŭsŏ,
ĕ pŏ kā lŭ lŭ olĭ pŭ lŭ
mŏdr, ĕ lĭ pŏtĕ ā nā̃ !

lĕ bŏrdjĕrŏ ĕrĭvēn ā fyā,
ā krĭyā, ā ryā, mē lŭ lŭ
ssāvĭ ĕvŭ sĕ kŭ ā fœ̃ ĕ mō lŭ
kŏtĕ mĕyŏ, ĕ pŏ, dœs djŭ-
lĕ, ān lĕ pĕ rvu.

il ne voulut pas passer pour un *péteux*[1], il se recula, et puis il sauta; mais il ne put pas s'empêcher que de passer dans les flammes. Voilà que sa queue prit feu comme de la poudre ! Il se mit à gueuler et puis à fuir tout de suite sur le renard pour le dévorer, mais le renard s'enfila dans un pertuis de taupe, et puis quand le loup alla pour le mordre, il lui péta au nez !

Les bergerets arrivèrent en fuyant, en criant, en riant; mais le loup se sauva avec sa queue en feu amont le coteau Maillot, et puis, depuis ce jour-là, on ne l'a pas revu.

Ch. Roussey.

---

[1] Poltron.

LEXIQUE SAINT-POLOIS

(*Suite.*)

bĕkū, +, adj., qui a la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure.

bĕl, +, s. m., occasion, moyen. *ĭl ăvwĕ ă ā byŏ bĕl pŭr s'ăgrādĭr, d' ăkătĕ l' pătŭr prĭĕ.* — En terme de jeu de balle, donner un *byŏ bĕl* à son partenaire, lui envoyer la balle de manière qu'il lui soit facile de la rechasser à son avantage. — *ăvwăr bĕl*, avoir une bonne occasion. *ă ɛŏ! ăwī! j'ăvwĕ ă bĕl ĕd fĕr kŏm ŏ dĭjĕ.* — *ăvwăr ă bĕl*, avoir l'occasion de. *sĭ j'ĕl l'ăvă ă bĕl, vŏ, ĭ sĕrwĕ tŭ sĕ vĕrĭtĕy.*

bĕl, +, adj. m., beau. *ɛ' ĕ bĕl ă dĭr; — ōn ăvwĕ bĕl ă s' ănwĭyĕ.* — On dit également : *ɛ' ĕ byŏ ă dĭr; — ōn ăvwĕ byŏ s' ănwĭyĕ.*

bĕl (*ĕl*), +, s. f., la lune. *ĕl bĕl ă s' ĕlĕ̄ŏ.*

bĕ-lā! ×, exclamation marquant l'étonnement, la stupéfaction : *bĕ-lā! j' ĕrwĕ jămĕ pĕ̄sĕ ɛŏ d' lī.* — L'affirmation : *ĭ' ĭrŏ? wĕ wĕ, bĕ-lā!*

bĕl-ĕd-jŭr, ×, convolvulus tricolor.

bĕlĕt. Voir *mŭswăl.*

bĕlĕtmĕ̄, à loisir. *ĕj m' ăŕvŏ tŭ bĕlĕtmĕ̄.* Usité à Ligny-St-Flochel. — A Neuville-au-Cornet : *bŭlĕtmĕ̄.*

bĕlŏ, ŏt, +, bellot, beau. *ĕt-ĭ bĕlŏ, ɛ' tĭ gĕ lŏ! — mĕ̄ bĕlŏ*, terme d'amitié donné aux enfants. — Se dit aussi des animaux et des choses inanimées. *ĭl ĕ fĕ̄ bĕlŏ, tĕ̄ ptĭ tyĕ̄; — ĕ! ɛ' tĭ kărŏ lŏ k' ĭl ĕ bĕlŏ!*

bĕlŏ! bĕlŏ! ×, mots répétés devant un enfant pour l'inviter à marcher.

bĕltĕy, +, beauté. *tĕ sĕ, s' fĕm, ɛ' ĕ pŭ s' bĕltĕ k' ĭl l'ŏ prĕ̄.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bŏtĕy.*

bĕlzămĭn, +, impatiens balsamina et glanduligera. — Banlieue, conc. : *bĕlzămĕn.*

bĕnăɛ ou *bĕnăf*, +, bien aise, content. Voir *ăf*. — *ĕt pŭ ăvŭrĭ k' bĕnăf*, ne savoir comment s'y prendre pour bien faire. *ō m' ăvwĕ kmādĕ dă bŏt ĕd kĕrsō ă ā sŭ, ĕ pĭ ɛ'ĕ sĭ yăr : ŏy ĕ kŏr pŭ ăvŭrĭ k' bĕnăf, ĕɛtĭ kĭ fĕ dĕ kōmŭsyō.*

bĕnĭɛwăr, +, goupillon. N'est employé qu'en langage burlesque. *k' ĕl bō dyŭ vŭ bĕnĭɛ ăvĕk sĕ̄ grā bĕnĭɛwăr!*

bĕnĭfĭs, +, bénéfice.

bĕnĭfĭsyĕ, +, v., bénéficier.

bĕnĭr, +, bénir. — S'emploie parfois en langage burlesque. *ĕ pĭ lă frĕr ĭ lzĕ bĕnĭ ă tŭ ɛĕ pŭrdĕn*, c'est-à-dire il les envoie à tous les diables.

bĕr, +, s. m., ridelle de charrette. Les *bĕr* en forme de ratelier se nomment aussi *ĕkăl̥ĕ*.

bĕrbī ou *bărbī*, +, brebis. — Au fig., femme de peu de sens et d'énergie, sans volonté, se laissant mener comme on veut. A, dans ce sens, la même sign. que les mots *bĕrlŏdᵗ* et *bĕrkĕn*. On dit également : *bĕrbĭ-bĕrlŏdᵗ*. *ăwĭ*, *vŏ*, *mărɛ*, *bĕrbĭ-bĕrlŏdᵗ*.

bĕrɛ. Voir *bĕrs*.

bĕrɛĕ̃, +, bercer.

bĕrɛĕ̃w, *ɛwăr*. Voir *bĕrsĕ̃w*.

bĕrjĕ, +, berger. — A Gouy-en-Ternois, la forme *bĕrkĕ* était encore employée il y a peu d'années.

bĕrkăl, bercail. Peu usité.

bĕrkĕ. Voir *bĕrjĕ*.

bĕrkĕn, +, femme sans volonté, sans énergie. Même sign. : *bĕrbī*, *bĕrlŏdᵗ*. Voir *bĕrbī*.

bĕrkrīy, +, bergerie.

bĕrlăf, +. Voir *bărlăf*.

bĕrlĭk-bĕrlŏk, +, tant bien que mal, et plutôt mal que bien.

bĕrlŏdᵗ, +, brebis vieille et maigre; viande en provenant, et, par extension, mauvaise viande de mouton. *pŭr ɑ̃ mŏlĕ d' bĕrlŏdᵗ kōm ɛŏ, ŏ pŭyĕ ărdĭmē l' wărdĕ*. — Au fig., femme de peu de sens et d'énergie, sans volonté. A, dans cette acception, la même sign. que les mots *bĕrbī* et *bĕrkĕn*.

bĕrlŏk, +, battre la *bĕrlŏk*, déraisonner, extravaguer, délirer. — Concurr. : *bărlŏk*.

bĕrlō, +, adj. des deux genres, inégal. Une *mĕ̃nŏt ĕd tŭbăk* est *bĕrlō* quand elle est composée de feuilles d'inégale longueur. — Adv., *mĕ̃ blĕ̃ il ĕl̥ĕv bĕrlō*, inégalement.

bĕrlŭk, +, minime quantité, miette, un rien. *ă m' ĕn n'ŏ pwē dōnĕ ăn bĕrlŭk, ĕd sĕ̃ mŏrsyŏ d' tălĭbŭr*. — Petite parcelle d'une matière quelconque se trouvant dans l'œil ou dans un liquide. Dans cette acception, *bĕrlŭk* est beaucoup moins usité que son synonyme *bŭk*. Voir ce mot. — Avoir *ĕl bĕrlŭk*, en parlant d'un cheval qui est sur le point de devenir aveugle, avoir peur comme s'il apercevait des objets (*bĕrlŭk*, dans un sens étendu) qu'il ne voit pas en réalité. — Négativement, *pwĕ̃*, *pă* ou *pŭ ăn bĕrlŭk*, pas du tout. *ă n' ŏ pwĕ̃ ăn bĕrlŭk ĕd mĕmwăr*. — *y ŏ pŭ ăn bĕrlŭk ĕd ɛĭd dĕ̃ ɛ' tōyŏw*. — Vieilli à St-Pol-ville.

bĕrlŭrĕ (*s'*), +, se tromper, se leurrer.

bĕrlŭ, *ŭk*, +, adj., qui louche. — Au fig., qui voit mal, qui se fait une idée fausse des choses. — S'emploie aussi substantivement. *ɑ̃ bĕrlŭ, ăn bĕrlŭk*.

bĕrnătyĕ. Voir *bărnătyĕ*.

bĕrnĕ (quelqu'un), ×, se jouer de lui, s'en moquer.

bĕrnĕ̃y. Voir *bărnĕ̃y*.

bĕrnĭk! +, interj. négative. *jŭ k' ĭ vărŏ, dō? — ĕwĕ̃! bĕrnĭk!* — Conc. : *bărnĭk!*

bĕrnĕ̃w, *ɑ̃ʒ*. Voir *bărnĕ̃w*.

bĕrs, ×, lit des jeunes enfants. Les *bĕrs* se font en osier blanc; ils se recouvrent d'une garniture d'indienne ou d'autre étoffe commune,

et se placent sur un pied de bois façonné de manière à ce qu'il soit facile de leur communiquer un mouvement de balancement. Ils sont en

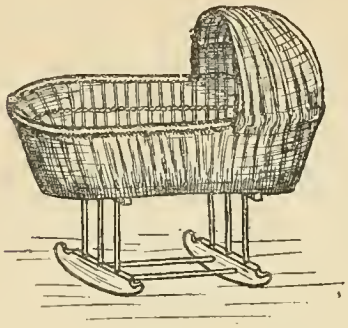

bèrs.

outre munis d'une paire de rideaux fixés à la tête, et destinés à protéger le sommeil de l'enfant qui y est couché. — Employé concurr. avec la forme *bère*, seule usitée dans la banlieue.

bèrsæ̃w, æ̃z, celui, celle qui berce. Usité surtout par moquerie. — Faub. et banlieue : *bèræ̃w, ewàr.*

bès, +, s. f., baiser.

bèsè, v. a. et pr., baisser. *bèsè* est employé concurr. avec la forme *rabæè*, et *s' bèsè*, avec la forme *s' abæè. rabæè* et *s' abæè* sont seuls usités dans les faubourgs et dans la banlieue. Voir ces mots. — *bèsè*, +, s'affaiblir.

bèstyòw, pl., bestiaux. Employé conc. avec la forme *bètàl*, seule usitée dans les faub. et dans la banlieue. — Même sign. : *bèt*, plur.

bèt, +, adj., bête. — Subst., insecte, animal quelconque. — *bèt ò pè*, agneau favori, appartenant au berger qui l'a en quelque sorte adopté. Il le suit partout, même (autrefois) à la messe de minuit, attiré qu'il est par l'appât d'un morceau de pain que le berger lui donne bien souvent. La qualification de *bèt ò pè* est, au fig., donnée aux gens simples et bonasses. — *bèt dù bō dyū*, bonasse. — *bèt èd sēt àtwàn*, ou *kòeō d' sēt àtwàn*, cloporte. A Ramecourt : *pùreò krò*. — En langage libre, membre viril. — *tù bèt*, bêta. — *plàt bèt, fichue* bête. — Au plur., bétail. *ràfùrè eè bèt.* Voir *bètàl, bèstyòw.*

bèt, ×, bette (poirée). On attribue aux feuilles de cette plante des qualités émollientes et résolutives, et chaque ménager ne manquait pas autrefois d'en cultiver quelques *àlò* dans son jardin.

bètà, +, subst. et adj., imbécile, bête.

bètàl, +, sing. et plur., ensemble des animaux entretenus dans une ferme. *dù byò bètàl ; — vēd' sè bètàl.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *bèstyòw.* — Même sign. : *bèt*, pl.

bètànī, +, subst., imbécile, celui qui est bête à l'excès. — Même sign. : *ànimàl-bèt.*

bètàs, ×, bête à l'excès. Peu usité.

bètìs ou *bètìz*, +, f., défaut d'intelligence et de jugement. Employé dans cette acception concurr. avec la forme *bèttèy*. Voir ce mot. — Action ou propos de bête ; inconvenance ; balourdise.

bètlèt, +, bestiole. — Terme

d'amitié donné quelquefois aux animaux de petite taille. *vyẽ dõ ɛĩ, m' tyŏt bĕtlĕt.*

bĕtõ, +, bientôt, vite. *ĭl ĕ bĕtõ vĕp. — j'ĕrĕ bĕtõ ăjŏdrĕ ɛõ.* — A Saint-Pol-ville, conc. : *byĕtõ.*

bĕtæ̃n, ×, sorte de grosse pomme. — Banlieue : *bĕtẽn.*

bĕttĕy, +, défaut d'intelligence et de jugement. *ɛ'ĕ s' bĕttĕy k' ă l ŏ fĕ fĕr ɛĕl bĕtĩz̃ lõ.*

bĕyĕ, +, regarder en tenant la bouche ouverte; montrer une curiosité par trop indiscrète. *mãd' ɑ̃ mŏlĕ, ɛtĩ-lõ, kwĕ k' ɛ' ĕ k' ĭ vyẽ bĕyĕ ɛĩ! — bĕyĕ ă lĩ*, prendre garde à soi. *ɡăr ɛĕl văk! bĕ ă tĩ k' ă t' rũɛ!* — Vieilli à Saint-Pol-ville.

bĕyăr, bĕywăr, +, qui regarde niaisement, la bouche ouverte; qui montre une curiosité indiscrète.

bĕzæ̃ɛ, +, besace. *ăn plãn bĕzæ̃ɛ.* — Concurr. : *bzæ̃ɛ.*

bĕzõn, +, besogne.

bĕzõŋæ̃w, æ̃z̃, +, besoigneux. — Concurr. : *bzõŋæ̃w.*

bẽ, bien. Forme usitée dans les interjections : *ă bẽ! ĕ bẽ!* etc. — Faubourgs : *bẽ*; banlieue : *bẽ.*

bĕd', ×, bande, dans ses acceptions les plus ordinaires. *ăn bĕd' ĕd twăl; — ăn bĕd' ĕd tĭrălŏk.* — Au jeu de trou-madame, bordure intérieure du jeu. *ĕy! jŭ ă l' bĕd', k' ɔ̃ t' dĩ!* — Concurr. : *bãd'.* — Banlieue : *bẽd', bẽn.*

bĕdăj, +, bandage. — *bĕdăj ĕd răl*, bande de fer entourant une roue de voiture. — A Saint-Pol, conc. : *bãdăj.*

bĕdĕ, +, serrer avec une bande; mettre un bandeau (sur les yeux). — Au jeu de trou-madame, lancer la boule en lui faisant toucher la *bĕd'.* — A Saint-Pol, conc. : *bãdĕ.*

bẽdĩ. Voir *bãdĩ.*

bẽn. Voir *bĕd'.*

bĭ, bĭz̃, +, adj., bis, hâlé. *dŭ pẽ bĭ; — kõm ĕt vlŏ bĭz, ăstăr; ɔ̃ vwĕ k' tĕ vŏ dĕ ɛĕ kã. — tã bĭ*, ciel couvert de nuages gris.

bĭ, ₙ+, s. m., viande sans os, ni graisse, ni tendons. *ɑ̃ byŏ mŏrsyŏ d' bĭ.* — Adjectivement : à Saint-Pol-ville, *dĕl bĭz vyãd'*; faub. et banlieue : *dĕl bĭz̃ ɛăr.*

bĭbĕy, +; n'est usité que dans les deux locutions suivantes : *ɛvŏyĕ ă l' bĭbĕy*, envoyer quelqu'un par risée faire une course que l'on sait inutile; causer un dérangement pour rien. Le 1er avril, on envoie à *l' bĭbĕy* les gens simples et crédules. — *vnĭr* ou *ălĕ ă l' bĭbĕy*, faire un voyage inutile. — Banlieue, conc. : *bĭtărd'.*

‡ *bĭbĭ*, ×, terme d'amitié donné aux petits enfants, et aussi aux animaux.

‡ *bĭbĭ*, +, vêtement quelconque d'enfant. *mĕt sẽ bĭbĭ.*

bĭbĭŏtĕk, ×, bibliothèque. S'emploie quelquefois, par analogie, dans l'acception de grande quantité, foule. *dĕ kmĭf, ĭ-n n'ŏ ăn bĭbĭŏtĕk. — dĕ jẽ? bã! bã! y ẽn ăvwĕ ăn bĭbĭŏtĕk.*

‡ *bĭ, bĭt* ×, s. m., verge des petits garçons.

LES CONTINUATEURS DE *ẽ* TONIQUE

DANS L'ISÈRE

Sous ce titre, un peu trop ambitieux peut-être, je me propose de signaler aux lecteurs de la Revue quelques particularités intéressantes de nos patois de l'Isère sur le sort de la diphtongue *ei*, issue de *é* tonique (*ē*, *ĭ* du latin vulgaire).

Dans la région grenobloise, l'*ei* venu de *é* libre ou de *é* + palatale a été généralement réduit à *é* ou *ẽ* : *sẽ* (sitis), *avẽna* (avenam), *solẽ* (soliculum); au contraire, dans les arrondissements de la Tour-du-Pin et de Vienne, la diphtongue s'est développée d'une façon particulièrement intéressante. Le premier degré a dû être partout, dans cette région, *ai* qui est resté en maint endroit à la fois en finale et dans l'intérieur des mots : *drai*, *draita; frai*, *fraida; sai* (sitis), *ṣādaila* (candelam). Ailleurs, elle s'est altérée en finale, et maintenue à l'intérieur, ou réciproquement, ce qui est plus rare; enfin, certains pays la montrent transformée dans toutes les positions.

Pour le but que je me propose, qui est de montrer les modifications de *ei* primitif, je choisis le mot **frĭgidum-frĭgidam*, où, l'*é* étant suivi d'une palatale, la diphtongue a partout existé, soit par la simple réfraction de *é*, soit par la réunion de *é* + *y*; car il y a telle catégorie de mots, comme *é* + *la*, *é* + *na*, où, en certaines localités, la diphtongaison n'a pas eu lieu. Voici le tableau qui présente les plus intéressants de ces phénomènes :

frăi, *frăida* (resp. *aẽ* : dans plus de 40 communes des Terres-Froides).
frẽ, *frăida* : Grand-Lemps, etc.
frẽ, *frăida* : Côte-Saint-André, etc.
frẽ, *frăida* : Chirens, etc. (c. de Voiron.).
frẽ, *frẽda* : Apprieu, etc. (c. du Grand-Lemps).
fraẽ, *fraẽda* : Châbons (id.)
frẽ, *frẽda* : Pressins, etc. (c. du Pont-de-Beauvoisin).

frẽ, *frẽda* : Bevenais (c. du Grand-Lemps).
frá, *fráda* : Burcin (c. du Grand-Lemps et Saint-Jean-de-Bournay).
frẽ, *frãẽda* : Longechenal (c. du Grand-Lemps).
frẽ, *frãda* : Champier (c. de la Côte-Saint-André).
frẽ̃, *frẽda* : Colombe (c. du Grand-Lemps).
frãi, *frída* : Virieu, Panissage.
frẽ̃, *frẽda* : Chatonnay (cant. de Saint-Jean-de-B.) et Badinières (c. de Bourgoin).
frẽ̃, *frẽda* : Bourgoin.
frõy, *frãida* : Trept (c. de Crémieu).
frẽã, *frẽãda* : Chaponay (c. de Saint-Symphorien-d'Ozon) et Villette-Serpaize (c. de Vienne).
frẽa, *frẽada* : Luzinay (c. de Vienne).

Toutes ces formes dérivent logiquement de *ai*, puisque *ai* primaire subit ordinairement le même sort dans chaque localité, à l'atone du moins ; c'est ainsi que *mansionem* se dit *maizõ*, là où l'on dit *frãida ; mĩjõ* avec *frída ; mẽzõ* avec *frẽda ; mẽãzõ* avec *frẽãda*. Il y a plus, le curieux *frõy* de Trept est parallèle au futur *sirõy* (je serai), *ṣãtarõy* (je chanterai), et *frẽã* de Chaponay, parallèle aussi à *serẽã*, *ṣãtarẽã*. Il faut donc rattacher toutes ces formes à *ai* de la phase secondaire.

Je laisse de côté les formes qui dérivent visiblement de *ai* et n'ont pas besoin d'explication.

1° *ẽ̃*, *ẽ̃* supposent que *ai* est devenu d'abord — comme on le trouve du reste à Châbons — *aẽ*, *aẽ* par assimilation du second élément au premier, puis que *aẽ*, *aẽ* ont reçu la prononciation nasale. Il faut avoir entendu prononcer *ai*, *aẽ* dans certaines localités pour comprendre avec quelle facilité, par un simple abaissement du voile du palais, on peut passer de *ai* à *ẽ*[1]. Il est probable que, quand le phénomène a commencé, *ẽ̃ ẽ̃* étaient précédés d'une résonnance de *a*, laquelle s'est complètement perdue par la suite. Ce phénomène est extrêmement développé à Chatonnay : *sẽ̃* (sitim), *dẽ̃* (digitum), *nẽ̃* (nivem), *nẽ̃vre* (*nĭvere), *krẽ̃re* (credere), *vwẽ̃do* (*vocitum), *kwẽ̃vo* (*scopeum), *mẽ̃sũlã* (maxillaris), etc.

2° Je n'ai pas remarqué ailleurs qu'à Virieu et au Panissage — commune limitrophe — la transformation de *ai* intérieur en *í* : *frãi*, *frída*[2].

---

[1] Ce phénomène s'observe aussi dans la Suisse ; cf. Odin, *Phonologie du canton de Vaud*, p. 39. || [2] Excepté pour quelques mots isolés, *vwído*, *kwívo*, etc., qui ont gagné quelques communes voisines, surtout Chélieu et le Passage.

Ce phénomène n'a été constaté jusqu'ici que dans le Valais, dans la Giudicaria et sur les côtes de la Dalmatie; dans les deux dernières contrées, le point de départ de la transformation vocalique semble être *ei* primaire [1]. A Virieu, il faut partir de *ai* accentué sur le second élément; la faible tend à s'assimiler à la forte et devient successivement : *ai-*ei-*ii-*yi-i* [2]. Ainsi s'expliquent : *mijõ* (mansionem), *litá* (*lactatam), *fijyẽ* (faciebam), qui ont *ai* primaire à l'atone; et *ăvĩnà* (avenam), *pĩnà* (pœnam), *sĩnă* (catenam), *tijă* (*tensam), *dĩvrè* (*dēbĕre), *nĩrè* (nigram), *pĩvrõ* (piperem), *vĩrõ* (vitrum), etc., qui ont *ai* secondaire à la tonique.

3° *frõy* vient de *frăi*, prononcé avec un *a* fermé, d'où, par l'intermédiaire *å* qui se trouve dans le voisinage de Trept pour *a* long accentué, la série : *ai-*åi-*oi-õy*. Tout *ai* final devient *õy* : 1° *ai* primaire, par exemple : *sirõy*, *şătărõy*; 2° *ai* secondaire : *drõy* (*drectum), *trõy* (tres), *põy* (pilos), *wõy* (hodie, antér. *uei*, *uaĩ*), *krõy* (credis), *bõy* (bibit), *ăvõy* (invidiam), etc., mais en syllabe intérieure : *drăita*, *dăivo*, *băivo*, etc. N'y a-t-il pas, dans ce fait, un argument nouveau à l'appui de la théorie de MM. Schuchardt et Lücking, dérivant le *oi* français de *ei* par l'intermédiaire de *ai* ? [3] En tout cas, le processus est indiscutable pour le patois de Trept.

4° Reste le très remarquable phénomène de *é* = *éa*, qui n'a pas été observé encore ailleurs qu'en Roumanie. Je l'ai trouvé à Luzinay avec la diphtongue décroissante *éa*, et à Villette-Serpaize et Chaponay, avec la diphtongue croissante *ea*. D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, le phénomène est restreint à ces trois communes, d'ailleurs contiguës entre elles. Comme je l'ai dit déjà, *éa* dans ces patois représente *ai* primaire et *ai* secondaire, toniques ou atones; par exemple : 1° *ai* primaire : *şaponéă* (*Capponacum), *sèréă* (essere habeo), *şéă* (carnem, archaïque), *ĕărĩ* (Ariacum = Heyrieux), *méăzõ* (mansionem), etc.; 2° *ai* secondaire : *tréă* (tres), *séă* (sitim), *péă* (pensum et pisum), *préă* (prensum), *néă* (nivem), *savéă* (sapēre), *péăvro* (piperem), *avéăna* (avenam), *téăla* (telam), *şădéăla* (candelam), *zéăle* (gelat), *kréămĩ* (Grimiacum), *véăzũna* (*Vesonam*, petite

[1] Meyer-Lübke, *Gr. des lang. rom.*, p. 102 (trad. Rabiet). M. M.-L. a oublié de mentionner le Valais (Gilliéron, *Petit atlas phonétique*, pl. 9), où *i* = *ai* existe à l'intérieur et en finale, et s'explique comme dans le Dauphiné. || [2] A Panissage, on trouve *pĩeõ* à côté de *pĩeõ*, *méijõ* à côté de *mijõ*, *méitsă* à côté de *mĩtsă* (medietatem), c'est-à-dire le premier degré de l'assimilation. || [3] Cf. les graves objections que M. G. Paris fait à cette théorie, *Rom.*, VII, 111 sq.; XI, 604 sq.

rivière ainsi nommée dans le Cartulaire de Saint-André-le-Bas), etc. *ẽ* bref, entravé par *rr* ou par *r* + consonne, se réfracte de la même façon : *téăra* (terram), *péädre* (perdere); mais, ici, le phénomène est différent et a été constaté déjà en France, à Toulon[1]. Pour expliquer *ea* du roumain, M. Meyer-Lübke part de *ei*[2], théorie inapplicable à notre phénomène qui comprend *ai* originel, comme *ei* issu de *é*. Il est clair que le traitement *ea* a commencé à la tonique pour se propager ensuite à l'atone. A l'inverse de *ai* = *ŏy*, nous avons ici un cas d'assimilation qui frappe la seconde voyelle : *ai*-**aé*. A cette étape, il y a eu métathèse : **aé éa*[3]. Luzinay a gardé l'accent sur *é*, tandis que les deux autres communes l'ont porté sur *a*.

Ces exemples prouvent quel intérêt s'attache à l'étude de nos parlers vivants, spécialement, — si je ne m'abuse, — aux parlers de la région intermédiaire entre le Nord et le Midi de la France.

A. Devaux.

---

[1] Meyer-Lübke, *Gramm.*, p. 165. || [2] P. 106. || [3] L'étude des diphtongues dauphinoises montre que le procédé de la métathèse a été pratiqué en nos pays avec une grande facilité; par ex. *soei* (solium) est devenu, entre autres formes, *sœ̃* et *syœ̃*, *riu* (rium) = *rüĩ*, *miu* (melius) = *mũy*, *viu* (veclus) = *vũy*, etc.

CHRONIQUE

M. Eugène Ritter annonce, dans le numéro du 30 septembre de la *Tribune*, journa quotidien de Genève, la prochaine apparition d'une *Grammaire savoyarde*, de M. Victor Duret. Ce travail, qui doit paraître dans le courant de cet hiver (librairie Béroud, Genève), a été, paraît-il, très favorablement jugé par M. Koschwitz. Nous avons eu nous-même le plaisir, il y a déjà quelques années, d'examiner le travail de M. Duret : bien qu'il ne satisfasse pas aux exigences de la science actuelle, nous estimons qu'il rendra de bons services et mérite de trouver bon accueil auprès des patoisants.

Un journal politique de Munich a publié dans deux de ses numéros du commencement de juillet (nous ne pouvons préciser davantage, ayant reçu découpé l'article qui nous intéressait) un petit travail de M. Breymann sur « *l'importance scientifique des patois.* » Il y est question surtout et presque uniquement des parlers de la France. Nous tenons à remercier tout particulièrement l'auteur de la bienveillante appréciation dont notre Revue est l'objet.

J. G.

Ces vacances auront été, je l'espère, fructueuses pour notre Revue. M. Gilliéron a exploré l'île d'Yeu et les environs des Sables-d'Olonne; il se propose de donner avant longtemps le résultat de ses études.

M. Jean Passy, qui est si bien outillé pour les études de phonétique, a étudié sur place les patois béarnais et dépouillé les archives de Pau et des villes voisines.

M. Roussey, professeur à l'une des écoles communales de la ville de Paris, a recueilli les éléments d'un glossaire du patois de Bournois (Doubs). C'est après s'être rendu maître, sous notre direction, du système graphique de la Revue, et s'être renseigné sur la méthode à suivre, que M. Roussey s'est livré avec un zèle admirable à son travail.

M. Paul Marchot a fait le levé linguistique d'un canton de la Belgique wallonne.

M. l'abbé Devaux met la dernière main à son étude sur les patois du Dauphiné.

Moi-même, j'ai pu terminer mon travail sur les transformations phonétiques que j'ai observées dans le patois de ma famille (Cellefrouin, Charente) et j'en commencerai la publication dans le prochain numéro de la Revue.

Je reçois à l'instant, trop tard pour en parler comme je souhaiterais, les *Poésies en dialecte valdotain*, de M. l'abbé J.-B. Cerlogne. C'est un volume petit in-8° de 158 pages, imprimé chez M. Louis Mensio, à Aoste. Les pièces qu'il contient sont de valeur inégale; mais plusieurs sont charmantes. Je signalerai en particulier les suivantes : *Marenda a Tsesalet*, *lo Berdzé et lo Ramoneur*, *la Bataille di vatse*, *le Quatro seison*, que j'ai entendues avec tant de plaisir débitées par l'auteur lui-même. La transcription, faite pour les valdotains, est insuffisante pour les linguistes; mais elle est régulière et se prête à une étude méthodique. Je donnerai prochainement l'équivalent scientifique de la graphie de M. l'abbé Cerlogne. De la sorte, ce recueil poétique pourra servir à la phonétique. R.

Le Gérant.

TABLES

TABLE GÉOGRAPHIQUE

[Provenance des formes; les noms des localités pour lesquelles des textes ont été publiés sont imprimés en italiques].

Acolans, 302.
Agen, 104.
Aigle, 210.
Aoste, 238, 311.
Ardèche, 104.
Argentière, 215.
Aude, 104.
Aurillac, 104.
Basses-Pyrénées, 103, 106, 130.
Bédarieux, 216.
Bernex, 215.
Bex, 210.
Biot (le), 215.
Bonneval, 215.
Bourberain, 27, 85, 162, 243.
Bourberain, 244.
Bourgogne, 85.
Bourgoin, 53.
Bournois, 286.
Bregalia, 156.
Brenthonne, 215.
Brouze, 104.
Cantal, 104.
Chambéry, 215.
Champlitte, 243.
Charente, 186.
Chazeuil, 39.
Chimay, 272.
Collinée, 25.
Côte-d'Or v. Bourberain.
Côtes-du-Nord, 25.
Couvin, 270.
Crémieu, 51.
Creuse, 104.
Dauphiné, 51, 74, 308.
Doubs, 286.
Eaux-Bonnes, 106.
Fallon, 299, 300, 302.
Fourgs (les), 164.
Fribourg, 156.
Frotey, 302.
Gard, 104.
Garlin, 103.
Garlin, 131, 132.
Gascogne, 237.
Grammont, 302.
Grisons, 156.
Hannut, 277.
Haute-Loire, 104.
Hautes-Pyrénées, 104.
Hérault, 218.
Herve, 49.
Is-sur-Tille, 85, 166.
Isère, 51, 53, 55, 308.
Jura, 212.
Lambeye, 103.
Landes, 103.
Lautrec, 104.
Le Puy, 104.
Liège, 270, 271, 276.
Lot, 104.
Lot-et-Garonne, 104.
Lourdes, 104.
Maine, 155.
Mariembourg, 272.
Marmande, 104.
Molompize, 104.
Mons, 275.
Montaner, 130.
Montréal (Ardèche), 104.
Mozas, 55.
Namur (province), 270.
Namur (ville), 271.
Olloy, 272.

Ouveillan, 146,
Pau, 103.
Pépieux, 104.
Pépieux, 145.
Poitou, 156.
Pontarion, 104.
Porrentruy, 213.
Puybarraud, 186, 278.
Remilly-sur-Tille, 38.
Rouergue, 156.
St-Didier-de-la-Tour, 76.
Saint-Hubert, 271, 272, 275, 277.
Saint-Marcel, 104.
Saint-Pol, 58, 221, 304.
Salviac, 104.
Savoie, 214.
Sornetan, 149.
Sud-Ouest, 163.
Suisse, 210.
Tarn, 104.
Tartas, 103.
Terres-Froides, 75.
Uzel, 302.
Valais, 214.
Verviers, 271.
Vosges, 157.
Wallon (pays), 157.

TABLE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES ÉTUDIÉS OU DONNÉS EN PATOIS[1]

[Les noms patois précédés de l'astérisque proviennent d'un autre centre de population que celui qu'ils désignent].

Aas, *ās*, 118.
Aguilley, 14.
Aiguillan, Aiguillon, 14.
Aire, 15.
Albagnac, 14.
Albi, 14.
A la Croix, *ā lĕ krŭ*, 29.
Ance, 14.
Ancey, 15.
Ancy, 15.
Andarta, 18.
Ansac, Ansan, 15.
Anse, 14.
Antia, 14.
Arçay, 16.
Arces, 15.
Arcis, 16.
Arcy, 16.
Arjac, 15.
Arzago, 16.
Assé, 16.
Aubagnat, 14.
Aubisque, *óbị́ĕ́kó*, 121.
Bajès, *bajès*, 120.
Batol, *batọ̀l* (*lópọ́nde*), 119.
Bournois, *bŭnĕ̄*, 286.
Bragny, 21.
Braine, 21.
Brandon, 21.
Caen, 22.
Cantillac, 9.
Catus, 22.
Cauterets, *kauterès*, 122.
Champlitte, **ɛāpăty*, 244.
Champlittois, **ɛānĭtyăw*, 243.
Chantelle, 13.
Chantilly, 13.
Chaource, 21.
Chéu, 23.
Couchey, **kŭɛĕ̄*, 252.
Crogny, 24.
Derrien, 20.
Dicy, 82.
Dijon, *dĭjō*, 248.
Dizy, 82.
Eaux-Bonnes, *aiɣaĕ́bọ́nós*, 120. **aiɣabọ́nó*, 125.
Eaux-Chaudes, *ạiɣaĕ́kạ́ụdòs*, 121.
Eguilly, 14.

[1] Sont exceptés de cette table les noms donnés dans les listes de MM. Rabiet (p. 260), et Edmont (p. 58).

Epagne, 83.
Epagny, 83.
Epiniac, 83.
Espagnols (les), *lespāṇa, 128.
Esperta, èspèrtạ, 120.
Gabas, ạabās, 121.
Genlis, *jālĭ, 252.
Gourrette, ạurrẹ̄tó, 122.
Gresillac, Gresille, 82.
Gros-Hêtre (le), ạróẹ̄tró, 122.
Hautes-Pyrénées, hạutòs-pírenẹòs, 125.
Herry, 15.
Heyrieux, 15.
La Mouille Porcherot, lĕ mŭy pŏrcărĕ̄ẽ, 181.
Larressecq, larrèsẹ̀k, 120.
Légé, 83.
lẹ̀i, nom d'une plaine, 122.
Ligeay, 83.
Maixe, 83.
Mandinet, mõdẽỵĕ, 33.
Metz, 84.
Midi (pic du), mỵèy (pík de), 127.
Midi, mŭcŭr, 147.
Montbozon, *mõbŭzõ, 286.
Monvaudon, *mõvădõ, 287.
Naix, 12.
Orléans, 26.
Orsay, 84.
Papia, Pavie, 84.
Pépieux, pĕpỵŭs, 144.
Peyriac, pĕrryăk, 145.
Ploermel, 17.
Pompignac, Pompignan, 7.
Pompogne, 8.
Pris, 8.
Quantilly, 9.
Regney, 20.
Reignac, Rignac, 20.
Saint-Apollinaire, 14.
Sechy, 24.
Seiches, 23.
Solesmes, 9.
Soulangy, 9.
Sourins (pic du), sóris, 121.
Spoy, 24.
Talant, *tălā, 254.
Tersac, 11.
Tersé, 11.
Thil, 11.
Tillay, 12.
Tillet, Tilly, 12.
Tressé, 11.
Trocy, 82.
Troussey, 82.
Ury, 21.
Vichy, 81.

MOTS ÉTUDIÉS OU PROPRES AUX PARLERS LOCAUX

-abula, 46.
Aculia, 13.
ādŭzŭ, 28, 260, 1.
aimer (impers.), 255.
Albania, 14.
Albia, 14.
aquèdre, 297, 2.
Arria, 15.
-arium, 33.
arth (gallois), 17.
Artia, 15.
Artos, 16.
-atorem, 28.
atout, 176.
au long (= à côté de), 287.
ăvĕẽ, 44.
ăyõ, 73.
bă̆wăjyŏ, 202.
bĕkĕdŏ, 203.
bĕkŭ, 208.
bĕlĕpĭnŏ, 194.
benate, 54.
bĕr, 294. 1.
bĕlŏdt, 305.
bĕrbī, 305.
Bernrich, 17.
bĕsĕdŏ, 203.
bĕsŏ, 203.
bĕtŭsŏ, 195.
bĕt ŏ pĕ̄, 306.
bă̆yŏ, 293, 1.
bĭnŏ, 195.
bĭsĭzĭ, 189.
bŭbŏ, 195.
bŏwăjyĕ, 202.
bŭ̆ĕsŭ, 208.

bouffe, 249.
bouler (se), 291.
bŭrĭ, 189.
bŭryŏ, 195.
bŭsĭ, 189.
bŭynŭ, 28.
Brânos, 21.
brĕdŭḷŏ, 195.
brĕdji, 292.
brelaud, 55.
brĕtŏ, 195.
brŭdŭɛyŏ, 195.
brŭsĭdŏ, 195.
buisson, 68, 4.
bŭryĕrŏ, 194.
byĕf, 61.
Cantilia, 13.
cargneule, 210.
Catussia, 21.
cense, 72.
Cepet, 24.
Cepetum, 24.
Cepia, 23.
charger, 130.
ɛé, 99.
cluse, 213.
commérage, 290, 1.
corgneule, cornieule, 210.
corps (*kŏ*), 30.
Cronia, 24.
d'à, 98.
d'avec, 292.
dĕɛŭrjŭ, 28.
Decia, 81.
depuis quand, 293, 4.
dĕɛyŏ, 196.
dĕzĕdĕ, 177.
djyŭrdrŭ̃w, 280.
djyŭvŭ̃w, 280.
djyĕsŏ, 194.
djyĭbyĕrŏ, 196.
djyŭtŭ, 208.
dōwrĕdŏ, 203.
duzi, 189.
ĕbŭdŭlŏw, 207.
ĕgĕnŏtŏ, 206.
ĕgŭŋĕdŏ, 203.
ĕkŭr, 27.
ĕkŭr, 294, 3.
ĕkrĕtŭdŭ, 208.
ĕlɛɛí, 295, 1.
ensacher, 287, 1.
ĕsŭrbŭr, 279.
-esco, 104.
ĕtĕvŏ, 196.
être (conjug.), 171.
fayĕ, 273.
first (dérivés de), 43.
fite, 130.
flŭkŭ̃w, 280.
fwĕyŏt, 293.
fuḷŭrajŏ, 197.
franciman, 145.
frĕsŏ, 197.
fsŭ, 29,
ga, 184.
gŭdĭḷĕrŏ, 205.
gŭlĕtrŏ, 197.
gĭŋŏ, 197.
gḷĕvŏ, 197.
gôner, 295, 2.
gŭrĕnĕdŏ, 204.
gŭrĕŋĕrŏ, 205.
gŭrĕtŏ, 197.
Gracilia, 82.
grĕlŭ, 209.
grĕmɛé, 287.
grĕnŭdyĕrŏ, 205.
grĭajŏlŏ, 201.
Hispania, 83.
-isco, 104.
-itiam, 41.
k interrog., 98, 101, 102.
kŭlŭwdŏ, 202.
kŭlŏ, 193.
kŭrŭbĕsŏ, 204.
kŭrrŏ, 197.
karyĕr, 68.
kĕryŏ, 197.
kĕsŏ, 204.
kinsener, 297, 1.
kḷĭdŏ, 197.
kŏrji, 31.
kwĕdŏ, 198, 204.
kwĕḷŭ, 278.
kŭrãtĭnŏ, 198.
kŭrnŭdŏ, 198.
kŭyŏ, 198.
krike, 299, 3.
krŭbŏt, 295, 6.
kŭdŭrsŏ, 198.
kŭĕsŏ mŏdĕmŏ, 194.
kŭsŭ, 209.
lĕnŏ, 198.
lĕr, 297, 1.
lĕɛyŏ, 198.
lĕɛyŭ, 209.
lĕɛyŭnŏ, 198.
leurs, 97.
lĕvŭdĭ, 190.
lĕvŭdŭ, 209.
lŏtŭ (l'hôtel), 293, 6.
lŭtĭ, 190.
magniaud, 54.
Marcia, 83.
mŭrmŭnŏ, 199.
mŭsŭnŭ̃w, 280.
matus, 18.
mŭzĭ, 33.
mitan, 41, 156.
mŭsŭ̃w, 280.
moutelle, 254.
mŭdŭ, 209.
murĭ, 294, 4.
nailles, 288, 3.
Nasium, 12.
nŭzĭḷŏ, 199.
nĭflŭzŏ, 199.
nobi, 132, 2.
-oriam, -orium, 28.
pŭnŭḷŏ, 199.
pĕdŭrsŏ, 199.
pḕdĕbĕr, 130.
pĕt, 288, 1.
pĕtŭ̃w, 280.
pĕtŏrĕbŏ, 194.
pŭ̃w, 281.
pĭkŭ̃w, 280.
pĭkŏt (*lĕ*) *dĭ djŭ*, 286, 1.
pĭɛyŭr, 279.
pĭrŭ, 209.
Pomponius, 7.
pŏtŏ, 206.
Priscius, 8.
putefin, 55.
pyĕtĭ, 181, 2.
pyŭti, 289.
que, 101.
Quintilius, 8.
rŭbŭnŭ̃w, 280.

răbèlŏ, 205.
răgŏ, 194.
răgŏlŏ, 207.
răkŭ, 209.
rbŏs, 30.
récrier, 294, 2.
Rennius, 20.
rensacher, 287, 1.
rĕzŏ, 204.
rippe (de) de roppe, 298, 3.
rĭsŏtŏ, 207.
rĭv, 70, 3.
rĭvyĕrŏ, 194.
rktos (ind.eur.), 21.
rōsŏ, 207.
rŭbĭlŭ, 209.
rŭdĕ, 188.
rŭŋŏ, 200.
rŭzŏ, 200.
ruz, 212.
rvŭr măryō, 253.
ryĕ, 62, 1.
sage à toi, 301.
saint-frusquin, 255.
sănĕdŏ, 205.
sárvŏ, 200.
săwlăy, 31.
sĕlŭ, 209.
sĕpŏ, 201.
smŭ, 28.
sŏkŏ, 207.
Solemnius, 9.
Solius, 10.
swĭtŏ, 201.
tăldwĕrŏ, 201.
tantôt, 257.
tăpŭr, 28.
temps, 246.
tenir, 288.
Tertius, 10.
tă d gŏ, 175.
tĕĕrvŏt, 294, 5.
tɛyărbĭdjyŏ, 201.
tɛyăděnŏ, 201.
tɛyădăw, 280.
tɛyăbryĕrŏ, 206.
tɛyărē, 189.
tɛyărmĕlŏ, 206.
tɛyĭkŭ, 209.
Tilietum, 12.
Tillius, 11.
tŏwrĕlŏ, 206.
tŏwvĕrŏ, 201.
tŭrtăw, 281.
trăɛnŏ, 202.
trē, 189.
trĕtɛyŭ, 209.
trĭdŏ, 201.
Troccius, 82.
trŏɛ, 245.
troquer (tresser) 301.
Trouces (gaul.), 81.
trwē, 189.
trŭtŏ, 201.
usine, 247.
Ursus, 16.
vănŭr, 28.
vĕdĕlŭ, 209.
vĭrăw, 267.
vouloir (conj.), 174.
vyōl, 298, 2.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Adverbes, 175. — Airs notés, 51, 56, 132. — Adjectifs interrogatifs, 102. — Article : déclinaison, 99; syntaxe, 100; article indéfini, 99; article soudé au nom, 88, 90; article *ɛé*, 99.

Carte de Bourberain et de ses environs, 241.

Chansons : de noce (Béarn), 131; de la Saint-Jean, 51; du Curé, 53; du Mai, 55; du Béarn, 124; de garde du berger, 126; le Pic du Midi, 127; le Mal d'amour, 128; Noëls béarnais, 156.

Comparatifs, 92. — Composés, 89; indiquant la filiation en gaulois, 18. — Compter (manière de), 282. — Conjonctions, 179.

Contes : Les trois bons gros flamands (Hervé, Liégeois), 49; le chat et le renard, 185; Saint Pierre et le Diable, 184; le Loup et le Renard, 181, 286; ridiculisant les Chanitois, 244.

Conversation (spécimen de), 116.

Darmesteter (A.), *Reliques scientifiques*, 79.

Démonstratifs (adj. et pron.), 100.

Doublets, 32. — Doublets syntactiques, 31; 116, 1.

Enclitiques, 34.

Farces, 256, 1; 257.

Figures : *bäs-kū*, 222; *bǎk*, 223; *bǎklĕ*, 224; *bǎt*, 230; *bǎtō*, 232; *bā mĕnǎj*, 234; *bĕk*, 236; *bĕrs*, 306.

Folk-Lore : Accouchement (usages en matière d'), 257, 1. — Animaux divins, 17. — Apparitions nocturnes (*bǎtǎw*), 232. — Blason populaire, 138, n. 61. — Comparaisons proverbiales, 93. — Dictons, 69, 70, 130. — Etymologie populaire, 89. — Euphémisme (formules d'), 231. — Formulettes, 258. — Jeux : *bǎl*, 224; *bǎr*, 226; *bǎrnik*, 228; *bǎwdjyŏ*, 202; *bĕk-bŏ*, 236; *bĕl*, 304; *bēdĕ*, 309; *bĭçŏ*, 310; *bĭnŏ*, 195; *rŭzŏ*, 200. — Légendes : Pas de S. Martin, 71. — Lutins, 190. — Médecine populaire, 71. — Proverbes, 251. — Railleries traditionnelles, 259. — Formules de respect : *qu'est autant que Dieu si plus ne passe*, 247; 288, 4. — Sorcières, 62, 67, 68. — Tutoiement, 292, 1. — Usages : louage de service à la Saint-Jean, 53; plantation du mai, 56; usages féodaux, 62; croix plantées sur les routes, 63, 69; usages funéraires, 65; statues, 68, 73.

Français : emprunts faits par les patois, 29, 36, 38, 39 (altération de ces mots), 181. — Français restitué par les patoisants, 40, 45.

Genre (changements de), 32, 88, 90. — Gentilices : en *-ius*, 7; en *-ia*, 13, 81. — Géographie : termes généraux, 210; lieux dits : Bourberain, 260; Saint-Pol, 58; noms de lieux dérivés de gentilices, 7, 81.

Graphie ou notation des patois, 5; 107, 115, 150; 159.

Habitation, 280.

Interjections, 179.

Lexique, 304.

Mesures anciennes, 283. — Mélange entre différents mots, 274. — Meyer-Lübke (*Grammaire des Langues romanes*), 79. — Mois et jours, 155.

Négations, 93, 125. — Nombre grammatical, 89, 90. — Numéraux, 95.

Orthographe (réforme de l') française, 239.

Phonétique. Phonétique syntactique, 31, 86, 107, 116, 216. Métathèse, 35, 47, 274. — *Voyelles*. Voyelles du patois d'Eaux-Bonnes, 111. a français en bourguignon, 39; *a* tonique libre après *y*, 25; *a* post tonique (action de l'), 27; sur *ū*, 34; sur *t* fin., 41; *au* diphtongue, 36; *ã* et *õ* confondus, 33. — o tonique libre, 27; entravé, 30. — ū tonique libre, 34; entravé, 35; antétonique, 35. — *Consonnes*. Consonnes à Bourberain, 37; à Eaux-Bonnes, 111. Redoublement d'une consonne

initiale, 114; assimilation de consonnes, 112. — b initial en wallon, 271. — c + *u* + voyelle aboutissant à *tç*, 149. — d intercalaire (absence du), 41, 47; *d* intercalaire entre *n* et *y*, 115. — l mouillée en Normandie, 158; groupes *bl*, *pl*, *gl*, *fl*, 214; *cl*, *gl* à Bourberain, 27; *cl*, 214; *dl*, *cl*, *gl* aboutissant à *dl*, *tl*, 215. — n (action de), 34. — p médial en wallon aboutissant à *v*, 275. — r (chute de) en wallon, 272; *r* en celtique, 21; *r* + nasale (action de), 32; *r* + consonne (action de), 30. — s aboutissant à *e* en wallon, 276. *sc* dans le Sud-Ouest, 104; en wallon, 271; *ss* dans le Sud-Ouest, 104; *ssi* et *iss*, 104. — x dans le Sud-Ouest, 104. — y remplace *l* en wallon, 273; *y* (action de) sur *ũ* antéton. antécédent, 35; *y* après *ǫ*, 29.

Pléonasme, 94. Portugais, 114. Prépositions, 178; *pour* après *aller*, 120. Proclitiques, 34.

Pronoms. Soudés, 86, 111. Démonstratifs, 100. Indéfinis, 102. Interrogatifs, 101. Personnels, 95, 97, 98. Neutres (*il*), 54, n. 1. Relatifs, 101.

Rythme des formulettes, 258.

Scène de l'enchanteur, 145.

Sémantique, 89. *Aimer*, impers., 255; *attrape*, 257; *au long* = à côté de, 287; *bǎl*, 224, 225; *bǎ lōcǎr*, 225; *bǎrlǒk*, 228; *bǎtõ*, 232; *bĕbĕt*, 235; *bĕrbī*, 305; *bĕrlǒd'*, 305; *bĕt ŏ pẽ*, 306; *bǎyŏ*, 293, 1; bouler (se), 291; bouvreuil (noms du), 275; *buisson*, 68, 4; *charger*, 130; *corps* = personne, 30; *d'avec* = avec, 292; depuis quand = quand même, 293, 4; *grĕnǎdyĕrŏ*, 205; *gzã*, 37; *kǎrǎbĕsŏ*, 204; *lĕr*, 297, 1; *lor* = eux, 95, 3; oiseaux (noms d'hommes donnés à des), 272; *pĭkŏt* (*lĕ*) *dĭ djŭ*, 286, 1; *pǎw*, 281; *que*, 101; *sage à toi*, 301; *temps* = ciel, 246; tenir un enfant, 288; *usine* = montre, 247; *trẽ*, 189.

Société des parlers de France, 76; des parlers romans des Grisons, 80; liégeoise de littérature wallonne, 79; the american dialect society, 79.

Superlatifs, 92. Surnoms, 264.

Verbe. Auxiliaires : *vouloir* pour le futur, 295, 3. Conjugaisons à Bourberain, 161; première conjug. à Bournois, 293, 2; verbes en *-ier* devenant *-er*, 25; conjug. semi-inchoative, 103. Imparfait (terminaisons), 161. Parfait défini (disparition du), 162. Présent (confusion du) de *être* et de *avoir*, 165. Subjonctif envahi par les suffixes de l'indicatif, 103. Syntaxe, 174. — Substantifs verbaux, 89.

TABLE DES ARTICLES PAR NOMS D'AUTEURS

Arbois de Jubainville (H. d'). — Noms de lieux français identiques à des gentilices romains en *-ius* et en *-ia* 7, 81
Casteig. — Origine de deux dictons béarnais 130
Un chant de noce en Béarn 131
Devaux (A.). — Les continuateurs de *ĕ* tonique dans l'Isère 314
Doncieux (G.). — Chansons dauphinoises, appendice à la chanson de la Saint-Jean 51
Doutrepont (G.). — Conte wallon, Hervé (Liège) 48
Edmont (E.). — Noms propres Saint-Polois 58
Lexique Saint-Polois 221, 304
Fleury (J.). — Correspondance 158
Fourgeaud (abbé). — Patois de Puybarraud (Charente) : Le Nom 186, 278
Gauchat (L.). — Compte-rendu de D. Schlinder, *Vokalismus der Mundart von Sornetan* 149
Gilliéron (J.). — Sur *ie* à Collinée (Côtes-du-Nord) 25
Cargneule, *corgneule*, *cornieule*; *ruz*; *cluse*; *cl*, *gl*, *pl*, *bl*, *fl* en Savoie 210
Compte-rendu de A. Devaux, *De l'étude des patois dans le Haut-Dauphiné* 75
Chronique 318
Marchot (Paul). — Etymologies wallonnes 270
Nougaret (F.). — Patois de Bédarieux (Hérault) : Phénomènes de phonétique syntactique 216
Passy (Jean). — Patois d'Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) 106
Rabiet (E.). — Patois de Bourberain (Côte-d'Or)... 27, 88, 162, 241
Raynaud (H.). — Patois de Pépieux (Aude) 145
Rousselot (abbé). — La conjugaison semi-inchoative dans le Sud-Ouest 103
Chroniques 77, 159, 137, 318
Roussey (Ch.). — Le conte du Renard 286
Système graphique 5
Analyse du *Jahrbuch für romanische Sprache* et de la *Zeitschrift für romanische Philologie* 155

PC
2701
R56
t.3

Revue des patois gallo-romans

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY